

# Charlevoix

---

JOURNAL D'UN VOYAGE II

ÉDITION CRITIQUE  
PAR PIERRE BERTHIAUME



BNM

LES PRESSES  
DE L'UNIVERSITÉ  
DE MONTRÉAL

Journal d'un voyage  
II

BIBLIOTHÈQUE DU NOUVEAU MONDE

comité de direction :

Roméo Arbour, Laurent Mailhot, Jean-Louis Major

DANS LA MÊME COLLECTION

**Honoré Beaugrand**, *la Chasse-galerie et autres récits* (François Ricard)

**Paul-Émile Borduas**, *Écrits I* (André-G. Bourassa, Jean Fiset  
et Gilles Lapointe)

**Arthur Buies**, *Chroniques I, II* (Francis Parmentier)

**Jacques Cartier**, *Relations* (Michel Bideaux)

**Alfred DesRochers**, *À l'ombre de l'Orford* (Richard Giguère)

**Henriette Dessaulles**, *Journal* (Jean-Louis Major)

**Louis Fréchette**, *Satires et polémiques I, II* (Jacques Blais, Luc Bouvier  
et Guy Champagne)

**Alain Grandbois**, *Poésie I, II* (Marielle Saint-Amour  
et Jo-Ann Stanton)

**Alain Grandbois**, *Visages du monde* (Jean Cléo Godin)

**Alain Grandbois**, *Avant le chaos et autres nouvelles*  
(Chantal Bouchard et Nicole Deschamps)

**Claude-Henri Grignon**, *Un homme et son péché* (Antoine Sirois  
et Yvette Francoli)

**Germaine Guèvremont**, *le Survenant* (Yvan G. Lepage)

**Jean-Charles Harvey**, *les Demi-civilisés* (Guildo Rousseau)

**Albert Laberge**, *la Scouïne* (Paul Wyczynski)

**Lahontan**, *Œuvres complètes I, II* (Réal Ouellet et Alain Beaulieu)

**Pamphile Le May**, *Contes vrais* (Jeanne Demers et Lise Maisonneuve)

**Joseph Lenoir**, *Œuvres* (John Hare et Jeanne d'Arc Lortie)

**Ringuet**, *Trente arpents* (Jean Panneton, Roméo Arbour  
et Jean-Louis Major)

La « Bibliothèque du Nouveau Monde » entend constituer un ensemble d'éditions critiques de textes fondamentaux de la littérature québécoise. Elle est issue d'un vaste projet de recherche (CORPUS D'ÉDITIONS CRITIQUES) administré par l'Université d'Ottawa et subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

BIBLIOTHÈQUE  
DU NOUVEAU MONDE

François-Xavier de Charlevoix

Journal  
d'un voyage  
fait par ordre du roi  
dans  
l'Amérique septentrionale  
II

Édition critique  
par  
PIERRE BERTHIAUME  
Université d'Ottawa

1994  
Les Presses de l'Université de Montréal  
C.P. 6128, succ. A, Montréal (Québec), Canada H3C 3J7

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada a accordé une subvention pour la publication de cet ouvrage.

---

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION  
(CANADA)

Charlevoix, Pierre-François-Xavier de, 1682-1761

Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale

(Bibliothèque du Nouveau monde)

Comprend des réf. bibliogr. et un index.

ISBN 2-7606-1613-4 (série) – ISBN 2-7606-1620-7 (v. 1) –

ISBN 2-7606-1621-5 (v. 2)

1. Amérique du Nord – Découverte et exploration françaises. 2. Charlevoix, Pierre-François-Xavier de, 1682-1761. 3. Nord-Ouest, Passage du. I. Berthiaume, Pierre. II. Titre. III. Collection.

E133.C42A4 1993

970.01'8

C94-940035-1

---

ISBN 2-7606-1621-5 (Tome II)

ISBN 2-7606-1613-4 (Tomes I et II)

Dépôt légal, 1<sup>er</sup> trimestre 1994

Bibliothèque nationale du Québec

*Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction réservés*

Les Presses de l'Université de Montréal, 1994

Août 1721.

## VINT-UNIÈME LETTRE.

*Départ de Michillimakinac. Observations sur les Courans  
des Lacs. Portrait des Sauvages du Canada. Leurs  
bonnes & leurs mauvaises qualités.*

5

Du Lac de Michigan, ce trente-unième de Juillet, 1721.

MADAME,

**J**e partis de Michillimakinac avant-hier à midi, & me  
voici dégradé<sup>1</sup> depuis hier dans une petite Isle, qui n'a point de  
nom ; un Canot, qui vient de la Riviere Saint Joseph, où je vais, 10  
ne sçauroit en sortir, non plus que nous, quoiqu'il ait le vent fa-  
vorable ; mais il le trouve, dit-il, trop bourru<sup>2</sup>, & le Lac trop  
agité, ce qui me fournit une nouvelle occasion de vous écrire.

*Observation sur les Courans des Lacs.*

Quoique j'eusse le vent contraire, lorsque je m'embarquai 15  
le vint-neuf, je ne laissai pas de faire ce jour-là huit bonnes  
lieuës ; ce qui prouve que les Courans me pousoient. J'avois  
déjà observé la même chose en entrant dans la Baye, & j'en [302]  
avois été surpris. Il n'est point douteux que cette Baye, qui est 20  
un cul-de-sac, ne se décharge dans le Lac Michigan, & que le  
Michigan, qui est aussi un cul-de-sac, ne porte ses Eaux dans le

---

2 B <Le tome sixième commence par la *Permission du R.P. Provincial* sui-  
vie de l'*Approbation* et du *Privilege du Roi*. Le titre de l'ouvrage est repris :  
*Journal d'un voyage fait par ordre du Roi, Dans l'Amérique Septentrionale. Ou l'on*  
*trouvera la Description Géographique, & l'Histoire Naturelle des Pays, que l'Auteur a*  
*parcourus, les Coûtumes, le Caractere, la Religion, les Mœurs & les Traditions des*  
*Peuples, qui les habitent. Adressé à Madame la Duchesse de Lesdiguières.*> 10 B  
Riviere S. Joseph

---

1. Voir *supra*, p. 459, n. 1.

2. L'expression n'est pas recensée dans les dictionnaires de marine, mais  
son sens paraît assez clair.

Lac Huron, d'autant plus que l'un & l'autre, je veux dire, le Michigan & la Baye, reçoivent plusieurs Rivieres, le Michigan sur-tout, qui en reçoit un très-grand nombre, dont quelques-unes ne sont guères inférieures à la Seine : mais ces grands Courans ne se font sentir qu'au milieu du Canal, & produisent sur les deux bords des remouts, ou contre-courans, dont on profite, quand on va terre à terre, comme sont obligés de faire ceux, qui voyagent en Canot d'Ecorce<sup>3</sup>.

Je fis d'abord cinq lieuës à l'Ouest, pour gagner le Lac Michigan, ensuite je tournai au Sud, & c'est la seule route<sup>4</sup>, que nous avons à faire pendant cent lieuës jusqu'à la Riviere Saint Joseph. Rien n'est plus beau, que le Pays, qui fait la séparation du Lac Michigan & du Lac Huron. Hier je fis encore trois lieuës, & un vent forcé m'obligea de m'arrêter dans cette Isle<sup>5</sup>. Je vais m'y désennuyer en achevant de vous faire connoître les Habitans Naturels de ce vaste Pays, dont j'ai déjà parcouru une bonne partie.

#### *Portrait des Sauvages.*

Les Sauvages du Canada sont communément bien faits, & d'une taille avantageuse ; il y a néanmoins quelques Nations, où il n'est point rare d'en voir d'une taille médiocre ; mais il l'est infiniment d'en rencontrer, qui soient contrefaits, ou qui ayent quelque défaut extérieur. Ils sont robustes, & d'une complexion saine<sup>6</sup>. Ils vivoient très-lontems, s'ils se ménageoient

3. « *Produis[en]t sur les bords* Si cela étoit, le contre-courant a terre porteroit toujo[urs] vers le Michigan. Ce qui est contre l'expérience. Ici c[omm]e ailleurs les courans varient selon les vents ou passés, ou presens & même a venir, ou selon d'autres causes variables elles mêmes, non continues c[omm]e la décharge du Mic[hi]g[an] & le L. Huron » (ACJ), Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 72).

4. « *C'est la seule route.* Les Voiag[eu]r[s] pretend[en]t que durant 30 L[ieues] la route est S. & O. » (*ibid.*, f. 72).

5. Peut-être Waugoshance Island, à la pointe de Cecil Bay, dans le détroit de Mackinac, car dans la lettre suivante, Charlevoix explique qu'il passe entre l'île du Castor (Beaver Island), à sa droite, et la côte.

6. La reconnaissance des qualités physiques des Amérindiens est classique chez les missionnaires : « ils sont grands, droicts, forts, bien proportionnez, agiles, rien d'effeminé ne paroist en eux », écrit Paul Lejeune, qui ajoute : « ces petits Damoiseaux qu'on voit ailleurs, ne sont que des hommes en peinture, à comparaison de nos Sauvages. J'ay quasi creu autrefois que les Images des Empereurs Romains representoient plustost l'idée des peintres, que des

un peu plus ; mais la plûpart ruinent leur tempéramment par des marches forcées, par des jeûnes outrés, par de grands excès dans le manger ; outre que pendant leur enfance ils ont souvent les pieds nus dans l'eau, sur la néige, & sur la glace. L'Eau-de-vie, que les Européens leur ont portée, pour laquelle ils ont une fureur, qui passe tout ce qu'on peut dire, & qu'ils ne boivent que pour s'enivrer, a achevé de les perdre, & n'a pas peu contribué au dépérissement de toutes ces Nations, qui se trouvent aujourd'hui réduites à moins que la vintième partie de ce qu'ils étoient, il y a cent cinquante ans. Si cela continué, on les verra disparoître entierement<sup>7</sup>.

*Leur force.*

Leurs corps ne sont point contraints au Berceau, comme [303] les nôtres, & rien n'est plus propre à les dénouer, & à leur donner cette souplesse de tous leurs membres, que nous admirons en eux, que cette liberté, & les exercices, ausquels les Enfans s'accoutument d'eux-mêmes de très bonne heure : les Meres les nourrissent lontems, & l'on en voit quelquefois, qui à six ou sept ans prennent encore la mamelle. Cela n'empêche pourtant pas, que dès la premiere année on ne leur donne toutes sortes de nourriture : enfin le grand air, auquel ils sont continuellement exposés ; les fatigues, qu'on leur fait essayer, mais peu à peu, & d'une maniere proportionnée à leur âge ; des alimens simples & naturels, tout cela forme des corps capables de faire & de souffrir des choses incroyables, mais dont l'excès, ainsi que je viens de le dire, en fait périr plusieurs avant l'âge de maturité<sup>8</sup>. On en a vû, qui avoient l'estomach enflé de quatre doigts, manger encore d'aussi bon appétit, que s'ils n'eussent fait que commencer ; quand ils se sentent trop chargés, ils fument, puis s'endorment, & à leur réveil la digestion

---

hommes qui eussent jamais esté, tant leurs testes sont grosses & puissantes, mais je voy icy sur les épaules de ces peuples les testes des Jules Cesar, de Pompée, d'Auguste, d'Othon, & des autres que j'ay veu en France, tirées sur le papier ou relevées en des medailles » (*Relation* de 1634, *JR*, vol. 6, p. 228).

7. Si Charlevoix observe les ravages causés par la consommation abusive d'alcool chez les Amérindiens pour expliquer leur dépopulation, il passe toutefois sous silence une autre cause : les maladies transmises par les Blancs, contre lesquelles les Amérindiens n'étaient pas immunisés.

8. Charlevoix reprend à son compte des observations de Lafitau, qui, toutefois, n'a pas vu des enfants de six ou sept ans téter au sein, mais seulement « de deux & quatre ans ». Voir *Mœurs*, t. 1, p. 593-602.

est faite. Quelquefois ils se contentent de se faire vomir, après quoi ils recommencent à manger<sup>9</sup>.

*Leurs vices.*

80 Dans les Pays Méridionaux ils gardent peu de mesures sur l'article des Femmes, qui de leur côté sont fort lascives. C'est de-là qu'est venuë la corruption des mœurs, qui depuis quelques années a infecté les Nations Septentrionales. Les Iroquois en particulier étoient assez chastes, avant qu'ils eussent Commerce avec les Illinois<sup>10</sup>, & d'autres Peuples voisins de la  
85 Louysiane : ils n'ont gagné à les fréquenter, que de leur être devenu semblables<sup>11</sup>. Il est vrai que la molesse & la lubricité étoient portées dans ces Quartiers-là, aux plus grands excès. On y voyoit des Hommes, qui n'avoient point de honte d'y prendre l'habillement des Femmes, & de s'assujettir à toutes les  
90 occupations propres du Sexe, d'où s'ensuivoit une corruption, qui ne se peut exprimer. On a prétendu que cet usage venoit, de je ne sçai quel principe de Religion ; mais cette Religion avoit comme bien d'autres, pris sa naissance dans la dépravation du cœur, ou si l'usage, dont nous parlons, avoit commencé  
95 par l'esprit, il a fini par la chair : ces Effeminés ne se marient point, & s'abandonnent aux plus infâmes passions ; aussi sont-ils souverainement méprisés<sup>12</sup>.

---

9. En plus de lire dans les « papiers Raudot » que les Amérindiens « mangent à S'enfler l'estomac de 4. pouces », quand ils le peuvent (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 236), Charlevoix pouvait puiser dans les *Relations* pour trouver de nombreux exemples d'excès de table, notamment dans le cas des « festins à tout manger ».

10. Bien qu'il insiste surtout sur la chasteté des Iroquois, Lafitau développe abondamment l'idée qu'ils « n'étoient pas autrefois aussi vitieux qu'ils ne le sont aujourd'hui ». Il illustre d'ailleurs son propos en soulignant le fait qu'ils divorcent aisément, ce qu'ils ne faisaient pas auparavant. Mais il n'accuse pas les Amérindiens méridionaux d'être responsables de la dégradation de leurs mœurs (*Mœurs*, t. I, p. 581-582).

11. Voir *infra*, p. 738, n. 13.

12. La présence de « quantité d'*Hermaphrodites* » parmi les Illinois et leur « malheureux penchant pour la Sodome, aussi bien que les autres Sauvages qui habitent aux environs du Fleuve de *Mississipi* » sont attestés par Lahontan (*Mémoires*, dans *Œuvres complètes*, t. I, p. 681), par Louis Hennepin (*Nouvelle Découverte*, p. 219-220), par les pères Jacques Granier, Julien Binneteau et Gabriel Marest, quoique plus pudiquement (*JR*, vol. 64, p. 166, 192, et vol. 65, p. 66, 78), enfin par Raudot (« Relation par lettres », f. 105) et par Pierre-Charles de Liette (« Mémoire de De Gannes », dans *Collections of the Illinois State Historical Library*, vol. 23, French Series, vol. 1, 1934, p. 329).

*Pourquoi le Pays ne se peuple pas.*

[304] D'autre part les Femmes, quoique fortes & robustes, sont peu fécondes. Outre les raisons, que j'en ai déjà touchées, à sçavoir, le tems qu'elles mettent à nourrir leurs Enfans, l'usage de ne point habiter avec leurs Maris tant que cela dure, & le travail excessif, qu'elles sont obligées de faire, en quelque situation qu'elles se trouvent ; cette sterilité provient encore de la coûtume établie en plusieurs endroits, qui permet aux Filles de se prostituer, avant que d'être mariées : ajoutez à cela l'extrême misere, où ces Peuples se trouvent souvent réduits, & qui leur ôte l'envie d'avoir des Enfans<sup>13</sup>.

*Avantages, qu'ils ont sur nous.*

Du reste il est certain qu'ils ont sur nous de grands avantages, & je mets pour le premier de tous, la perfection de leurs sens, soit intérieurs, soit extérieurs. Malgré la Neige, qui les éblouit, & la fumée, qui les accable pendant six mois de l'année, leur vûë ne s'affoiblit point ; ils ont l'oüye extrêmement subtil, & l'odorat si fin, qu'ils sentent le feu, lontems avant que de l'avoir pû découvrir. C'est par cette raison, qu'ils ne peuvent souffrir l'odeur du Musc, ni aucune senteur forte ; on prétend même, qu'ils ne trouvent d'odeur agréable, que celle des choses comestibles<sup>14</sup>.

13. « *Qui leur ôte l'envie.* Ce n'est pas faute d'envie si les Sauv[ages] n'ont pas beaucoup d'enfans. C'est ce qui fait leur richesse, & les met en consideration, co[mm]e il est dit q[ue]lq[ue] part ailleurs. Ce qui fait la misere ou ils sont souv[en]t reduits c'est qu'elle fait perir beaucoup d'enfans, & c'est peut être la principale cause pourquoi les nations ne multiplient point. L'usage de ne point cohabiter ou n'existe point ou souffre bien des exceptions. On voit souv[en]t deux enfans de differens ages à la mamelle de leur mere » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 72). Le constat du peu de fécondité des Amérindiennes se trouve chez Lafitau, mais son explication diffère de celle de Charlevoix : « je n'en vois point de cause qu'on puisse apporter, laquelle soit aussi generale, que l'est cette espece de sterilité, qui les borne à un assez petit nombre d'enfans » (*Mœurs*, t. I, p. 590).

14. « *Ni aucune senteur forte.* Ils supportent celle de la Bête puante dont ils font des robes ; ils aiment celle du tabac en fumée, ils sont passionnés pour la guildive dont l'odeur ne les dégoûte point. Si le Musc les entête il m'entête aussi » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 72). Source du texte de Charlevoix : la *Relation* de 1653, de Bressani (*JR*, vol. 38, p. 256-258). Presque tout ce que Charlevoix écrit au sujet des sens et des qualités physiques des Amérindiens est une traduction libre de la *Relation* de 1653. La répulsion des Amérindiens à l'endroit de l'odeur du musc est aussi signalée dans la *Relation* de 1657-1658 (*JR*, vol. 44, p. 276-278).

120 Leur imagination tient du prodige, il leur suffit d'avoir été  
 une seule fois dans un Lieu, pour en avoir une idée juste, qui  
 ne s'efface jamais. Quelque vaste & peu battuë, que soit une  
 Forêt, ils la traversent, sans s'égarer, dès qu'ils se sont bien  
 125 orientés. Les Habitans de l'Acadie, & des environs du Golphe  
 de Saint Laurent, se sont souvent embarqués dans leurs Canots  
 d'écorce, pour passer à la Terre de Labrador, & chercher les  
 Eskimaux, avec qui ils étoient en Guerre : ils faisoient trente &  
 quarante lieuës en pleine Mer sans Boussole, & alloient abor-  
 130 der précisément à l'endroit, où ils avoient projeté de prendre  
 terre. Dans les tems les plus nébuleux, ils suivront plusieurs  
 jours le Soleil, sans se tromper : le Cadran le plus juste, ne nous  
 instruit pas mieux de la marche de ce bel Astre, qu'ils ne le  
 peuvent faire par la seule inspection du Ciel ; aussi quoiqu'on  
 puisse faire pour les désorienter, il est bien rare qu'on vienne  
 135 à bout de leur faire perdre leur route. Ils naissent avec ce  
 talent, ce n'est point le fruit de leurs Observations, ni d'un  
 grand usage ; les Enfans, qui ne sont point encore sortis de leur  
 Village, marchent aussi sûrement que ceux, qui ont le plus  
 parcouru de Pays<sup>15</sup>.

140 *Leur éloquence.*

[305] La beauté de leur imagination en égale la vivacité, &  
 cela paroît dans tous leurs discours. Ils ont la repartie prompte,  
 & leurs Harangues sont remplies de traits lumineux, qui au-  
 roient été applaudies dans les Assemblées Publiques de Rome  
 & d'Athenes. Leur éloquence a cette force, ce naturel, ce pathé-  
 145 tique, que l'art ne donne point, que les Grecs admiroient dans  
 les Barbares ; & quoiqu'elle ne paroisse point soutenuë par l'ac-

---

15. « *Leur imagination ... grandem[en]t exagerée. Je puis certifier que j'en ai vû s'égarer dans le bois m'en appercevant sur le rhumb de vent que m'avoit donné mon guide & n'osant le redresser crainte de m'égarer moi meme [mot illisible], Sur l'eau soit dans la poudrerie en hiver soit en course l'été ils ne sont en verité que plus pilotes que nous* » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 72). Origine des observations de Charlevoix : la *Relation* de 1653, de Bressani (JR, vol. 38, p. 258-260). Lafitau, qui s'inspire peut-être lui aussi de cette *Relation*, soutient que les Amérindiens savent « naturellement » s'orienter (*Mœurs*, t. II, p. 224-225). Sur les Esquimaux et les nations amérindiennes du nord-est, voir *supra*, p. 411-414 et 422-424.

tion, qu'ils ne gesticulent point, qu'ils n'élevent point la voix, on sent qu'ils sont pénétrés de ce qu'ils disent, & ils persuadent<sup>16</sup>.

*Leur mémoire, leur pénétration, leur jugement.*

150

Il seroit surprenant qu'avec une si belle imagination, ils n'eussent point la mémoire excellente. Ils sont dépourvûs de tous les secours, que nous avons inventés pour soulager la nôtre, ou pour y suppléer : cependant on ne peut dire de combien de choses, avec quel détail de circonstances, & avec  
155  
combien d'ordre ils traitent dans leurs Conseils. En quelques occasions néanmoins ils se servent de petits bâtons, pour se rappeler les articles, qu'ils doivent discuter, & ils s'en forment une maniere de mémoire locale si sûre, qu'ils parleront quatre  
160  
ou cinq heures de suite, étaleront vint présens, dont chacun demande un Discours entier, sans rien oublier, & même sans hésiter. Leur narration est nette & précise, & quoiqu'ils usent beaucoup d'Allégories, & d'autres figures, elle est vive, & a tous les agrémens, que comporte leur Langue<sup>17</sup>.

Ils ont le jugement droit & solide, & vont d'abord au but, sans s'arrêter, sans s'écarter, & sans prendre le change. Ils conçoivent aisément tout ce qui est à leur portée, mais pour les  
165  
mettre en état de réussir dans les Arts, dont ils se sont passés jusqu'à présent, comme ils n'en ont pas la moindre idée, il faudroit travailler lontems ; d'autant plus qu'ils méprisent souverainement tout ce qui ne leur est pas nécessaire, c'est-à-dire, ce dont nous faisons le plus de cas. Ce ne seroit pas non plus une  
170  
petite affaire, que de les rendre capables de contrainte & d'application aux choses purement spirituelles, ou qu'ils regarderoient comme inutiles. Pour ce qui est de celles, qui les intéressent, ils ne négligent & ne précipitent rien ; & autant qu'ils  
175  
font paroître de flegme, avant que d'avoir pris leur parti, autant témoignent-ils de vivacité & d'ardeur, lorsqu'il faut exécuter, cela se remarque surtout dans les Hurons [306] & les

---

16. Source du texte : la *Relation* de 1653, de Bressani (*JR*, vol. 38, p. 260-262).

17. Source du texte : la *Relation* de 1653, de Bressani (*JR*, vol. 38, p. 260). Constat analogue chez Raudot, qui signale que les Iroquois « ont de l'Esprit et la mémoire très bonne » (« *Relation par lettres* », f. 138).

180 Iroquois. Non seulement ils ont la repartie prompte, mais  
 encore ingénieuse. Un Outaouais, nommé *Jean le Blanc*, mau-  
 vais Chrétien & grand Yvrogne, interrogé par le Comte de  
 Frontenac, de quoi il pensoit qu'étoit composée l'Eau de vie,  
 dont il étoit si friand, dit, que c'étoit un extrait de langues & de  
 185 cœurs : car, ajouta-t-il, quand j'en ai bû, je ne crains rien, & je  
 parle à merveille<sup>18</sup>.

*Leur grandeur d'ame.*

La plupart ont véritablement une noblesse, & une égalité  
 d'ame, à laquelle nous parvenons rarement avec tous les se-  
 190 cours, que nous pouvons tirer de la Philosophie, & de la  
 Religion. Toujours maîtres d'eux-mêmes, dans les disgraces  
 les plus subites, on n'apperçoit pas même sur leur visage la  
 moindre altération. Un Prisonnier, qui sçait à quoi se termi-  
 nera sa captivité, ou, ce qui est peut-être encore plus surpre-  
 195 nant, qui est encore dans l'incertitude de son sort, n'en perd  
 pas un quart d'heure de sommeil ; les premiers mouvemens  
 mêmes ne les trouvent jamais en défaut. Un Capitaine Huron  
 fut un jour insulté & frappé par un jeune Homme, ceux qui  
 étoient présens, vouloient sur le champ punir cette audace :  
 200 « Laissez-le, reprit le Capitaine, n'avez-vous pas senti la Terre  
 trembler, il est suffisamment averti de sa sottise »<sup>19</sup>.

*Leur constance dans les douleurs.*

Leur constance dans les douleurs est au-dessus de toute  
 expression. Une jeune Femme sera une journée entiere en tra-  
 205 vail d'Enfant, sans jeter un cri ; si elle faisoit paroître la  
 moindre foiblesse, on la jugeroit indigne d'être Mere, par la

---

18. L'anecdote est tirée de la *Relation* de 1653, de Bressani (*JR*, vol. 38, p. 262). Selon Peter N. Moogk, elle serait inventée. Mais elle repose peut-être sur la réputation de Jean Le Blanc (ou Le Bland), un Outaouais du nom de Outoutagan (ou Outoutaga, Outoutagon, Outtoutagan), qui passait pour avoir la langue déliée (voir P. N. Moogk, *DBC*, t. II, p. 527-529). Dans l'*Histoire et Description générale*, Charlevoix explique qu'on « l'appelloit ainsi parce que sa Mere étoit aussi blanche qu'une Française » (t. II, p. 275, n. « a »).

19. L'anecdote est tirée de la *Relation* de 1653, de Bressani (*JR*, vol. 38, p. 266). Paul Lejeune rapporte un fait semblable dans sa *Relation* de 1639 (*JR*, vol. 16, p. 208-212).

raison qu'elle ne pourroit, dit-on, enfanter que des lâches<sup>20</sup>. Rien n'est plus ordinaire, que de voir des Personnes de tout âge, & de tout sexe, souffrir pendant plusieurs heures, & quelquefois pendant plusieurs jours de suite, tout ce que le feu a de plus cuisant, & tout ce que la plus industrieuse fureur peut inventer pour le rendre plus sensible, sans qu'il leur échappe un soupir ; ils ne sont même le plus souvent occupés pendant leur supplice, qu'à irriter leurs Bourreaux par les plus sanglans reproches<sup>21</sup>.

Un Outagami, que des Illinois brûloient avec la dernière barbarie, ayant aperçu un François parmi les Spectateurs, le pria de vouloir bien aider ses Ennemis à le tourmenter ; & celui-ci lui ayant demandé pourquoi il lui faisoit cette priere : « C'est, répondit-il, que j'aurois la consolation de mourir par la main d'un Homme. Mon plus grand regret, ajouta-t-il, [307] c'est de n'avoir jamais tué un Homme. Mais, reprit un Illinois : Tu as tué un tel & un tel. Pour des Illinois, répliqua le Patient, j'en ai assez tué, mais ce ne sont pas des Hommes »<sup>22</sup>.

Ce que j'ai remarqué ailleurs, Madame, pour diminuer la surprise, qu'une telle insensibilité pourroit causer, n'empêche point qu'on ne doive y reconnoître un grand courage. Il faut toujours, pour élever l'ame au-dessus du sentiment à ce point là, un effort, dont les Ames communes ne sont point capables. Les Sauvages s'y exercent toute leur vie, & y accoutument leurs Enfans dès l'âge le plus tendre. On a vû de petits Garçons & de jeunes Filles se lier les uns aux autres par un bras, & mettre entre les deux un Charbon allumé, pour voir qui le secoueroit le premier<sup>23</sup>. Enfin il faut encore convenir, que selon la remarque de Ciceron, l'habitude au travail, donne de la facilité à

---

20. Lafitau : « [...] dans nôtre Mission, quelqu'une ayant un peu trop marqué sa sensibilité, il y a quelques années, une personne entendit les anciennes raisonner sur ce phenomene, & conclure avec beaucoup de gravité, qu'il ne falloit plus qu'elle eut d'enfans, parce qu'elle ne pouvoit mettre au monde que des lâches » (*Mœurs*, t. I, p. 592).

21. Encore ici, Charlevoix propose une traduction libre du texte du père Bressani (*Relation* de 1653, *JR*, vol. 38, p. 258).

22. La source de l'anecdote, qui peut être orale, ne nous est pas connue.

23. Anecdote empruntée à Bressani : voir *Relation* de 1653, *JR*, vol. 38, p. 258.

supporter la douleur<sup>24</sup>. Or il n'est peut-être point d'Hommes au Monde, qui fatiguent plus que les Sauvages, soit dans leurs Chasses, soit dans leurs Voyages. Enfin ce qui prouve que cette espece d'insensibilité est dans ces Barbares l'effet d'un véritable courage, c'est que tous ne l'ont pas.

*Leur valeur.*

Il n'est point étonnant qu'avec cette fermeté d'ame, & des sentimens si élevés, les Sauvages soient intrépides dans le danger, & d'une valeur à toute épreuve. Il est vrai néanmoins que dans leurs Guerres, ils s'exposent le moins qu'ils peuvent, parce qu'ils ont mis leur gloire à n'acheter jamais bien cherement la Victoire, & que leurs Nations étant peu nombreuses, ils ont pour maxime de ne point s'affoiblir : mais quand il faut se battre, ils le font en Lions, & la vûë de leur sang, ne fait qu'augmenter leur force & leur courage. Ils se sont trouvés plusieurs fois dans l'action avec nos Braves, qui leur ont vû faire des choses presque incroyables<sup>25</sup>.

Un Missionnaire ayant accompagné des Abénaquis dans une Expédition contre la Nouvelle Angleterre, & sçachant qu'un grand Parti d'Anglois les poursuivoit dans leur retraite, fit tout ce qu'il put pour les engager à faire diligence : il n'y gagna rien ; toute la réponse, qu'il en reçut, fut qu'ils ne craignoient point ces gens-là. Les Anglois parurent enfin, & ils étoient pour le moins vint contre un. Les Sauvages, sans [308] s'étonner, mirent d'abord leur Pere en sûreté, puis allerent attendre de pied ferme l'Ennemi dans une campagne, où il n'y avoit que des souches d'Arbres. Le combat dura presque tout le jour ; les Abénaquis ne perdirent pas un Homme, & mirent en

---

24. Note de l'auteur : *Consuetudo enim laborum perpersionem dolorum efficit faciliorem*. 2. *Tusc. 15*. La citation est tirée des *Tusculanes, liber secundus*, XV, 35. Traduction de Jules Humbert : « Car l'accoutumance à l'effort facilite la résistance à la douleur » (Cicéron, *Œuvres philosophiques*, Paris, Les Belles Lettres, 1931, p. 96-97).

25. Ce sont là des remarques que tous les relationnaires pourraient endosser : le courage des Amérindiens au combat ainsi que leur volonté d'acheter le moins chèrement la victoire, pour reprendre l'expression de Charlevoix, constituent des traits dominants de leur caractère : « pour eux », écrit Raudot, « ils font la guerre pour tuer et point du tout pour estre tués » (« Relation par lettres », f. 65).

fuite les Anglois, après avoir couvert de Morts le champ de bataille. C'est du Missionnaire même<sup>26</sup>, que je tiens ce fait.

265

*Les égards, qu'ils ont les uns pour les autres.*

Mais ce qui surprend infiniment dans des Hommes, dont tout l'extérieur n'annonce rien que de barbare, c'est de les voir se traiter entr'eux avec une douceur & des égards, qu'on ne trouve point parmi le Peuple dans les Nations les plus civilisées. Cela vient sans doute en partie de ce que *le mien & le tien*, ces paroles froides, comme les appelle SAINT CHRYSOSTOME, mais qui en éteignant dans nos cœurs le feu de la charité, y allument celui de la convoitise, ne sont point encore connus de ces Sauvages<sup>27</sup>. On n'est pas moins charmé de cette gravité naturelle & sans faste, qui regne dans toutes leurs manières, dans toutes leurs actions, & jusques dans la plupart de leurs divertissemens ; ni de cette honnêteté & de ces déférences, qu'ils font paroître avec leurs égaux, ni de ce respect des Jeunes Gens

270

275

---

26. Note de l'auteur : *Le Père VINCENT BIGOT*. Vincent Bigot est né à Bourges en 1649 ; il entre au noviciat de Paris le 2 septembre 1664 ; arrivé au Canada en 1680, il travaille à la mission algonquine de Sillery (1681-1682), puis à celle des Iroquois de la Prairie de la Magdeleine (1682-1683) ; il est supérieur de Sillery (1683-1690), puis remplace son frère, Jacques Bigot, au saut de la rivière Chaudière ; en 1694, il fonde une mission pour les Abénaquis à Pentagouet (Acadie), qu'il déplace à Nourakamig, sur la rivière Androsioggin, en 1698 ; il rejoint son frère Jacques à la mission de Saint-François en 1701 ; il est supérieur des missions du Canada, de 1704 à 1710 ; de retour en France (1713), il occupe le poste de procureur des missions canadiennes jusqu'à sa mort, le 7 septembre 1720 (voir T. Charland, *DBC*, t. II, p. 67). Charlevoix a pu rencontrer le père Bigot au cours de son séjour à Québec, entre 1705 et 1709, alors que le missionnaire était supérieur des missions jésuites au Canada. Il est aussi possible qu'il l'ait interrogé alors que tous les deux résidaient en France. Sur les Abénaquis, voir *supra*, p. 425, n. 48.

27. « *Le tien & le mien*. Sont aussi connus du Sauv[age] que du Grec, & a la violence près y font les mêmes effets. De juremens nos sauv[ages] n'en ont point, des injures dans la dispute ils en ont abondamm[en]t & savent s'en servir, avec plus de sang froid cepend[an]t que les françois » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 72). Charlevoix, qui a hésité sur la paternité de l'expression, comme en témoigne son *errata* à la fin de l'édition in-4<sup>o</sup>, traduit librement une phrase de Jean Chrysostome, évêque de Constantinople, mort en 407 : « *meum & non meum : quae cum diligentius considero, verba tantum inania esse video* » (*De Virginitate Liber*, Anvers, Plantin, 1565, p. 199). Traduction : « mais que signifient ces mots : *le mien et le tien* ? Véritablement, lorsque j'en pèse le sens, je n'y trouve que néant et vanité » (*Traité de la virginité*, dans *Œuvres complètes*, Arras, Sueur-Charruey, 1887, t. II, p. 163). En rappelant que l'expression a déjà été utilisée par Jean Chrysostome, Charlevoix lui enlève le poids « philosophique » dont l'avait lestée Lahontan dans ses *Dialogues*.

280 pour les Personnes âgées, ni enfin de ne les voir jamais se quer-  
 reller entr'eux avec ces paroles indécentes, & ces juremens si  
 communs parmi nous. Toutes preuves d'un esprit bien fait, &  
 qui scait se posséder.

285 J'ai dit qu'un de leurs principes, & celui, dont ils sont le  
 plus jaloux, est qu'un Homme ne doit rien à un autre ; mais de  
 cette mauvaise maxime ils en tirent une bonne conséquence, à  
 sçavoir, qu'il ne faut jamais faire tort à personne, quand on  
 n'en a reçu aucune offense<sup>28</sup>. Il ne manque à leur bonheur que  
 290 d'en user de Nation à Nation, comme ils font presque toujours  
 de Particulier à Particulier, de n'attaquer jamais des Peuples,  
 dont ils n'ont aucun sujet de se plaindre, & de ne pas pousser  
 la vengeance si loin.

*Leur fierté & leurs autres défauts.*

295 D'ailleurs il faut convenir que ce qu'on admire le plus dans  
 les Sauvages, n'est pas toujours vertu pure ; que le tempéram-  
 ment & la vanité y ont beaucoup de part, & que leurs plus belles  
 qualités sont obscurcies par de grands vices. Ces Hommes, qui  
 nous paroissent si méprisables au premier abord, sont les plus  
 méprisans de tous les Mortels, & qui [309] s'estiment davantage.  
 300 Les plus superbes de tous étoient les Hurons, avant que les suc-  
 cès eussent enflé le cœur des Iroquois, & eussent enté en eux  
 une hauteur, que rien n'a encore pu rabattre, sur une grossie-  
 reté féroce, qui faisoit auparavant leur caractere distinctif<sup>29</sup>.

305 D'un autre côté ces Peuples si fiers & si jaloux de leur li-  
 berté, sont au-delà de ce qu'on peut imaginer, esclaves du res-  
 pect humain. On les accuse aussi d'être légers & inconstans,

---

28. Si les missionnaires s'accordent pour signaler que les Amérindiens n'ont guère de civilité, ils notent cependant qu'ils possèdent au plus haut degré le respect d'autrui et de sa liberté (voir P. Lejeune, *Relation* de 1634, *JR*, vol. 6, p. 234). Quant à la violence, le père Vimont observe que les Amérindiens ont en « horreur » la violence faite à quelqu'un pour le forcer à faire quelque chose et que cette pratique est « plus éloignée de leur façon de faire, que le Ciel n'est éloigné de la terre » (*Relation* de 1642, *JR*, vol. 22, p. 82). Voir aussi les propos du père Lalemant sur le sujet (lettre, datée de 1645, *JR*, vol. 28, p. 48-50).

29. Charlevoix reprend un thème développé par Perrot (*Mémoire*, p. 150-151) et par nombre de relationnaires : voir lettre de Pierre Biard au père Christophe Baltazar, du 10 juin 1611, *JR*, vol. 1, p. 172 ; Charles Lalemant, lettre au père Jérôme Lalemant, 1627, *JR*, vol. 4, p. 198 ; J. Lalemant, *Relation* de 1640, *JR*, vol. 19, p. 182 ; Chrestien Leclercq, *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 76-85.

mais c'est plutôt par esprit d'indépendance, que par caractère, comme je l'ai remarqué des Canadiens. Ils sont ombrageux & soupçonneux, surtout à notre égard ; traîtres, quand il y va de leur intérêt ; dissimulés, & vindicatifs à l'excès : le tems ne ralentit point en eux le désir de se venger ; c'est le plus cher héritage, qu'ils laissent à leurs Enfants, & il se transmet de génération en génération, jusqu'à ce qu'on ait trouvé l'occasion de l'exécuter<sup>30</sup>. 310

*Des qualités du cœur.* 315

Quant à ce qu'on appelle plus particulièrement les qualités du cœur, les Sauvages ne s'en piquent pas, ou pour mieux dire, elles ne sont point en eux des vertus : il semble même qu'ils ne les scavent pas envisager sous ce point de vûë ; amitié, compassion, reconnoissance, attache, ils ont quelque chose de tout cela, mais ce n'est point dans le cœur, & c'est moins en eux l'effet d'un bon naturel, que de la réflexion, ou de l'instinct. Le soin, qu'ils prennent des Orphelins, des Veuves, & des Infirmes ; l'hospitalité, qu'ils exercent d'une manière si admirable, ne sont pour eux qu'une suite de la persuasion, où ils sont, que tout doit être commun entre les Hommes. Les Peres & les Meres ont pour leurs Enfants une tendresse, qui va jusqu'à la foiblesse, mais qui ne les porte point à les rendre vertueux, & qui paroît purement animale. Les Enfants de leur côté n'ont aucun retour de naturel pour leurs Parens, & les traitent même quelquefois avec indignité, principalement leurs Peres. On m'en a raconté des exemples, qui font horreur, & qu'on ne peut rapporter : mais en voici un, qui a été public<sup>31</sup>. 320  
325  
330

---

30. Selon Perrot, « la vengeance des sauvages a plustost pour principe l'ambition que le courage », car, ajoute-t-il, les « bravoures extraordinaires » accomplies par les Amérindiens pour se venger, « ne sont soustenües que d'une vaine gloire, ou d'une passion de s'attirer des louanges pendant la vie ou après la mort » (*Mémoire*, p. 76-77).

31. Même si Charlevoix disqualifie les qualités des Amérindiens parce qu'elles ne se fondent pas sur les principes de vertu chrétienne, ce qui est logique chez un croyant, il n'en demeure pas moins qu'il souligne un des traits qui ont le plus frappé les Européens : l'hospitalité des Amérindiens entre eux et à l'endroit des étrangers : voir Jean de Brébeuf, *Relation de ce qui s'est passé aux Hurons en l'année 1635*, JR, vol. 8, p. 126-130 ; Paul Lejeune, *Relation de 1641-1642*, JR, vol. 21, p. 88 ; Paul Ragueneau, *Relation de 1649-1650*, JR, vol. 35, p. 206-208. Il est vrai que chez les Amérindiens, « ce n'était pas tant le fait de posséder que celui de donner qui leur conférait du prestige » (B. G. Trigger, *les Indiens de l'âge héroïque de la Nouvelle France*, p. 7. Voir aussi *The Children of Aataentsic*, t. 1, p. 50).

*Exemple du peu de naturel des Enfans pour leurs Parens.*

335 Un Iroquois, qui a lontems servi dans nos Troupes contre  
 sa propre Nation, & même en qualité d'Officier, rencontra son  
 Pere dans un combat, & l'alloit percer, lorsqu'il le reconnut. Il  
 s'arrêta, & lui dit : « Tu m'as donné une fois la vie, je te la  
 340 donne aujourd'hui, mais ne te retrouves pas une au<sup>[310]</sup>tre fois  
 sous ma main, car je suis quitte de ce que je te devois »<sup>32</sup>. Rien  
 ne prouve mieux la nécessité de l'éducation, & que la nature  
 seule ne nous instruit pas suffisamment de nos plus essentiels  
 devoirs. Et ce qui forme, si je ne me trompe, une démonstra-  
 tion encore plus sensible en faveur de la Religion Chrétienne,  
 345 c'est qu'elle a produit dans le cœur de ces Barbares à tous ces  
 égards un changement, qui tient du miracle.

*Sociétés particulieres entre les Sauvages.*

Mais si les Sauvages ne sçavent pas goûter les douceurs de  
 l'amitié, ils en ont au moins reconnu l'utilité. Chacun parmi  
 350 eux a un Ami à peu près de son âge, auquel il s'attache, & qui  
 s'attache à lui par des liens indissolubles. Deux Hommes ainsi  
 unis pour leur intérêt commun, doivent tout faire & tout ris-  
 quer pour s'entr'aider & se secourir mutuellement : la mort  
 même, à ce qu'ils croient, ne les sépare que pour un tems : ils  
 355 comptent bien de se rejoindre dans l'autre Monde pour ne se  
 plus quitter, persuadés qu'ils y auront encore besoin l'un de  
 l'autre.

J'ai sur cela oui raconter qu'un Sauvage Chrétien, mais qui  
 ne se conduisoit pas selon les maximes de l'Evangile, étant men-  
 360 acé de l'Enfer par un Jésuite, demanda à ce Missionnaire, s'il  
 croyoit que son Ami décédé depuis peu fût allé dans ce lieu de  
 supplices : le Pere lui répondit qu'il avoit lieu de juger que  
 Dieu lui avoit fait miséricorde : *je n'y veux donc pas aller non plus*,  
 reprit le Sauvage, & ce motif l'engagea à faire tout ce qu'on  
 365 souhaitoit ; c'est-à-dire, qu'il auroit été aussi volontiers en Enfer,  
 qu'en Paradis, s'il avoit cru y retrouver son Camarade ; mais  
 Dieu se sert de tout pour le salut de ses Elus. On ajoûte que ces

---

32. Plus bas, Charlevoix identifie l'homme : il s'agit de La Plaque (voir *infra*, p. 649, n. 36). L'anecdote est tirée de l'*Histoire de l'Amérique Septentrionale*, de Bacqueville de La Potherie (t. 1, p. 322).

Amis, quand ils se trouvent éloignés les uns des autres, s'invoquent réciproquement dans les perils, où ils se rencontrent ; ce qu'il faut sans doute entendre de leurs Génies tutélaires. Les présens sont les nœuds de ces associations, l'intérêt & le besoin les fortifient ; c'est un secours, sur lequel on peut presque toujours compter. Quelques-uns prétendent qu'ils s'y glisse du désordre ; mais j'ai sujet de croire qu'au moins cela n'est pas général<sup>33</sup>.

370

375

*De la Couleur des Sauvages.*

La couleur des Sauvages ne fait point, comme plusieurs se sont persuadés, une troisième espèce entre les Blancs & les Noirs. Ils sont fort basanés, & d'un rouge sale & obscur, ce qui est plus sensible dans la Floride, dont la Louysiane fait partie : mais cela ne leur est point naturel. Les fréquentes fri[311]xions<sup>34</sup>, dont ils usent, leur donne ce rouge, & il est étonnant qu'ils ne soient pas encore plus noirs, étant continuellement exposés à la fumée en Hyver, aux plus grandes ardeurs du Soleil en Eté, & dans toutes les Saisons à toutes les intempéries de l'Air<sup>35</sup>.

380

385

*Pourquoi ils n'ont point de poils.*

Il est moins aisé de rendre raison de ce qu'à la réserve des Cheveux, que tous ont fort noirs ; des cils & des sourcils, que quelques-uns même s'arrachent, ils n'ont pas un poil sur tout le corps ; & presque tous les Américains sont dans le même cas. Ce qui étonne le plus, c'est que leurs Enfans naissent avec un poil rare, & assez long par tout le corps, mais qui disparoît au bout de huit jours. On voit aussi dans les Vieillards quelques poils au menton, comme il arrive parmi nous aux Femmes d'un certain âge ; j'ai vû attribuer cette singularité au continuel

390

395

33. Abstraction faite de l'anecdote qu'il aurait « oui raconter », Charlevoix s'inspire de Lafitau : voir *Mœurs*, t. I, p. 476 et 608-610.

34. Voir Note sur l'établissement du texte, p. 71.

35. Affirmation semblable chez le père Julien Perrault, qui note au sujet des Amérindiens du cap Breton : « leur charnure est blanche naturellement, comme en font foy les petits enfans ; mais le hasle du Soleil, & les frictions d'huile de Loup marin, & de graisse d'Orignac, les rend fort bazanez, à mesure qu'ils croissent » (*Relation de quelques particularitez, du lieu & des Habitans de l'Isle du Cap Breton*, JR, vol. 8, p. 158). Voir aussi les propos du père Richard dans la *Relation* de 1661-1662 (JR, vol. 47, p. 240).

usage qu'ont les Américains de fumer, & qui est commun aux deux Sexes : il paroît plus naturel à d'autres de dire, que cela vient de la qualité de leur sang, qui étant plus pur, à cause de la simplicité de leurs alimens, produit moins de ces superfluités, dont le nôtre, plus grossier, fournit une si grande abondance ; ou qui ayant moins de sels, est moins propre à ces sortes de productions. Il n'est pas douteux au moins, que c'est cette simplicité des alimens, qui rend les Sauvages si légers à la Course. J'ai vû un Insulaire, voisin du Japon, qui n'ayant jamais mangé de pain, m'assûra qu'il faisoit sans peine à pied ordinairement trente lieuës par jour ; mais qui ayant commencé d'en user, n'avoit plus la même facilité.

Ce qui est certain, c'est que nos Sauvages trouvent une très-grande beauté, à n'avoir point de poil ailleurs qu'à la Tête, que si quelquefois il leur en vient quelqu'un au menton, ils l'arrachent d'abord : que les Européens, quand ils les virent pour la première fois, leur parurent hideux avec leurs longues Barbes, comme on les portoit alors ; qu'ils ne trouvent point belle notre couleur blanche, & que la chair des François & des Anglois, quand ils en ont voulu manger, leur a paru de mauvais goût, parce qu'elle étoit salée. Ainsi, Madame, l'idée, qu'on se formoit autrefois en Europe des Sauvages, qu'on y représentoit comme des Hommes tout velus, non-seulement ne leur convient en aucune manière, mais est précisément celle, qu'ils ont d'abord eüe de nous, parce [312] qu'ils crurent que nous avions tous le corps, comme le menton & l'estomach<sup>36</sup>.

---

421 B l'estomach. // J'ai l'honneur d'être, &c.

36. Il est vrai que les Amérindiens voyaient dans le port de la barbe « une grande difformité » (Paul Lejeune, *Relation* de 1637, *JR*, vol. 11, p. 208). Comme le constate l'auteur anonyme de la *Relation* de 1657-1658, « on tient que la barbe donne de la grace, & de l'ornement à l'homme. Cette opinion n'est pas receuë par tout. La barbe est la plus grande difformité que puisse avoir un visage, en ce nouveau monde. Les peuples de ces contrées, appellent les Europeens barbus, par grosse injure. [...] Ils ont si peur de cette difformité, que si quelque poil veut naistre de leur menton, ils l'arrachent aussi-tost, pour se delivrer de nostre beauté, & de leur laideur » (*JR*, vol. 44, p. 286).

## VINT-DEUXIÈME LETTRE.

*Voyage à la Riviere de Saint Joseph. Observation sur les Rivières,  
qui se jettent dans le Lac Michigan, du côté de l'Est.*

*De celle du P. Marquette, & de l'origine de ce nom. Des  
Jeux des Sauvages. Quelques traits du Caractere de ces Peuples.* 5

De la Riviere de Saint Joseph, ce seizième d'Août 1721.

MADAME,

**I**l y eut hier huit jours, que j'arrivai dans ce Poste, où nous avons une Mission ; & où il y a un Commandant avec une petite Garnison. La Maison du Commandant, qui est très-peu de chose, s'appelle le Fort<sup>1</sup>, parce qu'elle est environnée d'une assez mauvaise Palissade, & c'est à peu près le même partout, à l'exception des Forts de Chambly & de Catarocouy, qui sont de véritables Forteresses. Il y a néanmoins dans tous quelques petits Canons, ou des Pierriers, qui dans un besoin suffisent pour empêcher un coup de main, & pour tenir les Sauvages en respect. 10 15

*Danger de la Navigation du Lac Michigan.*

Nous avons ici deux Villages de Sauvages, l'un de *Miamis*, & l'autre de *Pouteouatamis*, les uns & les autres sont la plupart Chrétiens, mais ils ont été lontems sans Pasteurs, & le Missionnaire, qu'on leur a envoyé depuis peu, n'aura pas peu à faire, 20

---

2 B de S. Joseph      6 B ce 16. Août 1721

---

1. « La maison du Command[an]t s'appelle le Fort. Pardonnés moi c'est l'assemblage de l'Egl[ise] & de toutes les maisons [mot illisible] entourées d'une palissade & flanqués de bastions tels quels qui s'appelle le Fort » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 72). Un musée, Fort Saint Joseph Historical Museum, rappelle l'existence du poste français, près de Niles (Michigan). Le fortin ne paraît pas avoir porté d'autre nom que celui du lieu où il était érigé, du moins avant 1755, alors que le nom « Fort St Joseph » apparaît sur des cartes françaises et anglaises (voir J. L. Peyser, *Letters from New France*, p. 71-81 et carte, p. 110).

pour les remettre dans l'exercice de leur Religion<sup>2</sup>. La Riviere de Saint Joseph vient du Sud-Est se décharger dans le fond du Lac Michigan, dont il faut ranger toute la Côte Orientale, qui a cent lieuës de long, avant que d'entrer dans cette Riviere<sup>3</sup>. On la remonte ensuite vingt lieuës pour gagner le Fort, cette Navigation demande de grandes précautions, parce que, quand le vent vient du large, c'est-à-dire, de l'Ouest, les lames y sont de toutes la longueur du Lac ; or les Vents d'Ouest y sont fort fréquens. Il y a bien de [313] l'apparence aussi que la quantité de Rivières, qui se déchargent dans le Lac, sur la Côte Orientale, contribuent par le choc de leurs courans avec les vagues, à rendre la Navigation plus périlleuse : ce qui est certain, c'est qu'il est peu d'endroits dans le Canada ; où il se soit fait plus de Naufrages. Mais je reprends mon Journal, où je l'ai interrompu.

*Observations sur les Rivières, qu'on rencontre sur cette Route.*

Le premier jour d'Août, après avoir traversé à la Voile une Baye, qui a trente lieuës de profondeur, je laissai à droite les Isles du Castor, qui me parurent fort bien boisées ; & quelques lieuës plus loin sur la gauche, j'apperçus sur une éminence de Sable une espece de Buisson, lequel, quand on est par son travers, a la figure d'un Animal couché : les François l'ont nommé, l'Ours qui dort ; & les Sauvages, l'Ours couché<sup>4</sup> : Je fis

---

2. Les jésuites fondent la mission de Saint-Joseph pour les Miamis vers 1685. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les missions de la baie des Puants, de la rivière Saint-Joseph et du Détroit dépendent de Michillimakinac. C'est là que réside le supérieur des missionnaires qui desservent les trois paroisses situées près des Grands Lacs. Au moment du passage de Charlevoix dans la région, le supérieur des missions de l'Ouest est le père Jean-Baptiste Chardon, que Charlevoix a rencontré à la baie des Puants. Le père Jean-Baptiste de Saint-Pé (voir *infra*, p. 768, n. 55), qui avait prononcé ses derniers vœux entre les mains de Joseph-Jacques Marest à Michillimakinac, le 2 février 1721, se rendit à la mission de Saint-Joseph en octobre suivant. Peut-être Charlevoix fait-il allusion à ce missionnaire, puisqu'il signale au futur les difficultés qui l'attendent à la rivière Saint-Joseph (voir L. Campeau, *DBC*, t. III, p. 626-627 ; C. de Rochemonteix, *les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. I, p. 65-71, et t. II, p. 51-53).

3. La rivière Saint-Joseph, Saint Joseph River en anglais, se jette dans le lac Michigan à Saint Joseph (Michigan).

4. « 30. L[ieuës] de profond[eu]r M Bellin n'en veut que 3. il se trompe : trente aussi c'est trop ; dans le vrai elle en a 12 ou 15. » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 72). Le critique fait allusion à une des « remarques » de Nicolas Bellin en tête du troisième volume de l'*Histoire et description générale* :

vint lieuës ce jour-là, & je campai dans une petite Isle, qui est par les quarante-quatre degrés, trente minutes de Latitude-Nord ; c'est à peu près la hauteur de Montreal<sup>5</sup>. Depuis l'entrée du Lac Michigan jusqu'à cette Isle, la Côte est fort sablonneuse, mais pour peu qu'on avance dans les Terres, le Pays paroît fort bon, du moins à en juger par les magnifiques Forêts, dont il est couvert. Il est d'ailleurs très-bien arrosé, car nous ne faisons pas une lieuë, sans découvrir, ou quelque gros Ruisseau, ou quelque jolie Riviere, & plus on avance au Sud, plus les Rivieres sont grandes, aussi viennent-elles de plus loin, la Presqu'Isle, qui sépare le Lac Michigan du Lac Huron, s'élargissant à mesure qu'on avance au Midi. La plûpart néanmoins de ces Rivieres sont assez peu larges, & ont peu de profondeur à leur embouchure : ce qu'elles ont de singulier, c'est qu'on y trouve presque d'abord des Lacs de deux, de trois, ou de quatre lieuës de circuit ; cela vient sans doute de la quantité de Sables, qu'elles charient ; ces Sables étant repoussés par les vagues du Lac, qui viennent presque toujours de l'Ouest, s'accumulent à l'embouchure des Rivieres, dont les eaux arrêtées par ces Dignes, qu'elles ne franchissent qu'avec peine, se sont creusé peu à peu ces Lacs, ou Etangs, qui empêchent que tout le Pays ne soit inondé à la fonte des Neiges.

*Riviere du P. Marquette.*

Le troisième, j'entrai dans la Riviere du P. Marquette, pour examiner si ce qu'on m'en avoit dit, étoit vrai. Ce n'est d'abord qu'un Ruisseau, mais quinze pas plus haut on entre dans un Lac, qui a près de deux lieuës de tour. Pour le faire [314] décharger dans le Michigan, on diroit qu'on a coupé avec le Pic un gros morne<sup>6</sup>, qu'on laisse à gauche en entrant, & sur la droite

---

« il faut lire trois lieuës », écrit-il. Il explique en note : « l'erreur est dans le mot de *profondeur*, au lieu duquel il faut dire de *circuit* ; car l'Auteur sçait très-bien, que s'il avoit été obligé de faire le tour de cette Baye, il lui auroit fallu faire trente lieuës. Il se peut faire aussi, que la Baye ne suive pas toujours le Rhumb de vent, & que de l'Orient elle tourne au Midi, & alors il n'y aura point d'erreur » (*op. cit.*, t. III, p. xiii-xiv). Sans doute Charlevoix décrit-il Beaver Island, Grand Traverse Bay et Sleeping Bear Point, située précisément sur des dunes de sable, sur la rive orientale du lac Michigan.

5. Probablement South Manitou Island (Michigan), sise à 45° de latitude nord.

6. Morne : voir *supra*, p. 186, n. 59.

75 la Côte est très-basse, environ l'espace d'une bonne portée de Fusil, puis tout d'un coup elle s'éleve fort haut<sup>7</sup>. On me l'avoit véritablement représentée ainsi ; & sur cela, voici la Tradition constante de tous nos Voyageurs, & ce que d'anciens Missionnaires m'ont raconté.

80 Le P. Joseph MARQUETTE, natif de Laon en Picardie, où sa Famille tient encore aujourd'hui un rang distingué, a été un des plus illustres Missionnaires de la Nouvelle France ; il en a parcouru presque toutes les Contrées, & il y a fait plusieurs Découvertes, dont la dernière est celle du Micissippi, où il entra avec le Sieur JOLIET en 1673<sup>8</sup>. Deux ans après cette Découverte, dont il a publié la Relation, comme il alloit de *Chicagou*, 85 qui est au fond du Lac Michigan, à Michillimakinac, il entra le dix-huitième de May 1675 dans la Riviere, dont il s'agit, & dont l'embouchure étoit alors à l'extrémité du Terrain bas, que j'ai dit qu'on laisse à droite en y entrant, il y dressa son Autel, & y 90 dit la Messe. Il s'éloigna ensuite un peu pour faire son Action

---

7. Pere Marquette River se jette dans le lac Michigan à la hauteur de Ludington, après avoir formé une espèce de lac. La carte de la Louisiane de Franquelin, datée de 1684, comprend déjà le toponyme « R. du p. Marquette », à l'est du lac des Illinois, ou Michigan, observe Reuben Gold Thwaites (dans *JR*, vol. 63, début du volume, sans pagination).

8. Sans doute Charlevoix insiste-t-il trop sur le rôle du père Jacques Marquette, au détriment de celui de Louis Jolliet, dans l'exploration du Mississipi. Chargé par le gouverneur Frontenac et par l'intendant Talon de découvrir la région au sud-ouest du lac Michigan, Louis Jolliet arrive le 8 décembre 1672 à Michillimakinac, « à la mission de Saint-Ignace, où il s'adjoint à titre d'interprète, le Père Marquette, missionnaire du lieu » (G. Lanctot, *Histoire du Canada*, t. II, p. 92). À partir du 17 mai 1673, avec cinq Français, Jolliet remonte le lac Michigan et s'engage dans la baie des Puants, pour atteindre la rivière des Renards. Accompagné de deux guides Miamis, il descend la rivière Wisconsin et, le 17 juin, il gagne le Mississipi. Il descend le fleuve et s'arrête à un village d'Arkansas, situé à 33° de latitude. Il s'estime alors à quelques journées de navigation du golfe du Mexique. Le 27 juillet, il prend le chemin du retour et il s'arrête au Sault-Sainte-Marie pour y passer l'hiver. Au printemps de l'année 1674, il fait naufrage dans les rapides de Lachine, près de Montréal. Son journal de voyage est alors perdu. Sur cette expédition, voir C. Dablon, *Relation de la découverte de plusieurs pays situez au midi de la Nouvelle-France*, faite en 1673 (*JR*, vol. 58, p. 92-108) ; J. Marquette, *le Premier Voyage qu'a fait le P. Marquette vers le nouveau Mexique & comment s'en est formé le dessein*, (*JR*, vol. 59, p. 86-162) ; J. Marquette, *Journal incomplet du P. Jacques Marquette adressé au R. P. Claude Dablon, supérieur des Missions* (*JR*, vol. 59, p. 164-182) ; C. Dablon, *Recit du second voyage et de la mort du P. Jacques Marquette* (*JR*, vol. 59, p. 184-210).

de Graces, & pria les deux Hommes, qui conduisoient son Canot, de le laisser seul pendant une demie-heure. Ce tems passé, ils allerent le chercher, & furent très-surpris de le trouver mort ; ils se souvinrent néanmoins qu'en entrant dans la Riviere, il lui étoit échapé de dire qu'il finiroit là son voyage<sup>9</sup>. 95

Cependant comme il y avoit trop loin de-là à Michillimakinac, pour y porter son Corps, on l'inhuma assez près du bord de la Riviere, qui depuis ce tems-là s'est éloignée peu à peu, comme par respect, jusqu'au Cap, dont elle baigne présentement le pied, & où elle s'est fait un nouveau passage. L'année 100  
suivante un des deux Hommes, qui avoient rendu les derniers devoirs au Serviteur de Dieu, retourna à l'endroit, où ils l'avoient enterré, en tira ce qui en restoit, & le porta à Michillimakinac. Je n'ai pû sçavoir, ou j'ai oublié le nom, que portoit auparavant cette Riviere ; mais aujourd'hui les Sauvages ne 105  
l'appellent point autrement, que la Riviere de la Robe noire<sup>10</sup>, les François lui ont donné le nom du P. Marquette, & ne manquent jamais de l'in[315]voquer, quand ils se trouvent en quelque danger sur le Lac Michigan. Plusieurs ont assuré qu'ils se croyoient redevables à son intercession, d'avoir échapé à de 110  
très-grands périls<sup>11</sup>.

---

107 B du *Pere Marquette*

---

9. Parti le 25 octobre 1674, le père Marquette sentit les premières atteintes d'un « flux de ventre », qui se changea en « flux de sang » dès le 23 novembre. Il parvint, du moins en apparence, à se rétablir un peu et il reprit sa route, le 29 mars 1675. Parvenu au lac Michigan, trop épuisé pour continuer, il dut s'arrêter. Il tenta néanmoins de poursuivre sa route, mais le vendredi 18 mai, il annonçait sa mort pour le lendemain à ses compagnons. Selon le père Dablon, ceux-ci assistèrent à l'agonie du père Marquette (*Recit du second voyage et de la mort du P. Jacques Marquette*, JR, vol. 59, p. 197-198). L'autel et la messe relèvent sans doute d'une pieuse tradition orale (voir August Reyling, « Essay n° 10. Journal of the second Voyage », dans *Essays Relating to the Jolliet-Marquette Expedition 1673*, [s. l.], [s. édit.], 1953, t. II, p. 55-59).

10. Note de l'auteur : *Les Sauvages appellent ainsi les Jésuites. Ils nomment les Prêtres, les Collets blancs ; & les Récollets, les Robes grises*. Louis Hennepin signale aussi que les Amérindiens appellent les récollets les robes grises, et les jésuites les robes noires (*Découverte d'un pays*, p. 273 et 356). Les différences vestimentaires des récollets, des prêtres et des jésuites expliquent les appellations.

11. « Les sauv[ages] la nomm[en]t *La R. aux robes noires* & ne manque jamais. Cela a pu être jadis, mais cela n'est plus » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 72). Dans son récit, Claude Dablon ne donne aucun toponyme à la rivière (JR, vol. 59, p. 194).

*Des Pins rouges & blancs.*

Je fis encore trois lieuës ce jour-là, & j'allai camper à l'en-  
 trée de la *Rivière de Saint Nicolas*, sur le bord d'un joli Lac, plus  
 115 long & moins large que le précédent<sup>12</sup>. J'y trouvai une grande  
 quantité de Pins rouges & blancs, ceux-ci ont l'écorce plus  
 rude, mais le bois en est meilleur, & il en sort une Gomme assez  
 fine ; ceux-là ont l'écorce plus douce, mais le bois en est plus  
 pesant : on en tire le Bray, dont on fait le meilleur Godron<sup>13</sup>.  
 120 Je naviguai ainsi fort agréablement jusqu'à la Rivière de Saint  
 Joseph, où j'entraï le sixième fort tard, ou le septième de bon  
 matin, car il étoit environ Minuit, lorsque nous y arrivâmes ;  
 nous étant reposés deux bonnes heures au bord du Lac de la  
 Rivière noire, qui en est à huit lieuës<sup>14</sup>, & où il y a beaucoup de  
 125 Ging-Seng.

*Avanture arrivée à l'Auteur dans la Rivière de Saint Joseph.*

La Rivière de Saint Joseph a plus de cent lieuës de cours,  
 & sa source n'est pas loin du Lac Érié ; elle est naviguable pen-  
 dant quatre-vingt lieuës, & dans les vingt-cinq, que je la remontai  
 130 pour me rendre au Fort, je n'y ai vû que de bonnes Terres,  
 couvertes d'Arbres d'une hauteur prodigieuse, sous lesquels il  
 croît en quelques endroits de très-beau Capillaire<sup>15</sup>. Je fus  
 deux jours à faire ce chemin, mais le soir du premier, je courus

---

120 B ainsi agréablement

---

12. Sur la « Carte de la Louisiane Cours du Mississipi et Pais voisins » de Nicolas Bellin, la rivière Saint-Nicolas est placée entre la rivière du Père Marquette et une « R. aux Sables ». Or entre Pere Marquette River, au nord, et Stony Creek, qui devient Sand Creek, au sud, on ne trouve qu'un cours d'eau qui forme une espèce de lac en se jetant dans le lac Michigan : South Branch Pentwater River. Sans doute est-ce la rivière Saint-Nicolas. Le lac serait alors Pentwater Lake. Louise P. Kellogg hésite entre Pentwater River et White River, dans le comté de Muskegon (dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 90, n. 10), mais la carte de Nicolas Bellin comporte une rivière Blanche, située au sud de la rivière aux Sables et qui est vraisemblablement l'actuelle White River.

13. En plus des pins rouges et des pins blancs qu'on trouve partout au Canada et aux États-Unis (voir *supra*, p. 378, n. 89), la région que traverse Charlevoix possède une espèce particulière, le pin de Virginie (*Pinus virginiana*), dont l'écorce paraît légèrement orangée (voir T. S. Elias, *The Complete Trees of North America*, p. 64-65). Il n'est pas exclu que Charlevoix ne distingue pas les espèces.

14. Voir *infra*, p. 641, n. 21.

15. Voir *supra*, p. 389, n. 128.

grand risque de n'aller pas plus loin ; je fus pris pour un Ours, & il ne s'en fallut rien, que je ne fusse tué en cette qualité par un de mes Conducteurs : Voici comment. 135

Après le Soupé & la Priere, comme il faisoit fort chaud, j'allai me promener en suivant toujours le bord de la Riviere. Un Barbet, qui me suivoit partout, s'avisa de se lancer dans l'eau, pour y chercher je ne sçai quoi, que j'y avois jetté sans réflexion : mes Gens, qui me croyoient retiré, d'autant plus qu'il étoit fort tard, & que la nuit étoit obscure, entendant le bruit, que fit cet Animal, crurent que c'étoit un Chevreuil, qui passoit la Riviere, & deux d'entr'eux partirent de la main avec leurs Fusils chargés ; par bonheur pour moi un des deux, qui étoit un étourdi, fut rappelé par les autres, de peur qu'il ne fit manquer la proye, mais il auroit bien pû se faire que par étourderie il ne m'eût pas manqué. 140 145

L'autre avançant lentement, m'aperçut à vint pas de lui<sup>16</sup>, [316] & ne douta point que ce ne fût un Ours, qui se dressoit sur ses deux Pattes de derriere, comme ces Animaux font toujours, quand ils entendent quelque bruit. À cette vûë le Chasseur bande son Fusil, où il avoit mis trois postes<sup>17</sup>, & se courbant presque à terre, fait ses approches le plus doucement qu'il peut. Il alloit tirer, lorsque de mon côté je crus voir quelque chose, mais sans pouvoir distinguer ce que c'étoit : ne pouvant néanmoins douter que ce ne fût quelqu'un de mes Gens, je m'avisai de lui demander, si par hasard il ne me prenoit point pour un Ours ; il ne me répondit point, & lorsque je l'eus joint, je le trouvai tout interdit, & comme saisi de l'horreur du coup, qu'il avoit été sur le point de faire. Ce furent ses Camarades, qui m'apprirent ce qui s'étoit passé. 150 155 160

La Riviere de Saint Joseph est si commode pour le Commerce de toutes les Parties du Canada, qu'il n'est pas étonnant qu'elle ait toujours été beaucoup fréquentée par les Sauvages. D'ailleurs elle arrose un Pays très-fertile, mais ce n'est point là 165

16. « *A vingt pas de lui* : il étoit a bien petite portée ; pourquoi donc l[igne] 8 fait il ses *approches* ? » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 72).

17. « BANDER, se dit aussi des choses qui font ressort, & qu'on met dans un estat violent. *Bander* le ressort d'une monstre, d'un pistolet. *Bander* un arc » (Furetière, 1690). « POSTE, se dit aussi des petites balles de plomb dont on charge les armes à feu, qui sont moindres que le calibre. Les Chasseurs chargent leur fusil de trois ou quatre *postes* » (*ibid.*).

ce que ces Peuples estiment le plus. C'est même bien dommage de leur donner de bons Terres ; ou ils n'en font aucun usage, ou ils l'ont bientôt dégraissé en y semant leur Maïs. Les  
 170 *Mascoutins* avoient, il n'y a pas longtemps, un Etablissement sur cette Riviere, mais ils sont retournés dans leur Pays, qui est, dit-on, encore plus beau. Les *Pouteouatamis* y ont occupé successivement plusieurs Postes, & y sont encore ; leur Village est du même côté que le Fort, un peu au dessous, & sur un très-beau  
 175 Platon<sup>18</sup> : celui des *Miamis* est de l'autre côté de la Riviere.

*Du Ging-Seng de Canada.*

Les Sauvages qui se sont de tout tems plus appliqués que les autres à la Medecine, font grand cas du Gin-Seng, & sont  
 180 persuadés que cette Plante a la vertu de rendre les Femmes fécondes. Je ne crois pourtant pas que ce soit par cette raison, qu'ils l'ont nommée *Abesoutchenza*, qui veut dire un Enfant<sup>19</sup> ; elle doit ce nom à la figure de sa Racine, au moins parmi les *Iroquois*. Vous avez vû sans doute, Madame, ce que le  
 185 P. Laffitau, qui le premier l'a portée en France, en a écrit sous le nom d'*Aureliana Canadensis*<sup>20</sup> : elle est au moins pour la figure,

18. Voir *infra*, p. 738, n. 11. Voir aussi *supra*, p. 431-433, n. 80 (Potéouatamis), 88 (*Mascoutins*) et 92 (*Miamis*).

19. « Font grand cas du Ginseng. Les seuls *Miamis* le connoissoient & ne lui attribuoient d'autre propriété que celle qui est marquée. / *abesoutchenza* C'est aberoutchenza qu'ils la nomment » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 72).

20. Allusion au *Memoire présenté à son Altesse Royale Monseigneur Duc d'Orleans, Regent du Royaume de France : Concernant la précieuse Plante du Ginseng de Tartarie, découverte en Canada par le pere Joseph-François Lafitau, de la Compagnie de Jesus, Missionnaire des Iroquois du Sault Saint Louis* (Paris, Joseph Mongé, 1718). C'est à partir d'une description de la plante, produite par le père Jartoux, alors missionnaire en Chine, et publiée dans le dixième recueil des *Lettres édifiantes et curieuses* (1713, p. 159-185), que Lafitau a pu identifier la plante au Canada, en 1716. Il s'agit du Ginseng à cinq folioles (*Panax quinquefolius*), une plante glabre aujourd'hui très rare (voir Marie-Victorin, *Flore laurentienne*, p. 410-411). Le nom que les *Iroquois* donnaient à la plante, « Garent-oguen » signifiait, selon Lafitau, la même chose que le terme chinois, soit « ressemblance de l'homme », ou « cuisses de l'homme », si l'on se fie plutôt au sens du terme chinois donné par le père Athanase Kircher. Lafitau faisait alors d'une pierre deux coups : en plus de révéler l'existence de la précieuse plante au Canada, il produisait une preuve supplémentaire de l'origine asiatique des Amérindiens, qui avaient vraisemblablement pris le nom de la plante chez leurs lointains ancêtres, ce qui confirmait la thèse monogéniste défendue par les jésuites.

absolument la même que celle, qui nous vient de la Chine, & que les Chinois tirent de la Corée & de la Tartarie. Le nom qu'ils lui donnent, & qui signifie *la ressemblance de l'Homme* ; les vertus, qu'ils lui attribuent, & qu'ont [317] expérimentées en Canada ceux, qui en ont fait usage, & la conformité du Climat<sup>21</sup> sont un grand préjugé, que si nous la prenions comme venant de la Chine, elle seroit aussi estimée que celle, que les Chinois nous vendent ; peut-être n'a-t-elle fait si peu de fortune parmi nous, que parce qu'elle croît dans un Pays, qui nous appartient, & qu'elle n'a pas le relief de nous être tout-à-fait étrangère.

*Du Févier, & du Sassafras.*

En remontant la Rivière de Saint Joseph, je remarquai quelques Arbres, que je n'avois point vû ailleurs. Le plus singulier, que je pris d'abord pour un Fresno à ses feuilles, vient extrêmement gros, & porte des Fèves, qui sont très-belles à la vûe, mais on a beau les faire bouillir, elles n'en sont que plus dures, & il n'a jamais été possible d'en faire aucun usage<sup>22</sup>. Les Campagnes, qui environnent le Fort, sont tellement couvertes de Sassafras, que l'air en est embaumé ; mais ce n'est point un grand Arbre, comme à la Caroline, ce ne sont que de petits Arbrisseaux, qui rampent presque à terre ; peut-être aussi ne sont-ce que des rejettons des Arbres, qu'on a coupés, pour défricher les environs du Fort, & des Bourgades Sauvages<sup>23</sup>.

---

21. Note de l'auteur : *La Rivière noire est par les quarante-un degrés, cinquante minutes ; c'est par cette même Latitude, qu'on tire le Gin-Seng de Corée, pour l'Empereur de la Chine. On en a porté à la Chine, & préparé par les Chinois, ils l'ont vendu comme venant de Corée, ou de Tartarie. Au reste cette préparation n'y ajoute rien. Compte tenu de la situation de la rivière Saint-Nicolas et de celle de Saint-Joseph sur la « Carte de la Louisiane Cours du Mississipi et Pais voisins », de Nicolas Bellin, on peut penser que la rivière Noire est le cours d'eau formé par North Branch Black River et South Branch Black River, qui se jette dans le lac Michigan au niveau de South Haven (42° 20' de latitude nord). Notons que la Corée se trouve en-deçà du 40° de latitude nord.*

22. Vraisemblablement le gymnocladiér dioïque (*Gymnocladus dioica*), aussi appelé gros févier, un arbre d'une hauteur de dix à trente mètres, indigène depuis l'État de New York vers l'ouest et le sud. Le nom vulgaire anglais, *Coffee-tree*, signale que les graines de l'arbre servaient autrefois de succédané du café (voir Marie-Victorin, *op. cit.*, p. 346-347).

23. Selon le lieu où il pousse, le sassafras peut être un arbre de trois à douze mètres ou un arbrisseau qui n'atteint pas un mètre (voir L.-A. Provancher, *Flore canadienne*, p. 500). Voir *infra*, p. 715, n. 22.

210 *Secret des Sauvages sur leurs Simples, & sur les Mines de leur Pays.*

Il y a ici quantité de Simples, dont on prétend que les Sauvages usent un peu à l'aventure, sans autre principe que l'expérience hasardée légèrement, & qui les trompe quelque-  
 215 fois : car les mêmes Remedes n'agissent pas également sur toutes sortes de Sujets, attaqués des mêmes Maladies, mais ces Peuples ne sçavent pas faire toutes ces differences. Une chose, qui m'étonne toujours, c'est l'impénétrable secret, qu'ils gardent sur leurs Simples, ou le peu de curiosité des François, pour en avoir la connoissance<sup>24</sup>. S'il n'y a point de la faute de ceux-ci, rien ne montre mieux, ce me semble, que les Sauvages ne nous voyent pas volontiers dans leur Pays : mais nous en avons d'autres preuves, aussi peu équivoques que celles-ci. Il se pourroit bien aussi qu'ils fussent au sujet de leurs Simples dans la même opinion, où l'on assure qu'ils sont par rapport à leurs Mines ; à  
 220 sçavoir, qu'ils mourroient, s'ils en découvroient quelques-unes aux Etrangers<sup>25</sup>.

[318] *Des Miamis.*

Les Sauvages de ces Quartiers sont naturellement voleurs, & regardent comment de bonne prise, tout ce qu'ils peuvent attraper. Il est vrai que si l'on s'apperçoit de bonne heure, qu'on  
 230 a perdu quelque chose, il suffit d'en avertir le Chef, on est assuré de la retrouver ; mais il faut donner à ce Chef plus que la valeur de la chose, & il demande encore quelque bagatelle pour celui, qui l'a retrouvée, & qui est apparemment le Voleur même ; je fus dans le cas dès le lendemain de mon arrivée, & on ne me fit point de grace : ces Barbares soustiendroient une  
 235 Guerre, plutôt que de se relâcher sur ce point<sup>26</sup>.

Quelques jours après je fus rendre visite au Chef des Miamis, qui m'avoit prévenu ; c'est un grand Homme bien fait,

---

24. Lafitau observe que les Amérindiens sont « assez jaloux » de leurs remèdes les plus simples et que « chacun fait mystere de ceux qu'il a découverts, ou dont la connoissance est hereditaire dans sa famille » (*Mœurs*, t. II, p. 365).

25. Observation empruntée à Raudot : voir « Relation par lettres », f. 91.

26. « Le chef demanda il est vray, mais il n'eût rien ni le voleur aussi » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 72). L'observation laisse penser que le critique était sur place au moment de l'incident ou peu après. S'agit-il du père de Saint-Pé ? Voir *supra*, p. 634, n. 2, et *infra*, p. 768, n. 55.

mais fort disgracié, car il n'a point de Nez : on m'a dit que ce 240  
malheur lui étoit arrivé dans une débauche. Quand il sçut que  
je venois le voir, il alla se placer au fond de sa Cabanne, sur une  
maniere d'Estrade, où je le trouvai assis les jambes croisées, à la  
façon des Orientaux<sup>27</sup>. Il ne me dit presque rien, & me parut 245  
affecter une gravité fiere, qu'il souïenoit assez mal ; c'est le pre-  
mier Chef Sauvage, à qui j'ai vû observer ce Cérémonial, mais  
on m'avertit qu'il faut lui rendre la pareille, si on ne veut pas en  
être méprisé.

*Du Jeu des Pailles.*

Ce jour-là les Pouteouatamis étoient venus jouer au *Jeu des* 250  
*Pailles* chez les Miamis ; on jouoit dans la Cabanne du Chef, &  
dans une Place, qui est vis-à-vis. Ces Pailles sont de petits Joncs  
de la grosseur des tuyaux de Froment, & de la longueur de  
deux pouces. On en prend un paquet, qui est ordinairement de 255  
deux cent un, & toujours en nombre impair. Après qu'on les a  
bien remués, en faisant mille contorsions, & en invoquant les  
Génies, on les sépare avec une espece d'aleine, ou un os pointu,  
en paquets de dix : chacun prend le sien à l'aventure, & celui, 260  
à qui échoit le paquet de onze, gagne un certain nombre de  
points, dont on est convenu : les Parties sont en soixante, ou en  
quatre-vint.

Il y a d'autres manieres de jouer ce Jeu, & on a voulu me  
les expliquer, mais je n'y ai rien compris, sinon que quelquefois  
le nombre de neuf gagne toute la Partie. On m'a ajoûté qu'il y  
avoit autant d'adresse, que de hasard à ce Jeu, & que les 265  
Sauvages y sont extrêmement frippons, comme dans tous les  
autres ; qu'ils s'y acharnent souvent jusqu'à y passer les [319]  
jours & les nuits, & que quelques-uns ne cessent point de jouer,  
que quand ils sont tout nus, & n'ont plus rien à perdre. Ils en  
ont un autre, qui ne pique point par l'envie de gagner ; c'est un 270

---

254 B deux doigts. On

---

27. Lors de son retour de Perse, en février 1655, Jean-Baptiste Tavernier présente un patriarche arménien « assis sur une natte à la mode du Levant, les jambes croisées comme nos tailleurs d'habits » (*les Six Voyages en Turquie & en Perse*, Paris, François Maspéro, « La Découverte », 1981, t. 1, p. 75).

pur divertissement, mais il a presque toujours des suites funestes pour les mœurs<sup>28</sup>.

*Autre Jeu.*

A l'entrée de la nuit on dresse au milieu d'une grande  
 275 Cabanne plusieurs Poteaux placés en rond, au milieu sont les  
 Instrumens ; on pose sur chaque Poteau un paquet de duvet, &  
 il doit y en avoir de toutes les couleurs. Les jeunes gens des deux  
 Sexes mêlés ensemble, dansent en rond autour des Poteaux, les  
 Filles ayant aussi du duvet, de la couleur qu'elles aiment : de  
 280 tems en tems un jeune Homme se détache, & va prendre sur  
 un Poteau du duvet de la couleur, qu'il reconnoît être au gré de  
 sa Maîtresse, & se le mettant sur la tête, il danse autour d'elle,  
 & lui donne par signe un Rendez-vous : la Danse finie, le Festin  
 commence, & dure tout le jour ; le soir tout le monde se retire,  
 285 & les Filles font si bien leur compte, que malgré la vigilance de  
 leurs Meres, elles se trouvent au lieu qui leur a été assigné<sup>29</sup>.

Les Miamis ont encore deux Jeux, dont le premier se  
 nomme, le *Jeu de la Crosse*. On y joue avec une Bale & des  
 Bâtons, recourbés & terminés par une espece de Raquette. On  
 290 dresse deux Poteaux, qui servent de Bornes, & qui sont éloignés  
 l'un de l'autre, à proportion du nombre des Joueurs. Par  
 exemple, s'ils sont quatre-vingt, il y a entre les Poteaux une  
 demie lieuë de distance. Les Joueurs sont partagés en deux  
 bandes, qui ont chacune leur Poteau, & il s'agit de faire aller la  
 295 Bale, jusqu'à celui de la Partie adverse, sans qu'elle tombe à  
 terre, & sans qu'elle soit touchée avec la main ; car si l'un ou  
 l'autre arrive, on perd la Partie, à moins que celui, qui a fait la

---

28. La description que produit Charlevoix ne permet guère de comprendre le jeu. Hennepin en produit une description succincte (voir « Les mœurs des Sauvages », texte qui suit la *Description de la Louisiane*, p. 47-48) et Lafitau, qui se contente de signaler qu'il consiste en « petits joncs blancs de la grosseur des tiges de froment de dix pouces », avoue n'en avoir pas bien compris les règles (*Mœurs*, t. II, p. 350-352). Perrot décrit plus longuement le jeu (*Mémoire*, p. 46-50), mais J. Tailhan reconnaît en note qu'il demeure pour lui « une énigme indéchiffrable » (*ibid.*, p. 188). Voir aussi la description du jeu de dés dans les « papiers Raudot » (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 237).

29. Source du texte de Charlevoix : la section « 38. / 32. A », des « papiers Raudot » (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 245). S'agit-il bien d'un jeu ? La description produite par Charlevoix évoque plutôt un cérémonial amoureux sous forme de danse : la fonction du « jeu » n'est pas sans rappeler ce que pratiquent les Amérindiens septentrionaux lorsqu'ils « courent l'allumette » (voir *supra*, p. 586, n. 52).

faute, ne la répare, en faisant aller la Bale d'un seul trait au But, ce qui est souvent impossible. Ces Sauvages sont si adroits à prendre la Bale avec leurs Crosses, que quelquefois ces Parties durent plusieurs jours de suite<sup>30</sup>. 300

Le second Jeu approche beaucoup de celui-ci, & n'est pas si dangereux. On marque deux Termes, comme au premier, & les Joueurs occupent tout l'espace, qui est entre deux. Celui qui doit commencer, jette en l'air une Bale le plus perpendiculairement qu'il est possible, afin qu'il puisse plus aisément la rattraper, & la jeter vers le But. Tous les autres ont les bras levés, & celui, qui saisit la Bale, fait la même Manœuvre, ou jette la Bale à quelqu'un de sa Bande, qu'il estime plus alerte, ou plus adroit que lui ; car pour gagner la Partie, il faut que la Bale, avant que d'arriver au But, ne soit jamais tombée entre les mains d'aucun des Adversaires. Les Femmes jouent aussi à ce Jeu, mais rarement ; leurs Bandes sont de quatre ou cinq, & la première, qui laisse tomber la Bale, perd la Partie<sup>31</sup>. 310

*Du Chef & de l'Orateur Pouteouatamis.* 315

Les Pouteouatamis ont ici un Chef & un Orateur, qui sont gens de mérite. Le premier, nommé *Pirémon*, est un Homme de plus de soixante ans, fort sage, & d'un bon conseil<sup>32</sup> ; le second, appelé *Ouilamek*, est plus jeune ; il est Chrétien, & bien instruit, mais il ne fait aucun exercice de sa Religion<sup>33</sup>. Un jour, 320

30. « Durent plus[ieu]r[s] jours de suite. Je n'en sache aucun exemple » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 72). Descriptions du jeu chez Jean de Brébeuf, *Relation de 1636, JR*, vol. 10, p. 184-186 ; Perrot, *Mémoire*, p. 43-46 ; Raudot, « Relation par lettres », f. 54-55 ; section « 37. / 31. A », des « papiers Raudot » (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 237). On trouve aussi, du moins chez les Natchez, deux jeux dérivés de celui-ci, l'un pratiqué par les femmes, presque en cachette, l'autre par les jeunes garçons (voir Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, t. III, p. 4-6).

31. La description est empruntée à Lafitau : *Mœurs*, t. II, p. 353-355.

32. À notre connaissance, Charlevoix est le seul auteur à mentionner ce nom du chef Potéouatami. Cependant, Louise P. Kellogg signale l'existence d'un chef nommé Pilemon, qui se rendit à Montréal au cours de l'été 1721 (dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 98, n. 19).

33. Ouilamek (Ouenemek, Haouilamek, Ouilameg, Wilamak) est le nom d'un chef Potéouatami de la rivière Saint-Joseph (c. 1695-1717). Comme les noms amérindiens passent d'une génération à l'autre, il n'est pas étonnant que Charlevoix se trouve en présence d'un chef qui porte le même nom (voir D. J. Horton, *DBC*, t. II, p. 525-526).

que je lui en faisois des reproches, il me quitta brusquement, alla dans la Chapelle, & fit sa Priere à haute voix, de sorte que nous l'entendions de chez le Missionnaire : il est difficile de voir un Homme, qui parle mieux, & qui ait plus d'esprit ; d'ailleurs il est d'un caractere fort aimable, & sincerement attaché aux François. Pirémon ne l'est pas moins, & je les ai entendu tous deux parler dans un Conseil chez le Commandant, où ils nous dirent de très-belles choses.

*Suites funestes de l'Yvrognerie.*

Plusieurs Sauvages des deux Nations, qui sont établies sur cette Riviere, ne font que d'arriver des Colonies Angloises, où ils étoient allé vendre leurs Pelleteries, & d'où ils ont rapporté beaucoup d'Eau-de-vie. Le partage s'en est fait à la maniere accoutumée ; c'est-à-dire, que chaque jour on en distribuoit à un certain nombre de Personnes, autant qu'il en falloit à chacun pour s'enivrer, & tout a été bû en huit jours. On commençoit à boire dans les deux Villages, dès que le Soleil étoit couché, & toutes les nuits les Campagnes retentissoient de cris & de hurlemens affreux. On eût dit qu'une Escouade de Démons s'étoit échappée de l'Enfer, ou que les deux Bourgades étoient acharnées à s'entr'égorger ; il y eut deux Hommes d'estropiés, j'en rencontrai un, qui s'étoit cassé le Bras en tombant ; & je lui dis, que sans doute une autre fois il seroit plus sage : il me répondit, que cet accident n'étoit rien, qu'il seroit bientôt guéri, & qu'il recommenceroit à boire, dès qu'il auroit dequoi.

[321] Jugez, Madame, ce que peut faire un Missionnaire au milieu de tout ce désordre, & ce qu'il en coûte à un honnête Homme, qui s'est expatrié pour gagner des Ames à Dieu, de se voir obligé d'en être le témoin, & de n'y pouvoir apporter de remede. Ces Barbares connoissent eux-mêmes, que l'Yvrognerie les ruine & les détruit ; mais quand on veut leur persuader, qu'ils devroient être les premiers à demander qu'on leur retranche une Boisson, qui a pour eux des suites si fâcheuses, ils se contentent de répondre : « C'est vous, qui nous y avez accoutumé, nous ne pouvons plus nous en passer, & si vous refusez de nous en donner, nous en irons chercher chez les Anglois. Cette Liqueur nous tuë, & nous dépouille, il est vrai, mais c'est vous, qui avez fait le mal, & il est sans remede ». Ils n'ont pourtant pas raison de s'en prendre ainsi à nous seuls, sans les Anglois je crois qu'on auroit pû faire cesser ce Commerce dans

la Colonie, ou le réduire à ses justes bornes ; on sera même peut-être obligé bientôt de le permettre aux François, en prenant des mesures pour en empêcher l'abus, d'autant plus que l'Eau de vie des Anglois, est beaucoup plus mal-faisante, que la nôtre.

365

Un désordre, qui attaque les mœurs, ne va jamais seul ; il est toujours le principe, ou la suite de plusieurs autres. Les Sauvages, avant que d'être tombés dans celui, dont nous parlons, à la Guerre près, qu'ils ont toujours faite d'une manière barbare & inhumaine, n'avoient rien, qui troublât leur bonheur ; l'Yvrogerie les a rendus intéressés, & a troublé la douceur, qu'ils goûtoient dans le domestique, & dans le commerce de la vie. Toutefois, comme ils ne sont frappés que de l'objet présent, les maux, que leur a causé cette passion, n'ont point encore tourné en habitude ; ce sont des orages, qui passent, & dont la bonté de leur caractere, & le fond de tranquillité d'ame, qu'ils ont reçûe de la Nature, leur ôtent presque le souvenir, quand ils sont passés.

370

375

### *Bonheur des Sauvages.*

Il faut avouer que du premier coup d'œil la vie qu'ils mènent, paroît bien dure, mais outre qu'en cela rien ne fait peine, que par comparaison, & que l'habitude est une seconde nature, la liberté dont ils jouissent, est pour eux un grand dédommagement des commodités, dont ils sont privés. Ce que nous voyons tous les jours dans quelques Mandians de profession, & dans plusieurs Personnes de la Campagne, [322] nous fournit une preuve sensible, qu'on peut être heureux dans le sein même de l'indigence. Or, les Sauvages le sont encore plus réellement ; premierement, parce qu'ils croient l'être ; en second lieu, parce qu'ils sont dans la possession paisible du plus précieux de tous les dons de la Nature ; enfin parce qu'ils ignorent parfaitement, & n'ont pas même envie de connoître ces faux biens, que nous estimons tant, que nous achetons au prix des véritables, & que nous goûtons si peu.

380

385

390

Effectivement en quoi ils sont plus estimables, & doivent être regardés comme de vrais Philosophes, c'est que la vûe de nos commodités, de nos richesses, de nos magnificences, les ont peu touchés, & qu'ils se sçavent bon gré de pouvoir s'en passer. Des Iroquois, qui en 1666 allerent à Paris, & à qui on fit voir

395

400 toutes les Maisons Royales, & toutes les beautés de cette grande  
 Ville, n'y admirerent rien, & auroient préféré leurs Villages  
 à la Capitale du plus florissant Royaume de l'Europe, s'ils  
 n'avoient pas vû la Ruë de la Huchette, où les Boutiques des  
 Rotisseurs, qu'ils trouvoient toujours garnies de Viandes de  
 405 toutes les sortes, les charmerent beaucoup<sup>34</sup>.

*Mépris qu'ils font de notre maniere de vivre.*

On ne peut pas même dire qu'ils ne sont enchantés de leur  
 façon de vivre, que parce qu'ils ne connoissent point la douceur  
 de la nôtre. Des François en assez grand nombre, ont vécu  
 410 comme eux, & s'en sont si bien trouvés, que plusieurs n'ont ja-  
 mais pû gagner sur eux, quoiqu'ils pussent être fort à leur aise  
 dans la Colonie, d'y revenir ; au contraire, il n'a pas été possible  
 à un seul Sauvage de se faire à notre maniere de vivre. On a  
 pris de leurs Enfans au Maillot, on les a élevés avec beaucoup  
 415 de soin ; on n'a rien omis pour leur ôter la connoissance de ce  
 qui se passoit chez leurs Parens : toutes ces précautions ont été  
 inutiles, la force du sang l'a emporté sur l'Education : dès qu'ils  
 se sont vûs en liberté, ils ont mis leurs Habits en pieces, & sont  
 allés au travers des Bois chercher leurs Compatriotes, dont la  
 420 vie leur a paru plus agréable, que celle qu'ils avoient menée  
 chez nous<sup>35</sup>.

---

34. Allusion à la paix avec les tribus iroquoises négociée entre avril et juin 1667, conclue le 18 juillet de la même année, et non en 1666 (voir L.-P. Desrosiers, « La paix de 1667 », *Cahiers des Dix*, n° 29, 1964, p. 25-45). Les hésitations de Charlevoix sur la date exacte de la paix suggèrent que ses informations ne sont pas sûres. De fait, ni les *Relations* ni les historiens ne rapportent l'anecdote. Peut-être ne fait-il que reprendre à son compte un lieu commun. En effet, dans son *Tableau de Paris*, Louis-Sébastien Mercier rapporte un récit semblable qui met en scène des Turcs venus à Paris « à la suite du dernier ambassadeur ottoman » (*Paris le jour. Paris la nuit*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1990, p. 107). En outre, Charlevoix a pu confondre les dates et déplacer un événement raconté dans la *Relation* de 1639, de Paul Lejeune, qui signale qu'un Amérindien, qui est allé à Paris, a été émerveillé par « le grand peuple de Paris, grand nombre de roisseries, ce grand Saint Christophe de Nostre Dame [aujourd'hui disparu] qui luy donna de la terreur à son premier regard, les Carosses », mais surtout par le roi, qu'il put voir passer, entouré de sa garde (*JR*, vol. 15, p. 234).

35. Observation semblable chez Raudot : voir « Relation par lettres », f. 46. Les *Relations* des missionnaires, ainsi que la correspondance de Marie de l'Incarnation, produisent plusieurs exemples d'Amérindiens qu'on a essayé de « franciser » et qui sont retournés à leur vie sylvestre dès qu'ils ont pu le faire.

Un Iroquois nommé *la Plaque*, celui-là même, dont je vous ai dit, Madame, qu'en sauvant la vie à son Pere dans un combat, il s'étoit cru dégagé de tout ce qu'il lui devoit, a vécu plusieurs années avec les François ; on l'a même fait [323] Lieutenant dans nos Troupes, pour le fixer, parce que c'étoit un très-brave Homme. Il n'a pû y tenir, il est retourné dans sa Nation, n'emportant de chez nous que nos vices, & n'ayant corrigé aucun de ceux, qu'il y avoit apportés. Il aimoit éperduëment les Femmes, il étoit bien fait, sa valeur & ses belles actions lui donnoient un grand relief, il avoit beaucoup d'esprit, & des manieres fort aimables ; il fit bien des infidelles, & ses désordres allerent si loin, qu'on délibéra dans le Conseil de son Canton, si on ne s'en déferoit pas. Il fut néanmoins conclu à la pluralité des voix qu'on le laisseroit vivre, parce qu'étant extrêmement courageux, il peupleroit le Pays de bons Guerriers<sup>36</sup>.

*Du soin, que les Meres prennent de leurs Enfans.*

Le soin, que les Meres prennent de leurs Enfans, tandis qu'ils sont encore au Berceau, est au-dessus de toute expression, & fait voir bien sensiblement que nous gâtons souvent tout, par les réflexions, que nous ajoûtons à ce que nous inspire la Nature. Elles ne les quittent jamais, elles les portent partout avec elles, & lorsqu'elles semblent succomber sous le poids, dont elles se chargent, le Berceau de leur Enfant n'est compté pour rien : on diroit même que ce surcroît de fardeau est un adoucissement, qui rend le reste plus léger.

Rien n'est plus propre que ces Berceaux, l'Enfant y est commodément & mollement couché : mais il n'est bandé que jusqu'à la ceinture, de sorte que quand le Berceau est droit, ces petites Créatures ont la tête & la moitié du corps pendant<sup>37</sup> ; on s'imagineroit en Europe qu'un Enfant, qu'on laisseroit en

36. Source du texte de Charlevoix : « P.<sup>ere</sup> Lettre / A Quebec ce 30. 7<sup>bre</sup>. 1705 », des « papiers Raudot » (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 14). Voir *supra*, p. 630, n. 32. La Plaque, un Iroquois, a été chef du village du Sault-Saint-Louis. En 1691, il se rend en France. A son retour au Canada, il monte des expéditions contre les colonies anglaises (voir L. P. Kellogg, dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 101, n. 21).

37. Lafitau décrit précisément le berceau amérindien, qu'il juge « tout-à-fait joli & commode » (*Mœurs*, t. I, p. 593-595).

cet état, deviendrait tout contrefait, mais il en arrive tout le contraire, cela leur rend le corps souple, & ils sont en effet tous d'une taille & d'un port, que les mieux faits parmi nous envie-  
 455 roient. Que pouvons-nous opposer à une expérience si générale ? Mais ce que je vais dire, n'est pas aussi aisé à justifier.

*Figures ridicules, que quelques-uns donnent à leurs Enfants.*

Il y a dans ce Continent des Nations, qu'on nomme *Têtes plates*, & qui ont en effet le front fort applati, & le haut de la tête un peu allongé. Cette conformation n'est point l'ouvrage  
 460 de la Nature, ce sont les Meres, qui la donnent à leurs Enfants, dès qu'ils sont nés. Pour cela elles leur appliquent sur le front, & sur le derriere de la tête deux masses d'argile, ou de quel-  
 465 qu'autre matiere pesante, qu'elles serrent peu à peu, jusqu'à ce que le crâne ait pris la forme, qu'elles veulent lui [324] donner. Il paroît que cette opération fait beaucoup souffrir ces Enfants, à qui on voit sortir par les narines une matiere blanchâtre assez épaisse ; mais ni ces accidens, ni les cris que font ces petits  
 470 Innocens, n'allarment point leurs Meres, jalouses de leur procurer une bonne grace, dont elles ne conçoivent pas qu'on puisse se passer. C'est tout le contraire parmi certains Algon-  
 475 quins, que nous avons nommés *Têtes de Boule*, & dont je vous ai déjà parlé, car ils font consister la beauté à avoir la tête parfaitement ronde, & les Meres s'y prennent aussi de très-bonne heure, pour donner cette figure à leurs Enfants<sup>38</sup>.

Je voulois, Madame, profiter du loisir, que j'ai ici, & qui sera peut-être plus long, que je ne le voudrois, pour finir tout ce que j'ai à vous dire sur cette matiere, mais quelques em-

---

38. Charlevoix suit de très près le texte de Lafitau : comme lui, après avoir décrit le berceau des Amérindiens, il enchaîne sur les « Têtes plates », puis sur les « Têtes de Boule », mais omet le cas des Caraïbes, difficilement intégrable au récit d'un voyage en Amérique du Nord (voir *Mœurs*, t. I, p. 595-597). C'est vraisemblablement dans le *Journal de voyage* du père Garnier que Lafitau a pu apprendre que les Tonicas avaient la tête plate parce que, dès l'âge du berceau, les mères avaient « le soin de mettre en presse la teste de leurs enfans pour la rendre platte » (*JR*, vol. 65, p. 132). Voir *supra*, p. 429, n. 69.

barras, qui me sont survenus<sup>39</sup>, & le départ prochain d'un Voyageur, qui s'en retourne dans la Colonie, m'obligent à interrompre ce Récit, que je reprendrai au premier jour. 480

Je suis, &c.

---

39. Allusion pudique aux « quelques incommoditez » qui l'empêchèrent de poursuivre sa route pendant « cinq semaines » (lettre au comte de Morville, datée du 1<sup>er</sup> avril 1723 : AN, Colonies C<sup>11E</sup> 16, f. 106), ou « six semaines » (lettre au comte de Toulouse, datée du 20 janvier 1723 : AN, Colonies C<sup>11E</sup> 16, f. 102).

*Page laissée blanche*

## VINT-TROISIEME LETTRE.

*Suite du Caractere des Sauvages, & de leur maniere  
de vivre.*

De la Riviere de Saint Joseph, ce huitième Août 1721<sup>1</sup>.

MADAME,

5

**J**e reprends, la suite de mes Mémoires, où je l'ai interrompue, vous trouverez peut-être que je n'y mets pas assez d'ordre, mais on excuse du moins dans une Relation, ce qu'on admire dans une Ode ; ce qui dans un Poëte Lyrique est un effet de l'Art, est une nécessité dans un Voyageur, qui ne peut raconter les choses, qu'à mesure qu'il les apprend, & qui est obligé d'écrire ce qu'il voit dans la crainte de les oublier. 10

*Ce qui fortifie les Sauvages, & les rend si bien faits.*

Les Enfans des Sauvages, au sortir du Berceau, ne sont [325] gênés en aucune maniere, & dès qu'ils peuvent se rouler sur les pieds & sur les mains, on les laisse aller où ils veulent tout nuds, dans l'Eau, dans les Bois, dans la Bouë, & dans la Neige ; ce qui leur fait un Corps robuste, leur donne une grande souplesse dans les Membres, les endurecit contre les injures de l'Air ; mais aussi, comme je l'ai déjà remarqué, leur cause des foiblesses d'estomach & de poitrine, qui les ruinent 20

---

4 B ce 8 Août      12 B de l'oublier

---

1. La vingt-deuxième lettre est datée du 16 août 1721 et la vingt-troisième, du 8 août. Peut-être faut-il lire : 28 août. Quoi qu'il en soit, cette lettre, entièrement consacrée à la description des Amérindiens, trahit l'artifice du discours de Charlevoix : le récit du voyage cède la place au souci de dresser un bilan des connaissances sur les Amérindiens et de compléter le « préliminaire » à l'*Histoire et description générale*.

de bonne heure<sup>2</sup>. L'Été ils courent, dès qu'ils sont levés, à la Rivière, ou dans les Lacs, & y demeurent une partie du jour à batifoler, comme on voit les Poissons se jouer, quand il fait beau  
 25 tems, vers la surface de l'Eau. Il est certain que rien n'est plus propre que cet exercice, à les dénouer, & à les rendre agiles.

*Leurs premiers exercices, & leur émulation entr'eux.*

On leur met aussi de très-bonne heure l'Arc & la Flèche en main, & pour exciter en eux cette émulation, qui est la meilleure maîtresse des Arts, il n'est pas nécessaire de placer leur  
 30 déjeuner au haut d'un Arbre, comme on faisoit aux jeunes Lacédémoniens<sup>3</sup>, ils naissent tous avec cette passion pour la gloire, qui n'a pas besoin d'être aiguillonnée ; aussi tirent-ils leurs Flèches avec une justesse étonnante, & il ne leur a presque  
 35 rien coûté pour en acquérir une semblable dans l'usage de nos Armes à feu. On les fait encore lutter ensemble, & ils s'acharment tellement à cet exercice, que souvent ils se tueroient, si on n'avoit pas le soin de les séparer ; ceux qui ont du dessous en  
 40 conçoivent un si grand dépit, qu'ils ne se donnent pas le moindre repos, qu'ils n'ayent eu leur revanche.

*À quoi se réduit l'éducation qu'on leur donne.*

En général on peut dire, que les Peres & les Meres ne négligent rien pour inspirer à leurs Enfants certains principes

2. Voir *supra*, p. 619-620.

3. Sans doute la lecture du texte de Lafitau (*Mœurs*, t. I, p. 599) a-t-elle permis à Charlevoix de retrouver un souvenir de ses années d'études car, si Lafitau fait allusion aux rudes mœurs de Sparte et à l'alimentation des Lacédémoniens, il ne rapporte pas l'anecdote qu'on trouve dans le *Journal* de Charlevoix. Elle ne se trouve pas, non plus, dans la *Vie de Lycurgue*, de Plutarque, ou dans le *Gouvernement des Lacédémoniens*, de Xénophon. Toutefois, Charlevoix pense peut-être à *l'Art de la chasse*, dans lequel Xénophon explique que les ancêtres des Grecs faisaient de la chasse une « occupation de la jeunesse » et qu'ils interdisaient même la chasse nocturne aux adultes, « à moins d'une grande distance [des villes], afin que les spécialistes de cette pratique ne privent pas les jeunes de leur gibier » (*op. cit.*, texte établi et traduit par Édouard Delebecque, Paris, Les Belles Lettres, 1970, p. 93). Selon M. S. Van de Maele, professeur au département d'Études anciennes de l'Université d'Ottawa, Charlevoix ferait allusion à la « cryptie », c'est-à-dire à un rite d'initiation pour les jeunes Lacédémoniens, forcés de vivre une année cachés dans la montagne et d'avoir recours à la cueillette et à la chasse pour se nourrir. Peut-être plaçait-on de la nourriture dans les arbres, où les jeunes hommes devaient venir la chercher à la dérobée.

d'honneur, qu'ils conservent toute leur vie, mais qu'ils appliquent souvent assez mal, & c'est à quoi se réduit toute l'éducation, qu'ils leur donnent. Quand ils les instruisent sur cela, c'est toujours d'une manière indirecte ; la plus ordinaire est de leur raconter les belles Actions de leurs Ancêtres, ou de ceux de leur Nation : ces jeunes Gens prennent feu à ces Récits, & ne soupirent plus qu'après les occasions, d'imiter ce qu'on leur a fait admirer. Quelquefois pour les corriger de leurs défauts, on employe les prières & les larmes, mais jamais les menaces ; elles ne feroient aucune impression sur des esprits prévenus, que personne au monde n'est en droit de les contraindre.

[326] Une Mere, qui voit sa Fille se comporter mal, se met à pleurer ; celle-ci lui en demande le sujet, & elle se contente de lui dire, *Tu me deshonores*. Il est rare que cette manière de reprendre, ne soit pas efficace. Cependant depuis qu'ils ont eu plus de commerce avec les François, quelques-uns commencent à châtier leurs Enfants, mais ce n'est gueres, que parmi ceux, qui sont Chrétiens, ou qui se sont fixés dans la Colonie. Ordinairement la plus grande punition, que les Sauvages employent pour corriger leurs Enfants, c'est de leur jeter un peu d'eau au Visage, les Enfants y sont fort sensibles, & généralement à tout ce qui sent le reproche, ce qui vient de ce que le dépit est leur plus forte passion à cet âge.

#### *Des passions des Sauvages.*

On a vû des Filles s'étrangler, pour avoir reçu une réprimande assez légère de leurs Meres, ou quelques gouttes d'eau au Visage, & l'en avertir en lui disant, *Tu n'auras plus de Fille*. Le plus grand mal est que ce n'est pas toujours à la Vertu, qu'on exhorte ces jeunes Gens, ou ce qui vient au même, qu'on ne leur donne pas toujours de la Vertu, des idées bien justes. En effet on ne leur recommande rien tant que la vengeance, & c'est de quoi on leur montre de plus fréquens exemples<sup>4</sup>.

---

70 B & les en avertir

---

4. Tout ce qu'écrivit Charlevoix sur l'éducation des Amérindiens est emprunté à Lafitau (*Mœurs*, t. I, p. 597 et 600-603). À plusieurs reprises, les missionnaires signalent que les Amérindiens ne supportent pas de châtier leurs enfants, qui, du reste, tolèrent mal les châtimens. Voir P. Lejeune, *Relations de 1634*, *JR*, vol. 6, p. 152, et de 1656-1657, *JR*, vol. 43, p. 270, et B. Vimont, *Relation de 1640*, *JR*, vol. 18, p. 172.

Il semble, Madame, qu'une enfance si mal disciplinée doivent être suivie d'une jeunesse bien turbulente & bien corrompue ; mais d'une part les Sauvages sont naturellement tranquilles, & de bonne heure maîtres d'eux-mêmes, la raison  
 80 les guide aussi bien plutôt que les autres Hommes ; & de l'autre, leur temperamment, surtout dans les Nations du Nord, ne les porte point à la débauche. On y trouve bien quelques Usages, où la Pudeur n'est nullement ménagée, mais il paroît que la Superstition y a plus de part, que la dépravation du  
 85 cœur.

Les Hurons, quand nous commençâmes à les pratiquer, étoient plus lascifs, & fort brutaux dans leurs plaisirs. Les jeunes Gens des deux Sexes s'abandonnoient sans honte à toutes sortes de dissolutions, & c'étoit principalement parmi  
 90 eux, qu'on ne s'avisait pas de faire un crime à une Fille de s'être prostituée : leurs Parens étoient les premiers à les y engager, & l'on voyoit des Maris en faire autant de leurs Femmes, pour un vil intérêt. Plusieurs ne se marioient point, mais prenoient des Filles pour leur servir, disoient-ils, de [327] Compagnes, & toute  
 95 la différence qu'on mettoit entre ces Concubines & les Epouses légitimes, c'est qu'avec les premières on ne contractoit nul engagement ; du reste leurs Enfants étoient sur le même pied que les autres, ce qui ne produisoit aucun inconvénient dans un Pays, où il n'y a point de successions à recueillir<sup>5</sup>.

100 *Leur habillement.*

On ne distingue point ici les Nations par leur Habillement, les Hommes, quand il fait chaud, n'ont souvent sur le Corps qu'un Brahier<sup>6</sup> : l'Hyver ils se couvrent plus ou moins, suivant le Climat. Ils ont aux Pieds des especes de Chaussons de Peaux  
 105 de Chevreuils passées à la Fumée ; leurs Bas sont aussi des

---

5. Les remarques de Charlevoix sont confirmées par Jean de Brébeuf (*Relation de ce qui s'est passé aux Hurons en l'année 1635*, JR, vol. 8, p. 126), par Paul Lejeune (*Relation de 1639*, JR, vol. 16, p. 62-64) et surtout par le récollet Gabriel Sagard, qui décrit longuement les mœurs des Hurons (*le Grand Voyage du pays des Hurons*, p. 159-166). Sur la question des mœurs sexuelles des Hurons, voir B. G. Trigger, *The Children of Aataentsic*, t. I, p. 48-50.

6. Selon Furetière, un brayer est un « bandage fait d'acier, que ceux qui sont sujets aux hernies & descentes sont obligés de porter » (1690). Il s'agissait d'un bandage herniaire auquel ressemblait l'espèce de pagne amérindien.

Peaux ou des morceaux d'Etoffes, dont ils s'envelopent les Jambes. Une Camisole<sup>7</sup> de Peau les couvre jusqu'à la ceinture, & ils portent pardessus une Couverture, quand ils peuvent en avoir ; sinon ils se font une Robe d'une Peau d'Ours, ou de plusieurs Peaux de Castors, de Loutres, ou d'autres semblables Fourures, le Poil en dedans. Les Camisoles des Femmes descendent jusqu'au dessous des Genoux ; & lorsqu'il fait bien froid, ou qu'elles sont en voyage, elles se couvrent la Tête avec leurs Couvertures, ou leurs Robes. J'en ai vû plusieurs, qui avoient de petits Bonnets, faits comme des Calottes<sup>8</sup> ; d'autres se font une espece de Capuce<sup>9</sup>, qui tient à leurs Camisoles, & elles ont encore une piece d'Etoffe, ou une Peau, qui leur sert de Juppe, & qui les enveloppe depuis la Ceinture, jusqu'à mi-Jambe. 110 115

Tous sont fort curieux d'avoir des Chemises, mais ils ne les mettent par-dessous la Camisole, que quand elles sont sales, & ils les y laissent jusqu'à ce qu'elles tombent de pourriture, car ils ne se donnent jamais la peine de les laver. Les Tuniques, ou Camisoles de Peaux sont ordinairement passées à la fumée, comme les Chaussons, c'est-à-dire, qu'après qu'on les en a laissé pénétrer, on les frotte un peu, & alors elles se peuvent laver comme du Linge. On les prépare aussi, en les faisant tremper dans l'eau, puis en les frottant dans les mains, jusqu'à ce qu'elles soient seches & maniables. Mais nos Etoffes & nos Couvertures paroissent bien plus commodes aux Sauvages<sup>10</sup>. 120 125 130

---

7. « CAMISOLE. s. f. C'est la même chose qu'une *chemisette*. Petit vestement qu'on met la nuit, ou pendant le jour, entre la chemise & le pourpoint pour être plus chaudement. Il ne va d'ordinaire que jusqu'à la ceinture » (Furetière, 1690).

8. « CALOTTE. s. f. Petite cale ou coëffe de cuir, de satin, ou d'autre estoffe, qui couvre le haut de la teste » (Furetière, 1690).

9. « CAPUCE, subst. masc. A- Capuchon taillé en pointe que portent certains moines » (*Trésor de la langue française*). Selon cet ouvrage, le terme apparaît en 1767, dans le dictionnaire de l'Académie. Pourtant, Furetière signale en 1690, au mot « Capuchon », que « quelques-uns l'appellent *capuce* ».

10. Description de « l'habillement » assez semblable dans la section « 20. A / 25<sup>e</sup> », des « papiers Raudot » (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 196-198), et chez Raudot (« Relation par lettres », f. 47-48). Paul Lejeune signale lui aussi que les Amérindiens portent les chemises troquées aux Français « par dessus tous leurs habits, & comme jamais ils ne les essuyent, elles sont en moins de rien grasses comme des torchons de cuisine, c'est ce qu'ils demandent, car l'eau,

*De quelle maniere ils se piquent partout le corps.*

Plusieurs se font piquer, comme autrefois les Pictes, par tout le corps : d'autres en quelques endroits seulement. Ce n'est pas pour eux un pur ornement ; ils y trouvent encore, [328] dit-on, de grands avantages : cela sert beaucoup à les garantir du froid, les rend moins sensibles aux autres injures de l'air, & les délivre de la persécution des Mouchérons. Il n'y a néanmoins que dans les Pays occupés par les Anglois, surtout dans la Virginie, que l'usage de se faire piquer partout le corps soit bien commun. Dans la Nouvelle France la plûpart se contentent de quelques figures d'Oiseaux, de Serpens, ou d'autres Animaux, & même des feuillages & autres figures semblables, sans ordre ni symétrie, mais suivant le caprice d'un chacun, souvent au visage, & quelquefois même sur les paupieres. Beaucoup de Femmes se font piquer aux endroits du visage, qui répondent aux machoires, pour se garantir des maux de dents.

Cette opération n'est pas douloureuse en elle-même : voici la maniere, dont elle se fait. On commence par tracer sur la Peau bien tenduë la figure, qu'on y veut mettre. On pique ensuite avec des arrêtes de Poissons, ou des aiguilles, tous ces traits de proche en proche, jusqu'à en faire sortir le sang, puis on passe par-dessus du charbon pilé & les autres couleurs bien broyées & pulvérisées. Ces poudres s'insinuent sous la peau, & les couleurs ne s'effacent jamais. Mais peu de tems après la Peau s'enfle, il s'y forme une galle, accompagnée d'inflammation : la fièvre survient ordinairement, & si le temps étoit trop chaud, ou que l'opération eût été poussée trop loin, il y auroit du danger pour la vie<sup>11</sup>.

---

disent-ils, coule là dessus & ne penetre pas jusqu'à leurs robbes » (*Relation* de 1634, *JR*, vol. 7, p. 18). Voir aussi les descriptions des vêtements amérindiens par Paul Lejeune (*Relation* de 1634, *JR*, vol. 7, p. 6-18), par l'auteur anonyme de la *Relation* de 1657-1658 (*JR*, vol. 44, p. 280-296) et par Lafitau (*Mœurs*, t. II, p. 27-30).

11. Comme le suggère l'allusion aux Pictes, les indigènes de l'ancienne Écosse, ainsi nommés parce qu'ils se piquaient (tatouaient) le corps, Charlevoix s'inspire de Lafitau (voir *Mœurs*, t. II, p. 38-39). La précision des figures retenues et l'utilité des tatouages contre les maux de dents sont absentes du texte de Lafitau : Charlevoix les tire de la section « 21 A », des « papiers Raudot » (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 116-118).

*Comment, & pourquoi ils se peignent le visage.*

160

Les couleurs, dont on se peint le visage, & la graisse, dont on se frotte partout le corps, produisent les mêmes avantages, & donnent, selon ces Peuples, autant de bonne grace, que la picqûre. Les Guerriers se peignent, lorsqu'ils se mettent en campagne pour intimider leurs Ennemis, peut-être aussi pour cacher leur peur, car il ne faut pas croire qu'ils en soient tous exempts. Les Jeunes-Gens le font pour couvrir un air de jeunesse, qui les feroit moins estimer des vieux Soldats, ou la pâleur, qui leur seroit restée d'une maladie, & qu'ils craindroient qu'on ne prît pour un effet de leur peu de courage<sup>12</sup> : ils le font encore pour se rendre plus beaux, mais alors les couleurs sont plus vives, & plus variées<sup>13</sup> : on peint les Prisonniers destinés à la mort ; je n'en sçai pas la raison : c'est peut-être pour parer la victime, qui doit être sacrifiée au Dieu de la Guerre. Enfin on peint les [329] Morts pour les exposer couverts de leurs plus belles robes, & c'est sans doute pour couvrir la pâleur de la Mort, qui les défigure<sup>14</sup>.

165

170

175

*Ornemens des Hommes.*

Les couleurs, dont on se sert dans ces occasions, sont les mêmes, qu'on employe pour teindre les Peaux, & elles se tirent de certaines Terres, & de quelques écorces d'Arbres. Elles ne sont pas bien vives, mais elles ne s'effacent pas aisément. Les Hommes ajoutent à cette parure du duvet de Cygnes ou d'autres Oiseaux, qu'ils sement sur leurs cheveux graissés, en guise de poudre. Ils y joignent des plumes de toutes les couleurs, & des Bouquets de poil de differens Animaux, tout cela bisarrement placé. La figure des cheveux, tantôt hérissés d'un côté, & aplatis de l'autre, ou accommodés en mille manieres

180

185

---

12. Les observations de Charlevoix se trouvent dans la *Relation* de 1653, de Bressani (*JR*, vol. 38, p. 250-252). L'idée que les Amérindiens se peignent le visage pour cacher leur peur au combat a aussi pu être empruntée à Chrestien Leclercq (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 61-62) ou à Raudot. En effet, selon ce dernier, c'est « la veritable raison pourquoy tous les Sauvages se mattachent » (« Relation par lettres », f. 149).

13. L'observation se trouve aussi chez Raudot : voir « Relation par lettres », f. 56.

14. Ces remarques, comme les précédentes, sont tirées de la *Relation* de 1653, de Bressani (*JR*, vol. 38, p. 252).

190 différentes ; des pendans aux oreilles, & quelquefois aux narines, une grande coquille de porcelaine, qui pend à leur cou, ou sur leur estomach, des couronnes de plumes d'Oiseaux rares, des griffes ou des ongles, des serres, des pattes, ou des têtes d'Oiseaux de proie, de petites cornes de Chevreuils, tout cela entre aussi dans leur ajustement. Mais ce qu'ils ont de plus  
 195 précieux est toujours employé à parer les Captifs, lorsque ces Malheureux font leur premiere entrée dans le Village de leurs Vainqueurs<sup>15</sup>.

*Ornemens des Femmes.*

200 Il est à remarquer que les Hommes n'ont guères soin de parer que leur tête. C'est tout le contraire pour les Femmes. Elles n'y mettent presque rien ; elles sont seulement jalouses de leurs cheveux, & elles se croiroient déshonorées, si on les leur coupoit. Aussi, lorsqu'à la mort de leurs Parens elles s'en coupent une partie, elles prétendent leur marquer la plus  
 205 grande douleur, dont elles sont capables. Pour les conserver elles les graissent souvent, les poudrent avec de l'écorce de Pérusse réduite en poussiere, & quelquefois avec du vermillon, puis elles les enveloppent d'une Peau d'Anguille ou de Serpent, en maniere de cadenettes, qui leur pendent jusqu'à la ceinture<sup>16</sup>. Pour ce qui est du visage, elles se contentent d'y tracer  
 210 quelques lignes avec du vermillon, ou d'autres couleurs.

Leurs narines ne sont jamais percées, & il n'y a que parmi quelques Nations, qu'elles se percent les oreilles. Alors elles y insèrent comme font aussi les Hommes, ou elles y laissent  
 215 pendre des grains de porcelaine. Lorsqu'elles sont dans leurs [330] plus beaux atours, elles ont des robes, où il y a toutes sortes de figures peintes, de petits colliers de Porcelaine attachés sans beaucoup d'ordre & de symétrie, & une espece de bordure assez passablement travaillée avec du poil de Porc-Epy, qu'elles  
 220 peignent aussi de différentes couleurs. Elles ornent de la même maniere les berceaux de leurs Enfans, & elles les chargent de

---

15. Abstraction faite de l'allusion aux ornemens des captifs. Charlevoix reprend à son compte des observations de Lafitau : voir *Mœurs*, t. II, p. 53-57.

16. Une cadenette est une « grande moustache » ou une « poignée de cheveux qu'on laissoit croistre autrefois du costé gauche, tandis qu'on tenoit les autres courts » (Furetière, 1690). Sur la « Pérusse », voir *supra*, p. 380, n. 94.

toutes sortes de colifichets<sup>17</sup>. Ces berceaux sont d'un bois léger, & ont à leur extrémité d'enhaut un ou deux demi-cercles de bois de Cédre, afin qu'on puisse les couvrir sans toucher à la tête de l'Enfant<sup>18</sup>.

225

*Leurs occupations. De la culture de la terre.*

Outre le soin du Ménage, & la provision de Bois, les Femmes sont presque toujours chargées seules de la culture de leurs Champs ; sitôt que les neiges sont fonduës, & les eaux suffisamment écoulées, elles commencent à préparer la Terre, ce qui consiste à la remuer légèrement avec un Bois recourbé, dont le manche est fort long, après avoir mis le feu aux tiges sèches de Maïz, & aux autres Herbes, qui étoient demeurées depuis la dernière Récolte. Outre que les Grains, dont ces Peuples font usage, sont des Grains d'Eté, on prétend que la nature du Terroir de ce Pays-ci, ne permet pas d'y rien semer avant l'Hyver. Mais je crois que la véritable raison pourquoi les Grains ne pousseroient pas, si on les semoit en Automne, c'est qu'ils se gâteroient pendant l'Hyver, ou qu'ils pourriroient à la fonte des Neiges. Il se peut faire aussi, & c'est l'opinion de plusieurs, que le Froment, qu'on recueille en Canada, quoiqu'originellement venu de France, ait contracté avec le tems la propriété des Grains d'Eté ; qui n'ont pas assez de force pour pousser plusieurs fois, comme il arrive à ceux, que nous semons en Septembre & en Octobre.

230

235

240

245

*Des Semences & des Recoltes.*

Les Féves, ou plutôt les Féveroles se sement avec le Maïz, dont la tige leur sert d'appui ; je crois avoir ouï dire que c'est de nous, que les Sauvages ont reçu ce légume, dont ils font grand cas, & qui ne differe effectivement en rien du nôtre. Mais je suis surpris qu'ils ne fassent point, ou qu'ils fassent peu d'usage de nos Pois, qui ont acquis dans le terrain du Canada un degré de bonté fort supérieur à celle, qu'ils ont en Europe. Les

250

17. Comme pour les « ornemens » des hommes, Charlevoix s'inspire de l'ouvrage de Lafitau pour présenter ceux des femmes : voir *Mœurs*, t. II, p. 57-59.

18. « Du bois de cèdre, il est toujours de frêne ou de noier » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 72).

255 Tournesols, les Melons d'eau, & les Citrouilles se mettent à part, & avant que d'en semer la graine, on la fait germer à la fumée dans une terre noire & légere.

260 Pour l'ordinaire les Femmes s'aident mutuellement dans [331] le travail de la Campagne, & quand il est tems de faire la recolte, elles ont quelquefois recours aux Hommes, qui ne dédaignent pas d'y mettre la main. Le tout finit par une Fête, & par un festin, qui se fait pendant la nuit, les grains & les autres fruits se conservent dans des trous, que l'on creuse en terre, & qui sont tapissés de grandes écorces. Plusieurs y laissent le Maïz dans ses épys, qui sont tressés, comme parmi nous les Oignons, 265 & les étalent sur de grandes perches au-dessus de l'entrée des Cabannes. D'autres l'égrainent, & en remplissent de grands Paniers d'écorce, percés de toutes parts, pour empêcher qu'il ne s'échauffe. Mais lorsqu'on est obligé de s'absenter pour quelque tems, ou qu'on appréhende quelqu'irruption de l'Ennemi, on fait de grandes caches en terre, où ces grains se conservent très-bien<sup>19</sup>.

#### Du Maïz.

275 Dans les Quartiers Septentrionnaux on sème peu, & en plusieurs endroits on ne sème point du tout. Mais on achete le Maïz par échange. Ce legume est fort sain, il est nourrissant, & ne charge point l'estomach<sup>20</sup>. La plus ordinaire façon de l'accommoder parmi nos Voyageurs François est de le *léciver*, c'est-à-dire, de le faire bouillir quelque tems dans une espèce de lécive<sup>21</sup>. En cet état il se garde lontems, on en fait ses provisions 280 pour les voyages de long cours, & à mesure qu'on en a besoin,

---

19. Les remarques de Charlevoix constituent un résumé du texte de Lafitau consacré au même sujet : voir *Mœurs*, t. II, p. 74-80. Sur les cultures des Hurons et les tâches dévolues aux femmes, voir E. Tooker, *Ethnographie des Hurons*, p. 61 ; N. Perrot, *Mémoire*, p. 30 ; B. G. Trigger, *The Children of Aataentsic*, t. I, p. 34-40. La féverole, ou faverole, est une variété de fève fourragère, une légumineuse herbacée, annuelle. Voir aussi *supra*, p. 388-389, n. 119, 122 et 125.

20. Le maïs est une céréale de la famille des Graminées et non un légume. Voir *supra*, p. 388, n. 120.

21. Lafitau explique que lessiver le blé, c'est le faire « cuire avec des cendres, qui en relevent le goût » (*Mœurs*, t. II, p. 93).

on acheve de le faire cuire dans l'eau, ou dans du bouillon, si on a de quoi en faire, & on y met un peu de sel.

Ce n'est pas un manger désagréable, mais bien des gens sont persuadés que le trop grand usage en est nuisible à la santé, parce que la lécive lui laisse une qualité corrosive, dont on se ressent avec le tems. Lorsque le Maïz est en épi, & encore verd, quelques-uns le font griller sur le charbon, & il a un très-bon goût. Nos Canadiens le nomment *Bled groulé*<sup>22</sup>. Il y en a une espèce particuliere, qui s'ouvre, dès qu'il a senti le feu, on l'appelle *Bled fleuri*, & il est fort délicat<sup>23</sup>. C'est de quoi on régale ordinairement les Etrangers. On le porte en quelques endroits chez les Personnes de considération, qui arrivent dans un Village, à peu près comme on fait en France le présent de Ville.

#### *De la Sagamité.*

Enfin c'est de ce légume, que se fait *la Sagamité*, qui est la nourriture la plus commune de nos Sauvages. Pour cela on commence par le griller, ensuite on le pile, & on en ôte la paille, puis on en forme une espèce de bouillie assez insipide, quand on n'a pas de viande, ou de pruneaux pour en relever le goût. On le réduit quelquefois en farine, que l'on appelle ici *Farine froide*, & c'est une des plus commodes & des meilleures provisions, qu'on puisse faire pour les voyages. Les Gens de pied ne sçauroient même en porter d'autres. On fait aussi

---

22. Lafitau : « lorsque le bled d'Inde est encore tendre, & presque en laict, on le fait un peu rissoler sans le separer de son épy ; il est alors très-agreable au goût » (*Mœurs*, t. II, p. 93). Plus bas, il précise : « je n'ai point assez étudié les régles de leur cuisine pour donner un détail exact de toutes leurs sauces, ausquelles je ne touchois pas volontiers. La maniere dont leur bled me paroissoit plus supportable, c'étoit de le manger aussitôt après que les grains rôtis ont été retirez des cendres ; il prend alors un petit goût de brûlé, qui me paroît assez bon » (*ibid.*, t. II, p. 93-94). Voir aussi la description de la préparation du maïs, que les Amérindiens « font greller », par Champlain (*Voyages*, 1619, dans *Works*, t. III, p. 128).

23. Lafitau : « ils [les Amérindiens] en ont un sur-tout une espece particuliere, qu'ils nomment *Ogarita*, & que nous appellons, *Blé-Fleuri*, parce que des qu'il a senti la chaleur, il éclate, & s'épanouît comme une fleur. Celui-là passe tous les autres en saveur. Les François l'aiment beaucoup, & les Sauvages ne manquent pas d'en faire un regal aux personnes qui les visitent, & qu'elles veulent distinguer » (*Mœurs*, t. II, p. 94).

305 bouillir le Maïz dans son épi, lorsqu'il est encore tendre, puis  
 on le grille un peu, on l'égraine, & on le laisse sécher au Soleil,  
 on le garde lontems, & la Sagamité, qu'on en fait, a un très-bon  
 goût<sup>24</sup>.

310 Le détail de ces mets vous fera comprendre, Madame, que  
 les Sauvages ne sont point délicats dans leur manger : nous  
 trouverions même qu'ils ont le goût fort dépravé, s'il étoit pos-  
 sible de fixer le goût. Ils aiment la graisse, & elle domine dans  
 tous leurs apprêts, quand ils peuvent en avoir : quelques livres  
 de Chandelles dans une Chaudiere de Sagamité, la leur font  
 315 trouver excellente : ils y mettent même quelquefois des choses,  
 qu'on ne peut dire, & contre lesquelles ils sont surpris de nous  
 voir nous révolter<sup>25</sup>.

320 Les Nations Méridionales n'avoient pour toute batterie  
 de Cuisine, que des Vaisseaux de terre cuite<sup>26</sup>. Dans le Nord  
 on se servoit de Chaudieres de bois, & on y faisoit bouillir l'eau,  
 en y jettant des cailloux rougis au feu. Nos Marmites de fer ont

---

24. Lafitau note que « la sagamité des Sauvages n'est autre chose, que cette sorte de bouillie faite de leur bled d'Inde, torréfié dans les cendres, broyé dans des Piles de bois à force de bras, passé dans des sas grossièrement faits, avec de petites branches liées ensemble, & vanné dans des écorces, ou dans des paniers pliants faits de joncs » (*Mœurs*, t. II, p. 86). Plus bas, il ajoute : « la sagamité pure est une viande bien creuse, & les Sauvages avoient eux-mêmes, qu'elle ne sçauroit les soutenir long-temps, s'ils n'avoient pas dequoi l'assaisonner avec de la chair, ou du poisson, qui servent à la lier, & à lui donner du corps, & du goût » (*ibid.*, t. II, p. 89). En plus de Joseph-Marie Chaumonot, qui compare la sagamité à « la colle qui sert à tapisser les murs » (lettre datée du 26 mai 1640, *JR*, vol. 18, p. 16), Champlain (*Voyages*, 1619, dans *Works*, t. III, p. 126-131), Paul Lejeune (*Relation de 1633*, *JR*, vol. 5, p. 96), Pierre Laure (*JR*, vol. 68, p. 90), entre autres, ont décrit la sagamité amérindienne. Les observations de Charlevoix ont aussi donné lieu à une longue critique, que nous reproduisons dans l'Appendice Id, p. 942.

25. Lafitau signale effectivement que les Amérindiens ne se font pas « scrupule » de manger leur viande « puante, & presque pourrie », qu'ils se nourrissent de « grenouilles entières », qu'ils font « secher les intestins de Chevreuils sans les vider » pour les manger, qu'ils boivent « l'huile d'Ours, de Loup-Marin, d'Anguille, &c, sans s'embarasser si ces huiles sont rances & infectes. Le suif des Chandelles est pour eux un vray ragoût » (*Mœurs*, t. II, p. 91). Au sujet du goût des Amérindiens pour la graisse, Paul Lejeune note qu'ils « mordent par fois dans un morceau de graisse blanche figée comme nous mordrions dans une pomme » (*Relation de 1633*, *JR*, vol. 5, p. 96).

26. « *Les nations meridionales, ajoutés et occidentales* » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 73).

paru aux uns & aux autres plus commodes que tout cela<sup>27</sup>, & c'est la Marchandise, dont on est plus assuré d'avoir le débit, quand on trafique avec eux. Dans les Nations Occidentales la Folle Avoine prend la place du Maïz<sup>28</sup> : elle est bien aussi saine, & si elle est moins nourrissante, la Chasse du Bœuf, qui est abondante dans ces Quartiers-là, y supplée.

325

*De la Trippe de Roche. Bled pourri.*

Parmi les Sauvages errans, & qui ne cultivent point du tout la Terre, lorsque la Chasse & la Pêche leur manquent, leur unique ressource est une espèce de Mousse, qui croît sur certains Rochers, & que nos François ont nommée *Trippe de Roches*<sup>29</sup> : rien n'est plus insipide que ce mets, lequel n'a pas même beaucoup de substance ; c'est bien là être réduit au pur nécessaire pour ne pas mourir de faim<sup>30</sup>. J'ai encore plus de peine à comprendre, ce qui m'a pourtant été attesté par des Personnes dignes de foi, que des Sauvages mangent par délices

330

335

---

27. « *De fer*, dites de cuivre ; dans tout le contour des Lacs, il n'y en a peut être pas 4. à l'usage des sauvages » (*ibid.*, f. 73). La méthode pour faire bouillir l'eau est décrite par Paul Lejeune (*Relation de 1633, JR*, vol. 5, p. 96) et par Lafitau (*Mœurs*, t. II, p. 87-88).

28. Lafitau : « Quelques Nations de l'Amérique Septentrionale tirent leur substance d'une sorte de grain, que la nature produit d'elle-même, on le nomme la *Folle-Avoine*, dont les François ont transporté le nom à quelques-unes de ces Nations. C'est une plante marécageuse, qui approche assez de l'Avoine, mais qui est mieux nourrie. Les Sauvages vont la chercher dans leurs canots, au temps de sa maturité. Ils ne font que secouer les épys, lesquels s'égrainent facilement, de sorte que leurs Canots sont bien-tôt remplis, & leurs provisions bien-tôt faites, sans qu'ils soient obligés de labourer ni de semer » (*Mœurs*, t. II, p. 95-96). Il s'agit de la zizanie aquatique : voir *supra*, p. 420, n. 34.

29. La tripe de roche, ou polypode de Virginie (*Polypodium virginianum*) désigne un rhizome mou et spongieux qui croît sur les rochers secs (voir Marie-Victorin, *Flore laurentienne*, p. 126). Le terme *Girophora dillenii*, employé par P. Kalm (*Voyage*, p. 364 et 579-580) pour désigner la plante, ne se trouve ni chez Marie-Victorin, ni chez L.-A. Provancher (*Flore canadienne*), ni chez T. S. Elias (*The Complete Trees of North America*).

30. Lafitau : « Les Algonquins, & ceux qui ne sement point, étant encore plus misérables, sont forcés de manger quelquefois une espèce de mousse, qu'on appelle tripe-de-roche, la tunique intérieure, ou seconde écorce, & les bourgeons des arbres. C'est pour cela que les Iroquois ne donnent point d'autre nom aux Algonquins, que celui de *Rontaks*, c'est-à-dire, *les mangeurs d'arbre* » (*Mœurs*, t. II, p. 92).

une espèce de Maïz<sup>31</sup>, qu'on laisse pourrir dans une eau dormante, comme nous faisons le Chanvre, & qu'on en re[333]tire tout noir & puant. On ajoute même que ceux, qui ont pris goût à un mets aussi étrange que celui-là, ne veulent rien perdre de l'eau, ou plutôt de la fange, qui en découle & dont l'odeur seule seroit capable de faire bondir le cœur à tout autre<sup>32</sup>. C'est apparemment la nécessité, qui a fait découvrir ce secret, & si elle n'en fait pas encore tout l'assaisonnement, rien ne prouve mieux qu'on ne doit point disputer des goûts.

### *Du Pain de Maïz.*

Les Femmes Sauvages font du Pain de Maïz, & quoique ce ne soit qu'une masse de pâte mal pétrie, sans levain, & cuite sous la cendre, ces Peuples le trouvent très-bon, & en régaler leurs Amis ; mais il le faut manger chaud ; il ne se conserve point, quand il est froid. Quelquefois on y mêle des Fèves, divers fruits, de l'Huile & de la Graisse, il faut de bons estomachs pour digérer de tels salmigondis<sup>33</sup>.

### *Differens Légumes, & leurs usages.*

Les Tournesols ne servent aux Sauvages, qu'à leur donner une huile, dont ils se frottent : ils la tirent plus communément de la graine, que de la racine de cette Plante<sup>34</sup>. Cette racine est un peu différente de ce que nous appellons en France *Topinambours*, ou *Pommes de Terre*<sup>35</sup>. Les Patates, si communes dans les Isles & dans le Continent de l'Amérique Méridionale, ont été semées avec succès dans la Louysiane. L'usage conti-

31. « Une espèce de maïz. C'est précisém[en]t la folle avoine. Ce sont les [la fin de la phrase est biffée et illisible] » (ACJ. Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 73).

32. Lafitau : « Il y en a une espèce qu'ils font pourrir dans les marais, pour le rendre puant. Ils aiment celui-là avec passion, & lorsqu'il le retirent de l'eau, ou plutôt de la bouë, on leur voit lécher & savourer avec plaisir cette eau, qui en découle, & dont l'odeur est insupportable » (*Mœurs*, t. II, p. 93).

33. La recette est tirée des *Mœurs des Sauvages américains* (t. II, p. 94), de Lafitau. Champlain la décrivait déjà en 1619 (dans *Works*, t. III, p. 125-126).

34. Voir *supra*, p. 388, n. 119.

35. Nom vulgaire de l'hélianthe tubéreux (*Helianthus tuberosus*), une plante vivace à rhizome charnu et tubérisé employé en alimentation (voir Marie-Victorin, *Flore laurentienne*, p. 588-589), à ne pas confondre avec la « patate douce », cultivée pour ses tubercules à chair douceâtre.

nuel, que faisoient toutes les Nations du Canada d'une espèce de Petun, qui croît partout dans ce Pays, a fait dire à quelques Voyageurs qu'ils en avaloient la fumée, & qu'elle les nourrissoit<sup>36</sup> ; mais cela ne s'est point trouvé vrai, & n'étoit fondé que sur ce qu'on les a souvent vû rester fort lontems sans manger. Depuis qu'ils ont goûté de notre Tabac, ils ne peuvent presque plus souffrir leur Petun, & il est fort aisé de les contenter sur cela, car le Tabac vient fort bien ici, & l'on prétend même qu'en choisissant bien les terrains, on en auroit d'excellent<sup>37</sup>.

### *Ouvrages des Femmes.*

Les petits ouvrages des Femmes, & ce qui les occupe ordinairement dans les Cabannes, sont de faire du Fil des pellicules intérieures de l'écorce d'un Arbre, qu'on appelle *le Bois Blanc*<sup>38</sup>, & elles le travaillent à peu près, comme on fait parmi nous celui de Chanvre. Ce sont encore les Femmes, qui font les teintures : elles travaillent aussi à plusieurs ouvrages d'écorce, où elles font de petites figures avec du poil de Porc-Epi ; elles font de petites Tasses, ou autres Ustencilles de [334] bois, elles peignent & brodent des Peaux de Chevreuils, elles tricotent des ceintures & des jarretieres avec de la Laine de Bœuf<sup>39</sup>.

### *Ouvrages des Hommes.*

Pour les Hommes, ils font gloire de leur oisiveté, & passent en effet plus de la moitié de la vie sans rien faire, persuadés que le travail journalier dégrade l'Homme, & n'est d'obligation que pour les Femmes. L'Homme, disent-ils, n'est que pour la

36. L'allusion aux qualités alimentaires attribuées au « petun » provient vraisemblablement d'observations des pères de Brébeuf et Biard, que Charlevoix a pu lire dans l'ouvrage de Lafitau (*Mœurs*, t. II, p. 131). Textes cités : Pierre Biard, *Relation de la Nouvelle France*, JR, vol. 3, p. 116 ; Jean de Brébeuf, *Relation de ce qui s'est passé dans le Pays des Hurons en l'année 1636*, JR, vol. 10, p. 192-208.

37. Sur l'importance du tabac dans la culture amérindienne et sur le rôle de la fumée sur le plan cultuel, voir H. E. Driver, *Indians of North America*, p. 108 ; E. Tooker, *Ethnographie des Hurons*, p. 170.

38. Voir *supra*, p. 385, n. 108.

39. « Elles font Ce sont les ho[mm]es qui font tasses, plats, cuillers, &c. » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 73). Sur la division du travail et les occupations des femmes, voir E. Tooker, *op. cit.*, p. 59-61.

Guerre, la Chasse, & la Pêche. C'est cependant à eux à faire tout ce qui est nécessaire pour ces trois exercices : ainsi les  
 390 Armes, les Filets, & tout l'Equipage des Chasseurs & des Pêcheurs les regardent principalement, aussi-bien que les Canots, & leurs Agrets, les Raquettes, la bâtisse & la réparation des Cabannes, mais ils se font souvent aider par les Femmes. Les Chrétiens s'occupent un peu davantage, mais ils ne travaillent que par esprit de pénitence<sup>40</sup>.  
 395

#### *Leurs Outils.*

Ces Peuples, avant que nous leur ayions donné des Haches, & nos autres Outils, étoient fort embarrassés pour couper leurs Arbres, & pour les mettre en œuvre. Ils les brûloient par les  
 400 pieds, & pour les fendre & les couper, ils se servoient de haches faites avec des Cailloux, qui ne cassoient point, mais qu'ils mettoient un tems infini à aiguïser. Pour les emmancher, ils coupoient la tête d'un jeune Arbre, & comme s'ils eussent voulu le greffer, ils y faisoient une entaillure, dans laquelle ils inseroient  
 405 la tête de la hache. Au bout de quelque tems l'Arbre, en se refermant, tenoit la hache si serrée, qu'elle ne pouvoit plus sortir : alors ils coupoient l'Arbre de la longueur, dont ils vouloient avoir le manche<sup>41</sup>.

#### *Forme des Villages.*

410 Les Villages n'ont point ordinairement de figure régulière : la plupart de nos anciennes Relations nous les représentent de figure ronde, & peut-être leurs Auteurs n'en avoient-ils vû que de cette sorte. Du reste imaginez-vous, Madame, un amas de Cabannes sans ordre & sans alignement : les unes comme des

---

40. Dans leur ensemble, les propos de Charlevoix sont confirmés par Perrot (*Mémoire*, p. 29-30) et par Raudot (« Relation par lettres », f. 57-58). Toutefois, dans le cas des Hurons en particulier, Bruce G. Trigger met en doute la paresse prêtée aux hommes par les relationnaires et par les voyageurs : voir *The Children of Aataentsic*, t. I, p. 40-45.

41. Faute d'instruments tranchants et solides, c'était effectivement la méthode employée par les Amérindiens avant l'arrivée des Européens, comme le constate Pénicaud, qui signale aussi que les Amérindiens piochaient la terre à l'aide de « bastons plats et crochus » (« Relation », p. 381 et 390).

Hangarts<sup>42</sup>, les autres comme des Tonnelles<sup>43</sup>, bâties d'écorces, 415  
 soutenues de quelques pieux, quelquefois revêtues en de-  
 hors d'un bouzillage de terre assez grossier<sup>44</sup> ; en un mot  
 construites avec moins d'art, de propreté, & de solidité, que  
 celles des Castors<sup>45</sup>. Ces Cabannes ont quinze ou vint pieds de  
 large, & quelquefois cent de long. Alors elles ont plusieurs 420  
 Feux, car un Feu n'occupe que trente pieds.

Quand le Rez de Chaussée ne suffit pas pour coucher tout  
 [335] le monde, les jeunes Gens ont leur Lits sur une espece d'Es-  
 trade, élevée de cinq ou six pieds, qui regne tout le long de la  
 Cabanne ; les Meubles & les Provisions sont au-dessus, posés 425  
 sur des pieces de Bois mises en traverse sous le Toit. Pour l'or-  
 dinaire il y a devant l'entrée une maniere de Vestibule, où les  
 jeunes Gens dorment pendant l'Eté, & qui sert de Bucher pen-  
 dant l'Hyver. Les Portes ne sont que des écorces suspendues<sup>46</sup>,  
 comme des Stores<sup>47</sup>, & jamais elles ne ferment bien. Ces 430

---

42. « HANGART. s. m. Remise de carosse, toit incliné en appentis qu'on  
 bastit dans les cours pour mettre à couvert les carosses, chariots, charrettes,  
 &c. » (Furetière, 1690).

43. « TONNELLE. s. f. Cabinet qu'on fait dans les jardins, qu'on entoure  
 de fileria, de chevrefeuille, de couleuvrée, & autre verdure soustenuë de  
 perches, de charpente ou de fer » (Furetière, 1690).

44. « BOUSILLAGE. s. m. Construction faite avec de la terre & de la  
 bouë. Les cloisons des logis des paysans ne sont faites que de *bousillage* »  
 (Furetière, 1690).

45. À l'opposé de Charlevoix, Lafitau estime que l'érection des villages  
 amérindiens obéit à un ordre. Pour lui, les Amérindiens choisissent toujours  
 astucieusement l'emplacement d'un village et ils savent disposer les cabanes de  
 façon à ménager des espaces destinés aux assemblées publiques, en plus de les  
 ordonner de façon à faciliter la défense du site (voir *Mœurs*, t. II, p. 3-4). Si la  
 « nature du terrain détermine la figure de leur enceinte », les villages ont par-  
 fois la forme « de Polygones », mais « le plus grand nombre sont de figure  
 ronde & spherique » (*ibid.*, t. II, p. 4). Champlain a produit deux esquisses de  
 villages fortifiés amérindiens : tous deux forment des polygones à six faces  
 (dans *Works*, t. II, p. 134-135, et t. III, p. 74-75). Selon François-Marc Gagnon,  
 les villages iroquois « affectent toujours la forme d'ovales irréguliers » (*Ces  
 hommes dits sauvages [...]*, [Montréal], Libre Expression, 1984, p. 107). Sur cette  
 question, voir E. Tooker, *op. cit.*, p. 40-41.

46. « *Des écorces*, ou des peaux, ou de vieilles couvertures, ou des planches  
 memes » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 73).

47. « STORE. s. m. Sorte de Paillason qu'on met devant les fenestres  
 d'une chambre en dehors, pour empescher que le soleil n'y entre » (*Dictionnaire  
 de l'Académie*, 1694).

Cabannes n'ont, ni Cheminées, ni Fenêtres, mais on laisse au milieu du Toit une ouverture, par où la fumée sort en partie, & qu'on est obligé de boucher quand il pleut, ou quand il neige ; alors il faut éteindre le feu, si on ne veut pas être aveu-  
 435 glé par la fumée<sup>48</sup>.

*Leur maniere de se fortifier.*

Les Sauvages se fortifient mieux, qu'ils ne se logent ; on voit des Villages assez bien palissadés avec des Redoutes, où l'on a toujours soin de faire de bonnes provisions d'Eau & de  
 440 Pierres. Ces Palissades sont même doubles, & quelquefois triples, & ont ordinairement des Crénaux à la dernière enceinte. Les Pieux, dont elles sont composées, sont entrelassés de Branches d'Arbres, qui ne laissent aucun vuide<sup>49</sup>. Il ne falloit rien de plus pour soutenir un assez long Siège, lorsque ces Peuples  
 445 ignoroient l'usage des Armes à feu. Chaque Village a une assez grande Place, mais il est rare qu'elles soient régulières.

Autrefois les Iroquois bâtissoient leurs Cabannes beaucoup mieux que les autres Nations, & qu'ils ne font eux-mêmes aujourd'hui ; on y voyoit des Figures en relief, mais le travail  
 450 en étoit fort grossier ; depuis qu'en diverses Expéditions on a

---

48. Pour décrire la cabane amérindienne, en l'occurrence, la maison longue iroquoise, Charlevoix s'inspire de la section « 20. A / 25<sup>e</sup> », des « papiers Raudot » (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 196) et de l'ouvrage de Lafitau (*Mœurs*, t. II, p. 10-17). La maison longue mesurait quelque 18,30 mètres de long, environ 5,60 mètres de large et autant de haut. La charpente était entièrement recouverte d'écorce, principalement d'écorce d'orme, cousue. Un couloir de 1,80 à 3,05 mètres traversait la maison. De chaque côté, se trouvaient des pièces, occupées chacune par une famille. Le long des murs, à environ 45 centimètres du sol, courait une plateforme. Plus haut, une seconde plateforme servait de lit. Enfin, sur une troisième plateforme, était rangée la nourriture. Au centre de la cabane, se trouvaient des feux qui servaient aux deux familles qui occupaient les pièces vis-à-vis (voir H. E. Driver, *Indians of North America*, p. 124).

49. Les villages étaient palissadés de troncs de pins. Les palissades formaient « trois rangs entrelacés les uns dans les autres et redoublés par dedans de grandes et grosses écorces à la hauteur de 8 à 9 pieds », ou de 2,44 mètres à 2,75 mètres. La base de la palissade était faite de grands troncs « posés en long sur des fourches d'arbres, petites, mais fortes. Dans le haut, il y avait de petites "galeries" ou postes de guet », où on entassait des pierres pour bombarder l'ennemi et des réserves d'eau pour éteindre le feu que celui-ci pourrait mettre aux troncs (voir E. Tooker, *op. cit.*, p. 40). Sur le terme *redoute*, voir *supra*, p. 230, n. 44.

brûlé presque toutes leurs Bourgades, ils ne se sont pas donné la peine de les rétablir dans leur premier état. Cependant si ces Peuples sont si peu curieux de se procurer les commodités de la vie dans les Lieux de leur résidence ordinaire, que peut-on penser de leurs Campemens dans leurs Voyages, & dans leurs Hyvernemens. Un ancien Missionnaire<sup>50</sup>, qui pour se mettre dans la nécessité d'apprendre la Langue des Montagnais, les voulut suivre dans une Chasse pendant l'Hyver, nous en a fait une Description, que je vais vous transcrire presque mot à mot<sup>51</sup>.

455

460

*De leurs Hyvernemens.*

Ces Sauvages habitent un Pays extrêmement rude & in-  
[336]culte, mais il ne l'est pas encore autant que celui, qu'ils choisissent pour leurs Chasses. Il faut marcher lontems pour y arriver, & porter sur son dos tout ce dont on peut avoir besoin pendant cinq ou six mois, par des Chemins quelquefois si affreux, que l'on ne comprend pas comment les Bêtes Fauves peuvent y passer ; si on n'avoit pas la précaution de se fournir d'Écorces d'Arbres, on ne trouveroit pas de quoi se mettre à couvert de la Pluye & de la Neige pendant le Chemin. Dès qu'on est parvenu au terme, on s'accommode un peu mieux,

465

470

---

50. Note de l'auteur : *Le Pere PAUL, LE JEUNE*. La virgule entre le prénom et le patronyme est aussi présente dans l'édition in-12°. Peut-être indiquait-elle qu'on appelait le père Paul, en ajoutant le patronyme pour le distinguer d'un autre religieux. Paul Lejeune, ou Le Jeune, naît en 1591 à Vitry-le-François, de parents calvinistes ; il se convertit au catholicisme vers l'âge de seize ans et entre au noviciat de Paris en 1613 ; après ses études de philosophie au collège Henri IV de La Flèche (1615), il est nommé professeur au collège de Rennes (1618-1619), puis à celui de Bourges (1619-1622) ; il achève ses études de théologie au collège de Clermont (devenu Louis-le-Grand), à Paris, et devient professeur de rhétorique à Nevers (1626-1628) ; après sa troisième année de noviciat, faite à Caen (1629-1630), il passe au Canada, où il occupe d'abord les fonctions de supérieur (1632-1639), puis de missionnaire (1639-1649) ; à son retour en France, il est promu procureur des missions canadiennes (1649-1662) ; il décède à Paris le 7 août 1664 (voir L. Pouliot, *DBC*, t. I, p. 464-469).

51. La description est tirée du chapitre XII, intitulé « De ce qu'il faut souffrir hyvernant avec les Sauvages », de la *Relation* de 1634, de Paul Lejeune (*JR*, vol. 7, p. 34-54). Charlevoix ne transcrit pas le texte de la *Relation* « presque mot à mot », mais en présente une synthèse qui respecte l'essentiel du discours du missionnaire.

mais ce mieux ne consiste, qu'en ce qu'on n'y est pas sans cesse exposé à toutes les injures de l'air.

475 Tout le monde y travaille, & les Missionnaires, qui dans ces commencemens n'avoient personne pour les servir, & pour qui les Sauvages n'avoient aucune considération, n'étoient pas plus épargnés que les autres, on ne leur donnoit pas même de Cabanne séparée, & il falloit qu'ils se logeassent dans la première, où l'on vouloit bien les recevoir. Ces Cabannes, parmi la  
480 plûpart des Nations Algonquines, sont à peu près de la figure de nos Glacieres rondes, & terminées en Cône : elles n'ont point d'autres soutiens, que des Perches plantées dans la Neige, attachées ensemble par les extrémités, & couvertes d'Ecorces assez mal jointes, & mal attachées : aussi le vent y entre-t-il de  
485 toutes parts.

Leur fabrique est l'ouvrage d'une demie heure au plus, des Branches de Sapin y tiennent lieu de Nattes, & on n'y a point d'autres Lits. Ce qu'il y a de commode, c'est qu'on peut les changer tous les jours : les Neiges ramassées tout autour forment une espece de Parapet, qui a son utilité, les vents n'y  
490 pénètrent point, c'est le long & à l'abri de ce Parapet, qu'on dort aussi tranquillement sur ces Branchages, couverts d'une méchante Peau, que dans le meilleur Lit ; il en coûte à la verité aux Missionnaires pour s'y accoûtumer, mais la fatigue & la nécessité les y réduisent bientôt. Il n'en est pas tout-à-fait de  
495 même de la fumée, qui presque toujours remplit tellement le haut de la Cabanne, qu'on ne peut y être de bout, sans avoir la tête dans une espece de tourbillon. Cela ne fait aucune peine aux Sauvages, habitués dès l'enfance à être assis à terre, ou couchés tout le tems qu'ils sont dans leurs Cabannes ; mais c'est un  
500 grand supplice pour les François, à qui cette inaction ne convient pas.

[337] D'ailleurs le vent, qui entre, comme je l'ai remarqué, par tous les côtés, y souffle un froid, qui transit d'une part, tandis qu'on étouffe, & qu'on est grillé de l'autre. Souvent on ne se voit point à deux ou trois pieds, on perd les yeux à force de pleurer, & il y a des tems, où, pour respirer un peu, il faut se tenir couché sur le ventre, & avoir presque la bouche collée

contre la terre : le plus court seroit de sortir dehors, mais la plûpart du tems on ne le peut pas ; tantôt à cause d'une Neige si épaisse, qu'elle obscurcit le jour, et tantôt parce qu'il souffle un vent sec, qui coupe le Visage, & fait éclater les Arbres dans les Forêts. Cependant un Missionnaire est obligé de dire son Office, de célébrer la Messe, & de s'acquiter de toutes les autres fonctions de son Ministère.

A toutes ces incommodités il en faut ajoûter une autre, qui d'abord vous paroîtra peu de chose, mais qui est réellement très-considérable ; c'est la persécution des Chiens. Les Sauvages en ont toujours un fort grand nombre, qui les suivent partout, & leur sont très-attachés ; peu caressans, parce qu'on ne les caresse jamais, mais hardis & habiles Chasseurs : j'ai déjà dit qu'on les dresse de bonne heure pour les différentes Chasses, ausquelles on veut les appliquer ; j'ajoûte qu'il faut en avoir beaucoup pour chacune, parce qu'il en périt un grand nombre par les dents & par les cornes des Bêtes fauves, qu'ils attaquent avec un courage, que rien ne rebute. Le soin de les nourrir occupe très-peu leurs Maîtres, ils vivent de ce qu'ils peuvent attraper, & cela ne va pas bien loin, aussi sont-ils toujours fort maigres, d'ailleurs ils ont peu de poil, ce qui les rend fort sensibles au froid.

Pour s'en garantir, s'ils ne peuvent approcher du feu, où il est difficile qu'ils puissent tenir tous, quand même il n'y auroit personne dans la Cabanne, ils vont se coucher sur les premiers qu'ils rencontrent, & souvent on se réveille la nuit en sursaut, presque étouffé par deux ou trois Chiens. S'ils étoient un peu plus discrets, & se plaçoient mieux, leur compagnie ne seroit pas trop fâcheuse, on s'en accommoderoit même assez, mais ils se placent où ils peuvent ; on a beau les chasser, ils reviennent d'abord. C'est bien pis encore le jour ; dès qu'il paroît quelque chose à manger, il faut voir les mouvemens, qu'ils se donnent pour en avoir leur part. Un pauvre Missionnaire est à demi couché auprès du feu pour dire son [338] Bréviaire, ou pour lire un Livre, en luttant de son mieux contre la fumée, & il faut qu'il essaye encore l'importunité d'une douzaine de Chiens, qui ne font que passer & repasser sur lui, en courant après un morceau de viande, qu'ils ont apperçû. S'il a besoin d'un peu de repos, à peine trouvera-t-il un petit recoin, où il soit à l'abri de cette véxation. Si on lui apporte à manger, les Chiens ont plutôt mis le museau dans son Plat, qu'il n'y a porté la main ;

550 & souvent, tandis qu'il est occupé à défendre sa Portion contre ceux, qui l'attaquent de front, il en vient un par derriere, qui lui en enleve la moitié, ou qui en le heurtant, lui fait tomber le Plat des mains, & répandre sa Sagamité dans les cendres.

555 Assez souvent les maux, dont je viens de parler, sont effacés par un plus grand, & au prix duquel tous les autres ne sont rien ; c'est la faim. Les Provisions, qu'on a apportées, ne durent pas lontems, on a compté sur la Chasse, & elle ne donne pas toujours. Il est vrai que les Sauvages sçavent endurer la faim avec autant de patience, qu'ils apportent peu de précautions  
560 pour s'en garantir ; mais ils se trouvent quelquefois réduits à une si grande extrémité, qu'ils y succombent. Le Missionnaire, de qui j'ai tiré ce détail, fut obligé dans son premier Hyvernement, de manger des peaux d'Anguilles & d'Elans, dont il avoit rapetassé sa soutanne<sup>52</sup> ; après quoi il lui fallut se nourrir  
565 des jeunes branches, & des plus tendres Ecorces des Arbres. Il sôtint néanmoins cette épreuve, sans que sa santé en fût altérée, mais tous n'en ont pas eu la force.

#### *Malpropreté des Sauvages.*

570 La seule malpropreté des Cabannes, & l'infection, qui en est une suite nécessaire, sont pour tout autre qu'un Sauvage un vrai supplice ; il est aisé de juger jusqu'où l'une & l'autre doivent aller parmi des Gens, qui ne changent de Hardes, que quand les leurs tombent par lambeaux, & qui n'ont nul soin de les nettoyer. L'Été ils se baignent tous les jours, mais ils se  
575 frottent aussi-tôt d'Huile, ou de Graisse d'une odeur forte. L'Hyver ils demeurent dans leur crasse, & dans tous les tems on ne peut entrer dans leurs Cabannes, qu'on ne soit empesté<sup>53</sup>.

---

52. « RAPETASSER. v. act. Remettre des pieces en plusieurs endroits, ou les unes sur les autres » (Furetière, 1690).

53. Pour résumer la perception qu'avaient les Européens de la propreté des Amérindiens, rappelons que Paul Lejeune comparait la cabane amérindienne à « une grange à pourceaux » (*Relation* de 1634, *JR*, vol. 6, p. 260). Voir aussi les observations de Louis Hennepin sur les « incivilité des Sauvages » (*Mœurs des Sauvages*, texte qui suit *La Description de la Louisiane*, p. 52-55). Par rapport aux nombreux textes des relationnaires et des voyageurs qui dénoncent la malpropreté des Amérindiens et leur absence d'hygiène, les propos de Charlevoix demeurent assez mesurés.

Non seulement tout ce qu'ils mangent est sans apprêt, & ordinairement fort insipide, mais il régné dans leurs Repas une malpropreté, qui passe tout ce qu'on en peut dire : ce [339] que j'en ai vû, & ce qu'on m'en a raconté, vous feroit horreur. Il y a bien peu d'Animaux, qui ne mangent plus proprement, & quand on a vû ce qui se passe en cela parmi ces Peuples, on ne sçauroit plus douter, que l'imagination n'ait beaucoup de part à nos répugnances, que bien des Mêts, qui nuisent réellement à notre santé, ne produisent cet effet par la force même de ces répugnances, & par le peu de courage, que nous avons à les surmonter<sup>54</sup>.

Il faut néanmoins convenir que les choses ont un peu changé sur tous ces points, depuis notre arrivée en ce Pays ; j'en ai même vû chercher à se procurer des commodités, dont ils auront peut-être bientôt de la peine à se passer. Quelques-uns commencent aussi à prendre un peu plus leurs précautions pour ne pas se trouver au dépourvû, quand la Chasse leur manquera ; & parmi ceux, qui sont domiciliés dans la Colonie, il y a bien peu à ajoûter pour les faire arriver au point d'avoir un nécessaire raisonnable. Mais qu'il est à craindre que, quand ils en seront là, ils n'aillent bientôt plus loin, & ne donnent dans un superflu, qui les rende plus malheureux encore, qu'ils ne sont présentement dans le sein de la plus grande indigence ?<sup>55</sup>

Ce ne sera pas au moins les Missionnaires, qui les exposent à ce danger ; persuadés qu'il est moralement impossible de bien prendre ce juste milieu, & de s'y borner, ils ont beaucoup mieux aimé partager avec ces Peuples ce qu'il y a de pénible dans leur maniere de vivre, que de leur ouvrir les yeux sur les moyens d'y trouver des adoucissements. Aussi ceux mêmes, qui sont tous les jours témoins de leurs souffrances, ont-ils encore bien de la peine à comprendre comment ils y peuvent résister, d'autant plus qu'elles sont sans relâche, & que toutes les Saisons ont leurs incommodités particulieres.

---

54. Charlevoix reprend un thème abordé par Paul Lejeune, qui conclut le chapitre en écrivant : « c'est assez parlé de ces ordures » (*Relation* de 1634, *JR*, vol. 6, p. 260-268).

55. Le point d'interrogation est commun aux éditions in-4° et in-12°. Peut-être est-ce une façon pour Charlevoix de conférer à ses inquiétudes un caractère hypothétique.

*Incommodités de l'Été des Sauvages.*

Comme les Villages sont toujours situés, ou auprès des Bois, ou sur le bord de l'Eau, & souvent entre les deux, dès que l'Air commence à s'échauffer, les Maringouins<sup>56</sup>, & une quantité prodigieuse d'autres Moucherons excitent une persécution beaucoup plus vive encore, que celle de la fumée, qu'on est même souvent obligé d'appeler à son secours ; car il n'y a presque point d'autre remède contre les piqures de ces petits Insectes, qui vous mettent tout le Corps en feu, [340] & ne vous permettent pas de dormir en repos. Ajoûtez à cela les Marches souvent forcées, & toujours très-rudes, qu'il faut faire à la suite de ces Barbares, tantôt dans l'eau jusqu'à la ceinture, & tantôt dans la fange jusqu'aux genoux ; dans les Bois, au travers des ronces & des épines, avec danger d'en être aveuglé ; dans les Campagnes, où rien ne garantit d'un Soleil aussi ardent en Été, que le vent est piquant pendant l'Hyver.

Si l'on voyage en Canot, la posture gênante, où il faut s'y tenir, & l'appréhension, que cause dans les commencemens l'extrême fragilité de cette Voiture ; l'inaction, où l'on est, & qu'il est impossible d'éviter ; la lenteur de la marche, que la moindre pluie, ou un vent un peu trop fort retarde ; le peu de société, qu'on peut avoir avec des Gens, qui ne savent rien, qui ne parlent jamais, quand ils sont occupés, qui vous infectent par leur mauvaise odeur, & qui vous remplissent de saletés & de vermine : les caprices & les manières brusques, qu'il en faut essuyer ; les avanies, auxquelles on est exposé de la part d'un Yvrogne, ou d'un Homme, que quelque accident inopiné, un songe, un souvenir fâcheux, font entrer en mauvaise humeur ; la cupidité, qui naît aisément dans le cœur de ces Barbares, à la vûe d'un objet capable de les tenter, & qui a coûté la vie à plus d'un Missionnaire : & si la Guerre est déclarée entre les Nations, parmi lesquelles on se trouve, le danger, que l'on court sans cesse, ou de se voir tout-à-coup réduit à la plus dure servitude, ou de périr dans les plus affreux tourmens. Voilà, Madame, la vie, qu'ont menée surtout les premiers Missionnaires : si depuis quelque tems elle a été moins rude à certains égards, il y a pour les Ouvriers de l'Évangile d'autres peines intérieures, & par conséquent plus sensibles, qui bien loin de diminuer avec le

---

56. Voir *supra*, p. 595, n. 11.

tems, croissent à mesure que la Colonie augmente, & que les Naturels du Pays ont plus de communication avec toutes sortes de Personnes<sup>57</sup>. 650

*Portrait en racourci des Sauvages.*

Enfin, pour vous tracer en racourci le Portrait de ces Peuples : avec un extérieur sauvage, des manieres & des usages, qui se sentent tout-à-fait de la barbarie ; on remarque en eux une société exempte de presque tous les défauts, qui alterent si souvent la douceur de la nôtre. Ils paroissent sans passion, mais ils font de sang-froid, & quelquefois par principe, ce que la passion la plus violente & la plus effrenée peut inspirer [341] à ceux, qui n'écourent plus la raison. Ils semblent mener la vie du monde la plus misérable, & ils étoient peut-être les seuls heureux sur la Terre, avant que la connoissance des objets, qui nous remuent & nous séduisent, eût réveillé en eux une cupidité, que l'ignorance retenoit dans l'assoupissement, & qui n'a pourtant pas encore fait de grands ravages parmi eux. On aperçoit en eux un mélange des mœurs les plus féroces & les plus douces, des défauts de Bêtes carnacieres, & des vertus & des qualités de cœur & d'esprit, qui font le plus d'honneur à l'Humanité. On croiroit d'abord qu'ils n'ont aucune forme de gouvernement, qu'ils ne connoissent ni loix, ni subordination, & que vivant dans une indépendance entiere, ils se laissent uniquement conduire au hasard & au caprice le plus indompté ; cependant ils jouissent de presque tous les avantages, qu'une autorité bien réglée peut procurer aux Nations les plus policées. Nés libres & indépendans, ils ont en horreur jusqu'à l'ombre du pouvoir despotique, mais ils s'écartent rarement de certains principes & de certains usages, fondés sur le bon sens, qui leur tiennent lieu de Loix, & qui suppléent en quelque façon à l'autorité légitime. Toute contrainte les révolte, mais la raison toute seule les retient dans une espèce de subordination, qui pour être volontaire, n'en atteint pas moins au but, qu'ils se sont proposé. 655 660 665 670 675 680

Un Homme, qu'ils estimeroient beaucoup, les trouveroit assez dociles, & leur feroit faire à peu près tout ce qu'il vou- 685

---

57. Belle synthèse des difficultés rencontrées par les missionnaires au cours de leur apostolat et dont témoigne déjà la *Relation* de 1634, de Paul Lejeune.

droit ; mais il n'est pas aisé d'avoir leur estime à ce point. Ils ne la donnent qu'au mérite, & à un mérite supérieur, dont ils sont aussi bons Juges, que ceux, qui parmi nous se picquent le plus de l'être. Ils se prennent surtout par la physionomie, & il n'est  
 690 peut-être pas d'Hommes au Monde, qui s'y connoissent mieux : c'est qu'ils n'ont pour qui que ce soit nul de ces égards, qui nous séduisent, & que n'étudiant que la nature, ils la connoissent bien. Comme ils ne sont point Esclaves de l'ambition & de l'intérêt, & qu'il n'y a guères que ces deux passions, qui ayent affoibli dans nous ce sentiment de l'humanité, que l'Auteur de la  
 695 Nature avoit gravé dans nos cœurs, l'inégalité des conditions ne leur est pas nécessaire pour le maintien de la société.

Ainsi, Madame, on ne voit point ici, ou du moins on rencontre rarement de ces esprits hautains, qui pleins de leur [342]  
 700 grandeur, ou de leur mérite, s'imaginent presque qu'ils font une Espèce à part, dédaignent le reste des Hommes, dont par conséquent ils n'ont jamais la confiance & l'amour ; ne connoissent point leurs semblables, parce que la jalousie, qui regne entre les Grands, ne leur permet pas de se voir d'assez près ; ne se connoissent pas eux-mêmes, parce qu'ils ne s'étudient ja-  
 705 mais, & qu'ils se flattent toujours ; ne font pas réflexion que pour avoir entrée dans le cœur des Hommes, il faut en quelque façon s'égaliser à eux ; de sorte qu'avec cette prétendue supériorité de lumieres, qu'ils regardent comme une propriété essentielle du rang éminent, qu'ils occupent, la plupart croupissent dans une superbe & irremédiable ignorance de ce qu'il leur importe le plus de sçavoir, & ne jouissent jamais des véritables douceurs de la vie. Dans ce Pays tous les Hommes se croient également Hommes, & dans l'Homme ce qu'ils estiment le  
 710 plus, c'est l'Homme. Nulle distinction de naissance ; nulle prérogative attribuée au rang, qui préjudicie au droit des Particuliers ; point de prééminence attachée au mérite, qui inspire l'orgueil, & qui fasse trop sentir aux autres leur infériorité. Il y a peut-être moins de délicatesse dans les sentimens, que  
 715 parmi nous, mais plus de droiture, moins de façons, & de ce qui peut les rendre équivoques ; moins de ces retours sur soi-même<sup>58</sup>.

---

58. Ce « portrait en raccourci des Sauvages » a l'insigne mérite de rendre impossible l'utilisation du bon Sauvage par les « philosophes ». L'Amérindien n'est plus un être primitif qui peut illustrer les mérites de la raison alliée à l'intelligence de l'instinct, mais un être disgracié, violent et inquietant.

La seule Religion peut perfectionner ce que ces Peuples ont de bon, & corriger ce qu'ils ont de mauvais : cela ne leur est point particulier, mais ce qu'ils ont de propre, c'est qu'ils y apportent moins d'obstacles, quand ils ont commencé à croire, ce qui ne peut être que l'ouvrage d'une grace spéciale. Il est encore vrai que pour bien établir l'empire de la Religion sur eux, il faudroit qu'ils la vissent pratiquer dans toute sa pureté, par ceux, qui la professent : ils sont très-susceptibles du scandale, que donnent les mauvais Chrétiens, comme le sont tous ceux, qui sont instruits pour la première fois des principes de la Morale évangélique.

Vous me demanderez, Madame, s'ils ont une Religion ? À cela je réponds qu'on ne peut pas dire qu'ils n'en ont point, mais qu'il est assez difficile de définir celle qu'ils ont. Je vous entretiendrai plus au long sur cet article au premier loisir que j'aurai ; car quoique je ne sois pas ici extrêmement occupé, je suis si souvent interrompu, qu'à peine puis-je ré[343]pondre de deux heures par jour, où je sois entièrement à moi. Cette Lettre, aussi bien que la plupart de celles, qui l'ont précédée, vous fera assez connoître que je n'écris pas de suite. Je me contente présentement de vous ajouter, pour achever le portrait des Sauvages, que jusques dans leurs démarches les plus indifférentes, on apperçoit des traces de la Religion primitive, mais qui échappent à ceux, qui ne les étudient pas assez, par la raison qu'elles sont encore plus effacées par le défaut d'instruction, qu'altérées par le mélange d'un culte superstitieux, & par des traditions fabuleuses<sup>59</sup>.

Je suis, &c.

---

59. Charlevoix s'inspire des thèses défendues par Lafitau. La vision historique des deux hommes repose sur le principe d'une involution : à l'aube des temps, Dieu a donné la Révélation aux hommes, qui n'ont cessé de s'éloigner du message originel. Le temps est principe de dégradation et seule la grâce permet d'en contrer les effets.

*Page laissée blanche*

Septembre 1721.

## VINT-QUATRIÈME LETTRE.

*Des Traditions, & de la Religion des Sauvages  
du Canada.*

Au Fort de la Riviere de *Saint Joseph*, ce huit Septembre, 1721. 5

MADAME,

Cette Lettre sera bien longue, s'il ne me survient pas  
quelqu'empêchement imprévu, qui m'oblige de remettre à une  
autre occasion à vous entretenir de ce que j'ai pû recueillir  
touchant la Croyance, les Traditions & la Religion de nos  
Sauvages. 10

*De l'Origine des Hommes selon les Sauvages.*

Rien n'est plus certain, mais rien n'est en même-tems plus  
obscur que l'idée, que les Sauvages de ce Continent ont d'un  
Premier Etre. Tous s'accordent en général à le regarder comme  
le premier Esprit, le Maître & le Créateur du Monde, mais  
quand on les presse un peu sur cet article, pour sçavoir ce qu'ils  
entendent par le Premier Esprit, on ne trouve plus que des  
imaginations bizarres, des fables si mal conçues, des systèmes si  
peu digérés, & si peu d'uniformité, qu'on n'en peut rien dire  
de suivi<sup>1</sup>. On prétend que les Sioux approchent beaucoup plus  
que les autres de ce qu'il faut penser de ce premier Principe,  
mais le peu de commerce, qu'on a eu jusqu'ici [344] avec eux, ne  
m'a point permis de m'instruire de leurs Traditions, autant 20

---

1. Il n'est pas étonnant que la cosmogonie amérindienne paraisse bizarre aux Européens : missionnaires et voyageurs n'ont, le plus souvent, recensé que des fragments d'épisodes sans voir ni connaître l'ensemble des cycles auxquels ils se rattachaient. Sur les mythes de la création chez les Hurons et les Iroquois, voir E. Tooker, *Ethnographie des Hurons*, p. 133-135 et 138-142 ; B. G. Trigger, *The Children of Aataentsic*, t. I, p. 77-78.

25 qu'il eût été à désirer, pour en parler avec quelque sorte de certitude.

Presque toutes les Nations Algonquines ont donné le nom de *Grand Lièvre* au premier Esprit, quelques-uns l'appellent *Michabou* ; d'autres, *Atahocan*. La plupart disent qu'étant porté  
30 sur les Eaux avec toute sa Cour, toute composée de Quadrupèdes comme lui, il forma la Terre d'un grain de sable, tiré du fond de l'Océan ; & les Hommes, des Corps morts des Animaux. Il y en a aussi, qui parlent d'un Dieu des Eaux, lequel s'opposa au dessein du Grand Lièvre, ou refusa du moins  
35 de le favoriser<sup>2</sup>. Ce Dieu est, selon les uns, le Grand Tygre, mais il faut observer qu'il n'y a point de vrais Tygres en Canada ; ainsi cette tradition pourroit bien venir d'ailleurs<sup>3</sup>. Enfin ils ont un troisième Dieu, nommé *Matcomek*<sup>4</sup>, qu'on invoque pendant l'Hyver, & dont je n'ai rien appris de particulier.  
40

L'*Areskouï* des Hurons, & l'*Agreskoué* des Iroquois est dans l'opinion de ces Peuples le Souverain Etre, & le Dieu de la Guerre. Ceux-ci ne donnent point aux Hommes la même origine, que les Algonquins, ils ne remontent pas même jusqu'à la  
45 première Création. Ils font paroître d'abord six Hommes dans le Monde, & quand on leur demande qui les y a placés, ils répondent qu'ils ne le savent pas. Ils ajoutent qu'un de ces Hommes monta au Ciel, pour y chercher une Femme, nommée *Atahentsic*, avec laquelle il eut commerce, & qui parut bientôt  
50 enceinte : que le Maître du Ciel s'en étant aperçu, la précipita du haut de l'Empirée, & qu'elle fut reçue sur le dos d'une Tortuë : qu'elle accoucha ensuite de deux Enfants, dont l'un tua l'autre.

Il n'est plus question après cela, ni des cinq autres Hommes,  
55 ni même du Mari d'*Atahentsic*, laquelle, selon quelques-uns,

---

2. Charlevoix résume à grands traits les premiers chapitres du *Mémoire* de Perrot (p. 3-7). Toutefois, les noms de *Michabou* et d'*Atahocan* sont empruntés à Sébastien Rasle (lettre datée du 12 octobre 1723, *JR*, vol. 67, p. 152-154) et à Paul Lejeune (*Relation* de 1633, *JR*, vol. 5, p. 154-156).

3. L'allusion au « grand Tygre », que les Amérindiens du groupe algique honorent « comme le dieu de l'eau » est tirée du *Mémoire* de Perrot (p. 19).

4. Graphie erronée, au reste corrigée dans l'index, à la fin du volume. Selon Perrot, les Algonquins « donnent et offrent [...] de la fumée de tabac [à *Mateomek*], le priant de leur estre favorable et propice dans leur marche » (*Mémoire*, p. 20).

n'eut qu'une Fille, qui fut Mere de *Tahouitsaron* & de *Jouskeka*. Celui-ci, qui étoit l'aîné, tua son Frere, & peu de tems après son Ayeule se déchargea sur lui du soin de gouverner le Monde. Ils disent encore qu'Atahentsic est la Lune & Jouskeka, le Soleil<sup>5</sup>. Il y a, comme vous voyez, Madame, bien peu de suite dans tout ceci ; car le Soleil est souvent pris pour Areskouï, en tant qu'il est le Grand Génie ; mais y a-t'il moins de contradiction dans la Théologie des [345] Egyptiens & des Grecs, qui sont les premiers Sages de l'Antiquité Payenne ? C'est qu'il est de l'essence du mensonge de se contredire, & de n'avoir aucun principe.

60

65

*Ce que c'est que les Esprits parmi eux.*

Les Dieux des Sauvages ont des corps, & vivent à peu près de la même maniere que nous ; mais sans aucune des incommodités, auxquelles nous sommes sujets. Le terme d'*Esprit* ne signifie chez eux qu'un Etre d'une nature plus excellente que les autres. Ils n'en ont point pour exprimer ce qui passe la portée de leur intelligence, extrêmement bornée sur tout ce qui n'est pas sensible, ou d'un usage commun. Ils donnent néanmoins à leurs prétendus Esprits une espèce d'immensité, qui les rend présens partout, car en quelque lieu, qu'on se trouve, on les invoque, on leur parle, on suppose qu'ils entendent ce qu'on leur dit, & qu'ils agissent en conséquence. A toutes les questions, qu'on fait à ces Barbares, pour en sçavoir davantage, ils répondent que c'est là tout ce qu'on leur a appris ; il n'y a même que quelques Vieillards initiés aux Mysteres, qui en sçachent tant.

70

75

80

Selon les Iroquois, la Postérité de Jouskeka ne passa point la troisième Génération : il survint un déluge, dont personne ne se sauva, & pour repeupler la Terre, il fallut chan-

---

62 B est Grand Génie

5. Les informations sur la mythologie huronne proviennent de Jean de Brébeuf (*Relation de ce qui s'est passé aux Hurons en l'année 1635*, JR, vol. 8, p. 118-120) et celles sur la mythologie iroquoise, de Lafitau (*Mœurs*, t. I, p. 92-95 et 126-127). En outre, Charlevoix a manifestement lu la « 26<sup>e</sup> » lettre des « papiers Raudot », qui porte sur la question (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 119-120). Comme les traditions qu'évoque Charlevoix font partie des mythes de la majorité des tribus amérindiennes pratiquées par les Français, on les trouve souvent exposées : voir notamment P. Ragueneau, *Relation de 1647-1648*, JR, vol. 33, p. 224-226 ; Perrot, *Mémoire*, p. 3-7 ; Raudot « Relation par lettres », f. 141-142.

85 ger les Bêtes en Hommes<sup>6</sup>. Au reste, Madame, cette notion d'un déluge universel est assez répandue parmi les Américains ; mais on ne sauroit guères douter qu'il n'y en ait eu un autre bien plus récent, qui fut particulier à l'Amérique<sup>7</sup>. Je ne finirois point, si je voulois m'arrêter à tout ce que les Sauvages débitent sur le compte de leurs principales Divinités, & sur l'origine du Monde ; mais outre le premier Etre, ou le Grand Esprit, & les autres Dieux, qui se trouvent souvent confondus avec lui, il y a une infinité de Génies, ou d'Esprits subalternes, bons & mauvais, qui ont tous leur culte particulier<sup>8</sup>.

95 *Des bons & des mauvais Génies.*

Les Iroquois mettent Atahentsic à la tête de Ceux-ci, & font Jusqueka le Chef des Premiers ; ils le confondent même quelquefois avec le Dieu, qui chassa du Ciel son Ayeule, pour s'être laissé séduire par un Homme. On ne s'adresse aux mauvais Génies, que pour les prier de ne point faire de mal ; mais on suppose que les autres sont commis à la garde des Hommes, & que chacun a le sien. Dans la Langue Huronne on les nomme *Okkis*, & dans l'Algonquine *Manitous* : on a recours à eux dans les périls, où l'on se trouve, dans [346] les Entreprises, que l'on fait, & quand on veut obtenir quelque grace extraordinaire ; il n'est rien, qu'on ne croye pouvoir leur demander, quelque déraisonnable, & quelque contraire même, qu'il soit aux bonnes mœurs<sup>9</sup>. Mais on n'est pas sous leur protection en naissant, il

---

6. Charlevoix résume la *Relation de ce qui s'est passé dans le Pays des Hurons en l'année 1636*, de Jean de Brébeuf, à cela près qu'« Atahentsic » ne fut pas précipitée du ciel, mais qu'elle se jeta d'elle-même sur terre (*JR*, vol. 10, p. 126-138).

7. La tradition d'un déluge en Amérique est exposée par Raudot : voir « Relation par lettres », f. 114-115 (version illinoise), f. 142 (version iroquoise), f. 150-151 (version des Micmacs).

8. Charlevoix résume à grands traits les observations de J. de Brébeuf : voir *Relation de ce qui s'est passé dans le Pays des Hurons en l'année 1636*, *JR*, vol. 10, p. 126-138.

9. Comme l'explique Paul Ragueneau, les « Oky » sont « des choses qui ont une vertu comme surnaturelle, dont en suite ils [les Amérindiens] estiment à bon-heur d'en avoir fait rencontre, & les gardent précieusement, autant que font quelques impies en Europe, des sorts ou caracteres dont ils se servent pour attirer apres eux le bon-heur » (*Relation de 1647-1648*, *JR*, vol. 33, p. 210). Voir aussi les textes de Claude Allouez, dans la *Relation de 1666-1667*, de François Le Mercier, *JR*, vol. 50, p. 284-288 ; Raudot, « Relation par lettres », f. 58-59.

faut sçavoir manier l'Arc & la Flèche, pour mériter cette fa-  
 veur, il faut même bien des préparations pour la recevoir ; c'est 110  
 la plus importante affaire de la vie ; en voici les principales  
 circonstances.

*Dispositions requises pour avoir un Génie tutélaire.*

On commence par noircir le Visage de l'Enfant, puis on le  
 fait jeûner pendant huit jours, sans lui donner quoi que ce soit 115  
 à manger, & il faut que pendant ce tems-là son futur Génie tu-  
 télaire se manifeste à lui par des Songes. Le cerveau creux d'un  
 pauvre Enfant, qui ne fait que d'entrer dans l'Adolescence, ne  
 sçauroit manquer de lui fournir des Rêves, & tous les matins on  
 a grand soin de les lui faire raconter. Souvent néanmoins le 120  
 Jeûne finit avant le terme marqué, peu d'Enfans ayant la force  
 de le pousser si loin, mais cela ne fait pas une difficulté ; on  
 connoît ici, comme partout ailleurs, l'usage commode des Dis-  
 penses. Le Génie tutélaire est toujours la chose, à quoi l'Enfant  
 a le plus souvent rêvé, & dans le vrai cette chose n'est que 125  
 comme un symbole, ou une figure, sous laquelle l'Esprit se man-  
 feste ; mais il est arrivé à ces Peuples, comme à tous ceux, qui  
 se sont écartés de la Religion primitive, de s'attacher à la figure,  
 & de perdre de vûë la réalité<sup>10</sup>.

Cependant ces symboles ne signifient rien par eux-mêmes, 130  
 tantôt c'est une tête d'Oiseau, tantôt le pied d'un Animal, ou un  
 morceau de Bois ; en un mot tout ce qu'il y a de plus commun,  
 & de moins précieux. On les conserve néanmoins avec autant  
 de soin, que les Anciens en apportoient à la conservation de  
 leurs Dieux Pénates. Il n'est même rien dans la Nature, si on en 135  
 croit les Sauvages, qui n'ait son Esprit, mais il y en a de tous les  
 Ordres, & tous n'ont pas la même vertu. Dès qu'ils ne com-  
 prennent pas une chose, ils lui attribuent un Génie supérieur,  
 & la maniere de s'exprimer alors, est de dire : *C'est un Esprit*. Il  
 en est de même à plus forte raison des Hommes, ceux qui ont 140  
 des talens singuliers, ou qui font des choses extraordinaires, ce

---

122 B de pousser

---

10. Source de Charlevoix : la section « 21 A », des « papiers Raudot » (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 116). Voir aussi Lafitau (*Mœurs*, t. I, p. 336-337), qui tire vraisemblablement ses observations de Claude Dablon dans la *Relation de 1669-1670 de François Le Mercier* (*JR*, vol. 54, p. 142).

sont des Esprits ; c'est-à-dire, ils ont un Génie tutélaire d'un Ordre plus relevé que le Commun.

[347] Quelques-uns, & surtout les Jongleurs, tâchent de  
 145 persuader à la Multitude, qu'ils souffrent des transports exta-  
 tiques ; cette manie a été dans tous les tems, & parmi tous les  
 Peuples, & a enfanté toutes les fausses Religions : la vanité, si  
 naturelle aux Hommes, n'a point imaginé de ressorts plus effi-  
 caces pour maîtriser les Simples, la Multitude entraîne à la fin  
 150 ceux, qui se piquent le plus de sagesse. Les Imposteurs Améri-  
 quains ne doivent rien aux autres sur ce point, & ils sçavent  
 en tirer tout l'avantage, qu'ils prétendent. Les Jongleurs ne  
 manquent jamais de publier que durant leurs prétenduës Ex-  
 tases leurs Génies leur donnent de grandes connoissances des  
 155 choses les plus éloignées, & de l'avenir ; & comme le hasard, si  
 on ne veut pas que le Démon s'en mêle, les fait quelquefois de-  
 viner, ou conjecturer assez juste, ils acquierent par-là un grand  
 crédit ; on les croit des Génies du premier Ordre.

*On change quelquefois de Génie tutélaire, & pourquoi.*

160 Dès qu'on a déclaré à un Enfant ce qu'il doit désormais re-  
 garder comme son Génie Protecteur, on l'instruit avec soin de  
 l'obligation, où il est de l'honorer, de suivre les avis, qu'il en re-  
 cevra pendant son sommeil, de mériter ses faveurs, de mettre  
 en lui toute sa confiance, & de craindre les effets de son cour-  
 165 roux, s'il néglige de s'acquitter de ce qu'il lui doit. La Fête se  
 termine par un Festin, & l'usage est aussi de faire piquer sur le  
 corps de l'Enfant, la figure de son Okki, ou de son Manitou<sup>11</sup>.  
 Il semble qu'un engagement si solennel, & dont la marque ne  
 peut jamais être effacée, doive être inviolable, il faut néan-  
 170 moins bien peu de choses pour le rompre.

Les Sauvages ne conviennent pas volontiers qu'ils ont tort,  
 même avec leurs Dieux, & ne font nulle difficulté de se justifier  
 à leurs dépens : ainsi à la première occasion de se condamner  
 soi-même, ou de jeter la faute sur son Génie tutélaire, c'est

---

11. Claude Dablon : c'est leur Manitou « qu'ils croient être l'auteur unique de leur bonne fortune, en toutes leurs entreprises de guerre, de pêche, & de Chasse ; aussi en portent-ils le hieroglife ineffaçable, peignant sur leur peau comme avec le burin, les figures de la Divinité qu'ils ont choisie » (*JR*, vol. 54, p. 142).

toujours sur celui-ci, qu'on la jette ; on en cherche un autre sans façon, & cela se fait avec les mêmes précautions, que la première fois. Les Femmes ont aussi leurs Manitous, ou leurs Okkis, mais elles n'y font pas autant d'attention, que les Hommes, peut-être parce qu'elles leur donnent moins d'occupation<sup>12</sup>.

*Sacrifices des Sauvages.*

On fait à tous ces Esprits différentes sortes d'Offrandes, qu'on appellera, si l'on veut, des Sacrifices. On jette dans les Rivières & dans les Lacs du Petun, du Tabac, ou des Oi<sup>[348]</sup>seaux, qu'on a égorgés, pour se rendre propice le Dieu des Eaux. En l'honneur du Soleil, & quelquefois même des Esprits subalternes, on met dans le feu de toutes les choses, dont on fait usage, & qu'on reconnoît tenir d'eux. C'est quelquefois par reconnaissance, mais plus souvent par intérêt ; la reconnaissance même est intéressée, car ces Peuples ne connoissent point les sentimens du cœur envers leurs Divinités. On remarque aussi en quelques occasions des especes de Libations, & tout cela est accompagné d'Invocations en termes Mystérieux, que les Sauvages n'ont jamais pû expliquer aux Européens ; soit que dans le fond ils ne signifient rien, soit que le sens n'en ait pas été transmis par la Tradition avec les paroles ; peut-être aussi nous en font-ils Mystère.

On voit encore des Colliers de Porcelaine, du Tabac, des Epis de Maïz, des Peaux, & des Animaux tous entiers<sup>13</sup>, surtout des Chiens, sur les bords des Chemins difficiles, ou dangereux, sur des Rochers, ou à côté des Rapides ; & ce sont autant d'Offrandes, qu'on a faites aux Esprits, qui président en ces Lieux ; j'ai dit que le Chien est la Victime la plus ordinaire, qu'on leur immole ; on les suspend quelquefois tout vivans à

12. Toutefois, selon Claude Dablon, on ne trouve « point de personnes plus attachées à ces impertinences, & plus opiniâtres dans cet erreur, que les vieilles femmes » (*JR*, vol. 54, p. 142).

13. L'usage d'accorder *tout*, adverbe, avec l'adjectif qu'il modifie « existait encore au xvii<sup>e</sup> siècle et parfois au xviii<sup>e</sup> » (M. Grevisse, *le Bon usage*, Paris-Gembloux, Duculot, 1980, p. 505, n<sup>o</sup> 991). Voir aussi G. Spillebout, *Grammaire de la langue française au xvii<sup>e</sup> siècle*, p. 134-136 ; A. François, « Le xviii<sup>e</sup> siècle », dans F. Brunot, *Histoire de la langue française*, t. VI, 2<sup>e</sup> partie, 2<sup>e</sup> fascicule, p. 1609-1610.

205 un Arbre par les Pattes de derriere, & on les y laisse mourir en-  
ragés. Le Festin de Guerre, qui se fait toujours de Chiens, peut  
bien aussi passer pour un Sacrifice. Enfin on rend à peu près  
les mêmes honneurs aux Esprits malfaisans, qu'à ceux, qui  
210 passent pour propices, quand on a quelque chose à craindre de  
leur malice<sup>14</sup>.

### *Des Jeûnes.*

Ainsi, Madame, parmi ces Peuples, qu'on a prétendu n'avoir  
aucune idée de Religion, ni de Divinité, presque tout paroît  
215 l'objet d'un Culte Religieux, ou du moins y avoir quelque rap-  
port. Quelques-uns se sont imaginé que leurs Jeûnes n'avoient  
point d'autre but, que de les accoutûter à supporter la faim, &  
je conviens que ce motif y pourroit bien entrer pour quelque  
chose ; mais toutes les circonstances, dont ils sont accompa-  
gnés, ne laissent aucun lieu de douter que la Religion n'y ait la  
220 principale part ; n'y eût-il que cette attention, dont j'ai parlé, à  
observer les songes pendant ce tems-là ; car il est certain que  
ces songes sont regardés comme de véritables oracles, & des  
avertissemens du Ciel<sup>15</sup>.

---

14. Les sacrifices auxquels fait allusion Charlevoix sont fréquemment évoqués dans les *Relations* des jésuites. Par exemple, Henry Nouvel signale le sacrifice au soleil de chiens liés au haut d'une perche (*Relation* de 1676-1677, de C. Dablon, *JR*, vol. 60, p. 218 et 226). Dans une lettre, adressée à son frère, Sébastien Rasle rappelle que les Outaouais offraient à leurs manitous « du tabac, de la poudre et du plomb, et des peaux bien apprêtées » attachés au bout d'une perche (*JR*, vol. 67, p. 158). Dans son *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, Bacqueville de La Potherie observe que les Amérindiens « élèvent des poteaux qu'ils peignent de rouge pour y attacher les victimes », soit, le plus souvent, des chiens, destinées à être immolées au soleil (t. II, p. 13). Dans la *Relation* de 1670-1671, on lit que des missionnaires trouvèrent « comme une Idole », que les Amérindiens honoraient près de rapides, en « ne manquant jamais en passant de luy faire quelques Sacrifices, ou de petun, ou de flèches, ou de peintures, ou d'autres choses ; pour le remercier de ce que par son assistance, ils avoient évité, en montant, les dangers des chutes d'eau, qui sont en ces courans ; ou bien, s'ils avoient à descendre, pour le prier de les assister en cette navigation périlleuse » (*JR*, vol. 55, p. 192).

15. Charlevoix n'insiste guère sur la dimension religieuse du jeûne amérindien. Pourtant, Lafitau, à qui il emprunte nombre d'observations, produit une analyse du caractère mystique du jeûne et des cérémonies initiatiques qui l'accompagnent (voir *Mœurs*, t. I, p. 265-341).

*Des Vœux.*

Il est encore moins douteux que les vœux sont parmi ces Peuples de purs actes de Religion, & l'usage en est absolu-  
 [349]ment le même, que parmi nous. Par exemple, lorsqu'ils se voyent sans vivres, comme il arrive souvent dans les voyages & pendant les Chasses, ils promettent à leurs Génies de donner en leur honneur une portion de la première Bête, qu'ils tuë-  
 ront, à un de leurs Chefs, & de ne point manger, qu'ils ne se soient acquittés de leur promesse. Si la chose devient impos-  
 sible, parce que le Chef est trop éloigné, ils brûlent ce qui lui étoit destiné, & en font une espèce de sacrifice.

Autrefois les Sauvages voisins de l'Acadie avoient dans leur Pays sur le bord de la Mer un Arbre extrêmement vieux, dont ils racontoient bien des merveilles, & qu'on voyoit toujours chargé d'offrandes. La Mer ayant découvert toute sa racine, il se souûtint encore lontems presque en l'air contre la violence des vents & des flots, ce qui confirma ces Sauvages dans la pensée qu'il étoit le siège de quelque grand Esprit : sa chute ne fut pas même capable de les détromper, & tant qu'il en parut quelque bout de branches hors de l'eau, on lui rendit les mêmes honneurs, qu'avoit reçûs tout l'Arbre, lorsqu'il étoit sur pied<sup>16</sup>.

*Rapports des Sauvages avec les Hébreux.*

La plûpart des festins, des danses & des chansons me paroissent avoir aussi leur origine dans la Religion, & en conserver encore diverses traces ; mais il faut avoir de bons yeux, ou plutôt une imagination bien vive pour y appercevoir tout ce que certains Voyageurs prétendent y avoir découvert. J'en ai rencontré, qui ne pouvant s'ôter de l'esprit que nos Sauvages sont descendus des Hébreux, trouvoient partout des rapports entre ces Barbares & le Peuple de Dieu. Il y en a véritablement quelques-uns, comme de ne point se servir de couteaux dans de certains repas, & de ne point briser les Os des Bêtes, qu'on y mange ; telle est encore la séparation des Femmes dans le

---

16. Anecdote tirée de Lafitau : voir *Mœurs*, t. I, p. 149. Voir aussi *Histoire et description générale*, t. I, p. 117.

tems de leurs infirmités ordinaires<sup>17</sup> ; on leur a même, dit-on, entendu, ou cru entendre prononcer le mot *Alleluya* dans quelques-unes de leurs chansons<sup>18</sup> : mais à qui persuadera-t'on, que quand ils se percent les oreilles & les narines, ils le font en vertu de la loi de la Circoncision ? D'ailleurs ne sçait-on pas que l'usage de la Circoncision est plus ancien que la loi, qui en fut faite pour Abraham & pour sa Postérité ? Le festin, qui se fait au retour de la Chasse, & dont il ne faut rien laisser, a encore été pris pour une espèce d'holocauste, ou pour un reste de la Pâque des Israélites, d'autant plus, dit-on, que quand quelqu'un ne sçauroit venir à bout de sa portion, il peut se faire aider par ses voisins, comme il se pratiquoit parmi le Peuple de Dieu, quand une Famille ne suffisoit pas pour manger l'Agneau Paschal tout entier<sup>19</sup>.

#### *Leurs Prêtres.*

Un ancien Missionnaire<sup>20</sup>, qui a beaucoup vécu avec les Outaouais, a écrit que parmi ces Sauvages un Vieillard fait l'office de Prêtre dans les Festins, dont je viens de parler, qu'il commence par remercier les Esprits du succès de la Chasse ; qu'ensuite un autre prend un pain de Petun, le rompt en deux, & le jette dans le feu<sup>21</sup>. Ce qui est certain, c'est que ceux, qui les

17. Exemples précisément produits par Nicolas Perrot : voir *Mémoire*, p. 12. Voir aussi la « Relation du Sieur de Lamothe Cadillac », dans P. Margry, *Découvertes et établissements des Français*, t. V, p. 113-116.

18. « *Alleluya*, non mais *Alléouya*. dans la danse du calumet » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 73).

19. Comme le rappelait Lafitau, « plusieurs Missionnaires », qui croyaient saisir des ressemblances entre « les observances légales, & d'autres coùtumes civiles des Juifs, & entre les usages des Amériquains », dont la circoncision précisément, « n'étoient pas éloignés de croire, que tous les Amériquains en general étoient originaires du Peuple Hébreu » (*Mœurs*, t. I, p. 413). Pour Lafitau aussi, l'hypothèse paraît insoutenable (*ibid.*, t. I, p. 413-416). L'allusion à une « circoncision » amérindienne vise Nicolas Perrot (voir *Mémoire*, p. 31-32).

20. Note de l'auteur : *Le Pere Claude ALLOUEZ, Jésuite*. Claude Allouez naît en 1622 à Saint-Didier-en-Forez ; il entre au noviciat de Toulouse en 1639 ; arrivé au Canada en 1658, il devient supérieur de la résidence de Trois-Rivières deux ans plus tard ; nommé, en 1663, vicaire général de l'Ouest, il effectue un voyage au lac Nipigon en 1667 et de nombreux déplacements dans la région des lacs Huron, Supérieur, Érié et Michigan au cours de son apostolat ; il meurt en 1689 (voir L. Pouliot, *DBC*, t. I, p. 57-59).

21. Charlevoix emprunte l'observation à Lafitau : voir *Mœurs*, t. II, p. 134-135. Celui-ci l'a tirée de C. Allouez : voir F. Le Mercier, *Relation de 1666-1667*, *JR*, vol. 50, p. 284-286.

ont cités en preuve de la possibilité de l'Atheisme proprement dit, ne les connoissoient pas. Il est vrai qu'ils ne raisonnent jamais sur la Religion, & que leur extrême indolence sur ce point a toujours été le plus grand obstacle, qu'on ait rencontré à leur conversion au Christianisme, mais pour peu qu'on les pratique, on auroit tort d'en conclure qu'ils n'ont point d'idée de Dieu. L'indolence est leur caractere dominant ; elle paroît jusques dans les affaires, qui les intéressent le plus, mais malgré ce défaut, malgré même cet esprit d'indépendance, dans lequel ils sont élevés, nul Peuple au monde n'est plus dépendant des idées confuses, qui leur sont restées de la Divinité, jusques-là qu'ils n'attribuent rien au hasard, & qu'ils tirent de tout des présages, qui selon eux sont, comme je l'ai déjà remarqué, des avertissemens du Ciel.

*Vestales Sauvages.*

J'ai lu dans quelques Mémoires que plusieurs Nations de ce Continent ont eu autrefois des Filles, qui vivoient séparées de tout commerce avec les Hommes, & ne se marioient jamais. Je ne puis ni garantir, ni contredire ce fait. La Virginité est par elle-même un état si parfait, qu'on ne doit pas être surpris qu'elle ait été respectée dans tous les Pays du Monde ; mais nos plus anciens Missionnaires n'ont point parlé, que je sçache, de ces Vestales, quoique plusieurs conviennent de l'estime, qu'on faisoit du Célibat dans quelques Contrées. Je trouve même que parmi les Hurons & les Iroquois on voyoit, il n'y a pas encore lontems, des Solitaires, qui gardoient la continence, & l'on montre certaines Plantes fort salutaires, qui n'ont point de vertu, disent les Sauvages, si elles ne sont employées par des mains vierges<sup>22</sup>.

[351] *Ce qu'ils pensent de l'immortalité de l'Ame.*

La Croyance la mieux établie parmi nos Américains, est celle de l'immortalité de l'Ame. Ils ne la croyent pourtant pas

---

22. Charlevoix contracte ici deux textes de Lafitau. Dans le premier, Lafitau ne soutient pas que toutes les nations amérindiennes ont eu des vestales, mais il signale que les Iroquois en avaient parmi eux. Dans le second, il explique que les Amérindiens attribuaient « à la virginité & à la chasteté certaines qualités & vertus particulieres », notamment sur les plantes (voir *Mœurs*, t. I, p. 173-175 et 339-340).

purement spirituelle, non plus que leurs Génies, & il est vrai de dire qu'ils ne sçauroient bien définir ni les uns, ni les autres. Quand on leur demande ce qu'ils pensent de leurs Ames, ils répondent, qu'elles sont comme les ombres & les images animées  
 315 du corps, & c'est par une suite de ce principe, qu'ils croyent que tout est animé dans l'Univers. Ainsi c'est uniquement par tradition, qu'ils tiennent que nos Ames ne meurent point. Dans les différentes expressions, qu'ils employent pour s'expliquer sur ce sujet, ils confondent souvent l'Ame avec ses facultés, & les  
 320 facultés avec leurs opérations, quoiqu'ils sçachent fort bien en faire la distinction, quand ils veulent parler exactement.

*Leur idée sur ce qu'elle devient, quand elle est séparée du corps.*

Ils disent aussi que l'Ame séparée du corps conserve les mêmes inclinations, qu'elle avoit auparavant, & c'est la raison  
 325 pourquoi ils enterrent avec les Morts tout ce qui étoit à leur usage. Ils sont même persuadés qu'elle demeure auprès du Cadavre jusqu'à la Fête des Morts, dont je vous parlerai bientôt ; qu'ensuite elle va dans le Pays des Ames, où, selon quelques-uns, elle est transformée en Tourterelle.

330 *Pourquoi on porte à manger sur les Tombeaux.*

D'autres reconnoissent dans tous les Hommes deux Ames ; ils attribuent à l'une tout ce que je viens de dire, ils prétendent que l'autre ne quitte jamais le corps, si ce n'est pour passer dans  
 335 un autre ; ce qui n'arrive pourtant gueres, disent-ils, qu'aux Ames des Enfans, lesquelles ayant peu joui de la vie, obtiennent d'en recommencer une nouvelle. C'est pour cela qu'ils enterrent les Enfans le long des grands Chemins, afin que les Femmes puissent en passant recueillir leurs Ames<sup>23</sup>. Or ces Ames, qui tiennent si fidele compagnie à leurs corps, il faut les  
 340 nourrir, & c'est pour satisfaire à ce devoir, qu'on porte sur les Tombes de quoi manger ; mais cela dure peu, & il faut que ces

---

23. Mentor de Charlevoix : Lafitau (*Mœurs*, t. II, p. 428-430), qui reprend des observations de Jean de Brébeuf (*Relation de ce qui s'est passé dans le Pays des Hurons en l'année 1636*, JR, vol. 10, p. 264-276). Sur la question de la « polingenesie ou de [la] renaissance » (Lafitau), voir E. Tooker, *Ethnographie des Hurons*, p. 127-128.

Ames s'accoûtument avec le tems à jeûner. On a quelquefois assez de peine à faire subsister les Vivans, sans se charger encore de fournir à la nourriture des Morts.

*Présens, qu'on fait aux Morts.*

345

Mais une chose, sur laquelle ces Peuples ne se relâchent jamais, en quelque extrémité qu'ils se trouvent, c'est qu'au lieu que parmi nous la dépouille des Morts enrichit les Vivans, chez eux non-seulement on emporte dans le tombeau tout ce qu'on possédoit, mais on y reçoit encore des présens [352] de ses 350  
 Parens & de ses Amis. Aussi ont-ils été extrêmement scandalisés, quand ils ont vû les François ouvrir les sépulcres, pour en tirer les Robes de Castor, dont on avoit revêtu les Défunts. Les tombeaux sont tellement sacrés dans ce Pays, que les profaner, c'est la plus grande hostilité, qu'on puisse commettre contre 355  
 une Nation, & la plus grande marque qu'on ne veut plus rien ménager avec elle<sup>24</sup>.

*Du Pays des Ames.*

J'ai dit que les Ames, lorsque le tems est venu qu'elles doivent se séparer pour toujours de leurs corps, vont dans une 360  
 Région, qui est destinée pour être leur demeure éternelle. Cette Région, disent les Sauvages, est fort éloignée vers l'Occident, & les Ames mettent plusieurs mois à s'y rendre. Elles ont même de grandes difficultés à surmonter, & elles courent de 365  
 grands risques, avant que d'y arriver. On parle surtout d'un Fleuve, qu'elles ont à passer, & sur lequel plusieurs font nau-

---

347 B en *quelque* extrémité

---

24. La sépulture des Amérindiens a intéressé les Européens dès les premiers contacts. Ainsi Champlain décrit-il le rituel algonquin : « le mort est enseveli dans sa robe de castor, ou d'autres peaux, desquelles il se servoit en sa vie, & luy mettent toutes ses richesses auprès de luy » (*Voyages*, 1632, dans *Works*, t. IV, p. 179). Ce traitement, précise Champlain, était réservé aux guerriers : « aux autres, ils n'y mettent non plus qu'ils font aux femmes, comme gens inutiles » (*ibid.*). Chez les Hurons, une fois le cadavre placé dans la position du fœtus, « on l'enroulait de façon très serrée dans sa plus belle robe et on le déposait sur la natte où il était mort » (E. Tooker, *op. cit.*, p. 119). Ce sont les fourrures dans lesquelles on enroulait les cadavres qu'ont souvent pillées les coureurs des bois, au scandale des Amérindiens.

frage ; d'un Chien, dont elles ont beaucoup de peine à se défendre ; d'un lieu de souffrances, où elles expient leurs fautes ; d'un autre, où sont tourmentées les Ames des Prisonniers de guerre, qui ont été brûlés, & où elles se rendent le plus tard qu'elles peuvent.

Cette idée est cause qu'après la mort de ces Malheureux, dans la crainte que leurs Ames ne demeurent autour des Cabannes, pour se venger des tourmens, qu'on leur a fait souffrir, on a grand soin de visiter partout, & de donner sans cesse des coups de baguette, en poussant des cris affreux, pour obliger ces Ames à s'éloigner. Les Iroquois disent qu'Atahentsic fait son séjour ordinaire dans ce Tartare, & qu'elle y est uniquement occupée à tromper les Ames, pour les perdre, mais que Juskeka n'omet rien pour les prémunir contre les mauvais desseins de son Ayeule<sup>25</sup>. Parmi les récits fabuleux, qu'on fait de ce qui se passe dans ces Enfers, si ressemblans à ceux d'Homere & de Virgile, il y en a un, qui paroît copié d'après l'aventure d'Orphée & d'Eurydice ; il n'y a presque rien à y changer que les noms<sup>26</sup>.

*Comment ils prétendent mériter d'être éternellement heureux.*

Au reste, Madame, le bonheur, dont les Sauvages se flattent de jouir dans leur prétendu Elisée, ils ne le regardent pas précisément comme la récompense de la Vertu : avoir été bon Chasseur, brave à la Guerre, heureux dans toutes ses Entreprises, avoir tué & brûlé un grand nombre d'Ennemis, ce sont-là les seuls titres, qui donnent droit à leur Paradis, [353] dont toute la félicité consiste à y trouver une Chasse & une Pêche, qui ne manquent jamais, un Printems éternel, une grande abondance de toutes choses, sans être obligé de travailler, & tous les plaisirs des sens. C'est aussi là tout ce qu'ils demandent à leurs Dieux pendant la vie. Toutes leurs Chansons, qui sont ordinairement leurs Prières, ne roulent que sur les biens présens, il n'y est jamais question, non plus que dans

---

25. Les observations sur le « Pays des Ames » et la fable sur la descente aux enfers sont tirées des *Mœurs des Sauvages américains* de Lafitau (t. I, p. 402-404).

26. Le récit se trouve dans la *Relation de ce qui s'est passé dans le Pays des Hurons en l'année 1636*, de J. de Brébeuf (*JR*, vol. 10, p. 148-152).

leurs Vœux, de la vie future ; ils se croient assuré<sup>27</sup> d'être heureux dans l'autre monde, à proportion de ce qu'ils l'auront été dans celui-ci<sup>28</sup>. 400

*Des Ames des Bêtes.*

Les Ames des Bêtes ont aussi leur place dans les Enfers, car, selon les Sauvages, elles ne sont pas moins immortelles que les nôtres ; ils leur reconnoissent même une sorte de raison, & non seulement chaque espece, mais chaque Animal, si on les en croit, a aussi son Génie conservateur. En un mot ils ne mettent de différence entre nous & les Brutes, que du plus au moins. L'Homme, disent-ils, est le Roy des Animaux, qui tous ont les mêmes attributs, mais l'Homme les possède dans un degré fort supérieur. Ils tiennent encore que dans les Enfers il y a des modèles d'Ames de toutes les espèces, mais ils s'embarrassent peu de développer cette idée, & en général toutes celles, qui sont de pure spéculation, ne les occupent pas beaucoup<sup>29</sup> : les plus 410 415

---

27. L'absence d'accord du participe passé tient sans doute au fait qu'*assuré* est un participe passé attribut suivi d'un infinitif. Au xviii<sup>e</sup> siècle, les grammairiens diffèrent d'opinion sur l'accord des participes passés suivis d'un infinitif, notamment dans le cas des verbes pronominaux. Alexis François cite plusieurs exemples d'indéclinabilité du participe passé : « elle s'est fait peindre », « nous nous sommes proposé d'aller en tel endroit, les maux qu'elle s'est imaginé d'avoir », etc. (« Le xviii<sup>e</sup> siècle », dans F. Brunot, *Histoire de la langue française*, t. VI, 2<sup>e</sup> partie, 2<sup>e</sup> fascicule, p. 1722-1724). Voir aussi G. Spillebout, *Grammaire de la langue française au xvii<sup>e</sup> siècle*, p. 401 ; Wagner et Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, p. 272. Bien que ces exemples ne soient pas absolument concluants, dans la mesure où l'auxiliaire est le verbe être, on peut penser que l'infinitif, qui suit le participe passé, a pu en interdire l'accord. Ajoutons qu'après lecture des manuscrits autographes de Charlevoix, dans lesquels on trouve quelques fautes de grammaire, l'hypothèse d'une faute n'est pas à rejeter (note rédigée avec l'aide de M. Yvan Lepage, professeur au Département des Lettres françaises de l'Université d'Ottawa).

28. Pour sa part, Lafitau observe que le pays des âmes comporte « différens étages » et que « tous n'y sont pas également bien ». Les « méchants, & ceux en particulier, qui se sont détruits eux-mêmes par une mort violente, y portent la peine de leur crime », et sont « séparés des autres » (*Mœurs*, t. I, p. 404-405). La description des activités des âmes est conforme à ce qu'écrivait Paul Lejeune dans sa *Relation* de 1634 (*JR*, vol. 6, p. 178).

29. Selon Jean de Brébeuf, les Amérindiens croyaient les âmes des animaux « immortelles & raisonnables » (*Relation de ce qui s'est passé aux Hurons en l'année 1635*, *JR*, vol. 8, p. 120). De plus, précise Paul Lejeune, « les Sauvages se persuadent que non seulement les hommes & les autres animaux : mais aussi que toutes les autres choses sont animées, & que toutes les ames sont immortelles » (*Relation* de 1634, *JR*, vol. 6, p. 174).



*Histoire à ce sujet.*

Deux Missionnaires voyageoient avec des Sauvages, & une nuit, que tous leurs Conducteurs dormoient profondément, un d'eux s'éveilla en sursaut tout hors d'haleine, palpitant, faisant effort pour crier, & se débattant, comme s'il eût été agité de quelque Démon. Au bruit, qu'il fit, tout le Monde fut bientôt sur pied : on crut d'abord que cet Homme étoit tombé dans un accès de phrénésie ; on le saisit, & on mit tout en usage pour le calmer ; mais ce fut inutilement : ses fureurs croissoient toujours, & comme on ne pouvoit plus l'arrêter, on cacha toutes les armes, de peur de quelque accident. Quelques-uns s'aviserent ensuite de lui préparer un breuvage avec de certaines herbes d'une grande vertu ; mais lorsqu'on y pensoit le moins, le prétendu Malade sauta dans la Riviere.

On l'en retira sur le champ, & il avoua qu'il avoit froid, cependant il ne voulut pas approcher d'un bon feu, qu'on avoit allumé dans l'instant : il s'assit au pied d'un Arbre, & comme il paroissoit plus tranquille, on lui apporta le bouillon, qu'on lui avoit préparé. C'est à cet Enfant, dit-il, qu'il faut le donner, & ce qu'il appelloit un Enfant, étoit une Peau d'Ours, qu'on avoit remplie de pailles : on lui obéit, & l'on versa tout le bouillon dans la Gueule de l'Animal. On [355] lui demanda alors quel étoit son mal ? J'ai révé, répondit-il, qu'un Huart<sup>31</sup> m'étoit entré dans l'estomach. On se mit à rire, mais il falloit guérir son imagination blessée, & voici la maniere, dont on s'y prit.

Tous se mirent à contrefaire les insensés, & à crier de toutes leurs forces qu'ils avoient aussi un Animal dans l'estomach, mais ils ajoutèrent qu'ils n'étoient pas d'humeur de se jeter dans la Riviere, par le froid qu'il faisoit, pour l'en déloger ; qu'ils aimoient mieux se faire suer. Notre Hypocondre trouva l'avis fort bon ; on dressa sur le champ une Etuve, & tous y entrèrent en criant à pleine tête, ensuite chacun se mit à contrefaire l'Animal, dont il feignoit avoir l'estomach chargé, qui une Oye<sup>32</sup>, qui un Canard<sup>33</sup>, qui une Outarde<sup>34</sup>, qui une

---

31. Voir *supra*, p. 443, n. 18.

32. Voir *supra*, p. 371, n. 69.

33. Voir *supra*, p. 371, n. 63.

34. Voir *supra*, p. 371, n. 70.

Grenouille<sup>35</sup> : le Réveur contrefit aussi son Huart. Le plaisant est que tous les autres battoient la mesure, en frappant sur lui de toutes leurs forces, à dessein de le lasser & de l'endormir. Pour tout autre, que pour un Sauvage, il y avoit de quoi le  
 490 mettre en un état à ne pouvoir fermer l'œil de plusieurs jours ; toutefois ils vinrent à bout de ce qu'ils vouloient. Le Malade dormit lontems, & à son réveil il se trouva guéri ; ne se sentant, ni de la sueur, qui auroit dû l'épuiser, ni des coups, dont il avoit le corps meurtri, & ayant perdu jusqu'au souvenir d'un songe,  
 495 qui lui avoit tant coûté<sup>36</sup>.

*Maniere, dont on se débarrasse d'un réve, quand il en coûte trop pour y satisfaire.*

Mais ce n'est pas seulement celui, qui a révé, qui doit satisfaire aux obligations, qu'il s'imagine lui être imposées par son  
 500 songe : ce seroit un crime pour tous ceux, à qui il s'adresse, que de lui refuser ce qu'il a désiré en rêvant, & vous jugez bien, Madame, que cela peut tirer à conséquence. Mais comme les Sauvages ne sont point intéressés, ils abusent beaucoup moins de ce principe, qu'on ne feroit ailleurs ; & puis chacun peut  
 505 avoir son tour. Si la chose désirée est de nature à ne pouvoir être fournie par un Particulier, le Public s'en charge ; fallut-il l'aller chercher à cinq cens lieuës, il la faut trouver à quelque prix que ce soit, & on ne sçauroit dire avec quel soin on la conserve, quand on est venu à bout de l'avoir. Si c'est une chose  
 510 inanimée, on est plus tranquille, mais si c'est un Animal, sa mort cause des inquiétudes étonnantes.

L'affaire est plus sérieuse encore, si quelqu'un s'avise de rêver qu'il casse la tête à un autre, car il la lui casse en effet, s'il le peut : mais malheur à lui, si quelqu'autre s'avise à son tour

---

35. On trouve environ 2 700 espèces différentes de grenouilles en Amérique du Nord. La grenouille la plus commune est la *Rana catesbeiana*, mais les *Rana clamitans*, *Rana palustris*, *Rana pipens*, *Rana septentrionalis*, *Rana sylvatica*, *Bufo americanus*, *Bufo terrestris*, pour nous en tenir à quelques espèces, sont aussi fort répandues (voir J. L. Behler et F. W. King, *The Audubon Society Field Guide to North American Reptiles and Amphibians*, p. 372-397).

36. L'événement, qui implique les pères Claude Dablon et Joseph Chaumonot, a eu lieu dans la nuit du 18 au 19 octobre 1655, sur la route d'Onontagué, près du lac Ontario. À un détail près (le nom de l'oiseau est laissé à deviner dans la version originelle), Charlevoix suit la *Relation* de 1655-1656, du père Jean de Quen (*JR*, vol. 42, p. 64-68).

[356] de songer qu'il venge le Mort. D'ailleurs avec un peu de 515  
 présence d'esprit, on se tire aisément d'embarras ; il ne faut  
 que sçavoir opposer sur le champ à un tel rêve un autre songe,  
 qui le contredise. « Je vois bien, dit alors le premier Réveur,  
 que ton Esprit est plus fort que mien, ainsi n'en parlons plus ». 520  
 Tous ne sont pourtant pas si faciles à démonter ; mais il en est  
 peu, qu'on ne contente, ou dont on n'appaise le Génie par  
 quelque présent<sup>37</sup>.

*De la Fête des Songes.*

Je ne sçai pas, si la Religion a jamais eu part à ce que l'on 525  
 appelle communément *la Fête des Songes*, & de ce que les  
 Iroquois & quelques autres ont beaucoup mieux nommé *le ren-*  
*versement de la Cerveille*. C'est une espèce de Bacchanale, qui  
 dure ordinairement quinze jours, & se célèbre sur la fin de  
 l'Hyver. Il n'est point de folie, qu'on ne fasse alors ; & chacun 530  
 court de Cabanne en Cabanne, déguisé en mille manieres,  
 toutes ridicules : on brise, & on renverse tout, & personne  
 n'ose s'y opposer. Quiconque ne veut pas se trouver dans une  
 telle confusion, ni être exposé à toutes les avanies, qu'il y faut  
 essuyer, doit s'absenter. Dès qu'on rencontre quelqu'un, on lui 535  
 donne son rêve à deviner, & s'il le devine, c'est à ses dépens, il  
 faut qu'il donne la chose, à quoi l'on a rêvé. A la fin on rend  
 tout, on fait un grand festin, & l'on ne pense plus qu'à réparer  
 les tristes effets de la Mascarade, ce qui le plus souvent n'est pas  
 une petite affaire : car c'est encore là une de ces occasions, 540  
 qu'on attend sans rien dire, pour bien froter ceux, dont on  
 croit avoir reçu quelque offense : mais la Fête finie, il faut tout  
 oublier<sup>38</sup>.

---

37. Dans la *Relation* de 1668-1669, de François Le Mercier, on trouve un exemple de songe annulé par un autre songe : alors qu'un vieillard d'Onontagué voit en songe les membres de la tribu maltraités dans le ciel des chrétiens, un autre Amérindien raconte un rêve dans lequel tous ses désirs sont satisfaits au paradis. Grâce à ce second songe, les pères Julien Garnier et Pierre Millet purent poursuivre leur apostolat et convertir plusieurs Amérindiens (*JR*, vol. 52, p. 154). Sur cette question, voir E. Tooker, *Ethnographie des Hurons*, p. 82-85.

38. Les remarques de Charlevoix reposent sur la *Relation de ce qui s'est passé dans le Pays des Hurons en l'année 1636*, de Jean de Brébeuf (*JR*, vol. 10, p. 174-176).

*Description d'une de ces Fêtes.*

Je trouve la description d'une de ces Fêtes dans le Journal  
 d'un Missionnaire<sup>39</sup>, qui en fut bien malgré lui le spectateur à  
 545 Onnontagué<sup>40</sup>. La voici. Elle fut proclamée le 22<sup>e</sup> de Février, &  
 ce furent les Anciens, qui firent la proclamation avec le même  
 sérieux, que s'il eût été question d'une affaire d'Etat. A peine  
 furent-ils rentrés chez eux, qu'on vit partir de la main Hommes,  
 550 Femmes, Enfans, presque tout nuds, quoiqu'il fit un froid into-  
 léral. Ils entrèrent d'abord dans toutes les Cabannes, puis ils  
 furent quelque tems à errer de tous côtés, sans sçavoir où ils al-  
 loient, ni ce qu'ils vouloient : on les eut pris pour des Personnes  
 yvres, ou pour des furieux, qu'un transport avoit mis hors  
 555 d'eux-mêmes.

[357] Plusieurs bornerent là leur folie, & ne parurent plus.  
 Les autres voulurent user du privilège de la Fête, pendant la-  
 quelle on est réputé hors de sens, par conséquent n'être point  
 responsable de ce qu'on fait, & venger ses querelles particu-  
 560 lieres. Ils ne s'épargnerent assurément pas. Aux uns ils jet-  
 toient de l'eau à pleine cuvée, & cette eau, qui se glaçoit  
 d'abord, étoit capable de transir de froid ceux, qui la rece-  
 voient. Ils couvroient les autres de cendres chaudes, ou de  
 toutes sortes d'immondices ; quelques-uns prenoient des ti-  
 565 sons, ou des charbons allumés, & les lançoient à la tête du pre-

---

 546 B le *vint-deuxième* de
 

---

39. Note de l'auteur : *Le Pere Claude DABLON*. Claude Dablon naît en 1618 ou 1619 ; arrivé au Canada en 1655, il est envoyé chez les Onontagués ; l'année suivante, il fonde la mission de Sainte-Marie de Gannentaha, mais celle-ci échoue et il rentre à Québec, où il est successivement procureur, préfet des classes, directeur de la Grande Congrégation, professeur de belles-lettres et de rhétorique ; en 1661, il entreprend un voyage au lac Saint-Jean en compagnie du père Gabriel Druillettes et de cinq Français dans le but d'organiser une expédition pour vérifier si la mer du Nord est reliée à celle de l'Ouest ; en 1669, nommé supérieur des missions de l'Ouest, il se rend au lac Supérieur avec le père Allouez ; il est supérieur des missions à Québec à deux reprises, en 1671-1680 et en 1686-1693 ; il décède en 1697 (voir M.-J. d'Arc Charette, *DBC*, t. I, p. 251).

40. La fête, commencée le 22 février 1656, dura trois jours et trois nuits. Le récit se trouve dans le « journal » des jésuites, rapporté dans la *Relation* de 1655-1656, de Jean de Quen (*JR*, vol. 42, p. 154-168). Claude Dablon est alors en compagnie de Pierre-Joseph-Marie Chaumonot (1611-1693), son « compagnon » à Sainte-Marie de Gannentaha, dont il est question plus bas (voir A. Surprenant, *DBC*, t. I, p. 210-212).

mier, qu'ils rencontroient ; d'autres brisoient tout dans les Cabannes, se ruoient sur ceux, à qui ils en vouloient, & les chargeoient de coups. Il falloit, pour se délivrer de cette persécution, deviner des songes, où souvent l'on ne concevoit rien.

Le Missionnaire & son Compagnon furent souvent sur le point d'être plus que témoins de ces extravagances : un de ces Phrénétiques entra dans une Cabanne, où il les avoit vû se réfugier dès le commencement. Heureusement pour eux, ils venoient d'en sortir ; car il y avoit tout lieu de croire que ce Furieux vouloit leur faire un mauvais parti. Déconcerté par leur fuite, il s'écria qu'il vouloit qu'on devinât son songe, & qu'on y satisfît sur l'heure : comme on tardoit trop, il dit : je tué un François ; aussitôt le Maître de la Cabanne jetta un habit François, que ce furieux perça de plusieurs coups.

Alors celui, qui le lui avoit jetté, entrant à son tour en fureur, dit qu'il vouloit venger le François, & qu'il alloit réduire en cendres tout le Village : il commença en effet par mettre le feu à sa propre Cabanne, où cette scene s'étoit passée, & tout le monde en étant sorti, il s'y enferma. Le feu, qu'il avoit allumé en plusieurs endroits, ne paroissoit point encore au dehors, quand un des Missionnaires se présenta pour y entrer : on lui dit ce qui venoit d'arriver, & il craignit que son Hôte ne fût plus le maître d'en sortir, quand il le voudroit ; il enfonça la porte, saisit le Sauvage, le mit dehors, éteignit le feu, & s'enferma dans la Cabanne. Son Hôte cependant couroit tout le Village en criant qu'il vouloit tout brûler : on lui jetta un Chien, dans l'espérance qu'il assouviroit sa rage sur cet Animal, il dit que ce n'étoit pas assez, [358] pour réparer l'affront, qu'on lui avoit fait, en tuant un François dans sa Cabanne : on lui jetta un second chien, il le mit en pièces, & dans le moment toute sa fureur se calma.

Cet Homme avoit un Frere, qui voulut aussi jouer son rôle. Il s'habilla à peu près, comme on représente les Satyres, se couvrant de feuilles de Maïz depuis la tête jusqu'aux pieds : il fit équiper deux Femmes en vraies Mégeres, la face noircie, les cheveux épars, une Peau de Loup sur le corps, & un pieu à la main. Ainsi escorté il va dans toutes les Cabannes, criant & hurlant de toute sa force ; il grimpe sur le toit, y fait mille tours avec autant de souplesse, qu'auroit pû faire le plus habile Danseur de Cordes, puis il jette des cris épouvantables, comme

s'il étoit arrivé quelque grand malheur ; ensuite il descend, marche gravement précédé de ses deux Bacchantes, qui furieuses à leur tour, renversent avec leurs pieux tout ce qui se rencontre sur leur passage. Elles étoient à peine délivrées de  
 610 cette manie, ou lasses de faire leur personnage, qu'une autre Femme prit leur place, entra dans la Cabanne, où étoient les deux Jésuites, & armée d'une Arquebuse, qu'elle venoit de gagner en faisant deviner son rêve, elle chanta la guerre, & fit contre elle-même mille imprécations, si elle ne ramenoit pas  
 615 des Prisonniers.

Un Guerrier suivit de près cette Amazone, l'Arc & une Fleche d'une main, & de l'autre une Bayonnette. Après qu'il se fut bien égosillé à crier, il se jetta tout à coup sur une Femme, qui ne pensoit à rien, lui porta sa Bayonnette à la gorge, la prit  
 620 par les cheveux, lui en coupa une poignée, & se retira. Un Jongleur parut ensuite, ayant à la main un bâton orné de plumes, par le moyen duquel il se vançoit de deviner les choses les plus cachées. Un Sauvage l'accompagnoit portant un vase rempli de je ne sçai quelle liqueur, dont il lui donnoit de tems  
 625 en tems à boire ; le Charlatan ne l'avoit pas plutôt à la bouche, qu'il la rejettoit, en soufflant sur ses mains & sur son bâton, & à chaque fois il devinoit toutes les énigmes, qu'on lui proposoit.

Deux Femmes vinrent après, & firent entendre qu'elles avoient des désirs ; l'une étendit d'abord une Natte, on devina  
 630 qu'elle demandoit du Poisson, & on lui en donna. L'autre avoit un Hoyau<sup>41</sup> à la main, on comprit qu'elle vouloit avoir un Champ pour le cultiver ; on la mena hors du Village, & [359] on la mit à même. Un Chef avoit rêvé, disoit-il, qu'il voyoit deux Cœurs humains ; on ne pût expliquer son Songe, & cela mit  
 635 tout le Monde en grande peine. Il fit bien du bruit, on prolongea même la Fête d'un jour ; tout fut inutile, & il fallut qu'il se tranquillisât. Tantôt on voyoit des Troupes de Gens armés, qui faisoient mine de vouloir se battre ; tantôt des Bandes de Baladins, qui jouoient toutes sortes de Farces. Cette manie

---

41. « HOYAU. s. m. Outil de Pionnier, ou de Jardinier, qui est une espee de pic ou pioche servant à remuer la terre, qui est large par le bout » (Furetière, 1690). Le « pionnier » est « celui qui est employé à l'armée pour applanir les chemins, faire passer l'artillerie, creuser des lignes & des tranchées, & à tous les autres travaux » (Furetière, 1690).

dura quatre jours, & il parut que c'étoit par considération pour 640  
les deux Jésuites, qu'on en avoit ainsi abregé le tems ; mais  
on y fit bien autant de désordres, qu'on avoit accoûtumé d'en  
faire en quinze. On eut cependant encore cet égard pour les  
Missionnaires, qu'on ne les troubla point dans leurs fonctions,  
& qu'on n'empêcha point les Chrétiens de s'acquiter de leurs 645  
devoirs de Religion. Mais en voila assez sur cet article ; je ferme  
ma Lettre pour la donner à un Voyageur, qui retourne dans la  
Colonie, en vous assurant que je suis, &c.

*Page laissée blanche*

## VINT-CINQUIÈME LETTRE.

*Suite des Traditions des Sauvages.*

Au Fort de la Riviere de Saint Joseph, ce 14 Sept. 1721.

MADAME,

**I**l y a trois jours que je partis d'ici pour me rendre à 5  
Chicagou, en côtoyant la Rive Méridionale du Lac Michigan ;  
mais nous trouvâmes ce Lac si fort en fureur, que nous prîmes  
le parti de revenir ici, & de choisir une autre Route pour ga-  
gner la Louysiane<sup>1</sup>. Notre départ est fixé au seize, & je vais pro- 10  
fiter de ces deux jours de retardement pour reprendre mon  
Récit sur les Usages & les Traditions de nos Américains.

*Des mauvais Génies, & des Sorciers.*

Les Sauvages, dans ce que je vous ai dit dans ma dernière 5  
Lettre, ne reconnoissent que l'opération des Bons Génies ; les  
seuls Sorciers, & ceux, qui usent de maléfices, passent [360] pour 15  
être en commerce avec les Mauvais, & ce sont surtout les  
Femmes, qui exercent ce détestable métier. Les Jongleurs de

---

3 B ce 14. Septembre 1721      13 B vous ait dit

---

1. Au début de la lettre suivante (p. 723), Charlevoix expose les deux routes possibles. L'une consistait à passer par le lac Michigan pour gagner la rivière Chicago, puis à remonter celle-ci cinq ou six lieues. Deux portages permettaient ensuite de rejoindre la rivière des Illinois. L'autre, celle qu'emprunte finalement Charlevoix, passait par la rivière Saint-Joseph, qu'il fallait remonter jusqu'à un portage, appelé « Prairie de la tête de bœuf ». De là, les voyageurs rejoignaient une des sources de la rivière Theakiki (Kankakee River). Cette prairie était située au sud-ouest de l'actuelle ville de South Bend (Indiana), entre les rivières Saint-Joseph et Kankakee. Une fois sur la rivière Kankakee, il fallait suivre son cours jusqu'à la « Fourche », où elle se jette dans la rivière des Illinois.

profession, non seulement ne s'en mêlent pas, au moins ouver-  
 20 tement, mais ils font une étude particulière pour sçavoir dé-  
 couvrir les Sorts, & en empêcher les pernicious effets. Dans le  
 fond, il n'y a gueres dans tout ce qu'on m'a raconté sur cela,  
 que de la charlatanerie ; ce sont des Serpens, dont on exprime  
 le venin ; des Herbes cueillies en certains tems, & en pronon-  
 çant de certaines paroles ; des Animaux, qu'on égorge, & dont  
 25 on jette quelques parties dans le feu<sup>2</sup>.

Chez les Illinois<sup>3</sup> & dans quelques autres Nations, on fait  
 de petits Marmouzet<sup>4</sup> pour représenter ceux, dont on veut

---

2. Tout en s'inspirant du texte de Lafitau pour présenter les « Jongleurs », notamment sur le fait que ce sont « les femmes sur-tout [qui] sont soupçonnées de se mêler de ce petit métier », Charlevoix s'éloigne de l'analyse du père Lafitau, car ce dernier, dans son souci de combattre l'athéisme et l'incrédulité, insiste sur la possibilité d'un « commerce des hommes avec les Divinités du Paganisme, ou pour mieux dire, avec les Démons ». Charlevoix passe sous silence cet aspect de l'étude de son prédécesseur et il ne retient que sa conclusion : « il ne m'appartient pas de décider cette question, & je veux bien croire que tout ce que ces Jongleurs font de merveilleux, n'a rien, dans le fonds, que de naturel, non pas tant à cause que leurs prédictions sont suspectes, & souvent contraires à l'événement, ainsi qu'on le prétend (car le Démon a été de tout temps le pere du mensonge, & a précipité les hommes dans l'erreur par des Oracles faux & ambigus) que parce qu'en effet il n'y a gueres de moyens d'illusions & de prestiges, qu'on ne puisse imiter par des tours d'adresse » (*Mœurs*, t. I, p. 373-378).

3. C'est le 25 juin 1673 que Louis Jolliet et Jacques Marquette rencontrent des Illinois, qui les reçoivent dans leur tribu (*le Premier Voyage*, JR, vol. 59, p. 116-124). Le terme « Illinois » signifie « les hommes », explique le père Marquette (JR, vol. 59, p. 124). Les Illinois pratiquaient la polygamie et l'infidélité féminine y était punie par l'amputation du nez. Malgré la bonté apparente de leur caractère – F. W. Hodge parle même de timidité à leur sujet –, les Illinois pouvaient être belliqueux et redoutables à l'endroit de leurs ennemis. Ils appartenaient au groupe algique et ils formaient une confédération de tribus, qui incluait les Cahokias, les Kaskaskias, les Michigans, les Moinguenas, les Peorias et les Tamaroas. Ces tribus paraissent avoir souvent changé de lieu de résidence tout au long de la colonisation française. Chrestien Ledercq rapporte des propos du père Zénoble Membre qui vont dans le même sens que ceux de Charlevoix (*Premier Etablissement de la Foy dans la Nouvelle France*, t. II, p. 175-176). Voir aussi D. I. Bushnell, *Native Villages*, p. 11-12 et 42-44 ; D. I. Bushnell, *Villages of the Algonquian*, p. 41-43 ; B. Grant, *American Indians*, p. 157 ; F. W. Hodge, *Handbook*, 1907, p. 597-599 ; Pénicaut, « Relation », dans P. Margry, *Découvertes et établissements des Français*, t. V, p. 492-493 ; Saugrain, *Dictionnaire*, t. III, p. 1246-1248.

4. « MARMOUSET. subs. masc. Figure d'homme mal peinte, mal faite. Les apprentis Peintres font des *marmousets* sur toutes les murailles blanches qu'ils rencontrent » (Furetière, 1690).

abréger les jours, & qu'on perce au cœur. D'autres fois on prend une Pierre, & par le moyen de quelques invocations on prétend en former une semblable dans le cœur de son Ennemi. Je suis persuadé que cela réussit rarement, si le Diable ne s'en mêle pas ; toutefois on appréhende tellement les Magiciens, que le moindre soupçon suffit pour mettre en pieces quiconque est tant soit peu soupçonné de l'être. Mais quoique cette Profession soit si dangereuse, il se trouve partout des Gens, qui n'en ont point d'autre. Il est même vrai que les plus sensés & les moins crédules de ceux, qui ont le plus pratiqué les Sauvages, conviennent qu'il y a quelquefois du réel dans leur Magie.

Ces Infideles, Madame, seroient-ils les seuls, en qui on n'auroit pas reconnu l'opération du Démon ? Et quel autre Maître que cet Esprit mal-faisant, & homicide dès le commencement du Monde<sup>5</sup>, auroit appris à tant de Peuples, qui n'ont jamais eu de commerce les uns avec les autres, un art, que nous ne sçaurions regarder comme absolument frivole, sans contredire les Divines Ecritures ? Il faut donc avouer que les Puissances Infernales ont quelques Suppôts sur la Terre, mais que Dieu a mis des bornes très-étroites à leur malignité, & ne permet quelquefois qu'on ressente les effets du pouvoir, qu'il a jugé à propos de leur laisser, que pour servir tantôt sa Justice, & tantôt sa miséricorde.

### *Des Jongleurs.*

Il faut dire à peu près la même chose des Jongleurs du Canada, qui font profession de n'avoir de commerce qu'avec ce [361] qu'ils appellent Génies bienfaisans, & qui se vantent de connoître par leurs moyens ce qui se passe dans les Pays les plus éloignés, ou ce qui doit arriver dans les tems les plus recu-

---

31 B cela arrive rarement      49 B Justice, tantôt

5. Note de l'auteur : *Joan, 8, 44.* « Vous êtes les enfans du diable : & vous voulez accomplir les desirs de votre pere. Il a été homicide dès le commencement. & il n'est point demeuré dans la verité, parceque la verité n'est point en lui. Lorsqu'il dit des mensonges, il dit ce qu'il trouve dans lui-même, car il est menteur, & pere du mensonge » [*Jean, VIII, 44, dans Bible, Paris, Guillaume Desprez, 1715*]. L'allusion à l'homicide originel renvoie à *Genèse II, 17* : Dieu explique à Adam qu'il peut manger les fruits de tous les arbres du jardin d'Éden, hormis ceux de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, dont il mourra, s'il les consomme. En désobéissant à leur créateur, Ève et Adam deviendront mortels.

lés ; de découvrir la source & la nature des Maladies les plus cachées, & d'avoir le secret de les guérir ; de discerner dans les Affaires les plus embrouillées le parti, qu'il faut prendre ;  
 60 d'expliquer les Songes les plus obscurs ; de faire réussir les Négociations les plus difficiles ; de rendre les Dieux propices aux Guerriers & aux Chasseurs. Ces prétendus bons Génies sont, comme tous les Dieux du Paganisme, de véritables Démons, lesquels reçoivent des hommages, qui ne sont dûs qu'au seul  
 65 vrai Dieu, & dont les Prestiges sont encore plus dangereux que ceux des mauvais Génies, parce qu'ils contribuent davantage à retenir leurs Adorateurs dans leur aveuglement<sup>6</sup>.

Il est hors de doute que parmi leurs Suppôts, les plus hardis sont les plus respectés, & qu'avec un peu de manége ils  
 70 persuadent aisément des Peuples élevés dans la Superstition. Quoiqu'on ait vû naître ces Imposteurs, s'il leur prend envie de se donner une naissance surnaturelle, ils trouvent des Gens, qui les en croient sur leur parole, comme s'ils les avoient vû descendre du Ciel, & qui prennent pour une espece d'enchantement & d'illusion de les avoir cru d'abord nés comme les  
 75 autres Hommes ; leurs artifices sont néanmoins pour l'ordinaire si grossiers & si usés, qu'il n'y a que les Sots, & les Enfans, qui s'y laissent prendre ; si ce n'est lorsqu'ils agissent en qualité de Médecins : car qui ne sçait que, lorsqu'il est question de recouvrer la santé, la crédulité la plus excessive est de tous les  
 80 Pays, de ceux, qui se piquent le plus de sagesse, comme de ceux, dont les lumieres sont plus bornées ?

---

82 B bornées. // Après

---

6. Dans ses *Voyages* de 1619, Champlain observe que les Amérindiens « ont de certaines personnes, qui sont les Oqui, ou Manitons, ainsi appelez par les Algommequins & Montagnois, & ceste sorte de gens font les Medecins pour guarir les mallades, & pençer les blessez : predire les choses futures, au reste toutes abusions & illusions du Diable, pour les tromper, & decevoir » (dans *Works*, t. III, p. 144). Champlain confond officiant et génie, en plus de ne pas clairement distinguer les différentes fonctions des chamans. En effet, dans sa *Relation* de 1647-1648, Paul Ragueneau établit une distinction entre les « Oky ontatechiata », qui pratiquent l'art du sortilège pour tuer, et les « Arendiouanne », qui « font les Devins & Magiciens. Les uns font profession de procurer tantost la pluye, & tantost le beau temps, selon qu'il est necessaire pour les biens de la terre. D'autres se meslent de faire des Prophetes, predissent les choses futures, si par exemple on aura un heureux succez à la guerre ; voyant les choses éloignées, si par exemple les ennemis sont en campagne ; decouvrant les choses cachées, qui par exemple sera l'auteur de quelque vol » (*JR*, vol. 33, p. 220).

*Leurs prestiges.*

Après tout, Madame, je le repete, il est difficile de ne pas  
 tomber d'accord que parmi ces Infideles il se passe quelquefois 85  
 des choses très-capables de tromper, au moins la Multitude,  
 pour ne rien dire de plus. J'ai oui dire à des Personnes, dont je  
 ne pouvois soupçonner, ni la bonne foi, ni la prudence, que  
 lorsque ces Imposteurs s'enferment dans les Etuves pour se 90  
 faire suer, & c'est-là une de leurs plus ordinaires préparations  
 pour faire leurs prestiges, ils ne diffèrent en rien des Pythonisses,  
 telles que les Poètes nous les ont représentées sur le Trépied :  
 qu'on les y voit entrer dans des convul[sions] & des enthousiasmes,  
 prendre des tons de voix, & faire des actions, qui paroissent  
 au-dessus des forces humaines, & qui inspirent aux 95  
 Spectateurs les plus prévenus contre leurs impostures une hor-  
 reur & un saisissement, dont ils ne sont pas les maîtres.

On assûre encore qu'ils souffrent beaucoup dans ces occa-  
 sions, & qu'il s'en trouve, qu'on n'engage pas aisément, même 100  
 en les payant bien, à se livrer ainsi à l'Esprit, qui les agite. Mais  
 il ne faut pas croire qu'il y ait du surnaturel en ce qu'au sortir  
 de ces sueurs violentes, ils vont se jeter dans l'eau froide  
 & quelquefois glacée, sans en ressentir aucune incommodité.  
 Cela leur est commun avec tous les autres Sauvages, & même 105  
 avec d'autres Peuples du Nord<sup>7</sup>. C'est une expérience, qui dé-  
 concerte un peu la Médecine, mais à laquelle le Diable n'a cer-  
 tainement aucune part.

Il est encore vrai que les Jongleurs rencontrent trop sou-  
 vent juste dans leurs Prédications, pour croire qu'ils devinent 110  
 toujours par hazard, & qu'ils se passe dans ces occasions des  
 choses, qu'il n'est presque pas possible d'attribuer à aucun se-  
 cret naturel. On a vû les pieux, dont ces Etuves étoient fer-  
 mées, se courber jusqu'à terre, tandis que le Jongleur se tenoit  
 tranquille, sans remuer, sans y toucher, qu'il chantoit, & qu'il  
 prédisoit l'avenir. Les Lettres des anciens Missionnaires sont 115

---

89 B dans *leurs* Etuves

7. Note de l'auteur : Le Poète REGNARD nous assûre dans son *Voyage de Laponnie*, qu'il a vû faire la même chose en Bothmie. Les « sueries », les « Basse-Touches ou Bains », des Lapons sont décrits au début de l'ouvrage de Regnard (*Voyage de Laponnie*, dans *Œuvres*, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, Paris, Ribou, 1731, t. I, p. 107-109).

remplies de faits, qui ne laissent aucun doute que ces Séducteurs n'ayent un véritable commerce avec le Pere de la séduction & du mensonge<sup>8</sup>. Plusieurs François m'ont parlé sur le même ton, je ne vous en citerai qu'un trait, que je sçais de source.

120 Vous avez vû à Paris Madame DE MARSON, & elle y est encore ; voici ce que M. le Marquis de Vaudreuil son Gendre, actuellement notre Gouverneur Général, me raconta cet Hyver, & qu'il a sçû de cette Dame, qui n'est rien moins qu'un esprit foible. Elle étoit un jour fort inquiète au sujet de M. de  
125 Marson, son Mari, lequel commandoit dans un Poste, que nous avions en Acadie ; il étoit absent, & le tems qu'il avoit marqué pour son retour, étoit passé. Une Femme Sauvage, qui vit Madame de Marson en peine, lui en demanda la cause, & l'ayant apprise, lui dit, après y avoir [363] un peu rêvé, de ne  
130 plus se chagriner, que son Epoux reviendrait tel jour & à telle heure, qu'elle lui marqua, avec un Chapeau gris sur la tête. Comme elle s'apperçut que la Dame n'ajôtoit point foi à sa prédiction, au jour & à l'heure, qu'elle avoit assignée, elle retourna chez elle, lui demanda si elle ne vouloit pas venir voir  
135 arriver son Mari, & la pressa de telle sorte de la suivre, qu'elle l'entraîna au bord de la Riviere. A peine y étoient-elles arrivées, que M. de Marson parut dans un Canot, un chapeau gris sur la tête ; & ayant appris ce qui s'étoit passé, assûra qu'il ne pouvoit pas comprendre comment la Sauvagesse avoit pû sçavoir l'heure  
140 & le jour de son arrivée<sup>9</sup>.

---

8. Charlevoix pense vraisemblablement aux *Relations* de 1633 et de 1634 dans lesquelles Paul Lejeune décrit les transes des Amérindiens et les singuliers effets des « convulsions » d'un jongleur sur la cabane où a lieu la cérémonie rituelle (*JR*, vol. 5, p. 158 et vol. 6, p. 162-168).

9. Marie-Françoise Chartier de Lotbinière, fille de Louis-Théandre Chartier de Lotbinière, qui fut lieutenant général de la Prévôté de Québec, et d'Élisabeth Damours, parente de Jean de Lauson, gouverneur de la colonie de 1651 à 1656, épousa, en 1672, Pierre Joybert de Soulanges et de Marson. Après la mort de son mari, en 1678, elle semble avoir partagé son temps entre la rivière Saint-Jean, où elle poursuivait la traite des fourrures établie par son mari, et Québec, où on la retrouve avec son fils, Pierre-Jacques, et sa fille, Louise-Élisabeth, qui épousa, le 21 novembre 1690, Philippe Rigaud de Vaudreuil. Elle meurt à Paris, en 1732 (voir *DBC*, t. I, p. 207, 410-411, et t. II, p. 312-313). Faute de document, il est impossible de vérifier l'anecdote. Cependant, le fait n'est pas unique dans l'histoire de la colonie : Louis Hennepin rapporte un événement semblable au sujet de l'arrivée du comte de Frontenac,

*De la Pyromancie.*

Cet exemple, Madame, & beaucoup d'autres, que je sçai, & qui ne sont pas moins certains, prouvent qu'il y a quelquefois de l'opération du Démon dans la magie des Sauvages ; mais il n'appartient, dit-on, qu'aux Jongleurs de faire les évocations, quand il s'agit des affaires publiques. On prétend que tous les Algonquins & les Abénaquis pratiquoient autrefois une espèce de Pyromancie, dont voici tout le mystere. Ils réduisoient en une poudre très-fine du charbon de bois de Cédre ; ils dispo-  
soient cette poudre à leur maniere, puis y mettoient le feu, & par le tour, que prenoit le feu en courant sur cette poudre, ils connoissoient, disoient-ils, ce qu'ils cherchoient. On ajoûte que les Abénaquis, en se convertissant au Christianisme, ont eu bien de la peine à renoncer à un usage, qu'ils regardoient comme un moyen très-innocent de connoître ce qui se passoit loin de chez eux<sup>10</sup>

*Installation des Jongleurs.*

Je n'ai pas oui dire que les Particuliers, qui vouloient posséder ces sortes de secrets, eussent besoin, pour y être initiés, de passer par aucune épreuve ; mais les Jongleurs de profession ne sont jamais revêtus de ce caractere, qui leur fait contracter une espèce de pacte avec les Génies, & qui rend leurs personnes respectables, qu'après s'y être disposés par des jeûnes, qu'ils poussent très-loin, & pendant lesquels ils ne font autre chose, que battre le tambour, crier, hurler, chanter, & fumer. L'installation se fait ensuite dans une espèce de Bacchanale, avec des cérémonies si extravagantes, & accompagnées de tant

---

prévue par un chef de village (*les Mœurs des Sauvages*, p. 99) et Diéreville raconte qu'un jongleur de l'Acadie put prédire le retour d'une personne (*Relation du voyage du Port-Royal*, p. 161-162).

10. Observations à peine différentes de la part de Raudot (voir « Relation par lettres », f. 61). Pour sa part, Lafitau rapporte des exemples, parfois spectaculaires, d'extases liées à la pyromancie afin de deviner l'avenir ou ce qui se passe ailleurs (voir *Mœurs*, t. I, p. 385-388). Charlevoix s'inspire manifestement de son texte pour rédiger ses remarques sur la pyromancie. Aux tribus énumérées par Charlevoix, il faut ajouter les Hurons, du moins si l'on se fie à Jean de Brébeuf (voir *Relation de ce qui s'est passé aux Hurons en l'année 1635*, JR, vol. 8, p. 124-126).

de fureurs, qu'on diroit que le Démon y prend dès-lors possession de leurs personnes<sup>11</sup>.

170 *Des Prêtres.*

Ils ne sont néanmoins les Ministres de ces Dieux prétendus, [364] que pour annoncer aux Hommes leurs volontés, & pour être leurs Interprètes : car si l'on peut donner le nom de sacrifices aux offrandes, que ces Peuples font à leurs Divinités, 175 les Prêtres parmi eux ne sont jamais les Jongleurs : dans les cérémonies publiques, ce sont les Chefs, & dans le domestique, ce sont ordinairement les Peres de Famille, ou à leur défaut le plus considérable de la Cabanne. Mais la principale occupation des Jongleurs, ou du moins celle, dont ils retirent plus de 180 profit, c'est la Médecine : ils exercent cet art avec des principes fondés sur la connoissance des Simples, sur l'expérience, & sur la conjecture, comme on fait par-tout, mais il est rare qu'ils n'y mêlent pas de la superstition, & de la charlatanerie, dont le Vulgaire est toujours dupe<sup>12</sup>.

185 *Maladies ordinaires parmi les Sauvages.*

Il n'y a peut-être point d'Hommes au Monde, qui le soient plus de ces Imposteurs, que les Sauvages, quoiqu'il y en ait peu, qui ayent moins besoin de recourir à la Médecine. Non-seulement ils sont presque tous d'une complexion saine & robuste, mais ils n'ont connu la plûpart des Maladies, auxquelles nous sommes sujets, que depuis qu'ils nous ont fréquentés. Ils 190

---

182 B la *conjecture*. comme

11. Encore ici, Charlevoix suit de près le texte de Lafitau (*Mœurs*, t. I, p. 337-341), qui emprunte lui-même ses observations aux pères Lejeune (*Relation* de 1634, *JR*, vol. 6, p. 206-208) et Jean de Brébeuf (*Relation de ce qui s'est passé dans le Pays des Hurons en l'année 1636*, *JR*, vol. 10, p. 196-208).

12. Les Amérindiens distinguaient trois types de maladies : celles qui sont naturelles, guéries par des remèdes naturels ; celles causées par un désir de l'âme, guéries par la satisfaction de ce désir ; celles causées par la sorcellerie, guéries par l'élimination du mauvais sort. Dans le cas des maladies causées par un désir de l'âme, il fallait le plus souvent faire appel à un sorcier pour identifier le désir à l'origine du mal. Dans le cas d'une maladie causée par un mauvais sort, seul un sorcier pouvait libérer le corps du mal qui l'assaillait (voir E. Tooker, *Ethnographie des Hurons*, p. 82-90). Les pères Ragueneau (*Relation* de 1647, *JR*, vol. 33, p. 198-202) et Bressani (*Relation* de 1653, *JR*, vol. 39, p. 16) décrivent précisément les trois types de maladies.

ne sçavoient ce que c'est que la Petite Vérole<sup>13</sup>, quand ils l'ont reçûe de nous, & l'on ne doit attribuer les grands ravages, qu'elle a faits parmi eux, qu'à cette ignorance. La Goute<sup>14</sup>, la Gravelle<sup>15</sup>, la Pierre<sup>16</sup>, l'Apoplexie<sup>17</sup>, & quantité d'autres Maux, si communs en Europe, n'ont point encore pénétré dans cette partie du Nouveau Monde parmi les Naturels du Pays. 195

Il est vrai que les excès, qu'ils font dans leurs festins, & leurs jeûnes outrés, leur causent des douleurs & des foiblesses de poitrine & d'estomach, qui en font perir un grand nombre. Il meurt aussi quantité de Jeunes-Gens de Phtisie<sup>18</sup>, & l'on prétend que c'est une suite des grandes fatigues, & des exercices violens, ausquels ils s'exposent dès leur enfance, & avant qu'ils soient en état de les supporter. C'est une sottise de croire, comme font quelques-uns, qu'ils ont le sang plus froid que nous, & d'attribuer à cela leur insensibilité prétenduë dans les tourmens ; mais ils l'ont extrêmement balsamique, & cela vient sans doute de ce qu'ils n'usent point de Sel, ni de rien de ce que nous employons, pour relever le goût des Viandes<sup>19</sup>. 200 205

*Usage, qu'ils font de leurs Simples.* 210

Il est rare qu'ils regardent une Maladie comme purement naturelle, & que parmi les remèdes ordinaires, dont ils usent, ils en reconnoissent, qui ayent par eux-mêmes la vertu de [365] guérir. Le grand usage, qu'ils font de leurs Simples, est pour

13. Soit la variole.

14. Affection caractérisée par des troubles viscéraux et articulaires, avec dépôts d'urate.

15. Maladie produite par des concrétions semblables à de petits graviers, qui se forment dans les reins et dans la vessie.

16. Concrétion de gravier dans les reins, la vessie, la vésicule biliaire, etc.

17. Hémorragie cérébrale qui suspend le mouvement et le sentiment, sans arrêter la respiration et la circulation du sang.

18. Tuberculose pulmonaire.

19. Lafitau : « sang plus doux, moins salin, & plus balsamique » (*Mœurs*, t. II, p. 360). Le sens de l'adjectif est explicité par Charlevoix : « moins salin », ou, si l'on préfère, qui a le caractère du baume. Charlevoix suit le texte de Lafitau (*Mœurs*, t. II, p. 360-361), tout en opérant une modification qui n'est pas sans intérêt. Si Lafitau explique certaines infirmités auxquelles sont sujets les Amérindiens par le fait qu'ils boivent de l'eau froide et de l'eau « de neige » fondue, Charlevoix met plutôt l'accent sur leurs excès.

215 les playes, les fractures, les dislocations, les luxations & les  
ruptures. Ils blâment les grandes incisions, que font nos Chi-  
rurgiens pour nétoyer les playes, ils expriment le suc de plu-  
sieurs Plantes, & avec cette composition ils en attirent tout le  
220 pus, & jusqu'aux esquilles, les pierres, le fer, & généralement  
tous les corps étrangers, qui sont demeurés dans la partie bles-  
sée. Ces mêmes sucS sont toute la nourriture du Malade, jus-  
qu'à ce que sa playe soit fermée : celui, qui le panse, en prend  
aussi, avant que de sucer la playe, quand il est obligé d'en  
venir là : mais il y vient rarement, le plus souvent il se contente  
225 de seringuer de ce jus dans la playe.

Tout cela est dans les regles, mais comme il faut à ces  
Peuples du surnaturel par-tout, souvent le Jongleur déchire la  
playe avec les dents, & montrant ensuite un morceau de bois,  
ou quelqu'autre chose semblable, qu'il avoit eu la précaution de  
230 mettre dans sa bouche, il fait croire au Malade qu'il l'a tiré de  
sa playe, & que c'étoit le charme, qui causoit tout le danger de  
sa Maladie. Ce qui est certain, c'est qu'ils ont des secrets & des  
remèdes admirables. Un os rompu est bien repris, & solide en  
huit jours. Un Soldat François, qui étoit en garnison dans un  
235 Fort de l'Acadie, tomboit du Haut-Mal, & ses accès étoient deve-  
nus presque journaliers, & très-violens : une Femme Sauvage,  
qui se trouva présente à un de ses accès, lui alla faire deux boles  
d'une racine pulvérisée, dont elle ne dit point le nom ; recom-  
manda qu'on lui en fit prendre un à la fin du premier accès,  
240 qu'il auroit ; avertit qu'il suëroit beaucoup, & qu'il auroit de  
grandes évacuations par le vomissement & par les selles, &  
ajôûta que si le premier bol n'emportoit pas tout le mal, le se-  
cond le guériroit parfaitement : la chose arriva, comme elle  
l'avoit dit ; le Malade eut encore un accès après la premiere  
245 prise, mais ce fut le dernier. Il jouit dans la suite d'une santé  
parfaite<sup>20</sup>.

#### *Divers autres Remèdes.*

Ces Peuples ont encore des remèdes prompts & souverains  
contre la Paralysie, l'Hydropisie, & les Maux Vénériens. Des

---

20. Anecdote tirée de la *Relation du voyage du Port-Royal*, de Diéreville  
(p. 191-192).

rapures de Bois de Gayac<sup>21</sup> & de Sassafras<sup>22</sup> sont leurs Spécifiques ordinaires contre les deux dernières Maladies<sup>23</sup> ; ils en font une boisson, qui en guérit & en garantit, pourvû qu'on en fasse un usage continuel<sup>24</sup>. Dans les Maux aigus, com[366]me dans la Pleurésie, ils travaillent sur le côté opposé à la douleur ; ils y mettent des catapâmes, qui attirent, & empêchent les dépôts. Dans la Fièvre ils usent de lotions froides, avec des décoctions d'Herbes, & préviennent par-là l'inflammation & le transport. Ils vantent surtout la diete, mais ils ne la font consister, qu'à s'abstenir de certains alimens, qu'ils estiment leur être nuisibles.

Ils n'avoient pas autrefois l'usage de la Saignée, & ils y suppléaient par des Scarifications aux endroits, où ils sentoient du

---

21. Le Gaïac (*Guaiacum*) est un arbre d'Amérique centrale à feuilles persistantes, précieuse par son bois et les extraits qu'on en tire. Le « *Gayac*, ou *Bois saint* », écrit Nicolas Lémery, « croît aux grandes Indes & en Amérique : il en sort par incision une gomme résineuse, brune, rougeâtre, nette, luisante, friable, odorante, d'un goût âcre ; on l'appelle *Gomme de Gayac* ». Cette gomme et le bois de l'arbre sont « sudorifiques, apéritifs, dessicatifs, propres pour purifier le sang, pour résister au venin, pour fortifier les jointures, pour la goutte sciaticque, pour les rhumatismes » (*Dictionnaire ou Traité Universel des Drogues simples*, p. 399-400).

22. Les vertus médicinales du sassafras, parfois appelé « *Laurier des Iroquois* », sont aussi signalées par Nicolas Lémery (*op. cit.*, p. 785). Selon P. Kalm, il s'agit du *Sassafras officinalis* (*Voyage*, p. 28, 108, 191, 599), une plante dicotylédone de la famille des Laurinées, et, selon William Sheppard, du *Laurus sassafras* (« Observations on the American Plants described by Charlevoix », dans *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, vol. 1, 1829, p. 220). Aux États-Unis, l'arbre peut dépasser dix mètres de hauteur alors qu'au Canada, il n'est qu'un arbrisseau d'un mètre, un mètre cinquante (voir L.-A. Provancher, *Flore canadienne*, p. 500). Dans son ouvrage sur la flore américaine, T. S. Elias ne retient pas le nom *Laurus Sassafras*, mais celui de *Sassafras albidum*, pour décrire l'arbre qui pousse au sud des Grands Lacs (voir *The Complete Trees of North America*, p. 210). Voir les descriptions de la plante produites par Charlevoix (*HDG*, t. I, p. 29-30 ; « Description des plantes principales de l'Amérique Septentrionale », *op. cit.*, t. II, p. 9-10, n° XVI).

23. Encore ici, Charlevoix emprunte à Lafitau, qui écrit que les Amérindiens « se préservent, & se guerissent des maladies veneriennes que les Européens ont porté d'Amérique en Europe, par les rapures du bois de gayac & de sassafras » (*Mœurs*, t. II, p. 369).

24. Note de l'auteur : *On a parlé depuis d'une Poudre, composée de trois Simples, qu'un Sauvage a donnée à un de nos Missionnaires, & qui guérit radicalement en peu de jours le Mal de Naples le plus invétéré.*

mal<sup>25</sup> : ils y appliquoient ensuite une maniere de ventouse avec  
 des courges, qu'ils remplissoient de matieres combustibles, aus-  
 265 quelles ils mettoient le feu. Les Caustiques<sup>26</sup>, les Ustulations<sup>27</sup>,  
 les Boutons de feu<sup>28</sup> leur étoient familiers ; mais comme ils ne  
 connoissoient point la Pierre Infernale<sup>29</sup>, ils se servoient à sa  
 place de bois pourri. Aujourd'hui la Saignée leur tient lieu de  
 270 tout cela. Dans les Quartiers du Nord on usoit beaucoup de  
 Lavemens ; une Vessie leur servoit de Seringue. Ils ont contre  
 la Dysenterie un remède, qui a presque toujours son effet ;  
 c'est un jus, qu'ils expriment des extrémités des branches de  
 Cédre, après les avoir fait bien bouillir<sup>30</sup>.

*De la Sueur.*

275 Mais leur grand remède, & leur grand préservatif contre  
 tous les Maux, est la Sueur. Je viens de vous dire, Madame,  
 qu'au sortir de l'Etuve, & lorsque l'eau leur découle de toutes  
 les parties du corps, ils vont se jeter dans la Riviere ; si elle est  
 trop éloignée, ils se font arroser de l'eau la plus froide. Souvent  
 280 ils suent uniquement pour se délasser, pour se tranquilliser  
 l'esprit, & pour être plus en état de parler d'affaires. Dès qu'un

---

25. « SCARIFICATION. s. f. Terme de Chirurgie. Operation par laquelle on incise la peau avec un instrument propre, la piquant en plusieurs endroits » (Furetière, 1690).

26. « CAUSTIQUE. adj. m. & f. & subs. Qui a la vertu de brusler, qui est corrosif » (Furetière, 1690).

27. Latinisme : « USTION. s. f. Terme de Pharmacie. C'est une préparation de quelques substances, qui se fait en les bruslant. *Ustio, Ustulatio*. C'est une espece de calcination par laquelle une substance est réduite en cendres pour en tirer les sels. On se sert encor à présent de l'*as ustum* qui est de cuivre brûlé, qui a souffert l'*ustion*, avec du soufre. C'est aussi un terme de Chirurgie par lequel on désigne l'effet des cautères. Dans ce sens, il est synonyme de *cautérisation* ; avec cette différence pourtant, que le mot de *cautérisation* paroît convenir pour exprimer l'effet des deux espèces de cautères : au lieu que celui d'*ustion* est plus propre pour désigner l'action de cautère actuel » (*Dictionnaire de Trévoux*, 1732).

28. « BOUTON, en terme de Chirurgie, est un instrument de fer rond par le bout, & qu'on fait rougir pour guerir certaines playes, comme les fistules lacrymales où on met un *bouton* de feu » (Furetière, 1690).

29. « On appelle aussi en Medecine *pierre infernale*, une dissolution d'argent faite par l'eau forte qu'on cuit en consistance de *pierre* » (Furetière, 1690).

30. Tout ce que Charlevoix écrit sur les remèdes amérindiens, y compris les termes scientifiques dont il use, est tiré des *Mœurs des Sauvages américains*, de Lafitau (t. II, p. 365-371 et 375).

Etranger arrive dans une Cabanne, on lui fait du feu, on lui frotte les pieds avec de l'huile, & tout de suite on le conduit dans une Etuve, où son Hôte lui tient compagnie. Ils ont même une autre maniere de provoquer la sueur, qu'on employe dans de certaines Maladies : elle consiste à étendre le Malade sur une espèce de Couche un peu élevée, sous laquelle on fait bouillir dans une Chaudiere du bois d'Epinette, & des branches de Sapin. La vapeur, qui en sort, cause une sueur des plus abondantes : on prétend même que l'odeur en est très-salutaire ; la sueur des [367] Etuves, qui n'est procurée que par la vapeur de l'eau versée sur des Cailloux, n'a point cet avantage<sup>31</sup>.

*Principes, sur quoi roule toute la Médecine des Sauvages.*

Dans l'Acadie, une Maladie n'étoit censée bien sérieuse, que quand le Malade ne vouloit absolument rien prendre, & plusieurs autres Nations sont encore dans cette erreur : quelque Fièvre, qu'on ait, si l'on veut manger, on mange de tout, comme les autres. Mais dès que la Maladie paroît dangereuse, c'est-à-dire, quand le Malade rejette toutes sortes de nourriture, on y apporte beaucoup d'attention. Il est vrai que les principes, sur lesquels est fondée toute la Médecine des Sauvages, sont fort extraordinaires, on ne refuse rien au Malade de ce qu'il demande, parce que, dit-on, ses désirs en cet état sont des ordres du Génie, qui veille à sa conservation ; & quand on appelle les Jongleurs, c'est moins à cause de leur habileté, que parce qu'on suppose, qu'ils peuvent mieux sçavoir des Esprits la cause du mal, & les remedes, qu'il y faut appliquer<sup>32</sup>.

D'ailleurs, on ne veut rien avoir à se reprocher, il semble que la Mort perde une partie de ce qu'elle a d'affreux, quand elle vient à la suite des Remedes, dût-elle en être l'effet. Nos Sauvages se sont en cela soumis à la loi commune, & au préjugé général de toutes les Nations & de tous les Siècles ; & ils sont d'autant plus excusables, ce semble, de porter si loin la crédulité, que reconnoissant du surnaturel dans toutes les Maladies, & faisant entrer la Religion dans l'Art de les guérir, ils se

---

31. Charlevoix suit encore le texte de Lafitau : il n'en modifie même pas l'ordre, se contentant de le réduire : voir les *Mœurs*, t. II, p. 371-375. Voir aussi *supra*, p. 379, notes 90 et 92.

32. Voir *supra*, p. 712, n. 12.

croient moins obligés de raisonner, & se font un devoir de se laisser conduire à l'aveugle.

*Idee extravagante sur les Maladies.*

320 Souvent le Malade se met dans la tête que son mal est l'ef-  
fet d'un Maléfice, alors toute l'attention se porte à le découvrir,  
& c'est le devoir du Jongleur. Il commence lui-même par se  
faire suer, & quand il s'est bien fatigué à crier, à se débattre, &  
à invoquer son Génie, la premiere chose extraordinaire, qui lui  
325 vient en pensée, il lui attribue la cause de la Maladie. Plusieurs,  
avant que d'entrer dans l'Étuve, prennent un Breuvage com-  
posé, fort propre, disent-ils, à leur faire recevoir l'impression  
Céleste, & l'on prétend que la présence de l'Esprit se manifeste  
par un Vent impétueux, qui se leve tout à coup ; ou par un  
Mugissement, que l'on entend sous terre ; ou par l'agitation &  
330 l'ébranlement de l'Étuve. Alors, plein de sa prétenduë Divinité,  
& plus semblable à un Ener[368]gumene, qu'à un Homme ins-  
piré du Ciel, il prononce d'un ton affirmatif sur l'état du  
Malade, & rencontre quelquefois assez juste.

*Imposture des Jongleurs.*

335 Mais ces Charlatans ont imaginé un moyen assez singulier  
de n'être jamais responsables des événemens. Dès qu'ils voyent  
un Malade tourner à la Mort, ils ne manquent jamais de faire  
une Ordonnance, dont l'exécution est si difficile, qu'ils ont à  
coup sûr leur recours sur ce qu'elle n'a pas été exactement sui-  
340 vie. Il n'est pas concevable à quelles extravagances ils se portent  
en ces occasions ; il y a des Malades à qui ils commandent de  
contrefaire les foux ; dans certaines Maladies ils ordonnent des  
Danses, qui sont ordinairement fort lascives : presque toujours  
on diroit qu'ils ont bien moins en vûë de guérir le Malade, que  
345 d'avancer sa mort ; mais ce qui fait voir la force de l'imagina-  
tion sur les Hommes, ces Médecins avec toutes leurs folies, gué-  
rissent aussi souvent que les nôtres<sup>33</sup>.

---

33. Les missionnaires reprochèrent d'autant plus aux chamans amérindiens de « cymbaliser » les malades (Paul Lejeune, *Relation* de 1636, *JR*, vol. 9, p. 52) que leur pratique s'entachait parfois de « lascivité », pour reprendre l'expression de Charlevoix, qui contracte, encore une fois, le texte de Lafitau (voir *Mœurs*, t. II, p. 376-383).

*Leur cruauté à l'égard des Malades désespérés.*

Il y a des Pays, où, quand le Malade est désespéré, on l'acheve pour l'empêcher de languir. Dans le Canton d'Onnontagué on fait mourir les petits Enfans, qui perdent leurs Meres, avant que d'être sevrés ; on les enterre même tout vivans avec elles, parce qu'on est persuadé qu'une autre Femme ne pourroit pas les nourrir, & qu'ils mourroient de langueur ; je ne sçais pourtant pas si depuis quelque tems, ils n'ont pas renoncé à cette barbare coûtume. Quelques autres abandonnent les Malades, dès que le Médecin n'en espere plus rien, & les laissent mourir de faim & de soif. Il y en a, qui pour empêcher le Moribond de faire des grimaces en expirant, lui ferment les yeux & la bouche, dès qu'ils le voyent entrer dans l'agonie<sup>34</sup>.

*Des Autmoins de l'Acadie.*

Dans l'Acadie les Jongleurs s'appelloient *Autmoins*, & c'étoit ordinairement le Chef du Village, qui étoit revêtu de cette dignité ; aussi avoient-ils beaucoup plus d'autorité, que les autres Jongleurs, quoiqu'ils ne fussent, ni plus habiles, ni moins imposteurs. Dès qu'ils étoient appellés pour voir un Malade, ils commençoient par le considérer assez lontems, puis ils souffloient sur lui. Si cela ne produisoit rien, « C'est que le Diable, disoient-ils, est au dedans ; il faudra pourtant bien qu'il en sorte : mais que chacun soit sur ses gardes, car ce méchant Esprit pourroit bien de dépit se jeter sur quel[369]qu'un des Assistans ». Alors ils entroient dans une espede de fureur, ils s'agitoient, ils crioient, ils menaçoient le prétendu Démon ; ils lui parloient, comme s'ils l'eussent vû de leurs yeux, ils lui pousoient des estocades ; mais tout cela n'étoit qu'un jeu, pour cacher leur fourberie.

En entrant dans la Cabanne ils avoient toujours la précaution d'enfoncer dans la terre un morceau de bois attaché à une corde ; ils présentoient ensuite le bout de la corde à tous les Spectateurs, en les invitant à retirer ce bois, & comme presque

---

34. Pratiques attestées par Pierre Biard (lettre, *JR*, vol. 1, p. 166), par Charles Lalemant (lettre, *JR*, vol. 4, p. 198), par Paul Lejeune (*Relation de 1633*, *JR*, vol. 5, p. 102), par Marc Lescarbot (*Relation Dernière de ce qui s'est passé au voyage du sieur de Poutrincourt en la Nouvelle-France depuis 20. mois ença*, *JR*, vol. 2, p. 150) et par l'auteur de la *Relation de 1672-1673* (*JR*, vol. 57, p. 100).

jamais Personne n'en pouvoit venir à bout, ils ne manquoient pas de dire, que c'étoit le Diable, qui le retenoit ; puis, feignant de vouloir percer ce prétendu Diable, ils détachent peu à peu le bois en fouillant la terre tout autour, après quoi ils le reti-  
 385 roient sans peine, & chacun crioit *Victoire*. A ce Bois étoit attaché en dessous un petit Os, ou quelque autre chose semblable, qu'on n'avoit point apperçu d'abord, & les Charlatans le faisant remarquer aux Assistans « Voilà, s'écrioient-ils, la cause du Mal, il a fallu tuer le Diable pour l'avoir ».

390 Cette farce duroit trois ou quatre heures, au bout desquelles le Médecin avoit besoin de repos & de rafraîchissement ; il s'en alloit, en assurant qu'inafailliblement le Malade guériroit, si le Mal n'avoit pas encore pris le dessus ; c'est-à-dire, si le Diable, avant sa retraite, ne l'avoit pas déjà blessé  
 395 à mort. Et comment le sçavoir ? l'Autmoïn prétendoit le connoître par les Songes, mais il se donnoit bien de garde de parler clairement, qu'il ne vît le tour que prendroit la Maladie. Dès qu'il la jugeoit incurable, il se retiroit, & à son exemple tout le monde abandonnoit le Malade. Si au bout de trois jours il vivoit  
 400 encore ; « Le Diable, disoit le Médecin, ne veut pas qu'il guérisse, & l'empêche de mourir ; il faut par charité mettre fin à ses maux ». Aussitôt les meilleurs Amis du Malade alloient chercher de l'Eau froide, & lui en versaient sur le Visage, jusqu'à ce qu'il expirât. L'enchantement étoit tel, qu'on faisoit  
 405 encore de grands remercimens à l'Autmoïn, & qu'on le payoit grassement<sup>35</sup>.

Quelques Nations Méridionales ont des Maximes toutes contraires, on n'y paye le Médecin qu'après la guérison ; & si le Malade meurt, celui qui l'a traité, n'est pas en sûreté de sa vie.  
 410 Selon les Iroquois, toute Maladie est un désir de [370] l'Ame, & on ne meurt, que parce que le désir n'est pas accompli<sup>36</sup>. Je

---

35. Charlevoix s'inspire de la *Relation* de 1616, de Pierre Biard, tout en dramatisant un peu le « sommaire » de guérison pratiquée par les *Autmoïns* de l'Acadie, notamment en écrivant que ce sont les meilleurs amis du moribond qui l'achèvent, ce que ne dit pas le relationnaire (*JR*, vol. 3, p. 116-122).

36. Lafitau parle plus justement des « inquiétudes de l'ame qui soupire après quelque chose qu'elle souhaite, & qu'elle ne peut obtenir, soit qu'elle se soit manifestée par des songes ou non » (*Mœurs*, t. II, p. 364). Quant aux nations méridionales qui professent d'autres maximes, peut-être est-ce là une observation plus personnelle de Charlevoix.

finis, Madame, parce que l'article des Morts me meneroit trop loin, & que tout se dispose pour mon Voyage ; je retrouverai apparemment bientôt le loisir de vous écrire de nouveau, mais vous n'en serez pas plus avancée, car d'ici aux Illinois il n'y a 415  
nulle apparence que je rencontre aucune occasion de vous faire tenir mes Lettres, de sorte que si je vous en écris quelque-une avant que d'y arriver, vous la recevrez peut-être aussi tard, que si je ne vous écrivois qu'au terme.

Je suis, &c.

420

*Page laissée blanche*

## VINT-SIXIÈME LETTRE.

*Départ du Fort de la Rivière Saint Joseph. Sources du Theakiki. De ce qui se passe à la mort des Sauvages, de leurs Funérailles, de leurs Tombeaux. Du Deuil, du Veuvage. De la Fête des Morts.*

5

De la Source du Theakiki, ce dix-sept Septembre, 1721.

MADAME,

**J**e ne m'attendois pas de reprendre sitôt la plume pour vous écrire, mais mes Conducteurs viennent de briser leur Canot, & me voici arrêté pour tout le jour dans un endroit, où je ne trouve rien, qui puisse piquer la curiosité d'un Voyageur ; ainsi je n'ai rien de mieux à faire, qu'à me livrer au plaisir de vous entretenir. 10

Je crois vous avoir fait entendre dans ma dernière que j'avois à choisir de deux Routes pour gagner les Illinois ; la première étoit de retourner au Lac Michigan, d'en côtoyer toute la Côte Méridionale, & d'entrer dans la petite Rivière de Chicagou<sup>1</sup>. Après qu'on l'a remonté cinq ou six lieuës, on passe dans celle des Illinois par le moyen de deux portages, dont le plus long n'a que cinq quarts de lieuës ; mais comme cette Rivière n'est encore qu'un Ruisseau en cet endroit, on [371] m'a averti que dans la Saison, où nous sommes, je n'y trouverois pas assez d'eau pour mon Canot ; j'ai donc pris l'autre Route, qui a bien aussi ses incommodités, & n'est pas à beaucoup près aussi agréable ; mais elle est plus sûre. 20 25

---

1. Voir *supra*, p. 705. Lorsque Louis Jolliet et Jacques Marquette gagnent la rivière « de Chicagou », en 1673, elle porte le nom de rivière du Portage. Le toponyme Chicagou apparaît pour la première fois dans les rapports des expéditions de Cavalier de La Salle (voir L. P. Kellogg, dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 169-170, n. 1).

*Départ du Fort de Saint Joseph.*

Je partis hier du Fort de la Riviere de Saint Joseph, & je remontaï cette Riviere environ six lieuës. Je débarquai sur la droite, je marchai cinq quarts de lieuës, d'abord en côtoyant le bord de l'eau, ensuite à travers champ dans une Prairie immense, toute semée de petits Bouquets de Bois, qui font un très-bel effet ; on l'appelle *la Prairie de la Tête de Bœuf*, parce qu'on y a trouvé, dit-on, une Tête de Bœuf, qui étoit monstrueuse pour sa grosseur<sup>2</sup>. Pourquoy n'y auroit-il pas aussi des Géans parmi ces Animaux ? Je campai dans un fort bel endroit, qu'on appelle *le Fort des Renards*, parce que les Renards, c'est-à-dire, les Outagamis, y ont eu, il n'y a pas longtemps, un Village fortifié à leur maniere<sup>3</sup>.

Ce matin j'ai encore fait une lieuë dans la Prairie, ayant presque toujours les pieds dans l'eau, ensuite j'ai rencontré une espece de Mare, qui communique avec plusieurs autres de différentes grandeurs, & dont la plus grande n'a point cent pas de circuit. Ce sont-là les sources d'une Riviere, appelée *Theakiki*, & que par corruption nos Canadiens nomment *Kiakiki*<sup>4</sup>. Theak veut dire un Loup, je ne me souviens plus dans quelle Langue, mais cette Riviere porte ce nom, parce que les *Mahingans*, qu'on appelle aussi *les Loups*, s'y étoient autrefois réfugiés<sup>5</sup>.

---

2. Charlevoix passe de la rivière Saint-Joseph à la rivière Kankakee un peu au-dessus de l'emplacement de l'actuelle ville de South Bend (Indiana). Selon George A. Baker, le portage menait à trois petits étangs qui formaient les sources de la Kankakee. Le portage, sans doute connu de Louis Jolliet, a été emprunté par Cavalier de La Salle en 1679. L'itinéraire de Charlevoix diffère légèrement de celui de ses prédécesseurs car il effectue un détour pour s'arrêter au fort des Outagamis (« The St Joseph-Kankakee Portage [...] », *Northern Indiana Historical Society*, vol. 1, 1899, p. 5-49 ; carte, p. 20).

3. Le fort des Renards, ou Outagamis (voir *supra*, p. 432, n. 86), se trouvait à l'ouest d'une boucle de la rivière Saint-Joseph, où l'on débarquait pour effectuer le portage. Il se trouvait dans une plaine, originellement appelée « Parc aux vaches », puis « Prairie de la Tête de Bœuf » (voir G. A. Baker, *loc. cit.*, p. 6).

4. Après avoir traversé une partie des États d'Indiana et d'Illinois, la rivière Kankakee se jette dans la rivière des Illinois au sud-ouest de la ville de Joliet.

5. « Theak ... je ne sai pas ... ni moi aussi, mais je sai que mahingan en sauvage, signifie loup en françois » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 73). Après avoir été délogés du haut de la rivière Hudson par les Iroquois en 1664,

Nous mêmes notre Canot, que deux Hommes avoient porté jusques-là, dans la seconde de ces sources, & nous nous y embarquâmes ; mais à peine y avons nous assez d'eau pour y être à flot. Dix Hommes feroient en deux jours un Canal droit & naviguable, qui épargneroit bien de la peine, & dix ou douze lieuës de chemin ; car la Riviere, au sortir de sa source, est si étroite, & il y faut continuellement tourner si court, qu'à chaque instant on est en danger de briser son Canot, comme il vient de nous arriver. Mais revenons aux Sauvages, & après avoir vû de quelle maniere on les traite dans leurs Maladies, voyons-les mourir, & ce qui se passe après leur Mort.

*Ce qui se passe à la mort des Sauvages.*

Pour l'ordinaire, quand ils se croient hors d'espérance de guérir, ils prennent leur parti avec une résolution vraiment [372] Stoïque, & ils se voyent avancer leurs jours par les Personnes, qui leur sont les plus cheres, sans en témoigner le moindre chagrin. A peine a-t-on prononcé l'Arrêt du Médecin à un Moribond, qu'il fait un effort pour haranguer ceux, qui sont autour de lui. Si c'est un Chef de Famille, il fait par avance son Oraison Funébre, qu'il finit en donnant à ses Enfans de très-bons avis ; il prend ensuite congé de tout le monde, ordonne un Festin, où il faut employer tout ce qui reste de provisions dans sa Cabanne, puis il reçoit les Présens de sa Famille.

Pendant ce tems-là on égorge tous les Chiens, qu'on peut attraper, afin que les Ames de ces Animaux aillent donner avis dans l'autre Monde qu'un tel va bientôt partir pour s'y rendre, & tous les Corps se mettent dans la chaudiere pour renforcer le Festin. Après le Repas, les pleurs commencent ; on les interrompt pour faire au Mourant les derniers Adieux, lui souhaiter un heureux Voyage, le consoler sur ce qu'il va se séparer de ses Parens & de ses Amis, & l'assurer que ses Enfans soutiendront toute la gloire, qu'il s'est acquise.

---

nombre de Mahingans (voir *supra*, p. 305, n. 14) émigrèrent vraisemblablement vers le lac Michigan, dans la région des prairies, entre les rivières Saint-Joseph et Kankakee. Toutefois, la « Carte de la Louisiane Cours du Mississipi et pais voisin » de Nicolas Bellin nomme la région « Pays des Miamis », ce que confirme la carte des « Principal Tribes of North America », d'Harold E. Driver (voir H. E. Driver, *Indians of North America* ; J. L. Stoutenburgh, *Dictionary of the American Indian*, p. 226).

80 Il faut convenir, Madame, que le sang-froid, avec lequel  
ces Peuples envisagent la Mort, a quelque chose d'admirable ;  
& cela est si universel, qu'on n'a peut-être jamais vû un Sauvage  
se troubler, en apprenant qu'il n'a plus que quelques heures  
à vivre ; c'est partout le même principe & le même génie,  
85 quoique les Usages varient beaucoup sur tout ce que je viens de  
vous dire, selon les diverses Nations. Par-tout il y a des danses,  
des chants, des invocations, des festins ordonnés par les Méde-  
cins, presque toujours des remédes plus propres, selon nos  
idées, à faire mourir un Homme, qui se porteroit bien, qu'à  
90 guérir un Malade. En quelques endroits même on n'en fait au-  
cun : on se contente d'avoir recours aux Esprits, & si le Malade  
recouvre sa santé, ils en ont tout l'honneur ; mais le Mourant  
est toujours le plus tranquile sur son sort<sup>6</sup>.

*Leur Générosité à l'égard des Morts.*

95 D'autre part, si ces Peuples font paroître si peu de juge-  
ment dans la maniere, dont ils traitent les Malades, il faut  
avouer qu'ils se comportent à l'égard des Morts avec une géné-  
rosité, & une affection, qu'on ne peut trop admirer. On a vû  
des Meres garder des années entieres les cadavres de leurs  
100 Enfans, & ne pouvoir s'en éloigner ; & d'autres se tirer du lait  
de la [373] Mamelle, & le répandre sur la Tombe de ces petites  
Créatures. Si le feu prend à un Village, où il y ait des corps  
morts, c'est la premiere chose, qu'on met en sûreté : on se  
dépouille de ce qu'on a de plus précieux, pour en parer les  
105 Défunts : de tems en tems on découvre leurs Cercueils pour les  
changer d'habits, & l'on s'arrache les morceaux de la bouche,  
pour les porter sur leur sépulture, & dans les lieux, où l'on  
s' imagine que leurs Ames se promenant. En un mot on fait  
beaucoup plus de dépense pour les Morts, que pour les Vivans<sup>7</sup>.

---

6. Quoique moins manifeste, l'influence de Lafitau demeure sensible : Charlevoix s'inspire des *Mœurs des Sauvages américains*, mais il dresse une synthèse qui réduit substantiellement le texte de Lafitau (*Mœurs*, t. II, p. 408). En outre, il a pu puiser certaines informations dans les *Relations* missionnaires, notamment dans celles de Pierre Biard (*Relation de 1616*, *JR*, vol. 3, p. 126-130), de J. Lalemant (*Relation de 1645-1646*, *JR*, vol. 29, p. 212-214), de Claude Dablon, de Jean de Lamberville (*Relation de 1672-1673*, *JR*, vol. 58, p. 68), et enfin dans la section « 41 / 38. A », des « papiers Raudot » (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 255-259).

7. Encore ici, Charlevoix emprunte à Lafitau (*Mœurs*, t. II, p. 412-416 et 430-431), qui s'inspire de la *Relation de ce qui s'est passé dans le Pays des Hurons en*

*Des Funérailles.*

110

Sitôt que le Malade a rendu les derniers soupirs tout retentit de gémissemens, & cela dure autant que la Famille est en état de fournir à la dépense, car il faut tenir table ouverte pendant tout ce tems-là. Le Cadavre paré de sa plus belle robe, le visage peint, ses armes, & tout ce qu'il possédoit à côté de lui, est exposé à la porte de la Cabanne dans la posture, qu'il doit avoir dans le Tombeau, & cette posture en plusieurs endroits est celle, où l'Enfant est dans le sein de sa Mere. L'usage de quelques Nations est que les Parens du Défunt jeûnent jusqu'à la fin des funérailles, & tout cet intervalle se passe en pleurs, en éjulations<sup>8</sup>, à régaler tous ceux, dont on reçoit la visite, à faire l'éloge du Mort, & en complimens réciproques. Chez d'autres on loue des Pleureuses, qui s'acquittent parfaitement de leur devoir. Elles chantent, elles dansent, elles pleurent sans cesse, & toujours en cadence : mais ces démonstrations d'une douleur empruntée ne préjudicient point à ce que la nature exige des Parens du Défunt<sup>9</sup>.

115

120

125

---

*l'année 1636*, de Jean de Brébeuf (*JR*, vol. 10, p. 264-276). Ce dernier observe qu'on peut voir les Amérindiens « souvent en plein hyver quasi tous nuds, pendant qu'ils ont de belles & bonnes robes en leurs quaiesses qu'ils mettent en reserve pour les Morts » (p. 264). En plus de vêtir les morts de peaux de fourrures, au moment des funérailles, on offrait des cadeaux aux morts (chaudières, haches, peaux de fourrure, colliers). C'est que les morts ne mouraient pas tout à fait aux yeux des Amérindiens : ils devaient gagner le pays des âmes, situé à l'ouest, pour y poursuivre une forme de vie dans un monde peuplé d'âmes, celles des animaux et des objets. Si on donnait des présents aux morts, c'était pour que l'âme de ceux-ci servent aux morts, comme dans la vie les objets servaient aux vivants.

8. Le même terme apparaît sous la plume de Lafitau (*Mœurs*, t. I, p. 227 et 395). Il s'agit d'un latinisme, forgé à partir du mot *ejulatio*, qui signifie : lamentations, plaintes. Le recours au terme latin n'a rien d'étonnant : dans le *Dictionnaire de Trévoux* (1732), le rédacteur de la notice qui porte sur le terme « éjaculation » observe que le mot désigne une émission de sperme et une « prière fervente », pour conclure : « au reste, je crois que, dans ces occasions [de prière], il vaut mieux employer un terme synonyme ou équivalent, à cause de l'idée que celui-ci réveille dans l'esprit ».

9. L'appareil funèbre est décrit avec précision par Jean de Brébeuf (*loc. cit.*, *JR*, vol. 10, p. 264-276). Il est probable que Charlevoix s'inspire du texte du missionnaire pour rédiger sa propre description, quoique l'idée du « cippus », ou poteau dressé sur la tombe du défunt pour rappeler ses exploits (voir p. 728), se trouve aussi chez Lafitau (*Mœurs*, t. II, p. 417).

*Des Tombeaux.*

Il me paroît qu'on porte sans aucune cérémonie le corps  
 130 au lieu de sa sépulture, du moins n'ai-je rien trouvé sur cela  
 dans aucune Relation ; mais quand il est dans la Fosse, on a  
 soin de le couvrir de telle maniere, que la terre ne le touche  
 point : il y est comme dans une Cellule toute tapissée de Peaux,  
 beaucoup plus riche & mieux ornée qu'une Cabanne. On  
 135 dresse ensuite un poteau sur la Tombe, & on y attache tout ce  
 qui peut marquer l'estime, qu'on faisoit du Mort. On y met  
 quelquefois son portrait, & tout ce qui peut servir à faire con-  
 noître aux Passans qui il étoit, & les plus belles actions de sa vie.  
 On y porte tous les matins de nouvelles provisions, & comme  
 140 les Chiens, & d'autres Bêtes ne manquent point d'en faire leur  
 profit, on veut bien se persuader que c'est [374] l'Ame du  
 Défunt, qui est venuë y prendre sa réfection<sup>10</sup>.

*Des Revenans.*

Il n'est pas étonnant après cela que les Sauvages croient  
 145 aux Revenans : aussi en font-ils des contes de toutes les façons.  
 J'ai vû un pauvre Homme, qui à force d'en entendre parler,  
 s'étoit imaginé qu'il avoit toujours une troupe de Morts à ses  
 trousses, & comme on avoit pris plaisir à augmenter sa frayeur,  
 il en étoit devenu fou. Cependant au bout d'un certain nombre  
 150 d'années, autant qu'on avoit d'abord pris à tâche de conserver  
 le souvenir de ceux, qu'on a perdus, autant prend-on de pré-  
 caution pour les effacer de son esprit, & cela uniquement pour  
 mettre fin à la douleur, qu'on a ressentie de leur perte.

Des Missionnaires demandant un jour à leurs Néophytes,  
 155 pourquoi ils se privoient des choses les plus nécessaires en fa-  
 veur de leurs Morts ? « C'est, répondirent-ils, non-seulement  
 pour témoigner à nos Proches l'amour, que nous leur portions,

---

10. Source de Charlevoix : *Mœurs des Sauvages américains* de Lafitau (t. II, p. 416-417 et planche n° 20, entre les pages 416 et 417). Jean de Brébeuf signale qu'au moment de porter le mort au cimetière, « tout le Village s'assemble en la Cabane ; on renouvelle les pleurs, & ceux qui ont soin des funeraïlles apprestent un brancard, où le mort est couché sur une natte, & enveloppé d'une robe de Castor, & puis ils le levent & le portent à quatre : tout le Village suit en silence jusques au Cimetiere » (*loc. cit.*, JR, vol. 10, p. 268-270). À la vérité, selon la façon dont était morte la personne qu'on enterrait et selon l'importance de celle-ci, la cérémonie variait (voir E. Tooker, *Ethnographie des Hurons*, p. 120-122).

mais encore pour n'avoir pas devant les yeux, dans ce qui a été à leur usage, des objets, qui renouvelleroient sans cesse notre douleur ». C'est aussi par cette raison, qu'on s'abstient pendant un certain tems de prononcer leurs noms, & que si quel-  
 qu'autre de la Famille le porte, il le quitte pendant tout le tems  
 du deuil. C'est encore apparemment la raison, pourquoi le plus  
 sanglant outrage, qu'on puisse faire à quelqu'un, c'est de lui  
 dire : *ton Pere est mort, ou ta Mere est morte*<sup>11</sup>.

*Diverses pratiques au sujet des Morts.*

Quand quelqu'un meurt dans les tems de la Chasse, on expose son corps sur un Echafaut fort élevé, & il y demeure jusqu'au départ de la Troupe, qui l'emporte avec elle au Village. Il y a même des Nations, qui en usent ainsi à l'égard de tous leurs Morts, & je l'ai vû pratiquer aux Missisaguez du Détroit. Les corps de ceux, qui meurent en guerre, sont brûlés, & leurs cendres rapportées, pour être mises dans la Sépulture de leurs Peres. Ces Sépultures sont, parmi les Nations les plus sédentaires, des espèces de Cimetieres près du Village. D'autres entrent leurs Morts dans les Bois au pied d'un Arbre, ou les font sécher, & les gardent dans des caisses jusqu'à la Fête des Morts, dont je vais bientôt parler ; mais on observe en quelques endroits pour ceux, qui se sont noyés, ou qui sont morts de froid, un cérémonial assez bisarre.

Avant que de vous en donner la description, il est bon, [375] Madame, de vous dire que les Sauvages croyent que, quand ces accidens arrivent, les Esprits sont irrités, & que leur colere ne s'appaise, qu'après que les corps sont retrouvés. Alors, les préliminaires des pleurs, des danses, des chants & des festins étant

---

11. « Soit religion, soit respect pour les défunts, soit consideration pour leurs parens », écrit Lafitau, « il n'est plus permis de nommer une personne morte par aucun des noms qu'elle portoit durant sa vie ; & tous ceux ou celles, qui avoient des noms semblables, sont obligés de les quitter, & d'en prendre d'autres, ce qui se fait au premier festin. Ces noms restent comme ensevelis avec le cadavre, jusqu'à ce que les regrets étant dissipés & amortis, il plaise aux parens de relever l'arbre, & de ressusciter le défunt » (*Mœurs*, t. II, p. 434). Plus bas, Lafitau précise que « c'est un des affronts des plus sensibles qu'on puisse faire à un Sauvage que de lui parler de ses parens morts » et qu'il faut user de circonlocutions pour les désigner (*ibid.*, t. II, p. 434-435). À quelques détails près, le texte de Charlevoix n'est qu'une adaptation de celui de Lafitau, même pour ce qui touche les revenants (*ibid.*, t. II, p. 428).

achevés, on porte le corps au lieu de sa sépulture, ou, si on en est trop éloigné, à l'endroit, où il doit demeurer en dépôt jusqu'à la Fête des Morts. On y creuse une Fosse très-large, & on y allume un feu. De Jeunes-Gens s'approchent ensuite du Cadavre, coupent les chairs aux parties, qui ont été crayonnées par un Maître des cérémonies, & les jettent dans le feu avec les visceres : puis ils placent le Cadavre ainsi déchiqueté dans le lieu, qui lui est destiné. Durant toutes cette opération les Femmes, & surtout les Parentes du Défunt, tournent sans cesse autour de ceux, qui travaillent, les exhortent à bien s'acquitter de leur emploi, & leur mettent des grains de Porcelaine dans la bouche, comme on y mettroit des dragées aux Enfants pour les engager à quelque chose, qu'on souhaiteroit d'eux<sup>12</sup>.

*Ce qui se passe après l'Enterrement.*

L'enterrement est suivi des présens, qu'on fait à la Famille affligée, & cela s'appelle *couvrir le Mort*<sup>13</sup>. Ces présens se font au nom du Village, & quelquefois au nom de la Nation. Les Alliés en font aussi à la mort des Personnes considérables. Mais auparavant la Famille du Défunt fait un grand festin au nom du Défunt, & ce festin est accompagné de jeux, pour lesquels on propose des prix. C'est une espèce de Joûte, qui se fait en cette maniere : un Chef jette sur la tombe trois bâtons de la longueur d'un pied, un jeune Homme, une Femme, & une Fille en prennent chacun un, & ceux de leur âge, de leur sexe, & de leur état, s'efforcent de leur arracher des mains. Ceux, à qui ils demeurent, sont victorieux. Il y a aussi des courses, & l'on tire quelquefois au blanc ; enfin par un usage, que nous voyons établi dans toute l'Antiquité Payenne, une action toute lugubre est terminée par des chants, & des cris de victoire<sup>14</sup>.

12. Toute la description de Charlevoix s'inspire des *Mœurs des Sauvages américains* de Lafitau (t. II, p. 419-423).

13. Sens attesté par Lafitau (*Mœurs*, t. II, p. 170) et par un auteur anonyme (AN, Colonies F<sup>3</sup> 24, f. 157). Selon Charlevoix, il s'agit de « dédommager les Parents » du mort (*HDG*, t. I, p. 156, n. « a »). Voir aussi p. 216).

14. Charlevoix a lu la description du « jeu » dans les *Mœurs des Sauvages américains*, de Lafitau (t. II, p. 417-418). Voir aussi planche n<sup>o</sup> 20, entre les pages 416 et 417. Tirer au blanc : « Blanc, se dit aussi du but où l'on tire. Tirer au blanc » (*Dictionnaire de l'Académie*, 1740).

*Du Deuil.*

215

Il est vrai que la Famille du Mort ne prend aucune part à ces réjouissances, on observe même dans sa Cabanne, après les obsèques un deuil, dont les loix sont fort sévères. Il faut avoir les cheveux coupés, & la face noircie ; se tenir debout, la tête enveloppée dans une couverture, ne regarder personne, ne faire aucune visite, ne rien manger de chaud, se pri[376]ver de tous les plaisirs, n'avoir presque rien sur le corps, & ne se point chauffer, même au cœur de l'Hyver. Après ce grand deuil, qui est de deux ans, on en commence un second, plus moderé, qui dure deux ou trois autres années, & qu'on peut encore adoucir peu à peu ; mais on ne se dispense de rien de ce qui est prescrit, qu'avec l'agrément de la Cabanne, à laquelle le Veuf ou la Veuve appartiennent ; ces permissions, aussi-bien que la fin du deuil, coûtent toujours un Festin<sup>15</sup>.

220

225

*Du Veuvage, & des Secondes Noces.*

230

Enfin, on ne peut sans le consentement de ceux, de qui on dépend, en vertu des loix du Veuvage, convoler à de secondes Noces. S'ils n'ont point de Mari à donner à la Veuve, elle n'est point embarrassée, quand elle a des Garçons en âge de la soutenir ; elle peut demeurer dans l'état de viduité, sans craindre de manquer jamais de rien. Si elle veut se remarier, elle peut choisir, & celui, qu'elle épouse, devient le Pere des Enfans, qu'elle avoit : il entre dans tous les droits, & dans toutes les obligations du premier Mari. L'Epoux ne pleure point sa Femme, parce que, selon les Sauvages, les larmes ne conviennent point aux Hommes ; ce qui n'est poutant pas universel dans toutes les Nations : mais les Femmes pleurent leur Mari pendant un an, elles l'appellent sans cesse, & remplissent le Village de cris & d'éjulations<sup>16</sup>, surtout au lever & au coucher du Soleil, à Midi, & en quelques endroits, lorsqu'elles vont au travail, & qu'elles en reviennent ; les Meres font à peu près la même chose pour leurs Enfans. Les Chefs ne gardent le deuil que six mois, & peuvent ensuite se remarier<sup>17</sup>.

235

240

245

---

15. Charlevoix résume le texte de Lafitau : voir *Mœurs*, t. II, p. 438-440.

16. Voir *supra*, p. 727, n. 8.

17. Dans sa *Relation* de 1639, Paul Lejeune signale qu'un veuf qui n'attend pas trois années après le décès de son épouse pour se remarier est mal

*Idée des Sauvages sur ceux, qui meurent de mort violente.*

250 Enfin le premier, & souvent le seul compliment, qu'on  
 fasse à un Ami, & même à un Etranger, qu'on reçoit dans sa  
 Cabanne, est de pleurer ceux de ses Proches, qu'il a perdus de-  
 puis qu'on ne l'a vû. On lui met la main sur la tête, & on lui fait  
 entendre celui, qu'on pleure, mais on ne le nomme pas<sup>18</sup>. Tout  
 255 ceci est fondé sur la Nature, & ne sent point le Barbare, mais ce  
 que je vais vous dire ne me paroît excusable par aucun en-  
 droit : c'est la conduite, que ces Peuples tiennent à l'égard de  
 tous ceux, qui ont péri de mort violente, même en guerre, &  
 pour le service de la Patrie.

260 Ils se sont mis dans la tête que leurs Ames n'ont dans  
 l'autre Monde aucun commerce avec les autres, & sur ce prin-  
 cipe ils les brûlent, ou les enterrent d'abord, quelquefois [377]  
 même avant qu'ils ayent expiré. Ils ne les mettent jamais dans  
 le Cimetiere commun, & ils ne leur donnent aucune part à  
 265 cette grande cérémonie, qui se renouvelle tous les huit ans  
 parmi quelques Nations, & tous les dix ans chez les Hurons &  
 les Iroquois<sup>19</sup>.

*De la Fête des Morts.*

270 On l'appelle *la Fête des Morts*, ou *le Festin des Ames* ; & voici  
 ce que j'ai pû recueillir de plus uniforme & de plus remar-  
 quable touchant cette action, la plus singuliere & la plus célèbre  
 de toute la Religion des Sauvages. On commence par convenir

---

vu des « parens de la defuncte ». En effet, « ils tiennent cela comme une espece de mespris, cét homme faisant voir qu'il n'aimoit point leur parenté, puis qu'il s'allie sitost d'une autre ». Quant à la veuve, si elle ne respecte pas le terme des trois années, elle risque de voir son nouveau mari être pillé par les parents du « trespasé » (*JR*, vol. 16, p. 202-204). Nicolas Perrot atteste cette coutume dans son *Mémoire* (p. 26-27). Voir aussi Pierre-Charles de Liette, « Memoire de De Gannes », dans *Collections of the Illinois State Historical Library*, vol. 23, French Series, vol. 1, 1934, p. 361.

18. Observations tirées des *Mœurs des Sauvages américains*, de Lafitau (t. II, p. 442-443).

19. Selon Jean de Brébeuf, c'est tous les douze ans que la fête des morts avait lieu chez les Hurons (*Relation de ce qui s'est passé dans le Pays des Hurons en l'année 1636*, *JR*, vol. 10, p. 274). Pour sa part, Elisabeth Tooker retient les trois possibilités (*Ethnographie des Hurons*, p. 123). Dans le cas des Hurons, Bruce G. Trigger précise que la cérémonie ne concernait que les personnes décédées de façon non violente (voir *The Children of Aataentsic*, t. 1, p. 85-90).

du Lieu, où se fera l'Assemblée, puis on choisit le Roy de la Fête, dont le devoir est de tout ordonner, & de faire les invitations aux Villages voisins. Le jour marqué étant venu, tous les Sauvages s'assemblent, & vont processionnellement deux à deux au Cimetiere ; là, chacun travaille à découvrir les Corps, ensuite on demeure quelque tems à considérer en silence un spectacle si capable de fournir les plus sérieuses réflexions. Les Femmes interrompent les premières ce religieux silence, en jetant des cris lamentables, qui augmentent encore l'horreur, dont tout le monde est pénétré.

Ce premier acte fini, on prend ces Cadavres, on ramasse les ossemens secs & détachés, on les met en paquets, & ceux, qui sont marqués pour les porter, les chargent sur leurs épaules. S'il y a des Corps, qui ne soient pas entièrement corrompus, on les lave, on en détache les chairs pourries, & toutes les ordures, & on les enveloppe dans des Robes de Castors toutes neuves. Ensuite on s'en retourne dans le même ordre, qu'on avoit gardé en venant, & quand la Procession est rentrée dans le Village, chacun dépose dans sa Cabanne le dépôt, dont il étoit chargé. Pendant la marche les Femmes continuent leurs éjulations<sup>20</sup>, & les Hommes donnent les mêmes marques de douleur, qu'au jour de la mort de ceux, dont ils viennent de lever les tristes restes ; & ce second acte est suivi d'un Festin dans chaque Cabanne, en l'honneur des Morts de la Famille.

Les jours suivans on en fait de publics, & ils sont accompagnés, comme le jour de l'Enterrement, de Danses, de Jeux & de Combats, pour lesquels il y a aussi des Prix proposés. De tems en tems on jette de certains cris, qui s'appellent *les cris des Ames*, on fait des Présens aux Etrangers, parmi lesquels il y en a quelquefois, qui sont venus de cent cinquante lieuës, & l'on en reçoit d'eux. On profite même de ces occasions, pour traiter des Affaires communes, ou pour l'élection d'un Chef : tout se passe avec beaucoup d'ordre, de décence, & de modestie ; & chacun y paroît pénétré des sentimens les plus conformes à l'action principale ; tout, jusqu'aux Danses & aux Chants, y respire je ne sçai quoi de lugubre, & l'on y sent des cœurs percés

---

300 B cris, qu'ils appellent les

---

20. Voir *supra*, p. 727, n. 8.

de la plus vive douleur ; les plus indifferens en seroient saisis,  
 310 à la vûë de ce spectacle.

Au bout de quelques jours on se rend encore procession-  
 nellement dans une grande Salle de Conseil dressée exprès, on  
 y suspend contre les Parois les Ossemens & les Cadavres dans  
 le même état, où on les a tirés du Cimetiere, & on y étale les  
 315 Présens destinés pour les Morts ; si parmi ces tristes restes il se  
 trouve ceux d'un Chef, son Successeur donne un grand repas  
 en son nom, & chante sa Chanson. En plusieurs endroits les  
 Corps sont promenés de Bourgade en Bourgade, sont reçus  
 partout avec de grandes démonstrations de douleur & de ten-  
 320 dresse, & partout on leur fait des Présens ; enfin on les porte à  
 l'endroit, où ils doivent être déposés pour toujours : mais j'ai  
 oublié de vous dire que toutes ces marches se font au son des  
 Instrumens, accompagnés des plus belles Voix, & que chacun y  
 marche en cadence.

Cette derniere & commune sépulture est une grande  
 325 fosse, qu'on tapisse des plus belles Pelleteries, & de ce qu'on a  
 de plus précieux. Les Présens destinés pour les Morts, sont placés  
 à part : à mesure que la Procession arrive, chaque Famille  
 s'arrange sur des especes d'Echaffauts dressés autour de la  
 330 fosse, & au moment que les Corps sont déposés, les Femmes re-  
 commencent à crier, & à pleurer. Ensuite tous les Assistans des-  
 cendent dans la fosse, & il n'est Personne, qui n'en prenne un  
 peu de terre, qui se conserve précieusement ; on s'est imaginé  
 que cette terre porte bonheur au Jeu. Les Corps & les Ossemens  
 335 sont arrangés par ordre, couverts de Fourures toutes neuves, &  
 par dessus, d'écorces sur lesquelles on jette des pierres, du bois,  
 & de la terre. Chacun se retire ensuite chez soi, mais des  
 Femmes reviennent pendant quelques jours verser au même  
 endroit de la Sagamité<sup>21</sup>.

340 Je suis, &c.

---

334 B Ossemens arrangés

---

21. Charlevoix résume la description produite par Lafitau (*Mœurs*, t. II, p. 447-458. Une planche accompagne le texte, entre les pages 456 et 457). Sources du texte de Lafitau : Jean de Brébeuf, (*loc. cit.*, *JR*, vol. 10, p. 278-304), et Nicolas Perrot, *Mémoire* (p. 37-40). Voir aussi Champlain, *Voyages*, 1619, dans *Works*, t. III, p. 160-163 ; Sagard, *le Grand Voyage du pays des Hurons*, p. 290-295 ; J. Lalemant, *Relation* de 1642, *JR*, vol. 23, p. 208-220 ; Bressani, *Relation* de 1653, *JR*, vol. 39, p. 30-32.

Octobre 1721.

[379] VINT-SEPTIÈME LETTRE.

*Voyage jusqu'à Pimiteouy. De la Riviere des Illinois ;  
Réception des Prisonniers parmi ces Peuples. Maniere, dont ils les  
brûlent. Quelques particularités sur leur maniere de vivre.*

5

A Pimiteouy, ce cinquième d'Octobre, 1721.

MADAME,

*Description du Théakiki.*

**L**a nuit du dix-sept au dix-huit de ce mois<sup>1</sup>, la Gelée, qui depuis huit jours se faisoit sentir tous les matins, augmenta considérablement ; c'étoit de bonne heure pour le Climat où nous nous trouvions, car nous étions par les quarante & un degrés quarante minutes d'élévation du Pole. Les jours suivans nous voguâmes depuis le matin jusqu'au soir, favorisés par le Courant, qui est assez fort, & quelquefois par le Vent ; nous faisons en effet beaucoup de chemin, mais nous avançons fort peu : après avoir fait dix ou douze lieuës, nous nous trouvions si proches de notre dernier Campement, que de l'un à l'autre on auroit pû se voir, & se parler même, au moins avec un Porte-voix.

10

15

20

Ce qui nous consolait un peu, c'est que la Riviere & ses bords étoient couverts de Gibier engraisé par la Folle Avoine<sup>2</sup>, qui étoit pour lors dans sa maturité. J'y cueillis aussi du Raisin mûr, de la grosseur & de la figure d'une balle de Mousquet,

---

13 B minutes d'élévations du      19 B auroit pû pû se voir

---

1. « 27<sup>e</sup> lettre a Pimiteouy 5 8<sup>bre</sup>. La nuit du 17. au 18. de ce mois, il faut sans doute *du mois passé* » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 73). La remarque est pertinente, puisque Charlevoix date sa lettre du 5 octobre 1721 et que la lettre précédente est datée du 17 septembre.

2. Voir *supra*, p. 420, n. 34.

25 & assez tendre, mais d'un mauvais goût. C'est apparemment  
le même, qu'on appelle dans la Louysiane *Raisin-Prune*<sup>3</sup>. La  
Riviere peu à peu prend un cours plus droit, mais ses bords ne  
sont agréables qu'après, cinquante lieuës depuis sa source. Elle  
30 est même dans tout cet espace fort étroite, & comme elle est  
bordée d'Arbres, qui ont leurs racines dans l'eau, quand il en  
tombe quelqu'un il barre toute la Riviere, & il faut perdre un  
tems infini à se faire un passage pour le Canot.

Tous ces embarras passés, la Riviere, à cinquante lieuës de  
[380] sa source forme un petit Lac, & s'élargit ensuite considéra-  
35 blement<sup>4</sup>. Le Pays devient beau. Ce sont des Prairies à perte de  
vûë, où les Bœufs vont par troupeaux de deux à trois cent,  
mais il faut être sur ses gardes, pour ne point se laisser sur-  
prendre par des Partis de Sioux & d'Outagamis, que le voisi-  
nage des Illinois, leurs Ennemis mortels, y attire, & qui ne font  
40 pas plus de quartier aux François, qu'ils rencontrent sur leur  
route. Le mal est que le Theakiki perd de sa profondeur, à me-  
sure qu'il gagne en largeur, de sorte qu'il faut souvent déchar-  
ger le canot, & marcher à pied, ce qui ne se fait jamais sans  
quelque risque, & que j'aurois été fort embarrassé, si on ne  
45 m'avoit donné une Escorte à la Riviere de Saint Joseph.

Ce qui m'a surpris, en voyant si peu d'eau dans le Theakiki,  
c'est que de tems en tems il reçoit d'assez jolies Rivieres ; j'en ai  
vû une entr'autres, qui a plus d'un arpent de large à son em-  
bouchure, & qu'on a nommée la *Riviere des Iroquois*<sup>5</sup>, parce que  
50 ces Braves s'y laisserent surprendre par les Illinois, qui leur

---

3. Les arbres du « pais que les Illinois habitent », lit-on dans les « papiers Raudot », sont « couverts de vigne qui porte d'un raisin qui paroist fort beau et qui a de gros grains, mais il n'est point agreable au gout ». Plus bas, on lit : « Les prunes sont d'une beauté pareille a celle de france, il y en a de plusieurs sortes, mais elles ont la peau tres epaisse ne quittent jamais le noyau et n'ont point le gout agreable que des prunes doivent avoir » (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 271-272). Peut-être Charlevoix décrit-il le *Vitis labrusca*, dont les baies ont un diamètre de 1,5 à 2,5 centimètres.

4. English Lake, à l'embouchure de la Yellow River (Indiana), selon Louise P. Kellogg (dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 183, n. 1).

5. Iroquois River, qui suit, au sud de la rivière Kankakee, un cours presque parallèle à celle-ci. La rivière traverse une partie des États de l'Indiana et de l'Illinois où, à la hauteur de la ville de Watseka, elle commence à s'orienter plus au nord, jusqu'à Aroma Park, où elle rejoint la rivière Kankakee.

tuerent bien du Monde<sup>6</sup>. Cet échec les humilia d'autant plus, qu'ils méprisoient fort les Illinois, lesquels ordinairement ne tiennent point devant eux.

*De la Riviere des Illinois.*

Le vint-sept de Septembre nous arrivâmes à *la Fourche*, 55  
c'est le nom, que les Canadiens ont donné à l'endroit, où le  
Theakiki & la Riviere des Illinois se joignent<sup>7</sup>. Celle-ci, quoi-  
qu'après soixante lieuës de cours, y est encore si peu de choses,  
que j'y vis un Bœuf la traverser, n'ayant pas de l'eau jusqu'à mi- 60  
jambe. Le Theakiki au contraire, outre qu'il y amene ses eaux de  
de cent lieuës, est une belle Riviere. Cependant il perd ici son  
nom, sans doute parce que les Illinois ayant été établis en plu-  
sieurs endroits de l'autre, lui ont donné le leur. Enrichie tout-  
à-coup par cette jonction, elle ne le cède en largeur à aucune, 65  
que nous ayons en France, & j'ose vous assurer, Madame, qu'il  
n'est pas possible de voir un meilleur, ni un plus beau Pays, que  
celui, qu'elle arrose, au moins jusqu'à l'endroit, d'où je vous  
écris. Mais ce n'est que quinze lieuës au-dessous de la Fourche,  
qu'elle acquiert une profondeur, qui réponde à sa largeur ; 70  
quoique dans cet intervalle elle reçoive plusieurs autres Rivières.

La plus grande se nomme *Pisticoui*, & vient du beau Pays  
des Mascoutins<sup>8</sup>. Elle a à son embouchure un Rapide, qu'on a

---

6. La défaite des Iroquois a dû avoir lieu à l'époque où ils menaçaient les Illinois sur leur propre territoire (1679-1685), sinon, selon Louise P. Kellogg, en 1653, alors que des Iroquois, après un échec subi devant un fort situé sur les rives de Green Bay, retraits en deux groupes et que l'un de ceux-ci fut malmené par un parti d'Illinois (*op. cit.*, t. II, p. 184, n. 2).

7. Juste avant de se jeter dans la rivière des Illinois, la rivière Kankakee, dont le lit s'élargit considérablement, forme avec la rivière des Illinois une espèce de fourche, qui explique le toponyme donné à la jonction des deux cours d'eau. On peut même ajouter une troisième branche aux deux premières, si l'on tient compte de l'affluent de l'Illinois que forme, un peu en amont, la rivière Du Page. Parmi les affluents qui augmentent le débit de la rivière, en aval, près de la « Fourche », le plus important est la rivière Mazon. Le toponyme Des Plains River, maintenant donné à la branche nord de la rivière des Illinois, n'apparaît qu'après le passage de Charlevoix.

8. Vraisemblablement Fox River, dont la source, Pistakee Lake (comté de Lake, presque à la frontière des États de l'Indiana et du Wisconsin), évoque encore le toponyme ancien. Selon Louise P. Kellogg, des Mascoutins (voir *supra*, p. 433, n. 88) habiterent au nord des sources de la rivière Fox, près de l'actuelle ville de Berlin (*op. cit.*, t. II, p. 184, n. 5).

[381] nommé *la Charbonniere*, parce que l'on trouve beaucoup de  
 charbon de terre aux environs<sup>9</sup>. On ne voit sur cette route que  
 75 des Prairies immenses, semées de petits bouquets de bois, qui  
 paroissent y avoir été plantés à la main, les herbes y sont si  
 hautes, qu'on s'y perd, mais on rencontre partout des sentiers  
 aussi battus, qu'ils le pourroient être dans les Pays les plus peuplés,  
 cependant il n'y passe que des Bœufs, & de tems en tems  
 80 quelques troupeaux de Cerfs, & quelques Chevreuils.

Une lieuë au-dessous de la Charbonniere on aperçoit sur  
 la droite un Rocher tout rond, extrêmement élevé, dont le  
 sommet est en terrasse ; on l'appelle *le Fort des Miamis*, parce  
 que ces Sauvages y ont eu un Village<sup>10</sup>. Au bout d'une autre  
 85 lieuë sur la gauche on en voit un tout semblable, qu'on a  
 nommé simplement *le Rocher*. C'est la pointe d'un Platon<sup>11</sup> fort  
 élevé, qui tourne l'espace de deux cent pas, en suivant toujours  
 le bord de la Riviere, laquelle s'élargit beaucoup en cet endroit.  
 Il est partout à pic, & de loin on le prendroit pour une Fortes-  
 90 resse. On y voit même encore quelques restes de Palissades,  
 parce que les Illinois y avoient fait autrefois un Retranchement,  
 qu'il leur est aisé de réparer en cas de quelqu'irruption de la  
 part de leurs Ennemis<sup>12</sup>.

Leur Village est au pied de ce Roc dans une Isle, qui avec  
 95 plusieurs autres, toutes d'une fertilité merveilleuse, séparent  
 en cet endroit la Riviere en deux Canaux assez larges. J'y débarquai  
 le vint-neuf vers les quatre heures du soir, & j'y rencontra  
 quelques François, qui y trafiquoient avec les Sauvages<sup>13</sup>. A

---

9. La « Charbonniere » se trouvait sans doute sur l'emplacement de l'actuelle ville d'Ottawa (Illinois).

10. Le « Fort des Miamis » se trouvait probablement à la hauteur de Starved Rock, ou Buffalo Rock, sur la rive sud de la rivière, près de la ville d'Utica (voir L. P. Kellogg, *op. cit.*, t. II, p. 185, n. 7 et 8). Le fortin était situé sur la pointe du roc qui dominait la rivière, là « où celle-ci s'ouvrait à la navigation, face au grand village des Illinois » (M. Giraud, *Histoire de la Louisiane française*, t. I, p. 6-7 ; J. L. Peyser, *Letters from New France*, p. 83, n. 43).

11. Platon : « coteau », explique Reuben Gold Thwaites (dans *JR*, vol. 68, p. 76).

12. Il est probable que Charlevoix ait pris les ruines du fort Saint-Louis pour les restes d'un « Retranchement » illinois. Voir note suivante.

13. Le village des Illinois se trouvait près de l'emplacement de l'ancien fort Saint-Louis des Illinois, bâti, sur l'ordre de Cavelier de La Salle, entre 1682 et 1684. Dans une lettre à son frère, datée du 12 octobre 1723, Sébastien Rasle

peine avois-je mis pied à terre, que je fus visité par le Chef de la Bourgade : c'est un Homme d'environ quarante ans, bien fait, doux, d'une physionomie aimable, & dont les François me dirent beaucoup de bien. 100

Je montai ensuite sur le Rocher par un chemin assez aisé, mais fort étroit. Je trouvai une terrasse fort unie, d'une grande étenduë, & où tous les Sauvages du Canada ne forceroient pas vint Hommes, qui auroient des armes à feu, s'ils pouvoient y avoir de l'eau ; car on n'en peut tirer que de la Riviere, & pour cela il faut se découvrir. Toute la ressource de ceux, qui y seroient assiégés, est l'impatience naturelle à ces Barbares. Dans les petits Partis ils attendront sans peine huit & dix jours derriere un Buisson, dans l'esperance qu'il [382] passera quelqu'un, à qui ils pourront casser la tête, ou pour avoir un Prisonnier : mais quand ils sont en corps de Guerriers, s'ils ne réussissent pas d'abord, ils se lassent bientôt, & prennent le premier prétexte pour se retirer : ils n'en manquent jamais, car il ne faut pour cela qu'un songe vrai, ou prétendu. 105  
110  
115

*Réception des Prisonniers parmi les Illinois.*

La pluye, & plus encore un spectacle, qui me fit horreur, m'empêcha de faire le tour de ces Rochers, d'où j'esperois de découvrir un grand Pays. J'aperçus à l'extrémité, & immédiatement au-dessus du Village, deux corps de Sauvages, qu'on y avoit brûlés peu de jours auparavant, & qu'on avoit abandonnés, selon la coûtume, aux Oiseaux de proie, dans la même posture, où ils avoient été exécutés. La façon de brûler les Prisonniers parmi ces Nations Méridionales a quelque chose de singulier, & elles ont aussi quelques coûtumes différentes des autres dans la maniere, dont elles en usent envers ces Malheureux. 120  
125

Quand elles ont fait quelque expédition militaire, qui leur a reussi, les Guerriers ménagent tellement leur marche, qu'ils n'arrivent jamais à leur Village, que le soir. Dès qu'ils en sont 130

---

évoque son séjour au « premier » village des Illinois, situé à quelque cinquante lieues du début de la rivière des Illinois. Il note alors que le village comprend trois cents cabanes, « toutes de quatre ou cinq feux », chaque feu servant « toujours pour deux familles » (*JR*, vol. 67, p. 162). Voir aussi *JR, ibid.*, p. 164-174 ; *supra*, p. 706, n. 3.

proches, ils s'arrêtent, & quand la nuit est venuë, ils députent  
deux ou trois Jeunes-Gens au Chef, pour lui faire part des  
principales aventures de la Campagne. Le lendemain à l'aube  
135 du jour ils parent leurs Prisonniers de robes neuves, leur ac-  
commodent les cheveux avec du duvet, leur peignent le visage  
de différentes couleurs, & leur mettent à la main un bâton  
blanc, environné de queuës de Chevreuils. En même-tems le  
Chef de guerre fait un cri, & tout le Village s'assemble au bord  
140 de l'Eau, si l'on est près d'une Riviere.

Dès que les Guerriers paroissent, quatre Jeunes-Gens bien  
parés s'embarquent dans une Pirogue<sup>14</sup>, les deux Premiers  
portent chacun un Calumet, & vont en chantant chercher les  
Prisonniers, qu'ils amènent, comme en triomphe, jusqu'à la  
145 Cabanne, où ils doivent être jugés. Le Maître de la Cabanne, à  
qui il appartient de décider de leur sort, commence par leur  
donner à manger, & pendant ce repas il tient conseil. Si on ac-  
corde la vie à quelqu'un, deux Jeunes-Gens vont le délier, le  
prennent chacun par une main, & le font cou[383]rir à toutes  
150 jambes à la Riviere, où ils le jettent la tête la premiere. Ils s'y  
jettent eux-mêmes après lui, le lavent bien, & le conduisent à  
celui, dont il doit être Esclave.

*Maniere de les brûler.*

Quant à ceux, qui sont condamnés à mourir, sitôt que la  
155 Sentence est portée, on fait le cri pour assembler le Village, &  
l'exécution n'est différée, qu'autant de tems, qu'en demandent  
les préparatifs. On commence par dépouiller le Patient tout  
nud ; on plante en terre deux poteaux, ausquels on attache  
deux traverses, l'une à deux pieds de terre, l'autre à six ou sept  
160 pieds plus haut, & c'est ce qu'on appelle un cadre. On fait monter  
le Patient sur la premiere traverse, à laquelle on lui attache  
les pieds, un peu écartés l'un de l'autre : on lui lie ensuite les  
mains aux angles, que forme la seconde traverse, & en cette  
posture on le brûle par-tout le corps.

165 Tout le Village, Hommes, Femmes & Enfans s'attroupe  
autour de lui, & chacun a droit de lui faire tout le mal, dont il

---

14. Note de l'auteur : C'est un Batteau long, fait d'un seul tronc d'Arbre. On se sert peu de Canots d'Ecorce dans ces Quartiers-là. Voir aussi *infra*, p. 778, n. 6.

peut s'aviser. Si aucun des Assistans n'a point de raison particulière pour le faire souffrir lontems, son supplice dure peu, & ordinairement, on l'acheve à coups de Flèches, ou bien on l'enveloppe d'écorces d'Arbres, ausquelles on met le feu. On le laisse ensuite dans son cadre, & sur le soir on parcourt les Cabannes, en frappant avec des baguettes sur les meubles, sur les murailles, & sur le toit, afin d'empêcher son Ame d'y rester, pour se venger du mal, qu'on a fait à son corps. Le reste de la nuit se passe en réjouissances<sup>15</sup>.

*Particularités sur les Partis de guerre.*

Si le Parti n'a point rencontré d'Ennemis, ou s'il a été contraint de fuir, il rentre de jour dans le Village, en gardant un profond silence : mais s'il a été battu, il rentre le soir, après avoir annoncé son retour par un cri de mort, & nommé tous ceux, qu'il a perdus, soit par maladie, ou par le fer de l'Ennemi. Quelquefois les Prisonniers sont jugés & exécutés avant qu'on arrive au Village, surtout quand on a lieu de craindre qu'ils ne soient enlevés. Il y a quelque tems qu'un François ayant été pris par des Outagamis, ces Barbares tinrent conseil pendant la route pour sçavoir ce qu'ils en feroient. Le résultat de la délibération fut de jeter un bâton sur un Arbre, & s'il y restoit, de brûler leur Prisonnier, mais de ne le jeter qu'un certain nombre de fois. Par bonheur pour le Captif, quoique l'Arbre fût extrêmement touffu, le bâton retomba toujours à terre.

---

15. L'observation est peut-être originale. On trouve bien, dans la lettre du père Rasle, datée du 12 octobre 1723, une description des tortures pratiquées par des Illinois, mais celle-ci est moins développée et moins précise que celle de Charlevoix (*JR*, vol. 67, p. 172-174). D'autre part, la 70<sup>e</sup> lettre des « papiers Raudot », qui narre le retour des guerriers illinois après une expédition guerrière, rapporte des faits différents (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 290). Par contre, certains détails (exposition des circonstances de la campagne ; arrivée des prisonniers, un bâton à la main ; bruit pour chasser l'âme du défunt) sont confirmés par Pierre-Charles de Liette, qui note toutefois que c'est à un petit arbre planté pour la circonstance qu'on attachait le prisonnier (voir « Mémoire de De Gannes », *Collections of the Illinois State Historical Library*, vol. 23, French Series, vol. 1, 1934, p. 382-386). Il semble que les tribus illinoises n'aient commencé à pratiquer la torture des prisonniers de guerre qu'après leur conflit avec les Iroquois. Auparavant, les Illinois se contentaient de réduire les prisonniers en esclavage ou de les vendre à des nations voisines, de là le fait, sans doute, qu'ils achevaient plus vite que les autres tribus le supplice des vaincus (voir J. Tailhan, dans N. Perrot, *Mémoire*, p. 243).

[384] *Chants lugubres des Illinois.*

Je restai vint-quatre heures au Rocher, & pour faire plaisir  
 aux Sauvages, & leur témoigner une entiere confiance, quoique  
 tous mes Conducteurs fussent campés de l'autre côté de la  
 Riviere, je couchai dans une Cabanne au milieu du Village. J'y  
 195 passai la nuit assez tranquillement, mais je fus réveillé de bon  
 matin par une Femme, qui demeroit dans la Cabanne voi-  
 sine ; à son réveil, le souvenir d'un Fils, qu'elle avoit perdu  
 quelques années auparavant, lui revint à l'esprit, & aussi-tôt  
 200 elle se mit à pleurer, ou à chanter sur un ton fort lugubre.

Les Illinois ont la réputation d'être hardis & habiles Filoux,  
 & c'est la raison pourquoi j'avois fait transporter tout le Bagage  
 à l'autre Bord ; mais malgré cette précaution, & la vigilance de  
 mes Gens, lorsqu'il fallut partir, nous trouvâmes qu'il nous  
 205 manquoit un Fusil, & quelques bagatelles, qu'il ne nous fut ja-  
 mais possible de recouvrer<sup>16</sup>. Le même soir nous passâmes le  
 dernier endroit de la Riviere, où l'on soit obligé de traîner le  
 Canot ; après cela elle a partout une largeur & une profon-  
 deur, qui l'égalent à la plûpart des plus grands Fleuves de  
 210 l'Europe.

*Des Perroquets de la Louysiane.*

Je vis aussi ce jour-là pour la premiere fois des Perroquets :  
 il y en a le long du Theakiki, mais en Eté seulement, ceux-ci  
 étoient des traîneurs, qui se rendoient sur le Micissippi, où l'on  
 215 en trouve dans toutes les Saisons ; ils ne sont gueres plus gros  
 que des Merles, ils ont la tête jaune, avec une tache rouge  
 au milieu, dans le reste de leur Plumage c'est le verd, qui

---

16. Jugement de Charlevoix sur le « Caractère des Illinois » : avant leur évangélisation, « il n'y avoit peut-être point de Sauvages dans toute l'étendue du Canada, qui eussent moins de bonnes qualités & plus de vices. Ils ont toujours eu assez de douceur & de docilité ; mais ils étoient lâches, traîtres, legers, fourbes, voleurs, brutaux, sans honneur, sans foi, intéressés, adonnés à la gourmandise, & à la plus monstrueuse impudicité, presque inconnuë aux Sauvages du Canada ; aussi en étoient-ils fort méprisés. Ils n'en étoient pourtant pas moins fiers, ni moins prévenus en leur faveur » (*HDG*, t. II, p. 264). Ce jugement rejoint celui de Pierre-Charles de Liette : voir « Mémoire de De Gannes », *loc. cit.*, p. 327-329.

domine<sup>17</sup>. Les deux jours suivans nous traversâmes un Pays charmant, & le troisième d'Octobre vers le Midi, nous trouvâmes à l'entrée du Lac *Pimiteouy* ; c'est la Riviere, qui s'élargit, & qui pendant trois lieuës en a une de large<sup>18</sup>. Au bout de ces trois lieuës on trouve sur la droite un second Village d'Illinois, éloigné de quinze lieuës de celui du Rocher<sup>19</sup>. 220

*Du Village de Pimiteouy.*

*Nouvelles, que j'y appris.* 225

Rien n'est plus agréable que sa situation, il a vis-à-vis, comme en perspective, une très-belle Forêt, qui étoit alors de toutes les couleurs, & derriere une Plaine d'une étenduë immense, bordée de Bois. Le Lac & la Riviere fourmillent de Poissons, & leurs bords de Gibier. Je rencontraï encore dans ce Village quatre François Canadiens, qui m'apprirent que j'étois entre quatre Partis Ennemis, & qu'il n'y avoit au[385]cune sûreté pour moi, ni à avancer, ni à retourner sur mes pas ; ils m'ajoutèrent que sur la route, que je venois de faire, il y avoit trente Outagamis en embuscade, qu'un pareil nombre des mêmes Sauvages rodoit autour du Village de Pimiteouy, & que d'autres, au nombre de quatre-vingt, se tenoient au bas de la Riviere, séparés en deux Bandes. 230 235

---

17. Mark Gatesby : le perroquet de la Caroline (*Psitticus Carolinensis*) « est de la grosseur d'un merle, ou même plus petit, & pese trois onces & demi. Il a le devant de la tête couleur d'orange ; le derriere de la tête & le col jaune, tout le reste de l'oiseau paroît verd, mais après une recherche plus exacte j'ai trouvé que les barbes interieures de la plupart des plumes de l'aile sont d'un brun foncé, & le haut des barbes exterieures des plus grandes plumes de l'aile sont jaunes, devenant par degrés plus foncées jusqu'au bout tirant du jaune au verd, & du verd au bleu » (*The Natural History*, t. I, p. 11). Il s'agit vraisemblablement de la perruche de la Caroline (*Corunopsis carolinensis*), aujourd'hui disparue (voir Marcel Legendre, *Perroquets et perruches*, Paris, Éditions N. Boubée & C<sup>ie</sup>, 1962, p. 77-78).

18. Upper Peoria Lake, que suit un second lac : Peoria Lake.

19. Situé plutôt à quelque vingt-cinq lieuës en aval du premier village des Illinois, le poste du lac Pimiteoui occupait peu ou prou l'emplacement de l'éphémère fort Crève-cœur, que Cavalier de La Salle avait fait construire au début de ses expéditions (près du site actuel de Peoria). Le poste, tout comme celui situé en amont, « était destiné à prévenir l'offensive des marchands anglais et à protéger les indigènes des agressions éventuelles des Iroquois » (voir M. Giraud, *Histoire de la Louisiane française*, t. I, p. 7).

240 Ce récit me fit faire attention à ce qui nous étoit arrivé  
 la veille ; nous nous étions arrêtés au bout d'une Isle, pour  
 chercher des Outardes, sur lesquelles quelques-uns de mes  
 Conducteurs avoient tiré ; & nous entendîmes quelqu'un, qui  
 coupoit du Bois dans le milieu de l'Isle. La proximité du  
 Village de Pimiteouy nous avoit fait juger que c'étoit quelque  
 245 Illinois, & nous nous en étions tenus là ; mais il y a bien de l'ap-  
 arence que c'étoient des Outagamis, qui nous ayant décou-  
 verts, & n'osant nous attaquer, parce que j'avois douze Hommes  
 bien armés, vouloient attirer quelqu'un de nous dans le Bois,  
 comptant apparemment avoir bon marché des autres ; mais  
 250 notre peu de curiosité nous garantit de ce malheur, que je n'au-  
 rois pas évité sans doute, si je n'avois pas eu une Escorte com-  
 mandée par un Homme, qui n'étoit pas d'humeur à s'arrêter  
 inutilement<sup>20</sup>.

255 Ce qui nous confirma encore les avis des quatre François,  
 c'est que trente Guerriers de Pimiteouy, commandés par le  
 Chef même du Village étoient en Campagne, pour tâcher  
 d'avoir des nouvelles plus certaines des Ennemis, & que peu de  
 jours avant leur départ il y avoit eu une Action dans le voisi-  
 nage, où les deux Partis avoient fait chacun un Prisonnier ;  
 260 l'Outagami avoit été brûlé à une portée de Fusil du Village, &  
 il étoit encore dans son Cadre. Les Canadiens, qui avoient as-  
 sisté à son supplice, me dirent qu'il avoit duré cinq heures, &  
 que ce Malheureux avoit soutenu jusqu'à la mort qu'il étoit  
 Illinois, qu'il avoit été pris dans son enfance par des Outagamis,  
 265 qui l'avoient adopté.

Il s'étoit pourtant très-bien battu, & sans une blessure, qu'il  
 avoit reçu à la Jambe, il n'auroit pas été pris ; mais comme il  
 n'avoit pû donner des preuves de ce qu'il avançoit, & que peu  
 s'en étoit fallu qu'il ne se fût sauvé, on ne l'en avoit pas voulu  
 270 croire sur sa parole. Il fit voir au milieu des tourmens que la  
 bravoure & le courage à supporter la douleur, sont des Vertus  
 bien différentes, & qu'elles ne vont pas [386] toujours ensemble ;  
 car il jettoit des cris lamentables, qui ne faisoient qu'animer ses

---

244 B c'étoit quelques Illinois

---

20. Au début de la lettre suivante, Charlevoix identifie le commandant de son escorte : Robert Groston de Saint-Ange (voir *infra*, p. 751, n. 1).

Bourreaux ; il est vrai qu'une vieille Illinoise, dont le Fils avoit  
 été tué autrefois par les Outagamis, lui fit tous les maux, que la  
 fureur inspirée par la vengeance, peut inventer ; à la fin cepen-  
 dant on eut pitié de ses cris, on l'enveloppa de paille, à laquelle  
 on mit le feu, & comme il respiroit encore, après qu'elle eut été  
 consumée, les Enfans le percerent de Flèches : ordinairement,  
 quand un Patient ne meurt pas en Brave, c'est une Femme, ou  
 des Enfans, qui lui donnent le coup de la mort ; il ne mérite  
 pas, dit-on, de mourir de la main d'un Homme<sup>21</sup>.

*Embarras, où je me trouvai.*

Cependant, Madame, je me trouvai fort embarrassé. D'un  
 côté mes Conducteurs ne croyoient pas, qu'il fût de leur pru-  
 dence de passer outre, & de l'autre il ne convenoit nullement à  
 mes affaires, d'hiverner à Pimiteouy, j'aurois même été obligé  
 de suivre les Sauvages dans leur hivernement, & cela m'auroit  
 fait perdre une année entiere. Enfin deux Canadiens, des  
 quatre, que j'avois trouvés à Pimiteouy, s'offrirent à grossir  
 mon Escorte, & tout le monde repris cœur. Je voulois partir dès  
 le lendemain, quatrième d'Octobre, mais la pluye, & quelques  
 embarras, qui nous survinrent, m'arrêterent tout le jour.

L'après-midi les Guerriers, qui étoient allés à la décou-  
 verte, revinrent, sans avoir fait aucun cri, parce qu'ils n'avoient  
 rien vû. Ils défilèrent tous devant moi d'un air assez fier ; ils  
 n'étoient armés que de Flèches, & d'une Rondache de cuir de  
 Bœuf, & ils ne firent pas semblant de me voir : c'est la coûtume  
 des Guerriers de ne saluer personne, quand ils sont en corps  
 d'Armée ; mais à peine furent-ils rentrés chacun chez eux, que  
 le Chef s'étant mis sur son propre, vint me rendre une visite de  
 cérémonie. C'est un Homme d'environ quarante ans, assez  
 grand, un peu maigre, d'un caractere doux, & fort raisonnable.  
 C'est d'ailleurs le plus brave Soldat de sa Nation, & il n'est point

---

283 B Embarras <La manchette est placée à côté du paragraphe sui-  
 vant.>

---

21. Peut-être ce supplice s'inspire-t-il de celui que les Sioux infligeaient naguère à leurs prisonniers. En effet, Nicolas Perrot observe qu'ils faisaient « tirer des flèches sur eux [les prisonniers] par leurs enfans, après les avoir attaché à un arbre ou à un piquet ; car ce n'estoient ny les hommes, ny les guerriers, ny les femmes qui s'en mesloient » (*Mémoire*, p. 90).

305 d'Illinois, qui mérite mieux que lui le surnom<sup>22</sup>, qu'Homere  
 donne par préférence au Héros de son Iliade. C'est beaucoup  
 dire, car les Illinois sont peut-être les Hommes du Monde les  
 plus légers à la course<sup>23</sup> ; il n'y a que les Missourites, qui pour-  
 roient leur disputer cette gloire.

310 *Histoire singulière du Chef de Pimiteouy.*

Comme j'aperçûs une Croix de cuivre, & une petite figure  
 [387] de la Vierge, qui pendoient au cou de ce Sauvage, je crûs  
 qu'il étoit Chrétien, mais on m'assûra qu'il ne l'étoit point, &  
 qu'il ne s'étoit mis dans l'équipage, où je le voyois, que pour me  
 315 faire honneur : on m'ajôta ce que je vais vous rapporter, sans  
 exiger que vous y donniez plus de croyance, que n'en méritent  
 mes Auteurs ; ce sont des Voyageurs Canadiens, qui n'ont as-  
 sûrément pas inventé ce qu'ils me raconterent, mais qui l'ont  
 ôûi dire, comme une chose constante. Voici le fait.

320 L'Image de la Vierge, que portoit le Chef, lui étant tombée  
 entre les mains, je ne sçai comment, il fut curieux de sçavoir qui  
 elle représentoit : on lui dit que c'étoit la Mere de Dieu, & que  
 l'Enfant, qu'elle tenoit entre ses bras, étoit Dieu même, qui  
 s'étoit fait Homme pour le salut du Genre humain : on lui ex-  
 325 pliqua en peu de mots le Mystere de cette ineffable Incarnation,  
 & on lui dit que les Chrétiens s'adessoient toujours à cette di-  
 vine Mere dans tous les périls, où ils se trouvoient, & que rare-  
 ment ils le faisoient en vain. Le Sauvage écouta ce discours avec  
 beaucoup d'attention, & quelque tems après, comme il chassoit  
 330 seul dans le Bois, un Outagami, qui s'y étoit mis en embuscade,  
 se montra à lui, dans le moment, qu'il venoit de tirer son coup,  
 & le coucha en jouë. Il se souvint alors de ce qu'on lui avoit dit  
 de la Mere de Dieu, il l'invoqua, & l'Outagami ayant voulu ti-  
 rer, son fusil ne prit point feu. Il le rebanda, & la même chose

---

326 B lui ajôta que

22. Note de l'auteur : *πάδας ὄχυς*. Allusion à Achille « aux pieds rapides » (*Iliade*, texte établi et traduit par Paul Mazon, Chant I, v. 84, Paris, Les Belles Lettres, 1955, t. 1, p. 6), le fils de Thétis et de Pélée, roi de Phthie, héros de l'*Iliade*, d'Homère.

23. Selon Pénicaud, les Illinois « sont si vifs et si légers qu'ils [...] attrapent à la course » un bœuf sauvage et « luy arrachent en courant les flèches qui y tiennent » pour les utiliser à nouveau (« Relation de Pénicaud », dans P. Margry, *Découvertes et établissements des Français*, t. V, p. 493).

arriva jusqu'à cinq fois. Pendant ce tems-là l'Illinois chargea le sien, & coucha à son tour en jouë son Ennemi, qui aima mieux se rendre, que de se laisser tuer. Depuis cette aventure le Chef Illinois ne sort jamais de son Village, sans porter avec lui sa Sauve-garde, avec laquelle il se croit invulnérable ; si le fait est vrai, il y a bien de l'apparence que le seul défaut de Missionnaire l'a jusqu'ici empêché de se faire Chrétien, & que la Mere de Dieu, après l'avoir préservé d'une mort temporelle, lui obtiendra la grace d'une sincere conversion<sup>24</sup>.

*Maniere de pleurer les Morts parmi les Illinois.*

A peine ce Chef m'eut-il quitté, qu'étant sorti moi-même pour visiter les environs du Village, j'apperçus deux Sauvages, qui alloient de Cabanne en Cabanne, pleurant à peu près sur le même ton, que la Femme du Rocher, dont je vous ai parlé. L'un avoit perdu son Ami dans le dernier combat, [388] l'autre étoit le Pere du Mort. Ils marchoient à grands pas, & mettoient les deux mains sur la tête de tous ceux, qu'ils rencontroient ; apparemment pour les inviter à prendre part à leur douleur. Ceux, qui ont cherché des convenances entre les Hebreux & les Ameriquains, n'auront pas manqué sans doute de faire attention à cette maniere de pleurer, que quelques expressions de l'Ecriture pouvoient donner lieu à ces faiseurs de conjectures de juger avoir été en usage parmi le Peuple de Dieu<sup>25</sup>.

*Attentions du Chef pour ma sureté.*

Sur le soir le Chef me fit prier de me trouver dans une maison, où un de nos Missionnaires avoit logé quelques années auparavant, & où apparemment on avoit accoutumé de tenir le Conseil ; j'y allai, & je l'y trouvai avec deux ou trois Anciens. Il commença par me dire qu'il vouloit m'instruire de la grandeur du péril, auquel je m'exposois, en continuant ma route : que tout bien considéré, il me conseilloit d'attendre pour partir que la Saison fût un peu plus avancée ; qu'il espéroit qu'alors les Partis ennemis se retireroient, & me laisseroient le chemin

24. Note de l'auteur : *Il s'est en effet converti depuis*. Nous n'avons pu identifier ce chef illinois.

25. Allusion à la coutume des Hébreux qui invitaient les passants rencontrés sur la route à pleurer le mort qu'ils portaient en terre (*Jérémie*, IX, 17-18 ; *Amos*, V, 16 ; *Marc*, V, 38).

libre. Comme il pouvoit avoir ses vûes en m'arrétant à Pimiteouy, je lui témoignai que je n'étois pas fort touché de ses raisons, & j'ajoutai que j'en avois de meilleures pour presser mon départ. Il me parut que ma réponse lui faisoit de la peine, & je reconnus bientôt qu'elle ne venoit que de son affection pour moi, & de son zèle pour notre Nation.

« Puisque ta résolution est prise, me dit-il, je suis d'avis que tous les François, qui sont ici, se joignent à toi pour fortifier ton escorte : je leur ai même déjà déclaré ma pensée sur cela, & je leur ai fortement représenté qu'ils seroient à jamais perdus d'honneur, s'ils laissoient leur Pere dans le danger, sans le partager avec lui. J'aurois bien souhaité pouvoir t'accompagner moi-même à la tête de tous mes Soldats, mais tu n'ignores point que mon Village est tous les jours à la veille d'être attaqué, & il ne me convient pas de m'en absenter, ni de le dégarnir dans de pareilles conjonctures. Pour les François, rien ne peut les arrêter ici, qu'un intérêt, qu'ils doivent sacrifier à ta conservation. C'est ce que je leur ai fait entendre, & je leur ai ajouté que si quelqu'un d'eux tomboit entre les mains des Ennemis, ce ne seroit que la perte d'un Homme, au lieu qu'un Pere en valoit lui seul plusieurs, & [389] qu'il n'y avoit rien, qu'ils ne dûssent risquer, pour prévenir un si grand malheur. »

Je fus charmé, Madame, de la sagesse de cet Homme, & plus encore de sa générosité, qui le portoit à vouloir bien, par considération pour moi, se priver de quatre Hommes, dont le secours ne devoit pas lui être indifférent dans la situation, où il se trouvoit. Je n'avois pas même douté qu'en voulant me retenir chez lui, il n'eût eu en vûe de se servir de mon Escorte dans le besoin. Je lui témoignai beaucoup de reconnoissance de son bon cœur & de ses attentions, & je l'assurai que j'étois fort content des François : que je voulois les partager avec lui : que je lui en laisserois deux pour le défendre, en cas qu'il fût attaqué ; que les deux autres m'accompagneroient jusqu'à ce que je fusse en lieu de sûreté, & qu'avec ce renfort je me croyois en état d'aller par tout sans rien craindre. Il n'insista point davantage, & je me retirai.

*Il fait baptiser sa Fille.*

Ce matin il est venu me rendre une seconde visite, accompagné de sa belle-Mere, qui portoit entre ses bras un petit

Enfant. « Tu vois, me dit-il en m'abordant, un Pere bien affligé. Voici ma Fille, qui se meurt, sa Mere est morte en la mettant au monde, & aucune Femme n'a pû encore réussir à la nourrir. Elle rejette tout ce qu'elle prend, & elle n'a peut-être plus que peu d'heures à vivre : tu me feras plaisir de la baptiser, afin qu'elle puisse aller voir Dieu après sa mort. » L'Enfant étoit effectivement très-mal, & absolument hors d'espérance de guérison, ainsi je ne balançai pas à lui conférer le Baptême. 410

Mon Voyage dût-il être d'ailleurs tout-à-fait inutile<sup>26</sup>, je vous avouë, Madame, que je n'en regretterois pas les fatigues & les dangers, puisque selon toutes les apparences, si je n'étois pas venu à Pimiteouy, cette Enfant ne seroit jamais entrée dans le Ciel, où je ne doute pas qu'elle ne soit bientôt. J'espère même que ce petit Ange obtiendra pour son Pere la même grace, qu'il lui a procurée. Je parts dans une heure, & je confie cette Lettre aux deux François, que je laisse ici, & qui comptent de profiter de la premiere occasion pour retourner en Canada<sup>27</sup>. 420

Je suis, &c.

---

26. À son retour en France et, à plus forte raison, au moment de rédiger son « Journal », Charlevoix connaissait les résultats de son voyage : la remarque est rhétorique.

27. S'agit-il des deux Français qui devaient rester auprès du chef illinois « pour le défendre, en cas qu'il fût attaqué » ? Mais il ne faut pas trop attacher d'importance à la fin de la lettre : Charlevoix doit maintenir l'illusion qu'il s'agit d'une véritable correspondance et expliquer comment les lettres parviennent à leur destinataire.

*Page laissée blanche*

## VINT-HUITIÈME LETTRE.

*Voyage de Pimiteouy aux Kaskasquias. Du Cours de la Riviere des Illinois. Des Mines de Cuivre. Du Missouri. Des Mines de la Riviere de Maramég. Description du Fort de Chartres, & de la Mission des Kaskasquias. Des Arbres Fruitiers de la Louysiane. Description du Micissippi au-dessus des Illinois. Differentes Tribus de cette Nation. Quelques Traditions des Sauvages. Leurs idées sur les Astres, les Eclipses, & le Tonnerre : leur maniere de calculer le tems.* 5 10

Aux Kaskasquias, ce vintième d'Octobre, 1721.

MADAME,

**J**e vous avouë, de bonne foi, que je n'étois pas aussi rassuré en partant de Pimiteouy, que je le feignois de l'être, autant pour mon honneur, que pour ne pas achever de décourager ceux, qui m'accompagnoient, & dont quelques-uns dissimuloient assez mal leur frayeur. Les allarmes, où j'avois trouvé les Illinois, leur chant lugubre, la vuë des cadavres exposés dans leurs cadres, objets affreux, qui me représentoient sans cesse à quoi l'on doit s'attendre, si l'on a le malheur de tomber entre les mains de ces Barbares, tout cela faisoit sur moi une impression, dont je n'étois pas le maître, & pendant sept ou huit jours je ne dormis pas fort tranquillement. 15 20

*Industries des Sauvages, pour surprendre leurs Ennemis.*

Je n'appréhendois pas à la verité que l'Ennemi nous attaquât ouvertement, parce que j'avois quatorze hommes bien armez, & bien commandez<sup>1</sup> ; mais il y avoit tout à craindre des 25

---

11 B ce 20 Octobre, 1721

---

1. Note de l'auteur : M. de Saint ANGE, qui s'est depuis fort distingué contre les Renards, commandoit mon Escorte. Robert Groston (ou Grotton) de Saint-Ange est né à Châtillon-sur-Seine, en Champagne ; officier de carrière, il sert sur le territoire des Illinois et obtient un brevet d'enseigne réformé le 30 mai

surprises, n'y ayant point d'industrie, dont les Sauvages ne s'avisent, pour attirer leurs Ennemis dans les pièges, qu'ils leur tendent. Un des plus ordinaires est de contrefaire le cri d'un Animal, ou le chant d'un Oiseau, & ils [391] les imitent si parfaitement, que tous les jours on y est pris. On est campé à l'entrée d'un Bois, on croit entendre un Bœuf, un Cerf, un Canard, deux ou trois Hommes y courent dans l'espérance de faire capture, & souvent ne reviennent pas.

*Cours de la Riviere des Illinois.*

On compte soixante & dix lieux de Pimiteouy au Micissipi : j'ai dit qu'il y en avoit quinze du Rocher à Pimiteouy ; le premier de ces deux Villages est par les quarante & un degrez, l'entrée de la Riviere des Illinois est par les quarante ; ainsi depuis le Rocher cette Riviere coule à l'Ouest, en prenant un peu du Sud, mais elle fait plusieurs circuits<sup>2</sup>. D'espace en espace on y rencontre des Isles, dont quelques-unes sont assez grandes : les bords sont assez bas en plusieurs endroits ; dans le Printems elle inonde la plupart des Prairies, qu'on trouve à droite & à gauche, & qui sont ensuite couvertes d'herbes très-hautes. On prétend qu'elle est par tout fort poissonneuse, mais nous n'avions pas le tems de pêcher, ni des Filets tels, qu'en demande sa profondeur. Nous avons plutôt fait de tuer un Bœuf, ou un Chevreuil, & nous avons à choisir.

Le sixième, nous apperçûmes quantité de Bœufs, qui traversoient la Riviere à la nage avec beaucoup de précipitation, &

---

43 B grandes : ses bords

---

1722 ; en 1723, avec Véniard de Bourgmont, il participe à l'érection du fort d'Orléans, sur le Missouri, où il commande en 1724 et 1725 ; promu commandant au fort de Chartres en 1730, il a à combattre les Renards ; nommé capitaine réformé le 16 décembre 1738, il meurt probablement avant de recevoir la nouvelle de sa promotion (Le Moyne de Bienville annonce sa mort à Versailles en juin 1740) (voir J. F. McDermott, *DBC*, t. II, p. 277-278).

2. Il n'est pas facile de comprendre les renseignements produits par Charlevoix, d'autant que les latitudes indiquées du premier village illinois et de l'entrée de la rivière des Illinois dans le Mississipi ne correspondent pas à celles de la « Carte de la Louisiane Cours du Mississipi et pais voisins » de l'*Histoire et description générale* (t. II) : latitude du premier village : 40° 18' ; latitude des bouches de la rivière : 39° 24'. La rivière des Illinois se jette dans le Mississipi à 38° 55' de latitude et la latitude du village du Rocher excède légèrement 41°.

nous ne doutâmes presque point qu'ils ne fussent chassés par un des Partis ennemis, dont on nous avoit parlé ; ce qui nous obligea de naviguer toute la nuit, pour nous éloigner d'un si dangereux voisinage. Le lendemain avant le jour nous passâmes *le Sagumont*, grande Riviere, qui vient du Sud<sup>3</sup> ; cinq ou six lieuës plus bas nous en laissâmes sur la même main une autre plus petite, appelée *la Riviere des Macopines*<sup>4</sup> : ce sont de grosses racines, qui mangées cruës, sont un poison, mais qui étant cuites à petit feu, pendant cinq ou six jours & plus, n'ont aucune mauvaise qualité<sup>5</sup>. Entre ces deux Rivieres, à distance égale de l'une & de l'autre, on trouve un Marais, nommé *Machoutin*, qui est précisément à moitié chemin de Pimiteouy au Micissipi<sup>6</sup>.

*Entrée dans le Micissipi.*

Peu de tems après avoir passé la Riviere des Macopines, nous apperçûmes les bords du Fleuve, qui sont extrêmement élevés. Nous voguâmes néanmoins encore plus de vingt-quatre heures, & souvent à la voile, avant que d'y entrer, parce que la Riviere des Illinois varie en cet endroit depuis l'Ouest jusqu'au Sud par l'Est. On diroit que de dépit d'être obligée [392] de rendre hommage de ses eaux à une autre Riviere, elle veut retourner vers sa source.

3. Sangamon River (Illinois), dont le cours coule plutôt vers l'ouest.

4. Macoupin Creek, qui se jette dans la rivière des Illinois un peu en amont de Hardin (Illinois).

5. Observations semblables chez Pierre-Charles de Liette : voir « Mémoire de De Gannes », *Collections of the Illinois State Historical Library*, vol. 23, French Series, vol. 1, 1934, p. 345-346. Appelé *White Potato* en anglais, il s'agirait du sagittaire à grandes feuilles (*Sagittaria latifolia*), une herbacée vivace commune en Amérique du Nord. Ses tubercules à chair blanche ont un goût amer lorsqu'elles sont crues, mais sucré lorsque cuites. Elles ne sont aucunement nocives (voir Edmund Flagg, « The Far West », dans R. G. Thwaites, *Early Western Travels 1748-1846*, Cleveland, The Arthur H. Clark Company, 1906, vol. 26, p. 225-226 et n. 142, p. 226 ; L. P. Kellogg, dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 200, n. 3 ; Gisèle Lamoureux *et al.*, *Plantes sauvages des lacs, rivières et tourbières*, Saint-Augustin (Portneuf), Fleurbec, 1987, p. 264-268 ; Lawrence Newcomb, *Guide des fleurs sauvages de l'est de l'Amérique du Nord*, Laprairie, Marcel Broquet, 1983, p. 118).

6. Entre les deux rivières, à peu près à mi-chemin, se trouve Mawaise Terre Creek, sans doute pour ruisseau Mauvaise Terre. C'est le nom actuel du marais dont parle Charlevoix.

75 *Cuivre.*

Son entrée dans le Micissippi est Est-Sud-Est. Ce fut le neuvième, vers les deux heures & demie du soir<sup>7</sup>, que nous nous trouvâmes dans ce Fleuve, qui faisoit alors tant de bruit en France<sup>8</sup>, laissant à main droite une grande Prairie, d'où sort une petite Riviere, où il y a quantité de cuivre<sup>9</sup>. Rien n'est plus

---

7. Sans doute à partir du coucher du soleil.

8. « *Qui faisoit alors.* Je gage que v[ous] avés écrit, qui fait *aujourd'huy* » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 73). La remarque n'est pas dénuée de pertinence : pour maintenir la fiction épistolière, Charlevoix aurait dû faire allusion au présent au célèbre « système » de John Law puisque les années 1719-1721 marquent l'apogée et la chute de celui-ci. D'origine écossaise, John Law (1671-1729) propose, en 1717, la création d'une compagnie au capital de cinquante millions de livres en billets de l'État, dont le prélèvement se ferait sur la ferme du contrôle des actes notariaux. En août, la Compagnie d'Occident naît officiellement. Après six semaines, le capital de la Compagnie s'élève à environ quarante millions de livres, ce qui est moins que les cinquante millions prévus, surtout qu'une partie des fonds ne semble pas avoir été effectivement versée. En décembre, les autorités décident de doubler le capital. Même si elle n'a pas réuni tous les fonds souhaités, la Compagnie arme ses premiers navires et enregistre des demandes de concessions en Louisiane et nomme trois nouveaux directeurs, dont Antoine-Denis Raudot. Au cours de l'année 1718, la Compagnie se rend adjudicataire de la ferme du tabac (1<sup>er</sup> août 1718). En janvier 1719, on assiste à la fusion, ou plutôt à l'annexion de la Compagnie du Sénégal par celle d'Occident, en mai 1719, à l'annexion des Compagnies des Indes Orientales et de la Chine, ce qui permet à la Compagnie d'Occident de changer de nom et de devenir la Compagnie des Indes. En juin 1719, elle prend le contrôle des compagnies d'Afrique et du Cap Nègre. Entre janvier et octobre 1719, Law regroupe sous son autorité les revenus publics du royaume de façon à élargir l'action de la Compagnie et fait émettre plus de 150 millions d'actions à 500 livres. Ces émissions massives provoquent une inflation qui échappe au contrôle de l'État et c'est l'époque, haute en couleurs, de l'agiotage, rue Quincampoix. Mais la quantité d'effets en circulation est disproportionnée par rapport au numéraire dont l'État dispose. Dès que des financiers réalisent leurs gains et les convertissent en argent, ils provoquent la chute des cours et sapent la confiance du public. Avec la perte de confiance du public, seul soutien réel de la valeur des actions, ce qu'avait du reste bien compris John Law qui montait des campagnes de publicité dans le *Mercur*, le « système » s'effondre d'autant plus rapidement que la panique du public s'accroît. Law finit par s'enfuir et la Compagnie est mise en régie le 15 avril 1721 (voir M. Giraud, *Histoire de la Louisiane française*, t. III, p. 3-87, et t. IV, p. 9-84).

9. La rivière, à laquelle fait allusion Charlevoix, est peut-être une rivière qui se jette non pas dans l'Illinois, mais dans le Mississippi, un peu en amont de la rencontre des deux cours d'eau. Appelée Cuivre River sur la carte de l'État de l'Illinois (Rand Mc Nally Map of Illinois), elle porte le nom de Big Creek sur celle de l'État du Missouri (Rand Mc Nally Map of Missouri). Charlevoix a sans doute ajouté à ses notes de voyage des renseignements tirés de ses guides, à moins qu'il n'ait remonté un peu le cours du Mississippi.

charmant que toute cette Côte. Ce n'est pas tout-à-fait la même chose à la main gauche. On n'y voit que des Montagnes fort hautes, semées de Rochers, entre lesquels il croît quelques Cédres ; mais ce n'est qu'un rideau, qui a peu de profondeur, & qui cache de fort belles Prairies.

85

*Confluent du Missouri & du Micissipi.*

Le dixième, à neuf heures du matin, après avoir fait cinq lieuës sur le Micissipi, nous arrivâmes à l'embouchure du *Missouri*, laquelle est Nord Nord-Ouest, & Sud Sud-Est. Je crois que c'est le plus beau confluent, qu'on voye dans le Monde. Les deux Rivieres sont à peu près de la même largeur, chacune d'environ une demie lieuë ; mais le *Missouri* est beaucoup plus rapide, & il paroît entrer en conquerant dans le *Micissipi*, au travers duquel il porte ses eaux blanches jusqu'à l'autre bord, sans les mêler : il lui communique ensuite cette couleur, que le *Micissipi* ne perd plus, & l'entraîne avec précipitation jusqu'à la Mer<sup>10</sup>.

90

95

*Village des Tamarouas.*

Nous allâmes coucher le même jour dans un Village des *Caoquias*, & des *Tamarouas* ; ce sont deux Nations Illinoises, qui se sont réunies, & qui ne composent pas une Bourgade fort nombreuse. Elle est située sur une petite Riviere, qui vient de l'Est, & n'a de l'eau que dans le Printems, de sorte qu'il nous fallut marcher une bonne demie lieuë pour gagner les Cabannes<sup>11</sup>. Je fus étonné qu'on eût choisi une situation aussi incommode, ayant à choisir beaucoup mieux, mais on me répondit que le *Micissipi* baignoit le pied du Village, quand on le bâtit, & qu'en trois ans il avoit perdu une demie lieuë de terrain ; qu'on songeoit à chercher un autre Emplacement, ce qui n'est pas une affaire pour des Sauvages.

100

105

110

Je passai la nuit dans la Maison des Missionnaires, qui sont deux Ecclésiastiques du Séminaire de Quebec, autrefois mes

10. Au confluent des deux cours d'eau, se trouve maintenant la ville de Saint Louis (Missouri).

11. Sans doute Cahokia Creek (Illinois), qui se jette dans le *Mississippi* à la hauteur du confluent du *Missouri* et du fleuve.

Disciples, & qui seroient aujourd'hui mes Maîtres. Le plus ancien des deux<sup>12</sup> étoit absent : je trouvai le plus jeune<sup>13</sup> [393] tel, qu'on me l'avoit dépeint dur à lui-même, plein de charité pour les autres, & rendant en sa personne la vertu aimable. Mais il a si peu de santé, que je ne crois pas qu'il puisse soutenir longtemps le genre de vie, qu'il faut mener dans ces Missions<sup>14</sup>.

*Des Mines de la Riviere Marameg.*

L'onzième, après avoir fait cinq lieuës, je laissai sur ma droite la Riviere *Marameg*<sup>15</sup>, où l'on est actuellement occupé à chercher des Mines d'Argent. Vous serez peut-être bien-aise, Madame, de sçavoir quel succès on peut espérer de cette recherche. Voici ce qu'une personne instruite, & qui est ici depuis plusieurs années, m'en a appris. En 1719. le sieur DE LOCHON, envoyé par la Compagnie d'Occident en qualité de Fondateur, ayant creusé dans un endroit, qu'on lui avoit marqué, en tira une assez grande quantité de Mine<sup>16</sup>, dont une livre, qu'il fut quatre jours à fondre, lui produisit, dit-on, deux gros d'Argent<sup>17</sup> ; mais quelques-uns l'ont soupçonné de les y avoir mis.

12. Note de l'auteur : *M. TAUMUR*. Dominique-Antoine-René Thaumur de La Source naît à Montréal, où il est baptisé le 1<sup>er</sup> août 1692 ; entré au Petit Séminaire de Québec le 14 août 1702, il est ordonné prêtre le 20 février 1717 ; envoyé en mission à Sainte-Famille des Tamarois, il demeure en Louisiane dix ans (1718-1728) ; il rentre à Québec en septembre 1728, où il meurt, le 4 avril 1731 (voir N. Baillargeon, *DBC*, t. II, p. 656).

13. Note de l'auteur : *M. LE MERCIER*. Jean-Paul (ou Pierre) Le Mercier naît à Québec le 1<sup>er</sup> août 1694 ; entré au Petit Séminaire de Québec le 23 juin 1710, il reçoit l'ordination le 8 mai 1718 ; il est envoyé à la mission de Sainte-Famille des Tamarois et en devient le supérieur en 1719 ; il décède le 30 mars 1753 (voir N. Baillargeon, *DBC*, t. III, p. 478-479).

14. « *Mais je ne croi pas*. Il vit encore. M<sup>r</sup>. Le Mercier » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 73). De fait, Jean-Paul Le Mercier ne meurt qu'en 1753 (voir note précédente), d'épuisement à cause des pénibles conditions de son apostolat.

15. Meramec River (Missouri). Selon Bernard d'Iron Dartaguiette, « Mariamek [...] veut dire Barbu en langue illinoise » (« Journal », AN, Marine, 3 JJ 277, n<sup>o</sup> 3, date du 4 juin 1723), ce que confirme Pénicaud, qui écrit que « Maramec-Sipy [...] veut dire Rivière à la Barbu ». Selon ce dernier, on donna ce nom à la rivière « à cause de la grande quantité [de barbues] qui s'y prend » (« Relation », p. 408).

16. Mine, soit tout métal qui se trouve minéralisé.

17. Gros : « la huitiesme partie d'une once, ou une drachme, qui pese trois deniers, & le denier 24. grains ; de sorte que le *gros* est de 72. grains » (Furetière, 1690). Le « gros » équivaut à 3,824 grammes.

Quelques mois après il y retourna, & sans plus songer à l'Argent, de deux ou trois milliers de Mine<sup>18</sup> il tira quatorze livres d'un fort mauvais Plomb, qui lui revenoit à quatorze cens francs ; rebuté d'un travail si ingrat, il retourna en France<sup>19</sup>.

La Compagnie, persuadée de la verité des indications, 135  
qu'on lui avoit données, crut que l'incapacité du Fondeur étoit  
la seule cause de ce mauvais succès, & envoya à sa place un  
Espagnol, nommé ANTOINE, pris au Siège de Pensacole, &  
qui avoit été Forçat sur les Galeres, mais qui se vançoit d'avoir  
travaillé à une Mine du Mexique. Elle lui donna des appointe- 140  
mens considérables, mais il ne réussit guere mieux, que le sieur  
de Lochon. Il ne se rebuta point, & on voulut bien croire qu'il  
n'avoit échoué, que par son peu d'habileté à construire des  
Fourneaux. Il renonça au Plomb, & entreprit de faire de  
l'Argent ; il vint à bout d'ouvrir le Roc, qui se trouva à huit ou 145  
dix pieds de profondeur, il en fit sauter plusieurs morceaux,

---

18. Millier : « mille livres pesant. *Cela pese dix milliers, une charrette qui porte deux milliers, un millier de fer, de cuivre &c.* » (Dictionnaire de l'Académie, 1694).

19. Lochon ne tira donc que 6,853 grammes de « mauvais Plomb » des 9,790 kilos à 14,685 kilos. L'opération n'était effectivement pas rentable. Dès le second voyage d'Iberville en Louisiane, en 1700, les autorités coloniales autorisent Pierre-Charles Le Sueur à prendre part à l'expédition afin de tenter de localiser des gisements miniers dans le pays des Sioux (AN, Colonies B 20, f. 268-269 et 275). Le Sueur remonte le Mississipi jusqu'aux rivières Saint-Pierre (Minnesota River) et Verte, où l'arrivée de traitants canadiens accroît ses effectifs jusqu'à vingt-cinq hommes. Au printemps de 1701, Le Sueur extrait du minerai de cuivre, qu'il rapporte après avoir abandonné le fort Vert à la garde de quelques hommes sous le commandement de Deraque. Ceux-ci, à cause de l'hostilité des Amérindiens, doivent abandonner le fortin dès 1702 (voir M. Giraud, *Histoire de la Louisiane française*, t. I, p. 44-46). La Cour semble alors abandonner tous ses projets d'exploitation minière dans la région, d'autant que la localisation des gisements paraît des plus difficiles (AN, Colonies B 30, f. 55). En 1712, Versailles renoue avec ses projets miniers, car on croit avoir découvert une mine d'argent près de la Wabash (AN, Colonies B 34, f. 355, AN, Colonies C<sup>13A</sup> 3, p. 30). En 1715, Lamothe Cadillac entreprend une expédition pour s'informer plus précisément sur les gisements miniers. Le 2 janvier 1716, le Conseil de Louisiane signale que l'expédition « a trouvé quelques mines », notamment d'argent, de plomb, d'antimoine et de cuivre (AN, Colonies C<sup>13A</sup> 4, p. 135-137). Sans doute s'agit-il des mines de plomb, déjà connues, de la rivière Meramec (voir J. Garnier, *Relation ou Journal, JR*, vol. 65, p. 104 ; M. Giraud, *op. cit.*, t. II, p. 40 et 81). À la fin de l'année 1717, la compagnie recrute Jacques Lochon, fondeur et ébéniste ordinaire du roi, et neuf autres personnes pour entreprendre l'extraction du plomb et des autres métaux dont la région serait riche. Un premier essai, en 1719, s'avère satisfaisant, mais un second essai, peu après, décourage Lochon, qui regagne la métropole (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 250-251 et 372-374).

qu'il mit dans le creuset ; on publia qu'il en avoit tiré trois ou quatre gros d'Argent ; mais bien des gens en doutent encore<sup>20</sup>.

Sur ces entrefaites arriva une Brigade de Mineurs du Roi, conduite par un nommé LA RENAUDIÈRE, qui ayant voulu commencer par la Mine de Plomb, ne fit rien du tout, parce que, ni lui, ni aucun de sa Brigade, n'étoient au fait de la [394] construction des Fourneaux. C'étoit une chose assez surprenante, que la facilité, avec laquelle la Compagnie faisoit alors de grosses avances, & le peu de précaution, qu'elle prenoit pour s'assurer de la capacité de ceux, qu'elle employoit<sup>21</sup>. La Renaudière & ses Mineurs ne pouvant donc venir à bout de faire du Plomb, une Compagnie particulière entreprit les Mines du Maramég, & le sieur RENAUD, un de ses Directeurs, les visita avec soin. Il y trouva au mois de Juin dernier une couche de Plomb à deux pieds de profondeur sur toute une chaîne de Montagne, qui s'étend assez loin, & il y fait actuellement travailler. Il se flatte même que sous ce Plomb il y a de l'Argent ; tout le monde ne pense pas comme lui ; le tems nous apprendra ce qui en est<sup>22</sup>.

---

20. Charlevoix produit sans doute des informations obtenues de vive voix, car le mémoire sur le sujet, qu'il a pu consulter à son retour en France, n'identifie pas l'homme. Seule précision du texte : « un Espagnol » (AN, Colonies C<sup>13C</sup> 1, f. 331). Selon Le Page du Pratz, Antoine était en réalité un Portugais et il avait « travaillé aux Mines du Nouveau Mexique, d'où [...] il se sauv[a] : il paroissoit posséder son métier » (*Histoire de la Louisiane*, t. I, p. 303). Voir aussi M. Giraud, *Histoire de la Louisiane française*, t. III, p. 374. Sur les sièges de Pensacola, au printemps 1719 et en septembre 1719, voir *infra*, p. 900, n. 54.

21. C'est en mars 1721 qu'arrive aux Illinois le commis de la Compagnie, Philippe de la Renaudière, nommé pour l'occasion « directeur des mines pour la C<sup>13C</sup> d'Occident », avec un convoi de cent vingt personnes, dont une quinzaine d'hommes plus spécifiquement destinés à l'exploitation des mines (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 374-375). Comme le signale Charlevoix, la Compagnie ne prenait pas vraiment les mesures nécessaires pour réussir dans ses entreprises minières, et ce, malgré le mémoire de François Le Maire, daté de 1717, qui proposait des moyens précis pour « profiter » des mines (voir le texte publié par Jean Delanglez, *RHAF*, vol. 3, n° 2, septembre 1949, p. 257-258).

22. Sans doute Philippe Renaut, l'un des actionnaires de la société Renaut-d'Artaguiette Diron, venu entreprendre en septembre 1719 « une tâche minière et colonisatrice » (M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 375). Les opérations minières de Renaut ne se sont pas limitées à 1719, puisque dans une lettre datée du 21 juillet 1722. Le Gardeur de l'Isle signale qu'il a commandé un détachement de douze soldats pour « Escorter Monsieur Renaut dans la Rivière des Illinois ou les Sauvages avoient trouvée quelques morceaux de Cuivre qu'ils avoient apporté à Monsieur de Boisbriant ». Il précise qu'ils ne trouvèrent pas

*Description des Kaskasquias.*

J'arrivai le lendemain aux Kaskasquias à neuf heures du matin. Les Jésuites y avoient une très-florissante Mission, qui vient d'être partagée en deux, parce qu'on a jugé à propos de former deux Bourgades de Sauvages, au lieu d'une. La plus nombreuse est sur le bord du Micissippi ; deux Jésuites<sup>23</sup> en ont la direction spirituelle : une demie lieuë plus bas est le Fort de Chartres, à une portée de fusil du Fleuve<sup>24</sup>. M. Dugué de Boisbrilland, Gentilhomme Canadien, y commande pour la Compagnie, à laquelle cette Place appartient<sup>25</sup> ; & tout l'entre-  
deux commence à se peupler de François. Quatre lieuës plus loin, & à une lieuë du Fleuve, il y a une grosse Bourgade de François, presque tous Canadiens, qui ont un Jésuite pour

170

175

---

la mine en question et qu'il n'y a même « aucune apparence » qu'elle existe (AN, Colonies C<sup>13A</sup> 6, f. 292-293). À la lecture de cette lettre et des remarques de Charlevoix, on peut conjecturer que Philippe Renaut tenta, plusieurs années de suite, de localiser des mines.

23. Note de l'auteur : *Le P. LE BOULLANGER, & le P. DE KEREBEN*. Jean-Baptiste-Antoine-Robert Le Boullanger naît le 27 juin (ou 2 juillet) 1685 à Rouen ; il entre au noviciat de Paris le 3 septembre 1700 et passe en Amérique en 1716 ; il décède le 4 novembre (ou le 16 octobre) 1744, aux Kaskaskias (voir A. Mélançon, *Liste des missionnaires jésuites*, p. 47). Selon Mathurin Le Petit, il a préparé une « traduction littérale » du catéchisme à l'usage des Illinois (*JR*, vol. 68, p. 210). Joseph-François de Kerében naît le 29 décembre 1683 à Quimper ; il entre au noviciat de Paris le 17 (ou 27) août 1703 et vient en Amérique en 1716 ; il meurt le 2 (ou 28) février 1728 chez les Illinois (voir A. Mélançon, *op. cit.*, p. 41).

24. Le fort de Chartres, ainsi nommé en l'honneur du duc de Chartres, n'est achevé qu'à la fin de 1720. Il s'agit d'un fortin de pieux, de figure carrée, qui tombera en ruines en 1732. En plus de protéger la région, il répond au souci des autorités de contrôler les populations qui s'y installent (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 373 ; de Renonville, AN, Colonies F<sup>5</sup> 24, f. 83-84).

25. Pierre Dugué de Boisbriand naît à Montréal le 21 février 1675 ; il amorce sa carrière militaire dans les troupes de la Marine, sous l'égide du comte de Frontenac ; il participe aux expéditions de Le Moyne d'Iberville, son cousin, contre les établissements anglais de Terre-Neuve et de la baie d'Hudson, en 1696 et 1697, et à l'exploration de l'embouchure du Mississipi, en 1699 ; il est major de Biloxi en août 1699 ; en 1704, il escorte quelque soixante-dix Chicachas à une conférence de paix auprès des Chactas : ceux-ci massacrent les Chicachas et Boisbriand est blessé au cours de l'action ; il est successivement major de la Louisiane (1716), commandant de La Mobile et de la région avoisinante (1717), commandant du pays des Illinois (1718) et, à ce titre, responsable de l'érection du fort de Chartres (1720) ; en 1724, il devient gouverneur de la Louisiane, en remplacement de Le Moyne de Bienville, rappelé en France ; il est lui-même rappelé, puis dégradé et banni du service du roi ; il meurt en France le 7 juin 1736 (voir W. S. Reid, *DBC*, t. II, p. 210-211).

180 Curé<sup>26</sup>. Le second Village des Illinois en est éloigné de deux  
 lieux, & plus avant dans les terres<sup>27</sup>. Un quatrième Jésuite en  
 est chargé<sup>28</sup>.

185 Les François sont ici assez à leur aise : un Flamand, Do-  
 mestique des Jésuites, leur a appris à semer du Froment, & il y  
 vient fort bien. Ils ont des Bêtes à corne & des Volailles. Les  
 190 Illinois de leur côté travaillent à la terre à leur maniere, & sont  
 fort laborieux. Ils nourrissent aussi des Volailles, qu'ils vendent  
 aux François. Leurs Femmes sont assez adroites ; elles filent la  
 laine des Bœufs, & la rendent aussi fine que celle des Moutons  
 195 d'Angleterre, quelquefois même on la prendroit pour de la  
 Soye. Elles en fabriquent des Etoffes, qu'elles teignent en noir,  
 en jaune, & en rouge foncé. [395] Elles s'en font des Robes,  
 qu'elles cousent avec du fil de nerfs de Chevreuils. La maniere,  
 dont elles font ce fil est très-simple. Quand le nerf de Chevreuil  
 est bien décharné, elles le mettent au Soleil pendant deux  
 jours ; quand il est sec, elles le battent, & elles en tirent sans

---

194 B elles l'exposent au Soleil

---

26. Note de l'auteur : *Le P. DEBEAUBOIS*. Nicolas-Ignace de Beaubois naît le 15 octobre 1689 à Orléans ; entré dans la Compagnie de Jésus le 29 octobre 1706, il est ordonné en 1717 ; il part pour Québec en 1719 et est envoyé en mission chez les Illinois ; il effectue un séjour en France en 1728, puis retourne en Louisiane (1732-1735) ; il rentre en France en 1735, où il meurt le 13 janvier 1770 (voir C. E. O'Neill, *DBC*, t. III, p. 41-43).

27. En 1720, la population se répartit en deux groupes. Le plus important était établi sur la rivière des Kaskaskias, « à deux lieues du confluent du Mississipi, autour de la mission des Pères Jésuites, que dirigent depuis 1719 les PP. Le Boullenger et Guymonneau, auxquels s'ajoute, à partir de 1720, le P. Ignace de Beaubois ». Le second village, plus modeste, était établi sur la rive gauche du fleuve, cinq lieues au-dessous de l'embouchure du Missouri, à la mission des Cahokias-Tamarois, où œuvraient les prêtres du séminaire de Québec, J.-P. Mercier et Thaumur de la Source. L'arrivée, en 1719, « d'un personnel assez nombreux sous les ordres de Boisbriand », et la création d'un commandement local ont « provoqué aux Illinois une certaine perturbation », qui amène Boisbriand à prendre la décision, malgré l'opposition des religieux, de séparer les Canadiens des Amérindiens. C'est alors que les missionnaires organisent une mission à la rivière Kaskaskias, à laquelle il faut ajouter la mission des Metchigamias, à une demi-lieue au-dessus du fort de Chartres, que dirige le père de Kereben (M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 375-379).

28. Note de l'auteur : *Le P. GUYMONNEAU*. Jean-Charles Guymonneau naît le 14 mars 1684 à Rouen ; il entre au noviciat des jésuites de Paris le 3 octobre 1704 et passe en Amérique en 1715 ; il meurt le 6 février 1736 (ou le 8 février 1735) chez les Illinois (voir A. Mélançon, *op. cit.*, p. 39).

peine un fil aussi blanc & aussi fin que celui de Malines<sup>29</sup>, & beaucoup plus fort.

La Bourgade François est bornée au Nord par une Riviere, dont les bords sont si élevés, qu'encore que les eaux y montent quelquefois jusqu'à vingt-cinq pieds, elle sort rarement de son lit<sup>30</sup>. Tout ce Pays est découvert : ce sont de vastes Prairies, qui s'étendent jusqu'à vingt-cinq lieuës, et qui ne sont séparées que par de petits Bosquets, où il n'y a que de bon bois. On y voit surtout des Muriers blancs<sup>31</sup> ; mais j'ai été surpris qu'on permît aux Habitans de les abattre pour bâtir leurs maisons ; d'autant plus qu'ils ne manquent point d'autres Arbres propres à cet usage.

*Arbres Fruitiers de la Louisiane.*

Parmi les fruitiers, qui sont particuliers à ce Pays, les plus remarquables sont les Pacaniers, les Aciminiers, & les Piakimiers. Le Pacane est une Noix de la longueur & de la figure d'un gros Gland. Il y en a, dont la coque est fort mince : d'autres l'ont plus dure & plus épaisse, & c'est autant de défalqué sur le fruit : elles sont même un peu plus petites. Toutes sont

---

29. Ville de Belgique, célèbre pour ses dentelles. Après avoir signalé les qualités physiques des Illinois et leur absence de fidélité conjugale, Raudot note que les Illinoises paraissent fort laborieuses : « ce sont elles qui font tout l'ouvrage du ménage, qui cultivent les Champs, qui vont chercher le bois et l'Eau pour la Cabane, et qui ramassent des Roseaux dans lesquels elles passent une petite corde faite de bois blanc pour faire des Especes de Paillassons qui couvrent leurs Cabanes, deux l'un dessus l'autre mettent à couvert de la plus grande pluye. Elles font outre ces choses des Sacs de laine de Brœuf qu'elles filent, des ouvrages de Porc Épy et bien d'autres petits ouvrages ». De plus, Raudot aborde la question de l'accouchement des femmes, celle, plus générale, du mariage, enfin celle du deuil pratiquée par les Illinoises à la mort de leur époux (« Relation par lettres », f. 106-114). Sur le froment, voir *infra*, p. 776, n. 3.

30. Au début de 1721, le village des Kaskaskias comprend environ quatre-vingts maisons, certes en bois, mais qui possèdent parfois une cheminée en pierre. Malgré l'interdiction faite à la compagnie de recevoir des habitants des autres colonies françaises, les habitants de la bourgade sont souvent canadiens et la population ne cesse alors d'augmenter. Les colons pratiquent surtout la culture du maïs, du blé et des légumes, en plus de faire l'élevage du bétail (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 377-378).

31. Le mûrier blanc (*Morus alba*) est un arbre de moyenne grandeur de la famille des Morées, introduit en Amérique et cultivé pour ses feuilles qui servent de nourriture aux vers à soie (voir T. S. Elias, *The Complete Trees of North America*, p. 262-263 ; L.-A. Provancher, *Flore canadienne*, p. 523).

215 d'un goût fin & délicat ; l'Arbre, qui les porte, vient fort haut :  
son bois, son écorce, l'odeur & la figure de ses feuilles m'ont  
paru assez semblables aux Noyers d'Europe<sup>32</sup>.

L'Acimine est un fruit de la longueur d'un doigt, d'un pouce  
de diamètre. Sa chair est tendre, un peu sucrée ; & toute semée  
220 d'une graine, qui ressemble à celle du Melon d'eau. L'Aciminier,  
ne vient ni fort gros, ni fort haut : tous ceux, que j'ai vûs  
n'étoient guere que des arbrisseaux, d'un bois tendre. Son  
écorce est mince, les feuilles longues & larges, comme celles du  
Chataignier, mais d'un verd plus foncé<sup>33</sup>.

225 La Piakimine a la figure, & un peu plus que la grosseur  
d'une prune de Damas : sa peau est tendre, sa substance  
aqueuse, sa couleur rouge ; & elle est d'un goût fort délicat.  
Elle renferme des graines, qui ne diffèrent de celles de l'Acimine,  
qu'en ce qu'elles sont plus petites. Les Sauvages font une pâte  
230 de ce fruit, & en forment des pains de l'épais[396]seur d'un  
doigt, & de la consistance d'une Poire sèche. Le goût en paroît  
d'abord un peu fade, mais on s'y accoûtume aisément. Ils sont  
fort nourrissans, & souverains, dit-on, contre le flux de ventre  
& la dysenterie. Le Piakiminier est un bel arbre, de la hauteur  
235 de nos Pruniers ordinaires. Ses feuilles sont à cinq pointes, son  
bois médiocrement dur, & son écorce fort rude<sup>34</sup>.

*Differens Peuples, qui sont établis sur le Missouri, & aux environs.*

Les *Osages*, Nation assez nombreuse, établie sur le bord  
d'une Riviere, qui porte leur nom, & se jette dans le Missouri,  
240 environ à quarante lieuës de sa jonction avec le Micissippi, en-

32. Pour sa part, Pehr Kalm compare le fruit du *Carya pecan* à « bonne olive » (*Voyage*, p. 158). Voir aussi Jean-Baptiste Lemascrier, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, t. I, p. 59. Il s'agit du pacanier (*Carya illinoensis*), un arbre indigène de la vallée du Mississipi (voir T. S. Elias, *op. cit.*, p. 279-280).

33. Source probable de Charlevoix : les « papiers Raudot » (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 272). Il s'agit de l'*Asimina triloba*, un arbrisseau dont le fruit est comestible (voir J.-B. Lemascrier, *op. cit.*, t. I, p. 54-55 ; T. S. Elias, *op. cit.*, p. 200-201 ; P. Kalm, *Voyage*, p. 496).

34. Il s'agit du *Diospyrus virginica*, un arbre qui pousse depuis New York jusqu'à la Floride et dont les plus grands individus se trouvent le long de la vallée du Mississipi (voir T. S. Elias, *op. cit.*, p. 539-540 ; W. F. Sheppard, « Observations on the American Plants described by Charlevoix », dans *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, vol. 1, 1829, p. 226 ; Charlevoix, « Description des plantes principales de l'Amerique Septentrionale », *HDG*, t. II, p. 37, n<sup>o</sup> LXIV).

voient tous les ans une ou deux fois chanter le Calumet chez les Kaskasquias, & ils y sont actuellement. Je viens de voir aussi une Femme Missourite, qui m'a dit que sa Nation est la première, que l'on rencontre en remontant le Missouri, d'où lui vient le nom, que nous lui avons donné, faute de sçavoir son nom propre. Elle est à quatre-vingt lieuës du confluent de cette Riviere avec le Micissipi<sup>35</sup>. 245

Plus haut on trouve les *Cansez*<sup>36</sup>, puis les *Octotatas*, que quelques-uns nomment *Mactotatas*<sup>37</sup> ; ensuite les *Aïouez*<sup>38</sup>, puis les *Panis*, Nation très-nombreuse, divisée en plusieurs Cantons, qui portent des noms assez differens les uns des autres<sup>39</sup>. Cette Femme m'a confirmé ce que j'avois appris des Sioux, que le Missouri sort des Montagnes Pelées, fort hautes, derriere lesquelles il y a un grand Fleuve, qui en sort apparemment aussi, 250

35. Les Osages, corruption du nom *Wazhazhe*, formaient une tribu du groupe sioux et comprenaient trois bandes distinctes : les *Pahalsi*, ou « Grands-Osages », les *Utsehta*, ou « Petits-Osages », enfin les *Santsukhdhi*, ou Arkansas. Avant de s'installer près du Missouri, les Osages auraient vécu dans la région de l'État de l'Ohio actuel. À la suite de Lewis et Clark, David I. Bushnell pense que les Osages ont occupé un village tout près de l'actuelle petite ville de Malta Bend (comté de Saline, Missouri), au nord-ouest du confluent de la rivière des Osages (Osage River) et du Missouri, où les situe la carte autographe de Jacques Marquette (1673). Les Osages ont participé comme alliés des Français aux guerres contre les Outagamis (voir D. I. Bushnell, *Villages of the Algonquian*, p. 98-108 ; F. W. Hodge, *Handbook*, 1910, p. 156-158). Sur les Missouris, voir *supra*, p. 599, n. 24.

36. Les *Cansez* (*Kansa* ou *Kansas*, en anglais) formaient une tribu du groupe sioux. La première allusion à leur existence date de 1601 et se trouve chez Juan de Oñate, qui dit avoir rencontré des « Escansagues » à une centaine de lieues au nord-est des « Panama », ou *Panis*. Sur sa carte autographe de 1673, Jacques Marquette situe la tribu à l'ouest des Osages, le long d'une rivière qui porte leur nom, soit l'actuelle Kansas River, selon toute vraisemblance. En 1702, selon d'Iberville, la tribu comptait 1 500 familles (voir D. I. Bushnell, *op. cit.*, p. 89-97 ; F. W. Hodge, *Handbook*, 1907, p. 653-656).

37. Nom d'une des trois tribus siouises du groupe *Chiwere*, qui comprenait aussi les Iowas et les Missouris. Les *Octotatas* semblent avoir établi leur village à l'embouchure du Missouri, mais le site exact de leur établissement n'est pas sûr : le père Marquette, le père Membre, d'Iberville et Le Sueur ne placent pas la tribu au même endroit. Il est vrai que la tribu était petite et continuellement menacée par ses voisins : elle a pu changer souvent de lieu de résidence (voir F. W. Hodge, *Handbook*, 1910, p. 164-166).

38. Voir *supra*, p. 599, n. 23.

39. Les *Panis* (*Pawnees*, en anglais), qui formaient une confédération, ont occupé la vallée de la rivière Platte (Nebraska), mais ils provenaient vraisemblablement d'une autre région. Le terme « *Panis* » s'appliquait aux esclaves, sans qu'on en sache encore avec certitude la raison (voir D. I. Bushnell, *op. cit.*, p. 155-167 ; F. W. Hodge, *Handbook*, 1910, p. 213-216).

255 & qui coule à l'Ouest<sup>40</sup>. Ce témoignage est de quelque poids, parce que de tous les Sauvages, que nous connoissons, aucuns ne voyagent plus loin que les Missourites.

*Description du Micissipi, au-dessus des Illinois.*

260 Tous les Peuples, dont je viens de parler, habitent le bord Occidental du Missouri, excepté les Aïouez, qui sont à l'Est, Voisins des Sioux, & leurs Alliés. Parmi les Rivieres, qui tombent dans le Micissipi, au-dessus de la Riviere des Illinois, les plus considérables sont la *Riviere aux Bœufs*, qui en est éloignée de vingt lieuës, & qui vient de l'Ouest<sup>41</sup> ; on a découvert dans son  
265 voisinage une très-belle Saline. On en a trouvé de semblables sur les bords du Marameg, & à vingt lieuës d'ici. Environ quarante lieuës plus loin on laisse l'*Assenesipi*, ou *Riviere à la Roche*, parce qu'elle est vis-à-vis d'une Montagne placée dans le Fleuve même, & où des Voyageurs ont assuré qu'il y avoit du Cristal  
270 de Roche<sup>42</sup>.

Vint-cinq lieuës plus haut on trouve sur la main droi[397]te l'*Ouisconsin*, par où le Pere Marquette & le sieur Joliet entrèrent dans le Micissipi, lorsqu'ils en firent la premiere découverte<sup>43</sup>. Les Aïouez, qui sont par cette hauteur, c'est-à-dire, par

---

266 B Marameg, à

---

40. Le Missouri étend son cours sur quelque 4 840 kilomètres, du Canyon Ferry Lake (Montana) au Mississipi, après avoir arrosé les États du Montana, du North Dakota, du South Dakota, du Nebraska, de l'Iowa, du Kansas et du Missouri. Il naît aux pieds des Bitterroot Mountains, du nom d'une plante des Rocheuses, la *lewisia rediviva*. Peut-être s'agit-il des « Montagnes Pelées », auquel cas le « grand fleuve », qui sort des montagnes et qui coule vers l'ouest, pourrait être le fleuve Columbia. Dans cette perspective, l'hypothèse de Charlevoix n'a rien d'absurde, même si elle ne prend pas en compte la formidable barrière que constituent les Rocheuses.

41. Nommée ainsi par Le Sueur en juillet 1700 (Pénicaut, « Relation », p. 410, n. 1). Compte tenu des distances, fort approximatives, indiquées par Charlevoix entre la rivière aux Bœufs, l'Assenepisi et le Wisconsin, on peut penser que cette rivière aux Bœufs est la Salt River (Missouri), qui se jette dans le Mississipi un peu en amont de la ville de Louisiana.

42. Rock River (Illinois), qui se jette dans le Mississipi à la hauteur de Rock Island, Maline et Davenport, villes sœurs aux marches des États de l'Iowa et de l'Illinois.

43. Le Wisconsin (Wisconsin). Louis Jolliet et Jacques Marquette entrèrent « heureusement dans Mississipi Le 17<sup>e</sup>. Juin [1673] avec une Joye » inexprimable (*JR*, vol. 59, p. 106). Ils avaient gagné la rivière « Meskousing » (Wisconsin) le 10 juin, alors que deux Miamis les guidaient à « trois lieues de

les quarante-trois degrés & environ trente minutes d'élévation du Pole, qui voyagent beaucoup, & qui font, à ce qu'on assure, vingt-cinq à trente lieux par jour, quand ils n'ont point leurs Familles avec eux, disent qu'en partant de chez eux on arrive en trois jours chez des Peuples, nommés *Omans*, qui ont la peau blanche & les cheveux blonds, surtout les Femmes. Ils ajoutent que cette Nation est continuellement en guerre avec les Panis, & d'autres Sauvages plus éloignés vers l'Occident, & qu'on leur a oui parler d'un grand Lac fort éloigné de chez eux, aux environs duquel il y a des Peuples, qui ressemblent aux François, qui ont des boutons à leurs habits, qui bâtissent des Villes, qui se servent de Chevaux pour la Chasse du Bœuf, & qu'ils couvrent de Peaux de Buffes, mais qui n'ont point d'autres armes, que l'Arc & la Flèche<sup>44</sup>.

Sur la gauche environ soixante lieux au-dessus de la Rivière aux Bœufs, on voit sortir du milieu d'une immense & magnifique Prairie, tout couverte de Bœufs & d'autres Bêtes Fauves, le *Moingona* : à son entrée dans le Mississipi il a peu d'eau, & il est même assez étroit ; il a néanmoins, dit-on, deux cent cinquante lieux de cours en tournant du Nord à l'Ouest. On ajoute qu'il prend sa source dans un Lac, & qu'il en forme un Second à cinquante lieux du Premier<sup>45</sup>.

---

Maskoutens », près de l'actuelle ville de Berlin (Wisconsin), où ils s'embarquèrent sur la rivière Wisconsin (*JR*, vol. 59, p. 104). Selon André Vachon, c'est le 15 juin que les deux explorateurs « débouchèrent enfin sur le Mississipi » (*DBC*, t. I, p. 406).

44. Peut-être les Omahas, qui appartenaient à la famille sious (voir F. W. Hodge, *Handbook*, 1910, p. 119-121). Toutefois, la description de Charlevoix laisse à penser qu'il y a eu des interférences d'éléments mythiques dans les informations qu'il a recensées, voire des malentendus d'ordre linguistique. Louise P. Kellogg pense qu'il s'agit peut-être des Mandans, dont on disait parfois qu'ils étaient des « Indiens blancs » (dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 210, n. 35).

45. « Du nom d'une nation de Sauvages qui estoit établie sur ses bords », écrit Pénicaut (« Relation », p. 411). Cette rivière Moingona (Monigona, chez Bobé) s'appelle aujourd'hui Des Moines River (Iowa). Elle se jette dans le Mississipi à la hauteur de Keokuk (Iowa). On trouve effectivement plusieurs lacs le long de la rivière, dont Lake Red Rock, en aval de la ville de Des Moines, et Saylorville Lake, en amont de la même ville. En amont de Fort Dodge, la rivière se divise en deux branches, West Fork Des Moines et East Fork Des Moines. Cette seconde branche provient d'un lac, Okamanpedan Lake, situé à la frontière des États de l'Iowa et du Minnesota. En s'orientant en fonction de son débit dans l'East Fork Des Moines, c'est-à-dire en regardant vers le sud, on trouve bel et bien « à gauche » une Blue Earth River (voir p. 766), qui rejoint la rivière Saint-Pierre, soit Minnesota River.

De ce second Lac on tire à gauche, & on entre dans la Riviere bleuë, ainsi nommée à cause de son fond, qui est une terre de cette couleur<sup>46</sup>. Elle se décharge dans la Riviere de Saint Pierre<sup>47</sup>. En remontant le Moingona, on trouve beaucoup de Charbon de terre, & quand on l'a remonté cent cinquante lieuës, on apperçoit un gros Cap, qui fait faire un détour à la Riviere, dont les eaux sont rousses & puantes en cet endroit. On assure qu'on a ramassé sur ce Cap quantité de Pierres de Mines<sup>48</sup>, & qu'on en a rapporté ici de l'Antimoine<sup>49</sup>.

Une lieuë au-dessus de l'embouchure du Moingona il y a dans le Micissipi deux Rapides assez longs, où il faut décharger & traîner la Pirogue, & au-dessus du second Rapide, c'est-à-dire, à vint & une lieuës du Moingona, on trouve des deux côtés du Fleuve des Mines de Plomb, découvertes autrefois [398] par un fameux Voyageur du Canada, nommé Nicolas PERROT, & qui portent son nom<sup>50</sup>. Dix lieuës au-dessus de l'Ouisconsin, du même côté commence une Prairie de soixante lieuës

---

46. Blue Earth River, qui suit un cours orienté vers l'ouest dans l'Iowa, puis qui dessine un angle droit pour remonter vers le nord et se jeter dans la rivière Minnesota.

47. Minnesota River (Minnesota).

48. « On appelle aussi  *Pierre de mine* , la  *Pierre*  qu'on detache de la masse, qu'on bat, qu'on lave, & dont on tire le metal » (Furetière, 1690).

49. Corps simple (Sb), solide, d'un blanc bleuâtre non malléable, non ductile, qui se rapproche de l'arsenic.

50. Nicolas Perrot naît en France vers 1644 ; venu en Nouvelle-France (en 1660 ?) comme « donné » des jésuites, il visite des tribus et apprend plusieurs langues autochtones ; en 1667, il entreprend une série de voyages vers la baie des Puants (Green Bay) et le Wisconsin ; en 1670, il accompagne Daumont de Saint-Lusson, envoyé vers le lac Supérieur à la recherche de mines, et plus particulièrement de mines de cuivre ; entre 1670 et 1689, malgré son installation à Champlain, près de Trois-Rivières, puis à la rivière Saint-Michel, il effectue des voyages vers l'ouest ; le 8 mai 1689, après avoir fait construire le fort Saint-Nicolas à l'embouchure du Wisconsin, il prend possession, au nom de la France, de la baie des Puants, du Mississipi et du pays des Nadouesioux ; en 1690, chargé par Frontenac de rattacher les Outaouais et les autres nations de l'Ouest à l'alliance française, il découvre des mines de plomb au-dessus de la Moingona (Des Moines River), aujourd'hui Dubuque Mines ; il rédige plusieurs mémoires, dont un à l'intention de l'intendant Michel Bégon : le  *Mémoire sur les mœurs, coutumes et religion des Sauvages de l'Amérique septentrionale*  ; il meurt le 13 août 1717 à Bécancour (voir  *DBC* , t. II, p. 540-543 ; Pénicaut, « Relation », p. 416-417).

de long, portée par des Montagnes, qui font une perspective charmante ; il y en a une autre du côté de l'Ouest, mais qui n'est pas si longue. Vint lieuës plus haut que l'extrémité de la Première, le Fleuve s'élargit, & on a nommé cet endroit le *Lac de Bonsecours*. Il a une lieuë de large, & sept lieuës de circuit, & il est encore environné de Prairies. Nicolas Perrot avoit bâti un Fort sur la droite<sup>51</sup>. 315 320

Au sortir du Lac on rencontre l'*Isle Pelée*, ainsi nommée, parce qu'elle n'a pas un seul Arbre ; mais c'est une très-belle Prairie<sup>52</sup> : Les François du Canada en ont souvent fait le centre de leur commerce dans ces Quartiers Occidentaux, & plusieurs y ont même hyverné, parce que tout ce Pays est très-propre pour la Chasse. Trois lieuës au-dessus de l'*Isle Pelée* on laisse à main droite la *Riviere de Sainte Croix*<sup>53</sup>, qui vient des environs du Lac Supérieur ; on prétend avoir trouvé du Cuivre assez près de son embouchure. Quelques lieuës plus loin on laisse à la main gauche la *Riviere de Saint Pierre*, dont les bords sont peuplés de Sioux, & dont l'embouchure n'est pas éloignée du *Sault Saint Antoine*<sup>54</sup>. On ne connoît gueres le Micissipi, que jusqu'à cette grande Cascade. 325 330

#### *Differentes Tribus des Illinois.*

Pour revenir aux Illinois, s'il est vrai, ce qu'on m'a assuré en plusieurs endroits, & ce que la Femme Missourite, dont je vous ai parlé, Madame, m'a confirmé, qu'eux & les Miamis, 335

51. Le fort, érigé en 1695, était situé sur une des rives du lac Pépin et portait le nom de Bon Secours (voir M. Giraud, *Histoire de la Louisiane française*, t. I, p. 4). Sans doute Charlevoix prend-il le nom du fortin pour le toponyme du lac.

52. Prairie Island, à une quinzaine de kilomètres, en aval de la ville d'Hasting, dans l'État du Minnesota (voir L. P. Kellogg, dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 212, n. 42).

53. Saint Croix River, qui sert de frontière aux États du Wisconsin et du Minnesota, se jette dans le Mississipi en amont du lac Pépin.

54. Aujourd'hui Saint Anthony Falls, à la hauteur de Nicolet Island, dans la ville de Minneapolis (Minnesota). Selon Le Sueur, le « Sault » se trouvait à vingt-cinq lieuës du fort Bon Secours et, selon de l'Isle, avait « 60 pieds de haut » (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. I, p. 4).

viennent des bords d'une Mer fort éloignée à l'Ouest<sup>55</sup>, il paroît que leur première station, lorsqu'ils descendirent en ce  
 340 Pays, fut le Moingona : du moins est-il certain qu'une de leurs Tribus en porte le nom. Les autres sont connues sous les noms de *Peorias*, de *Tamarouas*, de *Caoquias*, & de *Kaskasquias* : mais ces Tribus sont aujourd'hui fort mêlées, & réduites à très-peu de choses. Il ne reste plus qu'un très-petit nombre de Kas-  
 345 kasquias, & les deux Villages, qui portent leurs noms, sont presque uniquement composés de Tamarouas, & de *Metchigamias*, Nation étrangère, sortie des bords d'une petite Rivière, que nous trouverons en descendant le Micissipi, & que les Kaskasquias ont adoptée<sup>56</sup>.

350 Voilà, Madame, tout ce que je puis présentement vous apprendre de la Louysiane, où je ne fais que d'entrer ; mais avant que de finir cette Lettre, il faut vous faire part de quelques notices, qui serviront de supplément à ce que je vous ai déjà dit des Sauvages en général, & que j'ai apprises sur ma route depuis la Rivière de *Saint Joseph* jusqu'ici.  
 355

---

339 B cc *Pays-ci*, fut

---

55. Note de l'auteur : *Une Femme Miamise, Captive des Sioux, a assuré au Père de Saint PÉ, aujourd'hui Supérieur des Missions de la Nouvelle France, qu'elle a été conduite par les Sioux dans un Village de sa Nation, qui étoit fort près de la Mer.* Jean-Baptiste de Saint-Pé naît à Pau le 10 octobre 1686 ; il entre au noviciat des jésuites de Bordeaux le 13 octobre 1703 et y fait ses études de théologie (1714-1718) ; le 2 février 1721, il prononce ses derniers vœux à Michillimakinac, où il est en mission ; il œuvre dans la région de la baie des Puants (Green Bay) avant de revenir à Québec ; en 1739, il dessert les missions montagnaises de Tadoussac et de La Malbaie ; il est supérieur des missions de la Nouvelle-France de 1739 à 1748 et de 1754 à 1763 (voir L. Campeau, *DBC*, t. III, p. 626-627). Au moment du passage de Charlevoix dans la région, plus précisément le 13 août 1721, le père de Saint-Pé adresse une lettre à Mezeraï, l'ainé, alors en route pour les Illinois, pour lui demander d'attendre Charlevoix (voir Appendice IX, p. 974).

56. Les *Metchigamias* formaient une confédération illinoise avec les *Peorias*, les *Kaskaskias*, les *Cahokias* et les *Tamarouas*, ou *Tamarois*. En 1673, le père Marquette les trouve établis sur la rive droite du Mississipi, au nord de l'actuel État de l'Arkansas. Toutefois, une carte d'Anville, datée de 1755, situe l'« Ancien village des *Metchigamias* » sur la rive gauche de la rivière « *Emicouen* », un petit affluent de la rivière des Illinois, à quelque cinquante-cinq kilomètres de son embouchure. Sur la « Carte de la répartition des populations indigènes », de Marcel Giraud, la rivière *Metchigamia* et la rivière *Kaskaskia* ne forment qu'un seul et même cours d'eau qui se jette dans le Mississipi à la hauteur de Saint Louis (voir D. I. Bushnell, *Native Villages* p. 11 ; M. Giraud, *op. cit.*, t. I, p. 352-353).

*Traditions du Pêché de la premiere Femme, & du Déluge.*

Vous avez pû voir dans la Fable d'Atahentsic chassée du Ciel quelques vestiges de l'histoire de la premiere Femme, exilée du Paradis Terrestre, en punition de sa désobéissance, & la tradition du Déluge, aussi-bien que de l'Arche, dans laquelle Noé se sauva avec sa Famille. Cette circonstance m'empêche d'adhérer au sentiment du P. de Acosta, qui prétend que cette tradition ne regarde pas le Déluge Universel, mais un déluge particulier à l'Amérique<sup>57</sup>. En effet, les Algonquins, & presque tous les Peuples, qui parlent leur Langue, supposent la création du premier Homme, disent que sa posterité ayant péri presque toute entiere par une inondation générale, un nommé *Messou*, d'autres l'appellent *Saketchak*, qui vit toute la Terre abymée sous les eaux par le débordement d'un Lac, envoya un Corbeau au fond de cet abîme, pour lui en rapporter de la terre : que ce Corbeau ayant mal fait sa commission, il y envoya un Rat musqué, qui réussit mieux ; que de ce peu de terre, que l'Animal lui avoit apporté, il rétablit le Monde dans son premier état : qu'il tira des flèches contre les troncs des Arbres, qui paroisoient encore, & que ces flèches se changerent en branches : qu'il fit plusieurs autres merveilles, & que par reconnoissance du service, que lui avoit rendu le Rat musqué, il épousa une femelle de son espèce, dont il eut des enfans, qui repeuplèrent le monde : qu'il avoit communiqué son immortalité à un certain Sauvage, & la lui avoit donné dans un petit paquet, en lui défendant de ne le point ouvrir, sous peine de perdre un don si précieux.

Les Hurons & les Iroquois disent que *Taronhiaouagon*, le Roi du Ciel, donna un coup de pied à sa femme, si rude, qu'il la fit sauter du Ciel en Terre ; que cette Femme tomba sur le dos d'une Tortuë, qui en éloignant les eaux du Déluge avec ses pattes, découvrit enfin la Terre, & porta la Femme [400] au pied

---

365 B Langue, supposant la

57. Pour José de Acosta, le déluge auquel les Amérindiens font allusion est « celui que raconte Platon, ou celui que les poetes chantent de Deucalion » (*Histoire naturelle et morale*, 1598, p. 49b). Alors que la terre est inondée, Deucalion et Pyrrha, son épouse, se réfugient dans une barque qui échoue sur le mont Parnasse. Seuls survivants du déluge, ils repeuplent la terre en jetant des pierres derrière eux : chaque pierre de Deucalion se transforme en homme, alors que celles de Pyrrha deviennent des femmes.

d'un Arbre, où elle accoucha de deux Jumeaux, & que son Aîné, qu'ils nomment *Tahouiskaron*, tua son Cadet<sup>58</sup>.

390 *Leurs idées sur les Astres.*

Il n'est pas étonnant que des Peuples, si indifférens sur le passé, & que l'avenir même inquiète fort peu, ne connoissent quasi rien dans le Ciel, & ne mettent point de différence entre les Planettes & les Etoiles fixes ; si ce n'est qu'ils partagent celles-ci, 395 comme nous, en Constellations. Ils nomment les Pleyades, *les Danseurs & les Danseuses*. Ils donnent le nom *d'Ours* aux quatre premières de ce que nous appellons la grande Ourse ; les trois, qui composent sa queue, ou qui sont le train du Chariot de David, sont, selon eux, trois Chasseurs, qui poursuivent l'Ours ; 400 & la petite Etoile, qui accompagne celle du milieu, est la Chaudière, dont le second est chargé. Les Sauvages de l'Acadie nommoient tout simplement cette Constellation & la suivante, la grande & la petite Ourse ; mais ne pourroit-on pas juger que quand ils parloient ainsi au sieur Lescarbot, ils ne répétoient 405 que ce qu'ils avoient ouï dire à plusieurs François<sup>59</sup> ?

*Comment ils connoissent le Nord, quand le Ciel est couvert.*

La plûpart des Sauvages appellent l'Etoile polaire, l'Etoile, qui ne marche pas. C'est elle, qui les guide dans leurs voyages pendant la nuit, comme le Soleil leur sert de Boussole pendant

---

58. Voir *supra*, p. 683-684, n. 5 et 6. Les noms des protagonistes varient dans les textes des relationnaires consacrés aux mythes de la création chez les Amérindiens. Ces variantes s'expliquent : noms différents selon les tribus, orthographe peu sûre de la part des rédacteurs, confusion entre les différents protagonistes et les différents épisodes des mythes.

59. Emprunt à Lafitau : *Mœurs*, t. II, p. 235-238 et 248-251. La planche n° 29, entre les pages 250 et 251, montre un dragon menaçant la lune. Détail intéressant, Charlevoix, qui se demande si les noms attribués aux étoiles ne l'ont pas été sous l'influence des Européens, soulève une objection à laquelle avait répondu Lafitau : « il ne faut pas croire au reste qu'ils lui [la Grande Ourse] ayent donné ce nom, depuis que les Européens ont abordé sur leurs Terres. C'est certainement un nom très-ancien parmi eux. Ils nous raillent même de ce que nous donnons une grande queue à la figure d'un animal qui n'en a presque point, & ils disent que les trois Etoiles qui composent la queue de la grande Ourse, sont trois chasseurs qui la poursuivent » (*ibid.*, t. II, p. 238). La référence à Lescarbot se trouve aussi chez Lafitau, mais nous n'avons pas retrouvé le texte auquel il fait allusion.

le jour. Ils ont encore d'autres marques pour connoître le Nord. Ils prétendent avoir observé que la cime des Arbres panche toujours un peu de ce côté là, & que les pellicules intérieures de leurs écorces sont plus épaisses du même côté. Ils ne s'y fient pourtant pas si absolument, qu'ils ne prennent d'ailleurs leurs précautions pour ne point s'égarer, & pour retrouver leur chemin, quand ils doivent retourner sur leurs pas<sup>60</sup>.

*Ce qu'ils pensent des Eclipses, & du Tonnerre.*

Quant à ce qui regarde le cours des Astres, les causes des Phénomènes, la nature des Méteores, & autres choses semblables, ils sont sur tout cela, comme sur ce qui ne les touche pas sensiblement, d'une ignorance profonde, & d'une parfaite indifférence. S'il arrive une Eclipse, ils s'imaginent qu'il se fait dans le Ciel quelque grand combat, & ils tirent quantité de flèches en l'air, pour écarter les prétendus Ennemis du Soleil & de la Lune. Les Hurons, quand la Lune s'éclipsoit, étoient persuadés qu'elle se trouvoit mal, & pour la faire revenir de cette foiblesse, ils faisoient beaucoup de [401] bruit, & accompagnoient ce tintamarre de beaucoup de cérémonies & de prières. Ils ne manquoient pas surtout de donner sur les chiens à grands coups de bâton & de pierres, pour les faire crier, parce qu'ils croyoient que la Lune aime ces Animaux.

Ces mêmes Sauvages, & plusieurs autres, ne pouvoient se mettre dans l'esprit qu'une Eclipse fût une chose indifférente & purement naturelle : ils en auguroient bien ou mal, suivant l'endroit du Ciel, où cet Astre paroissoit obscurci. Rien ne les étonna davantage, que de voir avec quelle justesse les Mission-

---

60. Lafitau : les Amérindiens « ont une Boussole toute naturelle dans les arbres des forêts, qui leur font connoître le Nord par des signes presque infailibles. Le premier est celui de leur cime, laquelle panche toujours davantage vers le Midy, où le Soleil l'attire. Le second est celui de leur écorce, qui est plus terne & plus obscure du côté du Nord. S'ils veulent s'assurer davantage, ils n'ont qu'à lever quelques éclats avec leur hache ; les couches diverses, qui forment le corps de l'arbre, sont toujours plus épaisses du côté qui regarde le Septentrion, & plus minces vers le Midy ». Mais d'ajouter Lafitau, « quelques sûrs cependant que soient ces signes, ils rompent de petites branches de distance en distance sur leur route, lorsqu'ils doivent revenir sur leurs pas, ou qu'il vient quelqu'un après eux, qui pourroit s'égarer, si le vent ou les neiges venoient à couvrir leurs pistes » (*Mœurs*, t. II, p. 240).

naires prédisoient ces Phénomènes, & ils en concluient qu'ils devoient aussi en prévoir les suites<sup>61</sup>.

440 Ces Peuples ne connoissent pas mieux la nature du Tonnerre ; quelques-uns le prenoient pour la voix d'une espèce particuliere d'Hommes, qui voloient dans les airs : d'autres disoient que ce bruit venoit de certains Oiseaux, qui leur étoient inconnus. Selon les Montagnais, c'étoit l'effort, que faisoit un Génie pour vomir une Couleuvre, qu'il avoit avalée ; & ils appuyoient ce sentiment sur ce que, quand le Tonnerre étoit  
445 tombé sur un Arbre, on y voyoit une figure assez approchante de celle d'une Couleuvre<sup>62</sup>.

*Leur maniere de diviser le tems.*

450 Tous comptent les mois par les Lunes ; selon la plûpart, l'année n'en a jamais que douze, & quelques-uns lui en donnent toujours treize<sup>63</sup>. Les inconvéniens, qui peuvent naître de cette diversité, ne vont pas bien loin parmi des Peuples, qui n'ont point d'Annales, & dont les affaires ne dépendent point des Epoques annuelles. Il y a aussi parmi eux beaucoup de varieté  
455 dans les noms des Saisons & des Lunes, parce que dans tous les

---

61. La remarque sur les Hurons qui font hurler leurs chiens au cours des éclipses de lune est tirée des *Mœurs des Sauvages américains*, de Lafitau (t. I, p. 249). D'autre part, dans la *Relation* de 1639, de Paul Lejeune, le père Lalemant rapporte que les Amérindiens s'imaginaient que les missionnaires détenaient un pouvoir sur le soleil et sur la lune puisqu'ils pouvaient en prédire les éclipses (*JR*, vol. 17, p. 118). Comme le rappelle Elisabeth Tooker, les Hurons « croyaient qu'une éclipse de soleil se produisait lorsque la grande tortue, qui soutenait la terre, changeait de posture et cachait ainsi le soleil de sa rapace » (*Ethnographie des Hurons*, p. 77). Pour leur part, les Iroquois croyaient que c'était un dragon de feu qui essayait d'avalier le soleil ou la lune (E. Tooker, *ibid.*, p. 169).

62. La remarque sur les voix d'hommes est tirée de l'ouvrage de Lafitau (*Mœurs*, t. I, p. 126) et celle sur les couleuvres, du père Buteux, dont les propos sont rapportés par Paul Lejeune dans la *Relation* de 1637 : selon celui-ci, les Amérindiens identifient le tonnerre à un « Manitou qui veut vomir une grosse couleuvre qu'il a avalée ». Aussi les éclairs passaient-ils pour « des couleuvres qui tombaient sur la terre » (*JR*, vol. 12, p. 26).

63. Selon Frederick W. Waugh, le calendrier Algonquin comportait dix lunes, alors que celui des Iroquois en avait douze (*Iroquis Foods and Food Preparation*, p. 33).

Pays les Chasses, les Pêches, les Semences<sup>64</sup>, les récoltes, la naissance & la chute des feuilles, les passages de certaines Bêtes & de certains Oiseaux ; le tems, auquel les Chevreuils changent de poil, & celui, auquel différens Animaux sont en rut, servent à distinguer tout cela, & que ces choses varient beaucoup, suivant les différens Cantons. 460

Il y a des Nations, qui comptent les années par les Signes, si ce n'est, lorsqu'il s'agit de marquer son âge, & quelques occasions, où ils employent les années Lunaires. Il n'y a nulle part aucune distinction de semaines, & les jours n'ont point de nom dans aucune de leur Langue. Ils ont quatre points fixes dans le jour, à sçavoir le lever & le coucher du Soleil, [402] le Midy & le Minuit, & quelque tems qu'il fasse, ils ne s'y trompent jamais. Du reste, cette exactitude Astronomique à accorder les années Lunaires avec les Solaires, dont le Baron de la Hontan leur fait honneur, est une pure imagination de cet Ecrivain<sup>65</sup>. 465 470

Ils n'ont point de supputations chronologiques, & s'ils conservent les époques de certains événemens remarquables, ils ne comptent point au juste le tems, qui s'est écoulé depuis ; ils se contentent de retenir les faits, & ils ont imaginé plusieurs moyens de n'en pas perdre la mémoire. Par exemple, les Hurons & les Iroquois ont dans leurs Trésors publics des Porcelaines, où il y a des figures, qui leur en rappellent le souvenir. D'autres se servent de nœuds faits d'une certaine façon, & si en tout cela leur imagination travaille, elle ne les trompe point. Enfin tous sont dans l'usage de compter les unitez jusqu'à dix, les dizaines par dix jusqu'à cent ; les centaines par dix jusqu'à mille ; ils ne vont pas plus loin dans leurs calculs<sup>66</sup>. 475 480

Je suis, &c.

---

462 B Nations, où l'on compte les 464 B où l'on employe les

64. « Les Semences, ou Semailles » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 73). La correction paraît juste : « SEMAILLES, s. f. plur. Le temps où l'on seme les grands bleds », alors que « SEMENCE, se dit particulièrement du plus beau grain qu'on choisit pour mettre en terre, afin qu'il en produise d'autre » (Furetière, 1690). Mais peut-être s'agit-il d'un régionalisme.

65. Voir *Mémoires*, dans *Œuvres complètes*, t. I, p. 646.

66. Toute la science de Charlevoix, dénonciation des erreurs de Lahontan incluse, provient de Lafitau (voir *Mœurs*, t. II, p. 225-227 et 230-233).

*Page laissée blanche*

## VINT-NEUVIÈME LETTRE.

*De la Colonie des Illinois. Voyage jusqu'aux Akansas :  
Description du Pays.*

Aux Kaskasquias, ce huitième de Novembre, 1721.

MADAME,

5

**M**a dernière Lettre est partie pour le Canada, d'où l'on m'a assuré qu'elle iroit plutôt en France par l'Isle Royale<sup>1</sup>. Au reste, si elle s'égaré sur la route, la perte ne sera pas grande. Je commence encore celle-ci aux Kaskasquias, mais, selon toutes les apparences, je ne l'y acheverai pas. Il y a près d'un mois que j'y suis, & je hâte mon départ le plus qu'il m'est possible. 10

*Utilité du Poste des Illinois.*

Comme je n'ai encore vû de la Louysiane, que ce poste, [403] le premier de tous par droit d'Antiquité, je ne peux encore en juger par comparaison avec les autres. Ce qui me paroît certain, c'est qu'il a deux avantages, dont l'un ne lui sera jamais disputé, & l'autre le rend, quant à présent, nécessaire à toute la Province<sup>2</sup>. Le premier vient de sa situation, qui l'approche 15

---

4 B ce 8 de Novembre

1. Aujourd'hui île du Cap-Breton (Nouvelle-Écosse). Par souci de vraisemblance, Charlevoix fait partir sa lettre d'un port de l'Atlantique, au lieu de Québec, que la flotte à destination de la France quittait, en principe, plus tôt l'automne.

2. En effet, Charlevoix passe bel et bien en Louisiane, du moins selon les frontières définies administrativement. Le poste des Kaskaskias, établi sur la rivière Kaskaskias, à deux lieues en amont de son embouchure dans le Mississipi, vis-à-vis de l'actuelle ville de Saint Louis (Missouri), groupait une population assez importante à la fin de 1720 (voir M. Giraud, *Histoire de la Louisiane française*, t. III, p. 375).

20 beaucoup du Canada, avec lequel il aura toujours une communication également utile aux deux Colonies. Le second est, qu'il peut être le grenier de la Louysiane, à laquelle il pourra fournir des Bleds en abondance, quand bien même elle seroit toute peuplée jusqu'à la Mer.

25 Non-seulement la terre y est propre à porter le Froment<sup>3</sup>, mais elle n'a encore rien refusé de tout ce qui est nécessaire à la nourriture de l'Homme. Le climat y est fort doux, par les trente-huit degrez trente-neuf minutes de latitude Septentrionale ; il sera fort aisé d'y multiplier les Troupeaux ; on y pourra même apprivoiser les Bœufs sauvages, dont on tireroit  
30 une grande utilité pour le commerce de la Laine & des Cuirs, & pour la nourriture des Habitans. L'air y est bon, & si on y voit quelques maladies, il ne les faut attribuer qu'à la misere, au libertinage, & peut-être un peu aux terres nouvellement remuées ; mais ce dernier inconvénient ne durera pas toujours,  
35 & le changement de climat ne sera rien pour ceux, qui y naîtront dans la suite. Enfin on est assuré des Illinois plus qu'on ne l'est en Canada d'aucune Nation sauvage, si on en excepte les Abenaquis. Ils sont presque tous Chrétiens, d'un naturel doux, & de tout tems très-affectionnés aux François<sup>4</sup>.

40 *Froid extrême.*

Me voici, Madame, à cent cinquante lieuës de l'endroit, où j'ai commencé cette Lettre : je vais l'achever ici, & la confier à

---

29 B on tirera une

---

3. « Espece de Bled, qui est la meilleure, & dont la farine est plus blanche & plus nourrissante que celle de tous les autres grains qui servent d'alimens à l'Homme » (Prévost, *Manuel lexique*). Le terme ne s'emploie plus guère aujourd'hui que dans le vocabulaire agricole (voir L.-A. Provancher, *Flore canadienne*, p. 702-705).

4. « Enfin on est assuré. J'assume qu'on ne le sera jamais d'aucun sauvage. Nous venons d'en avoir trop de preuve en cette guerre » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 73). Allusion probable à la révolte des Renards en 1730. Si l'on se fie aux documents conservés aux Archives nationales et analysés par Marcel Giraud, l'intérêt que la France porte à la région s'appuie moins sur les possibilités agricoles ou commerciales du territoire – on ne s'attend guère à trouver des profits substantiels dans le commerce avec les Espagnols ou avec les Amérindiens – que sur son intérêt stratégique – il fallait prévenir les initiatives anglaises d'occupation – et ses ressources minières supposées (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 7-8).

un Voyageur, qui compte d'être beaucoup plutôt que moi à la Nouvelle Orleans, parce qu'il ne s'arrêtera nulle part, & que je dois faire quelque séjour aux Natchez. D'ailleurs j'avois compté sur deux choses en partant des Illinois ; la première, qu'ayant à descendre un Fleuve très-rapide, & sur lequel je n'avois pas à craindre d'être arrêté par ces Saults & ces Rapides si fréquens dans les Rivieres du Canada, je ne serois pas lontems dans mon Voyage, quoique j'eusse près de quatre cens lieuës à faire à cause des circuits, que fait le Fleuve ; la seconde, que ma route étant toujours au Sud, il n'étoit nullement besoin que je me précautionnasse contre le [404] froid : mais j'ai été trompé des deux côtés. Je me suis vû contraint de naviguer plus lentement encore, que je n'avois fait dans les Lacs, qu'il m'a fallu traverser, & j'ai essuyé un froid aussi picquant, que ceux, que j'avois jamais soufferts à Quebec.

Il est vrai que ce fut encore toute autre chose aux Kaskasquias, d'où j'étois parti peu de jours auparavant, puisque le Fleuve, à ce que j'ai appris sur ma route, y fut d'abord glacé de maniere, qu'on a couru dessus en charette. Il a cependant en cet endroit une bonne demie lieuë de large, & il y est plus rapide encore que le Rhône. Cela est d'autant plus surprenant, que pour l'ordinaire, à l'exception de quelques gelées passageres, causées par les vents du Nord, & du Nord-Ouest, l'Hiver en ce Pays n'est presque pas sensible. Le Fleuve n'a point gelé où j'étois, mais comme je demourois tout le jour dans une Pirogue découverte, par conséquent exposé à toutes les injures de l'air, & que je n'avois pris aucune précaution contre un froid, que je ne prévoyois pas, je l'ai trouvé bien dur<sup>5</sup>.

*Maniere de naviguer sur le Micissipi.*

Si j'avois pû faire plus de diligence, j'en aurois éprouvé chaque jour une diminution sensible ; mais il faut naviguer sagement sur le Micissipi. On ne se hazarde pas aisément à s'y embarquer sur des Canots d'écorce, par la raison que ce Fleuve

---

56 B que *tous* ceux, que j'ai jamais      62 B rapide que

---

5. Note de l'auteur : *Cela a duré près de deux mois.*

entraînant toujours un grand nombre d'arbres, qui tombent de dessus ses bords, ou que les Rivières, qu'il reçoit, lui amènent ; plusieurs de ces Arbres sont arrêtés en passant sur une pointe, ou sur une batture ; de sorte qu'à chaque moment on est exposé à heurter contre une branche, ou contre une racine cachée sous l'eau, & il n'en faudroit pas davantage pour crever ces frêles voitures ; surtout quand pour éviter un Parti ennemi, ou pour quelque autre raison, on veut marcher de nuit, ou partir avant le jour.

On est donc contraint de substituer aux Canots d'écorces des Pirogues, c'est-à-dire, des troncs d'Arbres creusés, qui ne sont pas sujets aux mêmes inconvéniens, mais qui sont fort lourds, & ne se manient pas comme l'on veut<sup>6</sup>. J'en ai une de bois de Noyer si étroite, qu'elle ne peut pas porter la voile ; & mes Conducteurs, accoutumés à ces petites Pagayes, dont on se sert pour les Canots, ont bien de la peine à se faire [405] à la rame. De plus, pour peu que le vent soit fort, l'eau entre dans la Pirogue, & cela arrive souvent dans la Saison, où nous sommes.

*Pourquoi les Feuilles tombent sitôt, et viennent si tard aux Arbres dans la Louysiane.*

Ce fut le dixième de Novembre, au Soleil couchant, que je m'embarquai sur la petite Rivière de Kaskasquias ; je n'avois que deux lieuës à faire pour gagner le Micissipi, cependant je fus obligé de camper à moitié chemin, & le jour suivant je ne pûs faire que six lieuës dans le Fleuve. Les feuilles tombent en cet endroit plutôt qu'en France, & n'en reprennent de nouvelles, qu'à la fin de May ; il y neige néanmoins fort rarement, & j'ai déjà observé que les hyvers y sont ordinairement fort doux. Quelle peut donc être la raison de ce retardement ? Pour moi, je n'en vois point d'autre, que l'épaisseur des Forêts, qui empêche la terre de s'échauffer assez tôt, pour faire monter la sève.

---

6. Raudot (« Relation par lettres », f. 101) et Pénicaud (« Relation », dans P. Margry, *Découvertes et établissements des Français*, t. V, p. 381) décrivent la pirogue et son mode de fabrication. Voir *supra*, p. 740, n. 14.

*Des Cannes.*

Le douzième, après avoir fait deux lieuës, je laissai *le Cap de Saint Antoine* à la main gauche<sup>7</sup>. C'est là, que l'on commence à voir des Cannes<sup>8</sup> : elles sont assez semblables à celles, qui croissent en plusieurs endroits de l'Europe, mais elles sont plus hautes & plus fortes. On prétend qu'elles ne paroissent jamais, que dans les bonnes Terres ; mais il faut que ces Terres soient mouillées, & par conséquent plus propres à porter du Ris, que du Froment. On ne se donne pas la peine de les arracher, quand on veut défricher le terrain, où elles se trouvent : la chose d'ailleurs ne seroit pas aisée, leurs racines noueuses étant très-longues, & cramponnées par un grand nombre de filaments, qui s'étendent fort loin. Ces racines ont naturellement un assez beau vernis, & approchent de celles des Bambous du Japon, dont on fait ces belles Cannes, que les Hollandois vendent sous le nom de *Rottangs*<sup>9</sup>.

*Pourquoi le Froment n'a point réussi dans la Louysiane.*

On se contente donc, quand on veut cultiver un Champ couvert de ces Cannes, de les couper par le pied : on les laisse ensuite sécher, puis on y met le feu, les cendres servent d'engrais, le feu ouvre les pores de la terre, qu'on remuë légèrement, & on y sème tout ce qu'on veut ; du Ris<sup>10</sup>, du Maïz<sup>11</sup>, des

7. Selon la « Carte de la répartition des populations indigènes », de Marcel Giraud, et la « Carte de la Louisiane Cours du Mississipi et pais voisins », de Nicolas Bellin, le cap se situerait entre les villages de Rockwood et de Grand Tower, au lieu-dit Fountain Bluff (Illinois), sur la rive est du fleuve, alors que l'actuel Cape Antoine se trouve sur la rive ouest, dans le comté de Perry (Missouri). Selon Marcel Giraud, qui reprend les propos de Pénicaud, les colons, installés aux Illinois, avaient coutume de venir chercher au cap Saint-Antoine de « la pierre pour faire des meules de moulin » (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. I, p. 313 et 352-353 ; L. P. Kellogg, dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 221, n. 4).

8. Cannes à sucre.

9. Aujourd'hui *rotan*, ou rotin en français.

10. Plante monocotylédone (*Oryza*), herbacée, annuelle, cultivée pour son fruit, un caryopse riche en amidon. Pour croître, le riz exige une terre grasse, fertile, et un terrain humide qui peut être inondé (voir L.-A. Provancher, *Flore canadienne*, p. 664-665).

11. Voir *supra*, p. 388, n. 120.

Melons d'eau<sup>12</sup>, en un mot toutes sortes de grains & de légumes, excepté le Froment, qui dans ces terres grasses s'épuise en poussant beaucoup d'herbes, & ne produit point de grains. On pourra remédier à ce défaut en jettant du sable sur ce terrain, & en y semant du Maïz pendant quelques années.

[406] Pour ce qui est des hauteurs, & des autres Terroirs, qui ne sont point exposés à l'inondation du Fleuve ; ils sont dès-à-présent très-propres à porter du Bled, & si les essais, qu'on en a faits en quelques endroits, n'ont pas réussi, parce que la rouïlle mangeoit le grain, c'est que le Pays n'étant pas découvert, l'air n'y est pas assez libre pour dissiper les brouillards, qui engendrent la rouïlle. La preuve de ceci est qu'aux Illinois, où il y a plus de Prairies que de Bois, le Froment pousse & mûrit comme en France.

145 *Froid excessif.*

Le treizième, après une nuit très-chaude, nous fîmes environ trois lieuës, malgré un vent du Sud, qui croissoit toujours, & qui devint enfin si violent, qu'il nous obligea de nous arrêter. Une grosse pluye le fit tomber sur le soir, & vers le minuit il s'éleva un vent de Nord-Ouest, qui commença ce froid excessif, dont je vous ai parlé. Pour comble de malheur, un accident nous arrêta tout le jour suivant, quoiqu'il n'y eût point de sûreté à demeurer où nous étions. Il n'y a pas longtemps que des Cheraquis y tuèrent trente François, qui avoient à leur tête un Fils de M. de Ramezai, Gouverneur de Montreal, & un du Baron de Longueuil, Lieutenant de Roi de la même Ville<sup>13</sup>.

12. Voir *supra*, p. 389, n. 125.

13. Dans une lettre adressée au ministre et datée du 12 octobre 1717, le marquis de Vaudreuil écrit : « Le Bruit qui avoit couru icy l'année dernière que Le fils de M<sup>r</sup>. de Ramezay et celuy de M<sup>r</sup>. de Longueuil avoient été tues ne s'est pas trouvé faux » (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 38, f. 101). Il s'agit de Louis de Ramezay, seigneur de Monnoir, fils cadet de Claude de Ramezay, gouverneur de Trois-Rivières (1690-1699) et de Montréal (1704-1724), gouverneur par intérim de la colonie (1714-1716), tué par des Chérakis, au cours de la campagne de 1715 contre des Renards. Quant au fils de Charles Le Moyne de Longueuil, qui obtint la lieutenance du roi de Montréal, le 5 mai 1710, il peut s'agir de Gabriel-François, baptisé le 30 juillet 1688, ou de l'un de ses frères Augustin, Nicolas ou Étienne, dont Cyprien Tanguay ignore les dates de naissance et de baptême (voir AN, Colonies C<sup>11A</sup> 38, f. 101 ; AN, Colonies C<sup>13A</sup> 4, f. 783 ; C. Dupré, *DBC*, t. II, p. 420 ; C. Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, t. I, p. 380 ; Y. F. Zoltvany, *DBC*, t. II, p. 572). Au sujet des Chérakis, voir *supra*, p. 435, n. 94.

Outre ces Sauvages, qui ne sont point encore réconciliés avec nous, les Outagamis, les Sioux, & les Chicachas nous tenoient en grande inquiétude<sup>14</sup>, & je n'avois avec moi que trois Hommes.

*Riviere Ouabache.*

160

Le quinzième, le vent tourna au Nord, & le froid augmenta. Nous fîmes quatre lieuës au Sud, puis nous trouvâmes que le Fleuve retournoit quatre autres lieuës au Nord. Immédiatement après ce grand détour, nous laissâmes à gauche la belle Riviere *Ouabache*, par laquelle on peut aller jusques chez les Iroquois, quand les eaux sont hautes<sup>15</sup>. Son entrée dans le Micissipi n'a guere moins d'un quart de lieuë de large. Il n'est point dans toute la Louysiane de lieu plus propre à mon avis pour un Etablissement, que celui-là, ni où il importe davantage d'en avoir un. Tout le Pays, qu'arrosent *Ouabache*, & l'*Ohio*, qui s'y décharge, est très-fertile ; ce sont de vastes Prairies bien arrosées, où les Bœufs sauvages paissent par milliers. D'ailleurs, la communication avec le Canada n'y est pas moins facile, que par la Riviere des Illinois, & le chemin est beaucoup plus court. Un Fort avec une bonne Garnison y tiendrait en bride les Sauvages, sur[407]tout les Cheraquis, aujourd'hui la plus nombreuse Nation de ce Continent.

165

170

175

*Mines de Fer.*

Six lieuës au-dessous de l'embouchure d'*Ouabache*, on trouve sur la même main une côte fort élevée, d'une terre jaune, sur laquelle on prétend qu'il y a des Mines de Fer. Nous fîmes bien du chemin ce jour là, qui étoit le seizième, mais nous souffrîmes extrêmement du froid : il augmenta encore les jours

180

14. Voir *supra*, p. 421, n. 38 (Sioux), et p. 432, n. 86 (Outagamis) ; voir *infra*, p. 783, n. 18 (Chicachas).

15. Aujourd'hui Wabash River, qui arrose l'Indiana et dont une partie du cours sert de frontière aux États de l'Indiana et de l'Illinois. La rivière Wabash est un affluent de l'Ohio et c'est cette dernière qui se jette dans le Mississipi. Mais sous le régime français, on disait que c'était l'Ohio qui se jetait dans la rivière Wabash. C'est aussi l'Ohio qui permet de gagner le territoire des Iroquois, comme le montre bien, du reste, la « Carte de la Louisiane Cours du Mississipi et pais voisins », de Nicolas Bellin. L'occupation de la basse vallée de l'Ohio répondait autant à des soucis stratégiques de contrôle des voies d'accès de l'intérieur du continent, qu'à des intérêts commerciaux fondés, notamment, sur la prospection minière.

185 suivans, quoique le vent se fût tourné au Sud-Sud-Ouest : il nous falloit même pour avancer, casser une glace, fort mince à la verité, qui se formoit sur la superficie de l'eau. Le dix-neuvième nous fîmes quatre lieuës, après quoi un vent de Sud nous arrêta tout court. Je n'ai jamais senti de bise plus piquante que ce vent de Midi. Il y a bien de l'apparence que c'étoit toujours  
190 le vent de Nord-Ouest, qui souffloit, mais que les terres refléchissoient tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre, à mesure que nous tournions avec le Fleuve.

*Chats sauvages. Noyers & leurs propriétés.*

195 On rencontre sur toute cette route une espece de Chats sauvages, appelé *Pijoux*, & qui ressemblent beaucoup aux nôtres, mais qui sont plus grands. J'en ai remarqué, qui avoient la queue plus courte, & d'autres, qui l'avoient considérablement plus longue, & plus grosse : ils ont aussi la mine extrêmement fiere, & on m'a assuré qu'ils sont fort carnaciers, & bons chasseurs<sup>16</sup>. Les Forêts sont remplies de Noyers semblables à ceux du Canada<sup>17</sup>, & leurs racines ont plusieurs propriétés, qu'on ne m'a point fait observer dans les autres. Elles sont fort tendres, & leurs écorces teignent en noir ; mais leur principale utilité est pour la Médecine. Elles arrêtent le flux de ventre, & sont un excellent vomitif.  
205

Le vintième, il neigea tout le jour, & nous ne bougeâmes point : le tems s'adoucit, mais la nuit suivante le Sud-Ouest nettoya le Ciel, & le froid recommença de plus belle. Le lendemain matin de l'eau-de-vie, qu'on avoit laissé dans la Pirogue pendant la nuit se trouva épaisse, comme de l'Huile gelée, & du  
210 Vin d'Espagne, que j'avois pour la Messe, étoit glacé. Plus nous descendions, plus nous trouvions que le Fleuve tournoit, le vent suivoit tous ces détours, & de quelque côté qu'il vînt, le froid étoit toujours excessif. De mémoire d'Homme on n'avoit  
215 rien vû de semblable en ce Pays.

---

16. Peut-être le cougar, ou puma (*Felis concolor*), un puissant prédateur de la famille des Félidés, qui fréquente surtout les zones montagneuses, mais qu'on peut rencontrer près des marais, dans les vallées fluviales boisées et dans les forêts résineuses denses (voir A. W. F. Banfield, *les Mammifères du Canada*, p. 322-325).

17. Voir *supra*, p. 383, n. 104.

[408] *Marques des Guerriers.*

Ce jour là nous aperçûmes sur le bord du Fleuve à droite un Poteau dressé ; nous en approchâmes, & nous reconnûmes que c'étoit un Monument dressé par des Illinois pour une Expédition faite depuis peu sur les *Chicachas*<sup>18</sup>. Il y avait deux figures d'Hommes sans tête, & quelques-unes dans leur entier. Les premières marquoient les Morts, & les secondes, les Captifs. Un de mes Conducteurs m'apprit à cette occasion que, quand il y a des François parmi les uns & les autres, on leur appuye les bras sur les hanches, pour les distinguer des Sauvages, à qui on les laisse pendants. Cette distinction n'est point purement arbitraire ; elle vient de ce que ces Peuples ont observé que les François se tenoient souvent dans cette posture, qui n'est point en usage parmi eux<sup>19</sup>.

*Des Chicachas.*

GARCILASSO DE LA VEGA parle des Chicachas dans son Histoire de la Conquête de la Floride, & il les place à peu près au même endroit, où ils sont encore présentement. Il les compte parmi les Peuples de la Floride, qui se soumirent aux Espagnols, mais cette prétendue soumission n'a duré qu'autant de tems, que les Espagnols ont été dans leur voisinage, & il est certain qu'ils vendirent cher la Victoire, qu'on remporta sur eux. Ce sont encore les plus braves Soldats de la Louysiane : ils étoient beaucoup plus nombreux du tems de Ferdinand de SOTO, qu'ils ne sont aujourd'hui, mais pour les richesses, que son Historien leur attribue, je ne comprends pas trop, ni d'où

18. De Soto aurait rencontré les Chicachas en 1540. Très souvent en guerre avec les tribus voisines, les Chicachas pratiquaient l'esclavage. Leur principal lieu de résidence se trouvait à l'emplacement de l'actuelle ville de Memphis (Tennessee). Même si une faction de la tribu paraissait acquise aux intérêts français, les Chicachas étaient traditionnellement alliés aux Anglais (voir B. Grant, *American Indians*, p. 80 ; F. W. Hodge, *Handbook*, 1907, p. 260-262 ; J. R. Swanton, *The Indians*, p. 116-119).

19. La région que traverse Charlevoix constitue ce que Marcel Giraud appelle la « zone médiane [...] occupée par les Alibamons, les Creeks, les Chactas, les Chicachas et les Natchez, où s'était développée l'offensive britannique ». Ces nations, encore redoutables sur le plan militaire, n'étaient pas des alliés sûrs des Français, même si les Chactas et les Chicachas manifestaient des dispositions plus pacifiques à l'endroit des colons français. Mais, au fur et à mesure que Charlevoix se rapprochera de la Nouvelle-Orléans, il rencontrera des tribus plus sûres (*Histoire de la Louisiane française*, t. II, p. 160-165 et 188).

ils les avoient pû tirer, ni ce qui en auroit pû tarir la source, car ils ne sont ni plus opulens, ni plus policés que les autres Sauvages<sup>20</sup>.

245 C'est notre alliance avec les Illinois, qui nous a mis en  
 guerre avec les Chicachas, & les Anglois de la Caroline attisent  
 le feu. Notre Etablissement dans la Louysiane fait grand mal au  
 cœur à ceux-ci : c'est une barriere, que nous mettons entre  
 leurs puissantes Colonies de l'Amérique Septentrionale, & le  
 250 Méxique, & nous devons nous attendre qu'ils employeront  
 toutes sortes de moyens pour la rompre. Les Espagnols, qui  
 nous voyent avec des yeux si jaloux nous fortifier dans ce Pays,  
 ne sentent pas encore l'importance du service, que nous leur  
 rendons. Peu de jours après que j'eus passé par l'endroit, où  
 255 nous avions vû le poteau des Illinois, les Chicachas eurent leur  
 revanche sur deux François, qui me suivoient dans une Pirogue.  
 Ces Sauvages s'étoient embusqués dans des [409] Cannes sur le  
 bord du Fleuve, & quand ils virent les François vis-à-vis d'eux,  
 ils remuerent les Cannes, sans se montrer ; les François crurent  
 260 que c'étoit un Ours, ou quelqu'autre Bête, & s'approcherent  
 pour faire capture ; mais au moment qu'ils se dispoient à dé-  
 barquer, les Chicachas firent sur eux une décharge de fusils,  
 qui les étendit morts dans leur Pirogue. Je fûs fort heureux  
 qu'ils ne m'eussent pas apperçu, car mes gens ne vouloient  
 265 manquer aucune occasion de chasser.

#### *Rivière des Chicachas.*

Le vint-troisième, après une nuit très-froide, nous eûmes une fort belle journée, & quoique la terre fût couverte de

---

20. La Vega présente effectivement les indigènes de la « Province de Chicaça » (*Histoire de la conquête de la Floride*, seconde partie, livre 1, chapitre 14, p. 137). C'est dans la capitale de cette « province » que De Soto et ses hommes prirent leurs quartiers d'hiver en 1540. Si on ne trouve pas vraiment d'allusions aux richesses des Chicachas dans le texte de La Vega, en revanche, on y apprend que les Chicachas ont combattu avec férocité les conquistadors (*ibid.*, p. 139-141). Dans l'édition de 1731, une carte situe à peu près les Chicachas là où les place Charlevoix. Toutefois, le manque de précision de la carte interdit toute certitude. Par contre, sur la « Carte de la Louisiane et du Cours du Mississipi », de Guillaume de l'Isle, qui est insérée dans le tome II de l'*Histoire des Yncas*, tome qui contient l'*Histoire de la conquête de la Floride*, l'itinéraire prêté à De Soto passe par le territoire des Chicachas, le long de la rivière des Pascagoulas. Aussi est-ce vraisemblablement dans cette édition que Charlevoix a lu le texte de La Vega.

neige, le froid étoit supportable. Le lendemain nous passâmes devant la Riviere des Chicachas, qui est assez étroite, mais qui vient de fort loin<sup>21</sup>. Son embouchure est Nord & Sud. On compte de là quatre-vingt-six lieuës aux Kaskasquias ; mais le chemin seroit de moitié plus court par terre. Rien ne seroit plus agréable que cette navigation, si la Saison étoit plus douce : le Pays est charmant, & il y a dans les Forêts une quantité d'Arbres toujours verts : le peu de Prairies, qu'on rencontre, conservent aussi leur verdure, & un nombre considérable d'Isles bien boisées, & dont quelques-unes sont assez grandes, forment des Canaux très-agréables, où les plus grands Navires pourroient passer : car on prétend qu'à plus de cent cinquante lieuës de la Mer on a trouvé dans ce Fleuve jusqu'à soixante brasses de fond.

*Forêts de la Louysiane.*

Pour ce qui est des Forêts, qui couvrent presque tout ce grand Pays, il n'en est peut-être pas dans la Nature, qui leur soient comparables, soit que l'on considere la grosseur & la hauteur des Arbres, soit qu'on ait égard à leur variété, & à l'utilité, qu'on en peut retirer, car à la réserve des bois de couleur, qui demandent un sol plus échauffé, & qui ne se trouvent qu'entre les Tropiques, on ne sçauroit dire de quelle sorte d'Arbres on n'y voit pas. Il y a des Cyprieres de huit à dix lieuës d'étenduë, tous les Cyprés y sont d'un grosseur proportionnée à leur hauteur, qui passe tout ce que nous avons en France de plus grands Arbres<sup>22</sup>. On commence à connoître en Europe

21. Aujourd'hui Wolf River (Tennessee), selon Louise P. Kellogg, qui explique que la rivière menait aux territoires des Chicachas. Mais elle précise que les Français l'appelaient « Rivière à Margot » (dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 227, n. 14). Or la « Carte de la Louisiane Cours du Mississipi et pais voisins », de Nicolas Bellin, distingue la rivière des Chicachas de la « R. à Margot », située plus au sud. Il est donc possible que cette dernière soit l'actuelle Wolf River et que la rivière des Chicachas soit la rivière Obion, qui possède deux branches, North Fork et South Fork, orientées, comme leur nom l'indique, vers le nord et vers le sud.

22. Selon William Sheppard, il s'agit du *Cupressus disticha* (voir « Observations on the American Plants described by Charlevoix », dans *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, vol. I, 1829, p. 226), que décrit Charlevoix dans sa « Description des plantes principales de l'Amerique Septentrionale » (*HDG*, t. II, p. 2, n° II). Toutefois, Thomas S. Elias ne recense pas l'espèce dans son ouvrage (voir *The Complete Trees of North America*). Le terme *cyprés* renvoie traditionnellement au pin gris (voir Marie-Victorin,

295 cette espèce de Laurier toujours verd, que nous avons appellé  
 Tulipier, à cause de la figure de sa fleur. Il s'éleve plus haut que  
 nos Maroniers d'Inde, & a la feuille encore plus belle<sup>23</sup>. Le  
 Copalme est encore plus grand [410] & plus gros, & il en distile  
 300 un baume, qui n'est peut-être pas beaucoup inférieur à celui  
 du Pérou<sup>24</sup>. Toutes les espèces connues de Noyers y sont aussi  
 en très-grande quantité, & tous les bois de construction & de  
 charpente, que l'on peut souhaiter : mais pour les mettre en  
 œuvre, il faut avoir attention de ne point prendre ceux, qui  
 croissent sur le bord du Fleuve, ni dans tout l'espace, qu'il  
 305 inonde dans ses débordemens, parce qu'ayant continuellement  
 leurs racines dans l'eau, ils seroient trop pesants, & se pourri-  
 roient bien-tôt.

Décembre 1721.

Enfin j'arrivai hier 2. Décembre au premier Village des  
 310 Akansas<sup>25</sup> vers les dix heures du matin. Ce Village est bâti dans

---

*Flore laurentienne*, p. 142 ; L.-A. Provancher, *Flore canadienne*, p. 555), mais l'aire de développement de l'arbre n'atteint pas la zone où se trouve Charlevoix (voir T. S. Elias, *op. cit.*, p. 62-63). La famille des Cupressacées comprend quelque 140 à 150 espèces dont les thuyas (voir T. S. Elias, *op. cit.*, p. 122-123 ; Marie-Victorin, *op. cit.*, p. 138-140). Peut-être Charlevoix décrit-il le thuya occidental (*Thuja occidentalis*), ou « faux cyprès », une espèce indigène dans l'est du continent et porteur d'une résine aromatique (*op. cit.*, p. 129-130). La sous-espèce atlantique (*Chamaecyparis thyoïdes*), qui croit le long de la côte atlantique et dans les eaux marécageuses du bassin du Mississipi, possède un bois rougeâtre qui résiste à la pourriture (voir T. S. Elias, *op. cit.*, p. 132-133).

23. Voir aussi Charlevoix, « Description des plantes principales de l'Amerique Septentrionale » (*HDC*, t. II, p. 6, n° IX). Il s'agit du tulipier de Virginie (*Liriodendron tulipifera*) assez commun dans la vallée de l'Ohio. L'arbre, qui atteint trente à cinquante mètres, produit de larges fleurs qui évoquent la forme des tulipes (voir T. S. Elias, *op. cit.*, p. 197-199 ; L.-A. Provancher, *op. cit.*, p. 21-22). Le marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*), auquel le « tulipier » est comparé, atteint environ vingt-cinq mètres.

24. Il s'agit de la sécrétion du *Liquidambar styraciflua*, utilisée comme baume. L'arbre, à bois dur, lourd et brun rougeâtre, est indigène des États-Unis (voir T. S. Elias, *op. cit.*, p. 225-226).

25. Note de l'auteur : *Ou Akanseas*. Les Akansas occupaient plusieurs villages à l'ouest du Mississipi, près de l'embouchure de la rivière Arkansas (Arkansas). Le père Marquette décrit brièvement leurs cabanes dans la *Relation* de 1673, mais c'est surtout grâce au « Journal » d'Henri Joutel, un compagnon de Cavalier de La Salle, qu'on connaît un peu le mode de vie des Akansas. En juin 1687, Joutel gagne quatre villages des « Accancea », nommés « Otsotchove », « Toriman », « Tonginga » et « Cappa ». Les deux derniers étaient situés sur les rives du Mississipi, alors que les deux premiers se

une petite Prairie sur la rive Occidentale du Micissippi. Il y en a trois autres dans l'espace de huit lieuës, & chacun compose une Nation, ou Tribu particuliere ; il y en a même un des quatre, qui réunit deux Tribus, mais toutes sont comprises sous le nom générique d'Akansas. On appelle *Ouyapes* les Sauvages, qui habitent le Village, d'où je vous écris. La Compagnie d'Occident y a un Magasin, qui attend des Marchandises, & un Commis, qui fait mauvaise chere en attendant, & qui s'ennuye beaucoup. 315

*Description de la Riviere des Akansas.*

La Riviere des Akansas, qu'on prétend venir de fort loin, se décharge dans le Fleuve par deux embouchures éloignées l'une de l'autre de quatre lieuës<sup>26</sup>. La premiere est à huit lieuës d'ici. Cette Riviere vient, dit-on, du Pays de certains Sauvages, qu'on appelle *Panis noir*, & je crois que ce sont les mêmes, qui sont plus connus sous le nom de *Panis Ricaras*<sup>27</sup>. J'ai avec moi un Esclave de cette Nation. On remonte difficilement la Riviere des Akansas, parce qu'elle est fort embarrassée de rapides, & qu'en plusieurs endroits les eaux y sont souvent si basses, qu'il y faut traîner les Pirogues. 320 325

*Différentes Tribus d'Akansas.*

La séparation de ses deux branches se fait à sept lieuës au-dessus de la seconde & de la plus petite de ses deux embou- 330

---

trouvaient sur les rives de la rivière Arkansas. Au cours de son voyage, en 1720, Jean-Baptiste Bénéard de La Harpe visite à son tour les « Alkansa », qui n'occupent plus que trois villages : « Ougapa, Torisna et Tonginga », peu éloignés les uns des autres. Qualité unanimement reconnue aux Akansas : leur habileté comme potiers. Selon Joutel, ils faisaient même le commerce de leurs productions (voir D. I. Bushnell, *Villages of the Algonquian* p. 108-112 ; F. W. Hodge, *Handbook*, 1910, p. 333-336). Voir aussi *infra*, p. 788, n. 28.

26. Avant de se jeter dans le Mississipi par deux embouchures éloignées l'une de l'autre de quelque quatorze kilomètres, l'Arkansas reçoit dans sa branche nord les eaux de la White River, dont la source se trouve au nord de la Mark Twain National Forest (Missouri). L'Arkansas, dont la source se trouve dans l'État de l'Oklahoma, traverse une partie importante de l'État de l'Arkansas avant d'atteindre le Mississipi.

27. En réalité, il faudrait distinguer les « Panis Noirs », ou Wichita, une tribu du groupe caddo, proche linguistiquement des Panis, des « Panis Ricaras », ou Arikara, une autre tribu du même groupe. Leur mode de vie ainsi que leur apparence expliquent que les Français ne les aient pas toujours distingués (voir F. W. Hodge, *Handbook*, 1907, p. 83-86, et 1910, p. 947-950). Voir aussi *supra*, p. 763, n. 39.

chures ; mais à deux lieuës au-dessus de la premiere. Elle reçoit  
 une belle Riviere, qui vient du Pays des Osages, & qu'on ap-  
 335 pelle *la Riviere Blanche*. Deux lieuës plus haut sont les *Torimas*,  
 & les *Topingas*, qui ne font qu'un Village. Deux autres lieuës au-  
 dessus sont les *Sothouis*. Les *Kappas* sont un peu plus loin. Cette  
 Nation étoit très-nombreuse au tems de Ferdinand de Soto, &  
 même, lorsque M. de la Sale [411] acheva la découverte du  
 340 Micissipi<sup>28</sup>. Vis-à-vis de leur Village on voit les tristes débris de  
 la Concession<sup>29</sup> de M. Law, dont la Compagnie est restée  
 Proprietaire.

*Concession de M. Law.*

C'étoit là, qu'on devoit envoyer les neuf mille Allemands,  
 345 qui avoient été levés dans le Palatinat, & c'est bien dommage  
 qu'ils n'y soient point parvenus. Il n'est peut-être pas dans  
 toute la Louysiane de Pays plus propre, après celui des Illinois,  
 à produire toutes sortes de grains, & à nourrir des Bestiaux.  
 Mais M. Law a été mal servi, aussi-bien que la plûpart des  
 350 autres Concessionnaires. Il y a bien de l'apparence que de lon-  
 tems on ne fera de pareilles levées d'Hommes, on en a besoin  
 dans le Royaume, & puis c'est assez l'ordinaire parmi nous de

---

28. Torimas, Topingas, Sothouis (les Otsatchoves de Joutel) et Kappas désignent différents groupes d'Akansas, auxquels il faut ajouter les Ouyapes, parmi lesquels se trouve Charlevoix. Au total, il y a cinq groupes distincts : les Ouyapes, les Torimas et les Topingas, qui forment, selon Bénard de La Harpe, deux villages distincts, les Sothouis et, enfin, les Kappas, qui occupent quatre villages.

29. « On appelle concession », écrit en 1727 Paul du Poisson, « une certaine étendue de terrain *concédée* par la Compagnie des Indes à un particulier ou à plusieurs qui ont fait société ensemble pour défricher et faire valoir ce terrain » (*Lettre au Père \*\*\**, JR, vol. 67, p. 280). Selon Marcel Giraud, les concessions comprenaient « 4 lieues de terrain en carré » et elles étaient accordées « en toute propriété en franc aleu », « sans justice ni seigneurie », sans « droit de patronage et nomination des cures », autant de privilèges qui demeuraient à la compagnie. La Compagnie effectuait le passage gratuit du personnel des concessions, elle assurait leur subsistance à leur arrivée et elle s'engageait à les acheminer jusqu'à leur concession. La première année, elle fournissait les semences, à charge de remboursement après la première récolte. En retour, les concessionnaires devaient mettre en valeur cinquante arpents de terre la première année et cent par année, ensuite (voir *Histoire de la Louisiane française*, t. III, p. 154-220, et t. IV, p. 196-275 ; cartes, p. 240-241, 251 et 272).

se régler sur le succès de pareilles Entreprises, au lieu d'observer ce qui les a fait échouer, pour corriger ce qui a été mal fait<sup>30</sup>.

355

*Mortalité parmi les Akansas.*

J'ai trouvé le Village des Ouyapes dans la dernière désolation. Il y a quelque-tems qu'un François en passant par ici fut attaqué de la petite vérole : le mal s'est communiqué d'abord à quelques Sauvages, & bientôt après à toute la Bourgade. Le Cimetière paroît comme une Forêt de Perches & de Poteaux nouvellement plantés, & d'où l'on voit pendre toutes sortes de choses : il y a de tout ce qui est à l'usage de ces Barbares.

360

J'avois dressé ma Tente assez près du village, & toute la nuit j'ai entendu pleurer ; les Hommes s'en mêlent aussi-bien que les Femmes : ils répétoient sans cesse *Nihahani*, comme font les Illinois, & sur le même ton. J'avois aussi aperçû le soir une Femme, qui pleuroit sur la Tombe de son Fils, & qui y répandoit force sagamité. Une autre avoit allumé du feu auprès d'une Tombe voisine, apparemment pour réchauffer le Mort. Les Akansas passent pour être les plus grands & les mieux faits de tous les Sauvages de ce Continent, & on les appelle par distinction *les beaux Hommes*<sup>31</sup>. On croit, peut-être par cette raison, qu'ils ont la même origine que les Cansez du Missouri, & les

365

370

---

30. La concession de John Law, fondée le 5 juillet 1719, comprenait « 16 lieues en carré ou en d'autre forme de la même étendue », soit la superficie la plus considérable que mentionnent les textes relatifs aux concessions. Recrutés en principe pour la concession de Law, 3 991 Allemands et Suisses furent réunis à Lorient, à partir du 3 juillet 1720, pour passer en Louisiane. Décimé par la maladie avant même de quitter la France, puis victime d'une maladie contagieuse, le contingent arriva en Louisiane en piteux état. Au surplus, un des vaisseaux qui transportaient les colons, la *Garonne*, fut pris par des forbans, un autre, la *Charente*, dut faire demi-tour et rentrer à Lorient. Seulement 1 500 colons effectuèrent véritablement la traversée. Les décès se poursuivirent à l'arrivée en terre américaine et, en 1722, le contingent n'était plus que de 330 personnes (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 181, 204, et t. IV, p. 154-167, 207-208, 216-218, 248-252). Au moment où Charlevoix passe dans la région, le « système de Law » vient de s'effondrer et l'envoi de colons en Louisiane est interrompu depuis septembre 1721. Voir aussi *supra*, p. 754, n. 8.

31. Observation confirmée par J. F. de Saint-Cosme, dans une lettre datée du 2 janvier 1699 (*Rapport des archivistes du Québec*, 1965, p. 54), et par Raudot (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 274).

375 Pouteouatamis du Canada. Mais voici ma Pirogue chargée, & je n'ai que le tems de fermer ma Lettre, après vous avoir assuré que je suis, &c.

*Aux Akansas ce 2. de Décembre 1721.*

Décembre 1721.

[412] TRENTIÈME LETTRE.

*Voyage depuis les Akansas jusqu'aux Natchez. Description  
du Pays, de la Rivière des Yasous ; des Mœurs, des Usages  
& de la Religion des Natchez.*

5

Aux Natchez, ce vint-cinquième de Décembre 1721.

MADAME,

**J**e partis le 3. de Décembre un peu tard du Village des Ouyapes, cependant j'allai camper un peu plus bas que la première embouchure de la Rivière des Akansas, qui me parut avoir tout au plus cinq cent pas de large. Je passai le lendemain la seconde, qui est fort étroite, & le cinquième je poussai jusqu'à la *Pointe coupée*. C'étoit une Pointe assez haute, qui avançoit dans le Fleuve du côté de l'Ouest ; le Fleuve l'a coupée, & en a fait une Isle, mais le nouveau Canal n'est encore praticable, que dans les grandes eaux<sup>1</sup>. On compte de cet endroit à la principale branche de la Rivière des Akansas, vint-deux lieuës, mais il n'y en a peut-être pas dix en droite ligne, car le Fleuve serpente beaucoup pendant les soixante & dix lieuës, que l'on fait pour aller du Village des Ouyapes à la Rivière des *Yasous*<sup>2</sup>, où j'entrai le neuf après midi. Il n'a point

10

15

20

---

6 B ce 25 Décembre

1. Il existe deux « pointes coupées » sur le fleuve, une en aval des embouchures de la rivière Arkansas, près de l'actuelle ville de Greenville (Louisiana), une seconde, beaucoup plus au sud, à quelque cinq lieues en aval du confluent de la Red River, dans l'actuel comté de Pointe Coupée (voir *infra*, p. 827, n. 24). La « pointe coupée », dont il est ici question est la première, que Louise P. Kellogg identifie avec Point Chicot, dans le comté du même nom (dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 232, n. 2).

2. Note de l'auteur : *Ou Yachoux*. Aujourd'hui Yazoo River (Mississippi). Le toponyme, vraisemblablement dû à Henri de Tonti, provient du nom d'une tribu du groupe « Tunican », les Yasous. Tout comme les Koroas, leurs voisins, les Yasous étaient proches des Chicachas et, partant, liés aux intérêts anglais. Dans l'*Histoire et description générale*, Charlevoix écrit que les Yasous, les Koroas et les Tioux ont été défaits par les Akansas en 1730 et qu'il n'y eut que « quinze

neigé ici, comme aux Illinois, & à Ouabache, mais il y est tombé un verglas, qui a brisé tous les Arbres tendres, dont les pointes basses, & les terres mouillées sont couvertes : on diroit qu'on  
25 auroit pris plaisir d'en casser toutes les branches avec un bâton.

*Riviere des Yasous.*

L'entrée de la Riviere des Yasous est Nord-Ouest, & Sud-Est, & a environ un arpent de large : ses eaux sont rouges, & on prétend qu'elles donnent le flux de sang à ceux, qui en  
30 boivent. D'ailleurs, l'air y est très-mauvais. Il me fallut faire trois lieuës pour gagner le Fort, que je trouvai tout en deuil par la mort de M. Bizart, qui y commandoit. Partout, où [413] j'avois rencontré des François dans la Louysiane, j'avois entendu faire des éloges infinis de cet Officier, né en Canada d'un Pere  
35 Suisse, Major de Montreal. On me dit aux Yasous des choses extraordinaires de sa Religion, de sa pieté, de son zèle, dont il a été la victime. Tous le regrettoient comme leur Pere, & tout le monde convient que cette Colonie a fait en lui une perte irréparable<sup>3</sup>.

40 *Du Fort des Yasous.*

Il avoit mal placé son Fort<sup>4</sup>, & il songeoit, lorsqu'il mourut, à le transporter une lieuë plus loin dans une fort belle Prairie,

---

Sauvages », parmi les Yasous et les Koroas, qui « allèrent se joindre aux Natchez » (t. II, p. 484). Une telle élimination paraît peu vraisemblable à John R. Swanton (1911), puisque le père Le Petit note la présence d'une quarantaine de guerriers Yasous et Koroas plus tard, et que Charlevoix signale lui-même que les Yasous et les Koroas occupaient un fort avec des Natchez, en janvier 1731 (*op. cit.*, t. II, p. 495-496 ; voir F. W. Hodge, *Handbook*, 1910, p. 995 ; J. R. Swanton, *Indian Tribes*, p. 332-334 ; J. R. Swanton, *The Indians*, p. 211-212).

3. Louis-Hector Bizard, le fils de Jacques Bizard, major de Montréal de 1677 à 1692 (voir *supra*, p. 340, n. 27), et de Jeanne-Cécile Closse, la fille de Lambert Closse, fut baptisé le 3 décembre 1684 ; membre des troupes de la Marine, il reçut ordre de servir en Louisiane le 3 juillet 1718 ; il meurt en juin 1721, alors qu'il commande, avec le grade de capitaine, au fort Saint-Pierre des Yasous (voir W. C. Eccles, *DBC*, t. I, p. 106-107 ; P.-G. Roy, « Jacques Bizard, major de Montréal », *BRH*, vol. 22, n° 10, octobre 1916, p. 291-303 ; C. Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, t. I, p. 56-57, et t. II, p. 299).

4. Le fortin, édifié sur la rivière des Yasous (Yazoo River) en 1719 (1718, selon L. P. Kellogg), était situé à une lieue environ du village des Yasous, des Koroas et des Ofogoulas. Une zone marécageuse s'étendait entre le fortin et la rivière, ce qui rendait sa situation peu intéressante, comme l'observe Charlevoix (voir M. Giraud, *Histoire de la Louisiane française*, t. III, p. 370 ; L. P. Kellogg, dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 233, n. 4).

où l'air est plus sain, & où il y a un Village d'*Yasous*, mêlés de *Couroas*, & d'*Ofogoulas*, qui tous ensemble peuvent mettre tout au plus deux cens hommes sous les armes. On vit assez bien avec eux, mais on ne s'y fie pas trop à cause des liaisons, que les *Yasous* principalement, ont toujours euës avec les Anglois<sup>5</sup>. 45

*Des Caïmans.*

Il y a beaucoup de Caïmans dans cette Riviere, & j'en ai vû deux, qui avoient bien douze à quinze pieds de long<sup>6</sup>. On ne les entend guère que pendant la nuit, & leur cri ressemble tellement au meuglement des Taureaux, qu'on y seroit trompé. Nos François ne laissent pas de s'y baigner aussi librement, qu'ils feroient dans la Seine. Comme je leur en témoignois ma surprise, ils me répondirent qu'il n'y avoit rien à craindre ; qu'à la verité, dès qu'ils étoient dans l'eau, ils s'y voyoient presque toujours environnés de Caïmans, mais qu'aucun n'approchoit d'eux, qu'ils sembloient seulement les guetter pour se jeter sur eux au moment qu'ils sortiroient de la Riviere ; qu'alors pour les écarter, ils remuoient l'eau avec un bâton, dont ils avoient la précaution de se prémunir, que cela faisoit fuir ces Animaux assez loin, pour leur donner le tems de se mettre en sûreté. 50  
55  
60

---

5. Les tribus qui vivaient dans la zone où se manifestait la rivalité franco-anglaise, soit les *Alibamons*, les *Yasous* et les *Chicachas*, ne formaient pas des populations sûres pour les colons français (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 384-385). Les *Koroas* entretenaient, à l'instar des *Yasous*, de bons rapports avec les *Chicachas* et ils étaient liés aux intérêts anglais. Quant aux *Ofogoulas*, ils formaient une tribu qui, à l'origine, vivait au sud de l'Ohio, d'où elle fut vraisemblablement chassée par les Iroquois. En 1673, le père Marquette les trouve sur la rive est du Mississipi, au-dessous de l'embouchure de l'Ohio. En 1682, Cavelier de La Salle rencontre la tribu à peu près au même endroit, mais peu après, les *Ofogoulas* semblent s'être réfugiés chez les *Taensas*. Plus tard, les *Ofogoulas* s'installent le long de la rivière des *Yasous*, près des *Yasous* et des *Tonicas*, où ils demeureront jusqu'à la révolte des *Natchez*, en 1729 : alors que les *Yasous* se joignent aux *Natchez*, les *Ofogoulas* se retirent plus au sud, auprès des *Tonicas*, demeurés fidèles aux Français (voir F. W. Hodge, *Handbook*, 1907, p. 726 ; J. R. Swanton, *Indian Tribes*, p. 327-332 ; J. R. Swanton, *The Indians*, p. 147-148 et 165-166).

6. Hormis dans l'extrême sud de la Floride, on ne trouve pas de caïmans en Amérique du Nord. C'est l'alligator américain (*Alligator mississippiensis*), un crocodile qui mesure de 1,80 mètre à 5,85 mètres, que décrit Charlevoix (voir J. L. Behler et F. W. King, *The Audubon Society Field Guide to North American Reptiles and Amphibians*, p. 429-430).

*Concession mal placée.*

65 La Compagnie a dans ce Poste un Magasin d'attente, comme aux Akansas ; mais le Fort & le Terrain appartiennent à une Société composée de M. le Blanc, Secrétaire d'Etat, de M. le Comte de Belle-Isle, de M. le Marquis d'Asfeld, & de M. le Blond, Brigadier-Ingénieur. Ce dernier est dans la Colonie avec la qualité de Directeur Général de la Compagnie<sup>7</sup>. Je ne  
70 comprends pas trop ce qui leur a fait choisir la Rivière des Yasous, pour y placer leur Concession. Ils avoient assurément à choisir, & de meilleurs Terreins, & des situations plus avantageuses. Il est vrai qu'il est [414] important de s'assurer de cette Rivière, dont la Source n'est pas loin de la Caroline, mais il suf-  
75 fisoit pour cela d'un Fort avec une bonne Garnison, pour contenir les Yasous, qui sont Alliés des Chicachas. Ce n'est pas le moyen d'établir solidement une Concession, que d'être obligé de se tenir toujours sur ses gardes, contre des Sauvages voisins des Anglois.

80 *Goufre, Carrière.*

Je partis des Yasous le dixième, & le treizième : sans un Sauvage Natché, qui m'avoit demandé le passage pour retourner chez lui, je me serois perdu dans un goufre, qu'aucun de mes Conducteurs ne connoissoit, & dont on ne s'apperçoit, que  
85 quand on y est tellement engagé, qu'il n'est plus possible de

---

7. Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte de Belle-Isle, avait obtenu une concession en Louisiane avant août 1719 et il y intéressa le marquis d'Asfeld, Claude Le Blanc et Gérard-Michel La Jonchère, alors que ceux-ci sollicitaient des concessions. De là ce « cas exceptionnel d'une société dont tous les membres sont autant de concessionnaires ». L'ensemble de la concession totalisait seize lieues carrées, soit l'équivalent de celle de John Law. Fouquet de Belle-Isle est le petit-fils du célèbre surintendant Nicolas Fouquet. Claude Le Blanc fut intendant d'Auvergne, grand-prévôt et maître des cérémonies de l'ordre militaire de Saint-Louis. Claude-François Bidal, marquis d'Asfeld, fut intendant d'armée au cours de la campagne d'Espagne et chargé de la direction générale des fortifications en 1715. La Jonchère détenait « un office lucratif » qu'il gérait sous la protection de Claude Le Blanc. Quant à Louis-Pierre Leblond de La Tour, le fils du peintre Antoine Leblond, dit de La Tour, il fit carrière dans le génie terrestre. En 1720, il quitte la France pour l'Amérique à bord du *Dromadaire* avec le titre d'ingénieur en chef et d'administrateur de la concession Le Blanc (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 154-155, 185-186, 205, et t. IV, p. 115-119, 201-206, 263-266, 384-386).

s'en retirer<sup>8</sup>. Il est sur la main gauche, au pied d'un gros Cap, où l'on assure qu'il y a de très-bonnes pierres : c'est de quoi l'on craint plus de manquer dans cette Colonie, mais en récompense on y fera autant de briques que l'on voudra.

*Description du Pays des Natchez.*

90

Le quinzième nous arrivâmes aux *Natchez*. Ce Canton, le plus beau, le plus fertile, & le plus peuplé de toute la Louysiane, est éloigné de quarante lieux des *Yasous*, & sur la même main. Le débarquement est vis-à-vis une butte assez haute, & fort escarpée, au pied de laquelle coule un petit Ruisseau, qui ne peut recevoir que des Chaloupes & des Pirogues<sup>9</sup>. De cette première Butte on monte à une seconde, ou plutôt sur une Colline, dont la pente est assez douce, & au sommet de laquelle on a bâti une espèce de Redoute fermée par une simple Palissade. On a donné à ce retranchement le nom de Fort.

95

100

Plusieurs Monticules s'élèvent au-dessus de cette Colline, & quand on les a passées, on aperçoit de toutes parts de grandes Prairies, séparées par de petits Bouquets de bois, qui font un très-bel effet. Les Arbres les plus communs dans ces Bois sont le Noyer & le Chêne, & par tout les terres sont excellentes. Feu M. d'Iberville, qui le premier entra dans le *Micissipi* par son embouchure, étant monté jusqu'aux *Natchez*, trouva ce Pays si charmant, & si avantageusement situé, qu'il crut ne pouvoir mieux placer la Métropole de la nouvelle Colonie. Il en traça le Plan, & lui destina le nom de *Rosalie*, qui étoit celui de Madame la Chancelière de Pontchartrain. Mais ce Projet ne paroît pas devoir s'exécuter si-tôt, quoique nos Géographes ayent toujours à bon [415] compte marqué sur leurs Cartes la Ville de *Rosalie* aux *Natchez*<sup>10</sup>.

105

110

---

89 A de *Barques* que < corrigé d'après B >

8. Ce « gouffre », un « Creux vaste ou profond où les eaux se perdent » (Furetière, 1690) serait le Grand Gulf, à l'embouchure de la *Black River*, ou plutôt *Big Black River* (voir L. P. Kellogg, dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 235, n. 8).

9. Saint Catherine's Creek, dans le comté d'Adams (Mississippi), selon Louise P. Kellogg (*ibid.*, t. II, p. 236, n. 10).

10. Erreur de Charlevoix : ce n'est pas d'Iberville qui donna le nom au fort, mais Le Moyne de Bienville, en hommage à Hélène-Angélique-Rosalie de Laubespine de Verderonne, comtesse de Pontchartrain. À défaut d'une ville,

115 Il est certain qu'il faut commencer par un Etablissement  
 plus près de la Mer ; mais si la Louysiane devient jamais une  
 Colonie Florissante, comme il peut fort bien arriver, il me  
 semble qu'on ne peut mieux placer sa Capitale qu'en cet en-  
 droit. Il n'est point sujet au débordement du Fleuve, l'air y est  
 120 pur, le Pays fort étendu, le Terrain propre à tout, & bien ar-  
 rosé ; il n'est pas trop loin de la Mer, & rien n'empêche les  
 Vaisseaux d'y monter. Enfin il est à portée de tous les lieux, où  
 l'on paroît avoir dessein de s'établir. La Compagnie y a un  
 Magasin, & y entretient un Commis principal, qui n'a pas en-  
 125 core beaucoup d'occupation<sup>11</sup>.

Parmi un grand nombre de Concessions particulieres, qui  
 sont déjà ici en état de rapporter, il y en a deux de la pre-  
 miere grandeur, je veux dire de quatre lieuës en quarré, l'une  
 appartient à une Societé de Maloins, qui l'ont achetée de  
 130 M. Hubert, Commissaire Ordonnateur, & Président du Conseil  
 de la Louysiane<sup>12</sup> : l'autre est à la Compagnie, qui y a envoyé

---

un fort est érigé en 1716 pour retenir l'avancée anglaise dans la vallée de la Wabash et pour contenir les Natchez, qui devenaient de plus en plus hostiles aux Français. Commencé en juin, le fortin est achevé en août, alors que Le Moyne de Bienville, chargé d'une mission de représailles contre les Natchez, qui avaient tué, puis pillé quatre voyageurs canadiens, y séjourne. Le fort, qui se limitait à une simple palissade de pieux, flanquée de quatre bastions d'angle, sera détruit en 1729 (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. I, p. 327, t. II, p. 76-78, 150-152, et t. III, p. 369 (carte) ; Pénicaud, « Relation », p. 513-526 ; J. R. Swanton, *Indian Tribes*, p. 205).

11. Bien que la formulation soit diplomatique, Charlevoix prend position en faveur de Le Moyne de Bienville, qui souhaitait l'établissement de la capitale de la colonie à la Nouvelle-Orléans, contre Marc-Antoine Hubert, qui voulait la placer aux Natchez.

12. Le Conseil supérieur de la Louisiane comprenait en principe le gouverneur et l'intendant de la Nouvelle-France, le gouverneur et l'ordonnateur de la Louisiane, deux conseillers, un procureur général et un greffier. Il formait le tribunal civil et criminel de la colonie. Prévu originellement sous une forme temporaire, il devint « perpétuel » le 10 septembre 1716 (AN, Colonies A 22, f. 19-20). En août 1719, il fut réorganisé et le recrutement de ses membres se limita alors aux seuls représentants de la compagnie responsable de la colonie et aux lieutenants du roi en Louisiane. Bienville y occupa la première place et Marc-Antoine Hubert, qui détenait le poste d'ordonnateur depuis 1716 (AN, Colonies C<sup>13A</sup> 4, f. 711-712), celle de président. Toutefois, à la fin de 1720, Hubert, qui s'entendait de moins en moins bien avec Bienville, démissionna et demanda son rapatriement en France (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. I, p. 280, t. II, p. 85-86, et t. III, p. 289-294).

des Ouvriers de Clerac pour y faire du Tabac. Ces deux Concessions sont situées de manière, qu'elles forment un triangle parfait avec le Fort, & la distance d'un angle à l'autre est d'une lieue<sup>13</sup>. A moitié chemin des deux concessions est le grand Village des Natchez. J'ai visité avec soin tous ces lieux, & voici ce que j'y ai remarqué de plus considérable. 135

La Concession des Maloins est bien placée, il ne lui manque, pour tirer parti de tout son Terrain, que des Negres, ou des Engagés<sup>14</sup>. J'aimerois encore mieux les Seconds que les Premiers ; le tems de leur Service expiré, ils deviennent des Habitans, & augmentent le nombre des Sujets naturels du Roi ; au lieu que ceux-là sont toujours des Etrangers : & qui peut s'assurer qu'à force de se multiplier dans nos Colonies, ils ne deviendront pas un jour des Ennemis redoutables ! Peut-on compter sur des Esclaves, qui ne nous sont attachés que par la crainte, & pour qui la Terre même, où ils naissent, n'a jamais le doux nom de Patrie ? 140 145

La première nuit, que je passai dans cette Habitation, il y eut vers les neuf heures du soir une grande allarme ; j'en demandai le sujet, & on me répondit qu'il y avoit dans le Voi[416]sinage une Bête d'une espèce inconnue, d'une grandeur extraordinaire, & dont le cri ne ressembloit à celui d'aucun Animal, que nous connoissions. Personne n'assûroit pourtant l'avoir vûë, & on ne jugeoit de sa taille, que par sa force ; elle avoit déjà enlevé des Moutons & des Veaux, & étranglé quelques 150 155

---

13. Selon Le Page du Pratz, ce serait la femme de Marc-Antoine Hubert, qui était d'origine provençale et qui connaissait les procédés de fabrication de la soie, qui aurait fait les premières expériences de fabrication de soie en Louisiane (*Histoire de la Louisiane*, t. III, p. 350-353). Les ouvriers de Clerac (Charente-Maritime), un contingent de dix-huit hommes recrutés dans la région de Clerac, furent acheminés en Louisiane au début de 1719 afin de travailler dans une plantation de tabac, sur un terrain situé sur les bords de la petite rivière des Natchez. Si l'on ajoute à ces ouvriers le personnel de la concession de Marc-Antoine Hubert, qui faisait la culture du blé, l'élevage des vers à soie et la production de tabac, il y avait une quarantaine de colons dans la région en 1720 (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 249-250, 369-370).

14. En principe, l'engagé se liait à un patron par un contrat d'une durée de trois ans. Pendant la durée du contrat, le patron pourvoyait aux besoins matériels de l'engagé et, à son expiration, il devait lui verser un salaire (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. I, p. 45, n. I, et t. II, p. 117).

Vaches. Je dis à ceux, qui me faisoient ce récit, qu'un Loup enragé pouvoit faire tout cela, & quant au cri, qu'on s'y trompoit tous les jours. Je ne persuadai personne ; on vouloit que ce fut  
 160 une Bête monstrueuse ; on venoit de l'entendre, on y courut armé de tout ce qu'on trouva sous sa main, mais ce fut inutilement.

*Succès du Tabac dans ce Canton.*

La Concession de la Compagnie est encore plus avantageusement située, que celle des Maloins. Une même Riviere arrose l'une & l'autre, & va se décharger dans le Fleuve à deux  
 165 lieuës de celle-là, à laquelle une magnifique Cypriere de six lieuës d'étenduë fait un rideau, qui en couvre tous les derrieres. Le Tabac y a très-bien réussi, mais les Ouvriers de  
 170 Clerac s'en sont presque tous retournés en France.

*Cotton, Indigo.*

J'ai vû dans le Jardin du sieur le Noir, Commis principal<sup>15</sup>, de fort beau Cotton sur l'Arbre<sup>16</sup>, & un peu plus bas on commence à voir de l'Indigo sauvage<sup>17</sup>. On n'en a pas encore fait  
 175 l'épreuve, mais il y a beaucoup d'apparence qu'il ne réussira pas moins que celui, qu'on a trouvé dans l'Isle de Saint Domingue, où il est aussi estimé, que celui, qu'on y a transplanté d'ailleurs. Et puis l'expérience nous apprend qu'une terre, qui produit naturellement cette Plante, est fort propre à porter l'étrangere,  
 180 qu'on y veut semer.

---

15. Marcel Giraud signale l'existence d'un sieur Lenoir, commissaire nommé pour prendre soin des familles allemandes envoyées à la concession de John Law, mais il n'est pas certain qu'il s'agisse de la personne dont parle Charlevoix. Lenoir arriva en Louisiane en 1719, mais son séjour fut de courte durée (voir *op. cit.*, t. IV, p. 166 et 216).

16. Sans doute le cotonnier herbacé (*Gossypium herbaceum*), une plante naturalisée en plusieurs endroits de la Floride et cultivée aux États-Unis. C'est avec le duvet qui enveloppe les graines dans le fruit que l'on fabrique les étoffes de coton (voir L.-A. Provancher, *Flore canadienne*, p. 95).

17. L'indigotier (*Indigofera*) est un petit arbrisseau originaire de l'Inde, de l'Égypte et de l'Amérique du Sud (voir L.-A. Provancher, *op. cit.*, p. 139).

*Description du grand Village & du Temple des Natchez.*

Le grand Village des Natchez est aujourd'hui réduit à fort peu de Cabannes<sup>18</sup> : la raison qu'on m'en a apportée, est que les Sauvages, à qui leur grand Chef a droit d'enlever tout ce qu'ils ont, s'éloignent de lui le plus qu'ils peuvent, & par-là plusieurs Bourgades de cette Nation se sont formées à quelque distance de celle-ci. Les *Tioux*, leurs Alliés & les nôtres, en ont aussi établi une dans leur Voisinage<sup>19</sup>.

Les Cabannes du grand Village des Natchez, le seul que j'aye vû, sont en forme de Pavillon quarré, fort basses, & sans Fenêtres ; le Faîte est arrondi à peu près comme un Four. La plûpart sont couvertes de feuilles & de pailles de Maïz ; quelques-unes sont construites d'une espèce de torchi, qui me parut assez bon, & qui est revêtu en dehors & en dedans [417] de Nattes fort minces. Celle du grand Chef est fort proprement crépie en dedans : elle est aussi plus grande & plus haute que

---

18. Ce sont vraisemblablement des Natchez qui, sous l'autorité de leur chef « Quigualtam », ou « Quigualtanqui », ont harcelé les hommes de De Soto à leur retour vers Mexico au printemps 1542. Toutefois, les Natchez ne font véritablement leur entrée dans l'histoire coloniale qu'en 1682, alors que Cavalier de La Salle rencontre des membres de la tribu le long des rives du Mississipi. En juin 1699, les pères Davion et de Montigny les visitent et en 1700, Le Moyne d'Iberville traverse le village du « Grand Soleil ». En novembre 1700, le père Gravier passe sur leur territoire, et Pénicaut, en 1704. En 1714, ou 1715, quatre voyageurs français sont tués en territoire Natchez, alors qu'ils remontent le fleuve : une brève guerre éclate en 1716 et Bienville fait alors ériger le fort Rosalie. Peu après le passage de Charlevoix, un nouveau conflit éclate entre Français et Natchez (1722), suivi de près par un troisième. En novembre 1729, les Natchez se révoltent et massacrent plusieurs colons. La « pacification » qui suit, en 1730-1731, marque la fin de l'influence des Natchez dans la région, quoique la tribu continue à causer des ennuis aux colons français (voir R. F. Spencer, J. D. Jennings *et al.*, *The Native Americans*, p. 414-424 ; J. R. Swanton, *Indian Tribes*, p. 45-48 ; J. R. Swanton, *The Indians*, p. 159-161).

19. Selon John R. Swanton (*Indian Tribes*), les Tioux auraient originellement vécu dans le voisinage des Chicachas avant de s'installer parmi les Natchez, où ils avaient un petit village à eux. À l'époque de l'érection du fort Rosalie (1716), le village des Tioux était situé à une lieue au sud du fortin et à deux lieues à l'ouest du principal village des Natchez. Dans l'*Histoire et description générale*, Charlevoix écrit que les Tioux, en 1731, sont détruits « jusqu'au dernier » par les Akansas (t. II, p. 484) et John R. Swanton (1911) estime cette assertion vraisemblable puisque les Tioux disparaissent alors complètement (voir F. W. Hodge, *Handbook*, 1910, p. 758 ; Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, t. II, p. 307-405, et t. III, p. 15-60 ; J. R. Swanton, *Indian Tribes* p. 334-336 ; J. R. Swanton, *The Indians*, p. 194-195).

les autres ; placée sur un Terrain un peu élevé, & isolée de toutes parts. Elle donne sur une grande Place, qui n'est pas des plus régulières, & a son aspect au Nord<sup>20</sup>. J'y trouvai pour tout  
 200 meuble une Couche de planches fort étroite, élevée de terre de deux ou trois pieds ; apparemment que quand le Chef veut se coucher, il y étend une natte ou quelque peau<sup>21</sup>.

Il n'y avoit pas une Ame dans le Village : tout le monde étoit allé dans une Bourgade voisine, où il y avoit une Fête, & toutes les Portes étoient ouvertes, mais il n'y avoit rien à  
 205 craindre des Voleurs, car il ne restoit par tout que les quatre murailles. Ces Cabannes n'ont aucune issuë pour la fumée, néanmoins toutes celles, où j'entrai, étoient assez blanches. Le Temple est à côté de celle du grand Chef, tournée vers  
 210 l'Orient, & à l'extrémité de la Place. Il est composé des mêmes matériaux que les Cabannes, mais sa figure est différente ; c'est un quarré long, d'environ quarante pieds sur vint de large, avec un toit tout simple, de la figure des nôtres. Il y a aux deux extrémités comme deux girouettes de bois, qui représentent  
 215 fort grossièrement deux Aigles.

La Porte est au milieu de la longueur du Bâtiment, qui n'a point d'autres ouvertures ; des deux côtés il y a des Bancs de pierres. Les dedans répondent parfaitement à ces dehors rustiques. Trois pièces de bois, qui se joignent par les bouts, & qui  
 220 sont placées en triangle, ou plutôt également écartées les unes des autres, occupent presque tout le milieu du Temple, & brûlent lentement. Un Sauvage, que l'on appelle le Gardien du Temple, est obligé de les attiser, & d'empêcher qu'elles ne

---

20. « ASPECT. subs. masc. Objet éloigné qui frappe la veuë. Cette maison est en un *bel aspect*, c'est à dire, a une belle veuë devant elle, ou elle est belle à voir de loin : son *aspect* est à l'Orient » (Furetière, 1690).

21. Plus précis, Pénicaut écrit : « Sa maison est très grande, on y peut tenir jusqu'à quatre mille personnes. Ce Grand Chef est aussy absolu qu'un roy. Ses gens n'approchent pas de luy, par respect ; lorsqu'ils luy parlent, ils en sont esloignés de quatre pas. Son lit est à droite en entrant dans la cabane ; ce sont quatre pilliers de bois de deux pieds de haut, à dix pieds de distance sur la longueur et à huit sur la largeur. Il y a des barres qui vont d'un pillier à l'autre, sur quoy ils mettent des planches, qui forment comme une espèce de table bien unie, de la mesme longueur et largeur que le quarré du lit qui est rougi partout. Sur cette espèce de table il y a une natte faite de cannes fines et un grand traversin de plumes d'oyes, et pour couverture ce sont de peaux de chevreüils pour l'esté et des peaux de bœufs sauvages ou d'ours pour l'hyver. Il n'y a que sa femme qui ait le droit d'y coucher avec luy » (« Relation », p. 449-450).

s'éteignent<sup>22</sup>. S'il fait froid, il peut avoir son feu à part, mais il ne lui est pas permis de se chauffer à celui, qui brûle en l'honneur du Soleil. Ce Gardien étoit aussi à la Fête, du moins je ne le vis point, & ses tisons jettoient une fumée, qui nous aveugloit. 225

D'Ornemens, je n'en vis aucuns, ni rien absolument, qui dût me faire connoître que j'étois dans un Temple. J'y aperçus seulement trois ou quatre Caisses rangées sans ordre, où il y avoit quelques Ossemens secs, & par terre, quelques Têtes de bois, un peu moins mal travaillées que les deux [418] Aigles du toit. Enfin, si je n'y eusse pas trouvé du feu, j'eusse cru que ce Temple étoit abandonné depuis lontems, ou qu'il avoit été pillé. Ces cônes enveloppés de peaux, dont parlent quelques Relations ; ces cadavres des Chefs rangés en cercle dans un Temple tout rond, & terminé en maniere de Dôme ; cet Autel, &c. Je n'ai rien vû de tout cela ; si les choses étoient ainsi du tems passé, elles ont bien changé depuis<sup>23</sup>. 230 235 240

---

22. Dans les *Mœurs des Sauvages américains*, de Lafitau, une planche représente le temple des Natchez avec, au sommet, « à ses deux extrémités deux figures d'Aigle », ainsi que l'autel et les cadavres des chefs (t. I, p. 166-167, planche n° 6, dessin n° 4, et p. 168). Henri de Tonti écrit cependant qu'il y avait trois figurines d'aigle au sommet du bâtiment (« Relation », dans P. Margry, *Découvertes et établissements des Français*, t. I, p. 577).

23. Charlevoix pense ici à la description de Jacques Gravier, qui signale une « espece de Mauzolée à la maniere des Sauvages » qui occupe le centre du temple (*Relation ou Journal*, 16 février 1701, *JR*, vol. 65, p. 138-140) et surtout à celle de Mathurin Le Petit, qui observe que « la forme » du temple des Natchez « ressemble à un four de terre » et que la « voûte de l'édifice est couverte de trois rangs de nattes posées les unes sur les autres ». Le missionnaire décrit aussi les « trois figures d'aigles de bois peints en rouge, en jaune et en blanc », et, à l'intérieur de l'édifice, les « tablettes posées à une certaine distance les unes des autres », sur lesquelles on « a placé des paniers de cannes de figure ovale, où sont renfermés les ossemens » des anciens chefs de la tribu. En outre, le missionnaire relève dans le temple la présence d'une « autre tablette » qui « porte plusieurs corbeilles bien peintes, où se conservent leurs Idoles » (lettre, datée du 12 juillet 1730, *JR*, vol. 68, p. 122-124). Dans le second cas, les différences entre la description de Charlevoix et celle de Le Petit ne doivent pas étonner car Mathurin Le Petit décrit en réalité le temple des Taensas (voir J. R. Swanton, *Indian Tribes*, p. 161). D'autre part, certains détails du texte de Charlevoix évoquent le temple des Nachitoches, tel que décrit par Pénicaut : « il y a au portail du temple des figures d'oyseaux de bois ; il y a dans le temple quantité de petites idoles, tant de bois que de pierre, qui représentent des dragons, des serpens et des façons de crapauds, qu'ils tiennent enfermez dans trois coffres qui sont dans le temple » (« Relation », p. 467). Voir aussi les descriptions de Bacqueville de La Potherie (*Histoire de l'Amérique Septentrionale*, t. I, p. 241) et de Henri de Tonti (*Dernières Découvertes*, p. 602).

Peut-être aussi, car il ne faut condamner personne, que quand il n'y a aucun moyen de l'excuser ; peut-être, dis-je, que le Voisinage des François a fait craindre aux Natchez que les corps de leurs Chefs, & tout ce que leur Temple avoit de plus précieux, ne courussent quelque risque, s'ils ne les transportoient pas ailleurs, & que le peu d'attention, qu'on apporte présentement à bien garder ce Temple, vient de ce qu'on l'a dépouillé de ce qu'il avoit de plus sacré pour ces Peuples. Il est pourtant vrai que contre la muraille, vis-à-vis de la Porte, il y avoit une Table, dont je ne pris pas la peine de mesurer les dimensions, parce que je ne soupçonnai point que ce fût un Autel : on m'a assuré depuis qu'elle a trois pieds de haut, cinq de long, & quatre de large.

On m'a ajoûté qu'on y fait un petit feu avec des écorces de Chênes, & qu'il ne s'éteint jamais, ce qui est faux, car il n'y avoit alors ni feu, ni rien qui fit connoître qu'on y en eût jamais fait. On dit encore que quatre Vieillards couchent tour à tour dans le Temple pour y entretenir ce feu ; que celui qui est de garde, ne doit point sortir pendant les huit jours, qu'il doit être en faction ; qu'on a soin de prendre de la braise allumée des bûches, qui brûlent au milieu du Temple, pour mettre sur l'Autel<sup>24</sup> : qu'il y a douze Hommes entretenus pour fournir des écorces de Chênes ; qu'il y a des Marmousets de bois, & une figure de Serpens à Sonnettes<sup>25</sup>, aussi de bois, qu'on met sur l'Autel, & ausquels on rend de grands honneurs : que quand le Chef meurt, on l'enterre d'abord, & que quand on juge que les chairs sont consumées, le Gardien du Temple les exhume, lave les Ossemens, les enveloppe de ce qu'il peut avoir de plus précieux, & les met dans de grands panniens faits de cannes, qu'il

---

24. « Le bois pour entretenir le feu continuel du dedans du temple », écrit Pénicaud, « doit estre de chesne ou de noyer, dont on a osté l'escorce ; les busches ne doivent pas estre moins longues que de huit pieds, coupées au commencement de chaque lune. Il y a quatre gardes du temple, qui y couchent chacun par quartier et qui entretiennent le feu continuel. Si, par malheur, ils le laissent esteindre, on leur casseroit la teste avec des maillets de bois, qui restent toujours dans le temple pour cette belle expédition » (« Relation », p. 451-452). Observations semblables chez Mathurin Le Petit (lettre du 12 juillet 1730, *JR*, vol. 68, p. 124). Voir aussi « Nouvelle Relation de la Louisianne », *le Nouveau Mercure*, septembre 1717, p. 138 ; « Lettre Touchant la Louisianne, autrement le Mississipi », *le Nouveau Mercure*, février 1718, p. 138.

25. La « figure d'un serpent qu'ils [les Natchez] nomment le serpent à sonnettes », ainsi que les « petites figures de pierre, qui sont enfermées dans un coffre » proviennent de la « Relation » de Pénicaud (p. 452).

ferme bien, qu'il enveloppe ces paniers de peaux de Chevreuils 270  
très-pro[419]pres, & les place devant l'Autel, où ils restent jus-  
qu'à la mort du Chef regnant : qu'alors il renferme ces Ossemens  
dans l'Autel même, pour faire place au dernier Mort.

Je ne puis rien dire sur ce dernier article, sinon que je vis 275  
quelques Ossemens dans une ou deux Caisses, mais qu'ils ne  
faisoient pas la moitié d'un corps humain, qu'ils me paroiso-  
ient bien vieux, & qu'ils n'étoient point sur la table, qu'on dit  
être l'Autel. Quant aux autres articles, 1°. comme je n'ai été  
que de jour dans le Temple, j'ignore ce qui s'y passe la nuit.  
2°. Il n'y avoit aucun Garde dans le Temple, quand je l'ai visité. 280  
J'y apperçus bien, comme je l'ai déjà dit, quelques Marmousets,  
mais je n'y remarquai point de figure de Serpent.

Quant à ce que j'ai vû dans des Relations que ce Temple  
est tapissé, & son pavé couvert de nattes de cannes, qu'on y met 285  
ce qu'on a de plus propre, & qu'on y apporte tous les ans les  
prémices de toutes les récoltes ; il en faut assurément rabattre  
beaucoup : je n'ai jamais rien vû de plus maussade, de plus  
mal-propre, qui fût plus en désordre ; les bûches brûloient sur  
la terre nuë, & je n'y apperçus point de nattes, non plus qu'aux  
murailles<sup>26</sup>. M. le Noir, avec qui j'étois, me dit seulement que 290  
tous les jours on mettoit au feu une nouvelle bûche, & qu'au  
commencement de chaque Lune on en faisoit la provision pour  
tout le mois. Il ne le sçavoit pourtant que par oüi-dire, car  
c'étoit la premiere fois qu'il voyoit ce Temple, aussi-bien que  
moi. 295

*De la Nation des Natchez.*

Pour ce qui regarde la Nation des Natchez en général,  
voici ce que j'en ai pû apprendre. On ne voit rien dans leur ex-  
térieur, qui les distingue des autres Sauvages du Canada & de 300  
la Louysiane. Ils font rarement la guerre, & ne mettent point  
leur gloire à détruire des hommes. Ce qui les distingue plus

---

26. Jacques Gravier (*Relation ou Journal*, 16 février 1701, *JR*, vol. 65, p. 138) et Pénicaud (« Relation », p. 451) décrivent les nattes qui couvraient les murailles du temple. En outre, Jacques Gravier, qui expose le mode de construction de l'édifice, signale que les Natchez offraient « au temple les prémices de leurs fruits » (p. 138 et 144), ce que confirme Mathurin Le Petit (lettre du 12 juillet 1730, *JR*, vol. 68, p. 138). John R. Swanton croit qu'il devait y avoir en réalité trois « girouettes », et non deux, comme l'écrivent Lafitau et Charlevoix (voir *Indian Tribes*, p. 158-173).

particulièrement, c'est la forme de leur Gouvernement, tout-à-fait despotique ; une grande dépendance, qui va même jusqu'à une espèce d'esclavage dans les Sujets ; plus de fierté & de grandeur dans les Chefs, & leur esprit pacifique, qui cependant s'est un peu démenti depuis plusieurs années<sup>27</sup>.

Les Hurons croient aussi-bien qu'eux leurs Chefs héréditaires issus du Soleil, mais il n'y en a pas un, qui voulût être son valet, ni le suivre dans l'autre monde pour y avoir l'honneur de le servir, comme il arrive souvent parmi les Natchez. [420] Garcilasso de la Vega parle de cette Nation comme d'un Peuple puissant<sup>28</sup>, & il n'y a pas six ans qu'on y comptoit quatre mille Guerriers. Il paroît qu'elle étoit encore plus nombreuse du tems de M. de la Sale, & même lorsque M. d'Iberville découvrit l'embouchure du Micissippi. Aujourd'hui les Natchez ne pourroient pas mettre sur pied deux mille Combattans. On attribue cette diminution à des maladies contagieuses, qui ces dernières années ont fait parmi eux de grands ravages.

#### *Du Grand Chef ☉ de la Femme-Chef.*

Le Grand Chef des Natchez porte le nom de Soleil, & c'est toujours, comme parmi les Hurons, le Fils de sa plus proche

---

27. L'auteur anonyme d'un « Mémoire sur la Louisiane », Pénicaud, Mathurin Le Petit, Jean-Baptiste Lemascrier et Le Page du Pratz abondent dans le même sens que Charlevoix : les Natchez étaient soumis à une autorité centralisée dans les mains d'un chef, le « Soleil », dont le pouvoir paraissait absolu. Celui-ci était toutefois conseillé par un corps de nobles qui pouvaient limiter son autorité. En outre, il devait tenir compte des chefs des villages sous sa dépendance. Dans sa lettre, datée du 12 juillet 1730, Mathurin Le Petit décrit des cérémonies liées à la personne du chef des Natchez (*JR*, vol. 68, p. 124-130) et Charlevoix s'inspire du texte du missionnaire jésuite pour décrire les mœurs de la tribu (voir L. P. Kellogg, dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 243, n. 22 ; J. R. Swanton, *Indian Tribes*, p. 100-108).

28. Au cours de son expédition, Hernando De Soto, rapporte La Vega, atteint le pays de « Cofacique », région qui correspond à peu près à celle occupée par les Natchez. Les Amérindiens de cette région, dont le cacique était une femme, parurent aux Espagnols plus évolués que les autres Amérindiens rencontrés en cours de route. Toutefois, au moment du passage de De Soto, les tribus qui composaient ce peuple paraissaient décimées par une « peste ». Près du fleuve « Talisse », De Soto rencontra des caciques, « Tascaluca » et « Coça », qui régnaient sur d'importantes et puissantes tribus. Ici encore, on peut penser aux Natchez. Toutefois, le nom même de Natchez n'apparaît pas chez l'historien inca. Quant à la puissance militaire des tribus rencontrées par les Espagnols, La Vega a tendance à l'amplifier, ne serait-ce que pour rappeler la grandeur des Amérindiens et transformer la conquête espagnole du Nouveau Monde en épopée (*Histoire de la conquête de la Floride*, p. 103-104, 120 et 122).

Parente, qui lui succede<sup>29</sup>. On donne à cette Femme la qualité de Femme-Chef, & quoique pour l'ordinaire elle ne se mêle pas du Gouvernement, on lui rend de grands honneurs. Elle a même, aussi-bien que le Soleil, droit de vie & de mort ; dès que quelqu'un a eu le malheur de déplaire à l'un ou à l'autre, ils ordonnent à leurs Gardes, qu'on nomme *Allouez*, de le tuer. *Va me défaire de ce Chien*, disent-ils, & ils sont obéis sur le champ. Leurs Sujets, & les Chefs mêmes des Villages, ne les abordent jamais, qu'ils ne les saluent trois fois, en jettant un cri, qui est une espèce de hurlement : ils font la même chose en se retirant, & se retirent en marchant à reculons. Lors qu'on les rencontre, il faut s'arrêter, se ranger du chemin, & jeter les mêmes cris, dont j'ai parlé, jusqu'à ce qu'ils soient passés. On est aussi obligé de leur porter ce qu'il y a de meilleur dans les Récoltes, dans le produit de la Chasse, & dans celui de la Pêche. Enfin personne, non pas même leurs plus proches Parens, & ceux, qui composent les Familles Nobles, lorsqu'ils ont l'honneur de manger avec eux, n'ont droit de boire dans le même vase, ni de mettre la main au plat.

Tous les matins, dès que le Soleil paroît, le grand Chef se met à la porte de sa Cabanne, se tourne vers l'Orient, & hurle trois fois, en se prosternant jusqu'à terre. On lui apporte ensuite un Calumet, qui ne sert qu'en cette occasion, il fume, & pousse la fumée de son Tabac vers l'Astre du jour ; puis il fait la même chose vers les trois autres parties du monde. Il ne reconnoît sur la Terre de Maître que le Soleil, dont il prétend tirer son origine, exerce un pouvoir sans borne sur ses Sujets, peut disposer de leurs biens & de leur [421] vie, & quelques travaux, qu'il leur commande, ils n'en peuvent exiger aucun salaire<sup>30</sup>.

29. Les renseignements produits par Charlevoix sont tirés de la lettre du père Le Petit (*JR*, vol. 68, p. 134). En se fondant sur les textes de Charlevoix et de Le Page du Pratz, John R. Swanton estime que la société des Natchez avait un caractère théocratique (*Indian Tribes*, p. 174-177).

30. Les observations sur les « honneurs » rendus au « Soleil » ressemblent beaucoup à celles que décrit Mathurin Le Petit dans sa lettre (*JR*, vol. 68, p. 124-130). Mais Charlevoix précise le nom des gardes du corps du « Soleil » ainsi que l'expression employée pour condamner à mort un sujet du chef, ce qu'on ne trouve pas dans la lettre du missionnaire jésuite. Les renseignements produits par Charlevoix proviennent peut-être de M. Lenoir, l'informateur qui l'accompagne dans sa visite du village des Natchez, à moins que Charlevoix ne s'inspire de la « Relation » de Pénicaut, dans laquelle celui-ci signale qu'on appelle les « laquais » du chef « des loués, en leur langue, Tichon » (« Relation », p. 449).

*Ce qui arrive à leur mort.*

Lorsque le Chef, ou la Femme-Chef meurent, tous leurs  
 355 Alloués sont obligés de les suivre en l'autre monde, mais ils ne  
 sont pas les seuls, qui ont cet honneur : car c'en est un, & qui  
 est fort recherché. Il y a tel Chef, dont la mort coûte la vie à  
 plus de cent personnes, & on m'a assuré qu'il meurt peu de  
 Natchez considérables, à qui quelques-uns de leurs Parens, de  
 leurs Amis, ou de leurs Serviteurs ne fassent pas cortège dans  
 360 le Pays des Ames. Il paroît par les diverses Relations, que j'ai  
 vûes de ces horribles cérémonies, qu'elles varient beaucoup. En  
 voici une des Obsèques d'une Femme-Chef, que je tiens d'un  
 Voyageur, qui en fut témoin, & sur la sincérité duquel j'ai tout  
 lieu de compter.

Le Mari de cette Femme n'étant pas noble, c'est-à-dire, de  
 la Famille du Soleil, son Fils Aîné l'étrangla, selon la coutume ;  
 on voida ensuite la Cabanne de tout ce qui y étoit, & on y cons-  
 365 truisit une espèce de Char de Triomphe, où le corps de la  
 Défunte, & celui de son Epoux furent placés. Un moment  
 après on rangea autour de ces cadavres douze petits Enfans,  
 que leurs Parens avoient aussi étranglés par ordre de l'Aînée  
 des Filles de la Femme-Chef, & qui succédoit à la dignité de sa  
 Mere. Cela fait, on dressa dans la Place publique quatorze  
 Echaffauts ornés de branches d'Arbres, & de toiles, sur les-  
 370 quelles on avoit peint différentes figures. Ces Echafauts étoient  
 destinés pour autant de personnes, qui devoient accompagner  
 la Femme-Chef dans l'autre monde. Leurs Parens étoient tout  
 autour d'elles, & regardoient comme un grand honneur pour  
 leurs familles la permission, qu'elles avoient euës, de se sacri-  
 375 fier ainsi. On s'y prend quelquefois dix ans auparavant pour  
 obtenir cette grace, & il faut que ceux, ou celles, qui l'ont obte-  
 nuë, filent eux-mêmes la corde, avec laquelle ils doivent être  
 étranglés.

Ils paroissent sur leurs Echafauts revêtus de leurs plus  
 385 riches habits, portant à la main droite une grande Coquille.  
 Leur plus proche Parent est à leur droite, ayant sous son bras  
 gauche la corde, qui doit servir à l'exécution, & à la main droite  
 un casse-tête. De tems en tems il fait le cri de mort, & à ce cri  
 les quatorze victimes descendent de leurs Echafauts, & vont  
 390 danser tous ensemble au milieu de la Place, devant [422] le  
 Temple, & devant la Cabanne de la Femme-Chef. On leur

rend ce jour-là & les suivans de grands respects, ils ont chacun cinq Domestiques, & leur visage est peint en rouge. Quelques-uns ajoûtent que pendant les huit jours, qui précèdent leur mort, ils portent à la jambe un ruban rouge, & que pendant tout ce tems-là c'est à qui les réglera. Quoiqu'il en soit, dans l'occasion dont je parle, les Peres & les Meres, qui avoient étranglé leurs Enfans, les prirent entre leurs mains, & se rangerent des deux côtés de la Cabanne, les quatorze Personnes, qui étoient aussi destinées à mourir, s'y placèrent de la même maniere, & ils étoient suivis des Parens & des Amis de la Défunte, tous en deuil, c'est-à-dire, les cheveux coupés : tous faisoient retentir les airs de cris si affreux, qu'on eut dit que tous les Diables étoient sortis des Enfers pour venir hurler en cet endroit ; cela fut suivi de danses de la part de ceux, qui devoient mourir, & de chants de la part des Parens de la Femme-Chef.

Enfin on se mit en marche. Les Peres & Meres, qui portoient leurs Enfans morts, paroissoient les premiers, marchant deux à deux, & précédoient immédiatement le Brancart, où étoit le corps de la Femme-Chef, que quatre Hommes portoient sur leurs épaules. Tous les autres venoient après dans le même ordre que les premiers. De dix pas en dix pas ceux-ci laissoient tomber leurs Enfans par terre ; ceux, qui portoient le Brancard, marchaient dessus, puis tournoient tout autour d'eux, ensorte que quand le convoi arriva au Temple, ces petits Corps étoient en pièces.

Tandis qu'on enterroit dans le Temple le Corps de la Femme-Chef, on déshabilla les quatorze Personnes, qui devoient mourir, on les fit asseoir par terre devant la porte, chacun ayant deux Sauvages, dont l'un étoit assis sur ses genoux, & l'autre lui tenoit les bras par derriere. On leur passa une corde au col, on leur couvrit la tête d'une peau de Chevreuil, on leur fit avaler trois pilules de tabac, & boire un verre d'eau, & les Parens de la Femme-Chef tirèrent des deux côtés les cordes en chantant, jusqu'à ce qu'ils fussent étranglés. Après quoi on jetta tous ces Cadavres dans une même Fosse, qu'on couvrit de terre.

Quand le Grand Chef meurt, s'il a encore sa Nourrice, il faut qu'elle meure aussi. Mais il est arrivé plusieurs fois que [423] les François ne pouvant empêcher cette barbarie, ont obtenu la

435 permission de baptiser les petits Enfans, qui devoient être étranglés, & qui par conséquent n'accompagnoient pas ceux, en l'honneur desquels on les immoloit, dans leur prétendu Paradis<sup>31</sup>.

*Mœurs des Natchez.*

440 Nous ne connoissons point de Nation dans ce Continent où le Sexe soit plus débordé, que celle-ci<sup>32</sup>. Il est même forcé par le Soleil & par les Chefs subalternes à se prostituer à tout venant ; & une Femme, pour être publique, n'en est pas moins estimée. Quoique la Polygamie soit permise, & que le nombre des Femmes, qu'on peut avoir, ne soit pas limité, ordinairement chacun n'a que la sienne ; mais il peut la répudier, quand il veut ; liberté, dont il n'y a pourtant guères que les Chefs, qui  
445 fassent usage<sup>33</sup>. Les Femmes sont assez bien faites pour des Sauvages, & assez propres dans leur ajustement, & dans tout ce qu'elles font<sup>34</sup>. Les Filles de la Famille noble ne peuvent épouser que des Hommes obscurs, mais elles sont en droit de

---

31. Lafitau décrit bien un cérémonial funèbre Natchez dans les *Mœurs des Sauvages américains* (t. II, p. 410-412), mais le texte de Charlevoix, plus précis, suggère qu'il s'est plutôt inspiré de la « Relation » de Pénicaud (« Relation », p. 452-455). Les funérailles du « Soleil », ponctuées par l'exécution de plusieurs personnes de la tribu, ont marqué les voyageurs qui ont pu y assister ou qui en ont entendu la description. Jacques Gravier (*Relation ou Journal*, 16 février 1701, *JR*, vol. 65, p. 142), Mathurin Le Petit (lettre du 12 juillet 1730, *JR*, vol. 68, p. 130-132), Pénicaud (« Relation », p. 452-455), Lafitau (*Mœurs*, t. II, p. 410-412, et planche n° 19, p. 410-411) et surtout Le Page du Pratz, qui raconte avec minutie les rites funéraires qui ont accompagné la mort du « Serpent Piqué », le frère du grand « Soleil » des Natchez, au printemps 1725, (*Histoire de la Louisiane*, t. III, p. 27-60) ont produit des descriptions parfois saisissantes de la cérémonie.

32. Les observations de Charlevoix vont dans le même sens que celles de Mathurin Le Petit (*loc. cit.*, p. 140-142) et de Pénicaud (« Relation », p. 448). Comme le rappelle John R. Swanton, qui, en plus de rapporter les propos de Charlevoix, reproduit les textes de Pénicaud et de Le Page du Pratz, la chasteté pré-maritale était si peu valorisée chez les Natchez qu'elle n'existait pratiquement pas. En revanche, après le mariage, tout changeait. L'infidélité était alors rare et le divorce, pour ainsi dire inconnu (*Indian Tribes*, p. 94-96).

33. Selon Pénicaud, « il est permis au mary de la répudier, s'il s'aperçoit qu'elle luy fasse une infidélité, jusqu'à ce qu'elle ayt eu un enfant de luy » (« Relation », p. 449).

34. « Les hommes et les femmes des Natchez sont très bien faits et assez proprement vêtus », écrit Pénicaud (« Relation », p. 445). Suit une description des vêtements, surtout féminins (p. 445-446).

congédier leur Mari, quand bon leur semble, & d'en prendre un autre, pourvû qu'il n'y ait point d'alliance entr'eux. 450

Si leurs Maris leur font une infidélité, elles peuvent leur faire casser la tête, & elles ne sont point sujettes à la même loi. Elles peuvent même avoir autant de Galans, qu'elles jugent à propos, sans que le Mari puisse le trouver mauvais, c'est un privilège attaché au Sang du Soleil. Il se tient debout en présence de sa Femme dans une posture respectueuse ; il ne mange point avec elle ; il la saluë du même ton, que ses Domestiques : le seul privilège, que lui procure une alliance si onéreuse, c'est d'être exempt de travail, & d'avoir autorité sur ceux, qui servent son Épouse<sup>35</sup>. 455 460

#### *Divers Usages.*

Les Natchez ont deux Chefs de guerre, deux Maîtres de cérémonies pour le Temple, deux Officiers pour régler ce qui se doit pratiquer dans les Traités de paix ou de guerre ; un, qui a l'inspection sur les ouvrages, & quatre autres, qui sont chargés d'ordonner tout dans les festins publics. C'est le Grand Chef, qui donne ces emplois, & ceux, qui en sont revêtus, sont respectés & obéis, comme il le seroit lui-même. Les recoltes se font en commun ; le Soleil en marque le jour, & convoque le Village. Vers la fin de Juillet il indique un autre jour pour le commencement d'une Fête, qui en dure trois, & qui se passe en jeux & en festins. 465 470

#### *Description d'une Fête.*

[424] Chaque Particulier y contribue de sa Chasse, de sa Pêche & de ses autres Provisions, qui consistent en Maïz, Fèves, & Melons. Le Soleil & la Femme-Chef y président dans une Loge élevée & couverte de feuillages : on les y porte dans un brancard, & le Premier tient en sa main une maniere de sceptre orné de plumages de diverses couleurs. Tous les Nobles sont autour d'eux dans une posture respectueuse. Le dernier jour le Soleil harangue l'Assemblée, il exhorte tout le monde à remplir exactement ses devoirs, surtout à avoir une grande vénération 475 480

---

35. Charlevoix reproduit presque mot à mot les propos de Mathurin Le Petit (*loc. cit.*, p. 134).

pour les Esprits, qui résident dans le Temple, & à bien instruire  
 les Enfans. Si quelqu'un s'est signalé par quelque'action de zèle,  
 485 il fait son éloge<sup>36</sup>. Il y a vint ans que le feu du Ciel ayant réduit  
 le Temple en cendres, sept ou huit Femmes jetterent leurs  
 Enfans au milieu des flammes, pour appaiser les Génies ; le  
 Soleil fit aussi-tôt venir ces Héroïnes, leur donna publiquement  
 de grandes louanges, & finit son discours en exhortant les  
 490 autres Femmes à imiter dans l'occasion un si bel exemple<sup>37</sup>.

*Prémices offertes dans le Temple.*

Les Peres de Familles ne manquent jamais d'apporter au  
 Temple les prémices de tout ce qu'ils recueillent, & on fait le  
 même de tous les présens, qui sont offerts à la Nation. On les  
 495 expose à la porte du Temple, dont le Gardien, après les avoir  
 présentés aux Esprits, les porte chez le Soleil, qui les distribuë  
 à qui bon lui semble. Les Semences sont pareillement offertes  
 devant le Temple avec de grandes cérémonies : mais les Of-  
 frandes, qui s'y font de pains & de farines à chaque nouvelle  
 500 Lune, sont pour le profit des Gardiens du Temple<sup>38</sup>.

*Des Mariages.*

Les Mariages des Natchez ne diffèrent presque pas de  
 ceux des Sauvages du Canada : la principale différence, qui s'y  
 trouve, consiste en ce qu'ici le futur Epoux commence par faire  
 505 aux Parens de la Fille les présens, dont on est convenu, & que  
 les Nôces sont suivies d'un grand Festin. La raison, pour la-  
 quelle il n'y a guère que les Chefs, qui ayent plusieurs Femmes,  
 c'est que pouvant faire cultiver leurs Champs par le Peuple,  
 sans qu'il leur en coûte rien, le nombre de leurs Epouses ne

---

36. Selon John R. Swanton, il y avait deux fêtes des moissons chez les Natchez, l'une dite du « petit maïs », en juillet, l'autre, dite du « grand maïs », en septembre. Charlevoix décrit la fête du « petit maïs » (*Indian Tribes*, p. 110-123).

37. Description, observe Louise P. Kellogg (dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 249, n. 26), inspirée de la *Relation ou Journal* de Jacques Gravier (*JR*, vol. 65, p. 136). Paul du Ru (« Extrait d'un journal », *Société des Américanistes de Paris*, 1925, p. 127) et Pénicaut (« Relation », p. 397-398) signalent aussi un sacrifice semblable chez les Taensas.

38. Charlevoix emprunte sa description à Mathurin Le Petit (*loc. cit.*, p. 138).

leur est point à charge. Les Chefs se marient avec encore moins de cérémonie, que les autres. Ils se contentent de faire avertir les Parens de la Fille, sur laquelle ils ont jetté les yeux, qu'ils la mettent au nombre de leurs Femmes : mais ils n'en gardent qu'une ou deux dans leurs Cabannes ; [425] les autres restent chez leurs Parens, où leurs Maris les visitent, quand il leur plaît. La jalousie ne régné point dans ces Mariages ; les Natchez se prêtent même sans façon leurs Femmes, & c'est apparemment de-là, que vient la facilité, avec laquelle ils les congédient pour en prendre d'autres<sup>39</sup>.

#### *De la Levée des Soldats.*

Lorsqu'un Chef de Guerre veut lever un parti, il plante dans un endroit marqué pour cela deux Arbres ornés de Plumes, de Flèches, & de Casse-têtes, le tout peint en rouge, aussi-bien que les Arbres, qui sont encore picqués du côté, où l'on veut porter la guerre. Ceux qui veulent s'enrôler, se présentent au Chef, bien parés, le visage barbouillé de différentes couleurs, & lui déclarent le désir, qu'ils ont de pouvoir apprendre sous ses ordres le métier des Armes ; qu'ils sont disposés à endurer toutes les fatigues de la guerre, & prêts à mourir, s'il le faut, pour la Patrie.

#### *Des Provisions.*

Quand le Chef a le nombre de Soldats, que demande l'expédition, qu'il médite, il fait préparer chez lui un breuvage, qui se nomme *la Médecine de la Guerre*. C'est un vomitif fait avec une racine bouillie dans l'eau : on en donne à chacun deux pots, qu'il faut avaler tout de suite, & que l'on rend presque aussi-tôt avec les plus violens efforts. On travaille ensuite aux préparatifs, & jusqu'au jour fixé pour le départ, les Guerriers se rendent soir & matin dans une Place, où après avoir bien dansé, & raconté leurs beaux faits d'Armes, chacun chante sa chanson de mort. Ce peuple n'est pas moins superstitieux sur

---

39. Les observations de Charlevoix sur les cérémonies matrimoniales, proches de celles décrites par Mathurin Le Petit (*loc. cit.*, p. 140-142), sont confirmées par Le Page du Pratz (*op. cit.*, t. II, p. 387-393) et par John R. Swanton, qui propose une synthèse analytique des différentes descriptions (*Indian Tribes*, p. 95-100).

les songes, que les Sauvages du Canada : il n'en faut qu'un de mauvais augure, pour rebrousser chemin, quand on est en marche.

545 *Des marches & des campemens.*

Les Guerriers marchent avec beaucoup d'ordre, & prennent de grandes précautions pour camper, & pour se rallier. On envoie souvent à la découverte, mais on ne pose point de Sentinelles pendant la nuit : on éteint tous les feux, on se recommande aux Esprits, & on s'endort avec sécurité, après que le Chef a averti tout le monde de ne point ronfler trop fort, & d'avoir toujours près de soi ses Armes en bon état. Les Idoles sont exposées sur une perche panchée du côté des Ennemis, & tous les Guerriers, avant que de s'aller coucher, passent les uns après les autres, le Casse-tête à la main, devant ces prétendues Divinités. Ils se tournent ensuite vers le [426] Pays ennemi, & font de grandes menaces, que le vent emporte souvent d'un autre côté.

*Des Prisonniers.*

560 Il ne paroît pas que les Natchez exercent sur leurs Prisonniers durant la marche les cruautés, qui sont en usage dans le Canada. Lorsque ces Malheureux sont arrivés au grand Village, on les fait chanter & danser plusieurs jours de suite devant le Temple. Après quoi ils sont livrés aux Parens de ceux, qui ont été tués durant la Campagne. Ceux-ci, en les recevant, fondent en pleurs, puis après avoir essuyé leurs larmes avec les chevelures, que les Guerriers ont rapportées, ils se cotisent pour récompenser ceux, qui leur ont fait présent de leurs Esclaves, dont le sort est toujours d'être brûlés.

570 *Noms des Guerriers.*

Les Guerriers changent de nom à mesure qu'ils font de nouveaux Exploits ; ils les reçoivent des anciens Chefs de Guerre, & ces noms ont toujours quelque rapport à l'action, par laquelle on a mérité cette distinction ; ceux qui pour la première fois ont fait un Prisonnier, ou levé une Chevelure, doivent pendant un mois s'abstenir de voir leurs Femmes, & de manger de la viande. Ils s'imaginent que, s'ils y manquoient, les ames de ceux, qu'ils ont tués ou brûlés, les feroient mourir, ou

que la première blessure, qu'ils recevoient, seroit mortelle, ou du moins qu'ils ne remporteroient plus aucun avantage sur leurs Ennemis. Si le Soleil commande ses Sujets en personne, on a grand soin qu'il ne s'expose pas trop, moins peut-être par zèle pour sa conservation, qu'à cause que les autres Chefs de Guerre, & les Principaux du Parti seroient mis à mort, pour ne l'avoir pas bien gardé<sup>40</sup>.

*Des Jongleurs.*

Les Jongleurs des Natchez ressemblent assez à ceux du Canada, & traitent les Malades à peu près de la même façon. Ils sont bien payés, quand le Malade guérit ; mais s'il meurt, il leur en coûte souvent à eux-mêmes la vie. Il y a dans cette Nation une autre espèce de Jongleurs, qui ne courent pas moins de risques, que ces Médecins. Ce sont certains Vieillards fainéans, qui pour faire subsister leurs Familles, sans être obligés de travailler, entreprennent de procurer la pluye, ou le beau tems, selon les besoins. Vers le Printems on se cotise pour acheter de ces prétendus Magiciens un tems favorable aux biens de la terre. Si c'est de la Pluye, qu'on demande, ils se remplissent la bouche d'eau, & avec un chalu<sup>[427]</sup>meau, dont l'extrémité est percée de plusieurs trous, comme un entonnoir, ils soufflent en l'air du côté, où ils apperçoivent quelque nuage, tandis que, le Chichikoué d'une main, & leur Manitou de l'autre, ils jouent de l'un, & levent l'autre en l'air, invitant par des cris affreux les nuages à arroser les campagnes de ceux, qui les ont mis en œuvre.

S'il est question d'avoir du beau tems, ils montent sur le toit de leurs Cabannes, font signe aux nuages de passer outre, & si les nuages passent, & se dissipent, ils dansent & chantent autour de leurs Idoles, puis avalent de la fumée de tabac, & présentent au Ciel leurs Calumets. Tout le tems que durent ces opérations, ils observent un jeûne rigoureux, & ne font que danser & chanter ; si on obtient ce qu'ils ont promis, ils sont bien récompensés ; s'ils ne réussissent pas, ils sont mis à mort sans miséricorde. Mais ce ne sont pas les mêmes, qui se mêlent

---

40. À un détail près (l'abstinence qui dure un mois chez Charlevoix, six chez Mathurin Le Petit), Charlevoix reprend les informations recensées par Mathurin Le Petit sur l'activité militaire des Natchez (*loc. cit.*, p. 142-150).

de procurer la pluye & le beau tems ; leurs Génies, disent-ils,  
615 ne peuvent donner que l'un ou l'autre<sup>41</sup>.

*Du Deuil.*

Le deuil parmi ces Sauvages consiste à se couper les che-  
veux, à ne se point peindre le visage, & à ne se point trouver  
aux Assemblées ; mais j'ignore combien il dure. Je n'ai pu sça-  
620 voir non plus s'ils célèbrent la grande Fête des Morts, dont je  
vous ai donné la description ; il paroît que dans cette Nation,  
où tout est en quelque façon esclave de ceux, qui commandent,  
tous les honneurs mortuaires sont pour ceux-ci, sur-tout pour  
le Soleil, & pour la Femme-Chef<sup>42</sup>.

625 *Des Traités.*

Les Traités de paix & d'alliance se font avec beaucoup  
d'appareil, & le Grand Chef y soutient toujours sa dignité en  
véritable Souverain. Dès qu'il est averti du jour de l'arrivée des  
Ambassadeurs, il donne ses ordres aux Maîtres des cérémonies  
630 pour les préparatifs de leur réception, & nomme ceux, qui  
doivent nourrir tour à tour ces Envoyés. Car c'est aux dépens  
de ses Sujets, qu'il fait tous les frais de l'Ambassade. Le jour de  
l'entrée des Ambassadeurs, chacun a sa place marquée selon  
son rang, & quand ces Ministres sont à cinq cent pas du Grand  
635 Chef, ils s'arrêtent, & chantent la paix.

Ordinairement l'Ambassade est composée de trente  
Hommes & de six Femmes. Six des meilleures Voix marchent  
à la tête du cortége, & entonnent, les autres suivent, & le  
Chichikoué sert à régler la mesure. Quand le Soleil fait signe  
640 aux [428] Ambassadeurs d'approcher, ils se remettent en marche ;  
ceux, qui portent le Calumet, dansent en chantant, se tournent  
de tous côtés, se donnent de grands mouvemens, & font quan-  
tité de grimaces & de contorsions. Ils recommencent le même  
manège autour du Grand Chef, quand ils sont arrivés auprès

---

41. Encore ici, Charlevoix s'inspire de la lettre du père Le Petit (*loc. cit.*, p. 150-154). Toutefois, il remplace le terme *sicicouet*, utilisé par Le Petit, par celui, plus connu, de « Chichikoué ».

42. Source de Charlevoix : la lettre de Mathurin Le Petit (*loc. cit.*, p. 156).

de lui ; ils le frottent ensuite avec leur Calumet depuis les pieds 645  
jusqu'à la tête, puis ils vont rejoindre leur Troupe.

*Comment le Soleil donne audience aux Ambassadeurs.*

Alors ils remplissent un Calumet de tabac, & tenant du feu  
d'une main, ils avancent tous ensemble vers le Grand Chef, &  
lui présentent le Calumet allumé. Ils fument avec lui, poussent 650  
vers le Ciel la première vapeur de leur Tabac, la seconde vers  
la Terre, & la troisième autour de l'Horison. Cela fait, ils pré-  
sentent leurs Calumets aux Parens du Soleil, & aux Chefs su-  
balternes. Ils vont ensuite frotter de leurs mains l'estomach du  
Soleil, puis ils se frottent eux-mêmes tout le corps ; enfin ils 655  
posent leurs Calumets sur des fourches vis-à-vis le Grand Chef,  
& l'Orateur de l'Ambassade commence sa harangue, qui dure  
une heure.

Quand il a fini, on fait signe aux Ambassadeurs, qui  
jusques-là étoient demeurés debout, de s'asseoir sur des bancs 660  
placés pour eux près du soleil, lequel répond à leur discours, &  
parle aussi une heure entière. Ensuite un Maître des cérémo-  
nies allume un grand Calumet de paix, & y fait fumer les  
Ambassadeurs, qui avalent la première gorgée. Alors le Soleil  
leur demande des nouvelles de leur santé ; tous ceux, qui as- 665  
sistent à l'audience, leur font le même compliment, puis on les  
conduit dans la Cabanne, qui leur est destinée, & où on leur  
donne un grand repas. Le soir du même jour le Soleil leur rend  
visite ; mais quand ils le savent prêt à sortir de chez lui pour  
leur faire cet honneur, ils le vont chercher, le portent sur leurs 670  
épaules dans leur logis, & le font asseoir sur une grande peau.  
L'un d'eux se place derrière lui, appuie ses deux mains sur ses  
épaules, & le secouent assez lontems, tandis que les autres, assis  
en rond par terre, chantent leurs belles actions à la guerre.

Ces visites recommencent tous les matins & tous les soirs ; 675  
mais à la dernière, le cérémonial change. Les Ambassadeurs  
plantent un poteau au milieu de leur Cabanne, & s'asseoient  
tout autour : les Guerriers, qui accompagnent le Soleil, parés  
de leurs plus belles robes, dansent, & tour à tour frap[429]pent  
le poteau, & racontent leurs plus beaux faits d'armes ; après 680  
quoi ils font des présens aux Ambassadeurs. Le lendemain  
ceux-ci ont pour la première fois la permission de se promener  
dans le Village, & tous les soirs on leur donne des Fêtes, qui ne

685 consistent que dans des danses. Quand ils sont sur leur départ, les Maîtres de cérémonies leur font fournir toutes les provisions, dont ils ont besoin pour leur voyage, & c'est toujours aux dépens des Particuliers<sup>43</sup>.

*Religion du Feu dans la Floride.*

690 La plûpart des Nations de la Louysiane avoient autrefois leur Temple, aussi-bien que les Natchez, & dans tous ces Temples il y avoit un feu perpétuel. Il semble même que les *Maubiliens* avoient sur tous les Peuples de cette Partie de la Floride une espèce de primatie de Religion, car c'étoit à leur feu, qu'il falloit rallumer celui, que par négligence, ou par malheur on avoit laissé éteindre<sup>44</sup>. Mais aujourd'hui le Temple des Natchez est le seul, qui subsiste, & il est en grande vénération  
695 parmi tous les Sauvages, qui habitent dans ce vaste Continent, & dont la diminution est aussi considérable, & a été encore plus prompte, que celles des Peuples du Canada, sans qu'il soit possible d'en sçavoir la véritable raison. Des Nations entieres ont  
700 absolument disparu depuis quarante ans au plus. Celles qui subsistent encore, ne sont plus que l'ombre de ce qu'elles étoient, lorsque M. de la Sale découvrit ce Pays. Je vous quitte, Madame, pour des raisons, que j'aurai l'honneur de vous expliquer bien-tôt<sup>45</sup>.

Je suis, &c.

---

43. Charlevoix reprend presque mot à mot le texte de la lettre du père Le Petit (*loc. cit.*, p. 156-162).

44. John R. Swanton observe qu'il est peu probable que les Natchez aient été chercher du feu chez les Mobiliens quand leur propre feu s'éteignait, car ces derniers étaient trop éloignés des Natchez pour qu'on ait pu transporter facilement le feu d'un lieu à l'autre et qu'au surplus, les Mobiliens ne possédaient pas de temple, du moins si l'on se fie aux observations de Pénicaud (*Indian Tribes*, p. 165-172 ; voir aussi R. F. Spencer, J. D. Jennings, *et al.*, *The Native Americans*, New York et Londres, Harper and Row, 1977, p. 422). Les Mobiliens formaient une tribu à laquelle s'est heurté De Soto en octobre 1540. Selon d'Iberville, en 1702, la tribu comprenait quelque « 350 familles » (AN, Colonies F<sup>3</sup> 24. f. 42). Lorsque les Français s'établissent à l'embouchure de La Mobile, les Mobiliens recherchent leur alliance, sans doute pour accroître leur puissance face aux autres tribus. On ne sait presque rien sur la tribu, sur son mode de vie et ses mœurs particulières (voir F. W. Hodge, *Handbook*, 1907, p. 916 ; J. R. Swanton, *The Indians*, p. 150-151).

45. Voir *infra*, p. 819 et 821-822.

Janvier 1722.

## TRENTE-UNIÈME LETTRE.

*Voyage depuis les Natchez jusqu'à la Nouvelle Orleans.  
Description du Pays & de plusieurs Bourgades des  
Sauvages, & de la Capitale de la Louisiane.*

5

A la Nouvelle Orleans, ce dixième de Janvier, 1722.

MADAME,

*Description de la Nouvelle Orleans.*

**M**e voici enfin arrivé dans cette fameuse Ville, qu'on a [430] nommé *la Nouvelle Orleans*<sup>1</sup>. Ceux, qui lui ont donné ce nom, croyoient qu'Orleans est du genre féminin : mais qu'importe ? l'usage est établi, & il est au-dessus des règles de la Grammaire. 10

Cette Ville est la premiere, qu'un des plus grands Fleuves du Monde ait vû s'élever sur ses bords. Si les huit cent belles Maisons, & les cinq Paroisses, que lui donnoit le Mercure il y a 15

---

6 B ce 10 Janvier

---

1. Selon Jean-Baptiste Bénard de La Harpe, qui confond les dates, c'est le 31 janvier 1722 que Charlevoix « arriva du Canada par le fleuve » à la Nouvelle-Orléans. Il ajoute : « comme il se dit porteur d'ordres de la cour pour examiner l'état de la colonie, chacun s'empessa de le recevoir de son mieux. Il voulait aussi persuader que le conseil de la marine l'avait chargé de faire la découverte de la mer de l'ouest par les lacs du Canada ; suivant ce qu'il publia, il avait fait de grands efforts pour y parvenir ; il est cependant certain qu'il n'a pas pris d'autre route pour venir à la Louisiane que celle que suivent ordinairement les Canadiens. Ainsi plusieurs personnes d'expérience ont cru qu'il en voulait imposer, et que cette mer de l'ouest, qu'il prétend qu'on doit trouver à l'occident du Canada, n'est qu'une fausse idée, cette route ne pouvant conduire que dans la profondeur des terres, et non à cette mer, qui doit être à l'ouest de la Californie, depuis le 36° jusqu'aux 45° » (*Journal historique*, p. 285-286). Le même auteur rapporte aussi qu'en février « le père Charlevoix ménagea une espèce de réconciliation entre MM. de Bienville et Hubert » (*ibid.*, p. 286-287).

deux ans, se réduisent encore aujourd'hui à une centaine de Barraques, placées sans beaucoup d'ordre ; à un grand Magasin, bâti de bois ; à deux ou trois Maisons, qui ne pareroient pas un Village de France ; & à la moitié d'un méchant magasin, qu'on a bien voulu prêter au Seigneur, & dont il avoit à peine pris possession, qu'on voulut l'en faire sortir, pour le loger sous une tente ; quel plaisir d'un autre côté de voir croître insensiblement cette future Capitale d'un beau & vaste Pays, & de pouvoir dire, non pas en soupirant, comme le Héros de Virgile en parlant de sa chere Patrie consumée par les flammes : *Et les Champs, où fut la Ville de Troye*<sup>2</sup> : mais rempli de l'espérance la mieux fondée ; ce lieu sauvage & désert, que les Canes & les Arbres couvrent encore presque tout entier, sera un jour, & peut-être ce jour n'est-il pas éloigné, une Ville opulente, & la Métropole d'une grande & riche Colonie<sup>3</sup>.

Vous me demanderez, Madame, sur quoi je fonde cette espérance ? Je la fonde sur la situation de cette Ville à trente-trois lieues de la Mer, & au bord d'un Fleuve naviguable, qu'on peut remonter jusques-là en vingt-quatre heures : sur la fertilité de son terroir ; sur la douceur & la bonté de son climat, par les trente degrés de latitude-Nord ; sur l'industrie de ses Habitans ; sur le voisinage du Mexique, où l'on peut aller en quinze jours

---

2. Note de l'auteur : *Et Campos, ubi Troja fuit*. [*Énéide*, livre III] : « *Vix prima inceperat aestas / et pater Anchises dare fatis vela iubebat, / litora cum patriae lacrimans portusque relinquo / et campos ubi Troia fuit* » (v. 8-11). Traduction de J. Perret : « A peine la saison venait de commencer, mon père Anchise nous donnait l'ordre d'offrir nos voiles aux destins, quand tout en pleurs je quitte les rivages de la patrie et ses ports et les plaines où fut Troie » (Virgile, *Énéide*, Paris, Les Belles Lettres, 1977, t. 1, p. 75).

3. Entre 1717 et 1720, le *Nouveau Mercure* fit à maintes reprises allusion à la ville, baptisée Nouvelle-Orléans en hommage au duc d'Orléans, alors régent du royaume, en plus de faire paraître les nombreux arrêts relatifs à la Compagnie des Indes (voir M. Giraud, *Histoire de la Louisiane française*, t. III, p. 129-153). Toutefois, c'est vraisemblablement à un texte publié dans le *Mercure historique et politique*, d'octobre 1719, que pense Charlevoix. En effet, l'article annonce la construction de la « nouvelle Orléans », qui « sera la Capitale de toute la Louisiane » et qui comprend « déjà 600. maisons, à chacune desquelles on a [...] assigné 120. arpens de terre pour l'entretien des Familles » (*Mercure historique et politique*, [...] pour le mois d'Octobre 1719, La Haye, vol. 67, p. 435). Charlevoix emprunte sans doute le chiffre avancé à la *Description du Mississipi*, de Bonrepos, qui affirme que la Nouvelle-Orléans « a près de huit cens Maisons fort logeables & commodes, à chacune des quelles on a attaché ou assigné cent vingt Arpens de terre pour l'entretien des Familles » (p. 44).

par Mer ; sur celui de la Havane, qui est encore plus proche, 40  
 des plus belles Isles de l'Amérique & des Colonies Angloises.  
 En faut-il davantage pour rendre une Ville florissante ? Rome  
 & Paris n'ont pas eu des commencemens si considérables, n'ont  
 pas été bâtis sous de si heureux auspices, & leurs Fondateurs  
 n'ont pas rencontré sur la Seine & sur le Tybre les avantages, 45  
 que nous avons trouvés sur le Micissipi, auprès duquel ces deux  
 Rivieres ne sont que des ruisseaux<sup>4</sup>. Mais avant que de m'enga-  
 ger à vous parler de ce qui peut ici exciter votre curiosité, je  
 vais, Madame, pour aller par or[431]dre, reprendre mon Journal,  
 où je l'ai interrompu.

*Missionnaires aux Natchez sans fruit.* 50

Je restai aux Natchez beaucoup plus lontems, que je ne  
 m'y étois attendu, & ce fut l'abandon, où j'y trouvai les François  
 par rapport aux secours spirituels, qui m'y retint jusqu'après  
 Noël. La rosée du Ciel n'est point encore tombée sur ce beau  
 Pays, qui plus qu'aucun autre, peut se vanter d'avoir en partage 55  
 la graisse de la terre<sup>5</sup>. Feu M. d'Iberville y avoit destiné un  
 Jésuite<sup>6</sup>, qui l'accompagnoit au second voyage, qu'il fit à la

---

52 B où *je* trouvai      54 B n'est *pas* encore

4. Quand Charlevoix arrive à la Nouvelle-Orléans, la décision de créer la ville est toute récente car elle date vraisemblablement d'octobre 1717 (Paris, Archives de la Guerre, A 2592, f. 150). Les premiers travaux de défrichement, commencés en mai 1718, évoluèrent lentement à cause de l'humidité et des infiltrations d'eau auxquelles l'emplacement était sujet. À son arrivée en 1721, l'ingénieur Adrien Pauger (voir *infra*, p. 839, n. 4) constate que la ville se réduit à quelques « mauvaises baraques » sur un terrain « rempli d'arbres, de cannes et broussailles » (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 316-320, 335-338, et t. IV, p. 398-414).

5. « GRAISSE, se dit aussi figurément de tout ce qu'il y a de meilleur en quelque chose » (Furetière, 1690). À son retour en France, Charlevoix exposera aux autorités coloniales « l'abandon » dans lequel la colonie était laissée sur le plan spirituel. Les « Directeurs de la Compagnie n'eurent rien de plus pressé, que de remédier à un si grand désordre » et pour ce, ils « jetterent les yeux sur les PP. Capucins » (HDG, t. II, p. 461).

6. Note de l'auteur : *Le Pere Paul DU RU*. Paul Du Ru, ou Duru, ou Du Rhu, naît à Vernon le 6 octobre 1666 ; il entre dans la Compagnie de Jésus à l'âge de vingt ans et passe en Louisiane en 1699 ; il œuvre au Biloxi jusqu'en 1701, puis à La Mobile, avant de rentrer en France, en 1702, pour y défendre les missions des jésuites de la Louisiane ; il oriente ensuite sa carrière vers la prédication, qu'il pratique jusqu'à son décès, survenu à Rouen, le 30 mars 1741 (voir C. de Rochemonteix, *les Jésuites et la Nouvelle-France au xvii<sup>e</sup> siècle*, t. III, p. 574-587).

Louysiane, dans le dessein d'établir le Christianisme dans une Nation, dont il ne doutoit pas que la conversion n'entraînât celle de toutes les autres ; mais ce Missionnaire, en passant par le Village des *Bayagoulas*<sup>7</sup>, crut y trouver des dispositions plus favorables à la Religion, & comme il songeoit à fixer sa demeure parmi eux, il fut rappellé en France par des ordres supérieurs.

Dans la suite un Ecclésiastique<sup>8</sup> du Canada fut envoyé aux Natchez, & il y demeura assez longtemps, mais il n'y fit point de Prosélytes, quoiqu'il eut gagné les bonnes grâces de la Femme-Chef, qui par considération pour lui donna son nom à un de ses Fils. Ce Missionnaire ayant été obligé de faire un voyage à la Maubile, fut tué en chemin par des Sauvages, qui ne vouloient apparemment que profiter de son bagage, ainsi qu'il étoit

---

7. Bayagoulas ou Bayogoulas : « gens des bayous ou des rivières », en langue chactas. La tribu a dû s'installer sur la rive ouest du bayou Lafourche entre 1686, date du passage de Tonti, qui ne signale pas sa présence, et 1699, date du séjour de Le Moyne d'Iberville, qui la rencontra dans la région. Selon d'Iberville, en 1702, la tribu comptait environ « 100 familles » (AN, Colonies F<sup>3</sup> 24, f. 42). Jacques Gravier note qu'à cause de l'agressivité des Bayagoulas à l'endroit des tribus liées aux Français (un massacre de quelque deux cents Mougoulachas venait d'avoir lieu), il « n'y a pas grande Chose à faire pour un missionnaire chez eux » (*Relation ou Journal*, JR, vol. 65, p. 156-158). En 1706, après avoir été attaqués et décimés par les Taensas, les Bayagoulas se rapprochent des postes français, vraisemblablement pour se placer sous la protection de leurs canons. En 1721, il semble que la variole ait fait des ravages au sein de la tribu, qui paraît alors réduite à peu de chose. Au cours de son voyage dans la région, en 1727, Paul du Poisson écrit laconiquement : « Nation détruite » (lettre, JR, vol. 67, p. 296) (voir F. W. Hodge, *Handbook*, 1907, p. 137 ; J. L. Stoutenburgh, *Dictionary of the American Indian*, p. 29 ; J. R. Swanton, *Indian Tribes*, p. 274-279 ; J. R. Swanton, *The Indians*, p. 95).

8. Note de l'auteur : M. de S. COSME. Jean-François Buisson de Saint-Cosme naît à Lauzon (Québec) le 30 janvier 1667 ; il reçoit l'ordination en 1690 ; il est le fondateur de la mission des Tamarois en 1699, à laquelle s'était opposée la Compagnie de Jésus, car elle considérait le village comme partie intégrante de la mission des Illinois placée sous son autorité ; il est aussi missionnaire chez les Natchez en 1700, où son apostolat demeure infructueux (J. Gravier, lettre datée du 23 février 1708, JR, vol. 67, p. 130) ; il est assassiné par des Chétimachas, à la fin de 1706. Un document anonyme, conservé à la Bibliothèque nationale de Paris, l'accuse d'avoir été l'amant du Grand Soleil des Natchez, soit de la chef de la tribu, lors de son séjour parmi celle-ci (voir C. Dupré, DBC, t. II, p. 114-116 ; J. Gravier, *loc. cit.*, p. 130 ; Pénicaud, « Relation », p. 433 ; P. du Poisson, lettre, JR, vol. 67, p. 302).

déjà arrivé à un autre Prêtre<sup>9</sup> du côté des Akansas. Depuis ce tems-là toute la Louysiane au-dessous des Illinois est demeurée sans Prêtre, si on en excepte *les Tonicas*<sup>10</sup>, lesquels ont eu pendant plusieurs années un Ecclésiastique<sup>11</sup>, qu'ils aimoient, qu'ils estimoient, qu'ils ont même voulu faire leur Chef, & qui cependant n'a pû persuader à un seul d'embrasser le Christianisme. 75

*Les François dépourvûs de secours spirituels.*

Mais comment songeroit-on à prendre des mesures pour la conversion des Infidèles, tandis que les Domestiques mêmes de la Foi sont presque tous sans Pasteurs. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire, Madame, que le Canton des Natchez étoit le plus peuplé de la Colonie ; cependant il y avoit cinq ans qu'aucun François n'y avoit entendu la Messe, ni même vû un Prêtre. Je m'appercus bien à la vérité que la privation des Sacremens avoit produit dans la plûpart cette indifférence pour les exercices de la Religion, qui en est le [432] plus ordinaire effet ; toutefois plusieurs me témoignèrent beaucoup d'empressement de profiter de l'occasion de mon voyage pour mettre ordre aux affaires de leur Conscience, & je crus qu'il étoit de mon devoir de ne me pas faire prier pour leur procurer cette consolation. 80 85 90

La premiere proposition, que l'on me fit, ce fut de vouloir bien marier en face de l'Eglise des Habitans, qui en vertu d'un

---

93 A face d'Eglise <corrigé d'après B> des

---

9. Note de l'auteur : M. FOUCAULT. Nicolas Foucault naît à Paris (date inconnue) ; il gagne Québec en juin 1688 et est ordonné prêtre le 3 décembre 1689 ; en 1700, il part pour la mission des Tamarois, où il n'arrive que le 28 avril 1701 ; il passe chez les Akansas, mais en 1702, il est assassiné par des Corrois qui l'accompagnent alors qu'il va rejoindre A. Davion (voir N. Baillargeon, *DBC*, t. II, p. 235).

10. Voir *infra*, p. 823, n. 14.

11. Note de l'auteur : M. DAVION. Albert (N. Baillargeon), ou Antoine (M. Giraud) Davion naît en Artois (date inconnue) ; il arrive à Québec le 24 mai 1690 et est envoyé en Louisiane en 1698 pour y fonder des missions ; en janvier 1699, il se fixe chez les Tonicas, tout en assumant diverses fonctions, dont celle de curé à La Mobile, de 1702 à 1704 ; il quitte sa mission en 1708, « dans la crainte de l'anglois et des Sauvages » (J. Gravier) ; il se retire à la Nouvelle-Orléans en 1722, mais les capucins, à qui appartiennent les missions de la basse Louisiane, demandent son rappel ; il rentre en France en 1725, où il décède le 8 avril 1726 (voir N. Baillargeon, *DBC*, t. II, p. 178 ; M. Giraud, *op. cit.*, t. I, p. 50-51, et t. III, p. 361 ; J. Gravier, *loc. cit.*, p. 130 ; voir aussi *infra*, p. 824, n. 17).

95 contrat civil, dressé en présence du Commandant & du Commis principal, habitoient ensemble, sans aucun scrupule, alléguant, aussi-bien que ceux, qui avoient autorisé ce concubinage, la nécessité de peupler le Pays, & l'impossibilité d'avoir un Prêtre. Je leur representai qu'il y en avoit aux Yasous & à la Nouvelle Orleans, & que la chose valoit bien la peine de faire le voyage ;  
 100 on me répondit que les Contractans n'étoient en état, ni de s'éloigner, ni de fournir à la dépense nécessaire pour faire venir un Prêtre. Enfin le mal étoit fait ; il n'étoit plus question que d'y remédier, & je le fis. Je confessai ensuite tous ceux, qui se présenterent, mais le nombre n'en fut pas aussi grand que je l'avois  
 105 espéré.

#### *Départ des Natchez.*

Rien ne me retenant plus aux Natchez, j'en partis le vint-six de Décembre assez tard, accompagné de M. DE PAUGER, Ingénieur du Roi, qui visitoit la Colonie pour examiner les endroits, où il étoit à propos de construire des Forts<sup>12</sup>. Nous  
 110 fîmes quatre lieuës, & nous campâmes sur le bord d'une petite Riviere, que nous rencontrâmes à gauche, nous nous rembarquâmes le lendemain deux heures avant le jour, avec un vent contraire assez fort. Le Fleuve fait en cet endroit un circuit de quatorze lieuës, & à mesure que nous tournions, le vent tournoit avec nous, réfléchi par les terres & par les Isles, que nous  
 115 trouvâmes en grand nombre, de sorte que nous l'eûmes tout le jour dans le nez. Nous ne laissâmes pourtant pas de faire encore dix lieuës ; & nous entrâmes dans une autre petite Riviere, qui est sur la même main gauche. Toute la nuit nous entendîmes un fort grand bruit, & je ne doutai point que ce ne fût l'effet du vent, qui s'étoit renforcé, mais on m'assûra que la Riviere avoit été fort tranquille, & que le bruit, qui m'avoit  
 120 éveillé, avoit été causé par des Poissons, qui battoient l'eau de leur queue.  
 125

#### *Description du Village des Tonicas.*

Le vint-huit, après avoir fait deux lieuës, nous arrivâmes à la Riviere de *Tonicas*, qui ne paroît d'abord qu'un ruisseau ; [433] mais à une portée de fusil de son embouchure elle forme un

---

12. Voir *infra*, p. 839, n. 4.

très-joli Lac. Si le Fleuve continue à se jeter, comme il fait de  
 l'autre côté, tout cet endroit deviendra inabordable. La Riviere  
 des Tonicas prend sa source dans le Pays des *Tchactas*, & son  
 cours est fort embarrassé de Rapides<sup>13</sup>. Le Village est au-delà  
 du Lac sur un terrain assez élevé ; cependant on assure que  
 l'air y est mauvais, ce que l'on attribue à la qualité des eaux de  
 la Riviere ; mais je croirois plutôt que cela vient de ce que ces  
 eaux croupissent dans le Lac. Ce Village est bâti en rond au-  
 tour d'une très-grande Place, sans enceinte, & médiocrement  
 peuplé<sup>14</sup>.

*Du Chef des Tonicas.*

La Cabanne du Chef est fort ornée en-dehors pour une  
 Cabanne de Sauvage : on y voit des figures en relief, qui ne  
 sont pas aussi mal faites, qu'on s'attend de les trouver<sup>15</sup>. Le de-  
 dans est obscur, & je n'y remarquai que des cofres, qu'on m'as-  
 sûra être remplis de hardes & d'argent. Ce Chef nous reçut

13. Avant d'arriver aux Tonicas, Charlevoix a rencontré la rivière Homochitto, qui forme un lac, Old River Lake, avant de se jeter dans le Mississipi, et la rivière Buffalo (Mississipi). S'il est vraisemblable que la seconde « petite rivière » rencontrée à « main gauche » soit la rivière Buffalo, en revanche, les distances indiquées par Charlevoix semblent éliminer la possibilité que la rivière Homochitto soit la première qu'il ait rencontrée en descendant le fleuve à partir des Natchez, car les quatre lieues qu'il indique correspondent mal à la distance de cette rivière aux Natchez. Toutefois, comme le note Louise P. Kellogg, il est probable que la rivière Homochitto soit la rivière des Tonicas (dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 261, n. 10).

14. Les Tonicas (le mot signifierait simplement « hommes » ou « gens ») apparaissent pour la première fois, sous le nom « Tanikoua », sur la carte de Jacques Marquette de 1676. Ils semblent être alors répartis en plusieurs petits villages situés au sud de la rivière des Yasous (Yazoo River) et ils passent pour ennemis des Akansas et des Taensas. A. Davion s'établit parmi eux en 1699, mais malgré ses efforts il ne parvient pas à christianiser la tribu, qu'il quitte en 1702. Il y revient en 1705, mais des conflits intertribaux obligent les Tonicas à abandonner leur village pour se rapprocher des Oumas (vraisemblablement en 1706). Même s'ils ne paraissent pas des alliés sûrs pour les Français, les Tonicas les appuient au cours de leur expédition contre les Natchez en 1723 puis en 1729. La tribu, qui subit des pertes significatives, perd alors de son importance. Si l'on se fie aux voyageurs qui parcoururent la région, la tribu continua d'occuper la zone de la Pointe Coupée (voir D. I. Bushnell, *Native Villages*, p. 17 ; J. Gravier, *loc. cit.*, p. 128-138 ; F. W. Hodge, *Handbook*, 1910, p. 838-839 ; La Source, AN, Marine 2 JJ 56, n° 13 ; J. R. Swanton, *Indian Tribes*, p. 306-326 ; J. R. Swanton, *The Indians*, p. 197-198).

15. Selon John R. Swanton, il s'agirait du travail d'Oumas (*Indian Tribes*, p. 312, n. « e », et p. 315-316).

très-poliment ; il étoit vêtu à la François, & n'étoit nullement embarrassé dans cet habit. C'est de tous les Sauvages de la Louysiane celui, sur lequel nos Commandans comptent le plus : il aime notre Nation, & n'a pas lieu de se repentir des services, qu'il lui a rendus. Il négocie avec les François, auxquels il fournit des Chevaux & des Volailles, & il entend très-bien son commerce. Il a appris de nous à thésauriser, & il passe pour être fort riche. Il y a lontems qu'il ne paroît plus habillé en Sauvage, & il se pique même d'être toujours bien mis.

155 *Etat de cette Nation.*

Les autres Cabannes de ce Village sont partie de figure quarrée, comme celle du Chef, partie rondes, comme aux Natchez ; la Place, sur laquelle elles donnent toutes, a environ cent pas de diamètre, & malgré un chaud étouffant, qu'il faisoit ce jour-là, les Jeunes-Gens se divertissoient à une espèce de truc assez semblable au nôtre<sup>16</sup>. Il y a deux autres Villages de cette Nation, peu éloignés de celui-ci, & c'est tout ce qui reste d'un Peuple autrefois très-nombreux. J'ai dit qu'ils avoient un Missionnaire, qu'ils aimoient beaucoup ; j'ai appris qu'ils l'avoient chassé, il y a quelque tems, parce qu'il avoit brûlé leur Temple, qu'ils n'ont pourtant point rebâti, ni rallumé leur feu, preuve certaine de leur peu d'attachement à leur fausse Religion ; ils rappellerent même bientôt le Missionnaire, mais ils écoutoient tout ce qu'il vouloit leur dire avec [434] une indolence, qu'il n'a jamais pû vaincre, & il les a abandonnés à son tour<sup>17</sup>.

16. Selon le *Dictionnaire de Trévoux* (1732), « truc » est « une espèce de billard, plus long que ceux sur lesquels on jouë ordinairement en France ».

17. En 1702, A. Davion s'enfuit de sa mission, sans doute parce que son zèle avoit suscité la colère des Tonicas. Il reprend son ministère plus tard, à la sollicitation des Tonicas, mais, rapporte Pénicaud, un jour, il pénétra dans le temple de la tribu et il jeta par terre les idoles qu'il y trouva afin de les briser. Le lendemain matin, des Amérindiens, qui venaient de découvrir le délit, se précipitèrent dans la cabane où logeait le missionnaire pour le tuer. L'autorité d'un chef de la tribu put seule le soustraire à la vindicte populaire. Mais peu après, Davion se retira à La Mobile parce que les tensions entre les différentes tribus rendaient la région peu sûre. L'idée que le temple des Tonicas ait été brûlé repose sur le fait que la tribu, après avoir émigré de la rivière Yazoo près des bouches de la rivière Rouge, là où la trouve Charlevoix, a érigé un nouveau temple (voir J. R. Swanton, *Indian Tribes*, p. 309-313).

*De la Riviere Rouge.*

Du fond du Lac, ou de la Baye des Tonicas, on pourroit, si l'on naviguoit avec des Canots d'Ecorces, faire un portage de deux lieuës, qui en épargneroient dix sur ce Fleuve ; mais avec des Pirogues cela n'est point praticable. Deux lieuës plus bas que la Riviere des Tonicas on laisse à main droite la Riviere rouge, ou *Rio Colorado*<sup>18</sup>, à l'entrée de laquelle le fameux Ferdinand de Soto, le Conquérant de la Floride, termina ses jours & ses exploits, ou plutôt sa course vagabonde<sup>19</sup>. Cette Riviere court Est & Ouest pendant quelque tems, puis tourne au Sud. Elle n'est guères navigable pour les Pirogues, que pendant quarante lieuës, après quoi on ne trouve plus que des Marais impraticables. Son embouchure me parut avoir environ deux cent toises de large. Dix lieues au-dessus elle reçoit sur la main droite la Riviere Noire, autrement appelée la Riviere des *Ouatchitas*, laquelle vient du Nord, & n'a presque point d'eau pendant sept mois de l'année<sup>20</sup>.

175

180

185

---

18. Aujourd'hui Red River (Louisiana), dont la source se trouve au Texas. Le Page du Pratz, qui précise que le nom de la rivière provient de « la couleur de son sable qui est rouge en plusieurs endroits », rappelle qu'elle porta aussi le nom de « Riviere de *Marne*, parce qu'elle est à peu-près grosse comme la *Marne* » (*Histoire de la Louisiane*, t. I, p. 151 et 295). Selon Marcel Giraud, la rivière porta aussi le nom de rivière Sablonnière (*Histoire de la Louisiane française*, t. I, p. 363).

19. Attaqué par la fièvre depuis sept jours, De Soto meurt le 20 juin 1540. Son corps est inhumé dans le « Chucagua », un cours d'eau, par neuf brasses de profondeur, pour éviter que les Amérindiens ne commettent des sacrilèges sur le cadavre (voir G. de La Vega, *Histoire de la conquête de la Floride*, p. 176-178). Sur la « Carte de la Louisiane et du cours du Mississipi », de Guillaume de l'Isle, qui accompagne l'ouvrage, le géographe français situe « Guachois où mourut Soto » à l'endroit précis où la « riv. Rouge » se jette dans le Mississipi. Mais selon Frederick W. Hodge, c'est à l'embouchure de la rivière Arkansas que mourut De Soto (*Spanish Explorers in the Southern United States, 1528-1543*, New York, C. Scribner's Sons, 1907, p. 227).

20. Le Page du Pratz explique que le nom de la rivière provient d'une tribu « de ce nom, qui ne subsiste plus » qui aurait occupé ses rives. Quant au toponyme « rivière Noire », il l'explique par la profondeur du cours d'eau qui donne « cette couleur, qui est encore augmentée par les Bois qui [le] bordent dans toute la Colonie » (*op. cit.*, t. I, p. 304-305). La rivière Noire, aujourd'hui Black River (Louisiana), n'est qu'un affluent du cours inférieur de la rivière Rouge (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 334).

*Concessions mal placées.*

On n'a pourtant pas laissé d'y placer plusieurs Concessions, qui selon toutes les apparences n'y feront pas fortune ; le motif de cet Etablissement est le voisinage des Espagnols, qui de tout tems a été un appas funeste à cette Colonie ; dans l'espérance de trafiquer avec eux, on laisse en friche les meilleurs terrains du Monde<sup>21</sup>. Les *Natchitoches*<sup>22</sup> sont établis sur la Riviere Rouge, & nous avons jugé à propos de bâtir chez eux un Fort, pour empêcher les Espagnols de s'établir plus près de nous<sup>23</sup>. Nous campâmes le vint-neuf un peu au-dessous de l'embouchure de la Riviere Rouge dans une fort belle anse.

*Pointe coupée.*

Le trentième, après avoir fait cinq lieuës, nous passâmes une seconde Pointe coupée : le Fleuve faisoit en cet endroit-là un fort grand détour ; des Canadiens, à force de creuser un petit ruisseau, qui étoit derriere une pointe, y ont fait entrer les eaux du Fleuve, lesquelles se répandant avec impétuosité dans ce nouveau Canal, ont achevé de couper la pointe, & ont

---

21. Trois habitations étaient installées sur les rives de la rivière Noire : celle de Henry-Martin de Mirbaise, sieur de Villemont, celle d'Eugène-Marie de Béthisy, marquis de Mézières, et de Joseph-François de Bellegarde, marquis des Marches, enfin celle de Richard Cantillon. Les trois concessions se développèrent malaisément et ne connurent guère de succès (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. IV, p. 242-244).

22. Les *Nachitoches* (*Natchitoches*, en anglais) occupaient un village proche du site de l'actuelle ville de Natchitoches (Louisiana). En 1690, Henri de Tonti fait alliance avec la tribu. En 1705, la tribu s'installe près des Acolapissas, au nord du lac Pontchartrain, où elle demeure jusqu'en 1712 (Hodge), ou 1714 (Swanton). Elle retourne alors sur son ancien site, où elle sert à la fois de rempart à l'avancée espagnole et d'intermédiaire aux échanges commerciaux avec les colons espagnols (voir F. W. Hodge, *Handbook*, 1910, p. 37 ; J. R. Swanton, *The Indians*, p. 161-162).

23. Le fort Saint-Jean-Baptiste des Nachitoches, à la vérité « un simple "retranchement de pieux", sans canon ni pierrier », où commande le lieutenant Blondel, détaché du poste des Natchez en 1719, comprend une garnison qui ne dépasse pas un effectif de quarante hommes. En 1720, le capitaine Renault d'Hauterive remplace Blondel, qui vient de mourir, et est lui-même rapidement remplacé par Saint-Denis (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 304, 366 et 367-368).

épargné aux Voyageurs quatorze lieuës de chemin<sup>24</sup>. L'ancien lit est actuellement à sec, & n'a d'eau, que dans le tems de l'inondation, preuve évidente que le Micissipi se jette ici du côté de l'Est, & c'est à quoi on ne sçauroit faire trop d'attention, en s'établissant sur l'une & l'autre rive du Fleuve. On a depuis peu sondé ce nouveau Canal, & on y a filé [435] trente brasses de corde, sans trouver le fond. 210

*Concession de Sainte Reyne, & celle de Madame de Mezieres.*

Immédiatement au-dessous, & sur la même main gauche, nous vîmes les foibles commencementens d'une Concession, qui porte le nom de *Sainte Reyne*, & à la tête de laquelle sont MM. DE COETLOGON & KOLLI. Elle est située sur un terrain très-fertile, & où l'on n'a point à craindre le débordement du Fleuve ; mais avec rien on ne fait rien, surtout quand les Hommes manquent au travail, & l'amour du travail aux Hommes ; & c'est l'état, où nous parut cette Concession<sup>25</sup>. Nous fîmes encore une lieuë ce jour-là, & nous gagnâmes la Concession de Madame DE MEZIERES, où la pluye nous arrêta tout le jour suivant. Quelques Huttes couvertes de feuilles de Lattaniers, & une grande Tente de coutil forment présentement cette Concession ; on y attend des Hommes & des 220 225

---

210 B & sur l'autre 224 B de feuillages de Lattaniers

---

24. Il s'agit d'un « méandre du fleuve recoupé par celui-ci au profit d'un tracé plus rectiligne, à 5 lieues à l'aval du confluent de la Rivière Rouge » (M. Giraud, *op. cit.*, t. IV, p. 208), dans l'actuel comté de Pointe Coupée (Louisiana). Pénicaut soutient que la pointe a été minée par la « rapidité du fleuve » (« Relation », p. 395), mais Pierre Margry affirme que c'est Le Moyne d'Iberville qui « fit couper la pointe de terre, qui allongea la navigation de douze lieues » (*Découvertes et établissements des Français*, t. IV, p. xxx).

25. Déjà actionnaire dans la concession Sainte-Catherine, Jean-Daniel Kolly, un financier célèbre à l'époque et directeur général des Monnaies de France, s'associe à nouveau, cette fois avec Vernesobre de Laurieu, pour former la « colonie de Sainte-Reyne ». À ces deux noms s'ajoutent ceux de Jean Lamy, de Jean-François Wagret, de Louis-Victoire Dufaure et de Jean-Baptiste du Réville (ou Duréville). En réalité, deux concessions auraient été accordées à cette société. Le 3 janvier 1723, Bernard Diron Dartaguiette note dans son « Journal » qu'il « y a à cette habitation environ vingt françois, et vingt-cinq nègres qui travaille à y recueillir du ris, des fèves, patates et autres choses nécessaire à la vie » (AN, Marine 3 JJ 277, n° 13, p. 46). Les Kolly, père et fils, se sont massacrés par les Natchez révoltés en octobre 1729 (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 187-190, 197-198, 205 ; M. Le Petit, lettre, *JR*, vol. 68, p. 166).

Marchandises de la Riviere Noire, où sont les Magasins, & qu'on ne veut pas abandonner<sup>26</sup>. J'ai bien peur qu'en voulant faire deux Etablissements à la fois, on ne les manque tous deux.

230 Le terrain, sur lequel on a commencé celui-ci, est fort bon, mais il faut bâtir à un quart de lieuë du Fleuve, derriere une Cypriere, dont le fond est marécageux, & dont on pourroit tirer parti en y semant du Ris, & en y faisant des Jardinages. Deux lieuës plus avant dans le Bois il y a un Lac de deux lieuës  
235 de circuit, dont les bords sont couverts de gibier, & qui fournira peut-être du poisson, quand on en aura exterminé les Caïmans, qui y fourmillent. J'appris en cet endroit quelques secrets, que je vais, Madame, vous donner pour le prix qu'ils m'ont coûté ; car je n'ai pas le loisir d'en faire l'épreuve.

240 *Observations.*

Le Cyprès mâle porte en ce Pays une gousse, qu'il faut, dit-on, cueillir verte, & dans laquelle on trouve un baume souverain pour les coupures<sup>27</sup>. Celui, qui distile du Copalme, a  
245 entr'autres vertus, celle de guérir de l'Hydropisie<sup>28</sup>. La racine de ces grands Cottonniers, dont j'ai parlé ailleurs<sup>29</sup>, & qu'on ne cesse point de trouver dans toute la route, que j'ai faite depuis le Lac Ontario, est un remède assuré contre toutes sortes

---

26. Le 7 septembre 1718, le marquis de Mézières obtient une concession en Louisiane avec sa belle-sœur, François-Charlotte Oglethorpe, marquise des Marches. En juillet 1719, le marquis élargit le cadre de l'entreprise et il s'adjoint le munitionnaire François-Marie Fargès et son gendre Abraham Peirenc afin de tenter d'exploiter deux concessions, dont l'une au nom d'Éléonore-Marie-Thérèse, marquise de Mézières (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 175-176, 182-183, 204, et t. IV, p. 110-112, 199-201, 208-209). Le jugement de Charlevoix sur l'exploitation est confirmé par Diron Dartaguiette, qui constate, le 3 janvier 1723, que la concession est « presque abandonnée » (« Journal », AN, Marine 3 JJ 277, n° 13, p. 15). Selon la carte des « Concessions et habitations des Cannes Brûlées aux Yasoux », dressée par Marcel Giraud (*op. cit.*, t. IV, p. 251), la concession se trouverait à la hauteur de Profit Island, sur la rive gauche du Mississipi. Plusieurs lacs, Stumpy Lake, au nord, Grassy Lake, Horseshoe Lake, Jones Lake et Brooks Lake, au sud, pourraient être le lac dont parle Charlevoix plus bas (voir carte New Roads, Louisiana-Mississippi, U. S. Department of the Interior, Geological Survey, 1983).

27. Voir *supra*, p. 785, n. 22.

28. Voir *supra*, p. 786, n. 24.

29. Voir *supra*, p. 798, n. 16.

d'écorchures : il en faut prendre la pellicule intérieure, la faire bouillir dans l'eau, bassiner la playe de cette eau, & y mettre ensuite de la cendre de la pellicule même.

250

*Concession de M. Diron.*

Le premier jour de l'année 1722 nous allâmes dire la Messe [436] à trois lieuës de chez Madame de Mezieres dans une Concession très-bien placée, & qui appartient à M. DIRON D'ARTAGUETTE, Inspecteur Général des Troupes de la Louysiane<sup>30</sup>. On nous y apporta une Tortuë monstrueuse, & on nous assûra que ces Animaux venoient à bout de rompre une grosse barre de fer : si le fait est vrai, & je voudrois l'avoir vû pour le croire, il faut que la salive de ces Animaux soit un grand dissolvant : pour la jambe d'un Homme, je ne voudrois pas la risquer dans leur gueule. Ce qui est certain, c'est qu'avec celle, que je vis il y avoit dequoi rassasier dix Personnes de bon appétit<sup>31</sup>. Nous restâmes tout le jour dans cette Concession, qui n'est pas plus avancée que les autres, & qu'on appelle le *Bâton Rouge*<sup>32</sup>.

255

260

265

---

30. Note de l'auteur : *Il est mort depuis peu Lieutenant de Roi au Cap François de Saint Domingue*. À la fin de janvier 1721, Bernard Diron Dartaguiette, qui exploite avec son frère Pierre Dartaguiette une petite concession au Biloxi, scinde en deux l'exploitation et partage le personnel en deux groupes. L'un s'installe aux Cannes brûlées pour y développer un entrepôt et un établissement agricole ; l'autre, près de Bâton Rouge (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. IV, p. 212-213). Lorsque Paul du Poisson traverse la région, en 1727, la concession semble être abandonnée (*JR*, vol. 68, p. 302). Selon Marcel Giraud, Diron Dartaguiette avait été promu inspecteur général des troupes grâce à la protection de son frère aîné, qui avait fait fortune grâce au « système » (*op. cit.*, t. IV, p. 432).

31. Peut-être s'agit-il du *Macrochelys temminckii*, la plus imposante tortue d'eau douce de l'Amérique du Nord. Elle abonde dans les cours d'eau qui se jettent dans le golfe du Mexique. Son poids moyen est de 90 kilos, mais, en 1937, un individu qui pesait le double a été capturé (voir A. F. Carr, *Handbook of Turtles*, p. 50-60).

32. Selon Pénicaut, « on appelle en ce pays des Ecores et en sauvage Istrouma, qui signifie Baston rouge, parce qu'il y a en cet endroit un poteau rougi, que les Sauvages avoient planté, pour marquer la séparation des terres de deux nations, sçavoir celle des Bayagoulas [et des] Oumas » (« Relation », p. 395), ce que confirme Paul du Poisson, qui écrit en 1727 que l'arbre, « rougi par les Sauvages », servait « de bornes pour la chasse des nations qui sont au-dessus et au-dessous » (lettre, *JR*, vol. 67, p. 302). Selon Le Page du Pratz, le bâton était de « Cypres » (*Histoire de la Louisiane*, t. II, p. 267).

*Les Bayagoulas.*

Le lendemain nous fîmes onze lieuës, & nous campâmes un peu au-dessous des *Bayagoulas*, que nous avons laissés à main droite, après y avoir visité les ruines de l'ancien Village, dont je vous ai parlé. Il étoit très-peuplé il n'y a que vingt ans ; la Petite Vérole a fait périr une partie de ses Habitans, les autres se sont éloignés & dispersés, on n'en a même aucune nouvelle depuis plusieurs années, & on doute qu'il en reste une seule Famille. Le terrain, qu'ils occupoient est magnifique ; MM. PARIS y ont une Concession, où l'on a planté à la ligne quantité de Mûriers blancs, & on y fait déjà de fort belle Soye. On commence aussi à y cultiver avec succès le Tabac & l'Indigo<sup>33</sup>. Si on travailloit partout de même, les Propriétaires des Concessions seroient bien-tôt plus que dédommagés de leurs avances.

*Des Oumas & des Chetimachas.*

Le troisième de Janvier nous arrivâmes vers les dix heures du matin au petit Village des *Oumas*<sup>34</sup>, qui est sur la gauche, & où il y a quelques Maisons Françaises. Un quart de lieuë plus

---

33. La société, à l'origine de la concession, comprend Joseph Paris-Duverney, son frère Jean Paris de Marmontel, Nicolas-Joseph Delagarde et Étienne Dubuisson, qui assume le rôle de directeur de la concession. Le personnel est acheminé en Louisiane dans les derniers mois de 1717 et, grâce à la qualité de l'investissement initial, la concession se développe relativement bien. Elle acquiert même une certaine « notoriété » grâce à la culture des mûriers (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 155-156, et t. IV, p. 114-115, 245-248). Sur le mûrier blanc, voir *supra*, p. 761, n. 31 ; sur l'indigo, voir *supra*, p. 798, n. 17.

34. Selon John R. Swanton, le terme signifiait « rouge » (1911). À l'origine, les Oumas occupaient le sud de l'actuel comté de Wilkinson (Mississippi). Ils passaient pour les Amérindiens les plus braves de la région. D'Iberville, qui visita leur village en 1699, estimait leur population à quelque « 150 familles » (AN, Colonies F<sup>3</sup> 24, f. 42). En 1700, Jacques Gravier passe par leur village et il trouve les Oumas « faineants », mais « guerriers » et « craints des nations voisines ». À la différence des autres nations, ils « ne sont pas cruels » (*Relation ou Journal, JR*, vol. 65, p. 146-150). Vers 1706, des Tonicas s'installent parmi eux. On ignore ce qui s'est alors passé, mais les Oumas, décimés, vraisemblablement par les Tonicas, émigrent à la Nouvelle-Orléans et s'installent le long du bayou Saint-Jean, puis un peu plus au sud. On trouve alors deux villages de Oumas, un petit le long du Mississipi, à quelque deux lieues au-dessous du bayou Lafourche, un plus grand, à environ une demi-lieue de Lafourche (voir J. R. Swanton, *Indian Tribes*, p. 285-292 ; J. R. Swanton, *The Indians*, p. 139-140).

avant dans les terres est le grand Village. Cette Nation nous est fort affectionnée. Le Micissipi commence à fourcher deux lieuës plus haut : il s'est creusé sur la droite, où sa pente le porte toujours ; un Canal, qu'on appelle *la Fourche des Chetimachas*<sup>35</sup>, & qui avant que de porter ses eaux à la Mer, forme un Lac assez grand. La Nation des Chetimachas est presque entièrement détruite, le peu, qui en reste, est Esclave dans la Colonie<sup>36</sup>.

### Des Colapissas.

[437] Nous fîmes encore ce jour-là six lieuës au-delà des Oumas, & nous allâmes passer la nuit sur le bel Emplacement, où l'on avoit établi la Concession de M. le Marquis D'ANCENIS<sup>37</sup>, qu'un incendie du Magasin Général, & plusieurs autres accidens arrivés coup sur coup ont réduite à rien. Les *Colapissas* y avoient formé un petit Village, qui n'a pas subsisté lontems. Le quatrième nous arrivâmes avant midi au grand Village des Colapissas. C'est le plus beau de la Louysiane, toutefois on n'y compte que deux cent Guerriers, qui ont la réputation d'être

35. Note de l'auteur : *Ou Sitimachas*. Aujourd'hui bayou Lafourche (Louisiana), qui s'embranché à droite lorsqu'on descend le fleuve (M. Giraud, *op. cit.*, t. IV, p. 245). Louise P. Kellogg croit qu'il s'agit de l'actuel bayou Manhac, qui mène au lac Maurepas (dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 268, n. 25), mais le bayou Manhac est à gauche du fleuve lorsqu'on le descend et, en outre, il n'atteint pas la mer. Voir aussi *infra*, p. 845, n. 19.

36. Comme l'observe John R. Swanton (*Indian Tribes*, p. 339-360), Charlevoix passe à côté des Chetimachas sans se rendre compte de l'importance de la tribu, qu'il croit même disparue. Les Chetimachas formaient un groupe distinct des Tonicas et des Natchez et ils étaient plutôt hostiles aux Français. En 1706, les Chetimachas surprirent trois Français le long du fleuve ainsi que le père Saint-Cosme, et ils les massacrèrent. Bienville monta alors une expédition punitive. En 1718, il organisa une nouvelle expédition contre eux et les obligea à signer un traité de paix, qui stipulait, notamment, que la tribu devait abandonner l'endroit où elle vivait pour s'installer sur les rives du Mississipi, à une lieue de la concession de M. Paris. Le déménagement du village a dû avoir lieu en 1719 (voir aussi F. W. Hodge, *Handbook*, 1907, p. 286 ; J. R. Swanton, *The Indians*, p. 119-121).

37. Note de l'auteur : *Aujourd'hui DUC DE BETHUNE*. C'est avec John Law que Paul-François de Béthune Charost, marquis d'Ancenis, lieutenant général de la province de Picardie, et cousin germain de Fouquet de Belle-Isle, forme une société, sans doute en septembre 1719 (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 187, et t. IV, p. 214). L'incendie a dû être fatal à la plantation car Diron Dartaguiette, qui y passe en décembre 1722, constate que la concession est à peu près abandonnée et que seuls y demeurent un Blanc, nommé Chavague, et quelques Noirs (« *Journal* », AN, Marine 3 JJ 277, n° 13, p. 42).

fort braves<sup>38</sup>. Leurs Cabannes ont la figure d'un Pavillon, comme celle des Sioux, aussi n'y fait-on du feu que rarement. Elles ont une double couverture ; celle du dedans est un tissu  
 305 de feuilles de Latanniers<sup>39</sup>, celle du dehors est composée de Nattes.

La Cabanne du Chef a trente-six pieds de diamètre : je n'en avois pas encore vû de si grande ; car celle du Soleil des Natchez n'en a que trente. Dès que nous parûmes à la vûe de  
 310 ces Villages, on y battit la quaisse, & nous fûmes à peine débarqués, qu'on vint me complimenter de la part du Chef. Je fus assez surpris en avançant vers le Village, de voir le Tambour vêtu d'une longue robe partie rouge, & partie blanche avec les  
 315 manches rouges du côté du blanc, & blanches du côté du rouge. Je demandai l'origine de cet usage, & on me répondit qu'il n'étoit pas ancien ; qu'un Gouverneur de la Louysiane avoit fait présent d'un Tambour à ces Sauvages, qui ont toujours été nos Alliés fidèles, & que cette espèce d'habit de Bedeau étoit de leur invention. Les Femmes sont ici mieux  
 320 faites que celles du Canada, & leur maniere de s'habiller a aussi quelque chose de plus propre.

*Concession de M. le Comte d'Artagnan.*

L'après-dîner nous fîmes encore cinq lieuës, & nous nous arrêtâmes aux *Cannes brûlées*, où la Concession de M. le Comte

---

38. Peut-être les Colapissas et les Chactas ont-ils formé une confédération. En 1699, les Colapissas vivaient le long de la rivière Pearl, à quelque quatre lieues de son embouchure. En 1702 (Swanton, *The Indians*) ou en 1705 (Pénicaud), les Colapissas se rapprochent du lac Pontchartrain. En 1702, d'Iberville estime que la tribu comprend quelque « 250 familles » (AN, Colonies F<sup>3</sup> 24, f. 42), mais Sauvole indique le chiffre de cent cinquante hommes (voir P. Margry, *Découvertes et établissements des Français*, t. IV, p. 602). Entre 1718 et 1722, la tribu déménage, d'abord sur la rive gauche du Mississipi, puis près de la concession d'Ancenis (petit village), puis une fois encore un peu à l'aval, près de la concession de M. de Meuves (grand village). Ce sont ces deux derniers villages que signale Charlevoix. Plus tard, les Colapissas se réunissent aux Oumas et aux Bayagoulas pour ne former qu'une seule tribu (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. IV, p. 251 (carte) ; J. R. Swanton, *Indian Tribes*, p. 281-284 ; J. R. Swanton, *The Indians*, p. 82-83).

39. Le latanier est un palmier des îles de l'océan Indien. On trouve quelque seize espèces de palmiers dans la zone tropicale des États-Unis. Dans la région où est Charlevoix, on trouve les espèces suivantes : *Serenoa repens*, *Sabal palmetto* et *Sabal minor* (voir T. S. Elias, *The Complete Trees of North America*, p. 916-932).

D'ARTAGNAN a une Habitation, qui doit lui servir d'entre-  
 pôt, si elle n'a pas le sort de presque toutes les autres. Cette  
 Habitation est sur la gauche, & le premier objet, qui se présenta  
 à ma vûë, fut une grande Croix élevée sur le bord du Fleuve,  
 autour de laquelle on chantoit actuellement les Vêpres. C'est le  
 premier endroit de la Colonie, depuis les Illinois, où j'aye trouvé  
 cette marque de notre Religion. Deux Mousquetaires, Messieurs  
 D'ARTIGUIERE, & DE BÉ<sup>[438]</sup>NAC<sup>40</sup> sont les Directeurs de  
 cette Concession, & c'étoit M. de Benac, qui avoit la direction  
 de l'Habitation des Cannes brûlées, avec M. CHEVALIER,  
 Neveu du Maître de Mathématiques des Pages du Roi<sup>41</sup>. Ils  
 n'avoient point de Prêtre, & ce n'étoit pas leur faute : on leur  
 en avoit donné un, dont ils ont été obligés de se défaire, parce  
 que c'étoit un yvrogne, & qu'ils ont bien jugé qu'un mauvais  
 Prêtre est plus capable de faire du mal dans un nouvel Etablis-  
 sement, où il n'a point de Superieur, qui veille sur sa conduite,  
 qu'on n'en peut tirer de service<sup>42</sup>.

*Des Taensas.*

Entre les Colapissas & les Cannes brûlées on laisse à main  
 droite le Terrain, où étoient autrefois les *Taensas*, qui du tems  
 de M. de la Sale faisoient une grande figure dans ce Pays-ci, &

40. Note de l'auteur : *Ce Dernier est présentement Capitaine dans les Troupes de la Louisiane. Voir note suivante.*

41. En août 1719, Joseph de Montesquiou, comte d'Artagnan, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du roi et gouverneur de Nîmes, sollicite une concession. Au début, il agit seul, mais dès le mois de septembre, il se lie à Bernard Diron Dartaguiette et à Louis-Victoire Dufaure. Le 26 décembre, une concession leur est accordée. Une partie de l'enrôlement du personnel s'effectue au domicile même du comte, rue du Bac. Parmi le personnel, on trouve les noms de Jean d'Artiguière et d'Étienne de Bénac, tous deux mousquetaires, qui seront les directeurs de la concession. Quant à Pierre-Chevalier de Montval, le garde-magasin de la concession, il était bel et bien le neveu de François Chevalier, « maître de mathématiques des pages du roi et membre de l'Académie des Sciences ». La concession des Cannes brûlées était située à cinq lieues de la Nouvelle-Orléans, en amont, sur la rive gauche du fleuve (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 184-185, 228, et t. IV, p. 113-114, 222).

42. Il ne nous a pas été possible d'identifier le prêtre auquel fait allusion Charlevoix. Peut-être s'agit-il de Bonaventure O'Donoghue, un prêtre d'origine irlandaise, qui avait obtenu son « brevet d'Aumonier et [de] Missionnaire à la Louisiane » le 20 novembre 1718 (AN, Colonies F<sup>3</sup> 241, f. 228).

qui ont entierement disparu depuis quelques années<sup>43</sup>. C'est le plus bel endroit, & le meilleur Terroir de toute la Louysiane. M. de Meuse, à qui il a été concedé, n'y a encore rien fait : il y entretient néanmoins un Directeur, qui n'a ni Hommes ni Marchandises<sup>44</sup>.

### *Des Chapitoulas.*

Le cinquième nous nous arrê tâmes pour dîner à un endroit, qu'on appelle *les Chapitoulas*<sup>45</sup>, & qui n'est éloigné que de trois lieuës de la Nouvelle Orleans, où nous arrivâmes à cinq

---

#### 347 B de la Louysiane

---

43. Les Taensas appartenâient au groupe Natchez et ils vivaient dans le sud de l'actuelle Louisiane. Leurs mœurs et leurs coutumes les rapprochent d'ailleurs des Natchez. Au moment des expéditions de Cavelier de La Salle dans la région, en 1682, les Taensas étoient installés sur les rives du lac Saint-Joseph, au nord de l'actuelle ville de Natchez, où ils occupâient huit ou neuf villages (Leclercq et Tonti). Selon John R. Swanton, la tribu étoit déjà en décroissance avant les premiers contacts avec les Européens. En 1706, par crainte d'une agression de la part des Yasous et des Chicachas, les Taensas se réfugient chez les Bayagoulas, qu'ils agressent par la suite (voir B. Grant, *American Indians*, p. 303 ; F. W. Hodge, *Handbook*, 1910, p. 668-669 ; C. Leclercq, *Premier Etablissement de la Foy dans la Nouvelle France*, t. II, p. 226-227 ; François-Jolliet de Montigny, lettre du 2 janvier 1699, AN, Marine 2 JJ 56, n° 13 ; J. R. Swanton, *Indian Tribes*, p. 257-272 ; J. R. Swanton, *The Indians*, p. 188-189 ; H. de Tonti, *Dernières Découvertes*, p. 164-179).

44. Sans doute Charlevoix orthographia-t-il mal le nom d'Étienne Demeuves, qui posséda une concession située à l'emplacement de l'ancien village des Taensas. Demeuves, un banquier qui fut parmi les tout premiers promoteurs des sociétés de colonisation de la Louisiane et l'un des directeurs de la Compagnie des Indes, s'engagea cependant avec prudence dans la spéculation coloniale. Avec François Chastang, les frères Michel et Jean-Baptiste Delaire et Antoine de La Roue, il fonde une société au capital médiocre, compte tenu des exigences initiales d'établissement. Le 12 décembre 1717, la société obtient une concession. En 1718, les frères Delaire passent en Louisiane pour diriger les travaux, mais la mise en valeur du terrain, situé sur la rive droite du Mississipi, s'avère difficile, d'autant que la concession connaît des déboires : perte de matériel, mort du contremaître, désistement d'associés, décès d'Antoine de La Roue. Si bien qu'en 1720, des « 85 à 100 personnes » que comprenait initialement l'entreprise, il ne reste « que 3 à 4 domestiques » (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 33, 35, 156-161, 163, 165, 202, 208, 217, 222-223, 327, 332-334, 339, 340, 384).

45. Marcel Giraud situe l'ancien village des Chapitoulas à quelque « 3 lieuës à l'amont de la Nouvelle-Orléans » (*op. cit.*, t. III, p. 321). On sait peu de chose sur cette tribu, sinon qu'elle étoit peut-être liée aux Chactas (voir F. W. Hodge, *Handbook*, 1907, p. 292).

heures du soir. Les Chapitoulas & quelques Habitations voi- 355  
sines sont en très-bon état ; le terrain en est fertile, & il est  
tombé entre les mains de Gens habiles & laborieux. C'est le  
sieur du Breuil & trois Freres Canadiens, nommés *Chauvins* :  
ceux-ci n'y ont apporté que leur industrie, laquelle s'est perfec- 360  
tionnée par la nécessité de travailler pour subsister. Ils n'ont  
point perdu de tems, ils ne se sont épargnés en rien, & leur  
exemple est une leçon pour ces Fainéans, dont la misere décrie  
mal-à-propos un Pays, qui peut rendre au centuple tout ce  
qu'on y sèmera<sup>46</sup>.

Je suis, &c. 365

---

46. À la fin de 1718, Nicolas Chauvin de La Fresnière arrive dans le secteur de l'ancien village des Chapitoulas, où il est rejoint par son frère Joseph Chauvin de Léry et, peut-être, par Louis Chauvin de Beaulieu, son troisième frère. Ils amorcent une exploitation, que l'arrivée de Claude Joseph Dubreuil (ou Vincent Dourlin, dit Dubreuil) avec quelque dix-huit personnes qui s'installent en aval de leurs terres, vient renforcer en 1719. À la fin de 1720, la concession dispose « de quelques esclaves noirs » et elle est « en mesure de produire une petite récolte de riz » (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 321). En 1727, Paul du Poisson écrit que les frères Chauvin « sont venus dans ce pays, le bâton blanc à la main et le brayer autour des reins, pour s'y établir, et [...] ont plus avancé leurs affaires que les *concessionnaires* de France qui ont envoyé des millions pour fonder leurs concessions qui sont *fondues* à présent pour la plupart ». Le missionnaire note la présence d'une soixantaine de Noirs dans chacune des trois concessions, où l'on cultive du maïs, du riz, de l'indigo et du tabac (lettre, *JR*, vol. 67, p. 280).

*Page laissée blanche*

Janvier 1722.

[439] TRENTE-DEUXIÈME LETTRE.

*Voyage de la Nouvelle Orleans à l'embouchure du Micissipi,  
description de ce Fleuve jusqu'à la Mer. Réflexions  
sur les Concessions.*

5

A l'Isle Toulouse, ou de la Balise, ce 26 de Janvier 1722.

MADAME,

*Remarques sur la situation de la nouvelle Orleans.*

**L**es Environs de la Nouvelle Orleans n'ont rien de fort remarquable. Je n'ai pas trouvé cette Ville aussi-bien située qu'on me l'avoit dit : d'autres pensent autrement, voici les raisons, sur quoi ils se fondent ; je vous exposerai ensuite les miennes. La premiere est qu'à une lieuë de-là, en tirant au Nord-Est, on a découvert une petite Riviere, qu'on a nommée *le Bayouc de Saint-Jean*<sup>1</sup>, laquelle au bout de deux lieuës se décharge dans le Lac Pontchartrain<sup>2</sup>, qui communique à la Mer ; par ce moyen, dit-on, il est aisé d'entretenir un commerce sûr entre la Capitale, & la Maubile, le Biloxi, & tous les autres postes, que nous occupons près de la Mer. La seconde est qu'au dessous de la Ville, le Fleuve fait un très-grand détour, qu'on a

10

15

20

---

1. Note de l'auteur : *Bayouc en Langue Sauvage veut dire Ruisseau*. Plus précis, Le Page du Pratz note qu'un « Bayouc est un grand ruisseau d'eau morte, où on ne voit que très-peu, ou même presque point de courant » (*Histoire de la Louisiane*, t. I, p. 45). Nommé Saint-Jean en l'honneur de Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville, le bayou coupait en partie les terres entre le Mississipi et le lac Pontchartrain. Aujourd'hui, le bayou Saint John longe le City Park de la ville, de City Park Avenue à Lake Terrace, l'embouchure du bayou dans le lac Pontchartrain.

2. Ainsi nommé en l'honneur de Jérôme Phélypeaux de Maurepas, comte de Pontchartrain, ministre de la Marine et des Colonies (1699-1716), le lac a conservé son nom.

nommé *le détour aux Anglois*<sup>3</sup>, lequel peut causer un retardement, qu'on a jugé très-avantageux pour éviter une surprise.

Ces raisons sont spécieuses, mais elles ne me paroissent pas solides ; car en premier lieu, ceux mêmes, qui ont ainsi raisonné, supposoient que l'entrée du Fleuve ne pouvoit recevoir que de petits Bâtimens : or dans cette supposition qu'a-t'on à craindre de la surprise, pour peu que la Ville soit fortifiée, comme je suppose à mon tour qu'elle le sera bien-tôt ? Viendra-t'on l'attaquer avec des Chaloupes, ou avec des Bâtimens, qui ne peuvent point porter de Canons ? D'ailleurs, en quelque endroit que la Ville soit placée, l'embouchure du Fleuve ne doit-elle pas être défenduë par de bonnes Batteries, [440] & par un Fort, qui donneront au moins le tems d'être averti, & de se tenir prêts à recevoir les Ennemis ? En second lieu, quelle nécessité d'avoir cette communication, qui ne peut être que par le moyen des Chaloupes, avec des Postes, qu'on ne pourroit pas secourir, s'ils étoient attaqués ; dont réciproquement on ne pourroit tirer que de foibles secours, & qui ne sont bons à rien pour la plûpart ? J'ajoute que quand il faut faire remonter à un Vaisseau le détour aux Anglois, il faut d'un moment à l'autre changer de vent, ce qui peut les arrêter des semaines entieres pour faire sept ou huit lieuës.

*Peu de profondeur du Pays au-dessous de la Nouvelle Orleans.*

Un peu au-dessous de la Nouvelle Orleans, le terrain commence à n'avoir pas beaucoup de profondeur des deux côtes du Micissippi, & cela va toujours en diminuant jusqu'à la Mer.

---

3. Pénicaut explique le toponyme par la présence d'un « petit vaisseau anglois qui estoit en carène », et que trouva Bienville à cet endroit (« Relation », p. 399). Après avoir signalé que le fleuve y fait « la figure d'un Croissant presque fermé, de sorte que le même vent qui amene un Vaisseau lui est souvent contraire lorsqu'il est arrivé au Détour », Le Page du Pratz rapporte que des Anglais, venus de la Caroline pour s'emparer des bouches du fleuve, y furent arrêtés par les vents et attaqués par des « Naturels » (*op. cit.*, t. I, p. 276-279). Sans doute les deux auteurs font-ils allusion à l'expédition du capitaine Bond en septembre 1699, dont la corvette ne put, précisément, dépasser le « détour à l'Anglais ». Sur l'injonction de Le Moyne de Bienville, le capitaine abandonna son projet et fit demi-tour (voir Charlevoix, *HDG*, t. II, p. 259-260 ; M. Giraud, *Histoire de la Louisiane française*, t. I, p. 72). Aujourd'hui le « détour », que longe la route 39, fait partie de l'agglomération de la Nouvelle-Orléans et se situe entre les bourgs de Meraux et de Braithwaite.

C'est une pointe de Terre, qui ne paroît pas fort ancienne ; car pour peu qu'on y creuse, on y trouve l'eau, & la quantité de battures & de petites Isles, qu'on a vû se former depuis vint ans à toutes les embouchures du Fleuve, ne laisse aucun doute que cette langue de terre ne se soit formée de la même maniere. Il paroît certain, que quand M. de la Sale descendit le Micissippi jusqu'à la Mer, l'embouchure de ce Fleuve n'étoit pas telle, qu'on la voit aujourd'hui. 50

*Changemens arrivés à l'embouchure du Fleuve.* 55

Plus on approche de la Mer, plus ce que je dis devient sensible : la Barre n'a presque point d'eau dans la plûpart de ces petites issuës, que le Fleuve s'est ouvertes, & qui ne se sont si fort multipliées, que par le moyen des Arbres, qui y sont entraînés avec le courant, & dont un seul arrêté par ses branches, ou par ses racines dans un endroit, où il y a peu de profondeur, en arrête mille. J'en ai vû à deux cent lieuës d'ici des amas, dont un seul auroit rempli tous les Chantiers de Paris. Rien alors n'est capable de les détacher, le limon, que charie le Fleuve, leur sert de ciment, & les couvre peu à peu ; chaque inondation en laisse une nouvelle couche, & après dix ans au plus les Cannes & les Arbrisseaux commencent à y croître. C'est ainsi que se sont formées la plûpart des Pointes & des Isles, qui font si souvent changer de cours au Fleuve. 60 65

*Départ de la Nouvelle Orleans.* 70

Je n'ai rien à ajoûter à ce que je vous ai dit au commencement de la Lettre précédente, de l'état présent de la nouvelle Orleans. L'idée la plus juste, que vous puissiez vous en former, est de vous figurer deux cent Personnes, qu'on a en[441]voyées pour bâtir une Ville, & qui sont campés au bord d'un grand Fleuve, où ils n'ont songé qu'à se mettre à couvert des injures de l'air, en attendant qu'on leur ait dressé un Plan, & qu'ils ayent bâti des maisons. M. de Pauger<sup>4</sup>, que j'ai encore l'hon- 75

---

51 B ne soit formée

4. Reçu dans le corps des ingénieurs du roi en avril 1707, Adrien Pauger effectua la traversée en Amérique sur le même navire que Charlevoix (AN, Colonies E 331, dossier Pauger, lettre datée du 11 octobre 1720). Diron Dartaguiette présente Pauger comme un homme plutôt irascible et il signale

neur d'accompagner, vient de me montrer un Plan de sa fa-  
 80 çon : il est fort beau, & fort régulier ; mais il ne sera pas aussi  
 aisé de l'exécuter, qu'il l'a été de le tracer sur le papier. Nous  
 partîmes le vint-deux de Juillet<sup>5</sup> pour nous rendre au Biloxi,  
 où est le Quartier général. Entre la Nouvelle Orleans & la Mer,  
 85 il n'y a point de Concessions ; elles auroient trop peu de pro-  
 fondeur, mais seulement le petites Habitations particulieres,  
 & des Entrepots pour les grandes Concessions.

#### Des Chaouachas.

Derriere une de ces Habitations, qui est sur la droite, im-  
 médiatement au-dessous du Détour aux Anglois, on voyoit il  
 90 n'y a pas lontems un Village de *Chaouachas*, dont j'ai visité les  
 ruines. Je n'y trouvai d'entier que la Cabanne du Chef, qui res-  
 sembloit assez à une Maison de nos Paysans de France, avec  
 cette seule différence, qu'elle n'avoit point de fenêtres. Elle  
 étoit construite de branches d'Arbres, dont les vuides étoient  
 95 remplis de feüilles de Lataniers ; la couverture étoit de même  
 structure. Ce Chef est très-absolu, comme le sont tous ceux de  
 la Floride ; il ne chasse que pour son plaisir, car ses Sujets sont  
 obligés de lui faire part de leur Gibier. Son Village est présent-  
 ement de l'autre côté du Fleuve, une demie lieuë plus bas, &

---

qu'il a eu des démêlés avec plusieurs officiers français de la colonie (AN, Marine 3 JJ 277, n° 13, p. 1-2, 11 et 15). « Persuadé que l'ouverture du fleuve à la navigation pouvait seule permettre l'occupation rapide de la vallée, Pauger procéda au sondage du chenal principal et à un examen précis de la "barre", sorte de haut-fond qui en encombra le lit et en amoindrisait la profondeur, à un quart de lieue à l'amont de l'île au Pavillon » (île de la Balise). Il étudia alors la consistance de la barre et estima possible de l'éliminer « en obstruant les passes annexes et en canalisant le flot principal afin d'en augmenter la puissance ». En janvier 1722, il se livra à une nouvelle étude des bouches du fleuve afin de localiser plus précisément la barre et d'en mesurer les dimensions. C'est alors qu'il conclut que la passe du sud-est était la seule praticable (voir Appendice X, p. 975). Sur son plan, Nicolas Bellin écrit d'ailleurs : « Chenal pour les vaisseaux » (voir p. 849). C'est de cette seconde expédition que parle Charlevoix (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. IV, p. 386-387, 389, 414-416).

5. Le voyage de Charlevoix et d'Adrien Pauger a lieu en janvier 1722, et non en juillet. L'édition anglaise de 1761, reproduite par Louise P. Kellogg, indique la date du 28, sans précision de mois (dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 274), ce qui constitue une erreur évidente, compte tenu des repères qui suivent dans la même édition.

les Sauvages y ont transporté jusqu'aux ossemens de leurs Morts<sup>6</sup>. 100

Un peu au-dessous de leur nouvelle demeure la Côte est beaucoup plus élevée, que par tout ailleurs, & il me paroît que c'est là, qu'il falloit placer la Ville. Elle n'y seroit qu'à vint lieues de la Mer, & avec un vent de Sud, ou de Sud-Est médiocre, un Navire y monteroit aisément en quinze heures. Le soir du vint-troisième nous quittâmes la Chaloupe, qui nous avoit amenés jusques-là, & nous nous embarquâmes dans un Brigantin, sur lequel nous nous laissâmes dériver toute la nuit. Le lendemain au point du jour nous avons passé un nouveau circuit, que fait le Fleuve, & qu'on appelle *le Détour aux Piakimines*<sup>7</sup>. 105 110

Nous nous trouvâmes peu de tems après au milieu des passes du Micissipi ; il y faut manœuvrer avec bien de l'attention, [442] pour ne pas être entraîné dans quelqu'une, d'où il seroit presque impossible de se tirer. La plupart ne sont que des petits ruisseaux, & quelques-unes mêmes ne sont séparées que par des hauts fonds presque à fleur d'eau. C'est la barre du Micissipi, qui a si fort multiplié ces passes ; car il est aisé de concevoir par la maniere, dont j'ai dit qu'il se formoit tous les jours de nouvelles terres, comment le Fleuve cherchant à s'échapper par où il trouve moins de résistance, se fait un passage, tantôt 115 120

---

112 B milieu <manchette :> *Des passes du Missicipi*

---

6. « Le terrain des Chaouachas se situait à 6 lieues à l'aval de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve. [La petite tribu des Chaouachas], d'abord répartie sur les deux rives du Mississipi, avait ensuite pendant plusieurs années fixé son habitat sur la rive droite, où elle tirait parti à la fois de l'agriculture qu'elle pratiquait et des ressources de la pêche que lui offraient les grands lacs qui s'étendent à l'ouest du fleuve. Elle s'était maintenant transportée sur la rive opposée, mais elle y restait assez proche des nouveaux colons pour aider, le cas échéant, à leur ravitaillement » (M. Giraud, *op. cit.*, t. IV, p. 204). En 1707, une cinquantaine de guerriers de la tribu participèrent aux opérations contre les Chitimachas pour venger la mort du père de Saint-Cosme. Charlevoix est le seul voyageur à produire une description de l'ancien village de la tribu (voir F. W. Hodge, *Handbook*, 1907, p. 235 ; J. R. Swanton, *Indian Tribes*, p. 300-301). Sur le latanier, voir *supra*, p. 832, n. 39.

7. Le détour des Plaquemines, rappelle Marcel Giraud, « interrompait la zone des vases marécageuses du delta, couvertes de joncs et de roseaux » (*op. cit.*, t. IV, p. 252). Il s'agit vraisemblablement de la courbe que dessine le fleuve entre les agglomérations de Triumph et de Boothville, un peu en aval des « passes ». Brigantin : voir *infra*, p. 854, n. 3.

d'un côté, & tantôt d'un autre : d'où il pourroit arriver, si l'on n'y prenoit garde, qu'aucune de ces issues ne fût praticable pour les Vaisseaux. Le soir du vint-quatre nous mouillâmes au de-là de la Barre, vis-à-vis la Balise.

*De l'Isle Toulouse, ou de la Balise.*

Le vent contraire nous y retenant encore, nous voulumes mettre à profit ce retardement. Hier vint-cinq, qui étoit un Dimanche, je commençai par chanter une grand'Messe dans l'Isle, qu'on nommoit de *la Balise*, à cause d'une Balise, qu'on y avoit plantée pour la commodité des Navires. Je la benis ensuite, nous la nommâmes *Isle Toulouse*, & nous chantâmes *Te Deum*. Cette Isle n'a gueres plus d'une demie lieuë de circuit, en y comprenant même une autre Isle, qui en est séparée par une Ravine, où il y a toujours de l'eau. D'ailleurs elle est très-basse, excepté un seul endroit, où l'inondation ne monte jamais, & où il y a assez d'espace, pour y construire un Fort & des Magasins. On pourroit y décharger les Vaisseaux, qui auroient de la peine à passer la Barre avec toute leur charge<sup>8</sup>.

*Salines.*

M. de Pauger sonda cet endroit avec l'aiguille de sonde<sup>9</sup>, & en trouva le fond assez dur, & de terre glaise, quoiqu'il en sorte

---

8. Au cours de son séjour, en 1719-1720, Joseph Le Moyne de Sérigny, un des frères de Le Moyne d'Iberville, comprit l'importance de l'île, située au bout de la passe du sud-est, qu'il nomma l'île au Pavillon à cause d'un « grand mât surmonté d'un pavillon qui y était placé ». En avril 1721, Adrien Pauger, qui effectue une reconnaissance des bouches du fleuve, fait installer une balise sur l'île : les gens ne l'appellent plus, dès lors, que l'île de La Balise. En 1722, accompagné de Charlevoix, Adrien Pauger fait une nouvelle reconnaissance des lieux et il conseille de défendre l'entrée du fleuve par la construction de deux batteries de charpente sur les îlots de glaise, situés de part et d'autre de l'embouchure, et par l'érection d'un fort sur l'île de La Balise, dont le nom est changé, en l'honneur de Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, alors à la tête du Conseil de Marine. L'île était formée de deux îlots séparés par une « ravine », que l'eau envahissait. À cause des difficultés posées par les travaux et de l'absence de technique appropriée à l'époque pour les effectuer, les travaux de dragage du fleuve échouèrent en partie (voir M. Giraud, *op.cit.*, t. IV, p. 413-418).

9. L'expression ne figure pas dans les dictionnaires de l'époque. Compte tenu des opérations qui suivent, il s'agit vraisemblablement d'une « SONDE de mer, ou PLOMB DE SONDE », soit « une corde chargée d'un gros plomb, autour duquel il y a un creux rempli de suif, que l'on fait descendre dans la mer, tant pour reconnoître la couleur & la qualité du fond, qui s'attache au suif, que

cinq ou six petites Sources, qui ne jettent pas beaucoup d'eau ;  
 mais cette eau laisse sur la terre, où elle coule un très-beau sel.  
 Quand le Fleuve est le plus bas, c'est-à-dire, pendant trois mois 145  
 des plus grandes chaleurs de l'année, l'eau est salée autour de  
 cette Isle : dans le tems de l'inondation, elle est tout-à-fait  
 douce, & le Fleuve conserve sa douceur une bonne lieuë dans  
 la Mer. Dans le reste du tems on la trouve un peu saumatre,  
 quand on a passé la Barre. Ainsi c'est une pure fable, que ce 150  
 qu'on a débité, que pendant vint lieuës le Micissipi ne mêle  
 point ses eaux avec celles de la Mer<sup>10</sup>.

*De la principale embouchure du Micissipi.*

Nous passâmes le reste du jour M. de Pauger & moi, avec  
 [443] le Pilote Kerlasio<sup>11</sup>, qui commandoit le Brigantin<sup>12</sup>, à son- 155  
 der & à relever la seule embouchure du Fleuve, qui soit navi-  
 gable ; & voici au juste nos observations sur l'état, où nous  
 l'avons trouvée, car je ne répons point des changemens, qui  
 pourroient y arriver. Elle court Nord-Ouest & Sud-Est l'espace  
 de trois cent toises en montant de la pleine Mer jusqu'à l'Isle 160  
 Toulouse, vis-à-vis de laquelle il y a trois petites Isles, qui n'ont  
 point encore d'herbes, quoiqu'elles soient assez hautes. Dans  
 tout cet intervalle, sa largeur est de deux cent cinquante toises,  
 sa profondeur de dix-huit pieds au milieu, fond de vase molle :  
 mais il faut y naviger la sonde à la main, quand on n'est pas 165  
 pratique<sup>13</sup>.

---

pour savoir la profondeur du parage où l'on est » (*Dictionnaire Raisonné des  
 Sciences, des Arts et des Métiers*, 1765, vol. 15, p. 353). Le « plomb » qui lestait  
 l'instrument, précise Furetière, avait la forme d'une quille. Peut-être le typo-  
 graphe a-t-il mal lu le texte manuscrit de Charlevoix.

10. Nous n'avons pu trouver à quel auteur Charlevoix fait allusion.

11. Le 23 avril 1722, Le Blond de La Tour propose Kerlasio le Cadet au  
 Conseil de la Louisiane pour commander un brigantin en remplacement de  
 son frère, mort depuis peu (AN, Colonies C<sup>13A</sup> 6, f. 308). Le 30 août de la  
 même année, Le Blond de La Tour signale que Kerlasio a voulu rentrer en  
 France, mais qu'il a pu entrer en « composition » avec lui (AN, Colonies C<sup>13A</sup>  
 6, f. 324-325). Sans doute est-ce Kerlasio l'aîné qui accompagne Charlevoix et  
 Pauger en janvier 1722.

12. Voir *infra*, p. 854, n. 3.

13. « En termes de Marine, *Un pilote, un marin pratique de quelque parage,*  
 ou simplement, *Un pratique*, Un pilote, un marin qui a appris à connoître un  
 parage pour y avoir plusieurs fois navigué » (*Dictionnaire de l'Académie française*,  
 1835).

De-là en remontant, on fait encore le Nord-Ouest l'espace de quatre cent toises, au bout desquelles il y a encore quinze  
 170 pieds d'eau, même fond : & il est à observer que par tout là  
 l'ancrage est sûr, & qu'on y est à l'abri de tous les vents, excepté  
 de ceux du Sud, & du Sud-Est, qui pourroient, quand ils sont  
 violens, faire chasser les Navires sur leurs ancrs, mais sans  
 danger, parce qu'ils iroient échouer sur la Barre, qui est aussi  
 de vase molle : on fait ensuite le Nord-Ouest, quart de Nord-  
 175 Est pendant cinq cent toises. C'est-là proprement la Barre,  
 douze pieds d'eau, moyenne profondeur, encore faut-il y ma-  
 nœuvrer avec attention, car on y rencontre des Bancs, cette  
 Barre a deux cent cinquante toises de large entre des terres  
 basses, & couvertes de roseaux.

180 *Autres passes.*

Dans la *passé de l'Est*, qui est immédiatement au-dessus, on  
 fait l'Ouest en plein pendant une lieuë : elle a deux cent cin-  
 quante toises de largeur, & depuis quatre jusqu'à quinze pieds  
 de profondeur. Puis tout à coup on ne trouve plus de fond.  
 185 En reprenant la grande passe au sortir de la Barre, on fait  
 encore le Nord-Ouest l'espace de trois cent toises, & on y a tou-  
 jours quarante-cinq pieds d'eau. On laisse à droite la *passé*  
*à Sauvole*, par où les Chaloupes peuvent aller au Biloxi,  
 en faisant le Nord : elle a pris son nom d'un Officier, que  
 190 M. d'Iberville établit Commandant de la Colonie, en retournant  
 en France<sup>14</sup>.

---

14. La « Carte des embouchures du Mississippi » (*infra*, p. 849), de Nicolas Bellin, indique avec précision la position des deux passes. Elle est d'ailleurs conforme à la carte dressée par Adrien Pauger, à la suite de sa reconnaissance des bouches du fleuve (AN, Colonies C<sup>13A</sup> 7, f. 3-4). En avril 1699, après avoir vainement tenté de pénétrer dans la rivière des Pascagoulas, d'Iberville décide de construire un fort sur la rive est de la baie de Biloxi afin de garder les abords du Mississippi. Lorsqu'il quitte la région, le 4 mai, d'Iberville laisse le fortin, baptisé fort Maurepas et défendu par un contingent de quelque quatre-vingts hommes, sous le commandement de l'enseigne de vaisseau Sauvolles, qui mourra en août 1701 (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. I, p. 31-32, 41, 83-85). De nos jours, le delta du fleuve comporte quatre passes importantes : North Pass, qui comprend l'ancienne passe de l'est décrite par Charlevoix et qui s'embranché à la Pass a Loutre ; Pass a Loutre ; South Pass ; Southwest Pass. Quant à la Passe à Sauvole, il s'agit peut-être du bayou Thomassin, au nord de North Pass. C'est là une hypothèse fragile car la carte de la Mississippi River Commission, datée de 1958, montre que l'embouchure du fleuve a subi de nombreuses modifications depuis le xviii<sup>e</sup> siècle.

Il faut ensuite retourner à l'Ouest, quart Nord-Ouest, pendant cinquante toises, & dans une maniere de Baye, qu'on laisse à gauche, au bout de cet espace, il y a trois passes, une au *Sud Sud-Est*, une autre au *Sud*, & la troisième à [444] l'*Ouest-Sud-Ouest*. Cette Baye n'a néanmoins que dix toises de profondeur, & vint de diamètre ; mais ces passes ont peu d'eau. On continuë de suivre le même rhumb de vent<sup>15</sup>, & au bout de cinquante autres toises il y a sur la même main une seconde Baye, qui a vint toises de diamètre, & cinquante de profondeur. Elle contient deux petit[e]s passes, d'où les Canots d'écorce auroient bien de la peine à se tirer, aussi ne les compte-t'on pas pour l'ordinaire.

De-là on tire à l'Ouest pendant l'espace de cinq cent toises, & on se trouve vis-à-vis de *la passe à la Loutre*<sup>16</sup>. Elle est sur la main droite, & tournée au Sud-Sud-Est. Elle a cinq cent toises de large, mais il n'y peut entrer que des Pirogues. Ensuite on tourne au Sud-Ouest pendant vint toises ; on revient à l'Ouest pendant trois cent, puis à l'Ouest, quart de Nord-Ouest, l'espace de cent : à l'Ouest-Nord-Ouest autant, au Nord-Ouest huit cent ; alors on trouve à gauche *la passe du Sud*<sup>17</sup>, laquelle a deux cent cinquante toises de large, neuf brasses d'eau à son entrée du côté du Fleuve, & deux pieds seulement à sa sortie dans la Mer.

Deux cent cinquante toises plus loin est *la passe du Sud-Ouest*<sup>18</sup>, même largeur à peu près ; jamais moins de sept à huit pieds d'eau. Par ce travers le Pays commence à n'être plus si marécageux, mais il est noyé pendant quatre mois de l'année. Il est borné à gauche par une suite de petits Lacs, qui sont au bout de celui des Chetimachas<sup>19</sup>, & à droite, par *les Isles de la*

15. Le rhumb est la « quantité angulaire comprise entre deux des trente-deux aires de vent du compas, et égale à 11° 15' » (Robert, 1977).

16. Aujourd'hui Pass a Loutre.

17. Aujourd'hui South Pass.

18. Aujourd'hui Southwest Pass.

19. Si la « Carte de la Louisiane Cours du Mississipi et Pais voisins » (HDG, t. II) identifie la rivière des Chetimachas (aujourd'hui Bayou Lafourche), elle ne comprend pas de lac au nom de la tribu amérindienne : la rivière des Chetimachas se jette dans le golfe à la hauteur de la baie de l'Ascension (Caminada Bay). Toutefois, au sud de la Nouvelle-Orléans, on trouve sur les

*Chandeleur*<sup>20</sup> : on croit qu'entre ces Isles il y a passage pour les plus grands Navires, & qu'il seroit aisé d'y faire un très-bon Port. De grandes Barques peuvent remonter de la Mer jus-  
 225 qu'au Lac des Chetimachas, & rien n'empêche d'y aller couper les plus beaux Chênes du monde, dont toute cette Côte est couverte.

*Moyen de creuser la principale passe.*

Je serois aussi d'avis qu'on bouchât toutes les passes, à l'ex-  
 230 ception de la principale, & rien ne seroit plus aisé ; il n'y auroit qu'à y faire entrer les Arbres flotans, dont le Fleuve est presque toujours couvert. Il arriveroit de-là en premier lieu que le Fleuve ne seroit abordable, même aux Barques & aux Canots, que par un côté, ce qui mettroit la Colonie à l'abri des surprises ; en second lieu, que toute la force du courant du Fleuve  
 235 étant réunie, son unique embouchure se creuseroit d'elle-même aussi-bien que la Barre. Je fonde cette con[445]jecture sur ce qui est arrivé aux deux Pointes coupées, dont je vous ai parlé. Il n'y auroit plus alors qu'à entretenir le Canal, & à empêcher que les Arbres flottans n'y causent aucun embarras, ce qui ne me pa-  
 240 roît pas bien difficile.

*Largeur du Fleuve entre les passes.*

Pour ce qui est de la largeur du Fleuve entre les passes, c'est-à-dire, pendant les quatre lieuës qu'il y a de l'Isle Toulouse à la passe du Sud-Ouest, elle n'est jamais plus que de cinquante  
 245 toises : mais immédiatement au-dessus de cette passe, le Micissipi reprend insensiblement sa largeur ordinaire, qui n'a jamais moins d'un mille, & rarement plus de deux milles. Sa profondeur va aussi toujours en augmentant depuis la Barre, ce qui

---

cartes modernes le lac Cataouatche, relié à la mer par deux autres lacs : Salvador Lake et Little Lake. Peut-être est-ce au lac Cataouatche que pense Charlevoix, car un embranchement du Bayou Lafourche communique avec le lac.

20. Ces îles, qui ont conservé leur nom français et qui décrivent une espèce d'arc au-dessous de Biloxi et à l'est de Bay Bodreau et de Black Bay, ne sont, au dire de Le Page du Pratz, « que des amas de Sable qui ont la forme d'un bayou coupé par morceaux : elles sont peu élevées au dessus de la Mer, & à peine y trouve-t-on une douzaine de plantes » (*Histoire de la Louisiane*, t. I, p. 273).

est le contraire de tous les autres Fleuves, qui sont ordinairement plus profonds à mesure qu'ils approchent de la Mer<sup>21</sup>. 250

Ce seroit ici, Madame, le lieu de vous entretenir sur ce qui a fait échouer ces nombreuses Concessions, qui ont fait tant de bruit en France, & sur lesquelles tant de personnes avoient fondé les plus grandes espérances ; mais j'aime mieux remettre cela à notre première entrevue, & me borner présentement à vous faire part des réflexions, que j'ai faites sur la manière de s'établir en ce Pays, si le mauvais succès de tant d'efforts & d'avances inutiles n'en dégoûte pas notre Nation. 255

*Où il faudroit placer les Habitations.*

Il me paroît que ce n'est point sur le bord du Fleuve, qu'il faudroit placer les Habitations ; mais je voudrois qu'on les reculât au moins d'un quart de lieuë, ou même d'une demie lieuë. Je n'ignore pas qu'il est possible de se garantir des débordemens ordinaires par de bons Fossés ; mais je trouve que c'est une grande incommodité que de se loger sur un terrain, où, pour peu que l'on creuse, on trouve l'eau d'abord : par conséquent l'on ne peut avoir ni Cellier ni Cave. Je pense même qu'on gagneroit beaucoup en abandonnant le champ libre à l'inondation annuelle du Fleuve surtout le terrain, qui n'est pas bien sec, & ce terrain ne resteroit pas inutile. 260 265 270

Le limon, qui y demeure, quand les eaux se sont retirées, le renouvellent & l'engraissent ; on pourroit en employer une partie en pâturages, on semeroit sur l'autre du Ris, des Légumes, & généralement tout ce qui demande des terres grasses & mouillées. Avec le tems sur les deux Rives du Micissipi on ne verroit plus que des Jardins, des Vergers & [446] des Prairies, qui suffiroient pour nourrir le Peuple, & fourniroient même la matiere d'un commerce utile avec nos Isles, & les autres Colonies voisines. Enfin je crois pouvoir répondre, pour avoir mis pied à terre deux ou trois fois tous les jours, dans le tems que je descendois le Fleuve, que presque par tout, à très-peu de distance des bords, on trouve des terrains élevés, où l'on pourroit bâtir sur un fond solide, & où le Froment viendroit fort 275 280

---

21. Les conclusions de Charlevoix sur l'embouchure du fleuve se calquent sur celles d'Adrien Pauger (voir Appendice X, p. 975, et *supra*, p. 839, n. 4).

285 bien, quand on y auroit donné de l'air, en éclaircissant les Bois<sup>22</sup>.

*Difficulté de naviger sur le Fleuve.*

290 Pour ce qui est de la navigation sur le Fleuve, elle sera toujours difficile, quand il s'agira de le remonter, à cause de la force du courant, qui oblige même à une grande attention en descendant, parce qu'il porte souvent sur les pointes avancées, & sur les battures. Ainsi pour y naviger sûrement, il faut des Bâtimens, qui aillent à la voile & à la rame. D'ailleurs, comme il n'est pas possible de marcher la nuit, quand le tems est obs-  
295 cur, ces voyages seront toujours fort longs & fort coûteux, du moins jusqu'à ce que les bords du Fleuve soient peuplés de proche en proche dans toute l'étenduë du Pays, qui est entre les Illinois & la Mer.

*D'où vient l'idée peu juste, qu'on a en France de ce Pays.*

300 Voilà, Madame, quel est ce Pays, dont on a tant parlé depuis quelques années, & dont si peu de personnes ont une idée juste. Nous n'avons pas été les premiers Européens à en reconnoître la bonté, & à le négliger : Ferdinand de Soto l'a parcouru pendant trois années entieres, & son Historien<sup>23</sup> n'a pû

---

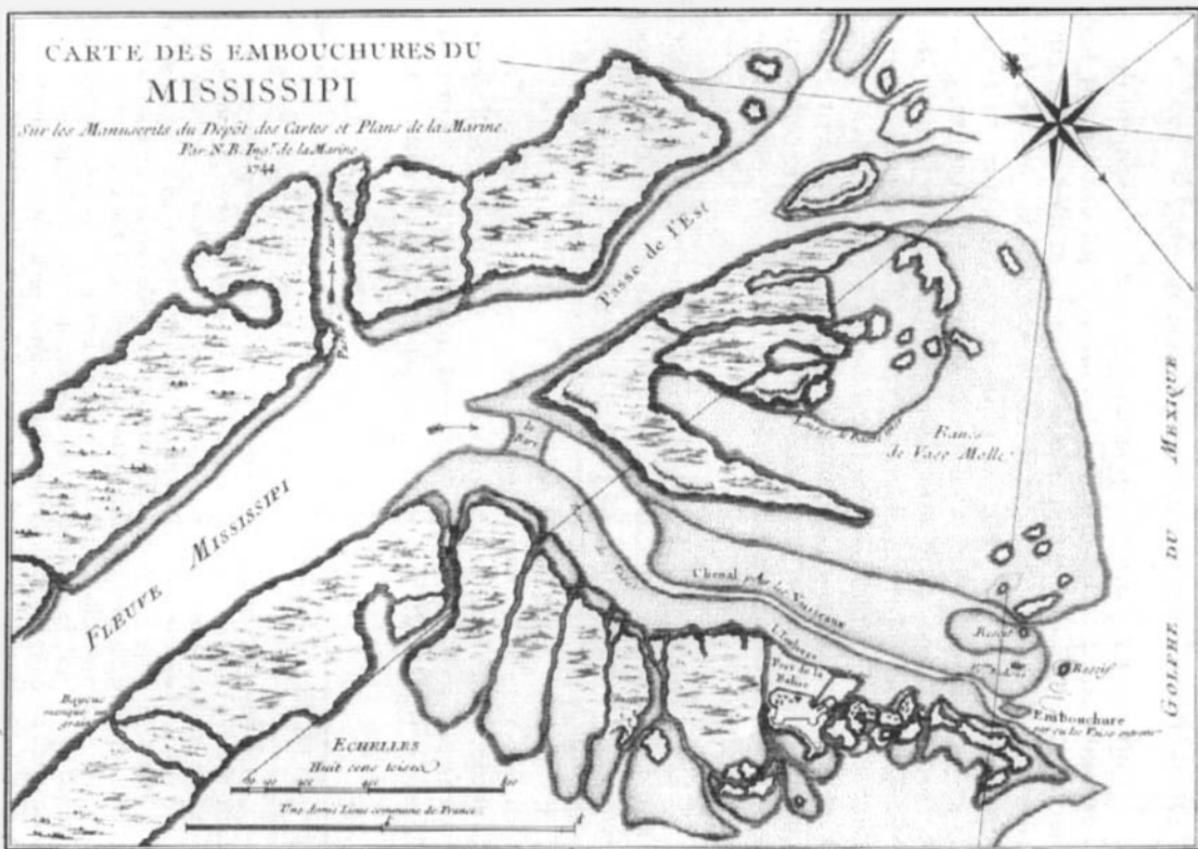
22. Un mémoire anonyme, porté à la connaissance du Conseil de Régence, le 11 février 1716, en plus de signaler les richesses de la Louisiane, expose clairement l'importance stratégique de la colonie : « la Situation de la Louisiane est la plus heureuse que l'on puisse desirer. Elle est dans le mesme Golphe que la Veracruz où est le principal deposit des Richesses du Mexique, elles est à portée de la havane et de beaucoup d'autres ports des Espagnols, elle est en etat de brider, et de contenir les Colonies Angloises quand il en sera besoin, et se trouvant placée entre elles, et les Provinces Espagnolles, elle en empeche la communication par terre. rien n'est plus avantageux, ni plus important pour la France. Elle tient pour ainsi dire la clef d'un vaste et beau pais arrosé d'une infinité de ruisseaux et de Rivieres Navigables, fertiles et propre à porter toutes sortes de fruits, et couvert de quantité d'Espèces differentes d'animaux qui promettent un commerce abondant en Pelleterie » (AN, Marine B<sup>1</sup> 8, f. 125).

23. Note de l'auteur : *Garcilasso de la Vega, Histoire de la conquête de la Floride*. Selon La Vega, De Soto mourut au moment où il voulait s'établir en Floride (*Histoire de la conquête de la Floride*, t. I, p. 176). À la vérité, c'est contre les officiers de l'expédition qu'en a La Vega, car pas un parmi eux « n'eut le courage de poursuivre le dessein qu'il avoit eu de s'établir dans la Floride [...] ils haïssoient la Floride, à cause qu'ils n'y avoient trouvé ni or ni argent » (*ibid.*, t. I, p. 178-179).

# CARTE DES EMOUCHURES DU MISSISSIPI

*Sur les Manuscrits du Dépôt des Cartes et Plans de la Marine.  
Par S.B. Lavoisier de la Marine.*

1744



lui pardonner de n'y avoir point fait un Etablissement solide.  
 305 « Où pouvoit-il aller, dit-il, pour trouver mieux ? »

Enfin, je n'ai encore oüï parler peu avantageusement de la  
 Louysiane, qu'à trois sortes de personnes, qui ont été sur les  
 lieux, & dont il est certain que le témoignage n'est nullement  
 recevable. Les premiers sont les Marins, qui de la rade de l'Isle  
 310 aux Vaisseaux, ou de l'Isle Dauphine<sup>24</sup>, n'ont pû voir que cette  
 Isle toute couverte d'un sable stérile, & la côte plus sablonneuse  
 encore du Biloxi, & se sont laissé persuader que l'entrée du  
 Micissipi étoit impraticable aux Navires d'une certaine grandeur,  
 315 y trouver un terrain, qu'on pût habiter. Ils auroient bien  
 changé de sentiment, s'ils avoient pû [447] se défier de ceux, qui  
 leur tenoient ce langage, & pénétrer les motifs, qui les faisoient  
 parler ainsi.

Les seconds sont des Malheureux, qui chassés de France  
 320 pour leurs crimes, ou leur mauvaise conduite, vraye ou supposée,  
 ou qui pour éviter les poursuites de leurs Créanciers, se  
 sont engagés dans les Troupes & dans les Concessions. Les uns  
 & les autres ne regardant ce Pays, que comme un lieu d'exil,  
 tout les y rebute : rien ne les intéresse au progrès d'une  
 325 Colonie, dont ils ne sont membres, que malgré eux, & il s'em-  
 barrassent fort peu des avantages, qu'elle peut procurer à  
 l'Etat : la plûpart même ne sont pas capables de les connoître<sup>25</sup>.

---

319 B des *Misérables*, qui

---

24. Originellement appelée île Surgère, du nom du comte de Surgère qui fut le premier à apercevoir l'île, le jour des Rois 1699, l'île prend le nom d'île aux Vaisseaux au printemps 1702, « à cause que c'est le premier abord que l'on trouve pour les vaisseaux en arrivant dans le pays » (Pénicaut, « Relation », p. 376 et 425). Aussi appelée île du Mouillage, l'île aux Vaisseaux (Ship Island) offrait un havre d'autant plus important, du moins au début de l'exploration du delta, qu'elle possédait deux petits étangs d'eau douce. Le long du littoral, entre la baie Saint-Louis et la baie de La Mobile, on trouve, au large, toute une série d'îles, les unes fort basses et petites, les autres, plus vastes : île aux Chats (Cat Island : voir *infra*, p. 854, n. 5), île aux Vaisseaux, île à la Corne (Horn Island : voir *infra*, p. 854, n. 6), Petit Bois Island, île Dauphine (Dauphine Island) (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. I, p. 31 et 57). Voir aussi *infra*, p. 853-854, n. 2 et 4.

25. Après la mort de Louis XIV, le 1<sup>er</sup> septembre 1715, le personnel administratif du Département de la Marine et des Colonies est renouvelé. Ainsi disparaît Pontchartrain qui s'était toujours opposé à l'idée d'une émigration

Les troisièmes sont ceux, qui n'ayant vû que de la misere dans un pays, pour lequel on a fait d'excessives dépenses, lui attribuent sans réflexion, ce qu'il faut uniquement rejeter sur l'incapacité, ou sur la négligence de ceux, qu'on avoit chargés de l'établir. Vous n'ignorez pas non plus les raisons, qu'on avoit eûes de publier que la Louysiane possedoit dans son sein de grands trésors, & qu'elle nous approchoit des fameuses Mines de Sainte Barbe, & d'autres plus riches encore, dont on se flattoit de chasser aisément les Possesseurs<sup>26</sup> : & parce que ces contes ridicules avoient trouvé créance dans l'esprit des Sots, au lieu de s'imputer à eux-mêmes l'erreur, où les avoit engagés leur folle crédulité, ils ont déchargé leur mauvaise humeur sur ce Pays, où ils n'ont rien trouvé de ce qu'on leur avoit promis.

Je suis, &c.

---

forcée. Sous la pression des marchands, qui demandent qu'on fasse arrêter les vagabonds et les gens sans aveu pour les transporter dans les colonies américaines, le Conseil de Marine décide, en 1715, d'enrôler des enfants trouvés, âgés de quatorze à quinze ans, dans les compagnies d'outre-mer pour en compléter les effectifs. En 1717, l'envoi d'un premier groupe de vagabonds, arrêtés aux environs de Paris et incorporés de force dans les troupes du Canada, confirme la nouvelle politique coloniale. Assez rapidement, l'administration coloniale ajoute aux mendiants et aux faux sauniers des voleurs, des condamnés pour meurtre, des débauchés et des sodomites qui font le commerce de jeunes garçons. Si l'on ajoute à ces émigrants forcés les fils de bonne famille jugés incorrigibles, dont on se débarrasse en les envoyant en Amérique, on peut avoir le sentiment que « tout sujet taré est désormais jugé digne du Mississipi ». De là une si fâcheuse réputation pour la colonie que, parfois, les populations s'émeuvent à la vue de la chaîne des déportés. Sans doute à cause de l'impopularité de ces convois et des problèmes posés par leur venue en Louisiane, vagabonds, mendiants et criminels cessent d'être déportés en 1720 (ordonnance du 9 mai) (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. II, p. 31-34, et t. III, p. 252-276).

26. Sur la « Carte de la Nouvelle France et de la Louisiane Nouvellement decouverte » (1688), qui accompagne l'ouvrage de Louis Hennepin, on trouve à l'ouest du golfe du Mexique, dans une région qui correspond au Mexique actuel, plus précisément à la ville de Santa Barbara, fondée en 1563 par Rodrigo del Río de Losa, « Les Mines de St<sup>c</sup>. Barbe », objet de convoitise des Français (voir J.-M. Carrière, Université d'Ottawa, Archives du Centre de recherche en civilisation canadienne-française, fonds J.-M. Carrière, P 53-2-2-10, section XXXII, p. 25-26). Il s'agissait moins, il est vrai, de s'emparer des mines espagnoles que d'en découvrir de semblables en Louisiane.

*Page laissée blanche*

Février 1722.

[448] TRENTE-TROISIÈME LETTRE.

*Description du Biloxi. De la Cassine, ou Apalachine. De la Cire de Myrthe, de la Maubile, des Tchactas, de la Baye Saint Bernard. Voyage du Biloxi à la Nouvelle Orleans par le Lac de Pontchartrain.*

5

A bord de l'Adour, ce cinquième Avril 1722.

MADAME,

*Arrivée au Biloxi.*

**L**e vint-six, après avoir fermé ma Lettre, je m'embarquai, & nous appareillâmes, mais après avoir couru une bordée au Sud<sup>1</sup>, le vent redevenu contraire nous força de retourner à notre mouillage, & nous y restâmes encore les deux jours suivans. Le vint-neuf, nous levâmes l'ancre de bon matin, mais le Vent étoit si foible, & la Mer si grosse, qu'en vint-quatre heures nous ne fîmes que quatorze lieuës, c'étoit la moitié du chemin, que nous avions à faire. Le trente nous n'eûmes ni le Vent plus favorable, ni la Mer plus tranquille jusques vers les quatre heures du soir, qu'une pluie déchargea le tems, qui étoit fort embrumé, & calma la Mer : mais au bout d'une heure ou deux la brume recommença, & devint si épaisse, que ne voyant pas à nous conduire ; nous prîmes le parti de mouiller l'ancre. Le lendemain la brume ne se dissipant point, nous nous mîmes dans la Chaloupe, M. de Pauger & moi, pour gagner la rade de l'Isle aux Vaisseaux<sup>2</sup> : nous y visitâmes quelques Navires de

10

15

20

25

---

7 B cc 5 Avril

1. La bordée est la garde assumée par un certain nombre de marins. Ainsi le « temps du quart fut comparé à la course du navire pendant un certain nombre d'heures ; et comme si l'on avait oublié tout à fait l'origine de Bordée, dans le sens de : Partie de l'équipage qui fait la garde, on créa ce nouveau trope : Courir la Bordée » (A. Jal, *Glossaire nautique*). Dans le *Nouveau Glossaire nautique*, on précise : « courir ou tirer des bordées : louvoyer ».

2. Aujourd'hui Ship Island : voir *supra*, p. 850, n. 24.

France, & nous nous rendîmes vers les cinq heures du soir au Biloxi.

*Description de la côte & de la rade.*

Toute cette Côte est extrêmement platte ; les Vaisseaux  
 30 Marchands n'en sçauroient approcher plus près, que de quatre  
 lieuës, & les plus petits Brigantins de deux<sup>3</sup>. Il faut même que  
 ceux-ci s'éloignent, quand le vent vient du Nord, ou du Nord-  
 Ouest, ou bien ils demeurent entierement à sec, comme il ar-  
 riva la nuit même après que je fus débarqué. La rade est tout  
 35 le long de l'Isle aux Vaisseaux, qui s'étend une [449] petite lieuë  
 de l'Est à l'Ouest, mais qui a très-peu de largeur. A l'Est de cette  
 Isle est l'Isle Dauphine, autrefois l'Isle Massacre<sup>4</sup>, où il y avoit un  
 Port assez commode, qu'un coup de vent ferma en deux  
 heures, il y a un peu plus d'un an, en comblant de sable son en-  
 40 trée. A l'Ouest de l'Isle aux Vaisseaux sont tout de suite l'Isle des  
 Chats, ou de Bienville<sup>5</sup>, l'Isle à Corne<sup>6</sup>, & les Isles de la Chandeleur<sup>7</sup>.

---

3. À l'origine, le mot désigne « un navire un peu plus petit que la galiote, mais ayant la même forme, à cela près qu'il n'a pas la courbure si élevée que la galiote. Il est ponté, porte une seule voile, qui est la voile de maître ; il a de 8 à 16 bancs, à un seul rameur. Les rames du Brigantin sont assez longues et minces, ce qui rend leur maniement facile. Les Brigantins sont très-rapides, commodes en ce qu'ils occupent peu de place. On les emploie surtout pour les courses ». Mais Augustin Jal rappelle que le terme s'employa aussi pour « un navire léger, rapide, dont la forme était à peu près celle des sloops modernes, et qu'on nommait Brigantins, parce qu'ils pouvaient rendre des services analogues à ceux que dans la Méditerranée rendaient les Brigantins à rames » (*Glossaire nautique*). Il s'agissait d'un navire à un pont et à deux mâts. C'est vraisemblablement à ce second type de navire que Charlevoix fait allusion.

4. Ainsi nommée à cause d'ossements qu'y trouvèrent les Français qui y abordèrent (voir Pénicaut, « Relation », p. 383), l'île change de nom le 25 août 1718, au moment de l'arrivée de la *Marie*, le navire sur lequel est monté Le Page du Pratz (*Histoire de la Louisiane*, t. I, p. 36-38). Aujourd'hui Dauphine Island.

5. L'île aux Chats, et non des Chats (Cat Island), ainsi nommée « à cause de la grande quantité de chats » que les Français y trouvèrent (Pénicaut, « Relation », p. 376).

6. Île à Corne (Horn Island), dont le nom rappelle qu'un Français « y perdit sa corne à poudre » (Pénicaut, « Relation », p. 390). Le Page du Pratz propose une autre explication : le toponyme proviendrait de « la quantité de bêtes à cornes qui y étoient » (*op. cit.*, t. I, p. 32-34).

7. Îles de la Chandeleur : voir *supra*, p. 846, n. 20.

*Du Biloxi.*

Ce qu'on appelle le *Biloxi* est la Côte de la Terre-Ferme, qui est au Nord de la rade. Ce nom est celui d'une Nation Sauvage<sup>8</sup>, qui étoit là autrefois, & qui s'est retirée vers le Nord-Ouest, sur les bords d'une petite Riviere, appelée *la Riviere des Perles*, parce qu'on y a pêché d'assez méchantes Perles<sup>9</sup>. On ne pouvoit choisir un plus mauvais endroit, pour y établir le Quartier général de la Colonie ; il ne peut, ni recevoir aucun secours des Vaisseaux, ni leur en donner, pour les raisons, que j'ai dites. D'ailleurs, la rade a deux grands défauts, l'ancre n'y est pas bon, & elle est pleine de vers, qui perdent tous les Navires : la seule utilité, qu'on en peut tirer est de s'en servir à mettre à couvert les Vaisseaux d'un coup de vent, lorsqu'ils viendront pour reconnoître l'embouchure du Micissipi, laquelle n'ayant que des terres basses, il seroit dangereux d'en approcher dans un mauvais tems, sans l'avoir reconnu<sup>10</sup>.

---

8. Biloxi est le nom d'une petite tribu de langue siousse, au dialecte différent de celui des tribus voisines, mais proche de celui des Tutelos et des Saponis de la Virginie. En 1699, d'Iberville les rencontre dans la baie qui porte aujourd'hui leur nom. En 1702, la tribu est installée sur la rive ouest de la baie de La Mobile, mais en 1722, elle occupe l'ancien site des Colapissas, sur les rives de la rivière Pearl. Plus tard, les Biloxis s'installent plus à l'est, sur les rives de la rivière Pascagoula. Au cours de la colonisation française de la Louisiane, la tribu n'a, en réalité, cessé de déménager (voir D. I. Bushnell, *Native Villages*, p. 16 ; B. Grant, *American Indians*, p. 43 ; F. W. Hodge, *Handbook*, 1907, p. 147-148 ; J. R. Swanton, *The Indians*, p. 97-98).

9. Aujourd'hui Pearl River, qui se jette dans la mer à l'est du lac Pontchartrain. L'origine du nom n'est pas confirmée par d'autres voyageurs.

10. Selon Pénicaut, c'est au fort que d'Iberville donna le nom de Biloxi (« Relation », p. 378), mais Jacques Gravier estime que c'est d'abord à la baie que fut donné le nom de la tribu amérindienne et que le toponyme passa ensuite au fortin (*Relation ou Journal, JR*, vol. 65, p. 162). D'abord situé sur le littoral du continent, selon le choix de Le Moyne d'Iberville, le « vieux » Biloxi devait constituer le « centre maritime de la colonie ». Dès le début de 1720, les préparatifs en vue de l'aménagement du poste commencent sous la direction de Drouot de Valdeterre, un officier-concessionnaire, qui sera cassé de son grade de capitaine en avril de la même année, sous l'accusation d'intempérance. À la fin de 1720, arrive Le Blond de La Tour, qui critique le choix de l'emplacement à cause de la présence de marais et des difficultés de communication avec l'île aux Vaisseaux. Aussi le Conseil de la Louisiane décide-t-il d'interrompre les travaux et de déplacer le poste sur la presqu'île de l'ouest : ce sera le « nouveau » Biloxi. Le terrain, plus élevé, est plus sec et mieux aéré. Commencés en 1721, les travaux sont lents et pénibles. En avril 1722, la palissade du poste n'est encore qu'une simple clôture de pieux et les deux bâtiments les plus avancés, l'hôpital et le magasin, se réduisent à des charpentes. En mai, la décision de faire de la Nouvelle-Orléans le centre de la colonie condamne

*De la Cassine.*

Le Biloxi ne vaut pas mieux pour la Terre, que pour la  
 60 Mer. Ce n'est que du sable, & il n'y croît guere que des Pins  
 & des Cédres. La *Cassine*, autrement nommée *Apalachine*, y  
 pousse aussi par tout en abondance : c'est un très-petit arbrisseau,  
 dont la feüille, infusée comme celle du Thé, passe pour  
 un bon dissolvant, & un excellent sudorifique : mais sa princi-  
 65 pale qualité est d'être diuretique<sup>11</sup>. Les Espagnols en font un  
 grand usage dans toute la Floride ; c'est même leur boisson  
 ordinaire. Elle commençoit à faire quelque fortune à Paris,  
 lorsque j'en suis parti : mais nous étions dans un tems de mau-  
 vais augure pour les fortunes ; elles passaient aussi rapide-  
 70 ment, qu'elles étoient promptes. Je sçai pourtant que bien des  
 personnes, qui font usage de l'*Apalachine*, s'en loïent beau-  
 coup.

Il y en a de deux espèces, qui ne diffèrent, que par la gran-  
 deur des feüilles. Celles de la grande espèce ont plus d'un  
 75 pouce de longueur, les autres sont presque de moitié plus  
 petites. [450] Leur figure & leur substance sont à peu près  
 comme celles des feüilles de Bouys, excepté qu'elles sont plus  
 arrondies par les extrémités, & d'un verd plus clair. Le nom  
 d'*Apalachine*, que nous avons donné à cet Arbrisseau, vient des  
 80 *Apalaches*, Peuples de la Floride<sup>12</sup>, de qui les Espagnols en ont

---

« tout espoir d'aménagement ultérieur du Biloxi » (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 311-315, et t. IV, p. 120-127, 145-153, 389-398). Dans sa description, Charlevoix passe sous silence les travaux du « vieux » Biloxi, sans doute parce que ceux-ci se réduisaient à peu de chose.

11. Il s'agit de *Ilex vomitoria* qui croît le long des côtes, de la Caroline à la Floride (voir W. Sheppard, « Observations on the American Plants described by Charlevoix », *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, vol. 1, 1829, p. 225). L'*apalachine*, au dire de Nicolas Lémery, « prend son nom des Apalaches nation Indienne qui fait un grand usage de l'infusion de cette feuille : Ximenès & Laet ont parlé de cette boisson qu'ils nomment *Cassine*, & ils assurent qu'elle garentit de la goutte & de la néphrétique » (*Dictionnaire ou Traité Universel des Drogues simples*, 1731, p. 53). Voir aussi Charlevoix, « Description des plantes principales de l'Amérique Septentrionale » (*HDG*, t. II, p. 29-30, n° LIV).

12. Nervaez entra en contact avec les Apalaches dès 1528 et De Soto atteignit leur village en 1539 : les deux fois, les Espagnols se heurtèrent à l'hostilité des Amérindiens et ils ne purent véritablement occuper leur territoire qu'après 1600. La tribu paraît avoir été puissante, mais dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, agressée par ses voisins du nord animés par les colons anglais, elle est sur son déclin (voir F. W. Hodge, *Handbook*, 1907, p. 67-68 ; J. R. Swanton, *The Indians*, p. 89-91).

appris l'usage, & voici la maniere de la préparer parmi les uns & les autres.

On met sur le feu dans un pot de terre une certaine quantité de feuilles, & on les y fait griller jusqu'à ce que la couleur en soit devenuë roussâtre ; on y verse ensuite lentement de l'eau, jusqu'à ce que le pot soit plein. Cette eau prend la couleur des feüilles, & mousse, quand elle est versée, comme de la bierre. On la prend la plus chaude, qu'il est possible, & les Sauvages se passeroient plutôt de manger, que d'en boire le soir & le matin ; ils croiroient tomber malades, s'ils s'en abste- noient, & on prétend que les Espagnols de la Floride sont dans le même principe.

Une demie heure après, qu'on l'a prise, on commence à la rendre, & cela dure une heure. Il est difficile de concevoir comment une boisson, qui ne fait presque que couler, peut-être aussi nourrissante, qu'on assure qu'elle l'est : on comprend mieux qu'elle nettoye tout ce qui embarasse le passage des urines, & cause les maux de reins. Quand les Sauvages veulent se purger, ils y mêlent de l'eau de Mer, & cela produit de grandes évacuations ; mais si la dose d'eau de Mer étoit trop forte, ils en pourroient mourir, & cela n'est pas sans exemple. Je l'ai vû prendre en France sans tant de façon, & comme on fait le Thé, mais en doublant la dose, & en la faisant bouillir près d'un demi quart d'heure, & je ne doute pas qu'alors elle n'ait beaucoup effet.

#### *De la Cire de Myrthe.*

On trouve encore ici une espèce de Myrthe à larges feüilles, que je sçavois déjà être fort commune sur les Côtes de l'Acadie, & des Colonies Angloises de ce Continent. Quelques-uns lui donnent le nom de Laurier, mais ils se trompent, sa feüille a l'odeur du Myrthe, & les Anglois ne l'appellent point autrement que le *Myrthe à chandelle*<sup>13</sup>. Cet Arbrisseau porte une pe-

---

86 B l'eau bouillante jusqu'à

13. *Myrica cerifera*. Charlevoix a pu trouver le nom anglais chez Mark Catesby, qui nomme la plante : « *The broad-leaved Candle-berry Myrtle* », ou « Myrte à chandelle », en français (*The Natural History*, 1731, t. I, p. 13 et 69). Dans sa « Description des plantes principales de l'Amérique Septentrionale », il précise qu'on trouve deux espèces (*HDG*, t. II, p. 3-4, n<sup>os</sup> V et VI), soit le *Myrica cerifera* et le *Myrica caroliniensis* (voir W. Sheppard, *loc. cit.*, p. 219).

tite graine, qui dans le Printems est remplie d'une matiere  
 balsamique, laquelle étant jettée dans l'eau bouillante, y sur-  
 115 nage, & devient une cire verte, moins gluante, & plus friable,  
 que celle des Abeilles, mais aussi <sup>[451]</sup> bonne à brûler. Le seul in-  
 convénient, qu'on y a remarqué, est qu'elle se casse aisément,  
 mais on la pourroit mêler avec une autre cire extrêmement li-  
 quide, qu'on recueille dans les Bois des Isles de l'Amérique, ce  
 120 qui n'est pourtant nécessaire, que supposé qu'on en voulût  
 faire des Cierges. J'en ai vû des Bougies, qui donnoient une  
 aussi belle lumiere, & qui duroient autant que les nôtres. Nos  
 Missionnaires du Voisinage de l'Acadie y mêlent du suif, ce qui  
 les rend sujettes à couler, parce que le suif ne s'allie pas bien  
 125 avec cette cire. Le sieur ALEXANDRE<sup>14</sup>, qui est ici au service  
 de la Compagnie en qualité de Chirurgien & de Botaniste, n'y  
 met rien du tout, & ses bougies n'ont point ce défaut, la lu-  
 miere en est douce & fort claire, & la fumée, qui en sort, quand  
 on les a soufflées, a une odeur de Myrthe fort agréable. Il es-  
 pere même venir à bout de la blanchir, & il m'en a montré une  
 130 masse, qui étoit plus qu'à demie blanche<sup>15</sup>. Il prétend que si on  
 lui donnoit cinq ou six Esclaves de ceux, qui sont les moins  
 propres aux travaux ordinaires, pour cueillir la graine dans la  
 saison, il en feroit assez de cire pour en charger un Vaisseau  
 135 tous les ans.

### *De la Maubile.*

À treize ou quatorze lieuës du Biloxi, en tirant à l'Est, on  
 trouve la Riviere de la Maubile, qui coule du Nord au Sud, &

---

113 B matiere *gluante*, laquelle      115 B moins *grasse*, &

---

14. Bernard-Alexandre Vielle est venu en Louisiane en qualité de botaniste et de chirurgien pour le compte de la concession Sainte-Catherine. Vers 1721, les autorités coloniales, mécontentes des médecins mis à leur disposition, firent appel à lui pour enrayer les maladies qui décimaient le personnel des concessions. Il imagina notamment « un traitement de la dysenterie qui s'avéra efficace, basé sur l'absorption d'une décoction de graines de l'arbre à cire, mélangée dans les cas les plus opiniâtres d'un peu de laudanum ». C'est lui qui, le premier, reconnut les propriétés de l'arbre à cire et qui en signala l'existence à l'Académie des Sciences de Paris. La principale utilisation de la cire, qu'il obtenait en la séparant, par ébullition, des graines qui la contenaient, était la fabrication de bougies (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. IV, p. 104-105, 135-136, 186-189).

15. Note de l'auteur : *On y a renoncé, dit-on, parce que cette Cire en blanchissant s'altère considerablement.*

dont l'embouchure est vis-à-vis de l'Isle Dauphine. Elle prend  
 sa source dans le Pays des Chicachas, & son cours est d'environ  
 cent trente lieuës. Son lit est très-étroit, & elle serpente beau-  
 coup, ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit fort rapide : mais il  
 n'y a guere que les petites Pirogues, qui puissent la remonter,  
 quand les eaux sont basses<sup>16</sup>. Nous avons sur cette Riviere un  
 Fort, qui a été lontems le Poste principal de la Colonie ; les  
 terres n'y sont pourtant pas bonnes, mais on y étoit à portée  
 de trafiquer avec les Espagnols, & c'étoit alors uniquement ce  
 qu'on cherchoit<sup>17</sup>.

On prétend qu'à quelques lieuës au-delà du Fort, on a dé-  
 couvert une Carriere ; si cette découverte est réelle, & que la  
 Carriere soit abondante, elle pourra bien empêcher l'abandonne-  
 ment entier de ce Poste, que plusieurs Habitans commencent à  
 quitter, ne pouvant se résoudre à cultiver plus lontems un ter-  
 rein, qui ne répond pas aux peines, qu'ils pren[452]nent pour le  
 faire valoir. Je ne crois pourtant pas qu'on se détermine aisé-  
 ment à évacuer le Fort de la Maubile, quand il ne serviroit qu'à  
 entretenir dans notre Alliance les Tchactas, Peuple nombreux,  
 qui nous font une barriere nécessaire contre les Chicachas, &  
 contre les Sauvages voisins de la Caroline. Garcilasso de la  
 Vega, dans son Histoire de la Floride, parle d'une Bourgade

---

16. En plus de la rivière Mobile, la baie reçoit les eaux de la rivière Tensas (des Taensas, en français). Les cours des deux rivières sont nourris des eaux des rivières Tombigbee et Alabama, plus au nord. Sur les Chicachas, voir *supra*, p. 783, n. 18.

17. En décembre 1701, la nouvelle de la mort de Sauvolle, survenue en août, et des maladies qui se sont déclarées au fort Maurepas, décide d'Iberville à transférer la colonie à quelque vingt lieues en amont de l'île Massacre (Dauphine), sur la rive droite de la rivière Mobile, « appelée du nom des sauvages qui y ont leur village », les Mobiliens (J. Gravier, *Relation ou Journal, JR*, vol. 65, p. 178). On érige alors le premier fort Louis de la Louisiane. Mais le choix du site se révèle malheureux : l'humidité causée par la proximité de la forêt, par les crues et par la chaleur provoque de nombreuses maladies. En juin 1711, à la suite d'inondations désastreuses, on abandonne le site pour rebâtir un nouveau bourg à mi-chemin de l'ancien et de l'île Massacre, à l'embouchure de la rivière Mobile : on se rapproche du littoral, où les terres paraissent plus fertiles et où des colons avaient déjà commencé à s'établir. La nouvelle ville se construit avec lenteur et comme les résultats ne répondent pas aux attentes des autorités coloniales, l'idée de bâtir ailleurs la capitale de la Louisiane, plus précisément le long du Mississipi, se précise. Toutefois, l'emplacement de La Mobile garde une valeur stratégique, tant à cause de la proximité de Pensacola qu'à cause des visées expansionnistes anglaises dans la région (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. I, p. 41-43, 87-90, 171-175, 180-195, 217-226, 258-264).

appelée *Mauvilla*<sup>18</sup>, laquelle a sans doute donné son nom à la Riviere, & à la Nation, qui étoit établie sur ses bords. Ces Mauviliens étoient alors très-puissans ; à peine en reste-t'il aujourd'hui quelques vestiges.

165 *De la Baye Saint Bernard.*

On est présentement occupé à chercher à l'Ouest du Micissipi un endroit propre à faire un Etablissement, qui nous approche du Mexique, & on croit l'avoir trouvé à cent lieuës de l'embouchure du Fleuve, dans une Baye, qui porte tantôt le nom de Sainte Magdeleine, tantôt celui de *Saint Louïs*, & plus communément celui de *Saint Bernard*<sup>19</sup>. Elle reçoit plusieurs Rivieres, dont quelques-unes sont assez grandes, & c'est-là, que M. de la Sale prit terre, quand il eut manqué l'embouchure du Micissipi. On y a envoyé depuis peu un Brigantin pour la reconnoître, mais on y a trouvé des Sauvages, qui paroissent peu disposés à nous recevoir, & qu'on n'a pas traités de maniere à les gagner. J'entends même dire que les Espagnols viennent de nous prévenir<sup>20</sup>.

180 Il y a dans le vrai quelque chose de plus pressé, & de meilleur à faire, que cette Entreprise. Je sçai que le Commerce est l'ame des Colonies, qu'elles ne sont même utiles à un royaume tel que le nôtre, que par cet endroit, & pour empêcher nos

---

18. Dans son *Histoire de la conquête de la Floride*, La Vega signale effectivement l'existence d'un bourg, composé de « quatre-vingt maisons », appelé « Mauvila » (p. 124). Un officier espagnol, Quadravo, évaluait la population mâle capable de porter les armes à « près de dix mille hommes » (*ibid.*, p. 125). Sur la « Carte de la Louisiane et du Cours du Mississipi », de Guillaume de l'Isle, l'itinéraire des Espagnols passe par l'extrémité de la baie de La Mobile, où vivent les Mobilicns. Sur les Chactas, voir *infra*, p. 908, n. 9.

19. Aujourd'hui Matagorda Bay, qui reçoit les eaux du Colorado (Texas).

20. Dans un mémoire daté de 1720, Jean-Baptiste Bénard de La Harpe souligne l'importance stratégique du lieu pour le commerce avec le Mexique. L'année suivante, la Compagnie des Indes lui octroie le titre de commandant de la baie et elle le charge d'élever un fort. Malheureusement, les moyens mis à la disposition de Bénard de La Harpe sont insuffisants et l'expédition doit se limiter à une reconnaissance sommaire de la baie. En outre, l'hostilité des autochtones de la région accentue les difficultés des opérations et rend difficile, sinon impossible, l'amorce de la colonisation du territoire. Enfin, Bénard de La Harpe commet l'erreur d'enlever par surprise neuf Amérindiens. Les noms de baie de la Madeleine, de La Salle et Saint-Louis sont attestés par Marcel Giraud (voir *op. cit.*, t. I, p. 352-353, t. II, p. 134, et t. IV, p. 316-318).

Voisins de se rendre trop puissants ; mais si on ne commence pas la culture des terres, le Commerce, après avoir enrichi quelques Particuliers, tombera bientôt, & la Colonie ne s'établira point. Le voisinage des Espagnols peut avoir son utilité, mais laissons-les s'approcher de nous tant qu'ils voudront, nous ne sommes point en état, & nous n'avons aucun besoin de nous étendre davantage. Ils sont assez pacifiques en ce Pays-ci, & ils n'y seront jamais assez forts pour nous inquieter ; il n'est pas même de leur intérêt de nous chasser de ce Pays ; & s'ils ne comprennent pas encore, ils comprendront sans doute bien-tôt qu'ils ne sçauroient avoir de meilleur barriere, que la Louysiane, contre les Anglois.

#### *Climat du Biloxi.*

[453] Les chaleurs étoient déjà bien incommodes au Biloxi dès la mi-Mars, & je conçois que quand le Soleil a une fois embrasé le sable sur lequel on y marche, le chaud doit y être excessif. On dit en effet que sans la brise, qui s'élève assez régulièrement tous les jours, entre neuf & dix heures du matin, & ne tombe qu'avec le Soleil, il ne seroit pas possible d'y vivre. L'embouchure du Micissipi est par les vint-neuf degrez de latitude, & la Côte du Biloxi par les trente<sup>21</sup> : nous y eûmes dans le mois de Février quelques froids assez picquants, lorsque le vent souffloit du Nord & du Nord-Ouest, mais ils ne duroient pas ; ils étoient même quelquefois suivis de chaleurs assez vives, de tonnerres & d'orages, de sorte que le matin nous étions en Hyver, & l'après-midi en Eté, avec quelques petits intervalles de Printems & d'Automne, entre deux. La brise vient ordinairement de l'Est ; quand elle vient du Sud, ce n'est qu'un vent réfléchi, lequel rafraîchit beaucoup moins, mais c'est toujours du vent, & quand il manque tout-à-fait, on ne respire point.

#### *Départ du Biloxi.*

Le vint-quatre de Mars je partis du Biloxi, où j'avois été arrêté par une jaunisse, qui me dura plus d'un mois, & je repris la route de la Nouvelle Orleans, où je devois m'embarquer sur

---

183 B commence point par la culture      190 B nous y inquieter

21. Quoique imprécises, les latitudes ne sont pas absolument fausses.

une Flûte de la Compagnie, nommée l'*Adour*<sup>22</sup>. Je fis ce voyage dans une Pirogue, & je n'en avois point encore fait de plus désagréable<sup>23</sup>. À cinq lieuës du Biloxi le vent d'Ouest, qui en trois heures m'avoit amené jusques-là, fit place à un vent de Sud si violent, que je fus contraint de m'arrêter. J'avois eu à peine le tems de dresser ma Tente, qu'une pluye épouvantable, accompagnée de tonnerre, nous inonda.

Deux petits Bâtimens, qui étoient partis en même-tems que moi, voulurent profiter du vent, qui leur fit faire bien du chemin en peu d'heures, & je regrettois fort de n'en pouvoir faire autant, mais j'appris bien-tôt que leur sort avoit été plus digne de pitié que d'envie ; le premier fut dans un continuel danger du naufrage, & ses Passagers arriverent à la Nouvelle Orleans plus morts que vifs. Le second échoua à moitié chemin, & cinq Personnes se noyèrent dans une Prairie, dont l'orage avoit fait un étang<sup>24</sup>. Le vent dura toute la nuit avec la

---

22. Arrivé en Louisiane en janvier 1722, l'*Adour* est le second navire de haute mer à franchir la dangereuse barre à l'embouchure du fleuve. Le 5 janvier, le Conseil de la Louisiane entérine la décision de Le Moyné de Bienville de démettre Demarsay, le commandant de la flûte, pour « impertinences préférées » à l'endroit de Michel-Léon du Vergier, l'un des administrateurs de la Compagnie des Indes, et de le remplacer par un jeune pilote, Hercoüet (AN, Colonies C<sup>13A</sup> 6, f. 150). L'inexpérience de celui-ci sera cause du naufrage du navire sur les récifs des Martyrs. Dans son *Journal historique*, Bénard de La Harpe note, au mois de mars 1722 : « Sur la fin du même mois, la *Doure* partit de la Nouvelle-Orléans pour la France ; le père Charlevoix, MM. Hubert, Fabry, Devens, Navarre, chirurgien, Le Comte, Ménage et quelques autres s'y embarquèrent » (p. 287). Une dépêche, adressée aux commissaires chargés de la régie de la Compagnie des Indes, datée du 6 juillet 1721, les priait « de vouloir bien donner des Ordres à la Loüisianne pour [que Charlevoix] soit embarqué sur un des V[ais]siaux de la Comp[agnie] pour repasser en France » (AN, Colonies B 44, f. 62).

23. Parmi les passagers à bord, se trouve Le Page du Pratz, l'historien de la Louisiane : « je retournai au Biloxi, où je trouvai deux bateaux de la Compagnie qui se préparoient à partir pour la Nouvelle Orléans, & une grosse Pirogue qui appartenoit au R. P. Charlevoix, Jésuiti, dont le nom est très-cconnu dans la République des Lettres ; je retournai avec lui à la Nouvelle Orléans » (*Histoire de la Louisiane*, t. I, p. 173).

24. Les difficultés de ces deux bâtimens s'ajoutent à une longue liste de problèmes rencontrés par la Compagnie des Indes sur la plan maritime : naufrage du *Portefaix* en 1721, au large des côtes d'Irlande, abandon de la flûte la *Garonne* dans le port de Rochefort, en 1721, qui, faute de mesures pour la garder en bon état, coule en 1724, naufrage de l'*Adour* en 1722, perte de l'*Espiduel* en 1723, naufrage, en 1725, de la *Bellone* et de l'*Éléphant*, échouage de la *Saône* sur les côtes de La Havane en 1726, pour ne rapporter que les accidents les plus importants (voir M. Giraud, *op. cit.*, t. IV, p. 58-61).

même violence, & la pluie ne cessa que le lendemain à midi. Elle recommença le soir, & continua jusqu'au jour avec le tonnerre.

235

*Observation sur cette Côte.*

[454] Quand on range cette Côte à la vûë, elle paroît très-agréable, mais de plus près ce n'est pas la même chose. C'est toujours un fond de sable, comme au Biloxi, & on n'y trouve que de méchans Bois. J'y ai remarqué une espèce d'ozeille, qui a le même goût que la nôtre, mais dont les feuilles sont plus étroites, & qui cause, dit-on, la dysenterie<sup>25</sup>. Il y a aussi dans ces quartiers-là une espèce de Fresne, qu'on appelle *Bois d'amourette*, & dont l'écorce, qui est pleine de picquants, passe pour être un remède souverain, & très-prompt contre le mal de dents<sup>26</sup>.

240

245

Le vint-six il plut tout le jour, & quoique la Mer fût calme, nous fîmes peu de chemin. Nous avançâmes un peu plus le vint-sept, mais la nuit suivante nous nous égarâmes autour de l'Isle aux Perles. Le lendemain nous allâmes camper à l'entrée du Lac Pontchartrain, ayant laissé peu de tems auparavant sur la droite la Riviere aux Perles, qui a trois embouchures. La séparation de ces trois branches se fait à quatre lieuës de la Mer, & c'est un peu au-dessus que les Biloxis se sont placés<sup>27</sup>.

250

*Du Lac de Pontchartrain.*

255

Après midi nous traversâmes le Lac de Pontchartrain, cette traverse est de sept à huit lieuës, & à minuit nous en-

---

25. Selon Marie-Victorin, l'oseille (*Rumex*) comprend quelque 140 espèces différentes en Amérique du Nord. Sa distribution s'étend du golfe de Saint-Laurent jusqu'en basse Californie (voir *Flore laurentienne*, p. 191).

26. Vraisemblablement le *Zanthoxylum clava-Herculis*, un frêne indigène du sud des États-Unis qui croit sur les rives des cours d'eau et des lacs et dont le tronc et les branches sont hérissés d'épines. Dans le passé, on tirait de son écorce et de ses feuilles une huile dont on se servait contre les maux de dents (voir T. S. Elias, *The Complete Trees of North America*, p. 829-830).

27. Aujourd'hui Pearl River, dont une des « branches » reçoit les eaux de la West Pearl River. Selon Louise P. Kellogg, l'île aux Perles serait aujourd'hui Grand Island, à l'entrée du lac Borgne (dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 291, n. 14). Voir *supra*, p. 855, n. 8 et 9.

trâmes dans le Bayouc *Saint Jean*<sup>28</sup>. Ceux, qui les premiers naviguerent sur le Lac, le trouverent, dit-on, tellement rempli de Caïmans, qu'ils ne pouvoient presque pas donner un coup d'aviron, sans en toucher quelqu'un. Ils y sont présentement très-rares, & nous en vîmes seulement quelques traces à notre campement, car ces Animaux font leur œufs à terre. Après m'être un peu reposé à la sortie du Lac, je poursuivis mon chemin par Terre, & j'arrivai avant le jour à la Nouvelle Orleans.

*Difficulté de naviguer sur le Fleuve en descendant.*

Je n'y trouvai plus l'Adour, mais elle n'étoit pas loin, & je la joignis le lendemain premier Avril. L'inondation étoit dans son plein, par conséquent le Fleuve beaucoup plus rapide, que je ne l'avois trouvé deux mois auparavant. D'ailleurs un Navire, surtout une Flûte, ne se manie pas aussi aisément qu'un Traversier<sup>29</sup>, & comme notre équipage n'étoit pas accoutumé à cette navigation, nous eûmes bien de la peine à sortir du Fleuve. Le Navire entraîné tantôt sur un bord, & tantôt sur un autre, engageoit souvent ses vergues & ses manœuvres dans les Arbres, & il fallut plus d'une [455] fois couper des manœuvres pour se tirer de cet embarras.

Ce fut bien pis encore, quand nous eûmes gagné les passes, car les courants nous entraînoient toujours dans la première avec une violence extrême. Nous nous enfournâmes<sup>30</sup> même dans une des plus petites, & je ne conçois pas même encore comment nous pûmes nous en tirer. Nous en fûmes pourtant quittes pour un ancre, que nous y laissâmes ; on en avoit déjà perdu un deux jours auparavant, de sorte qu'il ne nous en restoit plus que deux. Un si fâcheux début ne laissa point de nous donner à penser, mais la jeunesse & le peu d'habileté de

28. Bayou Saint-Jean : voir *supra*, p. 837, n. 1 ; lac Pontchartrain : voir *supra*, p. 837, n. 2.

29. « Nom d'un petit navire fort en usage au xvii<sup>e</sup> siècle. Il servait aux petites traversées, au cabotage et quelquefois à la pêche » (A. Jal, *Glossaire nautique*). Flûte : voir *supra*, p. 166, n. 8.

30. Enfournier : « MAR[INE] (Le suj[et] désigne un navire) Plonger l'avant dans la lame et ne se relever que difficilement ». Toutefois, Charlevoix, qui emploie le verbe sous une forme pronominale réfléchie, veut sans doute plutôt signifier, au « sens fig[uré] et vieilli [:] s'engager dans » (*Trésor de la langue française*).

ceux, à qui on nous avoit confiés, nous inquietoi[en]t encore davantage.

*Le Navire mal commandé.*

L'Adour est un très-joli Bâtiment, du port de trois cent 290  
Tonneaux ; cette Flûte étoit partie de France avec un bon  
Equipage, sous la conduite d'un Capitaine, qui sçavoit son  
Métier, & d'un Lieutenant, dont on disoit aussi beaucoup de  
bien. Celui-ci étoit resté malade à *Saint Domingue* : le Capi- 295  
taine, peu après son arrivée au Biloxi, se broüilla avec un des  
Directeurs de la Compagnie, qui le démontra<sup>31</sup>. Pour remplacer  
ces deux premiers Officiers, on a jetté les yeux sur un jeune  
Maloin, qui est venu, il y a trois ans, à la Louysiane en qualité  
de Pilotin, ou apprentis Pilote, & qui depuis ce tems là est par- 300  
venu à commander un Traversier dans la rade du Biloxi, pour  
aller tantôt à la Maubile, & tantôt à la Nouvelle Orleans, y por-  
ter des provisions. Il paroît avoir tout ce qu'il faut pour devenir  
habile Homme ; il aime son métier, & il s'y applique, mais nous  
nous passerions bien de voir son apprentissage, surtout dans 305  
une navigation, qui a de grandes difficultés.

Il a pour second l'Officier, qui est venu de France en qua-  
lité d'Enseigne, c'est encore un jeune homme, fort propre à  
être Subalterne sous des Chefs expérimentés, qui ne lui laisse-  
roient que le soin d'exécuter leurs ordres. Il seroit difficile de 310  
trouver un Matelot plus brave contre la Tempête, qu'il a dès  
l'enfance affrontée dans les pénibles Pêches de Terre-Neuve,  
& deux ou trois naufrages, dont il s'est tiré heureusement, lui  
ont inspiré une confiance, dont je serai fort surpris, si à la fin  
il n'est pas mauvais marchand<sup>32</sup>.

Notre premier Pilote paroît un peu plus mûr, que ces deux 315  
Officiers, & l'on fait surtout bien valoir la connoissance, qu'il  
[456] a du *Canal de Bahama*<sup>33</sup>, qu'il a déjà passé une fois. C'est ce-  
pendant bien peu pour connoître ce passage, le plus dange-

31. « MAR[INE]. *Démonter un capitaine de vaisseau. Lui retirer son commandement pour cause de mécontentement* » (*ibid.*).

32. Si le nom du pilote est connu (Hercoüet : voir *supra*, p. 862, n. 22), les noms du second officier du navire et du premier pilote ne le sont pas.

33. Le « Canal de Bahama » passe à l'est de la péninsule de la Floride, entre celle-ci et les Lucayes.

320 reux, qui soit dans les Mers de l'Amérique, où l'on compte les  
 naufrages par milliers. D'ailleurs je crains fort qu'un petit air  
 suffisant, que je lui trouve, ne produise quelque effet funeste.  
 Il a deux Subalternes, qui sont de bons Enfans ; nous avons  
 cinquante Matelots Bretons, un peu mutins, mais forts & vi-  
 goureux, presque tous ont été à la Pêche de la Moruë, & c'est  
 325 une bonne école : leurs Officiers-Mariniers me paroissent gens  
 de tête & d'exécution.

Cependant, malgré tous les retardemens, dont je vous ai  
 parlé, nous mouillâmes le deuxième au soir en de-çà de la  
 Barre ; nous la passâmes le trois, & faute de vent, nous ne  
 330 pûmes aller plus loin. Hier, nous fûmes encore arrêtés tout le  
 jour, & cette nuit nous avons essuyé une tempête de vent du  
 Sud, qui nous a fait remercier le Seigneur de n'avoir pas été en  
 Mer si près de la Côte. J'espere, Madame, vous écrire dans peu  
 de *Saint Domingue*, où notre Flûte va prendre une Cargaison  
 335 de Sucre, qui y est toute prête. Je profite de l'occasion d'un  
 Traversier, qui remonte à la Nouvelle Orleans, pour vous en-  
 voyer cette Lettre par un Vaisseau, qui doit aller en France en  
 droiture.

Je suis, &c.

## TRENTE-QUATRIÈME LETTRE.

*Voyages jusqu'au Canal de Bahama. Naufrage de l'Adour ;  
retour à la Louysiane le long de la Côte de la Floride :  
Description de cette Côte.*

Au Biloxi, le cinquième de Juin 1722.

5

MADAME,

**J**e vous avois promis de vous écrire incessamment de Saint Domingue. M'en voici après deux mois aussi loin, que j'en étois alors ; le récit du triste événement, qui m'a ramené dans [457] cette Colonie, & qui n'a que trop justifié mes pressentimens, avec quelques observations sur un Pays, que je n'avois pas compté de parcourir, vont faire la matiere de cette Lettre. Je ne suis pas au reste autant à plaindre, que vous croyez. Je suis bien délassé de mes fatigues, j'ai couru de grands dangers, mais je m'en suis heureusement tiré ; le mal passé n'est que songe, & souvent un songe agréable.

10

15

*L'Adour met à la voile.*

Il y avoit une demie heure au plus, que j'avois fermé ma Lettre, lorsque le vent s'étant rangé au Nord-Ouest, nous appareillâmes. J'aurois crû que le respect dû au saint Jour de Pâques auroit engagé le Capitaine à differer au lendemain, d'autant plus qu'il étoit midi passé ; mais il avoit peu de vivres, & un jour de retardement peut avoir des suites fâcheuses. Notre précipitation en a eû de plus funestes encore. Nous perdîmes bientôt la Terre de vuë, & au bout d'une heure, après avoir eu le plaisir de voir les eaux de la Mer & celles du Fleuve se mêler sans se confondre, nous n'apperçûmes plus aucune différence, & nous ne trouvâmes plus que de l'eau salée.

20

25

On me dira, peut-être, que nous avons quitté le droit Canal, & je conviens que cela étoit peut-être, mais ce combat,

30

que nous avons observé si près de l'embouchure, ne marque pas un Fleuve victorieux, qui s'ouvre un libre passage, & fait pendant vint lieuës la loy à l'Ocean. D'ailleurs, si ce fait étoit vrai, du moins dans le tems de l'inondation, où nous étions  
 35 alors, comment auroit-on eu tant de peine à trouver l'embouchure du Fleuve ? La seule différence de la couleur des eaux l'auroit indiquée aux moins attentifs ?

*Observation sur l'eau du Micissipi.*

A propos de cette couleur ; j'ai dit que le Micissipi, après sa  
 40 jonction avec le Missouri, prenoit la couleur des eaux de cette Riviere, qui sont blanches<sup>1</sup> : mais croiriez-vous bien, Madame, que de toutes les eaux, qu'on peut embarquer pour la provision des Vaisseaux, il n'y en a point, qui se conservent si lontems  
 45 que celles-ci sans se corrompre ? D'ailleurs, elles sont excellentes à boire, quand on les a laissé reposer dans des Jarres, au fond desquelles on trouve une espèce de tartre blanc, qui, selon toutes les apparences, sert également à leur donner la couleur, qu'elles ont, à les purifier, & à les conserver.

*Description de la Côte Septentrionale de Cuba.*

Le douzième à midi, après avoir essuyé pendant plusieurs  
 50 jours des chaleurs excessives, & plus intolérables encore la [458] nuit, que le jour, nous découvrimés le Cap de Sed<sup>2</sup>, qui est sur la

---

1. Voir *supra*, p. 755.

2. Ni la « Carte de Cuba Grande Isle de l'Amerique Sept[entriona]lle l'une des Antilles » (anonyme, BN, Cartes et plans, F carte 13097), ni la « Carte de l'isle de saint Domingue, ainsy que celles de Cube, de la Jamaïque, avec Le Canal de Bahama, et la province de La Louïsianne, L'entrée du fleuve saint Louïs : le tout depuis les dix sept degres de Latititude jusque'au quarente cinquieme D[egr]es » (anonyme, xviii<sup>e</sup> siècle, AN, Cartes et plans N III, Louisiane 2), ni enfin la « Carte réduite de l'Isle de Cube », de Nicolas Bellin, datée de 1762 (BN, Cartes et plans, DD 2987/8956) n'identifient le cap. Le nom n'apparaît pas davantage dans les papiers qui ont appartenu à Nicolas Bellin et qui portent sur Cuba et sur les Antilles (AN, Marine 3 JJ 282, n<sup>o</sup> 16 et 17). Les journaux de bord de deux navigateurs qui ont emprunté une route identique à celle de Charlevoix, l'un en 1727, sur la flûte la *Gironde* (AN, Marine 4 JJ 16, n<sup>o</sup> 32), l'autre en 1730, sur le même vaisseau (AN, Marine 4 JJ 17, n<sup>o</sup> 44), ne relèvent pas de cap de Sed, alors même qu'ils comportent, au jour le jour, les relevés de la côte septentrionale de Cuba et qu'ils signalent beaucoup plus de points de repère que n'en rapporte Charlevoix. Toutefois, le journal de mer de 1727, tout comme le « dépouillement » de celui de la frégate le *Cerf*, qui rangea la côte de l'île en 1713 (AN, Marine 4 JJ 43, n<sup>o</sup> 7), signale l'existence d'une

Côte Septentrionale de l'Isle de Cuba, & fort élevé. Au Soleil couchant nous étions par son travers, nous mêmes le Cap à l'Est, & nous rangeâmes la Côte à la vûë ; le lendemain au point du jour nous étions vis-à-vis de la Havane ; cette Ville est à dix-huit lieuës du Cap de Sed, & à moitié chemin on découvre une Montagne assez haute, dont le sommet est une espèce de platon : on l'appelle *la Table à Marianne*<sup>3</sup>. 55

Deux lieuës plus loin que la Havanne, il y a sur la Côte un petit Fort, qui porte le nom *de la Hougue*<sup>4</sup>, & de-là on commence à découvrir *le Pain de Matance*<sup>5</sup>. C'est une Montagne, dont le sommet a la forme d'un four, ou si l'on veut, d'un pain. Elle sert à reconnoître la Baye de Matance, qui est éloignée de quatorze lieuës de la Havane. Le chaud augmentoit toujours, aussi étions-nous sur les confins de la Zone Torride : avec cela nous n'avions presque point de vent, & nous n'avancions qu'à la faveur du courant, qui porte à l'Est. 60 65

*Mauvaise manœuvre.*

Le quatorzième, vers les six heures du soir, on apperçut du haut du grand Mât la Terre de la Floride. Il n'est point de 70

---

« caye de Sel » à quelque dix lieuës de l'Anguille, un îlot situé à l'est de la pointe d'Ithaque. Peut-être Charlevoix a-t-il retenu ce nom pour l'attribuer à un tout autre lieu. Compte tenu des distances avancées par Charlevoix, le « cap de Sed » pourrait être, selon Louise P. Kellogg, l'un des promontoires à l'entrée du Bahia Honda (dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 296, n. 1). Or le rédacteur du journal de voyage de 1730 relève, les lundi 4 décembre et mardi 5, la présence d'une « haute montagne et [d']une petite montagne à l'est en forme de teste de chapeau », qu'il croit « estre la montagne de Bahahonde » et qui lui sert de point de repère. Il est vraisemblable que Charlevoix pense au même promontoire, mais en lui attribuant un mauvais toponyme.

3. La Table à Marianne est un haut plateau de l'île visible de la baie Mariel (voir L. P. Kellogg, *op. cit.*, t. II, p. 297, n. 2). La « Carte réduite de l'Isle de Cube », de Nicolas Bellin, datée de 1762, situe précisément l'accident géographique et un dessin illustre la forme particulière du monticule (BN, Cartes et plans, DD 2987/8956). Platon : coteau (voir *supra*, p. 738, n. 11).

4. Nous n'avons pu identifier avec certitude le fort La Hougue. Sans doute s'agit-il d'une construction érigée par les Espagnols dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, à la suite des raids français et anglais contre l'île. Compte tenu des distances avancées par Charlevoix, il n'est pas exclu qu'il s'agisse de Guanabacoa, érigé entre 1555 et 1607 sur un site déjà fortifié, afin de compléter le système défensif de La Havane (voir S. Aguirre, *Historia de Cuba*, t. I, p. 120).

5. Le Pan de Matanzas (en espagnol) qui, avec ses 389 mètres, domine la baie du même nom.

75 Navigateur prudent, qui à cette vûë, s'il n'a pas du moins six à sept heures de jour à courir, ne revire de bord, & ne se sou-  
tienne au large jusqu'au lendemain, n'y ayant point de parage  
au monde, où il soit plus important de voir clair, à cause de la  
diversité des courants, qu'il ne faut jamais se flatter de bien  
connoître. Nous avons l'exemple assez récent des Galions  
d'Espagne, qui y périrent il y a quelques années, pour n'avoir  
80 pas pris la précaution, que je viens de dire. Le Chevalier  
D'HERE, Capitaine de Vaisseau<sup>6</sup>, qui les accompagnoit, fit tout  
son possible pour engager le Général de la Flotte à attendre le  
jour pour entrer dans le Canal : il n'y réussit pas, & ne jugea  
point à propos de se jeter avec lui dans le précipice<sup>7</sup>.

85 Notre Capitaine, à qui on avoit donné sur cela de bons avis, étoit bien résolu d'en profiter : mais trop de docilité fit sur lui le même effet, qu'avoit produit la présomption du Général Espagnol. Son premier Pilote, qui se croyoit le plus habile Homme du monde, & son Lieutenant, qui ne sçavoit douter de rien, furent d'avis de continuer la route, & il n'eut pas la force  
90 de leur résister. Il proposa de faire au moins le [459] Nord-Est, & la suite nous a montré que, si son sentiment avoit prévalu, nous aurions échapé au naufrage. Mais il ne put obtenir que le Nord-Nord-Est, le Pilote assûrant que les courants portoient

---

6. Antoine Daire (? – 1738) : garde-marine en 1674, il est promu enseigne de vaisseau en 1682 et lieutenant de galiote, deux ans plus tard ; en 1688, il devient capitaine de galère, puis capitaine de vaisseau, en 1694 ; il se retire du service en 1728 (AN, Marine C<sup>1</sup> 160-161 ; AN, Marine C<sup>7</sup> 3, Aire, Antoine d').

7. Charlevoix fait allusion au naufrage des vaisseaux espagnols sur les côtes du cap Canaveral, en 1715. Partie de La Havane le 24 juillet, la flotte espagnole, sous le commandement de Don Juan Esteban de Ubilla, était composée de deux vaisseaux de guerre, de deux navires de ligne et d'un bâtiment marchand, auxquels se joignit l'escadre de Don Antonio de Echiceis y Zubiza, composée de six bâtiments, dont un navire français, le *Griffon*, commandé par Antoine Daire. Le 30, un ouragan frappe de plein fouet la flotte et Esteban de Ubilla ordonne de naviguer face aux vents. Antoine Daire, qui n'est pas soumis aux ordres du chef d'escadre espagnol, choisit de naviguer plus près du vent. Le 31, au matin, un à un les vaisseaux espagnols sont déportés sur les récifs sous le cap Canaveral, où ils échouent et s'éventrent. Seul le *Griffon* échappe au naufrage. Plus de mille personnes, des quelque 2 500 passagers et marins de la flotte espagnole, périrent (voir M. Peterson, *The Funnel of Gold*, Boston et Toronto, Little, Brown et C<sup>ie</sup>, 1975, p. 359-386 ; J. L. Sariago del Castillo, *Historia de la Marina española en la América Septentrional y Pacífico*, Séville, [à compte d'auteur], 1975, p. 74 ; AN, Marine B<sup>2</sup> 242, f. 28).

avec impétuosité à l'Est. Il disoit vrai, mais ce n'est que quand on est près des terres de ce côté-là, comme ils portent à l'Ouest de l'autre côté, où nous étions alors. 95

*Naufrage de l'Adour.*

A sept heures la terre paroissoit encore assez éloignée, & on ne la pouvoit même découvrir que de la Hune ; mais au bout d'une demie heure, le tems s'étant couvert, un Matelot remarqua à la faveur des éclairs que l'eau avoit changé de couleur. Il en avertit, mais son avis fut reçu avec risée, on lui dit que c'étoit les éclairs, qui faisoient paroître l'eau blanche. Il ne se rebuta point, plusieurs de ses Camarades furent bientôt de son sentiment : on voulut encore se moquer d'eux, mais ils crièrent si haut, & ils étoient en si grand nombre, que le Capitaine fit jeter la sonde. 100 105

On ne trouva que six brasses d'eau ; l'unique parti sûr, qu'il y avoit à prendre, étoit de mouïller dans le moment, mais il n'y avoit point d'ancre paré. On vouloit revirer de bord, & peut-être qu'il en étoit encore tems, si on eût fait diligence ; mais on s'amusa à sonder de nouveau, & on ne trouva plus que cinq brasses. On jeta tout de suite une troisième fois la sonde, & il n'y en avoit plus que trois. Imaginez-vous, Madame, des Enfans, qui se voyant entraînés dans un précipice, sont uniquement attentifs à en connoître la profondeur, sans prendre aucune mesure pour l'éviter. 110 115

Alors il s'éleva un bruit confus, chacun crioit à pleine tête, les Officiers ne pouvoient se faire entendre, & deux ou trois minutes après le Navire échoüa, il survint dans l'instant une espèce d'orage, & la pluye, qui suivit de près, fit tomber le vent : mais il se releva bientôt, se rangea au Sud, & devint plus fort qu'auparavant. Le Navire commença aussi-tôt à talonner sur son gouvernail<sup>8</sup> ; on craignit avec raison que le grand Mât, qui à chaque secousse sautoit assez haut, ne fit ouvrir le Navire, & son procès lui fut fait dans les formes ordinaires : il fut con- 120 125

---

8. Le talon est la partie immergée du gouvernail. Talonner sur le gouvernail signifie toucher le fond de l'eau du gouvernail : voir Champlain, *Voyages*, 1613, dans *Works*, t. I, p. 402. ; P. Tartre, lettre du 17 décembre 1701 dans *Lettres édifiantes et curieuses*, 1703, vol. 1, troisième recueil, p. 108.

damné & abbatu sur le champ, après que le Capitaine lui eut donné le premier coup de hache, selon la règle<sup>9</sup>.

130 Le Lieutenant s'embarqua ensuite dans la Chaloupe, pour  
tâcher de découvrir en quel lieu nous étions, & en quel état [460]  
se trouvoit le Vaisseau. Il remarqua que sur le devant nous  
n'avions que quatre pieds d'eau, & que le banc, sur lequel nous  
étions échoués, étoit si petit, qu'il n'y avoit quasi que la place du  
135 Navire, & que tout autour il auroit été à flot. Mais quand nous  
l'aurions évité, nous ne pouvions manquer de donner sur un  
autre, car il en étoit environné, & à coup sûr, nous n'en aurions  
pas rencontré un si commode.

140 Le vent souffloit toujours avec violence ; notre Flûte conti-  
nuoit à talonner, & à chaque secousse nous nous attendions  
qu'elle alloit s'ouvrir. Tous les effets de la frayeur étoient  
peints sur les visages, & après le premier tumulte formé par les  
cris des Matelots, qui manœuvroient, & par les gémissemens  
des Passagers, qui se croyoient au moment de périr, un morne  
& profond silence se répandit sur tout le Bâtiment. Nous  
145 scûmes depuis que quelques-uns prenoient secrettement leurs  
mesures pour n'être point surpris, au cas que le Vaisseau se bri-  
sât : non-seulement la Chaloupe, mais encore le Canot étoient

---

132 B d'eau, que

---

9. « Si par tempeste, ou par chasse d'ennemis ou de pirates, le Maistre se croit obligé de jeter en Mer partie de son chargement, de couper ou forcer ses masts, ou d'abandonner ses anchres, il en prendra l'avis des Marchands & des principaux de l'équipage », et « s'il y a diversité d'avis, celui du Maistre & de l'équipage sera suivy » (*Ordonnance de Louis XIV. Roy de France et de Navarre. Donnée à Fontainebleau au mois d'Aoust 1681. Touchant la Marine*, Paris, Denys Thierry et Christophe Ballard, 1681, « Livre Troisième », « Titre VIII », articles premier et second, p. 165). En 1702, Nicolas Aubin précise que la règle qui oblige le maître du navire à consulter avant de couper un mât ou de jeter à la mer toute pièce importante du navire existait avant l'ordonnance de 1681 (*Dictionnaire de Marine*, 1702, article « Couper le cable, Couper les mâts »), comme le montrent, du reste, les *Us et Coustumes de la mer*, d'Estienne Cleirac (Bordeaux, Guillaume Taupinart, 1661, p. 14). Rappelons, à la suite de René-Josué Valin, que les « mots, capitaine, maître ou patron, ne sont synonymes que dans ce sens, qu'ils désignent indifféremment celui qui commande un vaisseau ou autre bâtiment de mer » (*Nouveaux Commentaires sur l'ordonnance de la Marine du mois d'août 1681*, La Rochelle, Jérôme Legier et Pierre Mesnier, 1760, t. I, p. 353). En somme, la « règle », ou pratique évoquée par Charlevoix, manifeste iconiquement que « le Jet & le Coupage, doivent être à la volonté à l'arbitrage, & à la discretion du Maître & de ses Officiers » (Quintyn Weytsen, *Traité des Avaries*, Amsterdam, Jaques Desbordes, 1703, p. 8).

à l'eau tout parés, & des Matelots affidés, avertis sous main de se tenir prêts au premier signal. On m'assûra dans la suite, qu'on avoit bien compté de ne me pas laisser dans le danger. 150

Ce qui est certain, c'est que je passai la nuit sans fermer l'œil, & dans la situation d'un homme, qui ne s'attend point à revoir le jour. Il parut néanmoins, & il nous découvrit la terre à plus de deux grandes lieuës de nous. Ce n'étoit point celle, que nous avions découverte d'abord, & que nous appercevions encore dans un grand éloignement, mais une terre basse, & qui nous sembloit très-peu propre à être habitée. Cette vûë ne laissa pourtant pas de nous faire plaisir, & de nous rassûrer un peu. 155

*Mesures, qu'on prend pour se sauver.* 160

On examina ensuite s'il y avoit quelque apparence de pouvoir remettre l'Adour à flot, & parce qu'il étoit bon d'avoir plusieurs cordes à son arc, on songea en même-tems aux moyens de se tirer d'un aussi mauvais endroit, supposé qu'il fût impossible de relever le Navire. On se souvint alors qu'on avoit embarqué un Batteau plat en botte<sup>10</sup>, dans le dessein de s'en servir à Saint Domingue, pour charger les Sucres, qu'on y devoit prendre. C'étoit une précaution fort sage du Capitaine, qui avoit été averti qu'en ce Pays-là le chargement retient souvent les Navires en rade beaucoup plus lontems, qu'il ne [461] convient aux intérêts des Armateurs, & à la santé des Equipages ; mais la Providence avoit eu sans doute une autre vûë, en lui inspirant cette pensée. Ce Batteau fut notre salut. 165 170

Je ne sçai pas bien ce qui se passa le même jour entre les Officiers & le Pilote, mais on ne parla plus de relever le Bâtiment. Plusieurs ont prétendu qu'on auroit fait pour y réussir des efforts inutiles ; mais le Capitaine s'est plaint plus d'une fois à moi de ce qu'on n'avoit pas voulu lui laisser faire cette 175

---

10. Bateau en botte, c'est-à-dire « en paquet, en fagot. On embarque quelquesfois En bottes des embarcations ou des tonneaux, qu'on ne pourrait avoir entiers et montés sur le pont ou dans la cale » (A. Jal, *Glossaire nautique*). Jean-Baptiste Bénard de La Harpe explique qu'il s'agissait d'un « bateau plat que M. de Bienville avaient fait embarquer pour faciliter le chargement des marchandises qu'il devait prendre à fret au cap François », aujourd'hui Cap Haïtien (*Journal historique*, p. 326-327).

180 tentative, comme il le souhaitoit. On résolut donc dès le même jour de transporter tout le monde à terre, & l'on travailla tout le matin à construire un Radeau, pour n'être par obligé de faire plusieurs voyages.

185 On ne jugea pourtant pas à propos d'abandonner encore le Navire, & il n'y eut même que les Passagers, qui furent embarqués dans la Chaloupe & sur le Radeau. À une portée de Canon du Bâtiment nous trouvâmes la Mer fort haute, & le Biscuit, que l'on portoit à terre, fut mouillé ; une petite Pirogue, qui suivoit la Chaloupe, eut bien de la peine à se soutenir, & le Radeau, qui portoit vint-deux hommes, fut emporté si loin par  
190 le courant, qu'on le crut perdu.

*Sauvages sur les Isles des Martyrs.*

La Chaloupe, où j'étois, faisoit diligence pour arriver, afin d'aller ensuite au secours des autres, mais comme nous étions prêts à débarquer, nous apperçûmes une assez grande troupe  
195 de Sauvages armés d'Arcs & de Flèches, qui s'approchoient du rivage. Cette vûë nous fit faire réflexion, que nous nous étions embarqués sans armes, & nous nous arrêtâmes quelque-tems sans oser avancer. Nous crûmes même, tout bien considéré, qu'il étoit contre la prudence d'aller plus loin. Les Sauvages  
200 s'aperçurent de notre embarras, & en comprirent aisément la cause. Ils s'approchèrent, & nous crièrent en Espagnol qu'ils étoient amis. Comme ils virent que cela ne nous rassûroit pas, ils quitterent leurs armes, & vinrent nous trouver ayant de l'eau jusqu'à la ceinture.

205 *Ce qui se passa entr'eux & nous.*

Nous en fûmes bientôt environnés, & il est certain qu'embararrassés, comme nous étions de hardes dans une Chaloupe, où nous ne pouvions nous remuer, il leur étoit fort aisé de se défaire de nous. Ils nous demanderent d'abord si nous étions  
210 Anglois : nous leur répondîmes, que non, mais Alliés & bons Amis des Espagnols : ils en témoignèrent beaucoup [462] de joye, nous inviterent à débarquer dans leur Isle, & nous assûrèrent que nous y serions aussi sûrement que dans notre Bord. La défiance en certaines occasions ne sert qu'à marquer de la  
215 foiblesse, & fait naître des soupçons dangereux. Nous crûmes donc devoir nous rendre à l'invitation de ces Barbares, & nous

les suivimes dans leur Isle, que nous reconnûmes être une *des Martyrs*<sup>11</sup>.

Ce qu'il y eut de plaisant, est que ce qui acheva de nous déterminer à prendre ce parti, fut que la Pirogue, où il n'y avoit que quatre ou cinq Hommes, nous joignit, tandis que nous parlementions avec les Sauvages : nous risquions assurément beaucoup à nous livrer sans armes entre les mains de ces Floridiens, & nous le reconnûmes bien dans la suite : quatre ou cinq Hommes de plus n'étoient pas capables de leur faire changer de sentiment, supposé que ces Barbares eussent eû de mauvais desseins contre nous ; & je ne pense point à la confiance, que nous inspira un renfort si léger, que je ne me représente ces Personnes, qui n'oseroient marcher seuls dans les ténèbres, & que la présence d'un Enfant rassûre d'abord, en occupant leur imagination, qui seule cause toute leur frayeur.

*Les Passagers entrent en défiance de l'Equipe.*

Pendant nous ne fûmes pas plutôt débarqués dans l'Isle, qu'assés peu rassûrés de la part des Sauvages, nous entrâmes encore en défiance contre nos Officiers. Le Capitaine de l'Adour nous avoit conduit jusques-là ; mais dès qu'il nous eut mis à terre, il prit congé de nous, disant qu'il étoit obligé de retourner à son Bord, où il avoit encore bien des arrangemens à prendre, & qu'il nous enverroit incessamment tout ce qui pouvoit nous manquer, sur tout des armes. Il n'y avoit rien en cela que de raisonnable, & nous concevions bien que sa présence étoit nécessaire sur son Navire : mais nous fîmes réflexion qu'il n'en avoit fait sortir que les Passagers, & que tout l'Equipe alloit être réuni à bord, dès que cet Officier y seroit retourné.

Cela nous fit soupçonner que le Batteau, dont on nous avoit parlé, n'étoit qu'un leurre pour nous amuser, & qu'on ne nous avoit conduit à terre, que comme des Personnes, dont on étoit embarrassé, afin de pouvoir profiter de la Chaloupe & du

---

247 B n'étoit qu'une leurre

---

11. Aujourd'hui Florida Keys, au sud de la péninsule. Charlevoix note qu'on « appelle *caye* dans l'Amérique les Rochers qui s'elevent du fond de la mer, et qui forment quelquefois de petites isles » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 79).

250 Canot pour passer à la Havane, ou à *Saint Augustin* de la Floride<sup>12</sup>. Ces soupçons se fortifierent dans chacun de [463] nous, quand nous vîmes que nous avions tous eu la même pensée, ce concert nous fit juger qu'ils n'étoient point sans fondement : sur quoi il fut résolu entre nous que je retournerois au  
 255 Navire avec le Capitaine, afin d'empêcher les résolutions violentes, si on étoit tenté d'en prendre quelqu'une.

Je déclarai donc au Capitaine que, puisque son Aumônier vouloit demeurer dans l'Isle<sup>13</sup>, il ne convenoit point que j'y demeurasse aussi : qu'il étoit plus à propos de nous partager, &  
 260 que j'étois résolu de ne point découcher du Bord, tandis qu'il y resteroit quelqu'un. Il parut un peu surpris de mon discours, mais il ne fit aucune résistance, & nous partîmes. Je trouvai en arrivant au Vaisseau, qu'on avoit éventé les voiles<sup>14</sup>, pour voir, disoit-on, s'il y avoit moyen de le dégager : mais il y avoit bien  
 265 d'autres manœuvres à faire pour cela, & on ne jugea pas à propos de les employer.

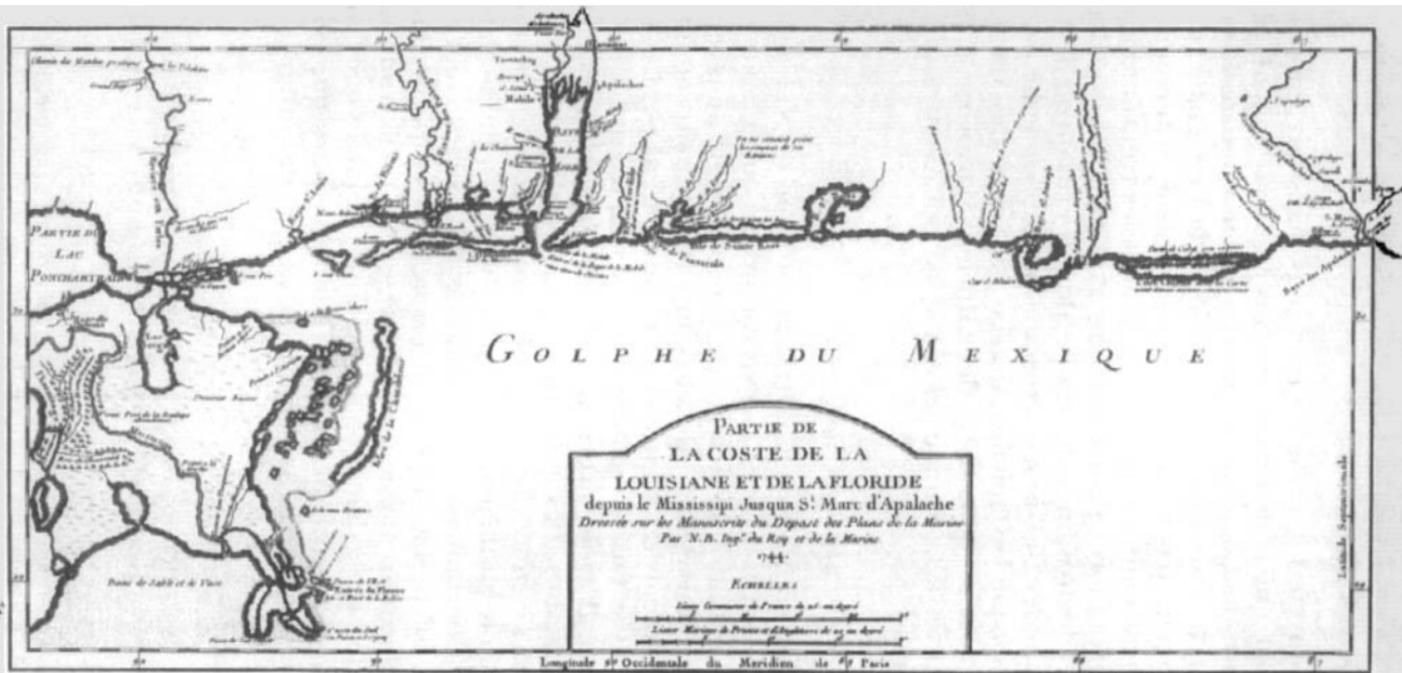
*Plusieurs Passagers sauvés par un coup de la Providence.*

Au bout d'une demie heure le vent se jetta à l'Est, & devint très-fort, ce qui obligea de serrer les voiles ; mais cet orage fut  
 270 le salut de ceux, qui étoient sur le Radeau, & qui avoient été emportés bien loin à la dérive. Les lames les rechassèrent vers nous, & dès que nous les apperçûmes, le Capitaine leur envoya sa Chaloupe, qui remorqua le Radeau, & nous les ramena. Ces Malheureux, qui pour la plûpart étoient de pauvres Passagers,  
 275 n'attendoient plus que la mort, & de notre côté nous commençons à désespérer de les pouvoir sauver, lorsque la Providence excita cette petite tempête pour les garantir du naufrage.

12. Le poste de Saint-Augustin, aujourd'hui Saint Augustine (Florida), sur le littoral est de la péninsule, contrôlait l'accès de la Floride et servait d'avant-poste pour retenir l'avancée anglaise.

13. Nous n'avons pu identifier l'aumônier de l'*Adour*, que, plus bas (p. 884), Charlevoix dit être dominicain.

14. Éventer une voile, c'est la brasser, ou si l'on préfère, orienter les vergues au moyen des bras de façon à modifier la direction de la voile pour qu'elle prenne le vent. Augustin Jal signale qu'on dit aussi : « mettre au vent [pour] disposer une voile de telle sorte qu'elle reçoive le vent sur sa face postérieure et qu'elle s'en remplisse, afin qu'elle serve à pousser le navire en avant » (*Glossaire nautique*).



*Désordre dans l'Equipage.*

280 Au reste ma présence étoit plus nécessaire encore sur le  
 Vaisseau, que je ne l'avois cru. Nos Matelots Bretons, pendant  
 l'absence du Capitaine, avoient voulu noyer dans le vin leur  
 chagrin & leurs inquiétudes : malgré le Lieutenant, qu'ils ne  
 respectoient pas beaucoup, & que plusieurs n'aimoient point,  
 285 ils avoient enfoncé la Cantine, & nous les trouvâmes presque  
 tous yvres-morts. J'entrevis même dans l'Equipage quelques se-  
 mences de division & de révolte, dont je crus qu'on devoit tout  
 appréhender, si l'on n'y remédioit pas de bonne heure ; d'au-  
 tant plus que le Capitaine, quoiqu'assez aimé des Matelots, ne  
 sçavoit pas se faire obéir des Officiers-Mariniers, la plûpart  
 290 fort portés à la mutinerie, & qui ne pouvoient souffrir son  
 Lieutenant.

*Embarras de la part des Sauvages.*

Pour surcroît d'embarras, une troupe de Sauvages nous  
 [464] avoit suivis de près, & nous comprîmes que, si nous n'avions  
 295 point à craindre de violence de leur part, il ne nous seroit pas  
 facile de nous délivrer de leurs importunités, surtout qu'il fau-  
 droit bien garder ce que nous ne voulions pas perdre. Le plus  
 apparent se faisoit nommer *Dom Antonio*, & parloit assez bien  
 Castillan. Il avoit encore mieux pris la gravité & les manieres  
 300 des Espagnols. Dès qu'il voyoit quelqu'un bien mis, il lui de-  
 mandoit s'il étoit *Cavallero*<sup>15</sup>, & il avoit commencé par nous dire  
 qu'il l'étoit lui-même, & des plus distingués de sa Nation. Il  
 n'avoit pourtant pas les inclinations fort nobles ; tout ce qu'il  
 voyoit, lui faisoit envie, & si on ne l'eût empêché, lui & sa  
 305 troupe ne nous auroient rien laissé, que ce qu'ils n'auroient pu  
 emporter. Il me demanda ma Ceinture ; je lui dis que j'en avois  
 besoin, il comprit qu'elle ne m'étoit nécessaire que pour ma  
 Soutane, & il me la demanda avec de grandes instances.

*Qui étoient ces Sauvages.*

310 Nous apprîmes de cet Homme que presque tous les Sau-  
 vages de sa Bourgade avoient été baptisés à la Havane, où

---

15. Sans doute *caballero*, chevalier, ou plutôt personne de distinction, noble. Nous n'avons pu identifier Dom Antonio ni, du reste, Dom Diego, le cacique de la tribu dont parle Charlevoix, plus bas (p. 882).

ils faisoient tous les ans un voyage. Ils en sont éloignés de quarante-cinq lieuës, & ils font ce trajet dans de petites Pirogues fort plattes, sur lesquelles on n'oseroit assurément se risquer pour passer la Seine à Paris. Dom Antonio nous ajoûta qu'ils avoient un Roi, qui se nommoit Dom Diego, & que nous ver- rions le lendemain. Il nous demanda ensuite quel parti nous voulions prendre, & s'offrit à nous conduire à Saint Augustin. Nous témoignâmes lui sçavoir gré de son offre, on le régala bien & tous ceux de sa suite, & ils s'en retournerent assez contents en apparence.

Ces Sauvages ont le corps plus rouge qu'aucun de ceux, que j'aye encore vûs : nous n'avons jamais pu sçavoir le nom de leur Nation : mais quoiqu'ils n'ayent pas trop bonne réputation, ils ne nous ont point paru assez méchans, pour être de ces *Calos*, ou *Carlos*, si décriés par leurs cruautés, & dont le Pays n'est pas loin des Martyrs<sup>16</sup>. Je ne crois pas même ceux-ci Antropophages ; mais peut-être ne nous parurent-ils si traitables, que parce que nous étions plus forts qu'eux. Je ne sçai ce qu'ils ont eu à démêler avec les Anglois, mais nous eûmes tout lieu de juger qu'ils ne les aimoient pas. La visite de Dom Antonio pouvoit bien n'avoir eu d'autre motif, que d'examiner si nous n'étions pas de cette Nation, ou s'ils ne risqueroient pas trop en nous attaquant.

---

318 B s'offrit pour nous

16. Il est difficile d'identifier les Amérindiens rencontrés par les naufragés. Leur mode de transport, la couleur de leur peau et le fait qu'ils commercent avec La Havane suggèrent qu'il s'agit d'une bande liée à des tribus de Cuba, tels les Ciboneys, les Sultainos ou les Tainos. Il se peut aussi qu'ils aient appartenu au groupe Timucua, qui occupait tout le nord de la Floride et dont le principal groupe vivait près de Saint-Augustin. Ils pratiquaient l'anthropophagie, du moins jusqu'à ce que les Espagnols les aient en partie christianisés. Quant aux *Calos*, ou *Carlos*, dont Charlevoix dit qu'ils étaient « Anthropophages, & fort cruels » et qu'ils « demeur[aient] dans une Baye, qui porte également leur nom, & celui de Ponce de Leon » (*HDG*, t. 1, p. 53, n. « a »), ce sont les *Calusas*. Ils formaient une importante tribu qui occupait le sud de la Floride. Ils avaient la réputation d'être hardis navigateurs, féroces et bon guerriers. Parmi eux, se trouvaient des descendants d'Arawaks, venus de Cuba (voir Charlevoix, *HDG*, t. 1, p. 27-28 et 31-32 ; F. W. Hodge, *Handbook*, 1907, p. 195-196, et 1910, p. 752-754 ; B. G. Trigger, *les Indiens, la fourrure et les Blancs*, p. 179).

335 *Dissension dans l'Equipage.*

[465] Le seizième je crus devoir aller rassûrer ceux, qui étoient restés dans l'Isle, & à qui on tint la parole, qu'on leur avoit donnée la veille : je passai presque tout le jour avec eux, & le soir à mon retour je trouvai tout le Navire en combustion. Les Auteurs du désordre étoient des Officiers Mariniers, & tout ce qu'il y avoit de meilleurs Matelots s'étoient rangés de leur parti. Ils en vouloient au Lieutenant, qui jusques-là, disoient-ils, les avoient traités avec beaucoup de hauteur & de dureté. Le vin, qu'ils avoient à discrétion, leur échauffoit de plus en plus la tête, & il n'étoit presque plus possible de leur faire entendre raison.

*Fermeté des Officiers.*

Le Capitaine montra en cette rencontre une sagesse, une fermeté, & une modération, qu'on n'auroit pas dû attendre de son âge, de son peu d'expérience, & de sa conduite passée : il sçut se faire aimer & craindre de Gens, qui n'écoutoient presque plus que leur fureur & leur caprice. Le Lieutenant de son côté étonna les plus mutins par son intrépidité, & ayant trouvé moyen de les séparer & de les occuper, il vint à bout de s'en faire obéir. On avoit enfin tiré du fond de Calle le Batteau tant promis, & on l'avoit porté dans l'Isle ; il falloit le monter, se loger en attendant qu'il fût prêt, tirer du Navire les provisions de bouche, & les munitions, se fortifier contre les surprises des Sauvages ; le Capitaine employa à ces travaux tous ceux, dont il étoit plus nécessaire de s'assûrer, & me pria de rester à bord, pour aider au Lieutenant à contenir les autres.

*Un Navire Anglois tâche en vain de secourir l'Equipage.*

Le dix-septième à la pointe du jour il parut une voile à deux bonnes lieuës de nous. Nous mîmes Pavillon en berne<sup>17</sup>, & quelque tems après nous remarquâmes qu'il avoit mis en panne pour nous attendre. Aussi-tôt le Lieutenant s'embarqua dans le Canot, & alla à bord demander au Capitaine s'il voudroit bien nous recevoir tous. Mais ce n'étoit qu'un Brigantin

---

17. Note de l'auteur : *Mettre Pavillon en Berne, c'est l'élever au haut de son bâton, sans le déployer : cela se fait pour demander du secours.* Augustin Jal définit l'opération dans les mêmes termes : voir *Glossaire nautique*.

de cent tonneaux<sup>18</sup>, qui avoit été pillé par les Forbans, & qui depuis trois jours faisoit bien des efforts pour se tirer de cette Baye, où les Courans, disoit-il, plus forts cette année, qu'on ne les avoit jamais vûs, l'avoient entraîné malgré lui, & quoiqu'il eut fait l'Est-Nord-Est. Il est vrai que nous n'avons sçu cela que par l'Officier, que quelques-uns soupçonnerent d'avoir imaginé ce récit, afin de pouvoir rejeter sur la force & l'irrégularité des Courans, le malheur, où son obstination nous avoit précipités.

Quoiqu'il en soit, le Patron Anglois consentit à embarquer vint Personnes, pourvû qu'on lui donnât des vivres & de l'eau, dont il avoit un extrême besoin. La condition fut acceptée, & le Patron s'approcha en effet à dessein de mouiller un ancre le plus près de nous, qu'il seroit possible : mais un gros vent du Sud s'étant levé tout-à-coup, il fut contraint de faire sa route, pour ne pas s'exposer à perir lui-même, en voulant nous secourir. Le dix-neuvième on aperçut encore trois Bâtimens à la voile ; on alla leur faire les mêmes propositions, qu'au Premier, mais on n'en put rien obtenir. C'étoit encore des Anglois, qui se plaignoient d'avoir été pillés par les Forbans.

Ce même jour, comme il ne restoit plus rien sur l'Adour, que nous pussions emporter, nous lui dîmes le dernier adieu, avec d'autant plus de regret que depuis quatre jours, qu'il étoit échoué, il n'y étoit pas encore entré une goutte d'eau, & nous nous rendîmes tous à terre après le Soleil couché. Nous y trouvâmes des Tentes, qu'on y avoit dressées avec les Voiles du Navire, un Corps-de-Garde en bon état, où nuit & jour on faisoit exactement la sentinelle ; & des vivres, bien arrangés dans un Magasin, où l'on faisoit aussi la garde.

#### *Description des Martyrs.*

L'Isle, où nous étions, pouvoit avoir quatre lieuës de circuit. Il y en avoit à droite & à gauche de différentes grandeurs, & celle, où les Sauvages avoient leurs Cabannes, étoit la plus petite de toutes, & la plus proche de la nôtre. Ils y vivoient uniquement de pêche, & toute cette Côte est aussi abondante en Poisson, que la terre y est incapable de rien fournir pour la vie. Quant à leurs vêtemens, quelques feuilles d'Arbres, ou un mor-

18. Voir *supra*, p. 854, n. 3.

ceau d'écorce leur suffisent ; ils n'ont de couvert, que ce que la pudeur enseigne à tous les Hommes de couvrir.

Le fond de toutes ces Isles est un sable très-fin, ou plutôt une espèce de chaux calcinée, & toute semée d'un corail blanc, qui s'écrase sans peine. Aussi n'y voit-on que des brossailles, & quelques Arbrisseaux. Les bords de la Mer sont couverts d'assez beaux coquillages, & on y trouve quelques Eponges, qui paroissent y avoir été jettées par les vagues [467] dans les gros tems. On prétend que ce qui y retient les Sauvages, ce sont les naufrages, qui arrivent assez fréquemment à l'entrée du Canal de Bahama, & dont ils profitent toujours. On ne voit pas même une seule Bête dans ces Isles, qui paroissent maudites de Dieu & des Hommes, & où il n'y auroit aucun Habitant, s'il ne se trouvoit pas des Hommes uniquement attentifs à tirer avantage du malheur des autres, & souvent à y mettre le comble.

*Visite du Cacique des Sauvages.*

Le vintième Dom DIÉGO nous rendit visite. C'est un jeune Homme d'une taille au-dessous de la médiocre, & d'assez mauvaise mine. Il s'en falloit peu qu'il ne fût aussi nud que ses Sujets, & le peu qu'il avoit de hardes sur le corps, ne valoit pas la peine d'être ramassées. On lui voyoit autour de la tête une espèce de bandeau de je ne sçai quelle matiere, & que certains Voyageurs n'auroient pas manqué de prendre pour un diademe. Il n'avoit point de suite, nulle marque de dignité, rien en un mot, qui annonçât ce qu'il étoit. Une jeune Femme assez bien faite, & décemment vêtuë en Sauvagesse, l'accompagnoit, & on nous dit que c'étoit la Reyne son Epouse.

Nous reçûmes Leurs Majestés Floridiennes assez cavalièrement : nous leur fîmes cependant amitié, & elles parurent assez contentes de nous ; mais nous ne reconnûmes point ces Caciques, dont l'Historien de la Floride nous vante si fort la puissance & les richesses<sup>19</sup>. Nous dûmes deux mots à Dom

---

19. Dans *l'Histoire de la conquête de la Floride*, Garcilaso de La Vega signale que « les Indiens du nouveau monde ont tant d'amour & de veneration pour leurs Princes, qu'ils les considèrent comme des Divinitez. Si leurs Souverains le desirent, ils se jettent aussi librement dans le feu que dans l'eau, & sans considerer que leur devoir, & l'obeissance qu'ils leur ont vouëe » (p. 53-54). Quant aux richesses, à défaut d'or et d'argent, les Espagnols trouvèrent « une innombrable quantité de perles », notamment au temple de « Talomeco », ainsi qu'ailleurs (*op. cit.*, p. 112, 118-119, etc.).

Diegue de l'offre, que Dom Antonio nous avoit faite de nous conduire à Saint Augustin, & il nous donna lieu d'esperer qu'il nous rendroit tous les services, qui dépendroient de lui. Pour l'y engager davantage, je lui fis present d'une de mes Chemises<sup>20</sup>, & il la reçut avec beaucoup de reconnoissance. 440

*Autorité de ce Cacique.*

Il revint le lendemain ayant par-dessus ses haillons ma chemise, qui lui traînoit presque à terre ; & il nous fit entendre qu'il n'étoit pas proprement le Souverain de sa Nation, mais qu'il relevoit d'un autre Cacique plus éloigné. Il ne laisse pourtant pas d'être absolu dans son Village, & il venoit d'en donner une bonne preuve. Dom Antonio, qui paroissoit bien avoir deux fois son âge, & qui en auroit battu sans peine deux comme lui, nous vint voir peu de tems après, & nous dit que Dom Diégue l'avoit repassé de la bonne maniere, parce qu'il s'étoit enyvré sur l'Adour, où l'on avoit apparemment [468] oublié quelques restes d'Eau-de-vie. La différence la plus sensible, qui se trouve entre les Sauvages du Canada & ceux de la Floride, est cette dépendance, où ceux-ci sont de leurs Chefs, & le respect, qu'ils leur portent. Aussi ne voit-on point en eux, comme dans les Premiers, ces sentimens élevés, & cette fierté, que produit l'indépendance, & à laquelle on supplée dans les Etats civilisés par les principes de religion & d'honneur, que donne l'éducation. 445 450 455 460 465 466

*Dom Diégue s'excuse de nous donner des Guides pour Saint Augustin.*

Le vint-deux Dom Diégue vint dîner avec nous sans façon, vêtu comme la veille. Il sembloit prendre beaucoup de complaisance dans cette parure, qui lui donnoit pourtant un air fort ridicule, ce qui joint à sa mauvaise mine, le faisoit justement ressembler à un Homme, qui va faire amende honorable. Soit religion, soit répugnance, nous ne pûmes jamais l'engager à manger de la viande ; nous avons encore un reste de Poisson, que lui-même nous avoit envoyé la veille : il en mangea, & but de l'eau. 465 470

Après le repas nous voulûmes parler d'affaires ; mais il nous dit d'abord, qu'après avoir bien réfléchi à ce que nous lui

---

20. « La premiere piece d'un habillement qu'on met immédiatement sur la peau » (Furetière, 1690).

475 avions proposé, il ne pouvoit nous donner, ni Dom Antonio, ni  
aucun de ses Gens pour nous conduire à *Saint Augustin*, parce  
que sur la route, qu'il nous faudroit tenir, il y avoit de nom-  
breuses Nations, avec lesquelles il étoit en guerre. Je ne sçai si  
alors on ne se repentit pas d'avoir abandonné si légèrement  
480 l'Adour, car après que Dom Diégue nous eut quittés, on y  
envoya le Canot ; mais ceux qui visiterent ce Bâtiment, nous  
dirent à leur retour que les Sauvages y avoient tout brisé, &  
qu'il s'emplissoit d'eau.

*On délibere sur le parti, qu'on doit prendre.*

485 Le vint-trois le Batteau se trouva achevé, & on songea tout-  
de-bon à prendre un parti. Il s'en présentoit deux, & il y eut  
deux sentimens, les uns étoient d'avis de hasarder le trajet à  
la Havane, les autres vouloient suivre la Côte jusqu'à *Saint*  
*Augustin*. Ce dernier avis paroissoit le plus sûr, le premier étoit  
490 le plus court ; mais s'il avoit pu être pris sagement, il auroit  
fallu le prendre dès le lendemain de notre naufrage, ou plutôt  
faire partir la Chaloupe pour la Havane, afin d'avertir le  
Gouverneur de notre situation, & le prier de nous envoyer un  
Brigantin<sup>21</sup>. Les seuls agrès de l'Adour auroient été plus que  
suffisans pour le dédommager de ses frais.

495 *On se divise.*

Quoiqu'il en soit, la plus grande partie de l'Equipage étoit  
[469] de ce dernier avis, il ne fut pas possible de leur en faire  
prendre un autre. Ils étoient quarante, ils demanderent la  
Chaloupe & le Canot, & il fallut les satisfaire, l'Aumônier de  
500 l'Adour étoit de ce nombre : sans cela je me serois cru obligé de  
les accompagner ; mais il falloit partager les secours spirituels,  
comme on fit les vivres, & les autres provisions. Le lendemain  
matin, après la Messe, l'Aumônier, qui étoit un Pere Domini-  
quain, voulut que je bénisse les trois Bâtimens ; j'obéis & je bap-  
505 tisaï le Batteau, auquel je donnai le nom de *Saint Sauveur*. Le  
soir après la priere je fis un dernier effort, pour ramener tout  
le Monde à l'unité : j'obtins sans peine que le jour suivant on

---

21. Voir *supra*, p. 854, n. 3.

partiroit tous ensemble, qu'on iroit camper dans l'Isle la plus avancée au large<sup>22</sup>, & que là on se détermineroit selon le vent.

Nous partîmes en effet le vint-cinq sur le midi, & nous vo- 510  
 guâmes de concert pendant plusieurs lieuës, mais vers le cou-  
 cher du Soleil, nous vîmes la Chaloupe enfler le Canal, qu'il  
 falloit traverser pour gagner la Havane, sans se mettre en  
 peine du Canot, dont elle portoit les vivres, & qui ne pouvant  
 la suivre, fut contraint de se joindre à nous. Nous le reçûmes 515  
 avec bonté, quoique parmi ceux, qui y étoient, il y en eût, dont  
 on n'avoit pas sujet d'être content. Nous débarquâmes dans  
 l'Isle, où nous avions compté de nous réunir, & où une bande  
 de Sauvages s'étoit déjà renduë, je ne sçai à quel dessein. Nous  
 fûmes sur nos gardes toute la nuit, & nous partîmes de grand 520  
 matin.

*Le Batteau prend la route du Biloxi.*

Le tems étoit charmant, la Mer belle, & notre Equipage  
 commença à envier le sort de la Chaloupe. Il en vint même  
 bientôt aux murmures, & nos Chefs crurent qu'il falloit au 525  
 moins faire semblant de les contenter. On prit donc la route du  
 Canal. Au bout de deux heures le vent devint plus fort, & on  
 s'imagina voir les apparences d'un orage. Il n'y eut alors per-  
 sonne, qui ne convînt qu'il y auroit de la témérité à s'engager  
 dans une si longue traverse avec des Bâtimens tels que les 530  
 nôtres : car rien n'étoit plus foible que notre Batteau, & l'eau y  
 entroit déjà de toutes parts : mais comme pour aller à Saint  
 Augustin, il auroit fallu refaire tout le chemin, que nous avons  
 fait jusques-là, on prit assez unanimement la résolution de  
 tourner du côté du Biloxi. 535

*Grands Courans entre les Martyrs & les Tortuës.*

Nous fîmes donc l'Ouest, mais nous n'avancâmes pas beau-  
 [70]coup ce jour-là, & il nous fallut passer la nuit dans le Batteau,

---

22. La « Carte de l'Océan Occidental et Partie de l'Amérique Septentrionale » (voir *supra*, p. 102), qui indique l'itinéraire de l'*Adour*, est trop imprécise pour permettre une identification sûre de l'endroit où le vaisseau s'est échoué. Toutefois, sur la carte, Nicolas Bellin situe le naufrage à peu près au milieu d'un groupe compact de Keys, ce qui correspondrait aux actuelles Sugarloaf Keys. L'« Isle la plus avancée au large » pourrait alors être Saddle Bunch Keys ou Bahia Honda Key.

où il s'en falloit bien que chacun eût assez de place pour s'étendre. Le vint-sept nous campâmes dans une Isle, où nous trouvâmes des Cabannes abandonnées, des chemins frayés, & des vestiges de souliers Espagnols. Cette Isle est le commencement *des Tortuës*<sup>23</sup>. C'est le même terrain qu'aux Martyrs : je ne comprends pas ce que des Hommes viennent faire dans un si mauvais Pays, & si écarté de toute Habitation humaine. Nous faisons toujours l'Ouest, & nous voguions avec une rapidité, qui ne pouvoit venir que des Courans.

Nous fîmes encore bien du chemin le vint-huit jusqu'à midi : quoique nous eussions très-peu de vent, il sembloit que les Isles couroient la poste à côté de nous<sup>24</sup>. A midi nous prîmes hauteur, & nous trouvâmes vint-quatre degrés, quinze minutes. Si nos Cartes Marines étoient exactes, nous étions à l'extrémité occidentale des Tortuës : c'étoit beaucoup nous engager en pleine Mer, & il n'avoit pas tenu à moi que nous n'eussions laissé toutes ces Isles à gauche ; mais nos Officiers craignoient de ne pas trouver de passage entr'elle & le Continent. Ils eurent tout lieu de s'en repentir, car nous fûmes ensuite deux jours sans voir de terre, quoique nous fissions toujours le Nord ou le Nord-Est.

560 *May 1722.*

*Désespoir de l'Equipage.*

Alors le désespoir saisit notre Equipage, & il ne falloit en effet qu'un coup de vent, tel que nous en avons déjà essuyé plus d'un, pour nous faire perir. Le calme même avoit ses inconvéniens, il falloit ramer tout le jour, & la chaleur étoit excessive. Les Matelots n'avoient pas tort d'être mécontents, l'obstination de deux ou trois Personnes nous avoit exposés au danger, où nous nous trouvions ; mais le mal étoit fait, & demandoit un autre remede, que des murmures. Depuis notre départ de la Louysiane je n'avois pu gagner sur la plupart qu'ils approchassent des Sacremens, très-peu même avoient satisfait au devoir Paschal. Je profitai de l'occasion, pour engager tout

---

23. Aujourd'hui Dry Tortugas, à l'ouest de Key West et des Marquesas Keys (Florida).

24. Courir la poste : aller très vite.

le monde à promettre de se confesser & de communier, si-tôt que nous aurions retrouvé la terre ; à peine la promesse étoit faite, que la terre parut devant nous.

575

*Incommodités de cette Côte.*

Nous courûmes dessus, & nous y arrivâmes avant midi. Le quatrième à midi nous étions par les vint-six degréz, cinquante-six minutes. Nous avions toujours la grande terre en perspective, sans pouvoir en approcher, parce qu'elle est [471] bordée d'Isles & de presqu'Isles, la plûpart très-basses, stériles, entre lesquelles à peine y a-t'il passage pour des Canots d'écorce<sup>25</sup>. Ce qui nous faisoit le plus souffrir, est que nous n'y trouvions point d'eau. Les jours suivans nous fûmes souvent arrêtés par les vents contraires, mais nous trouvions par-tout des abris, & quelquefois un peu de chasse & de pêche. L'eau seule nous manquoit ; je profitai de ce retardement pour faire tenir à tout notre monde la promesse, qu'ils avoient faite de s'approcher des Sacremens.

580

585

*Les Vivres manquent.*

590

Il paroît qu'il y a peu de Sauvages dans tout ce Pays. Nous en vîmes seulement un jour quatre, qui venoient à nous dans une Pirogue : nous les attendîmes ; mais quand ils nous eurent reconnus, ils n'osèrent approcher, & regagnerent au plus vite le Rivage. Le dixième on fut obligé de retrancher la ration d'eau-de-vie, qu'on avoit jusques-là donnée tous les jours à l'Equipage, n'y en ayant plus que très-peu, qu'on jugea à propos de réserver pour les plus pressans besoins. On commença aussi à ménager beaucoup les vivres, surtout le biscuit, dont une partie avoit été gâtée : de sorte que nous fûmes réduits au pur nécessaire ; n'ayant souvent à chaque repas qu'une poignée de ris, qu'il falloit faire cuire dans de l'eau saumâtre.

595

600

*Deux sortes d'Huytres.*

Mais cette Côte est le Royaume des Huitres, comme le grand Banc de Terre-neuve, le Golphe & le Fleuve Saint

605

---

25. La côte est de la péninsule est en effet bordée d'îles et de pointes de terre qui s'avancent en mer. Si la latitude indiquée par Charlevoix est juste, 27° 56', les naufragés se trouveraient au-dessus de Charlotte Harbour (26° 45'), presque à la hauteur des villes d'Englewood et de Port Charlote (26° 59').

Laurent sont celui des Moruës. Toutes ces terres basses, que nous rangions le plus près, qu'il étoit possible, sont bordées de Mangliers<sup>26</sup>, auxquels s'attachent une prodigieuse quantité de petites Huitres, d'un goût exquis : D'autres, beaucoup plus  
 610 grandes & moins délicates, sont dans la Mer même en si grand nombre, qu'elles y forment des Ecueils, qu'on prend d'abord pour des Rochers à fleur d'eau<sup>27</sup>. Comme nous n'osions nous éloigner de la terre, nous entrions souvent dans des Anses assez profondes, dont il falloit faire le tour, ce qui prolongeoit  
 615 beaucoup notre chemin ; mais dès que les terres disparoissoient, nos Gens se croyoient perdus.

*Rencontre d'Espagnols, qui avoient fait Naufrage.*

Le quinzième au matin, nous rencontrâmes une Chaloupe Espagnole, où il y avoit environ quinze Personnes : c'étoit une  
 620 partie de l'Equipage d'un Navire, qui avoit fait naufrage vers la Riviere de Saint Martin<sup>28</sup>. Il y avoit vint-cinq jours que ce malheur étoit arrivé, & pour quarante-deux Personnes [472] ils n'avoient qu'une assez petite Chaloupe, dont ils se servoient les uns après les autres, ce qui les obligeoit à faire de très-petites  
 625 journées. Cette rencontre fut pour nous un coup du Ciel, car sans les instructions, que nous donna le Capitaine Espagnol, nous n'eussions jamais trouvé la route, qu'il nous falloit tenir, &

26. Le manglier (*Rhizophora mangle*), aussi appelé palétuvier, est commun sur la côte sud de la péninsule floridienne et sur les côtes des Keys. En plus de servir à tanner, son écorce possède des vertus médicinales (voir T. S. Elias, *The Complete Trees of North America*, p. 695).

27. Nicolas Lémery confirme, à partir d'une observation de Froger faite à Cayenne, que « les marais sont couverts de mangles, & que les huitres s'attachent à leurs pieds » (*Dictionnaire ou Traité Universel des Drogues simples*, p. 542). Charlevoix emploie le terme huitre de façon générique pour désigner différentes variétés de coquillages. En plus des huitres proprement dites, communes dans la région (huitre de l'est, *Crassostrea virginica* ; huitre huppée, *Ostrea equestris* ; huitre fronde, *Ostrea frons*, toutes deux plus petites que la première ; huitre perlière de l'Atlantique, *Pinctada radiata*, pour ne citer que les espèces les plus connues), on trouve nombre de coquillages qui pouvaient être pris pour des huitres : les fissurelles, les patelles et les vraies moules. Ces dernières peuvent se fixer par millions aux roches et aux objets submergés et agir comme véritable brise-lames (voir R. T. Abbott, *Guide des coquillages de l'Amérique du Nord*, p. 58-67, 198-203 et 214-215).

28. Sans doute l'actuelle Saint Martins River, qui se jette dans le golfe vis-à-vis Saint Martins Keys, au sud de Crystal Bay et au nord d'Homosassa Bay, dans la région d'Inverness (Florida).

l'incertitude de ce que nous pouvions devenir auroit peut-être porté nos Mutins à quelque violence, ou à quelque coup de désespoir.

630

*Danger d'être dégradés sans ressource.*

La nuit suivante nous courûmes un grand danger. Nous étions tous couchés dans une petite Isle, à la réserve de trois ou quatre Personnes, qui gardoient le Batteau. Un d'eux après avoir allumé sa pipe, mit imprudemment sa méche sur le bord du Batteau, précisément à l'endroit, où les armes, la poudre, & les vivres étoient renfermées dans un Cofre couvert d'une toile godronnée. Il s'endormit ensuite, & tandis qu'il dormoit, le feu prit à la toile. La flamme le réveilla, aussi bien que ses Camarades, mais un moment plus tard, le Batteau sautoit, ou s'entrouvroit, & je vous laisse à penser ce qu'il seroit arrivé de nous, n'ayant plus qu'un Canot, qui ne pouvoit pas contenir la sixième partie de ce que nous étions, sans vivres, sans munitions, sans armes, & dans une Isle de sable, où il ne croissoit que quelques herbes sauvages.

635

640

645

Le lendemain seizième le Canot nous quitta pour aller joindre les Espagnols. Nous avions le vent contraire, & nous ne pouvions aller que la Sonde à la main, parce que la Côte étoit si platte, & tellement pavée de cailloux pointus, qu'à six lieues au large notre Bâtiment, qui ne tiroit que deux pieds d'eau, étoit à chaque instant en danger de toucher, & de se crever. Nous fûmes encore dans le même embarras les deux jours suivans, & le vintième nous campâmes dans une Isle, qui fait la pointe orientale de la *Baye des Apalaches*<sup>29</sup>. Toute la nuit, nous apperçûmes des feux dans la grande terre, dont nous étions fort proches, & il y avoit quelques jours, que nous observions la même chose.

650

655

*Arrivée à Saint Marc d'Apalache.*

Le vint-unième nous partîmes avec un brouillard fort épais, lequel s'étant bientôt dissipé, nous apperçûmes des Balises, que les Espagnols nous avoient avertis de suivre. Nous les suivîmes

660

---

29. Selon Louise P. Kellogg, l'île serait Rock Island, à l'est d'Apalachee Bay, nom anglais de la baie des Apalaches (dans Charlevoix, *Journal*, t. II, p. 316, n. 9).

en faisant le Nord, & nous reconnûmes que sans ce secours il auroit été impossible d'éviter des bancs de sable, dont toute cette Côte est semée, & qui pour la plûpart sont [473] couverts  
 665 d'Huitres. Sur les dix heures nous apperçûmes un petit fort de pierre, quarré & bastionné assez régulièrement, nous arborâmes aussi-tôt le Pavillon blanc, & un moment après on nous cria en François de ne pas avancer davantage.

Nous nous arrê tâmes, & dans le moment nous vîmes venir  
 670 à nous une Pirogue, où il y avoit trois Hommes : un des trois étoit Basque ; il avoit été Canonnier à la Louysiane, & il avoit le même Emploi à Saint Marc. Après les demandes ordinaires, le Basque fut d'avis que le Capitaine de l'Adour & moi allassions seuls parler au Commandant : nous y allâmes, & nous fûmes  
 675 bien reçûs. Ce Commandant étoit un simple Lieutenant, Homme d'esprit ; il ne fit aucune difficulté de faire avancer notre Batteau vis-à-vis du Fort, & il invita nos Officiers & les principaux Passagers à dîner : mais ce ne fut qu'après avoir fait visiter le Batteau, & en avoir fait transporter dans son Magasin les  
 680 armes & les munitions, avec parole de nous les rendre, quand nous voudrions partir.

#### *Description du Pays.*

Ce Poste, que M. Delille a marqué dans sa Carte sous le nom de *Sainte Marie d'Apalache*, n'a jamais porté que celui de Saint Marc<sup>30</sup>. Les Espagnols y ont eu autrefois un Etablissement  
 685 considérable, mais qui étoit déjà réduit à peu de choses, lorsqu'en 1704 il fut entierement détruit par les Anglois de la Caroline, accompagnés d'un grand nombre de Sauvages Alibamons. La Garnison Espagnole, qui étoit de trente-deux  
 690 Hommes, fut faite Prisonniere de guerre ; mais les Sauvages en brûlerent dix-sept, parmi lesquels il y avoit trois Religieux de

---

30. Remarque juste : tant sur la « Carte du Mexique de la Floride et des terres des Anglois en Amérique avec les Isles adjacentes », datée de 1703 (Dépôt des cartes de la Marine, Service hydrographique, portefeuille 122, don. 2, n° 2 ; ANC, cartothèque, H 3 / 1000 -[1703]), que sur la « Carte du Mexique et de la Floride des Terres Angloises et des Isles Antilles », datée de 1722 (Amsterdam, Jean Covens et Corneille Mortier, 1722 ; ANC, cartothèque, H 2 / 1000-1722), Guillaume de l'Isle appelle le poste « S<sup>te</sup> Marie d'Apalache aux Espagnols ». Aujourd'hui : Saint Marks, situé à l'extrémité occidentale de la baie des Apalaches.

Saint François ; & de sept mille Apalaches, qui étoient dans ce Canton, & qui avoient presque tous embrassé le Christianisme, il n'en resta à *Saint Marc* que quatre cent, qui se retirèrent du côté de la Maubile, où ils sont encore pour la plûpart<sup>31</sup>.

695

Les Forêts & les Prairies voisines du Fort sont remplies de Bœufs & de Chevaux, que les Espagnols y avoient laissés courir, & à mesure qu'on en a besoin, on envoie des Sauvages, qui les prennent avec des lacets. Ces Sauvages sont encore des Apalaches, qui s'étoient apparemment éloignés dans le tems de l'irruption des Anglois, & qui revinrent après que ceux-ci se furent retirés. Au reste cette Baye est précisément ce que Garcilasso de la Véga appelle dans son Histoire de la Floride le Port d'*Auté*<sup>32</sup>. Le Fort est bâti sur une petite [474] éminence environnée de Marécages, & un peu au-dessous du Confluent de deux Rivieres, dont l'un vient du Nord-Est, & l'autre du Nord-Ouest<sup>33</sup>. Elles sont peu larges, & remplies de Caïmans, & néanmoins assez poissonneuses.

700

705

#### *Des Apalaches.*

Deux lieuës plus haut il y a sur la Riviere du Nord-Ouest un Village d'Apalaches, & dans les terres à l'Ouest, à une lieuë

710

---

31. Les Alibamons, originellement établis sur les rives de la rivière Alabama, étaient hostiles aux Français (F. W. Hodge, *Handbook*, 1907, p. 43-44). En 1704, James Moore, le gouverneur de la Caroline, mène une expédition contre les possessions espagnoles de la Floride, en partie pour effacer son échec devant le fort San Marcos de Saint-Augustin (novembre-décembre 1702). Il dirige l'attaque sur le territoire des Apalaches, plus précisément sur le vieux fort San Luis, situé près de la rivière Apalachicola, et le village d'Ayubale, qui sera entièrement détruit. Mais toute la zone est touchée et plusieurs missions espagnoles sont détruites, d'autant que les alliés amérindiens des Anglais massacrent colons, religieux et soldats faits prisonniers lors des différents raids. San Marcos des Apalaches sera reconstruit en 1718 (voir C. W. Tebeau, *A History of Florida*, Coral Gables (Florida), University of Miami Press, 1971, p. 53-54 et 63-65 ; J. J. Tepaske, *The Governorship of Spanish Florida*, p. 110-116).

32. Le toponyme « Bourg d'Auté » apparaît sous la plume de La Vega dans l'exposé de l'exploration du littoral floridien par les Espagnols (*Histoire de la Floride [...]*, Paris, Gervais Clouzier, 1670, t. I, p. 246). La Vega parle aussi du « port d'Auté » et du « Golfe d'Auté » dans son histoire (*op. cit.*, t. I, p. 331-332). L'identification du port d'Auté à Saint-Marc d'Apalache se trouve déjà dans le *Dictionnaire géographique* de Bruzen de La Martinière (t. I, p. 505).

33. Saint Marks River et Wakulla River : celle-ci se jette dans la première un peu en amont de son embouchure, dans la baie des Apalaches.

715 & demie du Fort, il y en a un second. Cette Nation, autrefois très-nombreuse, & qui, partagée en plusieurs Cantons, occupoit un très-grand Pays, est aujourd'hui réduite à très-peu de choses<sup>34</sup>. Elle a embrassé le Christianisme, il y a lontems : toutefois les Espagnols ne s'y fient pas, & font très-bien : car outre que ces Chrétiens, destitués de tous secours spirituels depuis un très-grand nombre d'années, ne le sont plus guères que de nom, leurs Vainqueurs les ont traités d'abord avec tant de dureté, qu'ils doivent toujours les regarder comme des Ennemis mal réconciliés. Il est difficile qu'on fasse de bons Chrétiens de Gens, à qui l'on a commencé par rendre le Christianisme odieux.

725 On nous a dit à Saint Marc que la résolution étoit prise de rétablir ce Poste dans son premier état, & qu'on y attendoit cinq mille Familles : c'est beaucoup plus que les Espagnols de la Floride n'en peuvent fournir. Le Pays est beau, bien boisé, bien arrosé, & on prétend que plus on avance dans la profondeur des terres, plus on les trouve fertiles. On nous confirma dans ce Fort, ce que les Espagnols, que nous avons rencontrés, nous 730 avoient déjà dit, que les Sauvages des Martyrs & leur Roi Dom Diégue ne valaient rien, & que si nous n'eussions été bien sur nos gardes, ils nous auroient fait un mauvais parti. On nous ajouta qu'un Brigantin Espagnol s'étant brisé depuis peu vers l'endroit, où nous avons trouvé quatre Sauvages dans une 735 Pirogue, tout l'Equipage avoit été empalé & mangé par ces Barbares.

740 Saint Marc dépend de Saint Augustin pour le Militaire & pour le Civil, & de la Havane pour le Spirituel : cependant c'est le Couvent des Cordeliers de Saint Augustin, qui est chargé d'y envoyer un Aumônier ; j'y en rencontrai un, qui étoit un très-aimable Homme<sup>35</sup>, & qui nous rendit un grand service : il nous avertit que le Commandant de Saint Marc vouloit nous retenir, jusqu'à ce qu'il eût donné avis de notre arrivée au Gouverneur

---

34. Voir *supra*, p. 856, n. 12.

35. Sans doute Léon de Lara, chapelain de la garnison de San Marcos des Apalaches depuis le 2 janvier 1718. Il était né vers 1663, à Villa Nueva de Ariscal, et il était arrivé en Floride en 1690. Cependant, selon Maynard Geiger, peu avant 1723, deux autres franciscains résidaient à San Marcos : Domingo Garcia de Villegas, né vers 1690, et Joseph de Hita Salazar, né à Saint-Augustin vers 1691 (*Biographical Dictionary of the Franciscans*, p. 56, 62 et 65).

de Saint Augustin, & reçu ses ordres<sup>36</sup>. [475] Je le priai de demander à cet Officier s'il étoit en état de nous nourrir tout le tems, que nous serions chez lui, puisque ce qui nous restoit de vivres, suffisoit à peine pour nous conduire à la Louysiane. 745

Il s'acquitta fort bien de sa commission, & son discours, accompagné de quelques présens, qu'on nous insinua qu'il falloit offrir au Commandant, eut tout l'effet, que nous en avions espéré. Cet Officier nous accorda même de bonne grace des Guides, que nous lui demandâmes pour saint Joseph, qui est à trente lieuës de Saint Marc, & dont on nous avertit que le chemin n'étoit pas facile à trouver. Cela nous obligea de séjourner le lendemain, & je n'en fus point fâché, parce qu'outre que j'étois assez bien logé dans le Fort avec le Pere Cordelier, (distinction, qui ne fut faite qu'à moi, & dont je fus redevable à mon habit,) j'étois bien aise de parcourir un peu les environs du Fort. On va par terre de Saint Marc à Saint Augustin, le voyage est de quatre-vingt lieuës, & le chemin fort mauvais. 750  
755  
760

#### *Départ de Saint Marc.*

Nous partîmes le vint-trois au matin, & le vint-cinq vers les dix heures nos Guides nous firent entreprendre une traverse de trois lieuës, pour entrer dans une espèce de Canal formé d'un côté par le Continent, & de l'autre par une suite d'Isles de différentes grandeurs. Sans eux nous n'aurions jamais osé nous y engager, & nous aurions manqué la Baye de Saint Joseph<sup>37</sup>. Cependant nous étions au bout de nos vivres, & la difficulté de trouver de l'eau croissoit tous les jours. Un soir que l'on avoit creusé à dix pas de la Mer sur un terrain assez élevé, nous ne tirâmes que de l'eau saumâtre, dont il étoit impossible de boire. Je m'avisai de faire un trou assez peu profond sur le bord même de la Mer & dans le sable ; il se remplit d'abord d'une eau aussi douce & aussi claire, que si on l'eût puisée dans la plus belle Fontaine ; mais après que j'en eus rempli 765  
770  
775

---

36. En 1722, Antonio de Benavides est gouverneur de la Floride. Nommé en 1718, il le restera jusqu'en 1734. Toutefois, en 1726, il est temporairement remplacé par Ignacio Rodriguez Rozo afin d'effectuer un bref séjour à Cuba pour y subir une intervention chirurgicale (voir C. W. Tebeau, *op. cit.*, p. 468 ; J. J. Tepaske, *op. cit.*, p. 15, 32 et 231).

37. Saint Joseph Bay, fermée par une péninsule du même nom.

un Pot, la Source en tarit entièrement, ce qui me fit juger que c'étoit de l'eau de Pluye, qui s'étoit amassée en cet endroit, ayant rencontré un fond dur, & je conçois que cela doit arriver souvent.

780 *Marées du côté de Pensacole.*

Dès que nous eûmes gagné la tête des Isles, nous allâmes à la voile jusqu'à dix heures du soir. Alors le vent tomba, mais la Marée, qui commençoit à descendre, y suppléa, & nous marchâmes toute la nuit. C'est la premiere fois que j'ai vû des [476]  
 785 Marées réglées dans le Golphe Mexique, & nos deux Espagnols nous dirent que depuis cet endroit jusqu'à Pensacole, le flux est de douze heures, & le reflux d'autant. Le lendemain vint-six, le vent contraire nous retint jusqu'au soir dans une Isle assez bien  
 790 boisée, qui a dix ou douze lieuës de long, & où nous tuâmes tant que nous voulûmes d'Allouettes<sup>38</sup> & de Becasses<sup>39</sup>. Nous y vîmes aussi quantité de Serpens à Sonnettes<sup>40</sup>. Nos Guides la nommoient l'*Isle des Chiens*<sup>41</sup>, & de son commencement ils comptoient dix lieuës à Saint Marc, & quinze à Saint Joseph ;  
 795 mais à coup sûr ils se trompoient pour ce dernier article, car il y en a au moins vint, & bien longues.

Le vint-sept, à onze heures de nuit, nous échouâmes sur un Banc d'Huitres larges comme la forme de mon Chapeau, & nous fûmes plus d'une heure à nous en tirer. Nous allâmes de-là passer le reste de la nuit dans une Maison de campagne

---

38. Voir *supra*, p. 370, n. 61.

39. Sans doute la bécasse d'Amérique (*Scolopax minor*), un oiseau de la famille des Scolopacidés, trapu, au cou et aux pattes courts, au bec effilé, commun dans l'est de l'Amérique du Nord, et qui hiverne au sud-est des États-Unis. La bécasse d'Amérique ressemble à celle d'Europe (*Scolopax rusticola*), notamment par l'étroite bande noirâtre entre le bec et l'œil (voir Ch.-E. Dionne, *les Oiseaux du Canada*, p. 175-176 ; Ch.-E. Dionne, *les Oiseaux de la province de Québec*, p. 141-142 ; Jon. L. Dunn et al., *Guide d'identification des oiseaux de l'Amérique du Nord*, Laprairie, Marcel Broquet, 1987, p. 124).

40. Voir *supra*, p. 376, n. 84.

41. Aujourd'hui Dog Island, vis-à-vis l'embouchure de la rivière Carabelle (Florida). Les naufragés rangent alors la côte, en passant entre celle-ci et une théorie d'îles, Dog Island, Saint George Island, Saint Vincent Island, qui forment un canal, Saint Vincent Sound, et une baie, Apalachicola Bay.

appartenante<sup>42</sup> à un Capitaine de la Garnison de *Saint Joseph*, 800  
 nommé *Dioniz*<sup>43</sup>, où à notre arrivée on nous débita les plus  
 étranges nouvelles.

*Fausse allarmes.*

On nous assûra que toute la Louysiane étoit évacuée par 805  
 les François ; qu'un grand Navire de France avoit paru à l'Isle  
 aux Vaisseaux<sup>44</sup>, & y avoit embarqué le Commandant, les  
 Directeurs & tous les Officiers ; qu'après leur départ les Sau-  
 vages avoient fait main-basse sur tout ce qui étoit resté d'Habi-  
 tans & de Soldats, à la réserve d'un petit nombre, qui s'étoient 810  
 sauvés sur deux Traversiers ; que manquant de vivres, ils  
 étoient allés à la Baye *Saint Joseph* ; que les premiers venus y  
 avoient été bien reçus, mais qu'on n'avoit pas voulu permettre  
 aux autres de débarquer, dans la crainte que tant de François  
 se trouvant réunis, ils ne fussent tentés de se rendre maîtres de  
 ce Poste, que nous avons autrefois occupé. 815

Tout ce narré avoit si peu de vrai-semblance, qu'il ne me  
 fut pas possible d'y ajoûter foi, mais il étoit si bien circonstan-  
 cié, & fait par des Gens, qui avoient si peu d'intérêt à nous en  
 imposer, & qui n'étant qu'à sept lieuës de *Saint Joseph*, pou-  
 voient en avoir tous les jours des nouvelles, qu'il paroissoit 820  
 difficile qu'il n'eût quelque fondement. La plûpart des Nôtres en  
 furent consternés ; j'éprouvai même que ces consternations gé-  
 nérales se communiquent au cœur malgré toutes les lumieres

---

42. « Le participe est variable, selon l'usage d'autrefois, dans certaines locutions de la langue juridique », rappelle Maurice Grevisse, qui produit l'exemple suivant : « maison à lui APPARTENANTE » (*le Bon usage*, p. 895-896, n° 1886). Alexis François signale que les grammairiens ont hésité, au xviii<sup>e</sup> siècle, au sujet de « l'invariabilité des participes actifs », dont celui du verbe appartenir, en principe confirmée par l'Académie depuis le 3 juin 1679 (« Le xviii<sup>e</sup> siècle », dans F. Brunot, *Histoire de la langue française*, t. VI, 2<sup>e</sup> partie, 2<sup>e</sup> fascicule, p. 1492-1496).

43. Selon Joseph-Médard Carrière, il s'agirait de Don Dionisio Pérez Ballones, qui vint originellement occuper la baie du Saint-Esprit en juin 1718 (Université d'Ottawa, Archives du Centre de recherche en civilisation canadienne-française, fonds J.-M. Carrière, P 53-2-2-10, section XXXIV, p. 14). Stanley Faye nomme l'officier Dionisio Alegre (« The Contest for Pensacola Bay and other Gulf Ports 1698-1722 », *The Florida Historical Quarterly*, vol. 24, n° 4, avril 1946, p. 326).

44. Voir *supra*, p. 850, n. 24.

de l'esprit, & qu'il est aussi impossible de ne pas [477] ressentir  
 825 quelque frayeur au milieu des Gens, qui en sont saisis, que de  
 ne pas s'affliger avec ceux, qui pleurent. Je ne croyois nulle-  
 ment ce qu'on venoit de nous dire, malgré cela je n'étois pas  
 trop rassuré.

Cependant notre Equipage, malgré son désespoir, trou-  
 830 vant des vivres en quantité, & les Domestiques du sieur Dioniz  
 très-gracieux, fit bonne chere pendant tout le reste de la nuit :  
 le matin nos Guides prirent congé de nous, suivant l'ordre,  
 qu'ils en avoient. Nous n'avions plus besoin d'eux, car outre  
 835 qu'il n'y avoit plus à s'égarer pour gagner *Saint Joseph*, nous  
 avons rencontré chez M. Dioniz un François, Soldat dans sa  
 Compagnie, & ancien déserteur de la Maubile, qui s'ennuyoit  
 fort du Service des Espagnols, parmi lesquels il mouroit sou-  
 vent de faim, disoit-il, quoiqu'il fût bien payé : ainsi nous  
 840 n'eûmes point de peine à l'engager de nous suivre à *Saint*  
*Joseph*, & de-là à la Louysiane, supposé qu'il pût avoir son  
 congé.

#### *Arrivée à Saint Joseph.*

Nous arrivâmes sur les cinq heures du soir à *Saint Joseph*,  
 où nous fûmes parfaitement bien reçus du Gouverneur. Nous  
 845 y trouvâmes deux grandes Chaloupes du Biloxi, avec quatre  
 Officiers François, qui étoient venus reclamer des Déserteurs,  
 mais ils ne les y avoient point trouvés<sup>45</sup>. Nous les avons apper-  
 çus le vint-quatre, jour de la Pentecôte, dans une Barque, qui  
 alloit à la voile, & qui passa assez près de nous. Il y a bien de  
 850 l'apparence qu'ils avoient touché à *Saint Joseph*, & que pour co-  
 lorer leur désertion ils y avoient débité ce qui nous avoit causé  
 la veille une si grande allarme. Deux Peres Cordeliers, qui  
 desservoient la Chapelle du Fort, ayant appris mon arrivée,

---

45. Le 4 juin 1722, Jean-Baptiste Bénard de La Harpe note : « M. de Montmort, envoyé le 9 mai à la poursuite des déserteurs, arriva avec son détachement sans avoir pu les rejoindre ; il avait été à la baie de Saint-Joseph où il trouva les officiers passagers, et la moitié de l'équipage de *la Doure* qu'il ramena dans ses deux chaloupes. Le père Charlevoix, MM. Fabry, Hubert et Le Vens étaient du nombre » (*Journal historique*, p. 325-326).

vinrent m'offrir un lit dans leur Maison, & je l'acceptai avec reconnaissance<sup>46</sup>.

855

*Description de Saint Joseph.*

Au reste, je ne crois pas qu'il y ait au monde un lieu, où l'on dût moins s'attendre de rencontrer des Hommes, & surtout des Européens, qu'à *Saint Joseph*. La situation de cette Baye, ses Rivages, son Terroir, tout ce qui l'environne, rien ne peut faire comprendre les raisons d'un tel choix. Une Côte plate & en plein vent, un Sable stérile, un Pays perdu, & qui ne peut avoir aucune sorte de Commerce, ni même servir d'Entrepôt, voilà où la jalousie que les Espagnols ont eue jusqu'ici de notre Etablissement à la Louysiane, les a conduits. Nous en avons fait la folie avant eux, mais [478] elle a été courte. Il y a lieu de croire qu'ils se corrigeront aussi bientôt, & que quand on leur aura restitué Pensacole, ils y transporteront tout ce qu'ils ont à *Saint Joseph*<sup>47</sup>.

860

865

Ce n'est pas dans la Baye même, qu'est situé le Fort, mais dans le retour d'une Pointe recourbée, & qui renferme une Isle. Ce Fort n'est que de terre, mais bien revêtu de Palissades, & défendu d'une bonne Artillerie. Il a une assez nombreuse Garnison, un Etat Major complet, & presque tous les Officiers ont leurs Familles avec eux. Leurs Maisons sont propres & commodes, pas trop mal meublées, mais dans les ruës on enfonce par tout dans le sable jusqu'à la cheville du pied. Les Dames ne sortent que pour aller à l'Eglise, & c'est toujours avec un appareil, & une gravité, qu'on ne voit que parmi les Espagnols.

870

875

880

---

46. En 1722, le provincial de la province de Santa Elena est le père franciscain Juan Tomas Menéndez. Les missionnaires de la région où est Charlevoix dépendent de lui, mais nous ignorons pratiquement tout des affectations des missionnaires franciscains (voir M. Geiger, *Biographical Dictionary of the Franciscans*, p. 75 et 112).

47. En 1718, la Compagnie d'Occident donna l'ordre d'occuper la baie Saint-Joseph, située à l'est de Pensacola, « afin d'assurer à la France un port qui remplace celui de l'île Dauphine, et qui forme une nouvelle base de pénétration dans le territoire des Creeks », ou Cris. En mai, les Français construisirent un fortin, le fort Crève-cœur, puis l'abandonnèrent deux mois plus tard, « après en avoir reconnu l'inutilité ». L'Espagne protesta et, une fois les Français partis, installa une petite garnison au poste (voir M. Giraud, *Histoire de la Louisiane française*, t. III, p. 298). Voir aussi *infra*, p. 900, n. 54. Trois îles, Blacks, Conch et Pig, se trouvent dans la baie.

Le lendemain de notre arrivée, qui étoit le vint-neuf, il y eut un grand Dîner chez le Sergent Major. On avoit vû cet Officier à la Louysiane, & on lui avoit fait grande chere, il fut ravi de trouver cette occasion, de nous rendre la pareille.

885 *Politesses du Gouverneur.*

Il avoit surtout lié amitié dans son Voyage de la Louysiane avec M. HUBERT, qui y étoit alors Commissaire-Ordonnateur, & que nous avions avec nous<sup>48</sup> : il sçut qu'une Fille de son Ami, âgée de trois ans, & que son Pere ramenoit en France, n'étoit  
 890 qu'ondoyée, il souhaita qu'on lui suppléât à *Saint Joseph* les cérémonies du Baptême, & voulut être son Parrein. Cela fut fait avec grand appareil & au bruit du Canon ; la Maraine fut une Nièce du Gouverneur<sup>49</sup>, lequel donna le soir un Souper magnifique, & par un excès de politesse, assez rare chez les  
 895 Espagnols, voulut que les Dames en fussent. Il mit le comble à tant de bonnes manieres, en nous fournissant abondamment des vivres pour continuer notre route, quoiqu'il n'eût pas encore reçu le Convoy, qui devoit lui apporter des provisions de la Havane, & que par cette raison il en eût refusé aux Officiers  
 900 du Biloxi : mais notre situation l'avoit extrêmement touché.

*Départ de Saint Joseph.*

Nous partîmes le trente avec les deux Chaloupes, & le Fort nous salua de cinq coups de Canon. Nous fîmes sept lieuës ce jour-là, & nous mouillâmes à l'entrée d'une Riviere, qui sort  
 905 d'une Baye ouverte au Sud-Est<sup>50</sup>. A onze heures de nuit, le vent étant devenu bon, nous en profitâmes, & nous fîmes l'Ouest-[479]Nord-Ouest ; toute la Côte court sur le même air de vent pendant vint lieuës, jusqu'à *l'Isle de Sainte Rose*, & l'on n'y trouve pas un seul endroit, où l'on puisse se mettre à l'abri d'un  
 910 coup de vent, qui viendrait du large. Le trente-unième, à

---

48. Voir *supra*, p. 796, n. 12.

49. Nous n'avons pu identifier cette nièce de Joseph Primo de Rivera, le gouverneur de Saint-Joseph depuis 1720. En mai 1723, ce dernier est arrêté sur l'ordre d'Antonio de Benavides, gouverneur de la Floride, qui l'accuse de trafic illicite, de collaboration avec les Français de La Mobile et de négligence dans ses fonctions (voir J. J. Tepaske, *op. cit.*, p. 70).

50. Vraisemblablement Saint Andrew Bay, qui reçoit les eaux du Wetappo Creek, à l'est, et du Econfina Creek, à l'ouest.

quatre heures du soir, nous avions fait les vingt lieuës, & nous mouillâmes derriere une Isle, qui ferme la grande Baye de Sainte Rose, dont l'entrée est dangereuse, quand la Mer est grosse<sup>51</sup>. Un moment plus tard nous aurions été fort embarrassés, car le vent tourna tout-à-coup du Nord-Est au Sud-Ouest, & les lames devinrent si grosses dans le même instant, qu'il nous eût été impossible de passer. 915

*Juin 1722.*

*Canal & Isle de Ste Rose.*

Le premier de Juin, vers les deux ou trois heures du matin, la Marée commençant à monter, nous nous rembarquâmes, & après avoir fait une petite lieuë, nous entrâmes dans le Canal de Sainte Rose, qui en a quatorze de long. Il est formé par l'Isle de Sainte Rose, qui a toute cette longueur, mais qui est fort étroite, qui paroît toute couverte de sable, & qui néanmoins n'est pas mal boisée : le Continent est fort élevé, & porte des Arbres de toutes les espèces ; le Terrain y est presque aussi sablonneux qu'à *Saint Marc*, mais pour peu qu'on y creuse, on rencontre l'eau, aussi le bois y est fort dur, & se pourrit aisément. Toute cette Côte fourmille de Gibier, & la Mer de Poissons. Ce Canal est étroit à son entrée, il s'élargit ensuite, & conserve jusqu'à la Baye de Pensacole une largeur de demie lieuë ; le courant y est fort, & nous étoit favorable. 920  
925  
930

*Arrivée à Pensacole. En quel état étoit ce Poste.*

Vers les onze heures nous doublâmes *la Pointe aux Chevreuils*<sup>52</sup>, au détour de laquelle commence la Baye. On y tourne au Nord, puis au Nord-Est. Le fort est une petite lieuë plus loin, & on l'apperçoit de la Pointe aux Chevreuils. Nous y arrivâmes à midi, & nous fûmes étonnés de le voir en si mauvais 935

---

919 B Canal & l'Isle

51. Aujourd'hui Santa Rosa Island (Florida), qui longe le continent et qui formait un canal un peu protégé des fortes vagues et des vents du large. De nos jours, la route réunit Santa Rosa Island à l'île située à l'est.

52. À l'extrémité occidentale de l'île, la pointe aux chevreuils, était érigé le fort Sainte-Rose, qui commandait l'entrée de la baie de Pensacola.

940 état : il paroît bien qu'on ne s'attend point à le garder. Le sieur  
 Carpeau de Montigni<sup>53</sup>, qui y commande, étoit allé au Biloxi,  
 & nous n'y rencontrâmes que quelques Soldats. Le Fort des  
 Espagnols, qui fut pris, il y a deux ans, par le Comte de  
 Champmêlin, étoit derriere, & il n'en reste qu'une fort belle  
 945 Citerne, laquelle a, dit-on, coûté quatorze mille Piastres à bâ-  
 tir<sup>54</sup>. L'un & l'autre ont été construits dans une Isle, qui tient  
 presque à la Terre-Ferme, qui n'a pas quinze toises de long,  
 & dont le Terroir ne paroît pas des meilleurs.

*Description de la Baye.*

950 [480] La Baye de Pensacole seroit un assez bon Port, si les  
 Vers n'y perçoient pas les Navires, & si son entrée avoit un peu  
 plus d'eau ; mais l'*Hercules*, que montoit M. de Champmêlin, y  
 toucha. Cette entrée est directement entre l'extrémité occiden-  
 tale de l'Isle de Sainte Rose, où les Espagnols avoient encore  
 955 bâti un petit Fort, & un Récif. Elle est si étroite, qu'il n'y peut  
 passer qu'un Navire à la fois : son ouverture est Nord & Sud.  
 De l'autre côté du Récif il y a une autre passe, où il n'y a de  
 l'eau, que pour des Barques, & qui est ouverte au Sud-Ouest.

---

53. Commandant du fort de Pensacola après sa conquête par les Français, Carpeau de Montigny rentra en France en 1723.

54. Le conflit qui éclate entre la France et l'Espagne en 1719 permet à la France de tenter d'élargir son assiette coloniale en attaquant les positions espagnoles à l'est de la Louisiane. En même temps qu'il apporte la déclaration de guerre, Le Moyne de Sérigny a en main l'ordre de s'emparer des positions espagnoles. En mai, les Français attaquent Pensacola par terre et par mer alors que les Espagnols ignorent encore que les deux pays sont en guerre. Sous la menace des canons des vaisseaux, les forts de Sainte-Rose et de Pensacola capitulent avant même que les troupes de terre n'interviennent. Mais le *Maréchal-de-Villars* et le *Comte-de-Toulouse*, qui conduisent la garnison de Pensacola à La Havane, selon les termes de la capitulation, sont saisis par les autorités espagnoles de l'île, les officiers français et les équipages des navires retenus. Les Espagnols effectuent alors une contre-offensive et leurs forces navales, accrues des deux vaisseaux français, reprennent Pensacola sans difficulté, mais échouent devant La Mobile. En septembre 1719, arrivent à l'île Dauphine trois navires sous le commandement de Desnos de Champmeslin : les Français reprennent l'initiative du combat et attaquent à nouveau Pensacola. Le 14 septembre, Pensacola tombe pour la seconde fois aux mains des Français, qui récupèrent en même temps le *Maréchal-de-Villars* et le *Comte-de-Toulouse* (voir Charlevoix, *HDC*, t. II, p. 436-453 ; M. Giraud, *Histoire de la Louisiane française*, t. III, p. 297-315 ; Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, t. I, p. 93-104 ; Pénicaut, « Relation », p. 565-571).

Elle est aussi fort étroite. Le mouillage des Navires dans la Baye de Pensacole est le long de l'Isle de Sainte Rose, où l'ancre est sûr. 960

*Arrivée au Biloxi.*

Nous partîmes de Pensacole à minuit, & sur les quatre heures du matin, nous laissâmes à droite *Rio de los Perdidos*<sup>55</sup> : cette Riviere fut nommée ainsi, parce qu'un Bâtiment Espagnol y fit naufrage, & que tout l'Equipage y périt. L'Isle Dauphine est cinq lieuës plus loin, sur la main gauche, & elle a cinq lieuës de long, mais peu de largeur<sup>56</sup>. Il y a au moins une moitié de cette Isle, où on ne voit pas un Arbre, & l'autre ne vaut guère mieux. Le Fort & la seule Habitation, qui y restent, sont dans la partie Occidentale. Entre cette Isle & l'Isle à Corne<sup>57</sup>, qui en est éloignée d'une lieuë, il y a peu d'eau. Au bout de celle-ci, il y en a une autre fort petite, qu'on appelle l'*Isle Ronde*<sup>58</sup>, à cause de sa figure : nous y passâmes la nuit. 970

Vis-à-vis est la *Baye des Pascagoulas*, où Madame de CHAUMONT a une Concession, qui n'est pas prête de la dédommager de ses avances<sup>59</sup>. Une Riviere du même nom, & qui 975

---

55. Perdido River (Florida), à l'extrémité nord-ouest de la baie de Pensacola et qui sert de frontière entre les États de la Floride et d'Alabama.

56. Dauphine Island : voir *supra*, p. 854, n. 4.

57. Horn Island : voir *supra*, p. 854, n. 6.

58. Aujourd'hui Round Island.

59. Les remarques de Charlevoix sur la concession Chaumont paraissent justes. Antoine Chaumont, qui appartient au monde des traitants et des munitionnaires, s'engage, dès 1718, dans l'aventure mississippienne par l'intermédiaire de sa femme, Marie-Catherine Barré. D'abord souscripteur dans la Compagnie d'Occident, il sollicite avec sa femme, en 1719, une concession qu'ils obtiennent par un acte daté du 26 décembre de la même année. Deux bourgeois de Paris, Eustache Révillon (parfois orthographié Réveillon, dans l'ouvrage de Marcel Giraud) et Guillaume Morin, sont nommés directeurs. L'établissement se développe sur la rivière des Pascagoulas, à quelques lieues de son embouchure. La seule fin de l'entreprise semble avoir été le commerce avec les Espagnols de Pensacola. Mais comme la concession est trop éloignée du poste espagnol pour pouvoir véritablement commercer avec celui-ci et que le personnel ne met pas en valeur le sol, elle périclité. Voir M. Giraud, *op. cit.*, t. III, p. 33-35, 194, 216-217, 225, 228-229, 238, 241-242, et t. IV, p. 91-92, 197-198, 219, 223-224, 231-232, 236-237).

980 vient du Nord, se décharge dans cette Baye<sup>60</sup>. Le lendemain  
 vers les dix heures, il nous mourut un Matelot d'une esqui-  
 nancie<sup>61</sup>. C'est le seul Homme, que nous avons perdu dans  
 notre pénible & périlleuse Campagne. Une heure après nous  
 mouillâmes au Biloxi, où l'on fut étrangement surpris de nous  
 voir<sup>62</sup>. J'allai sur le champ célébrer la sainte Messe, pour re-  
 985 mercier Dieu de nous avoir soutenus au milieu de tant de fa-  
 tiques, & délivrés de tant de dangers.

Je suis, &c.

---

60. La rivière et la baie tirent leur nom d'une petite tribu installée à quelque seize lieues en amont de son embouchure, les Pascagoulas. En 1699, d'Iberville signale leur existence et en 1706, Le Moyne de Bienville doit jouer les médiateurs entre les Pascagoulas et les Taensas afin de les réconcilier (voir F. W. Hodge, *Handbook*, 1910, p. 205 ; J. R. Swanton, *Indian Tribes*, p. 302-306 ; J. R. Swanton, *The Indians*, p. 170-171).

61. Au terme « Esquinancie », Furetière renvoie à « SQUINANCIE, ou SQUINANCE. subst. fem. Terme de Medecine. Le peuple dit *Esquinancie*. Maladie qui bouche les passages de la respiration. C'est une inflammation de la gorge, ou du larinx, qui empesche souvent l'air d'entrer & de sortir par la trachée artere, & la viande d'être avalée, & conduite en l'estomach » (Furetière, 1690).

62. Selon Jean-Baptiste Bénard de La Harpe, les naufragés arrivèrent au Biloxi le 4 juin 1722 (*Journal historique*, p. 325-326).

Juin 1722.

[481] TRENTE-CINQUIÈME LETTRE.

*Voyage du Biloxi au Cap François de Saint Domingue.*

Au Cap François, ce sixième de Septembre 1722.

MADAME,

5

**J**e n'avois pas osé vous annoncer dans ma dernière, comme je l'avois fait dans la précédente, que je ne vous écrierois plus que du Cap François, de peur d'être encore obligé de me dédire, & peu s'en est fallu que ma crainte n'ait été justifiée par l'événement. M'y voici enfin, dans ce Port si lontems désiré, après soixante-quatre jours de navigation, & nous y sommes entrées dans le tems, que nous avons presque perdu toute espérance d'y parvenir. Mais avant que d'entamer le récit des aventures de ce Voyage, il faut reprendre la suite de mon Journal.

10

15

*Pensacole rendu aux Espagnols.*

La première nouvelle, que nous apprîmes en arrivant au Biloxi, fut celle de la Paix conclue avec l'Espagne, & de la double Alliance entre ces deux Couronnes. Un des Articles de la Paix étoit la restitution de Pensacole<sup>1</sup>, & cet Article avoit été

20

---

4 B ce 6 Septembre 1721

1. À la suite du congrès de Cambrai, la France prend la décision de restituer Pensacola à l'Espagne. L'ordre de rétrocession, daté du 20 août 1721 (AN, Colonies B 44, f. 581), arrive en Louisiane en avril 1722 et le 25 du même mois. Le Moyne de Bienville accuse réception de la dépêche, tout en signalant qu'il lui sera difficile de remettre le fort dans l'état où il était au moment de sa prise puisque les Espagnols l'ont pillé quand ils l'ont occupé, « de manière », précise-t-il, « qu'on n'est aujourd'hui en état de rendre aux Espagnols que les canons qu'on y a laissés enterrés » (AN, Colonies C<sup>13A</sup> 6, f. 273). Le 25 novembre 1722, Jean-Baptiste Reboul, alors commandant du fort, le remet à

apporté à la Louysiane par *Dom* Alexandre WALCOP, Irlandois, & Capitaine de Vaisseaux dans la Nouvelle Espagne. Il s'étoit embarqué à la Vera-Cruz, sur un Brigantin de cent cinquante Hommes d'Equipage, monté de quatorze pièces de Canon<sup>2</sup>, & commandé par *Dom* Augustin SPINOLA<sup>3</sup>. On prétend que le dessein des Espagnols est de faire un grand Etablissement à Pensacole, & d'y transporter la Garnison, & tous les Habitans de *Saint Joseph*. On ajoute que *Dom* Alexandre Walcop en est désigné Gouverneur : c'est un Homme de très-bonne mine, extrêmement sage, & plein de religion.

### *Interlope Anglois au Biloxi.*

*Dom* Augustin Spinola est un jeune Homme plein de feu, d'un caractere très-aimable, dont les sentimens annoncent sa haute Naissance, & sont dignes du nom qu'il porte. Il est Lieutenant de Vaisseau, & s'est engagé à servir trois ans dans [482] le Mexique, après quoi il compte de retourner en Espagne, & d'y faire son chemin. Il fut bien mortifié d'apprendre qu'un

---

Alexandre Walcop, ou Wauchop, capitaine anglais de frégate au service des Espagnols (lettre de Le Blond de La Tour, datée du 15 janvier 1723, AN, Colonies C<sup>13A</sup> 6, f. 402). Des réjouissances, auxquelles assista Charlevoix (*HDG*, t. II, p. 455), eurent lieu en juin 1722 pour fêter la paix (voir M. Giraud, *Histoire de la Louisiane française*, t. IV, p. 313-314). Dans son commentaire de la version anglaise du *Journal historique* de Bénard de La Harpe (1971), Glenn R. Conrad commet une erreur en écrivant que le texte de Charlevoix pose un problème sur le plan de la chronologie : il confond la date d'arrivée des représentants espagnols en Louisiane, fin mai 1722, et la date des réjouissances, qui ont eu lieu en juin.

2. John Gilmary Shea note avec justesse que la description du navire espagnol change en passant de l'*Histoire et description générale* au *Journal* : dans l'*Histoire* (t. II, p. 455), le brigantin espagnol est « monté de vingt-deux pièces de Canon, & de deux cent cinquante Hommes d'équipage » (*History and General Description of New France*, 1870, t. VI, p. 67).

3. Selon Bénard de La Harpe, la « balandre espagnole », en provenance de Vera Cruz, qui transporte « M. Alexander Wauchopp, capitaine de frégate », et qui est « commandée par M. Espinosa, lieutenant de vaisseau », arrive à la Louisiane le 31 mai 1722. Les représentants espagnols ne restent que peu de temps dans la colonie et ils reprennent la route de Vera Cruz le 10 juin (*Journal historique*, p. 325 et 327). Le nom de l'officier espagnol pose un problème : appelé Espinosa, puis Spinosa par Bénard de La Harpe (*op. cit.*, p. 325 et 327), il prend le nom d'Augustin Spinola chez Charlevoix (*HDG*, t. II, p. 455, et *Journal*). Nous n'avons rien trouvé aux patronymes Espinosa et Spinosa. Toutefois, on peut penser qu'il s'agit d'un officier qui appartenait à la célèbre famille des marquis de Spinola, qui a fourni à l'Espagne nombre d'officiers militaires, dont le célèbre Benito Mariá Spinola (1687-1774), qui mena des opérations maritimes en Méditerranée et en Amérique, notamment en 1719.



Interlope Anglois<sup>4</sup>, nommé *Marshal*, ne s'étoit retiré de la Rade du Biloxi, où il avoit fait un Commerce considérable avec les François, que quand il y étoit entré lui-même. Cet Armateur ne vouloit pas même s'éloigner, disant qu'il ne craignoit point les Espagnols, mais M. de Bienville l'y obligea, ne voulant pas être spectateur d'un Combat, dont nos Officiers prétendoient que le succès n'auroit pas été favorable aux Agresseurs, quoique supérieurs en forces. Nous verrons bientôt qu'ils se trompoient dans l'idée avantageuse, qu'ils avoient de *Marshal*<sup>5</sup>.

*Désertions fréquentes dans la Louysiane.*

Cependant, quoique depuis le départ de l'Adour, quelques Navires de la Compagnie eussent un peu ravitaillé la Louysiane, la misere ne laissoit pas d'y être encore bien grande, & le mécontentement y croissoit tous les jours : malgré les soins, que se donnoit M. de Bienville pour y soulager les Habitans, on n'entendoit parler que de complots pour désertier. Outre le Batteau, que nous avons rencontré sur la route de *Saint Marc* à *Saint Joseph* ; tous les Suisses, qui étoient au Biloxi, le Capitaine & les Officiers à la tête, ayant eu ordre de passer à la Nouvelle Orleans sur un Traversier, armé exprès pour eux, & qu'ils avoient eu soin de bien fournir de vivres, au lieu de prendre la route du Micissipi, avoient tourné, Enseignes dé-

---

4. « Bâtiment, vaisseau qui entre en cachette dans les ports, pour ne point payer les droits des marchandises. C'est proprement un vaisseau qui trafique en fraude dans le pays de la concession d'une compagnie, ou dans les colonies d'une autre nation que la sienne ; qui empiette sur les privilèges d'une compagnie de Marchands, en faisant le même commerce qu'eux. On les appelle aussi aventuriers » (*Dictionnaire de Trévoux*, 1732).

5. Bénard de La Harpe raconte que le 26 mai 1722, « un bateau anglais de douze canons, commandé par le capitaine Marshal, entra dans la rade, chargé de marchandises qu'il comptait aller vendre à Touspe et à Tampic dans le fond du golfe ». Peu après, le 6 juin, « on donna ordre au capitaine Marshal de sortir de la rade, mais avant son départ il traita de quelques marchandises avec le brigantin espagnol », sans doute la balandre des émissaires du vice-roi du Mexique, arrivés le 31 mai. Il faut cependant se méfier des informations avancées par Bénard de La Harpe, car la chronologie de son journal paraît alors erratique (*Journal historique*, p. 323 et 327). Le navire anglais sera arraisonné par les Espagnols : voir *infra*, p. 913. Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville (1680-1767) : il explore le Mississipi avec Le Moyne d'Iberville, son frère, en 1698-1699, et assure le commandement de la Louisiane, de 1701 à 1707. Il est nommé commandant militaire du Mississipi (1714-1717), puis de la colonie (1717-1725), avant de devenir gouverneur de la Louisiane (1732-1745) (voir C. E. O'Neill, *DBC*, t. III, p. 409-414).

ployés, à l'Est, & on ne doutoit point qu'ils n'eussent pris la route de la Caroline, parce qu'étant Protestans, il n'y avoit nulle apparence qu'ils se fussent arrêtés chez les Espagnols<sup>6</sup>. 60

*Conspiration découverte.*

Enfin, je découvris le huitième de Juin une conspiration formée pour enlever le Brigantin Espagnol. Il étoit sept heures du soir, lorsqu'on m'en donna secretement avis, & l'on m'assûra qu'avant neuf heures le projet seroit executé, le Commandant du Brigantin n'ayant pas accoutumé de se retirer à son Bord avant cette heure-là. Les Conjurés étoient au nombre de cent cinquante, & leur projet étoit, s'ils réussissoient dans leur entreprise, de se faire Forbans<sup>7</sup>. J'envoyai sur le champ avertir M. de Bienville, qui étoit à table avec Dom Augustin Spinola, lequel se leva aussi-tôt, & se rendit à son Bord, & le Major du Biloxi eut ordre de commencer incessamment sa ronde. 65  
70

[483] Ces mouvemens firent comprendre aux Conjurés que leur dessein étoit éventé, & le Major n'apperçut que quatre ou cinq Hommes attroupés, qui disparurent, dès qu'ils le virent, & dont il ne put joindre aucun, de sorte qu'on crut que j'avois donné une fausse allarme : mais outre que les jours suivans on n'entendit parler que d'Habitans & de Soldats, qui avoient disparu, quelques-uns de ces Déserteurs, ayant été repris, déclarerent le complot, dont j'avois donné avis<sup>8</sup>. 75  
80

6. Note de l'auteur : *On a scû depuis qu'ils étoient allés à la Caroline.* Vers la mi-juin 1722 une « compagnie suisse commandée par M. Brand » (en fait Brandt) s'empara du traversier l'*Élisabeth* pour s'enfuir (Bénard de La Harpe, *op. cit.*, p. 331). Il s'agissait d'une trentaine de Suisses de la compagnie du capitaine François-Louis de Merveilleux qui, profitant peut-être de la présence des Espagnols venus régler la question de la rétrocession de Pensacola, s'emparèrent du traversier qui devait les conduire à la Nouvelle-Orléans soit pour fuir à La Havane, soit pour passer en Caroline (voir Charlevoix, *HDG*, t. II, p. 455-456 ; M. Giraud, *Histoire de la Louisiane française*, t. IV, p. 393-396 ; Le Blond de La Tour, AN, Colonies C<sup>13A</sup> 6, f. 331).

7. « Pirate, Corsaire de mer qui attaque indifferemment amis & ennemis. Un Capitaine qui porte differens pavillons, qui se trouve chargé de commissions de partis contraires, passe pour *Forban*, & doit estre pendu comme un voleur » (Furetière, 1690). Voir aussi J.-B. Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amerique*, t. V, p. 148.

8. À lire le journal manuscrit de Jean-Baptiste-Martin Diron Dartaguiette, on a le sentiment que le problème des désertions est alors endémique (AN, Colonies C<sup>13C</sup> 2, f. 188-218). La qualité des effectifs envoyés en Louisiane et les conditions difficiles de vie liées au début de la colonisation, sans oublier l'effondrement du « système » de John Law, expliquent l'importance des désertions.

*Les Anglois tâchent d'attirer à eux nos Alliés.*

85 Le douzième, un Chef des Tchactas<sup>9</sup> vint dire à M. de Bienville, que les Anglois leur faisoient de grandes promesses, pour se les attacher, & pour les engager à ne plus avoir de commerce avec les François : le Commandant donna en cette occasion une grande preuve du talent, qu'il a de manier à son gré les esprits des Sauvages. Il sçut si bien cajoler ce Chef, qu'avec  
90 quelques présens de peu de conséquence il le renvoya très-disposé à demeurer ferme dans notre alliance. Cette Nation nous causeroit de grands embarras, si elle se déclaroit contre nous ; les Chicachas, les Natchez & les Yasous lui donneroient bien-tôt la main, & il n'y auroit plus de sûreté à naviger sur le Micissipi, quand bien même ces quatre Nations n'entraîneroient pas  
95 toutes les autres, ce qui, selon toutes les apparences, ne manqueroit pas d'arriver.

Sur la fin du mois un Habitant des Illinois, qui étoit allé en traite dans le Missouri, arriva au Biloxi, & rapporta, que lui & un ou deux autres François ayant pénétré jusqu'aux Octotatas<sup>10</sup>,  
100 qui en 1719. défirent les Espagnols, dont je vous ai parlé<sup>11</sup>, ils en avoient été bien reçus, & que des Marchandises, qu'ils leur avoient portées, ils en avoient tiré pour sept ou huit cent francs d'argent, partie ouvragé, & partie en lingots ; que quelques-  
105 uns de ces Sauvages les avoient accompagnés jusqu'aux Illinois, & avoient assuré à M. de Boisbrillant<sup>12</sup> que les Espagnols, à qui ils avoient enlevé cet argent, le tiroient d'une Mine peu éloignée du lieu, où ils les avoient rencontrés, & qu'ils lui avoient offert d'y mener des François, ce que ce Commandant avoit accepté. Le

---

9. Les Chactas formaient une des tribus les plus importantes du sud-est de l'Amérique du Nord. Leur nom serait la déformation du mot espagnol *chato*, plat, que les explorateurs hispanophones leur auraient donné à cause de leur coutume de donner une forme aplatie à leur tête. Alliés des Français, ils ont constitué un rempart utile contre l'avancée anglaise. Cependant, une faction importante de la tribu était liée aux intérêts anglais. Aussi une espèce de guerre civile éclata au sein de la tribu et perdura jusqu'en 1750, alors que le parti pro-anglais fut complètement défait (voir D. I. Bushnell, *Native Villages*, p. 14 ; B. Grant, *American Indians*, p. 83-84 ; J. R. Swanton, *The Indians*, p. 121-123). Voir aussi *supra*, p. 783, n. 19.

10. Voir *supra*, p. 763, n. 37.

11. Voir *supra*, p. 599-600.

12. Pierre Dugué de Boisbriant : voir *supra*, p. 759, n. 25.

tems nous apprendra, si ces Sauvages ont parlé plus sincèrement que tant d'autres, qui depuis lontems ne cherchent qu'à attirer les François chez eux par l'appas des Mines, dont aucune ne s'est encore trouvée réelle<sup>13</sup>. 110

*Départ du Biloxi.*

[484] Le vint-deux je m'embarquai sur la Bellone<sup>14</sup>, qui mit 115  
à la voile le trente. Le second de Juillet nous nous estimions  
Nord & Sud de Pensacole, d'où nous voulions assûrer notre  
point de longitude, parce que celle de l'embouchure du Micissipi  
n'est pas encore bien fixée. Depuis ce tems-là jusqu'au vinti- 120  
ième, il ne se passa rien de particulier. Nous avions alors le  
Soleil directement sur notre tête, & dans notre voyage des  
Martyrs au Biloxi, nous avons essuyé les plus grandes chaleurs  
du Solstice, sans pouvoir nous en garantir en aucune maniere,  
non plus que des rosées, qui tomboient en abondance pendant 125  
les nuits. Croiriez-vous bien cependant, Madame, que nous  
souffrîmes beaucoup moins du chaud dans cette Saison, que  
nous n'en avons souffert au mois d'Avril avant notre nau-  
frage ?

*Observation sur le chaud.*

Rien n'est pourtant plus vrai, & je me souvins alors, que 130  
j'avois été plus d'une fois fort surpris de voir des personnes  
nées sous la Zone se plaindre beaucoup des grandes chaleurs  
de France. Nous étions dans le même cas au mois d'Avril, nous  
avons les mêmes chaleurs qu'on ressent en France, & même en 135  
Italie au mois de Juillet ; dans le mois de Juillet, pendant la  
Canicule, nous étions sous la Zone, & la chaleur étoit assûré-

---

13. Note de l'auteur : *On n'a plus entendu parler de cette Mine depuis ce tems-là.*

14. Si l'on en croit Bénard de La Harpe, « la flûte *la Bellone*, commandée par M. de Beauchamp, arriva chargée de vivres » à la Nouvelle-Orléans le 9 avril 1722. Elle « fit voile pour le cap François », le 16 juin, pour « y chercher un fret pour la France. Le père Charlevoix et MM. Fabry, Arcoite et quelques autres officiers s'embarquèrent sur ce vaisseau » (*Journal historique*, p. 288 et 328). Le lundi de Pâques 1725 (1<sup>er</sup> avril 1725), le vaisseau périt dans la rade de l'île Dauphine par « le plus beau tems du monde [...] par le défaut de quelques planches qui s'étoient détachées vers la quille » (Jean-Baptiste Lemascrier, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, t. II, p. 115-116 ; AN, Colonies C<sup>2</sup> 17, f. 46).

ment plus grande, mais elle étoit plus supportable. Cette différence ne venoit pas des vents ; nous eumes les mêmes, & nous en eumes toujours dans les deux Saisons. Ce n'étoit pas non  
 140 plus seulement que nous y fussions plus accoutumés, car nous n'étions pas sujets à ces sueurs continuelles, qui nous avoient si fort incommodés au mois d'Avril.

Il en faut donc chercher une autre raison, & voici celle, qui se présente à mon esprit. Dans le Printems l'air est encore rempli de vapeurs, que l'Hyver y assemble. Ces vapeurs, quand le  
 145 Soleil se rapproche, en sont d'abord embrasées, & voilà ce qui causoit ces chaleurs pesantes, & ces abondantes sueurs, dont nous étions accablés au mois d'Avril ; nous étions presque toujours au Bain Marie. Au mois de Juillet ces vapeurs étoient dissipées, & quoique le Soleil fut beaucoup plus près de nous, le  
 150 moindre vent suffisoit pour nous rafraîchir, en émoissant la vivacité de ses rayons presque perpendiculaires sur notre tête. Or en France le Soleil ne dissipe jamais bien les vapeurs, comme il fait entre les Tropiques, du moins elles sont ici beaucoup moins grossieres, & [485] c'est ce qui produit, non la différence du chaud, mais celle de la sensation de la chaleur.

*Et sur les hauteurs.*

Le vintième nous découvrîmes la Terre de Cuba, ce que nous avions fait en sept jours, trois mois auparavant. Deux  
 160 choses causerent ce retardement. La premiere est qu'on ne sçauroit compter sur les hauteurs, quand le Soleil est si proche, parce que ses rayons ne forment point d'angle sensible. Cela fait que, dès qu'on a le moindre soupçon de la proximité des terres, on n'ose porter beaucoup de voiles pendant la nuit. La  
 165 seconde est que le Capitaine de la Bellone vouloit aller à la Havane, & dans la persuasion, où il étoit, que les courants portoient à l'Est, il fit l'Ouest autant qu'il le jugea nécessaire, pour ne pas manquer son but.

Il s'en fallut pourtant bien peu qu'il ne passât devant la  
 170 Havane sans le sçavoir. On vint me dire de grand matin qu'on voyoit la terre ; je demandai comment elle paroissoit, & sur la réponse, qu'on me fit, j'assûrai que c'étoit le Cap de Sed<sup>15</sup>. On

---

15. Voir *supra*, p. 868, n. 2.

se mocqua de moi, & les deux Officiers de l'Adour, qui étoient avec nous, furent les premiers à soutenir, que je me trompois. Je montai sur le Pont, & je persistai dans mon sentiment contre celui de tout le Navire ; nos Pilotes assurant que nous étions soixante lieuës plus à l'Ouest. Au coucher du Soleil je reconnus la Table à Marianne<sup>16</sup>, mais je fus encore seul de mon avis : cependant nous avions le vent contraire, & toute la nuit nous ne fîmes que courir des bordées au large & à terre.

Le lendemain à midi nous étions encore à la vûe des deux terres, qui faisoient le sujet de notre contestation, lorsque nous étant un peu plus approchés de terre, nous apperçûmes la Havane devant nous, ce qui fit grand plaisir au Capitaine, lequel avoit une bonne Pacotille, sur laquelle il eseroit de faire un grand profit avec les Espagnols. Son intérêt me touchoit peu, mais si nous eussions été plus au large, & que le vent ne nous eût pas contrariés pendant la nuit, l'erreur & l'entêtement de nos Pilotes & de nos Officiers nous auroient coûté bien cher. Le vent étoit bon pour entrer dans la Havane, & à cinq heures du soir nous n'en étions qu'à une lieuë ; nous tirâmes alors deux coups de Canon, l'un pour assurer notre Pavillon<sup>17</sup>, l'autre, après qu'on eut mis le Pavillon en berne, pour demander un Pilote du Port.

[486] Rien ne parut, & il fut résolu d'envoyer le Canot pour demander la permission d'y entrer : mais comme il étoit déjà tard, la partie fut remise au lendemain, & toute la nuit nous nous soutînmes en courant des bordées<sup>18</sup>. Le vint-trois un Officier de la Bellone s'embarqua pour aller prier le Gouverneur de vouloir bien consentir que nous fissions de l'eau dans son Port, & que nous y achetassions des vivres, parce que l'on n'avoit pû nous en donner suffisamment au Biloxi. Ce n'étoit qu'un prétexte, mais je ne le sçavois pas, & le Capitaine m'ayant

16. Voir *supra*, p. 869, n. 3.

17. « Assurer son pavillon, c'est pour ainsi dire Rendre ferme et stable sa bannière, et annoncer qu'envers et contre tous on est prêt à la défendre. On assure son pavillon, en tirant un coup de canon à boulet au moment où l'on en déploie les couleurs sur sa poupe » (A. Jal, *Glossaire nautique*).

18. Voir *supra*, p. 853, n. 1.

205 prié d'accompagner son Officier, je ne crus pas devoir le  
refuser<sup>19</sup>.

*Description du Port de la Havane.*

L'entrée du Port de la Havane regarde le Nord-Ouest-  
Quart-d'Ouest : sur la gauche, en y entrant, on trouve un Fort  
210 bâti sur un Rocher, au pied duquel il faut passer : on l'appelle  
*le Fort du More*<sup>20</sup>. Il est solidement construit, & a trois bonnes  
batteries de Canons de Fonte l'une sur l'autre. A la droite il y  
a une suite de Bastions, qui me parurent nouvellement ache-  
vés, ou réparés depuis peu. L'entrée n'a en cet endroit que cinq  
215 ou six cent pas de largeur, & on la ferme par une chaîne de fer,  
qui peut arrêter un Navire assez lontems, pour qu'il soit criblé  
de coups de Canons, avant qu'il soit venu à bout de la couper.

La passe s'élargit ensuite un peu jusqu'à la Ville, c'est-  
à-dire, pendant trois ou quatre cent pas. Le Canal tourne de-là à  
gauche beaucoup au-delà de la Ville, qui est sur la droite. C'est  
220 tout ce que j'en puis dire, n'ayant pas été plus loin. Je sçai seu-  
lement que la Ville occupe la tête d'une presque Isle, & que le  
côté de la terre, qui est toute sa longueur, est fermé d'une  
bonne muraille bastionnée. L'aspect en est fort agréable, &  
bien développé, dès qu'on a passé le Fort du More. Les Ruës y  
225 sont bien percées, le Quay large & bien entretenu, les Maisons  
bien bâties pour la plûpart : des Eglises en assez grand nombre,  
& qui paroissent assez belles. Mais je ne suis entré dans aucune.  
En un mot une Ville de vingt mille Ames n'a point plus d'appar-  
230 rence ; mais la Havane, m'a-t'on dit, n'en a pas tant à beaucoup  
près.

---

19. Charlevoix a une autre raison de descendre à terre : il souhaite ren-  
contrer Mathieu Sagean, l'auteur d'un récit de voyage fictif au pays des  
« Acaaniba », des Amérindiens situés à l'ouest du Mississipi et vivant le long des  
rives d'une rivière qui coule vers l'ouest (lettre au comte de Toulouse, datée du  
20 janvier 1723, AN, Colonies C<sup>11E</sup> 16, f. 103).

20. Pour s'engager dans le port, les vaisseaux passaient par un étroit gou-  
let sur les bords duquel se dressaient le Castillo de la Fuerza, dont la construc-  
tion commença en décembre 1558, et le Castillo del Morro, érigé en 1563 sur  
la pointe nord de la baie de La Havane (voir J. Martín Félix de Arrate, *Llave  
del Nuevo Mundo*, Mexico et Buenos Aires, Fondo de Cultura economica,  
1949, p. 47-56 ; É. Bailby, Paris, Flammarion, « Guides Delta », 1982, *Cuba*,  
p. 95-96 ; W. F. Johnson, *The History of Cuba*, t. I, p. 192-196).

*Sort de l'Interlope Marshal.*

Je rencontraï en débarquant plusieurs des Matelots de l'Adour, tant de la Chaloupe, que du Canot. Les Premiers me dirent que de l'endroit, où nous avions fait naufrage, ils avoient été cinq jours à se rendre dans ce Port, & presque [487] toujours à deux doits de la mort. Je n'eus pas le tems de m'informer par quelle aventure les Seconds étoient venus là. Mais le Sergent, qui étoit entré dans notre Canot au pied du Fort du More, pour nous conduire, eut grand soin de nous montrer le Brigantin de l'Interlope Marshal, dont je vous ai parlé au commencement de cette Lettre. Il étoit mouillé auprès d'un Batteau si petit, qu'à peine pouvoit-il contenir quinze ou vint Hommes, qui cependant avoient enlevé ce Brigantin à l'abordage. Il faut avouer que les Armateurs de Cuba & des Isles voisines sont braves : nos Flibustiers les ont aguerris ; mais vû la disproportion des forces, la valeur & le Canon des Anglois, il falloit que ceux-ci eussent été surpris.

235

240

245

*Le Gouverneur de la Havane refuse la permission d'entrer dans son Port.*

Le Gouverneur de la Havane<sup>21</sup> nous reçut froidement, & après nous avoir entendus, il nous dit qu'il auroit été charmé de pouvoir nous accorder ce que nous lui demandions, mais que le Roi son Maître lui avoit lié sur cela les mains, & qu'il avoit surtout des défenses expresses de recevoir dans son Port aucun Bâtiment venant de la Louysiane<sup>22</sup>. Il ajoûta qu'il y avoit

250

255

21. Gregorio Guazo Calderon Fernandez de la Vega, en poste depuis le 23 juin 1718 (il le restera jusqu'au 29 septembre 1724), est le gouverneur de La Havane qui a ordonné la saisie du *Comte-de-Toulouse* et du *Maréchal-de-Villars*, en 1719. Il était connu pour ses prises de position hostiles à l'endroit de l'établissement des Français en Louisiane (voir W. F. Johnson, *op. cit.*, t. I, p. 340-345, et t. II, p. 6-8 ; J. J. Tepaske, *The Governorship of Spanish Florida*, p. 232).

22. Le peu d'empressement des autorités de La Havane à recevoir les Français n'a rien d'étonnant : le récent conflit franco-espagnol avait dû accroître la méfiance des Espagnols à l'endroit de leur allié. De plus, comme le suggère l'allusion de Charlevoix aux intentions du capitaine de la *Bellone*, le mouillage d'un navire dans un port étranger était l'occasion d'échanges commerciaux illégaux. En outre, l'observation des défenses d'un port pouvait toujours servir les desseins militaires des puissances, alliées tout autant qu'ennemies.

sur la même Côte plusieurs endroits, où nous pourrions nous arrêter sans aucun risque, & où l'on nous fourniroit tous les rafraîchissemens, dont nous avons besoin. Il fallut nous contenter de cette réponse, & après avoir été saluer le Recteur du Collège, que nous avons dans cette Ville<sup>23</sup>, je me rembarquai.

Le lendemain vint-quatre à six heures du matin nous étions Nord & Sud du Pain de Matance<sup>24</sup>, & à onze heures & demie, par le travers de *Rio de Ciroca*<sup>25</sup>, où il y a une Habitation Espagnole. Mais comme le Capitaine vouloit voir s'il réussiroit mieux à Matance, qu'il n'avoit fait à la Havane, & que nous avions encore sept lieuës à faire pour y arriver, il prit le parti de louvoyer toute la nuit, & le vint-cinq au point du jour nous nous trouvâmes à l'entrée de la Baye, qui a deux lieuës d'ouverture.

270 *Description de la Baye de Matance.*

Pour y entrer il faut d'abord doubler une Pointe, qui n'avance pas beaucoup dans la Mer, puis faire l'Ouest pendant une lieuë<sup>26</sup> : on apperçoit ensuite sur la même main droite une

23. Le projet d'un collège de jésuites remonterait à 1656, mais la *licencia* royale pour le fonder ne date que du 19 décembre 1721. En 1722, Charlevoix a pu rencontrer les pères José de Castro Cid, le recteur, et Jerónimo de Varaona, arrivés à La Havane avec la *licencia*. L'édifice proprement dit ne sera bâti qu'en 1724 (voir anonyme, *Album Commemorativo del Quincuagesimo Aniversario de la Fundacion en La Habana des Colegio de Belem [...]*, La Havane, Imprenta avisador comercial, 1904, p 29-40 ; J. Martin Félix de Arrate, *op. cit.*, p. 194-195).

24. Voir *supra*, p. 869, n. 5.

25. En dépit de la singulière formulation de Charlevoix (« Nord & Sud du Pain de Matance »), on reconnaît le Rio de Jaruco, qui marquait l'extrémité d'un « Banc de Roche » (« Carte réduite de l'Isle de Cube », de Nicolas Bellin, datée de 1762), à mi-chemin entre La Havane et la baie de Matance (BN, Cartes et plans, DD 2987/8956). L'endroit, situé sur la côte, entre La Havane et Matanzas, était un site stratégique important et les autorités de Cuba y avaient construit une *hacienda* pour protéger les côtes des incursions ennemies. Aujourd'hui, Jaruco est une ville (voir A. N. Jiménez, *Geographia de Cuba*, La Havane, Editorial Lex, 1960, p. 437).

26. « Faire tel air de vent, fr. Locution figurée, pour dire : Faire sa route dans la direction de tel air de vent. — "Le Jeudi 2 septembre, nous Faisons l'est sud-est." *Journal du voyage de F. Parmentier*, 1529 » (A. Jal, *Glossaire nautique*). Avant le Castillo de San Severino (voir note suivante), la côte de la baie de Matanzas comporte en effet une étroite pointe de terre qui s'avance dans la mer (voir *Atlas nacional de Cuba*, La Havane, Academia de ciencias de Cuba/Academia de ciencias de la URSS, 1970, p. 6).

autre Pointe, derriere laquelle est le Fort ; & un grand quart de  
 lieuë plus loin le Bourg de Matance entre deux Rivieres, qui 275  
 baignent ses murs des deux côtés<sup>27</sup>. Vers les dix heures du ma-  
 tin on y envoya le Canot avec un Officier, qui ne trouva [488]  
 point le Commandant du Fort dans sa Place. Il exposa au  
 Lieutenant le prétendu besoin, où nous étions ; mais cet Officier 280  
 lui dit qu'il n'osoit prendre sur soi de lui accorder la permis-  
 sion, qu'il demandoit ; que tout ce qu'il pouvoit faire pour son  
 service, étoit d'envoyer un Courrier à la Havane, pour sçavoir  
 les intentions du Gouverneur de cette Ville, qui étoit son  
 Général, & que, si ce parti nous convenoit, nous pouvions en  
 attendant mouiller de l'autre côté de la Pointe, où nous serions 285  
 plus en sûreté.

Cette réponse & la déclaration, que nos Pilotes s'aviserent  
 alors de faire, qu'ils ne se chargeroient pas d'entrer le Navire  
 dans la Baye de Matance, par la raison qu'ils ne la connois- 290  
 soient pas assez, déterminèrent enfin le Capitaine à continuer  
 sa route avec toute sa Pacotille, pour laquelle il nous avoit fait  
 perdre au moins quinze jours d'un tems précieux. Le lende-  
 main à six heures du matin nous avions encore derriere nous à  
 la vûë le Pain de Matance, dont nous nous estimions éloignés  
 de douze à quinze lieuës, & le vint-sept à cinq heures du matin 295  
 on découvrit du haut des Mâts la terre de la Floride.

*Débouquement<sup>28</sup> du Canal de Bahama.*

A cette vûë on mit le Cap au Nord-Nord-Est : deux heures  
 après on revira de bord, pour prendre un peu plus de l'Est ; à  
 neuf heures on se remit en route, & nous nous trouvâmes dans 300  
 le vrai Courant, qui va au Canal de Bahama, car nous passions  
 comme un trait. Nous vîmes en ce moment l'*Adour* qui montrait

---

27. Matanzas, officiellement fondée le 10 octobre 1693 dans la vallée de Yumuri, est arrosée par les rivières Yumuri et San Juan. Dès la fondation de la ville, le gouverneur de Cuba, D. Severino de Manzaneda y Salines, commanda la construction d'un fort sur le versant de Punta Gorda, au nord de la ville. Une fois achevé, le fort prit le nom de San Severino en l'honneur du gouverneur (voir anonyme, *Military Notes on Cuba*, Washington, Government Printing Office, 1898, p. 286 ; W. F. Johnson, *The History of Cuba*, t. I, p. 321-323).

28. Débouquement : « ouverture du canal, de la rivière, vers la haute mer » (A. Jal, *Glossaire nautique*).

encore un bout du Mât, mais dont la carcasse étoit presque  
 305 toute couverte d'eau, & nous reconnûmes qu'il s'en falloit  
 bien qu'elle eût échoué vis-à-vis de la plus septentrionale des  
 Martyrs, comme quelques-uns l'avoient cru ; car nous l'avions  
 par notre travers à dix heures & demie, & à une heure & demie  
 la dernière de ces Isles nous restoit au Nord.

Vers les trois heures on aperçut de la Hune un brisant,  
 310 que nous allions ranger de bien près, & plus loin une batture,  
 qui avançoit beaucoup au large. Cette batture étoit apparemment  
 la fin des Martyrs, & pour la parer nous reprîmes le reste  
 du jour du Sud & de l'Est, le courant nous portant toujours au  
 Nord, & sur le soir nous fîmes le Nord-Est<sup>29</sup>. Le vingt-huit à  
 315 midi, le Pilote s'estimoit à l'entrée du Canal, par les vingt-cinq  
 degrez trente minutes, à sept heures & demie du soir il craignit  
 d'être trop près de terre, & mit le Cap [489] au Sud-Sud-Est  
 jusqu'à minuit, avec un très-bon vent. À minuit il reprit sa  
 route, & le vingt-neuf nous ne vîmes plus de terres. Le soir on se  
 320 crut hors du Canal, mais pour plus grande sûreté on continua  
 jusqu'à dix heures du soir à faire le Nord-Nord-Est.

*Route, qu'il faut prendre pour aller du Canal de Bahama  
 à Saint Domingue.*

Dans tout le reste de notre navigation, jusqu'au Cap  
 325 François, nous eûmes presque toujours des vents foibles, &  
 souvent des calmes. De tems en tems il s'élevoit des orages, le  
 Ciel & la Mer étoient en feu, & le Navire, panché d'un côté, al-  
 loit comme le vent, mais cela ne duroit pas, & une pluye d'un  
 quart-d'heure déchargeoit le Ciel, & abaissoit les vagues de la  
 330 Mer, laquelle ressembloit à ces personnes d'un caractère doux  
 & tranquille, qui ont quelquefois des accès de colere assez vifs,  
 mais qui s'apaisent d'abord. Je crois que ce qui contribua à cal-  
 mer la Mer si promptement, après ces agitations si violentes, ce  
 335 sont les courants. Ils sont en effet très-sensibles dans ces pa-  
 rages, d'ailleurs ils varient sans cesse, ce qui déconcerte toute  
 l'habileté des Pilotes.

---

303 B bout de Mât

---

29. Voir *supra*, p. 914, n. 26.

Quand on est sorti du Canal de Bahama, la droite route pour gagner l'Isle de *Saint Domingue*, seroit le Sud-Est. Mais les vents, qui soufflent presque toujours de la partie de l'Est, ne permettent pas de la prendre, & il faut par une ligne parabolique s'élever jusqu'à la hauteur de la *Vermude*<sup>30</sup>, qu'il seroit même à propos de reconnoître, s'il étoit possible, afin d'assûrer son point de longitude. Faute de cette connoissance on est quelquefois obligé d'aller jusqu'au grand Banc de Terre-Neuve, avant que de pouvoir s'assûrer d'être assez à l'Est de tous les écueils, qui sont au Nord & à l'Orient de l'Isle de *Saint Domingue*<sup>31</sup>.

340

345

*Vieux Canal de Bahama.*

On n'a pourtant pas toujours pris ce grand détour pour aller du Golphe Mexique à cette Isle. Dans les premiers tems de la découverte du nouveau Monde, après avoir suivi la Côte Septentrionale de l'Isle de Cuba, jusqu'à la *Pointe d'Itaque*, qui en est l'extrémité Orientale<sup>32</sup>, à quatorze lieuës de Matance, on tournoit à droite, & on laissoit à gauche toutes les Isles *Lucayes*, dont celle de Bahama est du nombre<sup>33</sup>. C'est ce qu'on appelle *le vieux Canal de Bahama*<sup>34</sup>. Il y a de l'eau pour les plus grands Navires, mais on y rencontre tant d'écueils, qu'aujourd'hui il n'y a plus que des Barques, qui osent s'y engager.

350

355

---

30. Les Bermudes, au nord-est des Antilles.

31. L'itinéraire emprunté par le navire consiste à remonter vers le nord à travers le « Canal de Bahama », aujourd'hui Straits of Florida, afin d'éviter les îlots et les hauts fonds entre l'île de Cuba et l'archipel des Bahamas (les Lucayes, ou Lucayes, dans le *Journal*). Au lieu de longer la côte septentrionale de Cuba jusqu'à Saint-Domingue en suivant le « vieux canal de Bahama », jugé trop dangereux, le navire contourne par le nord l'ensemble de l'archipel des Bahamas. C'est ce qui explique que Charlevoix repasse près des « Martyrs », ou Keys de la Floride, et qu'il puisse apercevoir la carcasse de l'*Adour*. Ensuite, le navire s'orientera vers le sud pour ranger les îles Turques et gagner le Cap Français (Cap Haïtien).

32. Aujourd'hui Punta Maisi, à l'extrémité orientale de l'île de Cuba.

33. L'archipel des Bahamas, dont l'une des îles, Watling Island, a vraisemblablement été le point d'arrivée de Christophe Colomb en Amérique, le 12 octobre 1492.

34. L'ancien itinéraire, le « vieux Canal de Bahama », aujourd'hui Old Bahama Channel, passait entre l'île de Cuba, au sud, et l'archipel des Bahamas, au nord.

*Erreur des Pilotes dans leur estime.*

360 [490] Après nous être élevés jusqu'aux trente degrez & demi,  
 nos Pilotes se jugerent suffisamment à l'Est, pour n'avoir plus à  
 craindre en faisant le Sud, de donner sur aucun des écueils,  
 dont j'ai parlé. On porta donc avec confiance au Sud, & en peu  
 365 de jours nous fîmes beaucoup de chemin, voguant sur une Mer  
 toujours belle, & conduits par les vents Alisés. Le vingt-sept  
 d'Août, à huit heures du matin, le Matelot, qui étoit en vigie sur  
 la Hune, cria *Terre*, ce qui causa une grande joye, mais elle fut  
 courte, car ce Matelot étant descendu, on lui demanda si cette  
 370 terre étoit haute, & il répondit, qu'elle étoit fort basse, par con-  
 séquent ce ne pouvoit être qu'une des *Caiques*<sup>35</sup>, ou des *Isles*  
*Turques*<sup>36</sup>.

Nous étions encore bien heureux de les avoir vûes de jour,  
 car le naufrage étoit inévitable, si nous eussions donné dessus  
 pendant la nuit, & personne n'en seroit échapé, par la raison  
 375 que toutes ces Isles sont sans rivages, que la plûpart sont bor-  
 dées de récifs, qui avancent beaucoup au large, & qu'elles sont  
 entrecoupées de petits canaux, où il n'y a pas assez d'eau pour  
 des Chaloupes. D'ailleurs, elles sont fort basses, & on ne les  
 apperçoit de nuit, que quand on est dessus.

380 *Embarras, où l'on se trouve en découvrant la Terre.*

Mais pour avoir reconnu le danger, nous n'étions pas sau-  
 vés ; la Terre, que nous avions devant nous, paroissoit une Isle  
 assez grande, & assez bien boisée en quelques endroits ; cela  
 nous fit juger, que c'étoit la grande Caique, par conséquent,  
 385 que nous étions quarante ou cinquante lieuës trop à l'Ouest.  
 Pour nous remettre en longitude, il auroit fallu peut-être re-  
 monter au Nord plus de deux ou trois cent lieuës, & compter  
 sur cinq ou six semaines de navigation. Mais nous avions à  
 peine de l'eau & des vivres pour quinze jours, en économisant

---

35. Comme le rappelle François Le Mercier dans sa *Relation* de 1664-1665, « les Caiques sont plusieurs petites Isles assez proches les unes des autres, entourées de rochers qui s'avancent dans la mer, & qui rendent le passage si difficile & si dangereux, que l'on ne sçache pas qu'aucun grand vaisseau l'ait osé passer » (*JR*, vol. 49, p. 220). Aujourd'hui appelées North Caicos, Grand Caicos, East Caicos et South Caicos.

36. Turk Islands.

beaucoup. Le Capitaine étoit fort embarrassé ; il voyoit ses Pilotes en défaut, & il avoit à se reprocher de s'être trop reposé sur eux, de n'avoir pas pris hauteur lui-même plus de deux ou trois fois, & d'avoir toujours préféré l'estime du second Pilote, jeune Homme fort étourdi, & fort présomptueux, à celle du premier, qui étoit plus habile & plus expérimenté, & qui n'avoit jamais approuvé la manœuvre, qu'on faisoit.

*Quel parti on prend.*

Cependant il falloit prendre son parti sur le champ : un coup du vent du Nord, qui nous auroit accueilli, & nous [491] auroit jetté sur ces terres basses, nous auroit immanquablement fait périr. Mais comme on ne pouvoit prendre de résolution, qui n'eût ses inconvéniens ; le Capitaine voulut avoir l'avis de tout le monde. Quelqu'un proposa d'aller au plus sûr, & de faire vent arriere pour gagner la Caroline, où l'on pouvoit arriver en dix ou douze jours, & y acheter des provisions. Cet avis fut rejetté, & on en suivit un autre, où il y avoit tout à risquer, & qu'il me parut que le seul désespoir pouvoit inspirer, ce fut de ranger la grande Caïque de fort près jusqu'au débouquement<sup>37</sup>, c'est-à-dire, jusqu'à la séparation de tous ces écueils, d'avec les Lucayes.

C'est par-là, que passent tous les Vaisseaux, qui sortent de *Saint Domingue* pour retourner en France, & alors il n'y a rien à craindre, parce qu'on peut prendre son tems pour débouquer, & que ce passage étant ouvert au Nord-Ouest, on est presque assuré d'avoir le tems favorable pour en sortir. Mais pour y entrer du côté, où nous étions, il faut compter sur le Nord-Est, & c'est un grand hazard, que de trouver ce vent à point nommé. Aussi personne, que l'on sçache, n'a encore tenté ce passage. Enfin on voulut bien s'exposer à tous les hazards, & on s'approcha de la grande Caïque.

*Description de la grande Caïque.*

À deux heures après midi nous n'en étions plus qu'à une bonne portée de Canon, & nous sommes peut-être les pre-

---

409 A écueils & d'avec < corrigé selon B >

---

37. Voir *supra*, p. 915, n. 28.

425 miers, qui, sans une nécessité indispensable, ayions osé la visiter de si près sur un Vaisseau. La Côte en est pourtant fort saine, élevée, à ce qu'il m'a paru, de sept ou huit pieds, quelquefois d'un peu plus, mais elle est à pic, & sans aucun rivage. Son terroir n'a point du tout l'apparence d'être sterile. Les Géographes la placent directement sous le Tropicque, & c'est ce  
430 que nous ne pûmes pas vérifier, parce que le tems étoit couvert ; mais je la crois un peu plus au Sud, car il n'y a certainement pas trois degrez de différence entre cette Isle & le Cap François<sup>38</sup>.

*Succès inesperé du parti qu'on avoit pris.*

435 Nous cotoyâmes la grande Caïque jusqu'à quatre heures du soir, ayant pour nous le vent & les courants. Alors on fit monter un Matelot au haut du Mât, pour observer ce que nous avions devant nous, & il revint bientôt nous dire qu'il avoit vû l'extrémité de l'Isle, mais qu'au de-là on ne découvroit que des  
440 terres encore plus basses, entrecoupées de Canaux, où les eaux paroisoient toutes blanches. Sur ce récit, on jugea à propos de revirer de bord, & on mit le Cap au [492] Nord-Nord-Est. A minuit on fit le Sud-Sud-Est<sup>39</sup>, & il sembloit que le vent tournât à notre gré ; mais il étoit bien foible, & les courants nous entraînoient avec tant de violence à l'Ouest, qu'au point du jour les  
445 terres basses & les hauts fonds, que nous avions la veille si loin devant nous, étoient presque aussi loin derriere, & que le passage, que nous cherchions commençoit à s'ouvrir.

450 Nous touchions au moment décisif de notre sort, & ce qui nous faisoit bien esperer, c'est que le vent se rangeoit peu à peu au Nord-Est. A onze heures nous faisons le Sud-Est, quart de Sud ; peu après nous eûmes le Cap au Sud-Est, mais les courants nous faisoient tellement dériver, qu'à peine la route nous valoit le Sud. A midi nous ne pûmes prendre hauteur, & la  
455 Pointe Occidentale de la Caïque nous restoit au Nord, quart de

---

440 B encore basses

---

38. Cap François : voir *infra*, p. 924, n. 2. L'observation de Charlevoix est assez juste : North Caicos, la plus septentrionale des îles, est par 21° 56' nord, sous le tropique du Cancer, alors que Cap Haïtien, l'ancien Cap François, est par 19° 45' nord.

39. Voir *supra*, p. 914, n. 26.

Nord-Est. Enfin à une heure nous étions parés, & je ne puis mieux vous exprimer ce qui paroissoit sur tous les visages, à mesure que nous avançons dans le débouquement, que par la comparaison de ce qui arrive à ces Animaux, qu'on a mis dans le récipient de la machine pneumatique, qui y paroissent morts, quand on en a pompé presque tout l'air, & à qui on rend la vie peu à peu, en le faisant rentrer lentement. 460

Nous n'osions néanmoins nous flatter encore de pouvoir gagner le Cap François, qui nous restoit au vent, mais nous avons le *Port de Paix*<sup>40</sup>, ou du moins *Léogane*<sup>41</sup>, que nous ne pouvions pas manquer, & après le péril extrême, que nous venions de courir, tout nous étoit bon, pourvû que nous trouvassions un Port. A minuit nous essayâmes un grain de vent du Sud assez violent, mais de peu de durée, & le lendemain, sur les neuf heures au matin, nous aperçûmes la Terre de *Saint Domingue*, mais sans y pouvoir rien distinguer de tout le jour, parce qu'elle étoit fort embrumée. Un Navire, qu'on jugea à sa manœuvre pouvoir être un Corsaire<sup>42</sup>, nous occupa une bonne partie de l'après-dîner : nous nous préparâmes sérieusement à le combattre, ou plutôt à nous défendre, s'il lui prenoit envie de nous attaquer, car nous n'aurions pas changé une voile pour l'aller chercher. 465 470 475

#### *Arrivée au Cap François.*

A la fin nous reconnûmes que ce n'étoit qu'un petit Bâtiment de cent cinquante Tonneaux au plus, & il avoit eu apparemment plus de peur que nous. Nous jugeâmes à sa 480

---

469 B violent, & mais

40. Port de Paix (19° 57' nord ; 72° 50' ouest), sur la côte nord d'Haïti. Dans l'*Histoire de l'Isle Espagnole ou de S. Domingue*, on trouve un « Plan de la rade du Port-Paix à la Côte Septentrionale de Saint Domingue » (t. II, p. 272-273).

41. Léogane (18° 31' nord ; 72° 38' ouest), à l'ouest de Port-au-Prince (Haïti). Voir le plan de la ville dans l'*Histoire de l'Isle Espagnole ou de S. Domingue*, t. II, p. 494-495.

42. Corsaire a originellement été le « nom donné au marin qui fait la course avec l'autorisation du gouvernement », puis, « par métonymie, on a donné le nom de l'homme qui fait la course au navire sur lequel il la fait. Au lieu de dire : Un bâtiment corsaire, on dit seulement : Un Corsaire » (A. Jal, *Glossaire nautique*).

ma[493]nœuvre qu'il sortoit du Cap François, & il paroissoit bien chargé. Toute la nuit nous courûmes des bordées au Nord-Est<sup>43</sup>, en variant un peu, ce qui nous éleva, & dès qu'il fut jour, nous reconnûmes avec bien de la joye, que nous étions au vent du Cap François. Nous le voyions à plein, nous y touchions presque, mais nous avions si peu de vent, que nous ne pûmes y entrer que le premier de Septembre, à quatre heures du soir. Depuis ce tems-là je n'ai pas encore eu un moment à moi pour vous entretenir de ce Pays, & on me demande ma Lettre pour la porter à un Vaisseau, qui appareille pour Nantes. Je compte de partir moi-même dans quinze jours pour le Havre de Grace, d'où j'aurai l'honneur de vous écrire encore une fois.

Je suis, &c.

---

43. Voir *supra*, p. 853, n. 1.

## TRENTE-SIXIÈME LETTRE.

*Description du Cap François de Saint Domingue. Retour  
en France, relâche en Angleterre.*

A Roüen, ce cinquième Janvier 1723.

MADAME,

5

**J**e n'ai été qu'un jour au Havre, parce que je ne voulois pas manquer le Carosse de Roüen, & je suis venu ici me délasser à mon aise du plus long & du plus rude Voyage, que j'eusse encore fait sur Mer. Enfin il n'y paroît plus, & je vais profiter d'un peu de loisir, qui me reste en attendant le Coche de Paris, pour achever de vous instruire de toutes mes aventures, depuis deux ans & demi, que je cours le Monde. 10

*Description du Cap François.*

Le Cap François de *Saint Domingue*, d'où ma dernière Lettre étoit dattée, est un des Ports de toute l'Amérique, où les François fassent un plus grand Commerce. Ce n'est à proprement parler qu'une Baye, qui n'a pas tout-à-fait une lieuë de profondeur, & dont l'ouverture est fort large : mais cette [494] ouverture est semée de récifs, entre lesquels on ne sçauroit naviger<sup>1</sup> avec trop de précaution. Pour y entrer il faut prendre à droite le long d'une Pointe, où il y a une Redoute & du Canon ; mais l'usage est qu'avant que de s'engager dans ces Passes étroites, où deux Navires ne sçauroient aller de front, on appelle un Pilote du Port ; & pour empêcher que l'envie d'épargner une pistole, qu'il lui faut donner, ne fasse risquer le salut 20 25

---

24 B Pilote de Port

1. Voir *supra*, p. 573, n. 8.

d'un Equipage, il a été sagement ordonné que, quand bien même on seroit entré dans son secours, on ne laissera pas de le payer.

La Ville est dans le fond de la Baye, sur la droite. Elle n'est pas considérable, parce que presque tout ce qui n'est pas Artisan, Marchand en détail, Soldat, ou Cabaretier, demeure dans la Plaine, autant que le Service le permet aux Officiers, la Justice aux Magistrats, & les affaires du Commerce à ceux, qui y sont intéressés, c'est-à-dire, à presque tout ce qu'il y a ici d'honnêtes Gens : de sorte que, pour voir le beau Monde, il faut aller à la Campagne. Aussi rien n'est plus charmant que la Plaine, & les Vallées, qui sont entre les Montagnes, dont elle est bordée. Les Maisons n'y sont pas magnifiques, mais elles sont propres & commodes, les Chemins tirés au cordeau, d'une belle largeur, bordés de hayes de Citronniers, quelquefois plantés de grands Arbres, & d'espace en espace coupés de ruisseaux d'une eau claire, fraîche & fort saine. Toutes les Habitations paroissent bien cultivées, & ce sont réellement de très-belles Maisons de plaisance : par tout on voit un air d'aisance, qui fait plaisir<sup>2</sup>.

### *De la Plaine du Cap.*

Cette Plaine est l'extrémité du Nord-Ouest de cette fameuse *Vega-Real*, dont il est tant parlé dans les Histoires Castellanes de *Saint Domingue*, qu'on assure avoir quatre-vingt lieuës de long, & que le célèbre Evêque de Chiappa, Barthelemy de las Casas, prétend être arrosée de vingt-cinq mille Rivieres<sup>3</sup>. Les grands

---

30 B n'est point Artisan

2. Aujourd'hui Cap Haïtien, à Haïti (19° 45' nord ; 72° 12' ouest). Dans l'*Histoire de l'Isle Espagnole ou de S. Domingue*, on trouve un « Plan du Cap François Et de ses Environs », daté de 1728, et une « Vue du Cap François », avec un plan de la ville (t. II, p. 238-239 et p. 266-267). Charlevoix passe sous silence les émeutes qui eurent lieu à Saint-Domingue en novembre 1722, peu après son passage (AN, Colonies C<sup>9A</sup> 20, non folioté).

3. Allusion à la description du royaume de « Magua, qui vaut autant à dire comme Royaume de la plaine » de « l'isle Espagnole », de Las Casas : « cette plaine est une chose la plus signalée, & admirable, qui soit au monde : car elle contient huitante lieuës de pays, depuis la mer du Midy, jusques à la mer du Nort, estant large cinq lieuës. & huit, jusques à dix. Elle a d'un costé & d'autre des montagnes treshautes. Il entre en elle plus de trente mille rivieres & ruisseaux, dont les douze sont aussi grandes que Ebro, & Ducro,

noms ne coûtent rien aux Espagnols ; ces prétenduës Rivieres ne sont pour la plûpart que de petits Ruisseaux, dont le nombre est effectivement incroyable, & qui feroient de cette Plaine royale quelque chose de plus charmant & de plus délicieux, que la Vallée de Tempé, si vantée par les Grecs<sup>4</sup>, si elle n'étoit pas sous la Zone Torride. Il y a même des Cantons, où l'air est très-sain, & la chaleur supportable, tel que celui, où a été bâtie la Ville de *Sant-Yago de los* [495] *Caballeros*<sup>5</sup> ; & on peut dire la même chose des Vallées, qui sont entre les Montagnes, dont la Plaine du Cap est bornée au Midi. Elles commencent à se peupler, & elles le seront bien-tôt plus que la Plaine même, par la raison qu'on y voit peu de Malades, & que ceux, qui y viennent d'ailleurs, y guérissent en peu de tems de maladies, que tous les remèdes n'avoient pû surmonter.

### Observations.

J'ai parcouru les Habitations les plus proches de la Ville, mais je n'ai pas eu le loisir d'y faire beaucoup d'observations. D'ailleurs, pendant le jour le chaud étoit extrême, & le soir, dès que le Soleil étoit couché, les Cousins & d'autres Mouchérons

---

& Guadalquevir. Et toutes les rivieres qui sortent d'une montagne qui est vers l'Occident, en nombre de vingt cinq mille sont tresriches d'or » (*Histoire admirable des horribles insolences, cruautez, & tyrannies [...]*, [Paris], Gabriel Cartier, 1582, p. 12-13). Dans *la Découverte des Indes occidentales par les Espagnols* (Paris, André Prolard, 1697), le texte est différent : il n'y a plus qu'une « infinité de ruisseaux & de fleuves » qui arrosent la plaine. En outre, le nombre de cours d'eau charriant de l'or n'est plus précisé (p. 14-15). La critique de Charlevoix s'inspire, de son propre aveu, de remarques de Jean-Baptiste Le Pers : « il paroît au P. Le Pers qu'il y a en cela de l'exaggeration, et ce qui est certain, c'est que dans la partie françoise de l'isle à peine y-a-t'il trois ou quatre rivieres qu'une simple Barque puisse remonter trois ou quatre lieuës ; presque toutes [les] autres sont moins des rivieres, que des torrents, qui se precipitent des montagnes, et sur lesquels il n'y a que des canots, et tout au plus des chaloupes, qui puissent entrer » (ACJ, Vanves, fonds Brotier 171, f. 83. Voir aussi f. 86).

4. Nom donné à la gorge creusée par le Pénée (aujourd'hui Salemria) entre les monts Olympe et Ossa pour s'ouvrir un passage de la plaine de Thessalie vers la mer : la fertilité de la végétation qu'arrosent les eaux du Pénée explique la célébrité de la vallée, consacrée au culte d'Apollon. Virgile (*Georgicon*, livre 2, vers 459-474, et livre 4, vers 317), Pline l'Ancien (*Naturalis Historia*, livre 4, VIII, 30-31), Ovide (*Fasti*, livre 4, vers 477-478), notamment, en ont célébré la beauté.

5. Aujourd'hui Santiago (19° 27' nord ; 70° 42' ouest), en République Dominicaine, sur les rives du Yaque del Norte.

semblables<sup>6</sup>, ne me permettoient pas de me promener longtemps. Ces petits Insectes s'attachent surtout aux nouveaux venus, qui ont la peau plus tendre, & le sang plus frais. On m'a assuré, que dans la partie Espagnole de l'Isle<sup>7</sup>, on est exempt  
75 de cette incommodité, mais en récompense nous n'avons point de Serpens venimeux, & ils en ont beaucoup. On m'a fait aussi remarquer, qu'à l'exception de la Laituë, tous les Légumes se doivent renouveler tous les ans dans cette Isle avec des graines d'Europe.

80 Ce que j'y ai vû de plus curieux, sont les Moulins à Sucre. Je ne vous en dirai rien, parce que le P. Labat en a parlé beaucoup mieux, que je ne pourrois faire<sup>8</sup>. Apres le Sucre, la plus grande richesse de cette Colonie est l'Indigo, dont le même Auteur a aussi très-sçavamment traité<sup>9</sup>. Cette Plante a une en-  
85 nemie irréconciliable, & qui fait sur elle bien d'autres ravages, que l'Yvroye dans nos Bleds. C'est une herbe, qu'on appelle *Mal-nommée*, & qui en sortant de la terre porte sa graine, qu'elle répand par tout. Elle vient en touffe, & par son volume, & sa prodigieuse fécondité, elle étouffe tellement l'Indigo, qu'elle le  
90 fait mourir : de sorte que, quand elle a fait le moindre progrès dans un champ, il est entierement perdu, & qu'il en faut défri-cher un autre<sup>10</sup>.

---

6. Si le terme *moucheron* désigne l'ensemble des insectes piqueurs et suceurs, le mot *cousin* renvoie à un « petit Insecte ailé, qui est armé d'une trompe, fort incommode par le bruit qu'elle fait, & par ses piquûres » (Prévost, *Manuel lexicque*). Il s'agit du moustique, un insecte diptère culicidé dont la piqûre est douloureuse.

7. Dès 1630, l'île de la Tortue, située au nord-ouest de Saint-Domingue, sert d'asile à des Français chassés de Saint-Christophe par les Espagnols. Appuyés par les marchands français de Saint-Christophe, les colons établis sur l'île de la Tortue occupent la côte septentrionale de Saint-Domingue, alors déserte, et y créent des postes sédentaires. En 1697, le traité de Ryswick entérine la partition de l'île et la France s'assure alors la possession de sa partie occidentale.

8. Voir *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amerique*, t. III, p. 120-528 (description de la fabrication du sucre) et p. 176-255 (description des « moulins à sucre »).

9. Voir *op. cit.*, t. I, p. 90-93 (description du procédé de fabrication de l'indigo) et p. 93-99 (description de la plante). Sur l'indigotier, voir *supra*, p. 798, n. 17.

10. Vraisemblablement l'euphorbe pilulifère (*Euphorbia pilulifera*), vulgairement appelée *mal nommée*, *mal nommée vraie*, *zerbe mal nommée*, *la mal nommée*

*Remarque sur les Dorades.*

Les Côtes de Saint Domingue ne sont pas abondantes en Poissons, mais pour peu, qu'on aille en pleine Mer, on y en trouve de toutes les sortes. Nous pêchâmes surtout, en y venant de la Louysiane, beaucoup de Dorades<sup>11</sup>, sur lesquelles nos Marins prétendent avoir fait une observation assez singuliere. C'est que, quand on prend ce Poisson dans le Croissant de la Lune, la chair en est ferme, & d'un goût exquis, au [496] lieu que, si on le pêche dans le décours, il est insipide, sa chair n'a point de consistance, & elle s'en va comme de la charpie. Il est vrai que nous éprouvâmes l'un & l'autre dans les deux tems ; mais que cela arrive toujours, & que veritablement la Lune en soit cause, c'est ce que je n'ai garde d'assûrer.

*Départ du Cap.*

Nous partîmes du Cap François le vint-cinq de Septembre sur un Navire marchand du Havre appelé le *Louis de Bourbon*<sup>12</sup>,

---

108 B appelé Louis de Bourbon

---

*vraie* et même *poil-de-chat*, une plante annuelle pubescente dans toutes ses parties, haute de 10 à 65 centimètres. Elle porte des feuilles semi-ovales, pointues, obliques à la base. Fort répandue dans les Antilles, elle est des plus difficiles à détruire lorsqu'elle colonise un champ : elle repullule perpétuellement. Elle serait un excellent alexitère contre les morsures de serpents. On trouve aussi d'autres euphorbes dans les îles, dont l'euphorbe à feuilles de millepertuis (*Euphorbia hypericifolia*), vulgairement appelée *mal nommée verte*, qui abonde dans les terres cultivées, et l'euphorbe de Presle (*Euphorbia Preslii*), appelée *mal nommée fine* ou *mal nommée verte*, par confusion avec la précédente avec laquelle elle pousse (voir Henry D. Barker et William S. Dardeau, *Flore d'Haïti*, ouvrage publié sous la direction du Service technique du Département de l'agriculture et de l'enseignement supérieur, Port-au-Prince, 1930, p. 193-194 ; M. E. Descourtiz, *Flore pittoresque et médicale des Antilles*, Paris, Chapron, Veuve Renard, Levraut et Malepeyre, 1827, p. 344-347 ; R. P. Duss, « Flore phanérogamique des Antilles françaises », *Annales de l'Institut colonial de Marseille*, 4<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> volume (1896), 1897, p. 42-43 ; Julia F. Morton, *Atlas of Medecine Plants of Middle America*, Springfield, Charles C. Thomas, 1981, p. 425-428). Note rédigée avec le concours de M<sup>me</sup> Céline Arsenault, bibliothécaire au Jardin botanique de la ville de Montréal.

11. La daurade (*Chrysophrys*) est un poisson de mer de la famille des Sparidés qui vit dans les mers chaudes et tempérées.

12. Faute d'avoir retrouvé le journal de mer du commandant ou des officiers du *Louis-de-Bourbon*, nous ne possédons aucun renseignement sur le navire et sur l'équipage qui le montait.

commandé par un des plus habiles Navigateurs, que j'aye connus : mais à peine fûmes-nous en Mer, que nous apperçûmes qu'il faisoit deux voyes d'eau, de sorte que pendant toute la traversée, qui fut de quatre-vint-douze jours, il fallut pomper soir & matin, ce qui, joint au défaut des vivres, qu'on avoit cependant embarqués en abondance, mais qu'on ne ménagea nullement pendant le premier mois, fit que notre Capitaine fut plusieurs fois sur le point de relâcher aux Açores. Nous aurions encore été plus embarrassés, si nous eussions donné dans le piège, que nous tendit le Capitaine d'un Navire Anglois, que nous rencontrâmes à moitié chemin.

120 *Octobre. Novembre. 1722.*

*Rencontre d'un Navire Anglois.*

Il étoit parti de la Jamaïque avec une Flotte, dont il avoit d'abord été, disoit-il, le meilleur Voilier ; mais comme, en arrivant son Navire, il avoit eu l'imprudence de placer toutes les provisions de bouche dans le même endroit, il étoit arrivé qu'à mesure qu'il les consumoit, le Bâtiment perdant son équilibre, perdit peu à peu l'avantage, qu'il avoit sur les autres, & demeura enfin bien loin derriere la Flotte ; nous le rencontrâmes en effet seul, & allant si lentement, qu'au prix de lui, notre Vaisseau, qui n'étoit rien moins qu'un fin Voilier, alloit comme un Oiseau, & qu'il craignit que les vivres ne lui manquassent tout-à-fait, avant qu'il pût aborder en Angleterre. Il nous témoigna sa peine, & pour nous l'expliquer mieux, il s'invita à dîner sur notre Bord. On lui répondit qu'il seroit le bien-venu, & notre Capitaine fit serrer une partie de ses Voiles pour l'attendre.

Pendant le repas il jetta le discours sur notre route, & nous demanda où nous croyions être. Le Capitaine lui montra son point de la veille, & il en parut étonné. Il nous assûra ensuite que nous étions au moins deux cent lieuës plus avancés, que nous ne pensions ; ce qu'il tâcha de prouver par les dernieres Terres, qu'il avoit reconnuës. Cela fit grand plaisir à la plûpart des Nôtres, qui s'ennuyoient déjà beaucoup d'une si [497] longue navigation, & d'avoir sans cesse à lutter contre des Vents violens & une Mer orageuse sur un très-mauvais Navire. Mais j'eus quelque soupçon que le Capitaine Anglois ne se disoit si

fort avancé, que pour nous engager à lui faire part de nos vivres. Le nôtre, à qui je communiquai mon soupçon, me dit qu'il pensoit de même, se contenta de bien régaler son Hôte, & éluda sa demande. Il continua à naviger sur sa propre estime, laquelle se trouva si juste, qu'il entra dans la Manche au jour, & presque à l'heure, que peu auparavant il avoit dit qu'il y entre-roit. 150

*Arrivée à Plimouth. Décembre. 1722.*

Le second de Décembre nous entrâmes sans aucune nécessité apparente dans la Port de Plimouth ; mais notre Capitaine y avoit sans doute quelque affaire. Nous y trouvâmes la Fregate du roi, la *Thetis*<sup>13</sup>, qu'un coup de vent venoit d'y jeter toute désemparée, quoique ce fût sa premiere sortie du Havre de grace, où elle avoit été construite. Elle étoit montée par le Chevalier DE FONTENAY, Capitaine de Vaisseau, dont la destination étoit d'aller aux Isles de l'Amérique, donner la chasse aux Forbans, qui y avoient enlevé depuis peu plusieurs Navires. Dès qu'il sçut que j'étois dans le Port, il me fit l'honneur de me visiter, avant que j'eusse pu avoir la commodité de lui aller rendre mes devoirs, & il me mena sur son Bord, où je passai bien agréablement tout le tems, que nous fûmes dans ce Port. 155  
160  
165

*Description de Plimouth.*

Plimouth est un des cinq grands Ports d'Angleterre, & un des plus beaux de l'Europe. Il est double, & avant que d'y en- 170

---

13. La *Thetis*, une frégate qui sortait à peine des chantiers du Havre-de-Grâce, effectuait son premier voyage en mer. Le navire appareille le 23 novembre (AN, Marine B<sup>3</sup> 278, f. 316), mais connaît quelques difficultés en mer, « inconveniens causez par la trop grande masture » du bâtiment (AN, Marine B<sup>3</sup> 286, f. 189). Cela explique peut-être que son capitaine, M. de Fontenay Montreuil, qui mourra à la Guadeloupe le 8 juillet 1723, ait décidé de relâcher à Plymouth avant d'entreprendre sa traversée océanique. Le lieutenant Dumoulet servait de second sur le navire et le père Hillaire, un capucin, d'aumônier (voir AN, Marine C<sup>6</sup> 25, f. 65-67 ; AN, Marine B<sup>3</sup> 278, f. 21-22, 24-25, 26-28, 34, 35, 37, 89, 98, 110, 117, 120, 140, 144, 157, 161, 164, 167, 172, 175, 178, 203, 211, 214, 230, 232, 237, 261, 270, 275, 281, 288, 313, 316, et Archives du port de Rochefort, 1 E 100, p. 115).

trer, il faut passer sous le Canon de la Citadelle<sup>14</sup>. De-là on tourne à droite pour entrer dans le Port de la Ville, qui est le plus petit, & d'où il faut partir pour sortir de la Manche, & c'est là, que la Thetis étoit mouillée. On tourne à gauche pour entrer dans l'autre Port, où les Vaisseaux du Roi d'Angleterre sont désarmés, vis-à-vis un magnifique Arsenal<sup>15</sup>. Ce Port s'étend fort loin, & nous mouillâmes à l'entrée, parce que les vents, qui y souffent, sont bons pour aller plus avant dans la Manche.

La Ville de Plimouth est peu de choses, mais ses environs où je me suis bien promené, sont très-agréables. Je n'ai point vû de Pays plus gras<sup>16</sup> : le tems étoit fort doux, les Campagnes aussi vertes, que dans le Printems, & j'y vis paître des [498] Moutons monstrueux. La Laine en est fort bonne, mais leur chair trop grasse a un mauvais goût. En récompense les Bœufs y sont excellens, par la raison qu'ils sont fort gras.

La veille de la Conception, & tout le jour de la Fête, on ne cessa de carillonner à un des deux seuls Clochers, qui soient à Plimouth, & quoiqu'il n'y eût que deux cloches, je n'ai point encore entendu de carillon, qui m'ait fait tant de plaisir. Je demandai en l'honneur de qui cela se faisoit, car je me doutois bien que ce n'étoit pas pour honorer la Sainte vierge, & on me répondit que la coûtume dans ce Pays-là étoit, quand quelqu'un donnoit un grand repas, de payer les Sonneurs pour faire carillonner. J'aperçus aussi sur le Port même, & assez près de la Ville un grand Bâtiment fort ancien, qui servoit d'Hôtellerie, & qui ne paroissoit pas avoir été construit pour cet usage ; on m'apprit que c'étoit les restes d'une Abbaye célèbre de Bénédictins<sup>17</sup>.

---

14. Érigée sous le règne de Charles II. entre 1666 et 1671, ou 1674, sur le site d'un fort commencé par Francis Drake en 1590, mais jamais achevée, la citadelle commandait le port et protégeait la ville.

15. Port de mer important (c'est de là que partit la flotte anglaise lancée contre l'Armada espagnole en 1588), Plymouth possédait un arsenal imposant, développé surtout à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle.

16. Au sens de fertile.

17. Vraisemblablement Blackfriars, une abbaye dominicaine qui date du xv<sup>e</sup> siècle et qui abrite aujourd'hui une distillerie.

Je n'aurois pas été fâché de faire un tour à Plimouth, & de pouvoir avancer un peu plus dans la Campagne, pour en connoître tous les environs ; mais M. le Chevalier de Fontenay ne me le conseilla point, parce que tout étoit alors suspect en Angleterre, à cause de l'affaire toute récente de l'Evêque de Rochester<sup>18</sup>. Je n'aurois pu en effet paroître avec mon habit dans la Ville, ni dans les endroits peuplés, sans être exposé à quelque insulte, & il étoit trop tard pour prendre un autre habit, plusieurs Anglois m'ayant vû avec le mien : de sorte que je me vis réduit à me promener dans quelques Campagnes voisines du Port, où il n'y avoit personne. D'ailleurs j'étois en bonne compagnie sur la Thetis. M. le Chevalier de Fontenay a parcouru toutes les Mers, aussi a-t'il l'esprit extrêmement orné. J'ai vû & j'ai appris de lui des traits d'une générosité vraiment héroïque. Mais ce qui met le comble à tant de qualités si estimables, c'est un grand fond de religion, & une piété sincère. Il semble avoir communiqué ces sentimens à ses Officiers ; que je vis presque tous approcher des Sacremens, & rien n'est plus édifiant, que tout son Equipage, dont il est adoré<sup>19</sup>.

205

210

215

---

18. Allusion au « complot d'Atterbury », du nom de l'évêque anglican de Rochester, Francis Atterbury (1692-1732), impliqué dans une tentative pour remplacer le « Prétendant » sur le trône d'Angleterre. La naissance d'un fils au chevalier Saint-George en exil à Rome, le 31 décembre 1721, conjuguée aux scandales qui éclaboussaient la South Sea Company depuis août 1721 et qui accentuaient la défection des Anglais à l'endroit de George I<sup>er</sup>, déjà peu populaire, raviva les espoirs des jacobites. Pendant qu'Arthur Dillon, qui avait servi d'agent au Prétendant à Paris, planifiait une expédition militaire en faveur de Jacques II, l'évêque de Rochester eut pour mission d'exciter la ferveur jacobite en Angleterre. Mais dès mars 1722, Francis Atterbury prend ses distances face au complot qu'il juge irréalisable, alors que de discrètes mais efficaces pressions du gouvernement anglais auprès des autorités françaises et espagnoles font avorter le projet d'invasion (juin 1722). Cependant, Horace Walpole monte en épingle l'affaire afin de ranimer l'affection des Anglais à l'endroit de leur roi et il s'en prend particulièrement à l'évêque de Rochester qu'il désigne à la vindicte populaire. Fin septembre, Francis Atterbury est arrêté alors que le gouvernement entretient un véritable état de panique au sein de la population de Londres. Après avoir été démis de ses fonctions ecclésiastiques, Francis Atterbury est banni du royaume. Il s'exile le 18 juin 1723 (voir Bruce Lenman, *The Jacobite Risings in Britain 1689-1746*, Londres, Eyre Methuen, 1980, p. 196-202).

19. Note de l'auteur : *Il est mort pendant son Expédition dans la Guadeloupe, & un de ses Officiers, qui vint m'apprendre cette triste nouvelle au retour de sa Campagne, me dit qu'étant prêt de mourir, il leur avoit fait, sur l'état, où il se trouvoit, & où chacun d'eux se trouveroit un jour, un discours, qui leur avoit tiré les larmes des yeux. Voir supra, p. 929, n. 13.*

220 *Industrie des Anglois pour surprendre les Forbans.*

Enfin la nuit de Noël, après que j'eus célébré les trois  
 Mes[499]ses<sup>20</sup>, nous mîmes à la voile, & tout le jour nous eûmes  
 le vent favorable. Deux Fregates de cinquante Canons avoient  
 levé les ancres deux heures avant nous, & nous les joignîmes  
 225 bientôt. Cela me surprit, parce que nous n'allions pas trop bien  
 nous-mêmes : mais ce qui m'étonna encore davantage, ce fut  
 qu'à voir ces deux Bâtimens sous voiles, si je ne les avois pas vû  
 appareiller, je n'aurois jamais pu croire que ce fussent les  
 mêmes, qui m'avoient paru si grands dans le Port ; sur quoi  
 230 on me dit que cela venoit d'une construction & d'une voile  
 particulieres, faites exprès pour attirer dans le piège les For-  
 bans, ce qui en stile de Matelots les fait appeller des *Attrapes-*  
*lourdeaux*<sup>21</sup>. En effet, dit-on, les Pirates les voyant, & en jugeant  
 par les apparences, les prennent pour des Navires Marchands,  
 235 & fondent sur eux, comme sur une proye assurée. Mais quand  
 ils sont engagés de maniere à ne pouvoir plus s'en dédire, ils  
 trouvent à qui parler, & sont pris au trébuchet<sup>22</sup>, sans pouvoir  
 faire aucune résistance : aussi de toutes les Nations de l'Europe  
 les Anglois sont ceux, que les Forbans craignent le plus, & qu'ils  
 240 traitent plus mal, quand ils peuvent les avoir entre les mains.

*Arrivée au Havre de Grace.*

La nuit suivante nous essayâmes une des plus horribles  
 tempêtes, qu'on ait vûes de lontems dans la Manche. Le lende-  
 main matin, quoique le vent fût presque tout-à-fait tombé, la  
 245 Mer étoit encore dans une agitation capable d'effrayer les plus

---

20. Les *Décrétales* de Grégoire IX précisent qu'un prêtre ne doit dire qu'une seule messe par jour, à l'exception du jour de Noël et d'une nécessité pressante. Une note indique le nombre de messes à dire le jour de Noël : trois (*Decretalium*, chapitre iii, section « *De celebra missarum* », s. l., Thielman Herver, 1505, livre III, f. CCCLXXIII). Voir aussi Louis de Hericourt, *les Loix ecclesiastiques de France*, Paris, Denis Mariette, 1719, titre XLI, p. 137.

21. Augustin Jal ne recense pas le terme. L'édition anglaise de 1763, traduit l'expression par *Lubber Trap* (*Letters to the Dutchess of Lesdiguières*, p. 384). Le terme *lubber* s'employait aussi pour désigner un matelot maladroit, gauche. On peut se demander si Charlevoix n'a pas traduit littéralement une expression entendue au cours de son bref séjour en Angleterre.

22. « TREBUCHET, se dit figurément en Morale, de tout piege ou embuche où les imprudens se trouvent pris. On a attiré ce débiteur dans sa prison, & il s'est trouvé pris au *trebuchet* » (Furetière, 1690).

hardis ; nous reçûmes même quelques paquets de Mer<sup>23</sup>, qui nous mirent en grand danger : il y en eut un surtout, qui inonda la grande Chambre dans le tems que je commençois à dire la Messe, & me mit hors d'état de la célébrer ; aussi lorsque vers le midi nous entrâmes au Havre de grace, chacun nous demandoit comment nous avions pû résister à la tourmente, qui s'étoit fait sentir jusques dans le Port ? 250

Mais on aura encore été bien plus surpris que nous y ayions résisté, lorsque deux jours après notre Navire ayant été tiré à terre, on l'aura vû tomber en pièces de pourriture. C'est la premiere nouvelle, que j'ai apprise en arrivant ici. Jugez, Madame, à quoi tenoit notre vie sur un tel Bâtiment, pendant [500] dix-huit cent lieuës de navigation, dans une saison, où la Mer est toujours en fureur ; & quelles actions de graces nous avons à rendre à Dieu, non-seulement de nous avoir délivrés d'un danger si éminent, mais encore de nous en avoir ôté la connoissance, qui seule étoit capable de nous faire mourir mille fois de frayeur. 255 260

Je suis, &c.

*Fin de troisième Tome.* 265

---

265 B *Fin du Journal*

23. L'expression ne se trouve ni dans le dictionnaire de Furetière (1690) ni dans le *Dictionnaire de l'Académie* (éditions de 1694 à 1879). En revanche, dans le *Trésor de la langue française* (1986), qui porte en principe sur la langue du XIX<sup>e</sup> siècle, on lit : « *Paquet d'eau, de mer*. Grosse vague ; masse d'eau de mer qui s'abat d'un seul coup ». Sans doute Charlevoix emploie-t-il une expression qui, pour n'être pas recensée dans les dictionnaires du XVIII<sup>e</sup> siècle, n'en était pas moins usitée.

*Page laissée blanche*

## APPENDICES

### I

#### Commentaires jésuites sur le *Journal*

##### A – Note 144 de la « Dissertation » (p. 152)

« Ce qu'il y a en ceci de plus singulier. &c. *Note.* Rien n'est singulier dans la manière qu'ont suivi ceux qui ont parlé de l'origine des Américains. Ils ont tâché d'en découvrir quelques vestiges dans leurs mœurs et leurs coutumes, dans leur Religion et leurs traditions. C'estoit sûrement la seule Voye par ou ils pouvoient parvenir au but qu'ils se proposoient. La confrontation des langues de l'Amérique avec celles qu'on parle en Europe estoit inutile pour ce dessein. Dès l'Etablissement de la Colonie françoise en Amérique les premiers missionnaires ont entendu parfaitement les langues américaines, ceux qui les ont suivis ne les entendirent pas moins bien, ni les uns ni les autres ne purent découvrir aucune analogie non seulement avec les langues qu'on parle maintenant en Europe mais encore avec le latin & le grec. En effet quelle difference ! Dans les langues américaines quelle abondance, quelle richesse de mots ! quelle force, quelle energie dans les expressions ! que d'elevation, que de noblesse dans le discours ! L'auteur du *Journal historique* se plaint de la sterilité de ces langues : ce qui l'a engagé à porter ce jugement est comme il dit p 198<sup>1</sup>, *que les Sauvages ne cultivant ni arts ni Sciences, n'observant que ce qui estoit à leur portée &c ... on a trouvé un grand vuide, il a fallu les remplir de circonlocutions embarrassantes &c.* il avance gratis ce qu'il dit : il n'a pas fait attention, ou il n'a pas scu que ces langues composent, qu'un seul mot est souvent compose de quatre ou cinq racines, que des mots ainsy composés ne peuvent au contraire s'interpreter que par des circonlocutions fort embarrassantes,

---

1. Voir p. 450.

& que ces mots expriment toujours ou la nature, ou les principales propriétés ou du moins la figure des choses. Les Europeens faisant voir aux Americains bien des choses dont ils n'avoient jamais eu aucune connoissance, & meme les Instrumens de toutes sortes de metiers, ceux cy dès qu'ils ont vû l'usage qu'on en faisoit leur ont donné des noms si propres & si naturels, que l'on croiroit que ces choses ont été de tous tems a leur usage. Ainsy il n'a point *été nécessaire*, comme il dit, *ibidem*, *après avoir appris leur langue, de leur en apprendre une autre composée en partie de la leur, & en partie de la notre.*

Il y a dans l'Amerique une infinite de nations differentes, chaque nation a une langue particuliere : les mots d'une langue sont entierement differens des mots d'une autre langue. Cependant l'on reconnoît dans toutes ces langues le même genie & la même œconomie. Un Americain va a mille ou douze cens lieues de son pays dans l'espace de cinq ou six moix il entend et est entendu de ces peuples éloignés. pour ce qui est des Americains on peut dire que qui en a vû un les a tous vûs, & qu'ils ont tous été fondus dans le même moule ; par tout même Genie, même Caractère, même tournure d'Esprit & d'Imagination, d'ou l'on peut conclure même origine. mais où la trouver cette origine ? Je conviens avec l'auteur du Journal historique que la confrontation des langues ameriquaines avec d'autres peut conduire à quelque découverte, mais certainement ce ne sera pas en les confrontant avec nos langues europeennes.

Transporté en Amerique j'y trouve de pauvres Sauvages sans Sciences, sans arts, sans Ecriture : ils ne voyent que des forests & des montagnes, des lacs & des rivières, des Bêtes feroces, des oiseaux & des poissons. S'ils veulent abbatre ou couper un arbre, c'est avec le feu qu'ils le font tomber, c'est avec le feu qu'ils le coupent de la longueur qu'ils veulent avoir le bois pour s'en servir. que leurs idées sont bornées ! ils me paroissent aussy Bêtes que les Bêtes feroces dont ils se nourrissent. j'apprends leur langue : quelle est ma surprise ! Dès que je commence à en entrevoir l'œconomie, tous mes sentimens cedent à l'admiration, & cette admiration augmente à proportion du progrès que je fais dans la connoissance de cette langue. je connoissois un verbe actif & un verbe passif, les Grecs m'avoient donné l'idée d'un verbe Medium. on ne trouve pas icy un verbe, on en fournit plus de trente il faut reflechir pour les distribuer en differentes classes, il faut chercher des noms qui

ayent rapport à ces classes différentes ; j'imagine donc des verbes simples, des verbes acquisitifs, & des verbes vicariaux. chaque classe aura son actif, son passif, & son medium, son general & son particulier & son reflexif, son noble, son ignoble, son déterminé & son indéterminé ; en sorte qu'un seul verbe simple passant par toutes ces classes me produit plus de cinq mille inflexions différentes. L'on ne connoit icy ni verbes auxiliaires, ni prépositions, tout se trouve renfermé dans le verbe. C'est en partie ce qui en multiplie les inflexions différentes d'une maniere si étonnante. De plus chaque personne de chaque tems & de chaque noms je fais des noms que je décline comme les noms les plus simples. on s'étonne sans doute d'entendre dire que les verbes deviennent des noms & les noms à leur tour soit substantifs soit adjectifs deviennent verbes qui se conjuguent. quelle confrontation peut on faire des langues américaines avec les langues européennes. quelle analogie peut on trouver entre les unes et les autres ?

Je compare ensuite La Langue américaine avec L'américain qui la parle : Mon étonnement ne Diminuë point : il augmente toujours. je Découvre dans celle là la toute puissance du Createur qui en Creant l'Homme luy a inspiré La Maniere dont il devoit l'Exprimer & je m'Ecric *Digitus Dei Est hic* ; je Découvre dans celui-cy tous les tristes Effets du péché, La Corruption & l'ignorance. Si je suis mon américain Dans sa maniere d'agir, je n'ay pour luy que du Mépris : je pense luy faire grace En Le Traitant d'Enfant, je le prendrois plus volontiers pour une Bête ; mais toute Reflexion faite, je dis de Luy que c'est un Homme qui n'est qu'Ebauché, ou, *Forma in puris naturalibus*. Si je l'Ecoute parler, il me charme par l'Imagination simple & naturelle, il me Ravit par ses sentences & par ses apoghté[g]mes, il m'Enchante par ses termes figurés, & par les Images qu'il me presente à l'Esprit. Dans cette Etrange contradiction que j'apperçois entre sa maniere d'agir, & sa maniere de parler, je decouvre Enfin que tout ce que j'admire est dans ses Expressions & non dans son Esprit, dans son langage, & non dans sa personne d'ou je conclus qu'il ne s'est point fait sa langue qui est bien plus Spirituelle que luy Et qu'il l'a apporté d'ou il est venu. à qui pourroit-il venir en pensée que c'est quelque partie d'Europe ? à [mot illisible] que les connoissances se seroient affoiblies & la Corruption augmentée, se seroit-il defait d'un miserable jargon pour se faire une langue si admirable ? Les Acorres, Les Canaries & les Isles du Cap Verd sont

excellentes pour fournir à une imagination vive la matiere d'un Beau Roman.

Dire que les arrieres petits fils de Noé sont venus peupler l'Amerique pour obéir a l'ordre que Dieu avoit donné à Noé & à ses enfans de peupler toute la terre, le prouver par la parfaite connoissance qu'ils avoient de la Navigation comme descendans du constructeur du fameux vaisseau qui sauva du Déluge tout le genre humain, c'est a dire quatre hommes & quatre femmes, donner à ces premiers hommes une idée fort distincte des quatre parties de la terre & de l'immense etendue de la mer, et de toutes les isles qui sont Répandues dans le vaste Ocean ; leur faire connoître parfaitement la Route qu'il faut tenir pour abborder heureusement par tout, c'est supposer bien des choses aussy difficiles à l'auteur de prouver, qu'au lecteur de croire, & Renvoyer a une epoque bien éloignée l'origine des ameriquains. il est vray que je trouverois mon compte dans cette supposition & que mon etonnement cesseroit par rapport à l'œconomie des langues ameriquaines qui viendroient immediatement de Dieu au jour de La Confusion Des Langues a la tour de Babel. je ne pense pas que L'auteur du Journal pretende faire Remonter L'origine des ameriquains plus haut qu'à la dispersion des nations, mais ne conçoit-il point pendant tant de Siecles de dechet dans Les Belles Connoissances qu'il Donne a noé et a ses Enfans ?

Ceux qui ont dit que Les ameriquains Descendoient Des Israelites ne l'ont avancé que par ce qu'ils ont cru Découvrir Dans les coutumes & les traditions de ces peuples de tres grands Rappports & en grand nombre. Si au lieu de [mot illisible] & de [mot illisible] sur cette conformité de mœurs & de coutumes, qui ont été exposées a une si grande alteration pendant une longue & cruelle captivité dans la perse, sans aucune esperance aux Israelites de Retourner jamais dans leur pays, qu'ils sçavoient être occupe par de nouveaux habitans leur ennemis pendant des voyages immenses, & enfin pendant plus de deux mille ans ; on se fût attaché a rechercher ce qu'estoient devenus ces Israelites dans la perse, qu'on sut passé en Tartarie pour en decouvrir quelques traces, peut-etre en eut-on trouvé. il est impossible que des peuples vivent pendant plusieurs siecles dans un pays etranger sans prendre plusieurs mots de la langue des peuples avec lesquels ils vivent. Seroit-il si difficile d'avoir trois ou quatre cens mots des differentes langues tar-

tares, & quelques verbes avec toutes les inflexions ? peut-etre trouveroit-on quelque Ressemblance entre ces mots & quelque analogie d'une langue a l'autre. D'ailleurs on voit par la mappe monde que la Tartarie ne doit pas etre fort eloignée de l'Amerique, soit que ce soit un meme continent, soit qu'il y ait un trajet de mer a passer » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 64-65).

B – Note 19 de la lettre 10 (p. 399)

« *Veulent retourner*, mais c'est au dessus des claies que sont les coffres. C'est donc en descend[an]t non en remontant qu'elles s'y enfournent. A quoi les marsouins servent peut etre c'est a les f[ai]re jeter vers les bords du fleuve. A propos de marsouins. p. 219<sup>2</sup> ils aiment fort la verdure & c'est pour cela qu'on en place des bouquets au jour de leurs pêches : ici l. 35 on en fait autant et par la mém[e] raison aux pêches a anguilles<sup>3</sup>. Je ne sai ce qui est de l'inclination de ces deux sortes de poissons pour la verdure, mais je sai bien que la vraie raison pour quoi on met ces bouquets verts tout au bout seulem[en]t de la pêche est pour avertir les canots de passer au large pour ne pas s'embrocher dans les Paquets & voilà tout le mistere » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 69).

p. 170<sup>4</sup> Anguilles qui prennent naissance dans les marais.  
*note* Les anguilles montent de La mer dans Les Rivieres, & des Rivieres dans Les Lacs, d'ou elles descendent a La mer Leur premiere origine quand Elles sont Grosses.

De L'origine

De L'Anguille

J'hvernois il y a quelques années a La mer ou je fus obligé de Vivre de coquillages. Un jour que je faisois Ecaler des coques, j'apperçus dans chaque cocque un ver noir de La grosseur d'un chouen [?] & de La Longueur d'une petite aiguille. je

---

2. Voir p. 355.

3. Allusion au texte de la page 148, éd. in-4°, soit p. 354 de la présente édition.

4. Voir p. 399.

demanday que signifioit ce ver que je voyois Remuer, on me Répondit que c'estoit une anguille, & que la coque estoit La mere de L'anguille. Je crus d'abord qu'on badinoit, mais je m'apperçus bien-tôt qu'on parloit fort serieusement. attribuant tout ce que L'on me Disoit a une Tradition fondée sur une grossière Ignorance ; je dis que L'anguille semblable a tous Les autres poissons produisoient veritablement des Etres de Leurs Espèces, que Les uns semblables aux animaux qui vivent dans les bois après avoir porté Leurs petits dans Leurs ventres les déposoient dans le tems marqué ; que Les autres semblables aux oyseaux produisoient des œufs qu'ils déposoient dans le sable ou dans la vase & que ces œufs chauffés par le Soleil eclatoient dans un certain tems ; mais que jamais on n'avoit vû ni œufs ni petits dans l'anguille. je soutins que Les anguilles frayoient Dans des Lacs avant de descendre a la mer, & qu'ainsy il n'estoit pas surprenant qu'on ne trouvât ny œufs ni petits dans L'anguille. on refuta ce que j'avançois, on me dit que l'on venoit dans toutes les saisons sur Les bords des Lacs, qu'on y prenoit de l'anguille chaque moix de l'année & que jamais on n'avoit apperçu ces œufs ou ces petits. j'insistay en disant que ces œufs pouvoient Etre si petits qu'ils estoient imperceptibles ou bien que ces œufs n'estoient pas faits comme les autres, que ce n'estoit peut estre qu'une espèce de Laitte [?] que l'anguille deposite dans le sable ou dans la Vase des Lacs. on fut surpris de mon obstination a ne me point rendre, qu'a cet effet il seroit aisé de me faire Revenir de mon Erreur. prenez bien garde me dit-on a la figure de ce petit Ver que Vous Voyez dans La coque, considerez Le avec attention, dans un moix d'icy, c'est a dire dans le moix de may, Vous Le Verrez monter dans sa Riviere, & a mesure que vous vous éloignerez de la mer, il sera plus gros & plus Long. Dans Le tems marqué on m'en fit voir une si prodigieuse quantité que je ne découvrois pas le sable, je Remontay La Riviere a plus de trente ou quarante Lieués ce même printems, je les vis toujours plus gros & plus longs. Cependant je ne pouvois me persuader que ce petit Ver que j'avois Vû Dans La coque fut Une anguille en Embrion. Dans La suite ne pouvant trouver aucun françois qui eût jamais Vû d'œufs d'anguilles, ou de petites anguilles dans les anguilles j'ay enfin ajouté foy a mon ameriquain jusqu'a ce que quelque naturaliste plus habile me Détrompe en me faisant Voir de quelle maniere l'anguille se forme » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 66-67).

## C – Note 23 de la lettre 10 (p. 401)

« On diroit que les oiseaux ne cherchent qu'à se faire tuer *note*. La Raison qu'on en apporte ne le prouve pas. Les tourtes perchées sur une branche seiche ou sur un arbuste decouvrent de loin le chasseur qui Rarement peut Les surprendre. mais ou L'on en tue jusqu'à cent & plus d'un coup de fusil, c'est sur le bord des Rivieres ou il y a de la Terre glaise ou l'Eau salée, Elles sont fort friandes de l'une & de l'autre. Le chasseur se contente de 50. de 100. & plus qu'il a arrêtées sous le coup, plusieurs frappées a mort vont tomber a quelques arpens dans les champs voisins. Les habitans du voisinage Epargnent alors leur poudre & leur plomb ; ils envoient Leurs Enfans chercher ces tourtes, & souvent le soir ils en ont plus amassé, que n'en a emporté Le chasseur qui a fait le plus beau coup.

L'auteur auroit pu décrire en parlant des tourtes la maniere dont on les prend toutes vivantes avec des filets . . . La description de ce qu'on appelle Colombier auroit peut etre eu son agrément. C'est une maniere fort particuliere & fort aisée de tuer trente ou quarante Tourtes d'un coup de fusil : L'on met Deux perches fort Longues côte a côte de biais sur un arbre Ces deux perches sont jointes d'espace en espace par quelques bois de travers En forme d'Echelle. L'on met dessus tout le long de la paille & des Rehanes [?], il y en a qui y mettent quelques poignées de Bled trempé dans la saumure. a une juste distance L'on fait affut avec quelques feuillages pour faciliter au tireur son approche.

Les tourtes viennent du côté de la Caroline & de La floride, Elles font chaque année au moins trois couvées, c'est ce qui en multiplie l'espèce ; cependant comme Elles sont paresseuses & fort gourmandes L'Espèce ne s'en multiplie pas autant qu'elle devoit se multiplier. Leur paresse paroît dans la construction de leurs nids qui ne sont composés que de quelques petits morceaux de bois mis en travers les uns sur les autres, sur lesquels a peine peuvent tenir Leurs œufs. Un seul arbre est chargé d'un nombre prodigieux de ces nids : dans chaque il y a deux œufs : les masles & la femelle couvent tour a tour afin qu'elles puissent aller chercher Leur nourriture au loin, & conserver les graines qui sont Dans Leur Voisinage pour Leurs petits quand ils sortiroient du nid : lors que ces petits sont eclos, Le pere & La mere Leur apportent La Béchée, ils se disputent

a qui la Recevra, Celuy a qui on la Refuse, s'avançant trop pour La prendre tombe du nid & se tûe, de sorte qu'il n'y a presque jamais qu'un petit dans un nid. Ce petit dernier fils Unique par la mort de son frere s'engraisse en peu de tems. & c'est dans ce tems là que les ameriquains abattent Les arbres ou sont Les nids, font bouillir ces petites tourtes fort grasses & en composent une huile excellente. Ce petit bien nourri & bien engraisé dans son nid ne songe point a en sortir quoy que grand comme pere & mere, il faut que Le pere & La mere se depouillent de Leur Tendresse naturelle, Laissant bien jeûner Leur enfant paresseux. il n'y a que la faim qui l'oblige a sortir du nid. ainsy ces petites tourtes qui sont d'abord fort grosses dans leurs nids, sont fort maigres lorsqu'elles en sortent » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 67).

D – Note 24 de la lettre 23 (p. 664)

« Les idées de *blé groulé* & de *blé fleuri* ne sont pas justes. 1°. ce n'est point *du blé en epi et encore vert* qu'on se sert, mais on l'emploie egrené et bien mûr. 2°. on ne le fait point griller sur le charbon mais dans la cendre bien chaude, ou dans du sable qu'on a fait rougir au feu, et que l'on tasse ensuite, ou bien encore dans une truëlle ou dans une marmite appropriée co[mm]e nous grillons le caffè avec cette différence qu'on y ajoûte un peu de graisse. 3°. ce n'est point une espece particuliere qui fait le *blé fleuri* : sur la totalité du blé que l'on groule, il s'en trouve une partie tantôt plus tantôt moins souvent & qui s'épanouit en maniere de fleur 4°. c'est du blé groulé, et non le blé en Sagamité, co[mm]e on paroît le dire plus bas qu'on reduit en *farine (froide, si l'on veut* mais je ne lui connois point ce nom) pour les provisions de voïage : elle a en effet cela de *commode* qu'étant cuite en groulant on n'a qu'a la baigner avec de l'eau froide, & le repas est prêt. D'ord[inai]re elle est assaisonnée de sucre. 5°. il est enfin vrai qu'on fait cuire devant le feu, et non sur les charbons qui seroient trop ardents, des épis encore verts et en [mot illisible], dont une partie des graines fleurissent, les autres dont [?] les fleuris passent pour meilleurs ; et on en regale<sup>5</sup> a peu près co[mm]e il est dit, soit en epi soit en grains groulés et fleuris.

---

5. Mot illisible intercalé au-dessus de « regale ».

21 *On commence par le griller.* Au contraire on commence par le f[aire] tremper dans l'eau afin d'en mieux separer le son (non la paille car il n'y en a pas) on le pile, on le sasse on le vanne on l'assaisonne jamais avec de la viande et que je sache avec [mot illisible] mais d'abord avec de la graisse pour mieux cuire & mollir, ensuite avec du poisson<sup>6</sup> bien broié & réduit en pâte qu'on delaye avec la Sagamité bouillie veritablement insipide.

Le maïs qu'on fait bouillir dans son epi encore tendre s'appelle *le petit blé* ; on ne sait ce que c'est que d'en f[ai]r[e] de la *sagamité* ; mais il est commode en voïage parce qu'étant comme a demi cuit, un Bouillon l'acheve, & pour des gens fatigués qui campent tard et partent de bon matin les plus courts apprêts sont les meilleurs. Au reste ce petit blé est peu nourrissant, n'aïant presque que l'écorce & peu de substance. Un petit gout sucré le rend assés agreable : & c'est un vrai regal pour des voïageurs quand ils peuv[en]t l'assaisonner avec de bonnes viandes.

Voilà un long article & bien de la doctrine sur le blé. Le sujet ne vaut peut etre pas la peine de tant ecrire avec une aussi maivaise plume ; mais enfin quand on parle des choses, il faut les dire telles qu'elles sont » (ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 72-73).

---

6. Mot illisible intercalé au-dessus de « poisson ».

## II Le *Chameau*

### A – Voyage de 1720

Le 13 février 1720, le Conseil de Marine ordonne de faire armer à Rochefort le vaisseau le *François* et les flûtes<sup>1</sup> l'*Éléphant*, le *Portefaix* et le *Chameau* pour les envoyer aux colonies d'Amérique<sup>2</sup>. Le 21 février, le Conseil prévient M. de Beauharnois, l'intendant du port de Rochefort, que le *Chameau* doit se rendre sous peu de Brest à Rochefort<sup>3</sup> et, le 16 mars, le Conseil charge Voutron de commander le navire<sup>4</sup>. Le *Chameau* est destiné à Québec, alors que l'*Éléphant* doit se rendre à Saint-Domingue<sup>5</sup>. Le 24 mars, le Conseil demande que le *Chameau* et le *François* (destiné au cap Breton) mettent à la voile en mai<sup>6</sup>, mais le 4, ou 5, mai, Voutron constate qu'on « luy donne plusieurs matelots qui n'ont jamais servy sur les vaisseaux du Roy », que sur les cent hommes d'équipage (plus les mousses) qu'on lui attribue, il n'y a que cinquante-deux marins capables de servir. Voutron observe aussi que le *Chameau*, qui est « aussy fort à manœuvrer que le *François* qui a 150. hommes d'Equipage », est moins bien armé que ce dernier. En outre, Voutron explique au Conseil qu'il est impossible de partir tôt et que par conséquent, il lui faut un équipage plus important afin d'accélérer les manœuvres en mer et d'éviter d'être immobilisé à Québec : plus il

---

1. Voir *supra*, p. 166, n. 8.

2. La Rochelle, Archives du port de Rochefort, 1 E 94, p. 199.

3. *Ibid.*, p. 246.

4. La Rochelle, Archives du port de Rochefort, 1 A 6, p. 77. Sur Voutron, voir *supra*, p. 167, n. 9.

5. La Rochelle, Archives du port de Rochefort, 1 E 94, p. 294.

6. La Rochelle, Archives du port de Rochefort, 1 E 95, f. 369

arrivera tard à Québec, plus il lui sera difficile de rentrer en France avant le 15 octobre, date à partir de laquelle la navigation devient plus dangereuse. Au total, Voutron demande quatorze hommes et deux officiers de plus, ce à quoi le Conseil répond qu'il ne peut « rien changer à ce qui a été réglé pour l'équipage<sup>7</sup> ». L'état-major du vaisseau, arrêté le 11 mai, comprend un commandant : Voutron, qui a alors le grade de capitaine de vaisseau, un commandant en second : M. de Vaudreuil, lui aussi capitaine de vaisseau<sup>8</sup>, et les officiers suivants : La Grange, capitaine de vaisseau, et Bailleul, Fenes, Coigny, qui servent comme enseignes de vaisseau<sup>9</sup>. Le 19 juin, il manque vingt-cinq recrues pour le Canada et le Conseil fait alors « remplacer ce nombre par 25 des prisonniers qui sont à La Rochelle » en précisant de les « faire passer en Canada par le Chameau sur le pied d'engagés<sup>10</sup> ». Sur la liste des passagers, auxquels le Conseil accorde le passage et qui doivent manger à la table du capitaine, on lit : « M. de Ramezay, Gouv[erneur] de Montreal<sup>11</sup> 4 Jesuites Missionnaires<sup>12</sup> ». Ces derniers, qui ne sont pas nommément identifiés, sont, en principe, destinés aux « missions d'en Haut<sup>13</sup> ». Le navire part de Rochefort le 30 juin et il met à la voile le 2 juillet<sup>14</sup>. La flûte du roi doit escorter des navires marchands au cours de la traversée<sup>15</sup>.

#### B – Dépêche de Voutron au duc d'Orléans (17 décembre 1720)

Le S[ieu]r de Voutron Commandant la flutte du Roy le Chameau 9. X<sup>bre</sup>. 1720. Marque qu'il partit des rades de l'Isle d'aix le 4. juillet 1720. avec de petits vents favorables qui le mirent 200. lieües en mer.

7. AN, Marine B<sup>1</sup> 50, f. 826-832.

8. Voir *supra*, p. 167, n. 11.

9. La Rochelle, Archives du port de Rochefort, I A 6, p. 161.

10. La Rochelle, Archives du port de Rochefort, I E 94, p. 723.

11. Claude de Ramezay (?-1724), gouverneur de Trois-Rivières (1690-1699), puis de Montréal (1704-1724) (voir Yves F. Zoltvany, *DBC*, t. II, p. 569-573).

12. AN, Colonies B 42, f. 190.

13. AN, Colonies B 42, f. 445.

14. AN, Marine B<sup>1</sup> 52, f. 21-22.

15. AN, Colonies B 42, f. 420.

Qu'il a mis 44. jours avant d'estre sur le grand banc de Terre neuve, et qu'ils ont frisé les roches qui sont à 20. lieües du Cap de Raze<sup>16</sup> sur les Escors du grand banc, en ayant même passé au Nord. manquant d'eau et de bois et le vent toujours contraire il mouïlla le 5. 7<sup>bre</sup>. devant Matanne<sup>17</sup> ou il essuya des vents forces d'ouest qui le firent mouiller une seconde ancre par deux fois.

Le 11. dud[it mois] il mouïlla au travers des isles aux pommes<sup>18</sup> ou il demeura deux jours pendant lequel tems il envoya chercher de la viande pour rafraichir son equipage qui quoyque tres fatigué estoit diminué du contrem[âitr]e, du charpentier, d'un matelot et d'un soldat morts depuis le depars.

Il mouïlla dans la rade de Quebec le 24. de 7<sup>bre</sup>. après 83. jours de traversée.

Il a embarqué dans la flute le Chameau avec bien des risques et de la difficulté 39 pieces de bois de chesnes, 15. mats, 142 bordages de chesne, 392 bordages de sap[in], 1 180. planches communes, 148 barils de godron, et 11. jats d'ancre.

Les mauvais tems qu'il a eu dans les rades de Quebec ont esté cause qu'il s'est perdu 11. jats d'ancre, et que d'un cajeux de 248. bordages il s'en est perdu 150.

Il ne peut que se louer du zele, de l'assiduité et de l'application du s[ieu]r Fenis Enseigne de V[aisse]au sur lequel tout le detail a roulé, et qui s'en est tres bien acquitté.

Il partit de Quebec le 28. 8<sup>bre</sup>. avec cent passagers dont 38. a la table et les autres a la ration.

Il luy a esté remis par M. Begon deux grandes caisses contenant le plan en relief de Quebec<sup>19</sup>.

Il marque que les dangers sont fort grands de partir si tard, et il propose d'envoyer deux fregattes l'une du costé du Nord et l'autre du coste du Sud pour avoir des connoissances

16. Voir *supra*, p. 182, n. 46, et p. 185, n. 56.

17. Voir *supra*, p. 195, n. 92.

18. Petite ile à la hauteur de Rivière-Trois-Pistoles.

19. Voir *supra*, p. 217, n. 16, et p. 232, n. 48.

exactes de tous les dangers et les bonnes rades, les Pilottes n'y connoissant rien, et les cartes n'estant point fideles.

Comme il avoit perdu deux ancras dans la riviere de Quebec et qu'il ne lui en restoit que deux autres, l'une trop petite et l'autre deffectueuse il n'a pu mouïller a la rade de l'isle d'Aix, il a esté obligé d'entrer dans la riviere de Rochefort et s'est echoüé sur les vases devant Fouras le 8. decembre<sup>20</sup>.

Il se louë beaucoup du S[ieu]r de la Grange Cap[itai]ne de flute par la connoissance qu'il a de la riviere de Quebec (AN, Marine B<sup>4</sup> 37, f. 400-401)<sup>21</sup>.

---

20. Commune près de l'embouchure de la Charente (arrondissement de Rochefort).

21. Sur le retour du *Chameau* et ses manœuvres d'atterrissage, consulter le rapport du comte de Béthune (AN, Marine B<sup>1</sup> 52, f. 342 et 347-348 ; Marine B<sup>4</sup> 37, f. 403). Nos remerciements à M. Marc Perrichet, qui nous a guidé dans nos recherches dans les archives françaises et qui nous a infiniment facilité la tâche.

### III

## Journal de mer de Voutron à l'aller<sup>1</sup>

Estant parti de La rade de l'isle Day [d'Aix] le jeudy 4 juillet 1720, Nous eumes pendant huit jours de petits vents favorables qui nous mirent deux cents lieux en mer.

Ensuite, Ils vinrent contraires, variant quelquefois a nous faire alonger nos bordées<sup>2</sup> vers la route, Mais toujours foibles et despendans du N.O. ce qui nous porta jusques vers les 43 degrés que les vents de S.O. nous prirent et nous ramenerent bien viste avec des grains et des orages ; Dont un sembloit vouloir renouveler le deluge universel, tant il plût fortement et longtemps, avec des Esclairs et des tonnerres Espouvantables, ce qui gasta bien du sel.

Ainsi nous batisme la mer 44 Jours avant de pouvoir atraper le grand Banc ; Encore le Cherchasmus nous inutilement plus de 40 lieux ; chose que je n'avois jamais veüe : Ce fut bien pis Le 19 Aoust trois jours apres avoir banqué, nous trouvant à la pointe du jour sous le cap Broille proche S<sup>t</sup>. Jean a l'E de terre neuve dans le temps que nous croyons etre 40 Lieux plus sud<sup>3</sup>.

Il est vrai qu'il y avoit plus de douze jours que nous n'avions pris hauteur, et qu'il avoit fait des temps fascheux qui desrengent bien l'estime ; Mais n'importe, C'est toujours une

---

1. Nous ajoutons les apostrophes, toujours absentes du texte. Il est, en outre, difficile de distinguer le « z » du « s », cette dernière lettre comportant le plus souvent une patte finale allongée.

2. Voir *supra*, p. 853, n. 1.

3. Voir *supra*, p. 183, n. 49.

grande Erreur et avoir couru un grand danger ; d'autant plus qu'assemblant et pointant nos routes nous avons trouvé avoir frisé les roches qui sont à 20 Lieux du Cap de raze sur les Escors du grand banc, en ayant meme passé au Nord ; ce qui fait dresser les cheveux ; ne nous en Estant nullement desfié :

Nous fusme huit Jours ; le long des cotes de Terre Neuve avant de pouvoir doubler le Cap de raze<sup>4</sup> :

Enfin le 27 Aoust, nous donnasmes dans le golphe, et le 28 nous vismes Anticosti<sup>5</sup>, Mais le 29 a la veüe du Cap gaspé<sup>6</sup>, les vents contraires nous traverserent pendant six jours, et mesme le 2 de septembre, nous fusmes embarasés sur la pointe du NO. d'anticosti ou il y à une bature :

Le calme nous y jettoit, et la fraicheur qui varioit du S au SSO. n'estoit pas capable de nous eslever ; heureusement les courans portoient dans ce tems la au large et le vent augmenta ;

Le 4. un vent de SSO nous faisoit a merveille enfler la riviere, Lorsqu'apres midy une Epaisse brume nous environna ;

A sept heures du soir, asemblant toutes les routes depuis l'isle d'anticosti, je trouvé que continuant Le O¼ de SO que nous faisons, nous donnerions entre les islets au bossu<sup>7</sup> et la pointe de la trinité a la Coste du Nord et que nous estions prest d'y ariver ;

Dans cette idée, je fis faire Le OSO et Le SO¼ de O. (quoy que Les pilotes ne crussent pas qu'il en fust besoing) et a dix heures du soir, Le brume s'estant disipée, La terre parut a stribord a moins d'une Lieux, ce qui fit connoistre que l'on n'en avoit pas eu de reste :

Manquant d'eau et de bois Et le vent nous donnant toujours sur le nez, Je mouillé Le 5 devant Matanne<sup>8</sup>, et j'i essayé

---

4. Voir *supra*, p. 185, n. 57.

5. Voir *supra*, p. 193, n. 85.

6. Voir *supra*, p. 190, n. 73.

7. Sans doute îlet Caribou, dans l'anse du même nom, au sud de l'île aux Œufs.

8. Voir *supra*, p. 195, n. 92.

pendant deux nuits, des vents sortis d'Ouest qui me firent mouiller une seconde ancre par deux fois :

Le 8 Je voulus gagner La coste du Nord mais le vent d'Ouest, et la bature de Manicouagan<sup>9</sup> qui gesnoit les bordées me fit inutilement battre la mer ;

Nous estions pourtant prest Le 10 ; de mouiller a La pointe de mille vaches<sup>10</sup> sous le calme qui nous prit : Il fut suivi d'un petit vent de NE qui nous mit a route :

Le 11 ; nous allions donner entre L'isle verte et L'isle rouge<sup>11</sup>, Lors que Le calme et Le jugean nous firent reculer et nous obligerent de mouiller au travers de l'islet aux pommes<sup>12</sup> :

J'i demeuré deux Jours, pendant lesquels j'envoyé La chaloupe a la coste du Sud aux premieres habitations chercher un bœuf avec lequel Je rafraichi L'esquipage qui estoit non seulement fatigué mais aussi diminué du contremaitre, du second charpentier, d'un Matelot et d'un Soldat ; morts depuis notre Despart ;

Le 14 ; Je voulus m'avanser d'une petite fraicheur du NE : Elle manqua d'abord que je fus sous voile : Le flot qui estoit foible, me drivant entre l'islet aux pommes et L'isle verte, je mouillé plus pres de terre que je n'estois :

Remarquant que Les vents de NO regnoient, et qu'a la coste du Nord, J'en pouvois profiter ; Je fus le 16 mouiller au moulin beau [Baudé<sup>13</sup>] a l'ouest de la riviere du Saguenai~

J'i resté Le 17 asiegé par plusieurs grains violens et frequens :

Le 18 ; avec La pointe d'un vent de NO qui s'esleva a midy ; Je passé La pointe aux alouettes<sup>14</sup> que l'on ne frequente plus gueres depuis que l'on a descouvert le passage de L'islet

9. Voir *supra*, p. 196, n. 93.

10. Sans doute pointe au Boisvert, au nord de la baie de Mille Vaches.

11. Voir *supra*, p. 196, n. 95, et p. 200, n. 101.

12. Petite île à la hauteur de Rivière-Trois-Pistoles.

13. Voir *supra*, p. 198, n. 96.

14. Voir *supra*, p. 200, n. 102.

verte ; et je mouillé a l'entrée de La nuit au desus de l'isle au Lievre<sup>15</sup>, Le Long des batures qui descouvrent :

Le Jeudy 19 ; Un vent de NE fut asés fort, pour me faire refouler Le Jugean, et le flot nous prenant vers Le cap aux oye<sup>16</sup>, nous enfilasmes bien viste L'isle au coudre<sup>17</sup> :

A l'ordinaire ; le vent nous manqua aux Eboulemens<sup>18</sup> : Le courant pensa nous maitriser, mais notre chaloupe et notre canot nous ayant fait prendre le desus ; Nous passasmes avec asés d'allarmes, entre scilla<sup>19</sup> et Caribde<sup>20</sup>, et nous nous rendismes au Cap Maillard<sup>21</sup> a L'entrée de La nuit.

Le 20 ; nous gagnasmes Le Cap De tourmente<sup>22</sup> ; Il le devint pour nous : On affourcha crainte de pis : Cependant le 21 ; Le vent ayant sauté au NO. et les marques paroissans, nous fismes la nouvelle traverse, apres avoir tiré nôtre ancre avec une pate fausée et sans Jas et notre cable tout racqué<sup>23</sup> :

A Peinne fusmes nous passés que Le vent nous aresta ; six fois de suite nous apareillasmes a toutes les marées Jour et nuit, pour driver ou pour L'ouvoier ;

Enfin Ce ne fut que le 24 de Septembre 83 Jours apres estre partis de L'isle Day que nous mouillasmes dans La rade de quebec (AN, Marine 4 JJ 11, n<sup>o</sup> 7, f. 1-3).

---

15. Île aux lièvres, à la hauteur de Rivière-du-Loup.

16. Cap au nord des Éboulements, à la hauteur de Rivière-Ouelle.

17. Voir *supra*, p. 201, n. 104.

18. Le toponyme est demeuré.

19. En marge : *gouffe a tribord*.

20. En marge : *bature a basbord*.

21. Maillard, au nord de Baie-Saint-Paul.

22. Voir *supra*, p. 202, n. 109.

23. Raqué : sans doute de « raque », une boule percée servant à faire un « racage », ou collier formé d'un filin garni de boules de bois, liant une vergue à un mât.

## IV

### Description du castor par Nicolas Lémery

[Le castor] est un animal à quatre pieds amphibie, gros environ comme un Cochon de six mois, ou pour mieux dire, suivant la Relation que M. Sarrazin Medecin du Roi en Canada<sup>1</sup> a envoyée à M. Tournefort<sup>2</sup>, & qui a été insérée dans les Memoires de l'Academie Royale des Sciences de l'année 1704. les plus gros Castors ont trois ou quatre pieds de long sur douze ou quinze pouces de large, au milieu de la poitrine, & depuis une hanche jusqu'à l'autre ; ils pesent ordinairement depuis quarante livres jusques à soixante ; sa tête a la figure de celle d'un rat de montagne, son museau est long, ses mâchoires sont presque égales, très-fortes, garnies chacune de dix dents grandes & tranchantes, deux incisives & huit molaires ; les incisives sont situées au bout du museau, celles d'enhaut sont longues environ huit lignes, & celles d'enbas d'environ un pouce : les racines des superieures ont deux pouces & demi de longueur, celles des inferieures en ont plus de trois, & elles suivent la courbure des machoires, ce qui leur donne une force prodigieuse, aussi le Castor abat-il avec ses dents de grands arbres. il est à remarquer, que ces dents ne sont pas directement opposées, mais qu'elles passent les unes par dessus les autres, étant disposées à agir de maniere des ciseaux. Ses yeux sont fort petits, ses oreilles sont courtes, rondes, velues par dehors & sans poil par dedans ; son corps est court & massif, couvert de deux sortes de poil ordinairement brun, luisant, quelquefois noir, rarement blanc ; le poil de dessus est long

---

1. Voir *supra*, p. 264, n. 12.

2. Joseph Pitton de Tournefort (1656-1708), voyageur et botaniste français, membre de l'Académie royale des sciences à partir de 1691.

d'un pouce & demi jusqu'à deux pouces, & il diminue en longueur en approchant de la tête & de la queue, c'est le moins doux au toucher & le plus luisant, il est délié comme des cheveux. Le poil de dessous est une espece de duvet très-fin, & très-serré, long d'environ un pouce, il garantit l'animal du froid, & sert à faire des chapeaux & d'autres ouvrages, les Ouvriers le nomment improprement laine de Moscovie : sa queue n'a point de rapport avec celle d'un animal terrestre, elle approche bien plus de la nature du poisson, & elle en a le goût aussibien que ses pattes de derriere ; elle est longue d'environ un pied, épaisse d'un pouce, sans poil, de figure ovale, large en sa racine d'environ quatre pouces, & de cinq au milieu, couverte d'une peau écailleuse, sous laquelle on trouve une graisse ferme qui ressemble assez à la chair du Marsouin<sup>3</sup> ; ses écailles sont de figure hexagone irreguliere, épaisses comme un parchemin & longue de trois ou quatre lignes, couchées les unes sur les autres, jointes ensemble par une pellicule tendre.

Le Castor se sert de sa queue non seulement pour nager avec l'aide de ses pattes de derriere, mais il s'en sert de batoir, de truelle & d'auge à préparer & porter le mortier quand il veut maçonner, & bâtir son logement qui a quelquefois deux ou trois étages ; il tient cette queue toujours dans l'eau, dont il fait un réservoir exprès pour n'en pas manquer : ses jambes sont courtes principalement celles de devant, car elles n'ont que quatre ou cinq pouces de long, elles sont couvertes d'un poil très-court, ses pieds qui y sont attachez, & dont il se sert comme de mains pour tenir sa proye, ont de longueur environ deux pouces & demi, ils ressemblent à ceux du blaireau<sup>4</sup> ; ses ongles sont taillés de biais & creux en dedans comme des plumes à écrire : ses pieds de derriere n'ont aucun raport avec ceux de devant, ils sont plats, poissonneux & semblables à ceux des canards, des cygnes, & des autres oiseaux de riviere, ce qui fait que le Castor est en état de marcher sur la terre, & de nager dans l'eau ; mais il marche lentement : tous ses muscles sont gros & extrêmement forts & robustes : sa poitrine est étroite par haut, plus large par bas : ses poumons ont six lobes, & son

---

3. Voir *supra*, p. 352-355.

4. Mammifère carnivore de la famille des Mustélidés, bas sur pattes, plantigrade.

foye sept, qui couvrent l'estomac de tous côtez : sa ratte est petite, ronde, de substance ferme : ses testicules sont petits, situez dans les aines ; ils ont la figure d'un cône, & ils ressemblent parfaitement, quand ils sont développez, à ceux du chien.

Le Castor femelle à quatre mamelles ; on dit qu'elle porte quatre mois ses petits, & qu'elle en fait quatre à chaque portée.

Cet animal mâle ou femelle a au bas de l'os pubis interieurement quatre grandes poches, dont les deux premieres plus élevées que les deux autres, ont la figure d'une poire & communiquent ensemble ; elles ont ordinairement trois pouces de long, sur un pouce & demi de large dans le fond, & elles contiennent une matiere resineuse, fetide, qu'on appelle *Castoreum*, & dont je parlerai dans un chapitre particulier<sup>5</sup> ; les deux autres poches d'en bas resident dans des cavitez inferieures ; elles sont arrondies par le fond, quand on a découvert la membrane commune qui les enveloppe. On en trouve quelquefois jusqu'à trois disposées comme par paquets, qui sont remplies d'une matiere huileuse, jaunâtre, de mauvaise odeur : chaque poche est ordinairement longue de deux pouces & demi sur environ quatorze lignes de diametre.

Le Castor depuis le museau jusqu'aux cuisses est semblable à un rat sauvage, mais depuis les cuisses jusqu'à la queue, il ressemble assez aux oiseaux de riviere qui ont les pieds plats ; il se nourrit sur terre de fruits, de feuilles & d'écorces d'arbres, mais quand il est dans la riviere, il mange des écrevisses & d'autres poissons qu'il peut attraper ; cet animal est bon à manger : on l'estime moitié chair, & moitié poisson : sa partie supérieure jusqu'aux cuisses est de la chair véritable qu'il n'est permis de manger qu'aux jours gras chez les Catholiques R[omains], mais sa partie inférieure du côté de la queue qui entre le plus dans l'eau est de la nature & du goût du poisson ; il est permis d'en manger aux jours maigres.

Le Castor se retire ordinairement dans les grands creux, ou dans les cavernes qu'il rencontre sur les bords des grandes rivieres ; on en voit en France le long du Rhône, de l'Isere, de l'Oyse, il se rencontre encore plus frequemment en Allemagne,

---

5. Voir Appendice V, p. 959.

en Pologne, le long de l'Elbe & des autres rivieres, mais la plus grande quantité est en Canada ; il s'y en fait une maniere de Republique qui est digne d'admiration.

Premierement ils font leur demeure dans de petites cabanes qu'ils ont bâties eux-mêmes dans le lit de quelque riviere qui n'est ni trop large, ni trop profonde, & qui est abondante en vivres, mais ils ne commencent ordinairement que vers le mois de Juin, lorsque les eaux sont tout-à-fait basses. Ce bâtiment s'acheve heureusement, quand proche de la riviere il se trouve quelque gros arbre dont le tronc panche vers l'eau. Ils le coupent en le rongéant tout autour avec leurs dents, & il tombe au travers de la riviere dont il ralentit le cours ; si les branches de l'arbre empêchent qu'il n'appuye bien contre le fond, ils les ont bien-tôt coupées, & ils font un bon ciment de côté & d'autre avec des pierres, des branches & du limon ou de la terre glaise pour fermer exactement le passage à l'eau : si l'arbre n'a pas assez de longueur pour joindre les deux bords, ils en vont couper un autre au rivage opposé, ou s'ils n'en rencontrent pas, ils font des especes de bâtardeaux pour arrêter le cours de l'eau, mais comme le cours de la riviere pourroit inonder ou rompre la digue par sa violence, ils laissent de distance en distance quelques ouvertures à la chaussée par où l'eau puisse s'écouler : cette chaussée est longue, mais moins élevée que dans les valons, elle a dix ou douze pieds d'épaisseur dans son fondement, & elle diminue peu à peu jusqu'au haut où elle n'en a ordinairement que deux : c'est de cette maniere qu'ils commencent leur bâtiment : ils se mettent ensuite à maçonner : pour tout ciment ils se servent de limon ou de terre grasse qu'ils battent & rebattent avec leur queue, ils l'appliquent couche sur couche avec les mêmes matériaux dont ils se sont servis pour faire la chaussée, jusqu'à ce qu'ils ayent élevé leur édifice ou cabane qui sert à les loger, à trois pieds de haut, ils la font ronde ou ovale, & elle débordé des deux tiers hors de l'eau, mais ils ont la précaution d'y laisser une porte que la glace en hiver ne puisse pas boucher. Quelquefois ils bâtissent la cabane entiere sur la terre & font des fossez de cinq ou six pieds de profondeur qu'ils conduisent jusqu'à l'eau ; ce bâtiment est terminé en maniere de dome, ses murailles ont ordinairement deux pieds d'épaisseur ; ils coupent avec leurs dents tous les bouts de bois qui excèdent les murailles, & y appliquent en dehors & en dedans un enduit qui est une espece de torchis

fait avec de la terre glaise & des herbes seches ; c'est dans cette occasion que leur queue leur est bien utile pour mieux affermir & polir cet enduit. Le dedans de la cabane est ordinairement ovale & vouté en anse de panier, elle a huit ou dix pieds de large sur dix à douze pieds de long, & alors elle est capable de loger huit ou dix Castors ; on en trouve quelquefois, mais rarement, qui sont si grandes qu'elles en logent jusqu'à trente ; il y en a aussi plusieurs situées les unes contre les autres ; tous ces logemens sont disposez par étages, afin que les Castors puissent monter quand les eaux croissent, & chaque logement est divisé en plusieurs chambres qui communiquent les unes aux autres ; ils logent dans les unes & serrent leurs provisions dans les autres : dans un de ces appartemens, ils font une espece d'aqueduc ou de canal souterrain qui va jusqu'à la riviere, & qui leur sert de bassin ou de réservoir dans lequel ils mouillent toujours leur queue, faute de quoi ils mourroient bien-tôt : & en cas de péril, ce canal leur sert de refuge & de chemin dérobé pour gagner la riviere ; quand ils sont en repos ils demeurent toujours couchez sur le ventre. On dit que si pendant qu'ils bâtissent, quelqu'un d'eux a écorché sa queue à force de taper la terre, il renverse cette queue sur son dos comme pour montrer au reste de la troupe qu'il n'est plus en état de travailler ; si leurs maisons sont endommagées par les grosses eaux, ils les raccomodent avec la même manœuvre & la même propreté qu'ils les ont bâties.

On appelle Castors terriers ceux qui se logent dans les cavernes pratiquées dans un terrain élevé sur le bord de l'eau, ils couvrent les endroits où ils se couchent avec de l'herbe, ils font en hyver des copeaux qui leur servent de matelas.

Les ouvrages des Castors sont ordinairement achevez aux mois d'Août ou de Septembre, c'est alors le tems où ils commencent à faire des provisions pour vivre pendant l'hyver ; ces provisions sont du bois qu'ils ont coupé par morceaux de différentes longueurs & grosseurs ; les gros morceaux sont traînez par plusieurs de ces animaux, & les petits par un seul, mais par des chemins differens, pour ne pas s'embarrasser ; ils entassent ce bois piece sur piece dans l'eau jusqu'à ce qu'il y en ait assez pour le nombre des Castors qui logent ensemble.

Les Sauvages vont à la chasse des Castors depuis le commencement de Novembre jusqu'au mois d'Avril suivant, parce

qu'alors ces animaux sont bien garnis de poil, ils parcourent le long des petites rivières, & dès qu'ils aperçoivent une chaussée, ils peuvent compter que la cabane du Castor n'est pas loin, ils s'en approchent le plus près qu'ils peuvent<sup>6</sup>. D'abord que le Castor voit ou entend les chasseurs, il s'enfonce dans son bassin ou aqueduc, & suivant le courant de l'eau par dessous terre, il se retire dans le lit de la rivière, mais comme il ne peut se passer d'air, il leve de tems en tems la tête hors de l'eau, & le Sauvage prend ce moment, si c'est en Été, de le percer de son trait, & de le tuer dans l'eau même, ou si c'est en Hyver quand les rivières sont glacées, n'y ayant pas moyen de le tirer, le chasseur fait divers trous dans la glace d'espace en espace, & se couche sur la glace proche de ces trous, le Castor par dessous leve sa tête hors du trou pour respirer, alors le chasseur enfonce & glisse sa main sur le corps du Castor qui nage, & quand il a passé l'endroit où la queue s'élargit, il serre la main & l'empoignant fortement, le tire & le jette sur la glace ; l'animal se sentant pris fait son possible pour se sauver, mais comme il ne marche que fort lentement, on le rattrape aussi-tôt & on l'assomme. Il est à remarquer ici, que le meilleur moyen de s'assurer du Castor vivant, est de le saisir à la queue, car alors il ne peut se détourner pour venir mordre celui qui le tient ; on l'attache par une échancrure qui est à la racine de sa queue, & on le conduit où l'on veut. On trouve quelquefois huit ou dix chaussées dans l'espace de deux lieues ; aucun Castor n'en échappe.

Une autre manière de chasser cet animal est de lui tendre des pièges. Quoique les Castors aient fait leurs provisions, ils ne laissent pas d'aller de tems en tems dans les bois chercher de nouvelles nourritures ; les chasseurs mêmes qui savent qu'ils aiment mieux le bois frais, que celui, que celui [*sic*] qui est flôté, leur en apportent tout près de leurs cabanes & leur dressent des pièges semblables en figure à ces quatre de chiffre qui servent à prendre des rats.

*Castor*, à *castrare*, châtrer, parce que les Anciens ont crû que le Castor étant poursuivi par les chasseurs, s'arrachoit les testicules avec ses dents, & les laissoit comme pour prix de sa rançon, mais cette fable n'a pas besoin d'être réfutée. Les

---

6. Note de l'auteur : *M. le Chevalier Tonti*. Voir *supra*, p. 538, n. 25.

Naturalistes modernes sont assez convaincus du contraire, & de l'impossibilité du fait ; de plus, il y avoit équivoque, car on prenoit pour les testicules du Castor, le Castoreum, ce qui est bien différent, comme il sera dit dans le chapitre suivant (Nicolas Lémery, *Dictionnaire ou Traité Universel des Drogues simples*, p. 123-125<sup>7</sup>).

---

7. Le texte de l'édition de 1733 est semblable.

## V

### Définition du Castoreum par Nicolas Lémery

Les Anciens, qui n'étoient pas aussi exacts dans l'Anatomie qu'on est aujourd'hui, ne s'étoient pas aperçus des véritables testicules du Castor, parce qu'ils sont fort petits & placez en des lieux assez cachez dans les aines ; j'en ai parlé dans le chapitre précédent<sup>1</sup> : ils ont tous pris pour les testicules de cet animal, les bourses ou poches du Castoreum qui en sont fort differentes. Messieurs de l'Academie Royale des Sciences ont les premiers découvert les testicules du Castor, & distingué toutes ses autres parties avec exactitude.

On trouve au bas ventre du Castor vers la partie inferieure de l'os pubis, quatre grandes poches ou bourses, dont les deux premieres qu'on peut nommer superieures, parce qu'elles sont plus élevées que les autres, ont la figure d'une poire, & se communiquent ensemble de façon qu'elles ressemblent assez bien à une besace : chaque poche a environ trois pouces de long sur un pouce & demi de large dans le fond, elles se trouvent placées l'une à droite & l'autre à gauche de la verge, elle décrivent un demi-cercle en aprochant de la verge & se retrecissent peu à peu jusqu'à leurs ouvertures qui sont d'environ un pouce, & qui répondent dans la cloaque.

M. Sarrazin Medecin en Canada<sup>2</sup>, duquel j'ai déjà parlé, a observé trois membranes dans la tissure de ces poches ; la premiere est simple, mais très-ferme ; la seconde est beaucoup plus épaisse, moëlleuse & fort garnie de vaisseaux ; la troisieme

---

1. Voir Appendice IV, p. 952.

2. Voir *supra*, p. 264, n. 12.

est particuliere au Castor, elle est seche comme un vieux parchemin, elle en a l'épaisseur, & elle se déchire de même, mais elle est tellement repliée sur elle-même, qu'elle aquiert quand on l'a développée, trois fois plus de volume qu'elle n'avoit auparavant ; cette membrane est fort lisse en dehors, d'un gris de perle, marqueté assez souvent de taches brunes, quelquefois rougeâtres : elle est inégale en dedans & garnie de petits filets : cette derniere membrane renferme une matiere resineuse, mollasse, adherante à ses petits fibres de couleur grisâtre en dehors, jaunâtre en dedans, inflammable, d'une odeur forte, pénétrante, & desagréable ; c'est le véritable Castoreum ; il se durcit peu à peu à l'air en un mois de tems, & devient plus brun, cassant & friable, mais si l'on veut qu'il se durcisse plus promptement, il n'y a qu'à attacher les poches qui le contiennent, à la cheminée, & les y laisser quelques jours, elles s'y secheront, & l'on connoîtra aisement par le toucher, si la matiere est en consistance dure & seche.

Les deux secondes poches, qu'on peut appeller poches ou bourses inferieures, sont placées l'une à droite & l'autre à gauche de la cloaque, elles contiennent une liqueur onctueuse & adipeuse qui ressemble à du miel, de couleur jaune-pâle, d'une odeur fétide semblable à celle du Castoreum, mais un peu plus foible & plus fade ; cette liqueur se condense en vieillissant & prend la consistance & la couleur de la suif.

On trouve chez les Marchands des bourses de Castoreum, les unes plus grosses, les autres plus petites, suivant que le Castor, dont elles ont été tirées, étoit plus ou moins grand. Les meilleures nous sont apportées de Dantzic ; elles sont les plus grosses.

Il faut les choisir grosses, pesantes, de couleur brune, d'une odeur forte & pénétrante, remplies d'une matiere dure, cassante & friable, jaunâtre, brune, entrelacées de membranes fort déliées, d'un goût acre ; elles contiennent beaucoup d'huile exaltée & du sel volatil.

Le Castoreum atténue les humeurs visqueuses, il fortifie le cerveau, il excite les mois aux femmes, il abaisse les vapeurs, il résiste à la corruption, il chasse par transpiration les mauvaises humeurs, il est propre pour l'épilepsie, pour la paralysie, pour l'apoplexie, il remédie à la surdité.

La liqueur onctueuse contenue dans les bourses inferieures du Castor, est fort résolutive, elle fortifie les nerfs étant appliquée extérieurement.

*Castoreum*, à *Graeco*, χαστόριου à, χὰστωρ *Castor* ; on entend par ce nom des poches ou des bourses qu'on tire du bas ventre du Castor, & qu'on fait secher pour s'en servir en Medecine (Nicolas Lémery, *Dictionnaire ou Traité Universel des Drogues simples*, p. 125-126).

## VI

### Les « Créoles » du Canada

Le Canadien a de l'esprit, est fier, orgueilleux, vif, hardy, industriel, et capable de supporter les fatigues les plus outrées, il aime à voyager et à courir les bois, a bien de la peine à s'attacher à un lieu et tient du Sauvage pour aimer l'indépendance et l'oisiveté. La misère où la cherté des marchandises de France les a jettés, a un peu changé cette dernière qualité, mais, M<sup>r</sup>, pouvoit on espérer autre chose des peuples qui sont nez de pères et de mères fainéantes ? Ce sont les soldats qui ont formé ce Pays avec ces filles, qui ayant vécu dans le désordre en France, ont inspiré à leurs enfans, au lieu de l'envie du travail, l'orgueil et la fainéantise. Quoique le Canadien en général soit de l'esprit que je viens de marquer, il ne laisse pas de changer beaucoup, il travaille à présent et fait travailler ses enfans, quand il peut, et obéit avec soumission, quand il connoît une justice ferme qui marche teste levée et n'a de considération pour personne. Je suis persuadé que vous serez surpris de ce que je vous marque que les pères font travailler leurs enfans quand ils peuvent. Les pères de ce continent sont faits autrement que ceux de France ; ils aiment trop leurs enfans pour leur faire faire quelque chose contre leur gré, et les enfans ont si peu de respect pour leurs pères parce qu'ils les quittent quand il leur en prend fantaisie. Toutes ces choses changent et changeront de plus en plus à la fin à force de peine et de soins il ne restera pour tout défaut au Canadien que l'envie de courir et d'être plein d'orgueil [...].

Le Canadien est très brave, on n'en peut point douter par les différens partis où il s'est trouvé et la valeur qu'il y a toujours fait paroître ; il joint l'adresse à cette bonne qualité, et tire mieux que le peuple du monde ; c'est à la chasse à laquelle il va

des sa plus tendre jeunesse et qu'il aime passionnement, qu'il en est redevable. On ne peut mieux faire, ce me semble, que de luy laisser continuer une inclination qui luy est si utile et à cette colonie, en luy permettant toujours de chasser partout au gibier passager. Les seigneurs voudroient bien luy oster ce droit qui paroist naturel, ne regardant en cela que leur interest ou leur plaisir particulier. Il est cependant tres necessaire, pour le bien public et la seureté du pays, qu'un habitant sache tirer pour se deffendre contre les Anglois ou les Sauvages qui peuvent venir en cette colonie ou pour les aller attaquer chez eux.

Vous serez persuadé, M<sup>r</sup>, de l'adresse du Canadien à bien tirer par l'exemple d'un qui se trouvera<sup>1</sup> sur le bord de M<sup>r</sup> le comte Darquian<sup>2</sup> quand il se battit en 1705. aux atterages de France, avec un corsaire flessinguois, lequel incommodoit fort le vaisseau par les grenades que l'on jettoit de sa grande hune. Ce Canadien s'en aperceut et tua d'un coup de fusil celuy qui leur faisoit tout ce mal. Le Capitaine du vaisseau ennemy fit aussitost remonter un matelot pour faire la même manœuvre ; mais un coup de la même main ne luy permit pas d'aller jusques en haut, et un troisieme fut aussi tué, qui vouloit aller remplacer les deux autres [...]

Les Canadiens ont autant de force et sont aussy vigoureux qu'ils sont braves et adroits ; ils suportent les fatigues les plus outrées, les partis où ils vont pour aller faire la guerre en sont des preuves certaines. Ces Partis, s'ils sont d'hiver, se font en raquette sur les Neiges, ils sont obligés de traisner dessus tous leurs vivres et leur petit Equipage, qui consiste en une couverte, une chaudiere et une hache ; S'ils se font l'été, ils se servent de canots d'ecorce, qu'ils portent aussy bien que tous leurs vivres et Equipages qui est dedans, quand ils trouvent la source des rivieres pour en aller regagner une autre ; ces endroits s'appellent des Portages. Quand ces partis sont en campagne pendant les grandes chaleurs, ils sont obligés de traisner leurs canots dans les rivieres, n'y trouvant point assés d'eau pour pouvoir naviguer dedans, ils les laissent ordinairement à trente ou quarante lieues de l'endroit qu'ils doivent attaquer, et

---

1. Pour « trouva », selon toute vraisemblance.

2. Voir *supra*, p. 199, n. 100.

prenant les vivres qu'ils croient avoir besoin, ils vont à l'ennemy. Ces fatigues ne seroient rien si, après s'être battus, ils n'avoient pas des blessés ; quelques fois on en a beaucoup qu'il faut faire porter sur des Brancards ; seize hommes, qui se relevent les uns les autres, sont occupés à en porter un, comme ils marchent au travers des bois, dans des pays tremblans, et sont obligés de traverser des montagnes fort escarpées, c'est tout ce qu'ils peuvent faire. Ce ne seroit que demy mal encore, s'ils n'étoient pas poursuivis de l'Ennemy et qu'ils ne manquassent pas de vivres ; ces deux malheurs leur arrivent ordinairement, surtout le dernier, parce qu'ils sont obligés de marcher tres doucement à cause de l'embaras que les blessés leur donnent. On se trouve, en ces occasions, à de dures extremités, puisqu'on est obligé de marcher et de porter sans prendre aucune nourriture, on tache de se soutenir en raclant des Ecorces d'arbres pour en prendre la seve, ou en mangeant de la tripe de roche.

Ces voyages, M<sup>r</sup>, sont plus durs qu'on ne peut se l'imaginer, et si ces Canadiens ont assés de force pour pouvoir les supporter, les François qui sont accoutumés au pays y réussissent aussy bien qu'eux, ils y seroient même plus propres, conservant mieux leurs vivres. C'est dans ces sortes de courses qu'on doit les menager, il est des tems où on ne trouve absolument rien dans les bois, et on y perit faute de nourriture quand on n'a pas assés de force pour gagner les habitations françoises ; Il s'en trouve qui, revenant de ces partis, aiment mieux mourir au pied d'un arbre que de souffrir plus longtems les incommodités de la faim, Ils y périroient, si on les forçoit de marcher et de suivre les autres, quand ils arrivent, ils sont tous meconnoissables, et ont besoin de beaucoup de tems pour pouvoir se remettre.

Voilà, M<sup>r</sup>, une image imparfaite des voyages qu'il faut faire pour aller faire la guerre aux Anglois ou à des nations sauvages. Ceux qu'on fait pour aller traiter des pelleteries avec ces mêmes nations sauvages ne sont point fatiguans, en comparaison de ceux dont je viens de vous parler, pour des personnes qui ne s'embarassent point de faire cinq ou six cens lieues en canot l'aviron à la main, de vivre pendant un an ou dix huit mois de bled d'Inde et de la graisse d'ours, et de coucher sous des Cabanes d'Ecorces ou de branches, Voila la vie que menent ceux qui vont faire la traite. Elle paroît dure et n'est adoucie

que par la viande fraiche et le Poisson qu'ils mangent, quand ils se trouvent dans des endroits de chasse et de Pesche (A. D. Raudot, « Relation par lettres », f. 1-5<sup>3</sup>).

---

3. Le texte manuscrit a été fort remanié par une main étrangère, sans doute celle de Camille de Rochemonteix, puisque toutes les corrections correspondent au texte publié par ce dernier en 1904. Antoine-Denis Raudot (1679-1737) fit carrière au Département de la Marine et fut intendant de la Nouvelle-France de 1705 à 1710 (Voir Donald J. Donald, *DBC*, t. I, p. 573-579).

## VII

### Note 12 de la lettre 11 (p. 413)

« Il est d'ailleurs assez singulier que le conte des Hommes, qui n'ont qu'une jambe, ait été renouvelé depuis peu par une jeune Esclave de la Nation des Eskimaux, qui fut prise en 1717. & menée chez M. de Courtemanche à la Côte de Labrador<sup>1</sup>, où elle étoit encore en 1720. lorsque j'arrivai à Quebec. Cette Fille voyant un jour des Pêcheurs sur le bord de la Mer, demanda s'il n'y avoit point parmi nous que des Hommes faits comme ceux-là ? On fut surpris de sa demande, mais on le fut encore bien davantage, quand elle eut ajoûté qu'elle avoit vû dans son Pays deux Hommes d'une grandeur & d'une grosseur monstrueuses, qui rendoient leurs excremens par la bouche, & urinoient par-dessous l'épaule. Elle dit encore que parmi ses Compatriotes il y avoit une autre sorte d'Hommes, qui n'ont qu'une jambe, une cuisse, & un pied fort grand, deux mains au même bras, le corps large, la tête platte, de petits yeux, presque point de nez, & une très-petite bouche ; qu'ils étoient toujours de mauvaise humeur ; qu'ils pouvoient rester sous l'eau trois quarts d'heure de suite, & que les Eskimaux s'en servoient pour pêcher les débris des navires, qui faisoient naufrage à la Côte.

Enfin elle assûra qu'à l'extrémité septentrionale de Labrador, il y avoit un Peuple tout noir, qui avoit de grosses lèvres,

---

1. Augustin Le Gardeur de Courtemanche (1663-1717) administra une concession qui s'étendait de la rivière Kegaska, ou Kégashka, au fleuve Kessessakiou, en bordure du détroit de Belle-Isle (de 1702 à la fin de sa vie). En 1714, il devenait commandant de roi sur la côte du Labrador. La femme à laquelle fait allusion Charlevoix s'appelait Acoutsina ; elle fut capturée le 25 mai 1717 (voir Nora T. Corley, *DBC*, t. II, p. 398-400 ; Jacques Rousseau, *DBC*, t. II, p. 7-10).

un nez large, des cheveux droits & blancs ; que cette Nation étoit très-mauvaise, & qu'encore qu'elle fût mal armée, n'ayant que des couteaux & des haches de pierre, sans aucun usage du fer, elle s'étoit renduë redoutable aux Eskimaux, & qu'elle se sert de raquettes pour courir sur la neige, ce qui n'est point en usage parmi ceux-ci. Il faut avoüer que ce seroit une chose assez étrange que des Hommes noirs si près du Pole, & sous un climat, où les Ours mêmes sont blancs : cependant la jeune Esclave de M. de Courtemanche n'est pas la seule, qui ait avancé ce fait.

L'Auteur de la Relation du Groenland, inserée dans les voyages au Nord, après avoir parlé des Naturels du Pays, qu'il représente comme assez semblables aux Eskimaux, grands & maigres comme eux, vêtus de la même façon, ayant des canots comme les leurs ; ajoute qu'on voit aussi parmi eux des Hommes noirs comme les Ethiopiens<sup>2</sup>. Après tout il n'y a rien là d'impossible, des Nègres peuvent avoir été transportés par hasard, ou autrement dans le Groenland, s'y être multipliés, & leurs cheveux blancs être un effet du froid, qui en produit de semblables sur la plûpart des animaux du Canada.

L'Esclave parla encore des Pygmées, qui font, dit-elle, une Nation particuliere, n'ont pas plus de trois pieds de haut, & sont d'une extrême grosseur. Leurs Femmes, ajouta-t'elle, sont encore plus petites, & il n'est point au Monde de Peuple plus malheureux : les Eskimaux, dont ils sont Esclaves, les traittent fort durement, & prétendent leur faire une grace fort signalée, quand ils leur donnent un peu d'eau douce à boire. La Relation, que j'ai déjà citée, dit la même chose, & assure qu'en bien des endroits de ce Pays-là on n'a point d'autre eau douce, que de la neige fonduë<sup>3</sup> : en quoi il n'y a rien que de fort croyable, le froid pouvant resserrer de telle sorte les veines de la terre, qu'il n'y ait point de passage pour les sources, qu'à une certaine profondeur.

---

2. Allusion à la « Relation du Groenland. Contenant l'Histoire des Voyages des Danois pour la decouverte de cette Terre », de Isaac de La Peyrère, originellement publiée en 1647 (Paris, A. Courbé) et insérée dans le *Recueil de Voyages au Nord*, de Jean-Frédéric Bernard (Amsterdam, 1715, t. I, p 142-143).

3. Voir note précédente.

Cette conjecture se confirme par ce que des Voyageurs ont éprouvé dans le Nord, où ils ont vû sur le rivage même de la Mer des glaçons énormes d'une eau très-douce. On lit aussi dans quelques Mémoires que les Eskimaux sont accoutumés à boire l'eau salée, & que souvent ils n'en ont point d'autre. Cette eau n'est pourtant pas celle de la Mer, mais de quelques Etangs saumâtres, tels qu'il s'en rencontre quelquefois assez avant dans les terres<sup>4</sup> » (F.-X. de Charlevoix, *HDG*, t. I, p. 17-18).

---

4. Charlevoix s'inspire ici de la « P[remière] Lettre », datée de « Quebec ce 30. 7<sup>bis</sup> 1705 », vraisemblablement de Raudot, dans laquelle on trouve les propos de la femme, qui « a resté jusqu'en 1720 » à « la Côte de Labrador », l'allusion à la « Relation du Groenland », celle aux « pygmées », enfin, la réflexion sur l'eau consommée par les Amérindiens de l'Arctique (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 17-19). Voir aussi la « Lettre 3<sup>c</sup> » (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 75-76, 79 et 77-78 (brouillon)). Les propos de cette Amérindienne ont été jugés suffisamment intéressants pour donner lieu à une enquête. En effet, le fonds des « Papiers Raudot » comprend un « Memoire en forme de lettre pour le bon homme Nicolas [sans doute Nicolas Jérémie : voir *infra*, p. 985, n. 43.] Etablis parmy les Esquimaux » et une « Lettre pour M<sup>c</sup>. de Brouage », dans lesquels le rédacteur (anonyme) leur demande d'enquêter sur l'existence des êtres singuliers dont parle la femme prise par M. de Courtemanche (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 146-151). Voir enfin le mémoire sur les « Costes de Labrador » (AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 322-323).

## VIII

### Mémoire du marquis de Vaudreuil de 1721

Memoire de Monsieur le Marquis de Vaudreuil Gouverneur et Lieutenant general pour le Roy en toute La nouvelle France pour servir d'instruction a M. Le Baron de Longueil Gouverneur Des trois Rivieres<sup>1</sup>, sur ce qu'il aura a faire dans son voyage au pais des Iroquois, ou il est envoyé pour le Sevice de sa Majesté.

Mons. de Longueil partira de Montreal au premier jour favorable, accompagné du S. de La Chauvignerie enseigne des Troupes du Roy Interprete en langue Iroquoise<sup>2</sup>, avec les deux Canots ou Bateaux et le Detachement de soldats qui luy seront remis pour se rendre en diligence au Niagara, ou il trouvera le s. de Joncaire<sup>3</sup> Lieutenant detaché audit poste par le moyen duquel il pourra apprendre si les Anglois auront fait quelque demarche pour executer le Dessein qu'on dit qu'ils ont d'establir un fort au Niagara, et dans quelles dispositions les Iroquois se trouvent à ces egards.

S'il juge a propos de parler au Chef des Sauvages qui sont a Niagara il le fera par le moyen dudit s. de Joncaire en insinuant au Chef et à sa Jeunesse qu'il va de leur Interet et de leur Gloire non seulement de maintenir la maison françoise qu'ils ont demandée et a la batisse de laquelle ils ont aidé mais encore de ne pas souffrir que ces Anglois y fassent aussi un établissement dont il leur fera remarquer les Inconvenients.

---

1. Voir *supra*, p. 496, n. 5.

2. Voir *supra*, p. 496, n. 8.

3. Voir *supra*, p. 489, n. 38.

Il prendra ensuite la route pour se rendre a Onontagué<sup>4</sup>, emmenant avec luy le S. de Joncaire pour luy aider a servir d'interprete dans les affaires qu'il aura a y negocier & pourra en y allant passer chez les Sonontouans<sup>5</sup>, afin de leur temoigner combien Mons de Vaudreuil a fait attention a la demande qu'ils luy ont fait d'un missionnaire, Puisqu'il y en a un, pret a aller demeurer chez eux quand ils le viendront chercher. Il les pressentira en même tems sur les dispositions ou ils peuvent être au sujet de l'entreprise des Anglois.

Etant arrivé à Onontagué il demandera l'assemblée des quatre nations ayant a leur parler de la part d'Onontio<sup>6</sup> leur Pere et pendant qu'il attendra qu'elles s'y assemblent, il fera tout ce qu'il pourra tant par luy même que par le moyen des S[ieurs] Joncaire et de la Chauvignerie pour decouvrir quelles ont été les paroles des colliers qu'on assure avoir été portes a l'automne dernier de la part des Abenakis<sup>7</sup> aux Agniers<sup>8</sup> pour les faire passer chez les autres nations Iroquoises, afinque selon que la matiere le meritera, il en puisse parler dans l'assemblée pour detruire les mauvaises impressions que ces paroles leur pourroient avoir données.

Les Iroquois étant assemblez, Mons de Longueil leur fera entendre, apres les compliments ordinaires, que suivant la maniere etablie entre leur Pere Onontio, et eux de s'avertir mutuellement des nouvelles facheuses et interessantes qu'on pourroit apprendre de part et d'autre Monsieur de Vaudreuil a jugé a propos de les informer que deux François, qui sont revenus d'Orange<sup>9</sup> au mois de Mars dernier, luy ont rapporté que pendant leur sejour en ce lieu là, ils y avoient appris que les Anglois entreprendroient d'aller cette année au nombre de deux cens hommes etabliir un fort a Niagara, Qu'encore que Monsieur de Vaudreuil a de la peine a croire que les Anglois se soient determinés a faire cette entreprise par ce que ne pouvant l'executer sans l'aveu des Iroquois il ne peut pas s'imagi-

---

4. Voir *supra*, p. 461, n. 8.

5. Voir *supra*, p. 491, n. 43.

6. Voir *supra*, p. 542, n. 33, et p. 602, n. 28.

7. Voir *supra*, p. 425, n. 48.

8. Ile étaient établis le long de la rivière Mohawk (New York).

9. Aujourd'hui Albany (New York).

ner que ceux cy y souscrivent Un fort a Niagara ne pouvant être que tres prejudiciable a leur liberté. Il est cependant bien aise de sçavoir par eux mêmes, s'il est vrai que les Anglois ayent ce dessein et s'ils le leur ont communiqué et s'ils sont disposés a en favoriser l'exécution parce qu'en ce dernier cas, Il paroiteroit que les Iroquois [mot illisible] de nuire en vain voudroient contribuer a brouiller la Terre, etant tres-certain que Monsieur de Vaudreuil ne souffrira point que les Anglois fassent un établissement au Niagara et que s'il en a besoin Il emploiera la force pour s'y opposer.

Sur cela Mons de Longueil pressera les Iroquois en leur faisant remarquer quelle seroit leur ingratitude s'ils devoient prendre un parti opposé a Onontio leur Pere tandis qu'il ne cherche qu'a leur donner des marques de son amitié et du plaisir qu'il a de bien vivre avec eux, de quoi il leur a donné et leur donne encore tant de temoignages par ses liberalités et par l'attention qu'il a toujours eüe a faire reparer les torts qu'on a peu leur faire, et par la disposition ou il est de donner un missionnaire aux Sonnontouans quand ils le viendront chercher.

Il leur fera remarquer aussi que le Droit des françois au Niagara est fondé sur ce que ce sont eux, qui les premiers Europeans ont occupé ce poste par des maisons et des Barques que M. de lasalle y fit batir il y a plus de 50. ans<sup>10</sup> qu'il y en a 34. que nous y avons un fort avec cent hommes et Garnisons qui ne fut abandonné qu'a cause de la Maladie, et que depuis vingt ans que le fort du Detroit est établi<sup>11</sup>, les françois n'ont point cessé de passer tous les ans par Niagara sans aucun trouble ni Empeschement de la part des Anglois qui n'y ont jamais mis le pied, ni du costé des Iroquois qui tous au contraire y ont appelé de nouveau les françois pour y resider et ont aidé a batir la maison que nous y avons Et enfin il conclura que comme les Anglois ne peuvent avoir aucun droit sur Niagara, il est necessaire pour eviter tout ce qui pourroit troubler la Tranquillité dans laquelle on vit en ce pais depuis que la paix a été faite que les Iroquois s'employent efficacement pour obliger les Anglois a se desister de leur Dessein.

---

10. Voir *supra*, p. 492, n. 45.

11. Voir *supra*, p. 537, n. 22.

C'est a quoi Mons. de Longueil doit inviter vivement les Iroquois mais s'il ne peut venir a bout de les engager à s'opposer a l'establissement des Anglois il fera tout ce qu'il pourra pour les determiner au moins a ne le pas favoriser et demeurer neutres, en laissant ceste affaire se demesler entre les françois et les Anglois M. de Longueil pourra connoistre par les Extraits des Memoires du Roy a Mess[ieurs] de Vaudreuil et Begon<sup>12</sup> des années 1716. 1719. et 1720. quelles sont les instructions de sa Majesté a l'égard des Etablissements que les Anglois entreprendroient de faire sur les terres dont les françois sont en possession. Ces extraits qui luy seront remis avec le present memoire pourront luy servir en cas qu'il rencontre des Anglois dans le pais des Iroquois pour leur faire entendre que leur Entreprise sur Niagara si elle avoit lieu seroit une infraction au Traité de paix d'Utrecht<sup>13</sup> et qu'ils ne doivent point entreprendre aucun Etablissement sur les terres possédées par les françois jusques a ce que les limites ayent été Reglées.

Si les Anglois nonobstant tout ce que M. de Longueil pourra leur représenter pour les détourner du dessein de setablir au Niagara se mettent en devoir d'en poursuivre l'Execution apres avoir pris la precaution de faire dresser un Proces Verbal des Representations qu'il leur aura faites et avoir protesté contre eux de tout ce qu'il pourra arriver Il pourra s'il se sent assez fort pour s'opposer a ces Etablissements des Anglois les repousser les armes a la main et de saisir des marchandises qu'ils auront pour la traite de Niagara en observant de faire dresser un Proces de la saisi qu'il en fera qui contiendra l'inventaire des effets desquels Il pourra charger le commis preposé a la traite ou du Poste qu'il luy en donnera son reçu pour estre remis à Mons. l'Intendant.

Et comme il pourroit arriver que les Anglois seroient beaucoup plus forts que ne le sera Mons. de Longueil avec les Gens qu'il aura avec luy En ce cas Il ne manquera point des qu'il en sera informé d'en donner avis a Mons. de Vaudreuil le plus promptement qu'il se pourra en luy faisant sçavoir quel nombre d'Anglois il y aura.

---

12. Sur Vaudreuil et Bégon, voir *supra*, p. 232, n. 47 et 48.

13. Voir *supra*, p. 245, n. 19.

Au surplus Mons. de Vaudreuil se remet a la prudence de Mons. le Baron de Longueil pour tourner les cas imprevis qui ne seront point expliqués dans la presente Instruction.

Fait a Montreal le 18. Avril 1721. (AN, Colonies F<sup>3</sup> 10, f. 125).

## IX

### Lettre du père Saint-Pé à M. Mezerai l'aîné, en route pour les Illinois<sup>1</sup>

Je suppose, monsieur, que vous n'avez point changé de resolution et que le R.P. de Charlevoix vous joindra pas bien loin d'ici : vous n'en Serez pas fâché, je le sçay. Si vous etiez dans le dessein de pousser vôtre route et de risquer d'etre attaqué des fievres en arrivant pendant les chaleurs, je vous prie, mon cher monsieur, de n'en rien faire, j'aime trop vôtre Santé. attendez le R.P. : sur ce que je luy ay dit de vous, il Souhaite faire le reste du voyage en vôtre compagnie. cela peut être ne vous sera pas inutile, et je suis sûr que dans l'occasion il ne manquera pas de vous rendre de bons offices. Pour moy je vous auray une vraye obligation si vous prenez le parti que je suggere. Saluez je vous prie vôtre cher frere et croyez moy l'un & l'autre votre tres humble et tres obeissant Serviteur

a St. Joseph ce 13<sup>e</sup>. d'aout 1721. (ANC, MG 18 H 39).

---

1. Jean-Baptiste de Saint-Pé : voir *supra*, p. 768, n. 55. Nous n'avons pu identifier « Mezerai l'aîné ».

## X

Lettre d'Adrien Pauger<sup>1</sup> à Le Moyne de Bienville,  
datée du 25 janvier 1722

J'ay eu l'honneur d'y estre accompagné du R. P. Charlevoix Jésuite homme de merite et de confiance de Monseig[neur] l'admiral qui a été temoin du detail que j'ay celuy de vous en faire. J'ay passé en Canot par la passe du Sud, que j'ay sondé et en ay levé le plan, elle n'est plus droite que l'ancienne passe, mais plus étroite Endroits propres à fortifier et une barre à sa sortie sur la quelle il n'y a que 9. à 10. pieds de 100 : toises de large, qui joint un banc de sable qui est au milieu et vis à vis du quel est pery une chaloupe à M. Dumanoir<sup>2</sup> qui pour la premiere voulut l'aller reconnoistre cette sortie est à 3. lieues  $\frac{1}{2}$  de la veritable embouchure du Mississipy, ou je fus par dehors, L'on fait le N. O. pour entrer La pointe, à tribord sur laquelle est une petite isle de terre glaise en forme de fer à cheval sur laquelle on pourroit faire une batterie de charpente ou risbanc, qui ne couteroit pas plus de dix à douze mil Livres, ainsy qu'à la pointe de l'autre costé Esloignée de 300 toises où j'ay trouvé 37. pieds d'eau qui diminuë 18 : pieds, vis à vis l'isle de la Balise<sup>3</sup> qui est à babord à 500 : toises en dedans sur laquelle on pourroit establir un fort ou travail, et des magasins pour alliger les gros vaisseaux pour passer La Barre cette isle ayant 90 : toises de long, sur 38 : de large de terre de glaise et n'inondant jamais, et devant laquelle jusqu'aux pointes de dehors il en peut mouiller quinze et vingt à l'abry de lames et de tous

---

1. A. Pauger : voir *supra*, p. 839, n. 4 ; Le Moyne de Bienville : voir *supra*, p. 906, n. 5.

2. Nous n'avons pu identifier cet homme.

3. Voir *supra*, p. 842, n. 8.

vents, cette interval formant un port fond de vase environnés d'isles et de battures cette barre est 400 : toises plus en dedans de l'isle de la Balise qui est formé par l'affoiblissement du courant du Mississipy qui se degorge avant par quantité de passes et la rencontre de la mer, à cet endroit forme un depost de vase mole de 5. à 600. toises de largeur qui se pouroit rompre et emporter en bouchant quelqu'unes de ses passes par quelques vieux vaisseaux coulés à fond et par des arbres dont il descend une prodigieuses quantités pendant les deux premiers mois de l'Etté que le Mississipy deborde par la fonte des Neiges des pais d'en haut, et dont l'on pouroit faire des [mot illisible] de chaisnes d'arbres ou Bataud d'Eau, ainsy qu'à toute l'Embouchure pour en former un beau port y ayant desja d'echouez à droite et à gauche du chenal qui en forme un naturellement. J'ose avoir l'honneur de vous assurer Monsieur que si la Compag[nie] faisoit la Depense de faire par une [mot illisible] de pilotis [mot illisible], qui serviroit de quay, et d'appuy, non seulement à tous les vaisseaux, mais qui le fixeroit ainsy que le courant du Mississipy qui le creuseroit de plus en plus, indubitablement ce qui ne seroit pas d'une grande Depense les bords de ce fleuve etant remplis de beaux bois de cipres qui est incorruptible, et qui se travaille aisement (AN, Marine 3 JJ 277, n<sup>o</sup> 11).

## XI

### Lettres de François-Xavier de Charlevoix

A – Lettre au comte de Toulouse<sup>1</sup>,  
datée du 27 juillet 1721

Monseigneur

Je me donne l'honneur d'écrire à Votre Altesse Serenissime par la voye du Canada parce que je ne suis pas assuré d'en trouver à la Louysiane, ni de si prompte, ni de si sure. J'ai visité, Monseigneur, tous les postes d'en haut, excepté ceux du Lac Supérieur, qui demandent un Été tout entier et où j'espère par les mesures que j'ai prises trouver des Connoissances plus certaines qu'ailleurs.

C'est dans cette pensée, Monseigneur, que je me suis déterminé à revenir ici le printemps prochain après avoir employé tout l'hiver à parcourir La Louysiane. pour cela je supplie Monsieur Le Marquis de Vaudreuil<sup>2</sup>, et<sup>3</sup> Mons. Begon<sup>4</sup> de m'envoyer dans ce poste Le sieur Pachot<sup>5</sup> avec un canot équipé pour faire le Tour du Lac Supérieur Cet officier, tout jeune qu'il est, passe au jugement même de M notre General qui m'a fait l'honneur de me Le dire, pour l'homme du Canada

---

1. Louis Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, dirigea le Conseil de marine de 1715 à 1723.

2. Voir *supra*, p. 232, n. 47.

3. Mot biffé.

4. Voir *supra*, p. 232, n. 48.

5. Jean-Daniel-Marie Pachot, qui sera effectivement désigné pour guider Charlevoix au lac Supérieur.

qui connoisse mieux Les pays d'en haut et comme il a une facilité surprenante pour apprendre Les Langues, il n'est aucune des nations des quelles je puis tirer quelques lumières qu'il n'entende bien, et à qui il ne se fasse aisement entendre. J'ai même déjà tiré de bons memoires de lui qui se sont trouvés conformes à ce que M. de la Nouë<sup>6</sup>, que j'ai rencontré revenant du Nord, a bien voulu me communiquer.

Au reste, Monseigneur, si les maladies qu'on gagne aisement dans La Louysianne, ou quelque autre empechement, que je ne saurois prévoir, m'empêchoit de revenir sur mes pas, j'y ai pourvû en priant un de nos Missionnaires de prendre ma place. Ce Pere est au fait de tout, et s'acquittera de la Commission beaucoup mieux que moy<sup>7</sup>.

Je ne doute presque pas, Monseigneur, que Votre Altesse Serenissime ne reçoive plusieurs memoires sur la decouverte dont j'ai l'honneur d'être chargé car j'ai cru m'apercevoir qu'en quelques endroits je ne faisois que battre les buissons, que quelques personnes qui vouloient paroître fort instruites, me disoient peu de choses, et que d'autres faisoient des recherches, dont ils ne m'ont fait aucune part, mais pourvu que le service se fasse, peu importe par qui et ce sera toujours pour moi une consolation d'y avoir contribué quoique indirectement. Une seule chose me fait peine en cela. C'est que le défaut de concert ne laisse pas de nuire à la cause publique par la raison qu'une connoissance détachée est souvent peu considerable en elle meme et demeure stérile faute d'être communiquée dans des occasions ou elle pourroit servir à en faire acquérir d'autres plus importantes.

C'est, Monseigneur, ce qui me fait prendre la liberté de proposer a Votre Altesse Serenissime, d'ordonner qu'on m'adresse par les deux routes que je puis tenir<sup>8</sup>, un extrait de ce qui pourroit s'être trouvé de memoires sur cette matiere dans les Lettres du Canada et de La Louysiane. Si c'est trop oser, Monseigneur, je supplie votre Altesse Serenissime de le pardonner à mon zèle et au désir ardent que j'ai de me montrer digne de son choix.

---

6. Voir *infra*, p. 980, n. 16.

7. Sans doute le père Joseph-Jacques Marest : voir *infra*, p. 981, n. 21.

8. Voir *supra*, p. 705, n. 1.

Je suis dans les sentimens de la reconnoissance la plus respectueuse et de la plus parfaite soumission

Monseigneur  
De Votre Altesse serenissime  
Le très humble et très obeissant serviteur  
Charlevoix. J.

à Missillimakinak<sup>9</sup> ce 27. juillet 1721.

Le S<sup>r</sup> de Cournoyer qui m'a accompagné jusqu'ici et le dessein que j'ai fait de ne point passer en France cette année a fait prendre faute de moyens le parti de retourner à Montreal est un fort aimable Cavalier, et j'ai été heureux de l'avoir. Aussi est il d'un sang qui ne s'est jamais démenti et qui a été plus d'une fois versé pour le service du Roy<sup>10</sup>

Conseil

Porter à Mgr. Le Régent. Il<sup>11</sup> faudra luy écrire ainsy qu'il le propose et luy faire part des memoires qui pourront être reçeus.

Délibéré le 23 X<sup>bre</sup> [décembre] 1721.

La Chapelle  
(AN, Colonies C<sup>11E</sup> 16, f. 96-97).

B – Lettre au comte de Toulouse,  
datée du 20 janvier 1723

Monseigneur.

Pour obeir à L'ordre dont j'avois été honoré il y a bientôt trois ans, d'aller dans les principaux postes de L'Amérique Septentrionale faire des enquêtes touchant la Mer de L'Ouest, je m'embarquai au commencement de juillet 1720 sur la flûte du Roy le Chameau<sup>12</sup>, qui alloit à Quebec où j'arrivai à la fin de Septembre

9. Voir *supra*, p. 575, n. 16.

10. Nous n'avons pu identifier cet homme.

11. Un mot est biffé avant le pronom.

12. Voir Appendice II, p. 944.

La Saison Se trouvant trop avancée pour passer outre, il me fallut hiverner dans cette ville, où je n'omis rien pour tirer des voyageurs que je pus joindre, des lumières sur ce que je cherchois. Je fis les mêmes diligences dans les cotes, aux Trois rivières, et à Montréal, où je me transportai sur les glaces au mois de Mars ; mais toutes mes recherches n'eurent pas grand succès. les Canadiens voyagent sans s'embarasser beaucoup de s'instruire sur les pays qu'ils parcourent. Il faut même être un peu en garde contre eux, car comme ils ont quelquefois honte de ne pouvoir rendre aucun compte de ce qu'ils ont vu, ils ne font point de difficulté de substituer des Romans qu'ils digèrent assez bien à la place de la Verité qu'ils ne connoissent pas.

Pour revenir à mon voyage, le fleuve S<sup>t</sup> Laurent ne fut pas plutôt libre que je partis pour le remonter. C'étoit à la fin D'avril 1721 je passai par le fort de Cataracoüy<sup>13</sup>, je traversai le Lac Ontario, je fis le passage<sup>14</sup> de Niagara pour éviter cette fameuse chute, et je me rendis par le Lac Erié au Detroit de là je remontai le Lac huron jusqu'à Missillimakinac, d'ou j'accompagnai Monsieur de Montigny à la Baye des Puans où il alloit commander<sup>15</sup>. J'y restai quelques jours et je n'eus pas lieu de me repentir d'y être allé. C'est là où je compris l'importance d'aller au Lac Superieur et ce fut pour prendre sur cela des mesures que je retournai à Missillimakinac.

En y arrivant j'appris que Monsieur de La Nouë qui avoit commandé plusieurs années à Gamanistigouya dans le Nord du Lac Superieur venant de partir pour Montréal<sup>16</sup>, je pris le parti de courir après lui, et je le joignis le lendemain au point du jour ; mais je ne tirai de lui que la confirmation de ce que m'avoit déjà dit le Sieur Pachot<sup>17</sup>, qu'au delà de la nation du Brochet<sup>18</sup> il y en avoit une autre qui n'étoit pas loin de la Mer.

---

13. Voir *supra*, p. 445, n. 30.

14. Peut-être doit-on plutôt lire le mot « portage ».

15. Voir *supra*, p. 593, n. 1.

16. Zacharie Robutel de La Noue fut chargé par Vaudreuil, en 1717, d'établir le poste de Kanastigouya, dans le nord du lac Supérieur. Comme le signale Charlevoix, Robutel de La Noue rentra dans la colonie en 1721.

17. Voir *supra*, p. 977, n. 5.

18. Voir Introduction, p. 30, n. 122.

Il avoit avec lui un Sauvage de cette nation, mais qui ayant été pris fort jeune, ne pouvoit rendre compte de rien. Il avoit eu aussi un coquillage, qu'on lui avoit volé.

Pour moi, Monseigneur, étant pour la troisième fois de retour à Missillimakinac et la Saison se trouvant trop avancée pour entreprendre d'aller au lac Supérieur, je m'arrangeai, ainsi que j'eus l'honneur d'en informer Votre Altesse Serenissime pour le faire l'année Suivante. Je donnai de bons memoires à monsieur de S<sup>t</sup> Pierre qui commande a Chagouamigon où les Sioux vont de temps en temps<sup>19</sup>, et qui étoit venu faire ses pasques a Michillimakinac : je priai Monsieur des Chaillons<sup>20</sup> qui alloit succeder à Mons. de La Nouë à Gamanistigouya, de suivre ce que son predecesseur avoit commancé. J'engageai un Canadien qui sait le Sioux, et qui alloit hiverner avec Mons. de S<sup>t</sup> Pierre, d'aller jusqu'aux Sioux pour savoir s'ils étoient encore dans la disposition d'ecouter un Missionnaire, au cas qu'on jugeat a propos de leur en donner un. Je passai ensuite quelques jours a questionner le P Marest ancien Missionnaire<sup>21</sup>, qui a été quelque temps avec les Sioux et quelques voyageurs qui me parurent plus instruits. Après quoi je m'embarquai pour La rivière S<sup>t</sup> Joseph qui est au bout du Lac Michigan<sup>22</sup>.

Je trouvai dans ce poste un Missionnaire<sup>23</sup> et des Sauvages, qui ne me furent pas inutiles, et après y avoir été retenu six semaines par quelque incommodité, je pris la route de La Louysiane par le Theakiki<sup>24</sup> que j'ai descendu depuis sa source jusqu'à ce que joint avec la rivière des Illinois il se decharge dans le Mississipi. Après avoir fait environ quarante lieues sur ce grand fleuve, j'arrivai aux Cascasquias<sup>25</sup>, ou je passai un mois.

---

19. En 1718, Jean-Paul Legardeur de Saint-Pierre (1661-hiver 1722-1723) établit le poste de Chagouamigon (Chequamegon Bay), sur le lac Supérieur, l'un des trois postes prévus par Vaudreuil pour amorcer l'exploration de l'ouest du continent. Sioux : voir *supra*, p. 421, n. 38.

20. Pierre-Roch Deschaillons.

21. Joseph-Jacques Marest (1653-1725), qui fut missionnaire à Michillimakinac presque sans interruption de 1688 à sa mort.

22. Aujourd'hui Saint Joseph River.

23. Voir *supra*, p. 634, n. 2.

24. Aujourd'hui Kankakee River : voir *supra*, p. 724, n. 2 et 4.

25. Voir *supra*, p. 759-761.

Il y a là, Monseigneur, quantité de Canadiens qui ont voyagé longtemps, la plus part dans le Missouri, je les ai tous entretenus fort à loisir, mais j'ai trouvé tant de contradictions dans leurs rapports, que je n'ai pas jugé y devoir faire beaucoup de fonds, excepté sur ce que je trouvai conforme a ce qui m'avoit été dit d'ailleurs.

On m'avoit assuré lorsque je partis de Paris, que je trouverois aux Illinois des ordres pour me faire faire le reste du voyage jusqu'à la mer ; ces ordres n'étoient point venus, et Mons. de Boisbriant<sup>26</sup> ne jugea pas à propos de prendre sur lui cette depense, qui auroit été fort petite pour lui, et qui n'a pas laissé d'être considerable pour nos Missionnaires qui ont bien voulu la faire avec le secours qu'ils me donnèrent j'allai lentement mais heureusement à la Nouvelle Orleans, sans aucun mauvais rencontre de La Part des Chicachas<sup>27</sup>, qui tuerent derriere moi deux Canadiens beaucoup mieux armés et mieux escortés que moi.

Je ne demeurai que quinze jours a la Nouvelle Orleans, ensuite je continuai de descendre le Mississipi avec Monsieur de Pauger ingénieur du Roy et nous sondâmes ensemble la barre et toute L'embouchure du fleuve<sup>28</sup>. nous nous rendimes ensuite par mer au Biloxi au Commencement de fevrier 1722. où une maladie qui me dura six semaines me mit entierement hors d'Etat de remonter le Mississipi pour retourner au Canada selon mon premier projet.

Je cherchai donc une autre voye, et sur la fin de Mars je m'embarquai sur une Flute de la Compagnie qui alloit à l'ile de S<sup>t</sup> Domingue, où je me flattois de trouver des batteaux pour Quebec et d'y être encore a temps pour aller au Lac Superieur. Mais le naufrage que nous fimes au cap de La Floride m'ota cette seconde ressource. Nous fumes cinquante jours à nous rendre au Biloxi, où si j'eusse rencontré un vaisseau prêt a faire voile pour le Cap francois<sup>29</sup> j'aurois encore pu gagner quebec avant l'Automne j'y aurois passé l'hyver et l'Été prochain, j'aurois fait le voyage que je m'étois proposé.

---

26. Voir *supra*, p. 759, n. 25.

27. Voir *supra*, p. 783, n. 18.

28. Voir *supra*, p. 839, n. 4.

29. Aujourd'hui Cap Haitien : voir *supra*, p. 924, n. 2.

Mais je ne pus partir du Biloxi que les derniers jours de juin, nous fûmes soixante et quatre jours à gagner S<sup>t</sup> Domingue, ainsi la saison pour aller au Canada étant passée, je n'eus plus d'autre parti<sup>30</sup> à prendre, que de revenir en France. En allant à S<sup>t</sup> Domingue nous touchâmes à la Havane, je me proposai d'y voir Mathieu Sagean<sup>31</sup>, ce fameux aventurier dont j'ai eu l'honneur de présenter la Relation à votre Altesse Serenissime, mais Le Gouverneur Espagnol<sup>32</sup> à qui j'étois allé demander la permission de faire entrer notre navire dans le port pour y faire de l'eau, et y acheter quelques provisions dont nous avions un extrême besoin, non seulement nous la refusa, mais ne me donna pas même le loisir de chercher mon Voyageur.

Voilà, Monseigneur, un récit abrégé de mon voyage, et voici en peu de mots ce que j'en ai recueilli touchant la Mer de l'Ouest, j'aurai l'honneur de présenter dans un autre mémoire à Votre Altesse Serenissime une description exacte du pays que j'ai parcouru et les remarques que j'ai faites sur tout ce que j'ai vu, pourvu toutefois qu'elle le trouve bon<sup>33</sup>.

I°. Il paroît certain, que depuis les 40. degrez de Latitude Nord, et meme encore plus bas jusqu'aux 50. les terres de l'Ouest se terminent à la Mer tantot plus proche de La Louysiane et tantot plus loin. Deux Esclaves Panises<sup>34</sup> interrogés séparément ont assuré y avoir été après trois mois de marche, tout le village fuyoit devant un parti ennemi, c'étoit vers l'Equinoxe et le pays d'où ces sauvages partoient est environ par les 43. degrez et Leur route fut toujours au Soleil couchant. On

---

30. Deux mots sont biffés après le substantif.

31. Mathieu Sagean (ou Sajan, parfois connu sous le nom de Mesremande) : né à Lachine vers 1660, selon ses déclarations ; mort vraisemblablement à Cuba après le passage de Charlevoix ; auteur d'une « relation » de voyage dans un pays fabuleux situé à l'ouest du continent américain : le pays des « Acaaniba » (AN, Marine 3 JJ 277, n° 3 – version longue ; AN, Marine, 2 JJ 56, n° 10 – version abrégée).

32. Voir *supra*, p. 913, n. 21.

33. Allusion, sans doute, au « Mémoire pour la Découverte de La Mer d'Ouest » conservé dans les Archives de la Compagnie de Jésus (Vanves, fonds Brotier, vol. 176, f. 285-294). Le mémoire n'est pas de la main de Charlevoix, mais son argumentation et ses conclusions suggèrent que Charlevoix en a suivi de près la composition, sinon qu'il l'a rédigé.

34. Sur les Panis, voir *supra*, p. 763, n. 39. Sur les informatrices de Charlevoix, voir *supra*, p. 768, n. 55, et p. 787.

trouvera encore la Mer à L'Ouest et au Sud Ouest du Lac des Assiniboils<sup>35</sup>, qui est autant qu'on en peut juger par les 50. Degrez. On ne peut presque point douter que Les Sioux ne l'ayent à leur Ouest. Il y a sur cela un sentiment unanime d'un très grand nombre de Sauvages. Tous ceux qui ont entendu parler du pays des Assiniboils ont été surpris d'apprendre que l'air y est beaucoup plus temperé que dans le Canada, quoi qu'il soit beaucoup plus au Nord. Cela ne denote-t-il pas le Voisinage de la Mer ?

II°. Il n'y a guere lieu de douter qu'à l'Ouest des Sioux il n'y ait des Sauvages, les uns disent, Illinois, les autres disent Miamis : et cette varieté de sentiment ne fait rien contre la verité du fait. Ces deux nations ont vraisemblablement la même origine, et leurs langues ont beaucoup de rapport entre elles<sup>36</sup>. La tradition des Illinois du Canada, est que ces Illinois ou Miamis Occidentaux sont proches de la mer<sup>37</sup>.

III°. La plupart de ceux qui ont eu connoissance de la Mer de L'Ouest y ont vu des Européans, ou en ont trouvé des vestiges. On m'a assuré qu'il avoit paru deux prêtres au Lac des Assiniboils ; on parle de deux sortes de francois (Les Sauvages appellent francois tous ceux qui ne sont pas de leur couleur) les uns blancs, bien faits, et en tout semblables à nous, les autres noirs, velus, et portant de longues barbes, quelques uns ajoutent que ces deux peuples differens se font la guerre.

IV°. plusieurs Sauvages Miamis, Illinois, Sioux, Mis-sourites<sup>38</sup>, et autres assurent qu'à la hauteur des terres du Mississipi, du Missouri et de la riviere S<sup>t</sup> Pierre<sup>39</sup> on trouve des rivieres qui courent à L'Ouest. les meilleurs guides, et ceux dont on aura des connoissances plus certaines sont les Aiouez<sup>40</sup> et les Sioux. Ces deux nations ont commerce entre elles, et un Missionnaire chez les Sioux, dés qu'il seroit en Etat de se faire entendre, pourroit en fort peu de temps être instruit de tout ce

---

35. Voir *supra*, p. 422, n. 42.

36. Voir *supra*, p. 433-434.

37. Voir *supra*, p. 767-768.

38. Voir *supra*, p. 599, n. 24.

39. Minnesota River.

40. Voir *supra*, p. 599, n. 23.

qu'on souhaite scavoir. D'ailleurs nous ne manquons point d'interprettes Sioux et Miamis, et avec ces deux Langues on va partout.

Mon dessein, Monseigneur, si tous les passages ne m'avoient pas été bouchés pour mon retour a Quebec, étoit de rester au Lac Superior tout le temps qui m'auroit été nécessaire pour avoir des nouvelles certaines par les Sioux, et si la chose m'avoit paru praticable, de m'abandonner à quelques uns, qui auroient voulu me mener à la Mer.

Pour découvrir qui sont les Européans que les Sauvages ont vus du Côté de la mer de L'Ouest, il faudroit avoir des cartes Espagnoles. On m'a assuré qu'il y en a une à L'Escorial de toutes les Indes Espagnoles, et qu'elle est unique.

Vous savés mieux que Personne, Monseigneur, ce qu'on doit penser de ce qui se trouve rapporté dans un Livre Espagnol dont La traduction faite en mauvais françois par l'auteur meme est dediée a Votre Altesse Serénissime<sup>41</sup>, a savoir qu'un Vaisseau parti de la cote occidentale du Mexique ayant été porté par un gros vent de Sud-Ouest de s'élever au dessus de la Californie jusques par les 48. degrez de Latitude Nord, les courans le firent dériver, sans qu'il pût l'éviter dans un detroit, où il fut obligé de s'abandonner, et qu'après avoir été toujours au Nord-Est il s'étoit trouvé en peu de jours au Nord de terre Neuve, d'où il passa en Ecosse, et de là à Lisbonne, et tout cela en si peu de temps que tout son voyage depuis le Mexique jusqu'en Portugal ne fut que de trois mois.

Il est certain que feu Monsieur d'Iberville<sup>42</sup> a toujours eu en tête de tenter la decouverte de la Mer de L'Ouest par la baye d'Hudson. Un officier de la marine avec qui j'ai fait tous mes voyages de Canada, et qui a presque toujours été avec Mons. d'Iberville dans ses campagnes du Nord, regardoit cette voye comme la plus sure et la plus courte. Le Sieur Jeremie qui a commandé au Port Nelson<sup>43</sup>, m'a dit qu'il avoit envoyé au Lac

---

41. Nous n'avons pu retrouver l'ouvrage auquel Charlevoix fait allusion.

42. Voir *supra*, p. 404, n. 28.

43. Nicolas Jérémie (1669-1732) a été gouverneur du fort Bourbon de 1709 jusqu'à la cession du poste aux Anglais, en 1714.

des Assiniboils d'ou sort la riviere Bourbon, qu'on lui en a apporté de l'argent et qu'on L'a assuré que ce Lac est dans un très beau pays.

Si Votre Altesse Sérenissime est toujours dans le dessein qu'on suive cette affaire, j'aurai l'honneur, quand elle le souhaitera, de Lui dire ma pensée sur la route qu'il y a à prendre, et les autres moyens de réussir dans cette entreprise.

Paris ce 20<sup>e</sup> Janvier 1723. Charlevoix j.  
(AN, Colonies C<sup>11E</sup> 16, f. 102-104).

C – Lettre<sup>44</sup> au comte de Morville<sup>45</sup>,  
datée du 1<sup>er</sup> avril 1723

A Monseigneur Le Comte de Morville  
Ministre et Secrétaire d'Etat

Monseigneur

Il y a environ trois ans et demi, que quelques Personnes ayant présenté à Son Altesse Serenissime Monseigneur le Comte de Toulouse<sup>46</sup> quelques memoires sur la Mer de L'Ouest, un officier des troupes du Canada fut destiné pour en faire la Découverte à la tête de 50. hommes. Mais comme il faisoit ses Preparatifs Son Altesse Royale Monseigneur le Duc D'Orléans ayant fait reflexion que ce Voyage ne se pouvoit faire sans une grande depense, et qu'on n'avoit encore rien de certain qui fit juger qu'elle seroit utile, changea de dessein, et résolut d'envoyer une personne dans les Principaux postes du Canada et de La Louysiane, qui s'informât des naturels du pays et des francois habitans, voyageurs ou Missionnaires de quelle manière il falloit s'y prendre pour faire la découverte qu'on meditoit, et s'il y avoit apparence d'y reussir, et je fus honoré de cette Commission. Je partis de Paris au mois de Juin 1720. et j'arrivai à Quebec à la fin de Septembre. La Saison n'étant plus

---

44. En marge, d'une écriture différente : « copie ».

45. Charles-Jean-Baptiste Fleurieu d'Armenonville, comte de Morville, prit la tête du Département de la Marine et des Colonies pour cinq mois à partir du 16 février 1723.

46. Voir *supra*, p. 977, n. 1.

propre à entreprendre un voyage de long cours, je passai l'hyver dans la Colonie que je parcourus sur les neges cherchant partout des Voyageurs pour m'instruire de ce dont je devois rendre compte.

Au commencement de May la navigation étant libre, je me mis en chemin, j'allay a Cataracouy, à Niagara, au Detroit, à Michillimakinak, a La Baye des Puants<sup>47</sup>, d'ou je revins a Michillimakinac Là je fus un peu en balance de ce que je devois faire : nous avons deux Postes dans le Lac Superieur : j'étois convaicu que j'y acquerrerois pour lors<sup>48</sup> aucune connoissance, parce que j'en avois vu le Commandant, mais je n'étois pas moins persuadé qu'en y restant quelque temps je ne laisserois pas d'en tirer quelques lumieres par les Cristinaux<sup>49</sup> et Les Sioux, qui y viennent en traite, mais je n'en avois pas l'ordre, c'étoit au moins une année de retardement et je n'étois pas muni pour cela après avoir deliberé quelque temps, je pris le parti d'employer l'hyver qui approchoit, a parcourir La Louysiane, où l'on peut voyager en tout temps, et de me rendre au printemps prochain à Michillimakinac pour de là faire le tour du Lac Superieur Je me donnai l'honneur d'écrire à M. le Marquis de Vaudreuil<sup>50</sup> pour le prier de me mettre en Etat de faire cette course, et d'hiverner même, s'il estoit necessaire dans quelqu'un des postes de ce Lac, je pris des mesures pour trouver à mon arrivée dans ces postes les connoissances que je cherchois, et je partis ensuite pour me rendre à la riviere S<sup>t</sup> Joseph dans le fond du Lac Michigan<sup>51</sup>, ou quelques incommoditez m'arreterent cinq semaines. au bout de ce temps la je poursuivis ma route vers les Cascasquias<sup>52</sup>, d'où je descendis à la mer. J'y arrivai au commencement de fevrier 1722. après avoir vu tous les Etablissemens de la Louysiane.

Je voulus ensuite remonter le Mississipi pour regagner Michillimakinac, mais je ne me trouvai point en Etat de faire ce

---

47. Green Bay.

48. Les deux mots sont intercalés.

49. Louis Liénard de Beaujeu commandait alors à Michillimakinac. Cristinaux : voir *supra*, p. 415, n. 19.

50. Voir *supra*, p. 232, n. 47.

51. Aujourd'hui Saint Joseph River.

52. Voir *supra*, p. 759-761.

voyage. personne n'osoit s'y exposer sans convoi, parce qu'on venoit d'apprendre que deux françois qui descendoient après moy avoient été tués par les Chicachas<sup>53</sup>. Attendre un convoi c'étoit perdre une année entiere, ainsi je n'eus point d'autre ressource que de m'embarquer sur une flutte de la Compagnie qui alloit a S<sup>t</sup> Domingue, où j'esperois trouver un batteau qui me rameneroit en Canada. Nous sortimes du fleuve le jour de Pasques et le 14<sup>e</sup> d'Avril nous fimes naufrage au Cap de la Floride. Nous nous sauvâmes dans un méchant esquif le long de la Côte et au bout de 50. jours nous regagnâmes la Louysiane. J'y trouvai encore un bâtiment qui étoit sur le point, disoit on, de partir pour S<sup>t</sup> Domingue. Je m'y embarquai, mais le retardement du départ, une relache qu'on fit à la Havane, et les vents contraires rompirent encore mes mesures, nous n'entraimes dans le port du Cap françois<sup>54</sup> que le 1<sup>er</sup> jour de Septembre, et il n'y avoit que huit jours qu'il en étoit parti un batteau pour le Canada.

Ne pouvant donc plus esperer de revoir Quebec cette année là, mon plus court étoit de repasser en france. Je me mis sur un vaisseau marchand du Havre de Grace ou apres 93. jours j'arrivai le 25<sup>e</sup>. Decembre, ayant été trois semaines de relache à Plymouth. Dés que je fus arrivé a Paris, j'eus l'honneur de rendre compte a Son Altesse Serenissime Monseigneur le Comte de Toulouse des connoissances que j'avois prises sur la Mer d'Ouest, et sur l'ordre qu'il m'en donna je lui representai que je ne voyois que deux moyens praticables de decouvrir cette Mer. que Le p[remie]r étoit de remonter le Missouri, dont la source n'est certainement pas loin de la Mer, tous les Sauvages que j'ai vus me l'ayant unanimement assuré. que le 2<sup>e</sup> Etoit d'établir une Mission aux Sioux qui etant en guerre avec les Assiniboils<sup>55</sup>, dont il ne faut pas douter qu'ils ne fassent quelques uns prisonniers, et ayant commerce avec les Aiouez<sup>56</sup>, qui sont proches du Missouri dont ils conoissent tout le haut, leurs Missionnaires auront par ces Sauvages, dont ils apprendront en peu de temps la langue, toutes les lumieres

---

53. Voir *supra*, p. 783, n. 18.

54. Voir *supra*, p. 924, n. 2.

55. Voir *supra*, p. 422, n. 40.

56. Voir *supra*, p. 599, n. 23.

qu'on souhaite d'avoir. C'est à ce dernier parti que Son Altesse Royale Monseigneur le Duc D'Orleans s'en est tenu, et nous avons été avertis, de destiner deux jesuites pour la nouvelle Mission des Sioux.

Voilà, Monseigneur, ou en sont les choses, et ce dont j'ai cru être obligé de vous informer. Je profite de cette occasion pour vous assurer, ce que j'ai déjà eu l'honneur de faire connoître a Monseigneur le Comte de Toulouse, que si, soit pour Etablir cette mission, pour laquelle on n'aura peut être pas d'abord des sujets tout prêts, soit pour faire quelque tentative par le Missouri, ce que l'on peut sans beaucoup de depense ainsi que je le ferai voir quand on le jugera a propos on me veut faire l'honneur de se servir de mon Ministere, je suis toujours disposé à partir, et de repondre à l'opinion avantageuse que Son Altesse Royale paroît avoir concu de cette disposition à tout risquer pour le Service de l'Etat et de la Religion.

De Charlevoix j. ce 1<sup>er</sup> avril 1723.  
(AN, Colonies C<sup>11E</sup> 16, f. 106-107).

D – Lettre au comte de Morville<sup>57</sup>,  
datée du 11 mai 1723

A Paris le 11. Mai 1723.

Monseigneur.

Je n'ai pu donner à M. Raudot<sup>58</sup> le Memoire que Votre Grandeur m'avoit commandé de lui laisser touchant le Voyage qu'elle m'a fait l'honneur de me proposer, parce qu'il n'étoit pas de retour a Versailles lorsque j'en suis parti, mais je lui avois porté à Paris, et je le crois suffisamment au fait<sup>59</sup>. Je ne souhaite rien tant, Monseigneur, que de vous persuader que rien ne me retiendra lorsqu'il s'agira du Service de Dieu et de mon Prince, heureux si ma vie se consume dans des exercices

---

57. De nombreuses notes manuscrites d'une autre main ont été ajoutées au texte. Nous ne les reproduisons pas.

58. Voir *supra*, p. 965, n. 3.

59. Voir *supra*, p. 983, n. 33.

si dignes de mon Etat, mais n'ayant plus l'age, ni la santé requise, pour commencer la Vie de Missionnaire dont le debut seroit d'apprendre une langue de la quelle je n'ai nulle teinture, je ne puis que m'offrir, comme je le fais de grand cœur a aller établir la nouvelle Mission, et a mettre les Missionnaires en possession, ce qui me donnera occasion de continuer les enquêtes que j'ai deja commencées pour la Mer de L'Ouest. Mais Votre Grandeur est trop juste pour vouloir que ce Voyage se fasse aux depens d'une nouvelle Mission qui ne peut manquer d'avoir bien des frais à faire, qu'on ne scauroit prévoir, et ou il n'est pas à propos qu'un Missionnaire reste longtemps seul à cause de son Eloignement. Les appointemens dont j'ai jöü pendant mon premier Voyage ont été si modiques qu'on a jugé à propos a mon retour d'y suppléer par un remboursement. J'ai l'honneur d'être avec un tres profond respect.

Monseigneur

de Votre Grandeur le très humble et très obeissant Serviteur

De Charlevoix j.

A Paris ce 11<sup>e</sup>. May 1723.

(AN, Colonies C<sup>11E</sup> 16, f. 108).

E – Lettre au comte de Morville<sup>60</sup>,  
datée du 26 juin 1723

Monseigneur

Tandis que j'ai esperé qu'on trouveroit pour la mission des Sioux des ouvriers plus propres que moi à commencer cette entreprise, je me suis persuadé que je devois me tenir tranquille, mais aprenant qu'il ne s'étoit présenté personne, je n'ai pu voir sans peine une si bonne œuvre en danger d'être differée et je me suis cru dans l'obligation de temoigner a Votre Grandeur la disposition ou je suis de partir dès cette année si elle le juge à propos. pour cela il y a un mois que je me rends toutes les semaines à votre hotel aux jours marqués pour vos audiences, mais je n'ai pas eu le bonheur de vous y rencontrer, et c'est ce qui m'a fait manquer le Vaisseau du Canada. Il reste encore celui de l'isle Royale, et j'attends vos ordres pour en profiter.

---

60. Ajouté en marge : « copie ».

Je ne sçai Si Votre Grandeur a su que les Sioux ont fait depuis peu des hostilités contre nous, ce n'est pas, Monseigneur, un acheminement a l'Établissement qu'on veut faire chez eux, d'autant plus qu'il est a propos de le leur faire regarder comme une grace. Il faudra peut être du temps pour menager cette affaire, peut être meme que ce premier moyen de parvenir à la decouverte de la Mer d'Ouest se trouvant trop reculé, Votre Grandeur voudra employer le second que j'avois aussi proposé, ce qui n'est pas a beaucoup près d'une aussi grande depense qu'on se l'est imaginé, comme je puis aisément le montrer. J'ai cru, Monseigneur devoir faire part à Votre grandeur de ces reflexions afin qu'elle voye s'il ne seroit pas plus convenable d'attendre a prendre ce dernier parti que le Chameau soit de retour. pour moi je ne tiendrai jamais à rien quand il s'agira du plus grand bien et de temoigner le profond respect avec lequel je suis

Monseigneur

de Votre Grandeur

Le tres humble et tres obeissant serviteur

De Charlevoix j.

A Paris ce 26<sup>e</sup> juin 1723.

(AN, Colonies C<sup>11E</sup> 16, f. 109-110).

*Page laissée blanche*

# BIBLIOGRAPHIE

## A – ÉCRITS DE CHARLEVOIX

### I *Manuscrits et lettres*

### II *Ouvrages publiés*

1. Textes parus au xviii<sup>e</sup> siècle
2. Rééditions (xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup>)
3. Traductions

## B – ÉCRITS SUR LE JOURNAL

### I *Manuscrits*

### II *Livres et parties de livres*

### III *Articles*

## C – AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES

### I *Bibliographies et inventaires*

### II *Manuscrits*

### III *Livres et parties de livres*

### IV *Articles*

---

1. Nous ne tenons pas compte des *reprints* sous forme de microfilms ou de microfiches.

## A – ÉCRITS DE CHARLEVOIX

I *Manuscrits et lettres*<sup>2</sup>

- [Fragment d'un texte sur des opérations militaires à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle], [s. d.], ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 63<sup>3</sup>.
- [Fragments de mémoires sur Saint-Domingue], [s. d.], ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 76-87 et 89-91<sup>4</sup>.
- [Lettre], [s. d., (vers 1734)], sur *l'Histoire de l'établissement des progrès et de la décadence du christianisme dans l'empire du Japon*, BL, ms. P 29667 Sloane 4058, f. 114-115<sup>5</sup>.
- [Lettre adressée à Hans Sloane, datée du 16 décembre 1734], BL, ms. P 29667 Sloane 4053, f. 345-346.
- [Lettre adressée à Hans Sloane, datée du 27 juin 1736], BL, ms. P 29667 Sloane 4054, f. 262.
- [Lettre adressée à Hans Sloane, datée du 18 juillet 1737], BL, ms. P 29667 Sloane 4055, f. 139-140.
- [Lettre adressée à M. Ranjart, négociant à La Rochelle, datée du 12 avril 1742], ASQ, fonds Verreau, reg. 035, n° 31.
- [Lettre datée du 24 juillet 1742], Archives du Ministère des Affaires étrangères (Paris), Mémoires et documents, Amérique, vol 8, f. 234-235.
- [Lettre adressée à M. Ranjart, négociant à La Rochelle, datée du 15 septembre 1742], ASQ, fonds Verreau, reg. 035, n° 34.
- [Lettre adressée à M. Ranjart, négociant à La Rochelle, datée du 3 novembre 1742], ASQ, fonds Verreau, reg. 035, n° 32.
- [Lettre adressée à M. Ranjart, négociant à La Rochelle, datée du 23 novembre 1742], ASQ, fonds Verreau, reg. 035, n° 33.
- [Lettre adressée à Mère Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus (Beaudoin), datée du 2 avril 1746], AUQ, Temporel, Affaires de France, 1/N 1, 2, 1, n° 23, Gestion des jésuites.
- [Lettre adressée à Mère Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus (Beaudoin), datée du 16 mars 1747], AUQ, Temporel, Affaires de France, 1/N, 1, 2, 1, n° 24, Gestion des jésuites.

---

2. Sauf indication contraire, les textes sont autographes.

3. Texte non signé. De la main de Charlevoix, semble-t-il.

4. Texte non signé. De la main de Charlevoix, semble-t-il.

5. La lettre est, selon toute évidence, adressée à Hans Sloane.

- [Lettre adressée à Mère Saint-Louis (Lagrange), datée du 13 mars 1748], AUQ, Temporel, Affaires de France, 1/N 1, 2, 1, n° 25, Gestion des jésuites.
- [Lettre adressée à Mère Saint-Louis (Lagrange), datée du 15 mars 1748], AUQ, Temporel, Affaires de France, 1/N 1, 2, 1, n° 26, Gestion des jésuites.
- [Lettre adressée au ministre Rouillé, datée du 23 août 1749], AN, Colonies C<sup>11D</sup> 8, f. 163-164<sup>6</sup>.
- [Lettre adressée au ministre des Colonies et de la Marine (copie), datée du 23 août 1749], AN, Colonies C<sup>11D</sup> 8, f. 163-164.
- [Lettre et compte, 11 avril 1749], AUQ, Temporel, Affaires de France, 1/N 1, 2, 1, n° 27, Gestion des jésuites.
- [Lettre adressée à Mère Saint-Louis (Lagrange), datée du 27 avril 1750], AUQ, Temporel, Affaires de France, 1/N 1, 2, 1, n° 29, Gestion des jésuites.
- « Mémoire du P. de Charlevoix au ministre de la Marine, mai 1731 » (copie), ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 163, f. 66-68<sup>7</sup>.
- « Mémoire pour la Decouverte de la Mer d'Ouest » (copie), ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 176, f. 285-294<sup>8</sup>.
- [Mémoire pour répondre au père Le Pers, au sujet de la rédaction de l'*Histoire de l'Isle espagnole ou S. Domingue*], ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 44-45<sup>9</sup>.
- « Memoire sur les limites de l'Acadie envoyé de Quebec a M<sup>sr</sup> le Duc d'Orleans Regent par le Pere Charlevoix Jesuite » (copie), daté du 19 octobre 1720, AN, Colonies C<sup>11E</sup> 2, f. 63-68.
- [Mémoire sur le projet de La Vérendrye, datée de 1731 (copie)], BN, ms. NAF 9286, f. 84-85.
- [Note sur Vaudreuil et Denonville<sup>10</sup> (copie ?)], ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 63.

---

6. Copie de la lettre : AN, Colonies C<sup>11E</sup> 3, f. 14-15.

7. Le titre du mémoire est ajouté et paraît être postérieur au xviii<sup>e</sup> siècle. Une note précise : « Cette lettre paraît être du Pere de Charlevoix au Comte de Maurepas, ministre de la marine ».

8. Voir *supra*, p. 983, n. 33.

9. Texte repris, sous forme de copie, aux f. 46-47. Pour comprendre le sens du mémoire, voir les « extraits des lettres du P. Le Pers au P. de Charlevoix au sujet de l'histoire de S' Domingue » (titre ajouté), ACJ, Vanves, fonds Brotier, vol. 171, f. 41-43.

10. Note « curieuse » attribuée à Charlevoix par celui qui a dressé l'index du volume 171 du fonds Brotier des archives de la Compagnie de Jésus (Vanves). Rien, toutefois, ne confirme que le texte soit de Charlevoix.

## II *Ouvrages publiés*

### I. Textes parus au XVIII<sup>e</sup> siècle

Article « Canada », dans *le Grand Dictionnaire géographique, historique et critique* de Bruzen de La Martinière (Paris, t. II, p. 84-89<sup>11</sup>).

« Eloge historique de Monsieur le Cardinal de Polignac », dans *Mémoires pour l'Histoire des Sciences et des beaux Arts*, juin 1742, p. 1053-1091<sup>12</sup>.

*Histoire de l'établissement des progrès et de la décadence du christianisme dans l'empire du Japon*, Rouen, Jacques Joseph Le Boulenger, 1713, 3 t.

*Histoire de l'établissement, des progrès et de la décadence du christianisme dans l'Empire du Japon*. Où l'on voit les différentes Révolutions qui ont agité cette Monarchie pendant plus d'un siècle, Rouen, Jacques Joseph Le Boulenger, Guillaume Behourt, 1715, 3 t.

*Histoire de l'établissement, des progrès et de la décadence du christianisme dans l'Empire du Japon*. Où l'on voit les différentes Révolutions qui ont agité cette Monarchie pendant plus d'un siècle, Rouen, Guillaume Behourt, 1725, 3 t.

*Histoire de l'Isle espagnole ou de S. Domingue*. Ecrite particulièrement sur des memoires manuscrits du P. Jean-Baptiste Le Pers, Jésuite, missionnaire à Saint Domingue, & sur les pieces originales, qui se conservent au Dépôt de la Marine, Paris, F. Barois, F. Didot, L. Guerin, 1730-1731, 2 t.

*Histoire de l'Isle espagnole ou de S. Domingue*. Ecrite particulièrement sur des memoires manuscrits du P. Jean-Baptiste Le Pers, Jésuite, missionnaire à Saint Domingue, & sur les pieces originales, qui se conservent au Dépôt de la Marine, Paris, F. L'Honoré, 1733, 4 t.

*Histoire de l'Isle espagnole ou de S. Domingue*, Amsterdam, [s. édit.], 1744, 4 t.

*Histoire de l'Isle espagnole ou de S. Domingue*. Ecrite particulièrement sur des memoires manuscrits du P. Jean-Baptiste Le

---

11. Les termes de l'article sont pratiquement semblables à ceux du *Journal*. En outre, dans l'« Avertissement sur cette Édition » (t. I), Charlevoix est présenté comme l'un des auteurs du dictionnaire.

12. Texte attribué à Charlevoix sans preuves précises. Le texte a fait l'objet d'un tiré à part de 40 pages (s. l., s. édit., s. d.) BN : cote Réserve Z Fontanieu 91 (8).

Pers, Jésuite, missionnaire à Saint Domingue, & sur les piéces originales, qui se conservent au Dépôt de la Marine, Paris, Didot, 1780-1781, 2 t.

*Histoire du Japon* ; où l'on trouvera Tout ce qu'on a pu apprendre de la nature & des productions du Pays, du caractere & des Coutumes des Habitans ; du Gouvernement & du Commerce, des Revolutions arrivées dans l'Empire & dans la Religion ; & l'examen de tous les Auteurs, qui ont écrit sur le même sujet. Nouvelle Édition, Paris, Didot, Giffart, Rollin, 1754, 6 t.

*Histoire du Paraguay*, Paris, Dessaint & Saillant, Didot, David Durant, Giffart et Nyon, 1756, 3 t. in-4°, et Didot, 6 t. in-12°.

*Histoire du Paraguay*, Paris, Dessaint & Saillant, Didot, 1757, 6 t.

*Histoire et Description générale de la Nouvelle France*, avec *Le Journal historique* d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale. Par le P. De Charlevoix, de la Compagnie de Jesus, Paris, Didot, Pierre-François Giffard, Nyon Fils, Rolin Fils, Veuve Ganeau, 1744, 3 t. in-4° et 6 t. in-12°<sup>13</sup>.

*Histoire et description generale du Japon* ; où l'on trouvera Tout ce qu'on a pu apprendre de la nature & des productions du Pays, du caractere & des Coutumes des Habitans ; du Gouvernement & du Commerce, des Revolutions arrivées dans l'Empire & dans la Religion ; & l'examen de tous les Auteurs, qui ont écrit sur le même sujet. Avec les fastes chronologiques de la decouverte du Nouveau Monde, Paris, J. M. Gandouin, J.-B. Lamesle, P.-F. Griffart, Rollin Fils et Nyon fils, 1736, 2 t. in-4°, et 9 t. in-12°.

« Lettre du R. P. de Charlevoix, Jésuite, Auteur de l'Histoire de S. Domingue, à l'Auteur de la trente-quatrième & trente-cinquième Lettre du Nouvelliste du Parnasse », *le Nouvelliste du Parnasse*. Ou Reflexions sur les ouvrages nouveaux, t. III, lettre 45, 20 novembre 1731, p. 191-199<sup>14</sup>.

« Projet d'un corps d'Histoires du nouveau Monde », *Journal de Trévoux ou Memoires pour servir à l'histoire des Sciences & des beaux Arts*, janvier 1735, p. 160-172.

---

13. Les tomes III (édit. in-4°) et V-VI (édit. in-12°) portent un titre particulier : *Journal d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale ; Adressé à Madame la Duchesse De Lesdiguières*. Par le P. De Charlevoix, de la Compagnie de Jesus.

14. Le texte, auquel répond Charlevoix, avait paru dans *le Nouvelliste du Parnasse* en 1731, lettre 34 (p. 25-45) et lettre 35 (p. 49-68). Le critique répond à Charlevoix dans la lettre 45, à la suite du texte de Charlevoix (p. 300-308).

*La Vie de la Mere Marie de l'Incarnation, Institutrice & premiere Superieure des Ursulines de la Nouvelle France*, Paris, Antoine Claude Briasson, L. A. Thomelin, 1724.

*La Vie de la Mere Marie de l'Incarnation, Institutrice & premiere Superieure des Ursulines de la Nouvelle France*, Paris, P. G. Le Mercier, 1735.

## 2. Rééditions (xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles)

*Les Bords du Saint-Laurent, des lacs et autres fleuves du Canada en 1720 et 1721*, Limoges, Barbou Frères, 1858<sup>15</sup>.

*Charlevoix (1682-1761)* ; textes choisis et présentés par Léon Pouliot, Montréal et Paris, Fides, 1959.

*Histoire de l'établissement, des progrès et de la décadence du christianisme dans l'empire du Japon*, où l'on voit les différentes révolutions qui ont agité cette monarchie pendant plus d'un siècle, Louvain, Vanlinthout et Vanderzande, 1828-1829, 2 t.

*Histoire de l'établissement, des progrès et de la décadence du christianisme dans l'empire du Japon*, où l'on voit les différentes révolutions qui ont agité cette monarchie pendant plus d'un siècle, Lyon, Chez Perisse frères, 1829, 2 t.

*Histoire de l'établissement, des progrès et de la décadence du christianisme dans l'empire du Japon*, où l'on voit les différentes révolutions qui ont agité cette monarchie pendant plus d'un siècle, Soissons, Arnoult, 1830, 2 t.

*Histoire du christianisme au Japon* où l'on voit les différentes révolutions qui ont agité cette monarchie pendant plus d'un siècle. Par le P. de Charlevoix, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition devant servir de complément aux divers recueils de Lettres édifiantes, Paris, Librairie ecclésiastique de Rusan et Bureau de l'Enseignement catholique, 1828, 2 t.

*Histoire du Christianisme au Japon* d'après le Père de Charlevoix, par M. D. L. C., Paris, Gaume, 1836, 2 t.

*Histoire du Christianisme au Japon* d'après le Père de Charlevoix, par M. D. L. C., Tours, Mame, 1839, 2 t<sup>16</sup>.

---

15. L'ouvrage, qui est une réédition du *Journal* de voyage de Charlevoix, est attribué au « Père T. » par l'éditeur. Le texte de Charlevoix subit quelques modifications, notamment pour l'ajuster au nouveau destinataire supposé, un homme. Cote de l'ouvrage à la BN : Lk<sup>12</sup> 757 A.

16. Rééditions du texte par la même maison en 1841, 1842, 1844, 1847 et 1852.

*Histoire du Christianisme au Japon* d'après le Père de Charlevoix, par M. L. D. C., Lille, Lefort, 1853, 2 t.

*Histoire du christianisme au Japon* où l'on voit les différentes révolutions qui ont agité cette monarchie pendant plus d'un siècle. Par le P. de Charlevoix, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition devant servir de complément aux divers recueils de Lettres édifiantes, Liège, H. Dessain, 1855, 2 t.

*Histoire et description du Japon*, Tours, A. Mame, 1839<sup>17</sup> ; Lyon, Pérusse, 1843 ; [s. l.], Didier, 1856.

*Vie de la Mere Marie de l'Incarnation, fondatrice et première supérieure des Ursulines de la Nouvelle France*. Édition dédiée principalement aux communautés religieuses et aux âmes intérieures, Clermont-Ferrand, Typographie de Thibaud-Landriot, 1862.

### 3. Traductions

*Allgemeine Geschichte der Lander und Volker von America. Erster Theil. Zweiter Theil. Nebst einer Vorrede Siegmund Jacob Baumgartens*, Halle, bev Johann Justinus Gebauer, 1752, 2 t.

*Allgemeine geschichte und beschreibung von New-Frankreich ; worinnen alles dasjenige enthalten ist, was die entdeckungen und eroberungen der Franzosen in dem nord-lichen America betrifft ; durch den P. Fr. X. de Charlevoix*, Leipzig, Arkatee et Merkus, 1756.

*An Account Of The French Settlements In North America : Showing from the latest Authors, the Towns, Ports, Islands, Lakes, Rivers, &c. Of Canada, Claimed and improved by the French King. By A Gentleman. To which is added an Appendix, Giving a more particular and exact Account of Quebec, with its Inhabitants and their Manner of Living. By P. Charlevoix*, Boston, Rogers et Fowle, 1746<sup>18</sup>.

*Charlevoix's Louisiana : Selections from the History and the Journal, Edited by Charles Edwards O'Neill*, Baton Rouge, Published for the Louisiana American Revolution Bicentennial Commission by the Louisiana State University Press, [1977].

---

17. Rééditions du texte par la même maison en 1841 et 1847.

18. Parfois attribué à William Pepperrell, un des officiers qui menèrent l'attaque contre Louisbourg en 1745 (W. F. E. Morley, « A Biographical Study of Charlevoix's *Histoire et Description Générale de la Nouvelle France* », *Cahiers de la Société bibliographique du Canada*, t. II, 1963, p. 37).

- History and General Description of New France. By the Rev. P. F. X. de Charlevoix, S. J. Translated, with Notes, by John Gilmary Shea, New York, John Gilmary Shea, 1866-1872, 6 t.*
- History and General Description of New France. By the Rev. P. F. X. de Charlevoix, S. J. Translated, with Notes, by John Gilmary Shea, Chicago, Loyola University Press, 1870, 6 t.*
- History and General Description of New France by Rev. P. F. X. de Charlevoix, S. J. Translated from the Original Edition and edited, with Notes, by Dr. John Gilmary Shea. With a New Memoir and Bibliography of the Translator by Noah Farnham Morrison, New York, Francis P. Harper, 1900, 6 t.*
- History and General Description of New France by Rev. P. F. X. de Charlevoix, S. J. Translated from the Original Edition and edited, with Notes, by Dr. John Gilmary Shea. With a New Memoir and Bibliography of the Translator by Noah Farnham Morrison, Londres, Francis Edwards, 1902, 6 t.*
- Journal of a Voyage to North-America. Undertaken by Order of the French King. Containing The Geographical Description and Natural History of that Country, particularly Canada. Together with an Account of the Customs, Characters, Religion, Manners and Traditions of the Original Inhabitants. In a Series of Letters to the Duchess of Lesdiguières. Translated from the French of P. de Charlevoix, Londres, R. et J. Dodsley, 1761, 2 t.*
- Journal of a Voyage to North America. Translated from the French of Pierre François Xavier de Charlevoix. Edited, with Historical Introduction, Notes and Index, by Louise Phelps Kellogg, Chicago, The Caxton Club, 1923, 2 t.*
- Letters to the Dutchess of Lesdiguières ; Giving an Account of a Voyage to Canada, and Travels through that Vast Country, and Louisiana, to the Gulf of Mexico. Undertaken By Order of the Present King of France, By Father Charlevoix, Londres, Printed for R. Goadby, and Sold by R. Baldwin, 1763.*
- A Voyage to North-America : Undertaken by Command of the present King of France. Containing The Geographical Description and Natural History of Canada and Louisiana. With The Customs, Manners, Trade and Religion of the Inhabitants ; a Description of the Lakes and Rivers, with their Navigation and Manner of passing the Great Cataracts. By Father Charlevoix. Also, A Description and Natural History of the Islands in the West Indies belonging to the Different Powers of Europe. Illustrated with a Number of Curious Prints and Maps not in any Other Edition, Dublin, Printed for John Exshaw and James Potts, 1766, 2 t.*
- Geschichte von Paraguay und dem Missionwerk der Jesuiten in diesen Lande aus dem Französischen des P. Fr. Xaver de Charlevoix von*

- der Gesellschaft Jesu. Mit einer Charte vom Südlichen America*, Nuremberg, Gabriel Nicolaus Raspe, 1768, 2 t.
- Geschichte von Paraguay, und den Missionen der Gesellschaft Jesu in diesen Ländern. Nach dem Französischen des P. Franciscus de Charlevoix, weiland Priester der Gesellschaft Jesu*, Vienne, Verlag der Mechitaristen-Congregations-Buchhandlung, 1830-1831, 2 t.
- Geschichte von Paraguay, und den Missionen der Gesellschaft Jesu in diesen Ländern. Nach dem Französischen*, Vienne, Verlag der Mechitaristen-Congregations-Buchhandlung, 1834-1835, 2 t.
- Historia del Paraguay, escrita en francés por el p. Pedro Francisco Javier de Charlevoix*, Madrid, V. Suárez, 1910-1916, 6 t.
- Historia Paraguajensis Petri Francisci-Xaverii de Charlevoix, ex Gallico Latina, cum animadversionibus et supplemento*, Venise, F. Sansoni, 1779.
- The History of Paraguay. Containing amongst many other New, Curious, and Interesting Particulars of the Country, a Full and authentic account of the establishments formed there by the Jesuits, from among the Savage Natives, in the Very Center of Barbarism: Establishments allowed to have realized the Sublime Ideas of Fenelon, Sir Thomas More, and Plato. Written originally in French*, Dublin et Londres, P. & W. Wilson et L. Davis, 1769, 2. t.
- Historia de la Isla Española o de Santo Domingo: escrita particulamente sobre las memorias manuscritas del padre Jean Bautista Le Pers, jesuita, missionario en Santo Domingo, y sobre los documentos originales que se conservan en el Depósito de la Marina*, Saint-Domingue, Editora de Santo Domingo, 1977.
- Historia del Cristianismo en el Japon, segun el R. P. Charlevoix, por M. D. L. C.*, Barcelone, Librería Religiosa, 1858.
- Historia del Japón y sus misiones; escrita en francés por el p. Charlevoix. Traducida al español y aumentada con notas geográficas é históricas de Cochinchina, Filipinas y otras muchas poblaciones, lista de los martires y país natal de cada uno*, Valladolid, Juan de la Cuesta, 1860.
- The History of the Church of Japan, written in French, and now translated into English by N. N.*, Londres, [s. édit.], 1715.
- The Life of Catharine Tegahkouita, the Iroquois Maiden*, New York, P. O'Shea, 1859.
- Vita della Madre Suor Maria dell'Incarnazione, institutrice e prima superieure della Orsoline della Nuova Francia, scritta nell'idioma francese del Padre Pier Francesco Saverio di Charlevoix e trasportata nell'Italiano*, Lucca, per Coppuri, [s. d.] (1727).

## B – ÉCRITS SUR LE JOURNAL

I *Manuscrits*

ANONYME, [Critiques, de mains différentes, de l'*Histoire et description générale*], Vanves, ACJ, Paris, fonds Brotier, vol. 171, f. 49-62. Pour la description de ce fonds, voir *supra*, p. 75.

ANONYME, « Extraits et Idée d'une nouvelle Histoire de Saint Domingue », Vanves, ACJ, carton 2 Haïti et Saint-Domingue, chemise Saint-Domingue XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, 2 pièces.

ANONYME, « Notes sur le Journal historique d'un voyage fait en Amérique Imprimé à Paris en 1744 », Vanves, ACJ, fonds Brotier, vol. 171, f. 64-92<sup>19</sup>.

CARRIÈRE, Joseph-Médard, [Notes en vue d'une édition critique du *Journal* de Charlevoix, originellement prévue pour 1944], Université d'Ottawa, Archives du Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Fonds J.-M. Carrière, P 53-2-1-17 à P 53-2-3-17 ; Microfilms 58-6, 58-8, 58-10, 58-11 et 58-12.

II *Livres et parties de livres*

ALLAIRE, Jean-Baptiste-Arthur, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des Sourds-Muets, 1910, t. I, p. 114.

AMAT, Christian, « Un Missionnaire philosophe face à l'Amérique : le R. P. Charlevoix », dans BALCOU, Jean, POMEAU, René, *et al.*, *l'Amérique des Lumières*, partie littéraire du colloque du bicentenaire de l'indépendance américaine (1776-1976), Genève, Droz, 1977, p. 23-35.

BACKER, Augustin et Aloys de, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, Première partie : Bibliographie, Bruxelles et Paris, Oscar Schepens et Alphonse Picard, 1891, t. II, p. 1075-1079.

BÉDIER, Joseph, *Études critiques*, Paris, Armand Colin, 1903, p. 125-294.

BUACHE, Philippe, *Considérations géographiques et physiques sur Les Nouvelles découvertes au Nord de la Grande Mer, appelée vulgairement la Mer du Sud ; avec des Cartes qui y sont relatives*, Paris, Imprimerie Ballard, 1753, p. 35-36.

---

19. Critiques qui portent véritablement sur le *Journal* : f. 64-67, 68-71 et 71-75.

- CHARLIER, Gustave, « Une source indirecte du "Voyage en Amérique" », dans *De Ronsard à Victor Hugo. Problèmes d'histoire littéraire*, Paris, Les Belles Lettres, 1938 (1931), p. 221-234.
- CHAUDON, Louis-Mayeul, *Nouveau Dictionnaire historique ou Histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom par des Talens, des Vertus, des Forfaits, des Erreurs, &c. Depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, Caen, G. Le Roy, 1786 (1766), t. II, p. 601.
- CLICHE, Marie-Aimée, notice sur l'*Histoire et description générale de la Nouvelle France*, DOLQ, Montréal, Fides, 1978, t. I, p. 366-373.
- DE BIL, A., *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, Paris, Letouzey et Ané, 1953, t. XII, p. 536-537.
- DELANGLEZ, Jean, *The French Jesuits in Lower Louisiana (1700-1763)*, Washington, The Catholic University of America, 1935, p. 88-90.
- FELLER, F.-X., *Dictionnaire historique ou Histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom par le génie, les talens, les vertus, les erreurs, &c. depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, Augsburg, Matthieu Rieger, 1782, t. II, p. 175.
- HAYNE, David M., article sur Charlevoix dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, t. III, p. 111-118.
- MICHAUD, Joseph-François, *Biographie universelle ancienne et moderne ou histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, Paris, A. Thoissier Desplaces, 1844, t. VII, p. 658-659.
- O'NEILL, Charles Edwards, (éd.), *Charlevoix's Louisiana : Selections from the History and the Journal of Pierre F. X. de Charlevoix*, Baton Rouge, published for the Louisiana American Revolution Bicentennial Commission by the Louisiana State University Press, [1977].
- POULIOT, Léon, *François-Xavier de Charlevoix, S. J.*, Sudbury, La Société historique du Nouvel-Ontario, 1957.
- SCOTT, Henry Arthur, *Nos anciens historiographes et autres études d'histoire canadienne*, Lévis, La Compagnie de publication de Lévis, 1930, p. 167-181.
- SGARD, Jean, notice sur Charlevoix dans le *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 1976, p. 87-88.

SGARD, Jean, notice sur Charlevoix dans le *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, supplément 1, Grenoble, Université des Langues et Lettres de Grenoble, 1980, p. 25-26.

### III Articles

ANONYME, compte rendu, dans la *Bibliothèque Raisonnée des ouvrages des Savans de l'Europe, Pour les Mois d'Octobre, Novembre & Décembre 1746*, t. XXXVII, seconde partie, 1746 p. 269-297.

ANONYME, comptes rendus dans le *Journal de Trévoux ou Memoires pour servir à l'histoire des Sciences & des beaux Arts*, août 1744, p. 1351-1389 ; octobre 1744, p. 1791-1826 ; décembre 1744, p. 2142-2175 ; février 1745, p. 317-333 ; mars 1745, p. 511-527.

ANONYME, comptes rendus<sup>20</sup> dans le *Journal des Sçavans*, novembre 1745, p. 662-670 ; décembre 1745, p. 716-722 ; mars 1746, p. 138-144 ; mai 1746, p. 295-301 ; juillet 1746, p. 391-397 ; septembre 1746, p. 557-564.

BERTHIAUME, Pierre, « *Journal d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale* de F.-X. de Charlevoix », *Corpus*, n° 1, printemps 1982, p. 23-26.

BERTHIAUME, Pierre, « Le tremblement de terre de 1663 : les convulsions du Verbe ou la mystification du logos chez Charlevoix », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, n° 3, décembre 1982, p. 375-387.

BERTHIAUME, Pierre, « Charlevoix et Challe : regards sur les Anglais ou l'histoire au service d'idéologies antagonistes », *Voix et images*, vol. 8, n° 1, automne 1982, p. 83-96.

BERTHIAUME, Pierre, « L'Amérindien revu et corrigé ou le "Bon Sauvage", version charlevoisienne », dans *les Lumières en Hongrie, en Europe centrale et en Europe orientale*, Budapest-Paris, Akadémiai Kiadó-C. N. R. S., 1984, p. 99-113.

BERTHIAUME, Pierre, « Petite rhétorique à l'usage des géopolitologues », *Corpus*, n° 3, printemps 1985, p. 25-32.

BIDEAUX, Michel, « Charlevoix et l'historiographie littéraire de la Nouvelle-France », *Biblioteca della ricerca cultura straniera*, n° 11, 1985, p. 83-101.

DIMITRY, John, « Charlevoix in New Orleans », *Magazine of American History*, vol. 10, n° 2, août 1883, p. 140-142.

---

20. Essentiellement un résumé et des extraits du premier volume (édition in-4°) de l'*Histoire et description générale*.

- FERRON, Thérèse, « Essai sur un vieil historien de la Nouvelle France », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 5, n° 20, décembre 1919, p. 418-437.
- HASSARD, J. R. G., « Shea's Charlevoix », *The Catholic World*, vol. 17, n° 102, septembre 1873, p. 721-730.
- J. C., compte rendu, dans *Suite de la Clef ou Journal historique sur les matières du tems. Contenant quelques nouvelles de Littérature & autres remarques curieuses*, aussi appelé *Journal de Verdun*, vol. 57, juin 1745, p. 403-409.
- KELLER, Valera, « An Early Visitor to Michigan », *Michigan History Magazine*, n° 12, 1928, p. 252-266.
- MERCHIER, Albert, « Le Canada au siècle dernier d'après un Saint-Quentinois », *Union géographique du Nord de la France*, vol. 8, janvier-février 1887, p. 36-57.
- MERCHIER, Albert, « Un historien de la Nouvelle-France au XVIII<sup>e</sup> siècle, Charlevoix », *Bulletin de la Société de géographie de Lille*, vol. 10, 1888, p. 355-371<sup>21</sup>
- OUELLET, Réal, « La visée historiographique de Charlevoix d'après ses "Liste et examen des auteurs consultés" », dans *L'Homme et la nature*, actes de la Société canadienne d'études du dix-huitième siècle, t. I, 1982, p. 153-163.
- PAQUETTE, Jean-Marcel, « François-Xavier de Charlevoix ou la métaphore historique. Contribution à une systématique du récit historiographique », *Recherches sociographiques*, vol. 15, janvier-avril 1974, p. 9-19.
- POULIOT, Léon, « François-Xavier de Charlevoix. S. J. », *Documents historiques*, n° 33, 1957, p. 5-29.
- ROELENS, Maurice, « L'expérience de l'espace américain dans les récits de voyage entre La Hontan et Charlevoix », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. 155, 1976, p. 1861-1895.
- ROY, Joseph-Edmond, « Essai sur Charlevoix (première partie<sup>22</sup>) », *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 3<sup>e</sup> série, vol. 1, section I, 1907, p. 3-95.
- SHEA, John Gilmary, « Le Canada et ses historiens », *Journal de Québec, politique, commercial, industriel et littéraire*<sup>23</sup>, 8 mai 1855, p. 1, et 5 juin 1855, p. 1.

---

21. L'article est une reprise, mot à mot, de l'article précédent.

22. La seconde partie n'a jamais vu le jour.

23. Selon une note placée en tête du texte, l'article serait tiré du *Metropolitan* de Baltimore. Nous n'avons pas retrouvé le texte original anglais.

- SHEPPARD, William, « Observations on the American Plants described by Charlevoix », *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, vol. 1, 1829, p. 218-230.
- VIATTE, Auguste, « Chateaubriand et ses précurseurs français d'Amérique », *Études françaises*, vol. 4, n° 3, août 1968, p. 253-261 et 305-315 (extraits de l'*Histoire et description générale de la Nouvelle France*).

## C – AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES

### I Bibliographies et inventaires

- ANONYME, *Inventaire des livres et documents relatifs à l'Amérique recueillis et légués à la Bibliothèque nationale par M. Angrand*, 1887, [s. l.], [s. édit.].
- ANONYME, « Les manuscrits de Cheltenham », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, vol. 49, 1888, p. 694-703.
- ADLER, Thomas S., WEAVER, Sally M., *A Canadian Indian Bibliography 1960-1970*, Toronto, University of Toronto Press, 1974.
- ARMOGATHE, Jean-Robert, « Notes sur les Archives romaines de la Compagnie », *Dix-huitième siècle*, n° 8, 1976, p. 297-300.
- BARBIER, Antoine-Alexandre, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, troisième édition, revue et augmentée par MM. Olivier Barbier, René et Paul Billard, Paris, P. Daffis, 1872-1879, 4 vol.
- BARRINGER, Georges-A., [« Catalogue de l'histoire de l'Amérique »], Paris, BN, Salle des catalogues 21 P, 1903-1911, 5 vol.
- BERTRAND, LOUIS, *Bibliothèque sulpicienne ou Histoire littéraire de la Compagnie de Saint-Sulpice*, Paris, Alphonse Picard et Fils, 1900, 3 t.
- BOUCHER DE LA RICHARDERIE, Gilles, *Bibliothèque universelle des voyages*, ou Notice complète et raisonnée de tous les Voyages anciens et modernes [...], Paris, Treuttel et Würtz, 1808, 6 t.
- BOURGIN, Georges, *Inventaire sommaire des Archives modernes de la Marine Série BB<sup>t</sup>*, Paris, Chapelot, 1914.
- BOURGIN, Georges, *Inventaire des Archives de la Marine Service hydrographique Sous-série 4 JJ (Journaux de bord) déposée aux Archives nationales*, Paris, Imprimerie nationale, 1963.

- BOURGIN, Georges, *Inventaire des Archives de la Marine Service hydrographique Sous-série 5 JJ*, Paris, Imprimerie nationale, 1963.
- BOYER, Pierre, MENIER, Marie-Antoinette, TAILLEMITE, Étienne, *les Archives Nationales État général des fonds*, publié sous la direction de Jean Favier, Directeur général des Archives de France, Paris, Archives nationales, t. III (Marine et Outre-Mer), 1980.
- BUCHE, Henri, MALLON, Jean, *Inventaire des Archives de la Marine Sous-Série B<sup>3</sup> (fin)*, Paris, Imprimerie nationale, 1963.
- CARAYON, Auguste, *Bibliographie historique de la Compagnie de Jésus ; ou, Catalogue des ouvrages relatifs à l'histoire des Jésuites, depuis leur origine jusqu'à nos jours*, Paris, A. Durand, 1864.
- CARAYON, Auguste, *Documents inédits. Charles III et les Jésuites de ses États d'Amérique en 1767*, Poitiers, Henri Oudin, imprimeur-libraire, 1867.
- CAROF, Marguerite-Marie, [« Archives de la Marine Inventaire de la sous-série B<sup>4</sup> Campagnes B<sup>4</sup> 1 à 200 »], Archives nationales, [s. d.].
- CIORANESCU, Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du dix-huitième siècle*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1969.
- COLE, George Watson, *A Catalogue of Books relating to the Discovery and Early History of North and South America, forming a part of the Library of E. D. Church*, New York, Dodd, Mead and Company, 1907, 5 t.
- CONLON, Pierre M., *Prélude au siècle des Lumières en France : répertoire chronologique de 1680 à 1715*, Genève, Droz, 1970-1975, 6 t.
- CONLON, Pierre M., *le Siècle des Lumières : bibliographie chronologique*, Genève, Droz, 1983 →, 11 t. parus.
- CORDIER, Henri, *Bibliotheca sinica*, Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à l'empire chinois, Paris, E. Guilmoto, Éditeur, 1904-1908, 4 t. + supplément.
- COX, Edward Godfrey, *A Reference Guide to the Literature of Travel, Including Voyages, Geographical Descriptions, Adventures, Shipwrecks and Expeditions*, Seattle, University of Washington Publications, 1938, 3 t.
- CROMBEZ, Odette, DECOBERT, Jacques, WEIL, Françoise, DEGENNE, Jean, *Bibliothèque municipale de Lille. Voyages et découvertes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lille, Bibliothèque municipale de Lille, 1973.

- DEHERGNE, Joseph, « Documents sur l'histoire du 18<sup>e</sup> siècle conservés aux archives des Jésuites de la province de Paris », *Dix-huitième siècle*, n° 8, 1976, p. 287-295.
- DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Inventaire chronologique des livres, brochures, journaux et revues publiés en langue française dans la province de Québec depuis l'établissement de l'imprimerie au Canada jusqu'à nos jours, 1764-1905*, Québec, [s. édit.], 1905.
- DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Québec et la Nouvelle France*, Bibliographie. Inventaire chronologique des ouvrages publiés à l'étranger en diverses langues sur Québec et la Nouvelle-France, depuis la découverte du Canada jusqu'à nos jours, 1534-1906, Québec, [s. édit.], 1906.
- DUVIOLS, Jean-Paul, *Voyageurs français en Amérique* (colonies espagnoles et portugaises), Paris, Bordas, 1978.
- EWERS, John C., SMITH, Dwight L., *Indians of the United States and Canada, A Bibliography*, Oxford et Santa Barbara, ABC-Clío, 1974.
- FARIBAULT, Georges-Barthélemy, *Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique, et en particulier sur celle du Canada, de la Louisiane, de l'Acadie, et autres lieux, ci-devant connus sous le nom de Nouvelle-France ; avec des notes bibliographiques, critiques et littéraires*, Québec, W. Cowan, 1837.
- FRASCADORE, Emenegildo, OOMS, Herwig, *Bibliografia delle Bibliografie Franciscane*, Florence, Typographia Collegii S. Bonaventurae, 1964-1965.
- GOVE, Philip Babcock, *The Imaginary Voyage in Prose Fiction. A History of its Criticism and a Guide for its Study, with a Annotated Check List of 215 Imaginary Voyages from 1700 to 1800*, New York, Columbia University Press, 1941.
- HIRSCHFELDER, Arlene B., BYLER, Mary Gloyne, DORRIS, Michael A., *Guide to Research on North American Indians*, Chicago, American Library Association, 1983.
- HODGE, William A., *A Bibliography of Contemporary North American Indians*, New York, Interland Publishing, 1976.
- HOMER, Henry, *Bibliotheca Americana ; or, A Chronological Catalogue of the most Curious and Interesting Books, Pamphlets, State Papers, &c. upon the Subject of North and South America, from the Earliest Period to the Present*, Londres, J. Debrett, J. Sewell, R. Baldwin et J. Bew, 1789.
- JAEGER, Gérard A., *les Aventuriers de la mer*, Bibliographie thématique (xvi<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle), Lausanne, Éditions Le Front littéraire, 1984.

- KLAPP, OTTO, *Bibliographie des Französischen Literaturwissenschaft*, Francfort, Vittorio Klostermann, 1956 →
- LACROCQ, N., MARC-HEPP, M.-A., PEROTIN, G., *Inventaire analytique de la sous-série Colonies C<sup>7</sup> 1 à 51 Guadeloupe*, [s. l., s. édit., s. d.].
- LECLERC, Charles, *Bibliotheca Americana*, Catalogue raisonné d'une très-précieuse collection de livres anciens et modernes sur l'Amérique et les Philippines classés par ordre alphabétique de noms d'auteurs, Paris, Maisonneuve et C<sup>ie</sup>, 1867.
- LECLERC, Charles, *Bibliotheca Americana*, Histoire, géographie, voyages, archéologie et linguistique des deux Amériques et des îles Philippines, Paris, Maisonneuve et C<sup>ie</sup>, 1878.
- LÉNARDON, Dante, *Index du Journal Encyclopédique 1756-1793*, Genève, Slatkine Reprints, 1976.
- LÉPINE, Pierre, BERTHELETTE, Josée, *Documents cartographiques depuis la découverte de l'Amérique jusqu'en 1820 : inventaire sommaire*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1985.
- LIBOIS, Anne, WELLENS, Robert, VAL LIL, Marie-Françoise, DE KEYSER, Walter, *Inventaire des Archives de l'État à Mons*, Bruxelles, Archives Générales du Royaume, 1970-1971.
- MÉHAUD, Catherine, *Mer et Outre-mer*, Bibliographie des travaux intéressant l'histoire maritime publiés en France de 1962 à 1975, Paris, Les Éditions de l'Érudit, 1984.
- MESSIER, Jean-Jacques, *Bibliographie relative à la Nouvelle-France*, Montréal, L'Aurore, 1979.
- MOLNAR, John Edgar, *Author-Title Index to Joseph Sabin's Dictionary of Books Relating to America*, Metuchen, The Scarecrow Press Inc., 1974.
- MONAGHAN, Frank, *French Travellers in the United States 1765-1932*, New York, The New York Public Library, 1933.
- MORLEY, William F. E., « A Bibliographical Study of Charlevoix's *Histoire et Description Générale de la Nouvelle France* », *Cahiers de la Société bibliographique du Canada*, vol. 2, 1963, p. 21-45.
- NEUVILLE, Didier, *Inventaire des Archives de la Marine Série B Service général*, Paris, Librairie militaire de L. Baudoin, 1885-1913, 7 t.
- NEUVILLE, Didier, *État sommaire des Archives de la Marine antérieures à la Révolution*, Paris, Librairie militaire de L. Baudoin, 1898.
- OMONT, Henri-Auguste, « Manuscrits relatifs à l'histoire de Paris et de l'Île-de-France conservés à Cheltenham dans la biblio-

thèque de sir Thomas Phillipps », *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, vol. 16, 1889, p. 43-53.

- POLAK, Jean, *Bibliographie maritime française depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1914*, Grenoble, Editions des 4 seigneurs, 1976.
- POLAK, Jean et Michèle, *Bibliographie maritime française depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1914. Supplément*, Grenoble, Jean Pierre Debbane, 1983.
- POLGAR, Laslo, *Bibliography of the History of the Society of Jesus*, Rome, Jesuit Historical Institute, 1967 →
- RANCŒUR, René, *Bibliographie littéraire*, puis *Bibliographie de la littérature française du Moyen Age à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1953-1981, 28 vol. (ensuite dans le n° de novembre-décembre de la *Revue d'histoire littéraire de la France*).
- RAVAISSON-MOLLIEN, François, *Archives de la Bastille. Documents inédits recueillis par François Ravaisson-Mollien*, Paris, G. Pedone, libraire-éditeur, 1904.
- ROSE, Valentin, *Die Handschriften-Verzeichnisse der Königlichen Bibliothek zu Berlin*, Berlin, A. Asher, 1893, 2 t.
- ROY, Joseph-Edmond, *Rapport sur les archives de France relatives à l'histoire du Canada*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1911.
- ROZIER, François, *Nouvelle Table des articles contenus dans les volumes de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Depuis 1666 jusqu'en 1770, dans ceux des Arts et Métiers publiés par cette Académie, & dans la Collection Académique*, Paris, Ruault, 1775-1776, 4 t.
- SABIN, Joseph, *A Dictionary of Books relating to America, from its Discovery to the Present Time*, New York, Joseph Sabin, 1868-1889, 29 vol.
- SCHULZE, Alfred, *Verzeichniss der von der Königlichen Bibliothek zu Berlin erworbenen Murman-Handschriften des Sir Thomas Phillipps*, Berlin, A. W. Schade's Buchdruckerei, 1892.
- SOMMERVOGEL, Carlos, *Table méthodique des Mémoires de Trévoux (1701-1775)*, Première partie Dissertation, pièces originales ou rares, mémoires, Précédée d'une notice historique, Paris, Auguste Durand, 1864.
- SOMMERVOGEL, Carlos, *Table méthodique des Mémoires de Trévoux (1701-1775)*, Seconde partie, Bibliographie, Paris, Auguste Durand, 1865, 2 t.
- SOMMERVOGEL, Carlos, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, première partie : bibliographie par les Pères Augustin et Aloys

- de Backer. Seconde partie : Histoire par le Père Auguste Carayon, nouvelle édition, Bruxelles et Paris, Oscar Schepens et Alphonse Picard, 1891.
- SOMMERVOGEL, Carlos, « Supplément à la bibliographie du Collège Louis-Le-Grand », *Revue des bibliothèques*, n° 3, mars 1892, p. 97-128.
- STREIT, ROBERT, DINDINGER, Johannes, *Bibliotheca missionum [...]*, Münster et Aix-la-Chapelle, Aschendorff, 1916-1974, 30 vol.
- TAILLEMITE, Étienne, *Inventaire de la série Colonie C<sup>8A</sup> Martinique (correspondance à l'arrivée)*, Paris, Imprimerie nationale, 1967 et 1971, 2 t.
- TAILLEMITE, Étienne, BIMBENET, Michèle, KRAKOVITCH, Odile, *Inventaire de la série Colonie C<sup>8</sup> Martinique (correspondance à l'arrivée)*, Paris, Archives nationales, 1984.
- TASCHEREAU, Jules-Antoine, *Catalogue de l'histoire de France*. Reproduction de l'édition publiée de 1855 à 1895 [...], Paris, Bibliothèque nationale, 1969.
- TOOKER, Elisabeth, *The Indians of the Northeast : A Critical Bibliography*, Bloomington, Indiana University Press, 1978.
- TURGEON, Christine, *Inventaire sommaire de la sous-série Affaires de France*, Québec, Les Archives des Ursulines de Québec, 1991.
- WADDING, Luke, *Scriptores Ordinis Minorum Quibus accessit Syllabus illorum qui ex eodem ordine pro fide Christi fortiter occubuerunt [...]*, Rome, Ex Typographia S. Michaelis apud Linum Contedini, 1806.

## II *Manuscripts*

- ANONYME, « Abrege de la vie Et Coutumes des Sauvages de Canada », 1723, AN, Colonies C<sup>11A</sup> 45, f. 168-173.
- ANONYME, « Le 28. May 1701. Du fort des billochies », BN, ms. fr. 21690, f. 310-321.
- ANONYME, « Memoire concernant les Illinois », 1732, AN, Colonies F<sup>3</sup> 24, f. 235-241.
- ANONYME, « Memoire des observations que j'ay fait a la Louisianne tant au sujet des ports de la mer que des Rivieres de Mississipy ouabatch et Missouri et autres pendant l'espace de dix années consecutives que j'y ait voiaagé pour decouvertes

Entreprises et commerces avec les Sauvages et le tout suivant mes journaux », [s. d.], AN, Marine 3 JJ 277, n° 12.

ANONYME, [Mémoire sur la rivière et les chutes du Niagara, sur le Détroit, sur Michillimakinac, sur les rivières Saint-Joseph, des Miamis et Ouabache], 1718, AN, Colonies F<sup>3</sup> 2, f. 389-408.

ANONYME, « Memoire sur la riviere, les terres, et les Sauvages de Missouri », 1723, AN, Colonies F<sup>3</sup> 24, f. 145-147.

ANONYME, « Relation du Voyage de Monsieur de Bourgmont chevalier de l'ordre militaire de S<sup>t</sup> Louïs commandant de la riviere du Missouri et sur le haut de celle des Akansas Du Missouri aux Padoucas », [s. d.], AN, Marine 2 JJ 55 ; BN, ms. NAF 9286.

BELLIN, Nicolas, « Memoire de M. B... sur la carte de la Partie orientale du Canada, Et celle de la Louisiane et des Pays voisins Lû à l'Academie des Sciences le ... », [s. d.], AN, Marine 3 JJ 271, n° 9, 12 p.

BELLIN, Nicolas, [papiers d'hydrographie], AN, Marine 6 JJ 76<sup>III</sup>, n°s 240-250 et n°s 256-258.

BÉNARD DE LA HARPE, Jean-Baptiste, « Relation des Découvertes faites par le Sieur Benard de la Harpe dans la partie de l'ouëst de la Province de la Louïsiannie dans l'année 1719 », AN, Marine 3 JJ 277, n°s 1-5.

BÉNARD DE LA HARPE, Jean-Baptiste, « Journal Du Voyage De la Louisiane fait par le S<sup>t</sup>. Benard De La Harpe Et Descouvertes Qu'il a fait Dans la Party De l'Ouest De Cette Colonie », [s. d.], BN, ms. fr. 8989.

BÉNARD DE LA HARPE, Jean-Baptiste, « Journal de voyage du S. de la Harpe a la Baye S<sup>t</sup>. Bernard », [s. d.], AN, Marine 3 JJ 277, n° 10.

BIGOT, Jacques, « De la mission de S<sup>t</sup> françois de Sales ce 29. octob. 1694. », BN, ms. fr. 6453, f. 57-63.

CATALOGNE, Gédéon de, « Sur les plans des Seigneuries et habitations des Gouvernements de quebec les 3 Rivieres et Montreal », 7 nov. 1712, AN, Colonies C<sup>11A</sup> 33, f. 209-236 ; BN, ms. NAF 9273, f. 168-184.

CATALOGNE, Gédéon de, « Memoire du S<sup>t</sup>. de Catalogne sur les seigneuries et habitations des gouvernemens de quebec, Montreal et les Trois Rivieres », 1715, AN, Colonies F<sup>3</sup> 2, f. 358-388.

COURTEMANCHE, « Description de la côte des Esquimaux Mémoire du voiage qu'a fait le Sieur De Courtemanche à la

- coste des Esquimaux depuis Kegasca jusqu'au havre saint Nicolas », [s. d.], BN, ms. fr. 9275, f. 211-212.
- DABLON, Claude, « Lettre du R<sup>d</sup>. P. Dablon au R<sup>d</sup>. P. P[rincip]al à Québec ce 28<sup>e</sup> fevrier 1693. », BN, ms. fr. 6453, f. 8-16.
- DE GONNOR, « Relation De la Découverte d'une grande Riviere qui a flux et reflux, et qui courant à l'ouëst du Lac Superieur par le Nord peut beaucoup servir à la Découverte de la Mer de l'Oüest », 1728, AN, Marine 3 JJ 68, n<sup>o</sup> 19, p. 50-56.
- FORSTER, John Adam, et FORSTER, Christopher Henry, « Rapport des Srs Forster père et fils sergent mineur envoyés en Canada en l'année 1736 pour aller faire la Decouverte des mines de cuivre du lac Superieur », BN, ms. NAF 9286, f. 163-164.
- IBERVILLE, Pierre Le Moyne d', « Lettre de M<sup>r</sup> d'Iberville ou Relation de son Voyage fait par ordre de la Cour à l'Embouchure du fleuve du Mississipi dans l'Amerique au commencement de l'année 1699 », BN, ms. NAF 9295, f. 148-151.
- IBERVILLE, Pierre Le Moyne d', « Mémoire sur le País du Mississipy, la Mobille et des Environs, leurs Rivieres, peuples qui les habitent et du Commerce qui s'y pourra faire dans moins de 5 a 6. années en l'établissant, du 20 juin 1702 », AN, Colonies F<sup>3</sup> 24, f. 38-45.
- JÉRÉMIE, Nicolas, « Extrait de la Relation du Detroit et de la baye d'Hudson, Par M<sup>r</sup>. Jérémie En 1694 et 1714 », AN, Marine 2 JJ 56, n<sup>o</sup> 2.
- JOUTEL, Henri, « Remarques tirées du Livre intitulé Les dernieres découvertes dans l'Amerique septentrionale mis au jour par M<sup>r</sup> le Chevalier de Tonty gouverneur du fort de S<sup>t</sup> Louis aux Illinois, donné au public au mois de Janvier de l'Année 1697, ou l'auteur avance quantité de choses fausses et inventées », [s. d.], BN, ms. NAF 9289, f. 164-185.
- LE GARDEUR DE L'ISLE, « Journal du Voiage que j'ay fait dans la rivier[e] des Illinois pour escorter le Sieur Renaud avec un Detachement de douze soldats pour aller a la decouverte des mines. le 23<sup>e</sup>. du mois de May 1722 », AN, Colonies C<sup>13C</sup> 2, f. 181-185.
- LE MAIRE, François, « Mémoire sur la Louisiane pour estre présenté, avec la Carte de ce País, au Conseil Souverain de Marine », 1717, BN, ms. fr. 12105.
- LE SUEUR, « Journal en forme de lettre de M. Le Sueur sur le Mississipy et l'intérieur des terres en 1700 », AN, Marine 4 JJ 14, n<sup>o</sup> 4 ; Marine 2 JJ 56, n<sup>o</sup> 9 ; BN, ms. NAF 9296, f. 47-78.

LOUIS XIV, [Arrêts du Conseil d'État], 1685, BN, Inventaire F 23639 (853-1056).

PÉNICAUT, André-Joseph, « Relation ou Annale veritable de ce qui s'est passé dans le païs de la Louïisiane, pendant vingt-deux années consécutives, depuis le commencement de l'établissement[en]t des François dans le païs par Monsieur d'Hyberville, et M<sup>r</sup>. le Comte De Surgere en 1699, continué jusqu'en 1721. ou il est fait mention des guerres des François contre les sauvages, et des Sauvages entre eux, Du commerce des François avec les sauvages, Du cours et de l'Etendue du Mississipy, des rivieres qui tombe dedans ce fleuve, des mines, de la religion et des mœurs des sauvages, de leurs vivres, de leur chasse, de leur nopce, de leurs festes, de leurs obseques et de leurs festes », [s. d.], BN, ms. fr. 14613.

RAUDOT, Antoine-Denis, « Relation par Lettres de l'Amérique septentrionale », [s. d.], Deutsche Staatsbibliothek, mss, Phill 1935.

RAUDOT, Antoine-Denis, [Relation par lettres de l'Amérique septentrionale], [s. d.], AN, Colonies C<sup>11A</sup> 122, f. 260- 310<sup>24</sup>.

RAUDOT, Antoine-Denis, [Relation par lettres de l'Amérique septentrionale], [s. d.], ANC, MG 18, E 29.

SAGEAN, Mathieu, « Relation des Aventures de Mathieu Sagean, Canadien, Et de ses voyages et Courses, tant a la Louïisiane, que sur les Costes d'Afrique ; dans les Indes orientales & occidentales et à la Chine », 1700, AN, Marine 3 JJ 277, n<sup>o</sup> 3, Marine 2 JJ 56, n<sup>o</sup> 10, et BN, mss fr. 9286 et 9287, f. 89-105 et 106-111.

SARRAZIN, Michel, « Plantes envoyées de Canada par M<sup>r</sup>. Sarrazin Conseiller du Conseil supreme et medecin du Roy en Canada », 1704, Muséum d'histoire naturelle de Paris, ms. 944, seconde partie, p. 1-15.

SARRAZIN, Michel, [Lettres autographes adressées à l'abbé Bignon], 1726-1729, BN, ms. fr. 22233, f. 140-143 et 146-150.

SARRAZIN, Michel, [Lettre autographe], 12 sept. 1730, BN, ms. NAF 5158, f. 65-66.

---

24. Au feuillet 311, on lit : « Cette relation est faite par Raudot le fils Sur les memoires du S<sup>r</sup> De Louvigny "pour ce qui regarde les Sauvages" Voir sa lettre du 24 7<sup>bis</sup> 1709 ». La signature de Pierre Margry accompagne la note. La lettre à laquelle P. Margry fait allusion se lit comme suit : « A[ut]re Lettre de M<sup>r</sup>. Raudot. / Cette lettre a été jettée au feu par megarde elle marque a Mgr l'envoy de partie [?] d'une relation de ce païs faite pour ce qui regarde les Sauvages Sur les memoires du S<sup>r</sup>. de Louvigny qui connoit parfaitement bien les nations. elle est du 24<sup>e</sup>. 7<sup>bis</sup>. 1709 » (AN, Colonies C<sup>11G</sup> 4, f. 242).

THÉVET, André, « Le Grand Insulaire, et pilotage », 1586, BN, mss fr. 15452-15453.

VENIARD DE BOURGMONT, Étienne, « Exacte description de la Louisiane, de ses ports, terres et rivières, et noms des nations sauvages qui l'occupent, et des commerces et avantages que l'on peut en tirer dans l'établissement d'une colonie », [s. d.], AN, Colonies C<sup>13C</sup> 1, f. 346-356.

### III Livres et parties de livres<sup>25</sup>

ANONYME, *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux Missions des Pères de la Compagnie de Jesus. En la Nouvelle France, les années 1669. & 1670.*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1671.

ANONYME, *The Great Importance of Cape Breton, Demonstrated and Exemplified, By Extracts from the Best Writers, French and English, who have treated of that Colony*, Londres, John Brindley, 1746.

COLLECTIF, *Édits, ordonnances royaux, déclarations et Arrêts du Conseil d'État du Roi concernant le Canada*, Québec, La presse à vapeur de E. R. Fréchette, 1854-1856, 3 t.

COLLECTIF, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, Par une société de gens de lettres [...], Paris, Le Breton, Briasson, David l'ainé, Durand, 1751-1780, 35 vol.

COLLECTIF, *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères par quelques missionnaires de la Compagnie de Jesus*, Paris, Nicolas Le Clerc, 1702-1776, 36 vol.

COLLECTIF, *Lettres édifiantes et curieuses concernant l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, avec quelques relations nouvelles des missions*, Paris, Mérigot, 1780-1783, 26 vol.

ABBOTT, R. Tucker, *Guide des coquillages de l'Amérique du Nord*. Guide d'identification sur le terrain. Illustrations par George F. Sandström, La Prairie, Marcel Broquet, 1982 (1968).

ACOSTA, José de, *Histoire naturelle et morale des Indes, tant Orientales qu'Occidentales* [...]. Composée en Castillan par Joseph Acosta, & traduite en François par Robert Regnault Cauxois [...], Paris, Marc Orry, 1598.

---

25. Sont mentionnées, outre les ouvrages cités plusieurs fois, quelques études fondamentales utilisées mais non citées.

- ACOSTA, José de, *De Promulgando Evangelio apud Barbaros : sive De Procuranda Indorum Salute, Libri sex*, Lyon, Laurent Anisson, 1670.
- AGUIRRE, Sergio, *Historia de Cuba*, La Havane, Editoria Pedagogica, 1966, t. I.
- ALEGAMBE, Philippe, *Mortes illustres et gesta eorum de Societate Jesu* [...], Rome, Ex typographia Varesii, 1657.
- ALLIER, Raoul, *la Psychologie de la conversion chez les peuples non-civilisés*, Paris, Payot, 1925, t. I.
- AMNIEN, Marcellin, *Amniani Marcellini Rerum sub Imppp. Constantino, Juliano, Joviano, Valentiniano, & Valente, per XXJV. annos gestarum Historia, libris XVIII. comprehensa, qui è XXXJ. hodie supersunt* [...], Lyon, François Le Preux, 1600.
- AMNIEN, Marcellin, *les Dix-huit Livres qui nous restent des XXXI. de l'Histoire qu'avoit composez Amnian Marcellin, depuis l'An de Nostre Seigneur 354. jusques en 378. qui font en tout 24 ans. Pour l'usage des Gens de Guerre, & de tous ceux qui aiment les Veritez de l'Histoire*, Paris, Claude Barbin, 1672, 3 t.
- ANGHIERA, Pietro Martire d', *Petri Martyris ab Angleria, Mediolanen., oratoris clarissimi, Fernandi & Helisabeth Hispaniorum quondam regnum à consiliis, de rebus Oceanicis & Orbe novo decades tres quibus quicquid de inventis nuper terris traditum, novarum rerum cupidum lectorem retinere possit, copiose, fideliter, eruditè[que] docetur, Eiusdem præterea Legationis Babylonicae libri tres* [...], Bâle, Johann Bebel, 1533.
- ANGHIERA, Petro Martire d', *De Rebus Oceanicis Et Novo Orbe Decades Tres* [...], Cologne, Apud Gervinum Calenium & Haeredes Quentilios, 1574.
- ANGHIERA, Petro Martire d', *De Orbe Novo Petri Martyris Anglerii Mediolanensis, Protonotarii, & Caroli Quinti Senatoris Decades Octo, diligenti temporum observatione, & utilissimis annotationibus illustratae, suoque nitore restitutae labore & industria Richard Hakluyti* [...], Paris, Guillaume Auvray, 1587.
- ANGHIERA, Petro Martire d', *Troisième Décade du De Orbo Novo de Pierre Martyr D'Anghiera* traduite par Paul Gaffarel, Paris, [s. édit.], 1897.
- ANGHIERA, Petro Martire d', *De Orbe Novo de Pierre Martyr Anghiera. Les Huit Décades* traduites du latin, avec notes et commentaires par Paul Gaffarel, Paris, Ernest Leroux, 1907.
- APPIEN, *Libri qui inscribuntur : Lybicus, Syrius, Parthicus et Mithridaticus, latine a Petro Candido*, Scandiano, Cura Peregrini de Pasqualibus et Camili Boiardi, 1495.

- AUBIN, Nicolas, *Dictionnaire de Marine [...]*, Amsterdam, Pierre Brunel, 1702.
- AUROUX, Sylvain, « Linguistique et anthropologie en France (1600-1900) », dans RUPP-EISENREICH, Britta, *Histoires de l'anthropologie : XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Klincksieck, 1984, p. 291-318.
- AXTEL, James L., *The European and the Indian : Essays in the Ethno-history of colonial North America*, New York, Oxford University Press, 1981.
- BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, Charles-Claude Le Roy, *Histoire de l'Amérique Septentrionale [...]* Divisée en quatre tomes, Paris, Jean-Luc Nion et François Didot, 1722, 4 t.
- BALCOU, Jean, POMEAU, René, et al., *l'Amérique des Lumières*. Partie littéraire du colloque du bicentenaire de l'indépendance américaine (1776-1976), Genève, Droz, 1977.
- BANFIELD, Alexander William Francis, *les Mammifères du Canada*, Québec et Toronto, Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, 1977 (1974).
- BÉGON, Élisabeth, *Lettres au cher fils*. Correspondance d'Élisabeth Bégon avec son gendre (1748-1753). Préface de Nicole Deschamps, Montréal, HMH, 1972.
- BEHLER, John L., KING, F. Wayne, *The Audubon Society Field Guide to North American Reptiles and Amphibians*, New York, Alfred A. Knopf, 1989 (1979).
- BÉNARD DE LA HARPE, Jean-Baptiste, *Journal historique de l'établissement des François à la Louisiane*<sup>26</sup>, Paris-Nouvelle-Orléans, Hector Bossage, A.-L. Boimare, 1831.
- BÉNARD DE LA HARPE, Jean-Baptiste, *The Historical Journal of the Establishment of French in Louisiana, Translated by Joan Cain and Virginia Koenig. Edited and annotated by Glenn R. Conrad, Lafayette*, University of Southwestern Louisiana, « The U. S. L. History Series », n° 3, 1971.
- BERNARD, Jean-Frédéric, *Recueil d'Arrests Et autres pieces pour l'établissement de la Compagnie d'Occident. Relation de la Baie d'Hudson. Les navigations de Frobisher, au Detroit qui porte son nom*, Amsterdam, Jean-Frédéric Bernard, 1720.

---

26. Selon Marc Villiers du Terrage, « cette compilation, souvent attribuée à Bénard de la Harpe, est en réalité l'œuvre du chevalier de Beaurain » (*la Découverte du Missouri*, p. 35).

- BERNARD, Jean-Frédéric, *Relations de la Louisiane et du fleuve Mississipi*. Où l'on voit l'état de ce grand Pais & les avantages qu'il peut produire &c., Amsterdam, Jean-Frédéric Bernard, 1720.
- BERNARD, Jean-Frédéric, *Recueil de Voyages au Nord, Contenant divers Memoires tres utiles au Commerce & à la Navigation*, Amsterdam, Jean-Frédéric Bernard, 1715-1727, 8 vol.
- BERNARD, Jean-Frédéric, *Recueil de Voyages au Nord, Contenant divers Memoires tres utiles au Commerce & à la Navigation*. Nouvelle Edition, Corrigée & mise en meilleur ordre, Amsterdam, Jean-Frédéric Bernard, 1731-1738, 10 vol.
- BIBAUD, Michel, *Histoire du Canada sous la domination française*, Paris-La Haye, Mouton, 1968 (1837).
- BOAS, FRANZ, *Handbook of American Languages*, Washington, Smithsonian Institution, Bureau of American Ethnology, bulletins 40/1 et 40/2, 1911 (réimpr. à Oosterhout, Hollande, en 1969).
- BOCHART, Samuel, *Geographia sacra cujus pars prior, Phaleg, De Dispersione Gentium & terrarum divisione facta in aedificatione turris Babel ; pars posterior, Chanaan, De coloniis & sermone Phoenicum agit ; Cum tabulis Chorographicis & Indice sextuplici*, Francfort, Impensis Johannis Davidis Zunneri, 1681, 2 t.
- BOLLAN, William, *The Importance And Advantage Of Cape Breton, Truly Stated, and Impartially Considered. With Proper Maps*, Londres, John et Paul Knapton, 1776.
- BOLTON, Herbert Eugene, MARSHALL, Thomas Maitland, *The Colonization of North America 1492-1783*, New York, The Macmillan Company, 1925 (1920).
- BONREPOS, chevalier de, *Description du Mississipi*, Paris, Chez Berthelemy<sup>27</sup>, 1720.
- BOUCHER, Pierre, *Histoire veritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France, vulgairement dite le Canada*, Paris, Florentin Lambert, 1664.
- BOUGUER, Jean, *Traité complet de la Navigation*, Paris, P. de Heuqueville, 1698.
- BOUGUER, Jean, *Nouveau Traité de navigation*, Paris, H. L. Guérin et L. F. Delatour, 1753.
- BRASSEUR DE BOURBOURG, Charles-Étienne, *Histoire du Canada, de son église et de ses missions depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à nos jours*, écrite sur des documents inédits compulsés

---

27. Selon N.-E. Dionne, l'ouvrage aurait aussi paru à Rouen dans un format in-12° (*Québec et la Nouvelle-France*, p. 42).

- dans les archives de l'archevêché et de la ville de Québec, Paris, Sagnier et Bray, 1852.
- BROC, Numa, *la Géographie des philosophes. Géographes et voyageurs français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Ophrys, [1975].
- BROWN, Clément, *Québec, croissance d'une ville*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1952.
- BRUCKER, Joseph, *la Compagnie de Jésus. Esquisse de son Institut et de son histoire (1521-1773)*, Paris, Gabriel Beauchesne, 1919.
- BRUNOT, Ferdinand, *Histoire de la langue française des origines à 1900. Tome VI. Le XVIII<sup>e</sup> siècle. Deuxième partie. La langue postclassique*, Paris, Armand Colin, 1932 et 1933.
- BRUZEN DE LA MARTINIÈRE, Antoine-Augustin, *le Grand Dictionnaire Géographique et Critique*, Amsterdam, La Haye, Rotterdam, H. Uytwerf, F. Changuion, P. Gosse, P. de Hondt, J.-D. Beman, 1726-1739, 10 vol. en 9 t.
- BRUZEN DE LA MARTINIÈRE, Antoine-Augustin, *Introduction à l'histoire de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, Amsterdam, Zacharie Chatelain, 1735.
- BUFFON, Georges-Louis de, *Histoire naturelle, générale et particulière [...]*, Paris, Imprimerie royale, 1769-1770, 13 t.
- BURPEE, Lawrence J., *The Search for the Western Sea. The Story of the Exploration of North-Western America*, Londres, Alstom Rivers, Ltd, 1908.
- BUSHNELL, David I., *Native Villages and village Sites East of the Mississippi*, Washington, Smithsonian Institution, Bureau of American Ethnology, bulletin 69, 1919.
- BUSHNELL, David I., *Villages of the Algonquian, Siouan and Caddoan Tribes West of the Mississippi*, Washington, Smithsonian Institution, Bureau of American Ethnology, bulletin 77, 1922.
- CANFIELD, William W., *The Legends of the Iroquois told by « the Cornplanter »*, Port Washington, Ira J. Friedman, Inc., 1971 (1902).
- CARADOC, saint, of Llancarfan, *The Historie of Cambria, now called Wales : a part of the most famous Yland of Brijtaine, written in the Brytish language above two hundreth yeares past : translated into English by H. Lhoyd. Corrected, augmented, and continued out of records and best approved authors by David Powel*, Londres, Rafe Newberie & Henrie Denham, 1584.
- CARAYON, Auguste, *Première Mission des Jésuites au Canada. Lettres et documents inédits*, Paris, L'Écureux, 1864.
- CARAYON, Auguste, *Bannissement des Jésuites de la Louisiane. Relations et lettres inédites*, Paris, L'Écureux, 1865.

- CARR, Archie Fairly, *Handbook of Turtles. The Turtles of the United States, Canada, and Baja California*, Ithaca et Londres, Comstock Publishing Associates, 1952.
- CARTIER, Jacques, *Relations*, édition critique par Michel Bideaux, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1986.
- CATALOGNE, Gédéon de, « Recueil de se qui s'est passé en Canada au sujet de la guerre tant des anglois que des iroquois depuis l'année 1682 », dans LE BLANT, Robert, *Histoire de la Nouvelle-France. Les sources narratives du début du XVIII<sup>e</sup> siècle Et Le Recueil de Gédéon de Catalogne*, Dax, P. Pradeu, [1940], p. 169-272.
- CATESBY, Mark, *The Natural History of Carolina, Florida and the Bahama Islands : Containing the Figures of Birds, Beasts, Fishes, Serpents, Insects, and Plants*, London, [s. édit.] (édité par l'auteur), 1731, t. I.
- [CHAMPLAIN, Samuel de], *Œuvres de Champlain*, publiées sous le patronage de l'Université Laval par l'abbé C.-H. Laverdière, seconde édition, Québec, Geo.-E. Desbarats, 1870, 6 tomes en 4 vol.<sup>28</sup>
- CHAMPLAIN, Samuel de, *The Works of Samuel de Champlain*, éd. sous la direction de Henry P. Biggar, Toronto, The Champlain Society, 1922-1936, 6 vol.
- CHATEAUBRIAND, François-René de, *Œuvres romanesques et voyages*. Texte établi, présenté et annoté par Maurice Regard, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1969, 2 vol.
- CHATELAIN, Henri, GUEUDEVILLE, Nicolas, *Atlas historique*, ou Nouvelle Introduction à l'Histoire, à la Chronologie & à la Géographie Ancienne & Moderne ; Représentée dans de Nouvelles Cartes, Amsterdam, chez L'Honoré & Châtelain, 1719, t. VI, p. 75-94.
- CHINARD, Gilbert, « Les Michaux et leurs précurseurs », dans *les Botanistes français en Amérique du Nord avant 1850*. Colloques internationaux du Centre national de la recherche scientifique, vol. 63, Paris, C. N. R. S., 1957, p. 263-284.
- CLASTRES, Hélène, « Sauvages et civilisés au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans CHATELET, François, MAIRET, Gérard, *Histoire des idéologies*, Paris, Hachette, 1978, t. III, p. 209-228.
- COLOMB, Christophe, *Relations des quatre voyages entrepris par Christophe Colomb pour la découverte du Nouveau-Monde de 1492 à*

---

28. En réalité, première édition, tirée d'une épreuve de l'œuvre en cours d'impression détruite dans un incendie. Voir vol. I, Préface, p. V.

- 1504 ; suivies de diverses lettres et pièces inédites [...], et publiées [...] par Dom M. F. de Navarette (traduction par F. T. A. Chalumeau de Verneuil et De la Roquette), Paris, Treuttel et Würtz, 1828, 3 t.
- CORNEILLE, Thomas, *Dictionnaire universel, géographique et historique [...]*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1708, 3 t.
- CORNUT, Jacques, *Canadensium Plantarum Historia, Cui adjectum est ad calcem. Enchiridion Botanicum Parisiense [...]*, Paris, Henri Guenon, 1651.
- CROUSE, Nellis M., *In Quest of the Western Ocean*, New York, William Morrow & Co., 1928.
- DAINVILLE, François de, *la Géographie des humanistes, [...]*, Paris, Beauchesne et ses fils, 1940.
- DAMAS, David, *Artic*, dans STURTEVANT, William C. édit., *Handbook of North American Indians*, Washington, Smithsonian Institution, 1984, vol. 20.
- DECHÈNE, Louise, *Habitants et marchands de Montréal au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris et Montréal, Plon, « Civilisations et mentalités », 1975.
- DEHERGNE, Joseph, *Répertoire des Jésuites de Chine de 1552 à 1800*, Paris et Rome, Letouzey & Ané et Institutum Historicum S. I., 1973.
- DELANDE, J., *le Conseil souverain de la Nouvelle-France*, Québec, Imprimerie de L.-A. Proulx, 1927.
- DENYS, Nicolas, *Description géographique et historique des costes de l'Amerique septentrionale. Avec l'histoire naturelle du País [...]*, Paris, Claude Barbin, 1671, t. I.
- DENYS, Nicolas, *Histoire naturelle Des Peup[les], des Animaux, des Arbres & des Plantes de l'Amerique Septentrionale, & de ses divers Climats. Avec une Description exacte de la Pesche des Molluës, tant sur le Grand-Banc qu'à la Coste ; & de tout ce qui s'y pratique de plus particulier, &c.*, Paris, Claude Barbin, 1671, t. II.
- DESAUTELS, Alfred R., *les Mémoires de Trévoux et le mouvement des idées au XVIII<sup>e</sup> siècle 1701-1734*, Rome, Institutum Historicum S. J., 1956, t. VIII.
- DIÉREVILLE, *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie ou de la Nouvelle France [...]*, Rouen, J. B. Besongne, 1708.
- DIONNE, Charles-Eusèbe, *les Oiseaux du Canada*, Québec, Typographie de P.-G. Delisle, 1883.
- DIONNE, Charles-Eusèbe, *les Mammifères de la province de Québec*, Québec, Dussault & Proulx, 1902.

- DIONNE, Charles-Eusèbe, *les Oiseaux de la province de Québec*, Québec, Dussault & Proulx, 1906.
- DONELLY, J. P., *Thwaites Jesuit Relations Errata and Addenda*, Chicago, [s. édit.], 1967.
- DRIVER, Harold E., *Indians of North America*, Chicago et Londres, University of Chicago Press, 1969 (1961).
- DROIXHE, D., GOSSIAUX, Pol-Pierre, « L'homme des lumières et la découverte de l'Autre », dans *Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle* volume hors série, n<sup>o</sup> 3, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1985.
- DUCHÊNE, Albert Paul André, *la Politique coloniale de la France*. Le Ministère des colonies depuis Richelieu, Paris, Payot, 1928.
- DUCHET, Michèle, « Monde civilisé et monde sauvage au siècle des Lumières, les fondements de l'anthropologie des Philosophes », dans *Au Siècle des Lumières*, Paris-Moscou, S. E. V. P. E. N., 1970, p. 7-28.
- DUCHET, Michèle, *Anthropologie et Histoire au siècle des Lumières*. Paris, François Maspero, 1971.
- DUCHET, Michèle, *le Partage des savoirs. Discours historique, discours ethnologique*, Paris, Éditions La Découverte, « Textes à l'appui », 1985.
- DUCREUX, François, *Historiae Canadensis seu Novae Franciae libri decem, ad annum usque Christi 1656 [...]*, Paris, Sébastien Cramoisy et Sébastien Mabre-Cramoisy, 1664.
- DUCREUX, François, *The History of Canada or New France. Translated with an Introduction by Percy J. Robinson. Edited with Notes by James B. Conacher*, Toronto, The Champlain Society, 1951-1952, 2 t.
- DUMONT DE MONTIGNY : voir LEMASCRIER, Jean-Baptiste.
- DUPLESSIS DE SAINTE-HÉLENE, Marie-Andrée, JUCHEREAU de SAINT-IGNACE, Jeanne-Françoise, *les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec. 1636-1716*, Québec, Hôtel-Dieu de Québec, 1939.
- DUPONT-FERRIER, Gustave, *Du collège de Clermont au lycée Louis-le-Grand (1563-1920)*, Paris, E. de Boccard, 1921-1922, t. I.
- DURAND, Yves, *les Fermiers généraux au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1971.
- ELIAS, Thomas S., *The Complete Trees of North America. Field Guide and Natural History*, New York, Van Nostrand Reinhold Company, 1980.
- EMMANUEL, Marthe, *la France et l'exploration polaire de Verrazano à La Pérouse 1523-1788*, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1959.

- ENGEL, Samuel, *Memoires et observations geographiques et critiques sur la situation des pays septentrionaux de l'Asie et de l'Amerique d'apres les relations les plus recentes [...]*, Lausanne, Antoine Chapuis, 1765.
- ENGEL, Samuel, et al., *Supplément à l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Par une société de gens de lettres. Mis en ordre et publié par M\*\*\*, Amsterdam, M. M. Rey, 1776, 4 t.
- ESTIENNE, Robert, *Biblia* (annotée par), Paris, Robert Estienne, 1528.
- ESTIENNE, Robert, *Hebraea, Chaldaea, Graeca et Latina nomina virorum, mulierum, populorum, idolarum, urbium, fluviorum, montium, caeterorumque locorum quae in Bibliis leguntur, restituta, cum Latina interpretatione, Locorum descriptio ex Cosmographis*, Paris, Robert Estienne, 1537.
- FARB, Peter, *les Indiens. Essai sur l'évolution des sociétés humaines*, Paris, Seuil, 1972 (1968).
- FOLCH-RIBAS, Jacques, et al, *Montréal. Le Vieux Montréal à pied*, Montréal, Service des affaires corporatives – Communications, 1987 (1984).
- FORD, Lawrence Carroll, *The Triangular Struggle For Spanish Pensacola 1689-1739*, Washington, Catholic University of America Press, 1939.
- FOUQUERAY, Henri, *Histoire de la Compagnie de Jésus en France. Des origines à la suppression (1528-1762)*, Paris, Librairie Alphonse Picard et Fils (t. I-II) et Firmin-Didot (t. III- V), 1910-1923, 5 t.
- FOUQUERAY, Henri (achevé et publié par BECDELIEVRE, Alain de), *Martyrs du Canada*, Paris, Pierre Téqui, 1930.
- FOURNIER, Georges, *Hydrographie, contenant la Théorie et la Pratique de toutes les parties de la navigation [...]*, Paris, Michel Soly, 1643.
- FOURNIER, Paul, *Voyages et découvertes scientifiques des Missionnaires naturalistes français à travers le monde (xv<sup>e</sup> à xx<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Paul Lechevalier & Fils, 1932.
- FRANÇOIS, Alexis : voir BRUNOT, Ferdinand.
- FRANQUET, Louis, *Voyages et mémoires sur le Canada*, Montréal, Éditions Élysées, 1974 (1889).
- FRÉCAULT, Guy, *la Civilisation de la Nouvelle-France (1713-1744)*, Montréal, Éditions Pascal, 1944.

- FRÉGAULT, Guy, *le XVIII<sup>e</sup> siècle canadien. Études*, Montréal, HMH, 1968.
- FRENCH, Benjamin Franklin, *Historical Collections of Louisiana, Embracing Translations of many Rare and Valuable Documents relating to the Natural, Civil and Political History of that State*, New York, Wiley and Putnam, 1846-1853.
- FROBISHER, Martin, *les Trois Navigations de Martin Frobisher, pour chercher le passage à la Chine et au Japon par la mer Glaciale, en 1576. 1577. et 1578. Ecrites à Bord du Vaisseau de Frobisher*, dans BERNARD, Jean-Frédéric, *Recueil d'Arrests*, 1720, p. 41-100.
- GANNON, Michael V., *The Cross in the Sand. The Early Catholic Church in Florida 1513-1870*, Gainesville, University of Florida Press, 1965.
- GARCÍA, Gregorio, *Origen de los Indios de el nuevo mundo, e indias occidentales*, Valence, Pedro Patricio Mey, 1607.
- GARCÍA, Gregorio, *Origen de los Indios de el nuevo mundo, é Indias occidentales, averiguado con discurso de opinionés por el Padre Presentado Fr. Gregorio Garcia, de la Orden de Predicadores. Tratanse en este libro varias cosas, y puntos curiosos, tocantes à diversas Ciencias, i Facultades, con que se hace varia Historia, de mucho gusto para el Ingenio, i Entendimiento de Hombres agudos, i curiosos*, Madrid, Francisco Martinez Abad, 1729.
- GARNEAU, François-Xavier, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Québec, N. Aubin, 1845-1852, 4 t.
- GAUMOND, Michel, *la Place Royale, ses maisons, ses habitants*, Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1976.
- GAUTHIER, Georges, LAGLOIRE, Pellerin, *Guide de l'amateur d'insectes*, 4<sup>e</sup> éd. [Québec, ministère de l'Agriculture], 1975.
- GEIGER, Maynard, *Biographical Dictionary of the Franciscans in Spanish Florida and Cuba (1528-1841)*, Paterson (N. J.), Saint Anthony Guild Press, 1940.
- GIRAUD, Marcel, *Histoire de la Louisiane française*, Paris, Presses universitaires de France, 1953-1974, 4 t.
- GODFREY, William Earl, *les Oiseaux du Canada*, illustrations en couleurs de John A. Crosby, dessins de S. D. Mac Donald, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967.
- GONNARD, René, *la Légende du bon Sauvage. Contribution à l'étude des origines du socialisme*, Paris, Éditions politiques, économiques et sociales, 1946.
- GRANT, Bruce, *American Indians yesterday and today*, New York, E. P. Dutton and Co., 1969.

- GRÉGOIRE 1<sup>er</sup>, *Sancti Gregorii Magni Romani Pontificis Moralium libri, sive Expositio in Librum B. Job*, dans MIGNE, Jacques-Paul, *Patrologiae Cursus completus, series prima*, Paris, J.- P. Migne, 1849, vol. 75.
- GROTIUS, Hugonus, *De Origine Gentium Americanarum Dissertatio*, Paris, [s. édit.], 1642.
- GROTIUS, Hugonus, *De Origine Gentium Americanarum Dissertatio Altera, adversus obtrectatorem, [...]*, Paris, Sebastien Cramoisy, 1643.
- GROULX, Lionel, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, Montréal, L'Action nationale, 1950-1952, 4 t.
- GUYART, Marie, dite Marie de l'Incarnation, *Lettres de la venerable Mere Marie de l'Incarnation Premiere Superieure des Ursulines de la Nouvelle France*, Paris, Louis Billaine, 1681.
- GUYART, Marie, dite Marie de l'Incarnation, *Correspondance*. Nouvelle édition par Dom Guy Oury, Solesmes, Abbaye Saint-Pierre, 1971.
- HANOTAUX, Gabriel, *Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le monde*, Paris, Société de l'histoire nationale, 1929.
- HANZELI, Victor Egon, *Missionary Linguistics in New France*, Paris-La Haye, Mouton, 1969.
- HARDY, Georges, *Histoire de la colonisation française*, Paris, Larose, 1943.
- HARE, John, LAFRANCE, Marc, RUDDÉL, David-Thierry, *Histoire de la ville de Québec 1608-1871*, Montréal, Boréal-Musée canadien des civilisations, 1987.
- HARRISSE, Henry, *Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France et des pays adjacents 1545-1700*, Paris, Tross, 1872.
- HATZFELD, Adolphe, DARMESTETER, Arsène, THOMAS, Antoine, *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Delagrave, 1932.
- HEINRICH, Pierre, *la Louisiane sous la Compagnie des Indes 1717-1731*, New York, Burt Franklin, 1970.
- HENNEPIN, Louis, *Description de la Louisiane Nouvellement decouverte au Sud'Oüest de la Nouvelle France Par Ordre du Roy. Avec la Carte du Pays : les Mœurs & la Maniere de vivre des Sauvages*, Paris, Veuve Sébastien Huré, 1683.
- HENNEPIN, Louis, *Description de la Louisiane nouvellement decouverte au Sud'Oüest de la Nouvelle France Par ordre du Roy. Avec la*

Carte du Pays : les Mœurs & la Maniere de vivre des Sauvages, Paris, Amable Auroy, 1688.

HENNEPIN, Louis, *Nouvelle decouverte d'un tres grand Pays Situé dans l'Amerique entre le Nouveau Mexique et la Mer Glaciale*, Avec les Cartes, & les Figures necessaires, & de plus l'*Histoire Naturelle & Morale*, & les avantages qu'on en peut tirer par l'établissement des Colonies. Le Tout dédié à Sa Majesté Britanique Guillaume III [...], Utrecht, Guillaume Broedelet, 1697.

HENNEPIN, Louis, *Nouveau Voyage d'un Pais plus grand que l'Europe*. Avec les reflections des entreprises du Sieur de la Salle, sur les Mines de St. Barbe, &c. Enrichi de la Carte, de figures expressives, des mœurs & manieres de vivre des Sauvages du Nord, & du Sud, de la prise de Quebec Ville capitale de la Nouvelle France, par les Anglois, & les avantages qu'on peut retirer du chemin racourci de la Chine & au Japon, par le Moien de tant de Vastes contrées, & de Nouvelles Colonies, Utrecht, Antoine Schouten, 1698.

HENNEPIN, Louis, *Nouvelle Découverte d'un pays plus grand que l'Europe situé dans l'Amerique*, dans LA VEGA, Garcilaso de, *Histoire des Yncas Rois du Perou*, Amsterdam, Jean-Frédéric Bernard, 1737, t. II.

HERRERA Y TORDESILLAS, Antonio de, *Historia General de los Hechos de los Castellanos en las Islas i tierra firme del mar Oceano* [...], Madrid, Emplentarea Real, 1601, 2 t.

HODGE, Frederick Webb, *Handbook of American Indians North of Mexico*, Washington, Smithsonian Institution, Bureau of American Ethnology, 1907, bulletin 30/1 et 1910, bulletin 30/2.

HORNN, Georges de, *De Originibus Americanis libri quatuor*, La Haye, Adrian Vlacq, 1652.

HUDSON, Charles M., *The Southeastern Indians*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1976.

JACQUIN, Philippe, *Histoire des Indiens d'Amérique du Nord*, Paris, Payot, 1976.

JAENEN, Cornelius, *Friend and Foe : Aspects of French-Amerindian Cultural Contact in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, Toronto, McClelland and Stewart, 1976.

JAENEN, Cornelius, *The Role of the Church in New France*, Toronto et New York, McGraw-Hill Ryerson, 1976.

JAL, Augustin, *Glossaire nautique. Répertoire polyglotte de termes de marine anciens et modernes* [...], Paris, Firmin Didot Frères, 1848, 2 t.

- JAL, Augustin, *Nouveau Glossaire nautique*. Révision de l'édition publiée en 1848, sous la direction de Michel Mollat, Paris-La Haye, Mouton, 1972→
- JARRAY, Gabriel-Louis, *L'Empire français d'Amérique (1534-1803)*, Paris, Armand Colin, 1938.
- JÉRÉMIE, Nicolas, « Relation du Détroit et de la Baye de Hudson, à Monsieur<sup>\*\*</sup> », dans BERNARD, Jean-Frédéric, *Recueil de Voyages au Nord*, [...], Amsterdam, Jean-Frédéric Bernard, 1732, t. III, p. 305-356.
- JOBIN, Albert, *Histoire de Québec*, Québec, [s. édit.], 1947.
- JOHNSON, Willis Fletcher, *The History of Cuba*, New York, B. F. Buck & Company, 1920, t. I.
- JOUTEL, Henri, *Journal historique Du dernier voyage que feu M. de la Sale fit dans le Golfe de Mexique, pour trouver l'embouchure, & le cours de la Riviere Mississipi, nommée à present la Riviere de Saint Louïs, qui traverse la Louisiane [...]*, rédigé & mis en ordre par Monsieur De Michel, Paris, Étienne Robinot, 1713.
- JOUVANCY, Joseph, *Historiae Societatis Jesu Pars Quinta [...]*, Rome, Ex Typographia Georgii Plachi, 1710.
- JUCHEREAU DE SAINT-IGNACE, Marie-Françoise : voir DUPLESSIS de SAINTE-HÉLENE.
- JULIEN, Charles-André, HERVAL, René, BEAUCHESNE, Théodore, *les Français en Amérique pendant la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle*. Textes des voyages de Gonneville, Verrazano, J. Cartier et Roberval, Paris, Presses universitaires de France, « Colonies et empires », 1946.
- JULIEN, Charles-André, *les Français en Amérique au xvii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Centre de documentation universitaire et Société d'édition d'enseignement supérieur, 1976.
- JULIEN, Charles-André, *les Français en Amérique de 1713 à 1784*, Paris, Centre de documentation universitaire et Société d'édition d'enseignement supérieur, 1977.
- KAEMPFER, Engelbert, *Amoenitatum exoticarum politico-physico-medicearum fasciculi quinque, quibus continentur variae relationes, observationes, ac descriptiones rerum Persicarum & ulterioris Asiae multâ attentione in peregrinationibus per universum Orientem collectae*, Lemgoviae, [s. édit.], 1712.
- KAEMPFER, Engelbert, *Histoire Naturelle, Civile et Ecclésiastique de l'Empire du Japon*, composée en Allemand par Engelbert Kaempfer Docteur en Médecine à Lemgow ; & traduite en François sur la Version Angloise de Jean-Gaspar Scheuchzer, Membre de la Société Roiale, & du Collège des Médecins, à Londres [...], La Haye, P. Gosse, et J. Neaulme, 1729, 2 t.

- KAEMPFER, Engelbert, *Histoire naturelle, civile et ecclésiastique de l'Empire du Japon* : composée en Allemand Par Engelbert Kaempfer, Docteur en Medecine à Lemgow ; Et traduite en François sur la Version Angloise de Jean-Gaspar Scheuchzer, Membre de la Société Royale, & du College des Medecins, à Londres. Ouvrage enrichi des Plans & des Cartes nécessaires, La Haye, P. Gosse et J. Neaulme, 1732, 3 t.
- KALM, Pehr, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*. Traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune avec le concours de Pierre Morisset, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977.
- LABAT, Jean-Baptiste, *Nouveau voyage aux Isles d'Amerique [...]*, Paris, Guillaume Cavelier, fils, 1722, 6 t.
- LAET, Jean de, *Histoire du Nouveau Monde ou description des Indes Occidentales, contenant dix-huict Livres [...]*, Leyde, Bonaventure et Abraham Elsevier, 1640.
- LAET, Jean de, *Notae ad dissertationem Hugonis Grotii De Origine Gentium Americanarum : et observationes aliquot ad meliorem indaginem difficillimae illius quaestionis*, Paris, Veuve Guillaume Pelé, 1643.
- LAET, Jean de, *Responsio ad Dissertationem secundam Hugonis Grotii De Origine Gentium Americanarum [...]*, Amsterdam, Louis Elsevier, 1644.
- LAFITAU, Joseph-François, *Memoire présenté à Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orleans, Regent du Royaume de France : Concernant la précieuse Plante de Gin-seng de Tartarie, découverte en Canada par le pere Joseph-François Lafitau, de la Compagnie de Jesus, Missionnaire des Iroquois du Sault Saint Louis*, Paris, Joseph Mongé, 1718.
- LAFITAU, Joseph-François, *Mœurs des Sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps*. Par le P. Lafitau, de la Compagnie de Jesus. Ouvrage enrichi de Figures en taille-douce, Paris, Saugrain l'aîné, Charles Estienne Hochereau, 1724, 2 t.
- LAFLÈCHE, Guy, *les Saints Martyrs canadiens*, Laval, Éditions du Singulier, 1988→, 3 t. parus.
- LAHAISE, Robert, *les Édifices conventuels du Vieux Montréal. Aspects ethno-historiques*, Montréal, HMH, « Cahiers du Québec », 1980.
- LAHONTAN, Louis-Armand de Lom d'Arce, baron de, *Œuvres complètes*, édition critique par Réal Ouellet avec la collaboration d'Alain Beaulieu, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1990, 2 t.

- LA MORANDIÈRE, Charles de, *Histoire de la pêche française de la morue dans l'Amérique septentrionale* (des origines à 1789), Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1962, 2 t.
- LANTOT, Gustave, *Histoire du Canada*, Montréal, Beauchemin, 1960-1964, 3 t.
- LAVAL, Antoine, *Voyage de la Louisiane* [...], Paris, Jean Mariette, 1728.
- LA VEGA, Garcilaso de, *Histoire de la conquête de la Floride : ou Relation de ce qui s'est passé dans la Découverte de ce Païs par Ferdinand de Soto ; Composée en Espagnol par l'Inca Garcilasso de La Vega & traduite en François Par Sr. Pierre Richelet* [...], Leyde, Pierre Van der As, 1731, 2 t.
- LAVERDIÈRE, Charles-Honoré : voir CHAMPLAIN, Samuel de.
- LE BLANT, Robert, *Histoire de la Nouvelle France*. Tome 1<sup>er</sup>. Les Sources Narratives du début du XVIII<sup>e</sup> siècle Et Le Recueil de Gédéon de Catalogne, Dax, Éditions P. Pradeu, [1940].
- LECLERCQ, Chrestien, *Nouvelle Relation de la Gaspésie* [...], Paris, Amable Auroy, 1691.
- LECLERCQ, Chrestien, *Premier Établissement de la Foy dans la Nouvelle France* [...], Paris, Amable Auroy, 1691, 2 t.
- LECOMTE, Louis, *Nouveaux Mémoires sur l'État présent de la Chine*, Paris, Jean Anisson, 1696, 2 t.
- LECOMTE, Louis, *Des Cérémonies de la Chine* [...], Liège, Daniel Moumal, 1700.
- LEMASCRIER, Jean-Baptiste, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, [...], composées sur les Mémoires de M. Dumont, par M. L. L. M. [...], Paris, Cl. J. B. Bauche, 1753, 2 t.
- LÉMERY, Nicolas, *Dictionnaire ou Traité Universel des Drogues simples* [...], Rotterdam, Jean Hofhout, 1727 (4<sup>e</sup> éd. ; première édition en 1698).
- LÉMERY, Nicolas, *Traité des Aliments* [...], Paris, Pierre Witte, 1705 (seconde édition).
- LENGLET DU FRESNOY, Nicolas, *Méthode pour étudier la géographie* [...], Paris, Charles Étienne Hochereau, 1716, 4 vol.
- LE PAGE DU PRATZ, *Histoire de la Louisiane* [...], Paris, De Bure, Veuve Delaguette, Lambert, 1758, 3 t.
- LÉRY, Jean, *Histoire d'un Voyage fait en la Terre du Brésil, 1557*, édition de Frank Lestringant, Montpellier, Max Chaleil éditeur, 1992.
- LESCARBOT, Marc, *Histoire de la Nouvelle France* [...], Paris, Jean Millot, 1611 (1609).

- LESTRINGANT, Frank, *le Huguenot et le sauvage*, Paris, Aux amateurs de livres, 1990.
- LEYMARIE, A.-Léo, *les Missions des Jésuites au Canada XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Gabriel Enault, 1929.
- LIETTE, Pierre-Charles de, « Mémoire de De Gannes », dans *Collections of the Illinois State Historical Library*, vol. 23, French Series, vol. 1, 1934, p. 302-395.
- MAGNAN, Hormidas, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, L'Imprimerie d'Arthabaska, 1925.
- MANDELBAUM, David G., *The Plains Cree. An Ethnographic, Historical, and Comparative Study*, Regina, Canadian Plains Research Center, 1979.
- MARGRY, Pierre, *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale 1614-1698*. Mémoires et documents inédits recueillis et publiés par Pierre Margry, Paris, Maisonneuve et C<sup>ie</sup>, 1879-1888, 6 t.
- MARIE-VICTORIN, Frère, *Flore laurentienne*, illustrée par Frère Alexandre, É. C.. Deuxième édition entièrement revue et mise à jour par Ernest Rouleau, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1964 (1935).
- MARQUETTE, Jacques, *Recit des voyages et des decouvertes, du R. Père Jacques Marquette de la Compagnie de Jésus, en l'année 1673 et aux suivantes ; la Continuation de ses Voyages Par le R. P. Claude Alloüez, et le Journal autographe du P. Marquette en 1674 & 1675*. Avec la Carte de son Voyage Tracée de sa main [...], Albany, Parsons and Co., 1855.
- MÉLANÇON, Arthur, *Liste des missionnaires Jésuites, Nouvelle-France et Louisiane, 1611-1800*, Montréal, Collège Sainte-Marie, 1929.
- MÉLANÇON, Claude, *les Poissons de nos eaux*, avec 110 dessins en noir par Germaine Bernier et Jacques Bédard, Montréal, Granger Frères, 1936.
- MILIUS, Abraham, *De Origine animalium, et migratione populorum [...]*, Genève, Apud Petrum Columesium, 1667.
- MOLLAT DU JOURDIN, Michel, HOBERT, Jacques, *Giovanni et Girolamo Verrazano navigateurs de François I<sup>er</sup>*, Dossiers de voyages établis et commentés [...], Paris, Imprimerie nationale, 1982.
- MULVEY, Mary Doris, *French Catholic Missionaries in the Present United States (1604-1791)*, Washington, The Catholic University of America, 1936.
- NICOLOSI, Giovanni, *Hercules Siculus sive Studium Geographicum auctore Joanne Baptista Nicolosio Hyblensi Sacerdote, et Sacrae Theologiae Doctore [...]*, Rome, Typis Michaëlis Herculis, 1670.

- NOPPEN, LUC, PAULETTE, Claude, TREMBLAY, Michel, *Québec, trois siècles d'architecture*, Montréal, Libre Expression, 1979.
- O'NEILL, Charles Edwards, *Church and State in French Colonial Louisiana Policy and Politics to 1732*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1966.
- OUELLET, Réal, « L'œuvre de La Hontan. Une subversion du discours historique canonique », dans *Scritti sulla Nouvelle-France nel seicento*, Bari, Adriatica, Paris, Nizet, 1984, p. 267-282.
- PARIS, Edmond, *l'Histoire secrète des Jésuites*, Paris, Éditions I. P.-B., 1970.
- PÉNICAUT, « Relation ou Annales véritables de ce qui s'est passé dans le pays de la Louisiane, pendant vingt-deux années consécutives, depuis le commencement de l'établissement des François dans le païs, par M. d'Iberville et M. le comte de Sur-gères, en 1699, continué jusqu'en 1721 [...], dans MARGRY, Pierre, *Découvertes et établissements des Français*, Paris, Maisonneuve Frères et Ch. Leclerc, 1887, t. V, p. 372-586.
- PERRAULT, Claude, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux [...]*, Paris, Imprimerie royale, 1676.
- PERROT, Nicolas, *Mémoire sur les mœurs, coutumes et religion des Sauvages de l'Amérique septentrionale*. Publié pour la première fois par le R. P. J. Tailhan de la Compagnie de Jésus, Montréal, Éditions Élysée, 1973 (1864).
- PEYSER, Joseph L., *Letters from New France. The Upper Country, 1686-1783*, Urbano et Chicago, University of Illinois Press, 1992.
- PLUMIER, Charles, *Description des plantes de l'Amérique avec leurs figures [...]*, Paris, Imprimerie royale, 1693.
- POIRIER, Jean, *Regards sur les noms de lieux*, Etudes et recherches toponymiques, t. III, Québec, Ministère des communications, 1982.
- PRAT, Jean, « Lettre, de la Nouvelle-Orléans, datée du 10 novembre 1746 », dans *Rapport des Archives du Québec*, 1963, vol. 41, p. 145-146.
- PRÉVOST, Antoine, dit d'Exile, *Manuel lexique ou Dictionnaire portatif des mots françois dont la signification n'est pas familiere à tout le monde*, Paris, Didot, 1755, 2 t.
- PRÉVOST, Antoine, dit d'Exile, DELEYRE, Alexandre, MEUSNIER DE QUERLON, Antoine-Gabriel, ROUSSELOT, Jacques-Philibert, *Histoire générale des voyages [...]*, Paris, Didot, puis Moutardier, 1746-an X, 20 vol.
- PROVANCHER, Léon-Abel, *Flore canadienne*, Québec, Joseph Darveau, 1862.

- [RAUDOT, Antoine-Denis], *Relation par lettres de l'Amérique septentrionale* (années 1709-1710), éditée et annotée par Camille de Rochemonteix, Paris, Letouzey et Ané, 1904.
- RAYNAL, Guillaume-Thomas-François, *Histoire philosophique et politique, des Etablissements & du Commerce des Européens dans les deux Indes [...]*, Amsterdam, [s. édit.], 1772 (1770), 6 t.
- RÉTIF, André, *les Jésuites au Canada. Épopée missionnaire et mystique*, Paris, Bloud et Gay, 1964.
- ROCHEMONTEIX, Camille de, *les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après beaucoup de documents inédits*, Paris, Letouzey et Ané, 1895-1896, 3 t.
- ROCHEMONTEIX, Camille de, *les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après des documents inédits*, Paris, Alphonse Picard et fils, 1906, 2 t.
- RONSIN, Albert, *Découverte et baptême de l'Amérique*, Montréal, Éditions Georges Le Pape, 1979.
- ROUILLARD, Eugène, *Noms géographiques de la province de Québec et des provinces maritimes empruntés aux langues sauvages*, Québec, Éd. Marcotte, 1906.
- ROUSSEAU, Jacques, « Michel Sarrazin, J.-F. Gaultier et l'étude prélinéenne de la flore canadienne », dans *les Botanistes français en Amérique du Nord avant 1850*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1957, p. 149-157.
- ROY, Pierre-Georges, *les Noms géographiques de la province de Québec*, Lévis, [s. édit.], 1906.
- ROY, Pierre-Georges, *les Officiers d'état-major des gouvernements de Québec, Montréal et Trois-Rivières sous le régime français*, Lévis, [s. édit.], 1919.
- ROY, Pierre-Georges, *la Ville de Québec sous le régime français*, Québec, Service des archives du gouvernement de la province de Québec, 1930, 2 vol.
- RUMILLY, Robert, *Histoire de Montréal*, Montréal, Fides, 1970, t. I.
- SAGARD, Gabriel, *le Grand Voyage du pays des Hurons, situé en l'Amérique vers la Mer douce es derniers confins de la Nouvelle France. Où il est traicté de tout ce qui est du pays & du gouvernement des Sauvages. Avec un Dictionnaire de la langue huronne [...]*, Paris, Denis Moreau, 1632.
- SAGARD, Gabriel, *le Grand Voyage du pays des Hurons*. Texte établi par Réal Ouellet. Introduction et notes par Réal Ouellet et Jack Warwick, Montréal, Leméac, « Bibliothèque québécoise », 1990.

- SAGARD, Gabriel, *Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs Recollects y ont faits pour la conversion des Infidelles [...]*, Paris, Claude Sonnius, 1636.
- SAINTE-VALLIER, Jean-Baptiste La Croix de Chevrières de, *Estat present de l'Eglise et de la colonie françoise dans la Nouvelle France*, par M. l'Evêque de Quebec, Paris, Robert Pepie, 1688.
- SAINTE-CROIX, Lambert de, *Essai sur l'histoire de l'administration de la Marine de France 1689-1792*, Paris, Calmann-Lévy, 1892.
- SALADIN D'ANGLADE, Bernard, « Inuit of Quebec », dans DAMAS, David, *Artic*, Washington, Smithsonian Institution, 1984, p. 476-507.
- SALONE, Émile, *la Colonisation de la Nouvelle-France*, Paris, Librairie orientale et américaine E. Guilmoto, 1970.
- SAUGRAIN, Claude-Marin, *Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne et de la Nouvelle France [...]*, Paris, Saugrain l'Ainé, 1726, 3 t.
- SAVERIEN, Alexandre, *Dictionnaire historique, théorique et pratique de marine*, Paris, Charles-Antoine Jombert, 1758, 2 t.
- SOLORZANO PEREIRA, Jean de, *Disputatio de Indiarum Jure sive de justa Indiarum Occidentalium inquisitione, acquisitione, et retentione*, Madrid, Ex Typographia Francisci Martinez, 1629.
- SOLORZANO PEREIRA, Jean de, *Disputatio de Indiarum Jure, sive De Justa Indiarum Occidentalium gubernatione*, Madrid, Ex Typographia Francisci Martinez, 1639.
- SPILLEBOUT, Gabriel, *Grammaire de la langue française du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard, 1985.
- STOUTENBURGH, John L., *Dictionary of the American Indian*, New York, Philosophical Library, 1960.
- STRABON, *Géographie de Strabon*, traduite du Grec en Français par La Porte du Theil, Coray et Letronne, avec des notes de Gosselin, Paris, Imprimerie royale, 1805-1819, 5 vol.
- STURTEVANT, William C. (sous la direction de), *Handbook of North American Indians*, Washington, Smithsonian Institution, 1978, 9 volumes parus.
- SULTE, Benjamin, *Histoire de la ville des Trois-Rivières et de ses environs*, Montréal, Eusèbe Senécal, 1870.
- SWANTON, John R., *Indian Tribes of the Lower Mississippi Valley and Adjacent Coast of the Gulf of Mexico*, Washington, Smithsonian Institution, Bureau of American Ethnology, bulletin 43, 1911.

- SWANTON, John R., *The Indians of the Southeastern United States*, Washington, Smithsonian Institution, Bureau of American Ethnology, bulletin 137, 1969 (1946).
- TAILLEMITE, Étienne, *Bougainville et ses compagnons autour du monde*, Paris, Imprimerie nationale, 1977, 2 t.
- TANGUAY, Cyprien, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Montréal, Eusèbe Senécal, 1871-1890, 7 t.
- TANNER, Mathias, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitae profusionem militans, in Europa, Africa, Asia, et America, contra Gentiles, Mahometanos, Judaeos, Haereticos, Impios, pro Deo, Fide, Ecclesia, Pietate. Sive Vita, et mors eorum, qui ex Societate Jesu in causa Fidei, & Virtutis propugnatae, violentâ morte toto Orbe sublatis sunt*, Prague, Typis Universitatis Carolo-Ferdinandae, 1675.
- TEPASKE, John Jay, *The Governorship of Spanish Florida 1700-1763*, Durham, Duke University Press, 1964.
- THÉVET, André, *la Cosmographie universelle d'André Thévet cosmographe du Roy. Illustrée de diverses figures des choses plus remarquables veuës par l'Auteur, & incogneuës de noz Anciens & Modernes*, Paris, Pierre l'Huillier, 1575, 2 vol.
- THÉVET, André, *les Singularitez de la France Antartique*, nouvelle édition avec notes et commentaires par Paul Gaffarel, Paris, Maisonneuve & C<sup>ie</sup>, 1878.
- THWAITES, Reuben Gold, *The Jesuit Relations and Allied Documents Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France 1610-1791. The Original French, Latin, and Italian Texts, with English Translations and notes; illustrated by Portraits, Maps, and Facsimilies*, Cleveland, The Burrows Brothers, 1896-1901, 73 vol.
- TONTI, Henri de, *Dernieres découvertes dans l'Amerique Septentrionale de M. de La Sale*, Mises au jour par M. le Chevalier de Tonti, Gouverneur du fort St-Louis aux Isloinois, Paris, Jean Guignard, 1697.
- TOOKER, Elisabeth, *Ethnographie des Hurons, 1615-1649*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1987 (1964).
- TRAQUAIR, Ramsay, *The Old Architecture of Quebec. A Study of the Buildings erected in New France from the Earliest Explorers to the Middle of the Nineteenth Century*, Toronto, Macmillan, 1947.
- TRIGGER, Bruce G., *The Children of Aataentsic*, Montréal et London, McGill-Queen's University Press, 1976.

- TRIGGER, Bruce G., *les Indiens de l'âge héroïque de la Nouvelle France*, Ottawa, Société historique du Canada, brochure n° 30, 1978.
- TRIGGER, Bruce G., *Northeast*, dans STURTEVANT, William C., éd., *Handbook of North American Indians*, Washington, Smithsonian Institution, 1978, vol. 15.
- TRIGGER, Bruce G., *les Indiens, la fourrure et les Blancs, Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Montréal, Boréal, Paris, Seuil, 1990.
- TRUDEL, Marcel, *l'Influence de Voltaire au Canada*, Montréal, Fides, 1945, 2 t.
- TRUDEL, Marcel, *Atlas historique du Canada français. Des origines à 1867*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1961.
- TRUDEL, Marcel, *Atlas de la Nouvelle-France*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1968.
- TRUDEL, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France*, Montréal, Fides, 1963-1979, 3 t.
- VATABLE, *Biblia* (annotée par), Paris, Robert Estienne, 1545.
- VENEGAS, Alejo, *Primera parte de las Diferencias de libros que ay en el universo declaradas por el maestro Alexio Venegas [...]*, Salamanca, Pedro Laso, 1572.
- VERRAZANO, Giovanni et Girolamo : voir MOLLAT du JOURDAIN, Michel.
- VIGOUROUX, F. *et al.*, *Dictionnaire de la Bible*, Paris, Letouzey et Ané, 1828, t. IV, p. 1829-1833.
- VILLIERS DU TERRAGE, Marc de, *la Découverte du Missouri et l'histoire du fort d'Orléans (1673-1728)*, Paris, Librairie Ancienne Honoré Champion, 1925.
- VILLIERS DU TERRAGE, Marc de, *l'Expédition de Cavelier de La Salle dans le golfe du Mexique (1684-1687)*, Paris, A. Maisonneuve, 1931.
- VILLIERS DU TERRAGE, Marc de, *Un explorateur de la Louisiane, Jean-Baptiste Bénéard de la Harpe, 1683-1765*, Rennes, Imprimerie Oberthur, 1934.
- VISSIÈRE, Isabelle, « Sur les pas des Jésuites (Candide en Amérique) », dans *Études & recherches sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1980, p. 239-252.
- VOEGELIN, Charles Frederick et Florence Marie, *Map of North American Indian Languages*, [s. l.], The American Ethnological Society, 1966.

WAGNER, Robert Léon, PINCHON, Jacqueline, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Librairie Hachette, 1974 (1962).

WAUGH, Frederick William, *Iroquois Foods and Food Preparation*, Ottawa, Ottawa Printing Bureau, « Anthropological Series 12 », 1916.

WYTFLIET, Cornely, *Descriptionis Ptolemaicae Augmentum sive Occidentis Notitia Brevi commentario illustrata studio et opera Cornely Wytfliet*, Louvain, Johann Bogard, 1597.

#### IV Articles<sup>29</sup>

ANONYME, « A la Nouvelle Orleans Province de la Louisiane sur le Mississipi. Le 5. Novembre 1718 », *le Nouveau Mercure*, mars 1719, p. 184-188.

ANONYME, « De l'Isle de Montreal en Canada, le 30 octobre 1703 », *le Mercure Galant*, janvier 1705, p. 24-98.

ANONYME, « Extrait d'un manuscrit de voyage entrepris par quelques François, dont on n'avoit encore eu aucunes nouvelles, parce qu'il ne s'en sauva que deux, qui ne sont arrivez à Brest que depuis quelques mois », *le Mercure Galant*, octobre 1711, première partie, p. 13-29<sup>30</sup>.

ANONYME, « Extrait d'une Lettre de Quebec du 15. Novembre 1704 », *le Mercure Galant*, janvier 1705, p. 239-244.

ANONYME, « Extrait d'une lettre écrite du Détroit le premier Novembre 1701 », *le Mercure Galant*, février 1702, p. 77-85.

ANONYME, « Extrait d'une lettre écrite du pays des Illinois le 8 Juillet 1719 », *le Nouveau Mercure*, janvier 1720, p. 34-37.

ANONYME, « Instructions nécessaires aux Voyageurs pour faire leurs observations ; avec une adresse aux Marchands & Missionnaires qui se trouvent dans les païs Etrangers, & qui peuvent rendre des services considérables à la Geographie », *le Nouveau Mercure*, septembre 1721, p. 3-20.

ANONYME, « Le Cours du Mississipi ou les Sauvages de la Louisiane, leur nombre et le commerce qu'on peut faire avec eux », *Journal de Trévoux*, mars 1727, p. 478-500.

ANONYME, « Lettre touchant la Louisiane, autrement le Mississipi », *le Nouveau Mercure*, février 1718, p. 105-152.

---

29. Sont mentionnées, outre les articles cités plusieurs fois, quelques études utilisées mais non citées.

30. Il s'agit d'une version abrégée de la « relation » de Mathieu Sagan.

- ANONYME, « Nouvelle Relation de la Louisiane », *le Nouveau Mercure*, septembre 1717, p. 128-143.
- N\*\*\*, « Lettre à l'Auteur du Mercure, par N\*\*\*, de la Société Royale de Londres, &c, sur les Sauvages de l'Amérique », *le Mercure de France*, juillet 1751, p. 95-105.
- BERNET, D., « Voyageurs français en Amérique au XVIII<sup>e</sup> siècle », *la Pensée française*, 1958, p. 31-37.
- BERTHIAUME, Pierre, *et al.*, « L'Ailleurs au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 56, n<sup>o</sup> 1, janvier-mars 1986.
- BLAIN, Jean, « Économie et société en Nouvelle-France : le cheminement historiographique dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, n<sup>o</sup> 1, juin 1972, p. 3-31.
- BOIVIN, Bernard, « La flore du Canada en 1708. Étude d'un manuscrit de Michel Sarrazin et Sébastien Vaillant », *Études littéraires*, vol. 10, n<sup>os</sup> 1-2, avril-août 1977, p. 223-297.
- BRUCKER, Joseph, compte rendu de *Vie de M<sup>gr</sup> de Laval*, d'Augustin Gosselin, *Études religieuses*, vol. 52, mars 1891, p. 510-515.
- BRUCKER, Joseph, « Episode d'une confiscation de biens congréganistes (1762). Les manuscrits des Jésuites de Paris », *Études*, vol. 88, juillet-septembre 1901, p. 497-519.
- DAGEN, Jean, « La mer au cœur des controverses intellectuelles au XVIII<sup>e</sup> siècle », *la Mer*, n<sup>o</sup> 11, janvier-février 1985, p. 30-31.
- DELANGLEZ, Jean, « A Mirage : the Sea of the West », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 1, n<sup>o</sup> 3, décembre 1947, p. 346-381 ; vol. 1, n<sup>o</sup> 4, mars 1948, p. 541-568.
- DELANGLEZ, Jean, « The Sources of the Delisle Map of America, 1703 », *Mid-America*, vol. 25, n<sup>o</sup> 4, octobre 1943, p. 275-298.
- DESROSIERS, Léo-Paul, « La paix de 1667 », *Cahiers des Dix*, n<sup>o</sup> 29, 1964, p. 25-45.
- DUCHET, Michèle, « Aspects de la littérature française de voyages au XVIII<sup>ème</sup> », *Cahiers du Sud*, 53<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 389, 1966, p. 7-53.
- DUNBAR, John B., « Massacre of the Villazur Expedition by the Pawnees on the Platte, in 1720 », *Kansas State Historical Society*, vol. 11, 1909-1910, p. 397-423.
- DURU, Paul, « Extrait d'un journal de voyage en Louisiane du Père Paul Du Ru (1700). Publié par le Baron Marc de Villiers », *Journal de la Société des Américanistes de Paris*, Nouvelle série, vol. 17, 1925, p. 119-135.

- EMMANUEL, Marthe, « Le passage du nord et la "mer de l'ouest" sous le régime français – réalités et chimère », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 13, n° 3, décembre 1959, p. 344-373.
- GANONG, William F., « The Identity of the Animals and Plants mentioned by the early Voyagers to Eastern Canada and Newfoundland », dans *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 3<sup>e</sup> série, vol. 3, section II, 1909, p. 197-242.
- GILOT, Michel et SGARD, Jean, « Le renouvellement des *Mémoires de Trévoux* en 1734 », *Dix-huitième siècle*, n° 8, 1976, p. 205-214.
- HEIDENREICH, Conrad E., « Aperçu des activités cartographiques du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la région des grands bois et exposé de quelques procédés pour l'analyse de la carte historique », *Études littéraires*, vol. 10, n<sup>os</sup> 1-2, avril-août 1977, p. 49-84.
- ISLE-DIEU, abbé de l', « Lettre à Mgr de Pontbriand, datée du 2 février 1746 », *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1935-1936*, Québec, Rédempti Paradis, vol. 16, 1936, p. 277-281.
- JAENEN, Cornelius J., « "Les Sauvages Américains" : Persistence into the 18th Century of Traditional French Concepts and Constructs for Comprehending Amerindians », *Ethnohistory*, vol. 29(1), 1982, p. 43-56.
- JÉRÉMIE, Nicolas, « Description du Detroit & de la Baye d'Hudson, avec la maniere dont ces Pays ont esté découverts », *le Nouveau Mercure de France*, février 1719, p. 40-82.
- LE BRUN, Jacques, *et al.*, « Les Jésuites », numéro spécial, *Dix-huitième siècle*, n° 8, 1976.
- LE MAIRE, François, « Mémoire sur la Louisiane », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 3, n° 1, juin 1949, p. 94-110 ; vol. 3, n° 2, septembre 1949, p. 256-269 ; vol. 3, n° 3, décembre 1949, p. 422-446.
- MALFERT, Auguste, « Mémoire sur l'origine des Nègres & des Américains », *Mémoires pour l'histoire des Sciences & des beaux Arts*, novembre 1733, p. 1927-1977.
- MICHELSON, Truman, « Linguistic Classification of Cree and Montagnais-Naskapi Dialects », *Anthropological Papers*, bulletin 123, n° 8, 1939, p. 69-95.
- OUELLET, Réal, *et al.*, « Sur la Nouvelle-France : documents et questionnements », *Études littéraires*, vol. 10, n<sup>os</sup> 1-2, avril-août 1977.

- OUELLET, Réal, « Le paratexte liminaire de la relation. Le voyage en Amérique », *Cahiers de l'association internationale des études françaises*, n° 42, mai 1990, p.177-192.
- PETITOT, Émile, « On the Arthabaska District of the Canadian North-West Territory », *Proceedings of the Royal Geographical Society, and Monthly Record of Geography*, vol. 5, n° 11, novembre 1883, p. 633-655 + carte, p. 688.
- POWELL, John Wesley, « Indian Linguistic Families of America North of Mexico », *Bureau of Ethnology, Annual Report for 1885-1886*, vol. 7, 1891, p. 1-142.
- ROUSSEL, Jean, « Les Sauvages dans la littérature des Jésuites au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Travaux sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, n° 2, 1983, p. 157-177.
- ROY, Charles-Edmond, « Notice sur l'anguille », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 36, n<sup>os</sup> 11 et 12, 1930, p. 699-704 et 722-728.
- SARRAZIN, Michel, « Extrait d'une lettre de M. Sarrazin, lûë à l'Académie par M. Pitton Tournefort », *Memoires de Mathematiques et de Physique, tirez des Registres de l'Academie Royale des Sciences. De l'année M.DCCIV*, 1706, p. 48-66.
- SARRAZIN, Michel, [résumé de l'« Histoire du carcajou »], *Histoire de l'Academie royale des Sciences. Année M. DCCXIII. Avec les Memoires de Mathematiques & de Physique, pour la même Année*, 1716, p. 12-14.
- SARRAZIN, Michel, [résumé de sa description du « Rat d'Amérique »], *Histoire de l'Academie royale des Sciences. Année M. DCCXIV.*, 1717, p. 26-27.
- SARRAZIN, Michel, [extrait de son mémoire « Sur le Rat Musqué », par Réaumur], *Histoire de l'Academie royale des Sciences. Année M. DCCXXV. Avec les Memoires de Mathematiques & de Physique, pour la même Année. Tirés des Registres de cette Académie*, 1727, p. 323-345 + planches.
- SARRAZIN, Michel, [certificat d'ouverture de la tombe de trois religieuses de l'Hôpital général de Québec<sup>31</sup>], *Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts*, août 1728, p. 1572-1586.
- SARRAZIN, Michel, « Observations sur le Porc-Epic ; Extraites de Mémoires & de Lettres de M. Sarrazin, Medecin du Roi à Québec, & Correspondant de l'Académie. Par M. de Reaumur », *Histoire de l'Académie royale des Sciences. Année*

---

31. Voir aussi AN, Colonies F<sup>3</sup> 11, f. 100-103.

M. DCCXXVII. Avec les Mémoires de Mathématiques & de Physique pour la même Année. Tirés des Registres de cette Académie, 1729, p. 383-395.

SARRAZIN, Michel, [observations sur l'érable], *Histoire de l'Académie royale des Sciences. Année M. DCCXXX. Avec les Mémoires de Mathématiques & de Physique, pour la même Année. Tirés des Registres de cette Académie*, 1732, p. 65-66.

SARRAZIN, Michel, « De Quebec le 10 Octobre 1732. Extrait d'une lettre de Monsieur Sarrazin Medecin de cette Ville, au sujet des Eaux du Cap de la Magdeleine », *Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts*, mai 1735, p. 956-959.

THOMAS, A. B., « The Massacre of the Villasur Expedition at the forks of the Platte River August 12, 1720 », *Nebraska History and Records of Pioneer Days*, vol. 7, n° 3, juillet-septembre 1924, p. 68-81.

VILLIERS DU TERRAGE, Marc de, et RIVET, P., « Les Indiens du Texas et les expéditions françaises à la "Baie Saint-Bernard" », *Journal de la Société des Américanistes de Paris*, nouvelle série, vol. 11, 1914-1919, p. 403-442.

# INDEX<sup>1</sup>

- AATARONCHRONONS** : voir GENS DES MARAIS.
- ABBOTT, R. T.** : 362, n. 32.
- ABDIAS** : 118, n. 48.
- abeille* : 268.
- ABÉNAQUIS** (tribu amérindienne) : 92, 93, 94, 212, 251, 282, n. 9, 285, n. 15, 286, n. 16, 292, 303, n. 1, 305, n. 13, 306, n. 17, 411, 425, 425, n. 48, 457, 627, n. 27, 711, 776, 970.
- ABEROUTCHENZA** : 640, n. 19.
- ABRAHAM** : 114, 533, n. 8.
- abricots* : 544.
- ABYLA** : 139, n. 102.
- ABYSSINS** : 126, 130, 159.
- ACAANIBA** (tribu amérindienne fa-buleuse) : 18, n. 53, 912, n. 19, 983, n. 31.
- ACADÉMIE** : 264, n. 11.
- ACADIE** : 26, n. 93, 28, n. 109, 51, n. 207, 55, 79, n. 9, 82, 98, 117, n. 47, 125, 147, 172, 177, 178, 182, 212, 242, 243, n. 15, 244, 246, n. 20, 340, n. 28, 349, 356, 358, n. 6, 361, n. 26, 367, 369, 395, 405, n. 28, 419, n. 30, 424, 425, 552, 593, n. 1, 689, 710, 717, 718, 719, 720, n. 35, 770, 857, 858.
- ACAPULCO** : 19.
- accouchement* (Amérindienne) : 589-590.
- achigan* : 305, 305, n. 10, 367, 367, n. 44.
- aciminier* : 762, 762, n. 33.
- ACLAND, F. A.** : 267, n. 17.
- AÇORES** : 108, n. 19 et 20, 119, 131, 152, 158, 206, 496, n. 6, 922.
- ACOSTA, José de** : 91, 111, n. 30 et 31, 112, n. 31, 113, n. 35, 114, n. 40, 115, n. 42, 116, n. 43, 118, 126, 127, 129, 133, 137, 157, n. 156, 769, n. 57.
- ACOUTSINA** : 966, n. 1.
- ADAM** : 107, 108, n. 18.
- ADARIO** : 539, n. 26.
- adiante pédalé* : voir capillaire.
- adoption* (Amérindien) : 520-522, 522, n. 4, 526.
- ADOUR (L')** : 32, 33, 34, n. 134, 79, 100, 862, 865, 867, 871, 876, n. 13, 881, 883, 884, 885, n. 22, 890, 911, 913, 915, 917, n. 31.
- adultère* (Amérindien) : 584.
- AFRIQUAINS** : 126, 141, n. 108, 157, n. 157, 160.
- AFRIQUAIN (L')** : 167, n. 9.
- AFRIQUE** : 104, n. 3, 108, 111, 116, 126, 130, 131, n. 79, 135, 138, 139, 140, 142, 143, 149, 151, 157, n. 157, 160, n. 159, 247, 323, n. 69.
- AGGUNCIA** : 125.
- AGNIERS** (tribu amérindienne) : 408, 494, n. 2, 530, n. 13, 970.
- AGOÏANDERS** : 557, n. 10.
- AGRESKOUÉ** (divinité amérindienne) : 465, 465-466, 672.

- agriculture* : 194, 195, 202, 206, 235, 242, 243, 283, 286, 305, 333, 339, 341, 359, 393, 393, n. 5, 402, 438, 439, 442, 444, 495, 536, 538, 543, 581, 596, 639-640, 661-663, 760, 776, 847.
- AGUILAR, Martin : 19.
- AGUIRRE, S. : 869, n. 4.
- AHRENDARRHONONS [NATION DU ROCHER] (tribu amérindienne) : 553, n. 4.
- aigle* : 93, 367-368, 368, n. 47 et 48, 464.
- aiglefin* : 362, 363, n. 35.
- AIGREMONT, François-Clairambault d' : 233, n. 50.
- AIGUILLON, duchesse d' : 226, n. 33.
- aïl* : 498.
- AIOUEZ [AYOS ; AIJADOS ; IO-WAS] (tribu amérindienne) : 17, 470, 599, n. 23, 763, 764, 908, n. 12, 984, 988.
- aire de vent* (faire une) : 914, n. 26.
- airielle fausse myrtille* : voir bleuet.
- AIX (île d') : 26, 166, 945, 947, 948.
- AJAX : 293, n. 40.
- AKANSAS (tribu amérindienne) : 31, 99, 775, 786, n. 25, 790, 791, 800, n. 19, 821, n. 9.
- AKANSAS (rivière des) (voir aussi rivière Arkansas) : 786, n. 25, 787, 791, n. 1, 825, n. 19.
- ALABAMA : 398, n. 16, 435, n. 94.
- ALANSON (voir Alençon) : 215, n. 11.
- ALASKA : 370, n. 61.
- ALAVAR [ALAVARADO] (peuple) : 125.
- ALBANEL, Charles : 427, n. 60.
- ALBANY : 405, n. 28, 593, n. 1, 970, n. 9.
- ALBERT, chevalier d' : 201, n. 105.
- ALCMÈNE : 139, n. 102.
- ALEGRE, Dionisio : 895, n. 43.
- ALENÇON : 223, n. 26.
- ALFONSE, Jean : 188, n. 68.
- ALGIQUE (groupe) : 447, n. 35, 458, n. 54, 581, n. 40.
- ALGONQUINE (langue) : 73, 148, 212, n. 2, 419, 424, n. 47, 430, 450, 451, 465, 554.
- ALGONQUINE (mission) : 627, n. 27.
- ALGONQUINS (tribu amérindienne) : 12, 94, 148, 160, 251, 283, 284, 291, 305, 315, 341, n. 31, 343, n. 35, 365, n. 40, 424, 425, n. 48, 426, n. 56, 427, n. 61, 428, n. 61, 432, n. 84, 434, 435, n. 95, 437, 442, 447, 448, 451, 453, n. 46, 454, 455, 456, 457, n. 51, 458, 465, n. 19, 555, n. 8, 596, n. 18, 665, n. 30, 672, 682, n. 4, 711, 769.
- ALIBAMONS (tribu amérindienne) : 793, n. 5.
- alimentation* (Amérindien) : 377, 411, 506, 506, n. 24, 662-667, 671-675, 713.
- ALIMIBEG (lac Winnipeg) : 422, n. 40.
- ALLART, Germain : 234, n. 56.
- ALLEGHENY (rivière) : 489, n. 35 et 37.
- ALLEMAGNE : 243, n. 15, 273, 313, n. 31, 954.
- ALLEMANDS : 789, n. 30.
- ALLIER (rivière) : 332, n. 2.
- alligator* : 793, 793, n. 6, 828, 864, 891.
- allouette* : 370, 370, n. 61, 894.
- ALLOUETTES (pointe ou île aux) : 27, 200, n. 102, 943.
- ALLOUEZ, Claude : 421, n. 38, 431, n. 80, 536, n. 19, 577, n. 20.
- alose* : 360, 360, n. 13.
- ALPES : 320.
- AMAZONES : 311.
- ame* (Amérindien) : 418, 691-696, 696, 725, 726, 728, 732, 741.
- AMÉRICAINS [AMÉRIQUAINS] : 40, n. 165, 91, 103, 107, n. 15, 108, 109, 113, n. 35, 115, 116, n. 43, 117, 118, 120, 121, 122, 123, 124, 126, 127, 128, 129, 131, 132, 133, 141, 147, 152, 153, 158, 159, 160, 178, 413, 569, 632, 686, 747.
- AMÉRINDIENNES (langues) : 25, n. 90, 71, 448, n. 36.
- AMÉRINDIENS : 7, 9, n. 13, 13, n. 26, 15, 24, 25, 30, n. 122, 37, 41, 43, 44, n. 182, 45, 62, 104, n. 4, 106, n. 10 et 12, 108, n. 18, 109, n. 24 et 25, 111, n. 29, 114, n. 40, 115, n. 42, 120, n. 52, 123, n. 61, 130, n. 77, 135, n. 91, 143, n. 115, 193, n. 85, 202, n. 108, 224, n. 9, 226, n. 33, 240, n. 8, 241, n. 11, 248,

n. 22, 249, n. 22, 251, n. 26-27, 252, n. 29, 260, 266, n. 16, 272, n. 30, 275, n. 39, 286, n. 16, 292, n. 38, 293, n. 38, 294, n. 41, 295, n. 46, 297, n. 49, 299, n. 51, 300, n. 57, 305, n. 13, 306, n. 16, 313, n. 31, 322, n. 66, 324, n. 70, 333, n. 6, 340, n. 27, 342, n. 33, 343, n. 35, 344, n. 37, 345, n. 39, 366, n. 43, 373, 405, n. 29, 411, n. 6, 413, n. 11, 416, n. 23, 417, n. 27, 419, n. 29, 422, n. 40, 423, n. 44, 426, n. 56, 427, n. 58, 446, n. 34, 451, n. 42, 453, n. 46, 456, n. 50, 457, n. 51, 462, n. 10, 464, n. 17, 475, n. 6, 476, n. 6, 485, n. 26, 486, n. 31, 490, n. 38, 496, n. 8, 502, n. 12, 506, n. 24, 508, n. 27, 529, n. 11, 530, n. 13, 536, n. 19, 537, n. 20, 538, n. 24, 540, n. 29, 552, n. 1, 560, n. 15, 562, n. 19, 563, n. 21, 564, n. 23, 575, 580, n. 29, 589, 590, n. 62, 600, n. 25, 604, n. 32, 608, n. 38, 620, n. 9, 621, n. 13, 622, n. 15, 628, n. 28, 629, n. 30-31, 632, n. 36, 642, n. 24, 644, n. 29, 648, n. 34, 650, n. 38, 653, n. 1, 655, n. 4, 659, n. 12, 663, n. 22, 664, n. 25, 668, n. 41, 669, n. 45, 674, n. 53, 678, n. 58, 681, 682, n. 3, 683, n. 5, 684, n. 9, 688, n. 14, 691, n. 22, 693, n. 24, 700, n. 37, 705, 710, n. 8, 712, n. 12, 713, n. 19, 727, n. 7, 757, n. 19, 769, n. 57, 770, n. 58, 771, n. 60, 772, n. 61, 776, n. 4, 804, n. 28, 825, n. 19, 856, n. 12, 860, n. 20, 879, n. 16, 891, n. 31, 912, n. 19, 966, n. 4, voir aussi : adoption, adultère, alimentation, âme, anciens, anthropophagie, armes, armoiries, astres, autmoins, bonheur, cabane, calumet, canot d'écorce, chant, chasse, chef de village, chichikoué, chien, christianisation, collier de porcelaine, commerce, conseil, danse, dessin corporel, deuil, dieu, divorce, eau-de-vie, éducation, enfant, esclave, éthylisme, femme, festin, fête, fête des morts, génies, gouvernement, guerre, guerriers (corps des), histoire, homme, intellectuels (attributs) jalouse, jeûne, jeux, jongleur, justice, langue, liberté, magicien, mariage, médecin, médecine, métépsychose, missionnaires, mort, nom, orateur, origine des Amérindiens, outils, parure, pêche, pelleteries, phénomènes

naturels, physiques (attributs), politique, prêtre, prophétie, pyromancie, raquette, religion, rêve, revenants, sagamo, sexualité, simples, société d'amis songe, suerie, tatouage, temple, temps, torture, traîne, traité, tribu, veste, vêtement, veuvage, village, vœux.

AMÉRIQUE : 8, 9, 11, 14, n. 33, 15, 16, n. 43, 19, n. 57, 21, 25, n. 92, 39, 47, 50, n. 204, 51, n. 207, 55, 58, 62, 70, 103, 105, n. 5 et 6, 106, n. 10, 107, n. 12, 108, n. 18, 110, n. 27, 111, 112, 113, 114, n. 37, 115, 116, n. 43, 117, n. 47, 118, 119, 120, 121, n. 58, 122, 124, 125, 126, 128, 131, 132, 133, 134, 136, n. 93, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 149, 150, 151, n. 143, 152, 153, 154, 155, 156, 158, 159, 160, n. 164, 161, n. 168, 164, 170, 177, 185, n. 58, 186, n. 59, 199, n. 100, 221, 252, n. 29-30, 253, 259, 278, n. 47, 325, n. 77, 327, n. 88, 328, n. 91, 330, n. 95, 367, 374, n. 80, 377, n. 87, 382, n. 100, 410, 411, 419, n. 31, 423, 429, n. 71, 448, n. 36, 463, n. 11, 466, n. 21, 472, 684, n. 7, 715, n. 23, 759, n. 23, 785, n. 22, 819, 851, n. 25, 856, n. 11, 857, n. 13, 858, 866, 868, n. 2, 885, n. 22, 904, n. 3, 917, n. 33, 944, 976, 982, n. 45.

AMÉRIQUE DU NORD : 9, 52, n. 209, 54, 56, 64, 260, 297, n. 49, 324, n. 71, 326, n. 79, 329, n. 92, 330, n. 97, 364, n. 38, 370, n. 61, 387, 117, 421, n. 38, 430, n. 73, 460, n. 4, 580, 650, n. 38, 698, n. 36, 753, n. 5, 793, n. 6, 829, n. 30, 863, n. 25, 908, n. 9, 944, 976, 982, n. 45.

AMIENS : 223, n. 27.

AMIKOUES (tribu amérindienne) : 428, 429, 581, n. 40, 583, n. 42.

AMORRHÉENS : 142.

AMOUR (golphe d') : 19, n. 63.

ANCENIS, Paul-François de Béthune Charost, marquis d' : voir BÉTHUNE CHAROST.

ANCHISE : 818, n. 2.

*anchois* : 361, 361, n. 21.

ANCHOR ROCK : 183, n. 50.

ANCIENS : 114, n. 37, 559, 555.

- anciens* (Amérindien) (voir aussi conseil) : 557-560, 557, n. 11, 562, 565-566, 700.
- ANDASTES (tribu amérindienne) : 456, n. 50.
- ANDES : 105, n. 6.
- ANDRÉ, Louis : 293, n. 38, 463, n. 12.  
*âne* : 320.
- anémone du Canada* : 498, n. 10.
- ANGERS, L. : 292, n. 36.
- ANGHIERA, Petro Martire d' : 122, 126, n. 69, 141, n. 109 : voir aussi Dom Pierre Martyr d'ANGLERIE.
- ANGLADE, B. Saladin d' : 414, n. 16.
- ANGLAIS : 12, 14, 50, 52, n. 209, 62, 63, 64, 79, 95, 100, 101, 117, 133, n. 84, 135, 178, 183, 228, n. 36, 230, 235, 236, n. 58, 245, n. 18, 246, 248, 252, 289, n. 27, 305, n. 13, 334, 340, n. 28, 342, 352, n. 57, 411, n. 7, 425, n. 48, 428, n. 63, 446, 469, 490, n. 38, 493, 494, 495, 537, n. 21, 538, n. 24, 539, n. 26, 542, 561, n. 17, 646, 658, 793, 838, n. 3, 861, 869, n. 4, 874, 881, 890, 891, n. 31, 908, 913, 928, 931, 932, 963, 964, 969, 970, 971, 972, 985, n. 43.
- ANGLERIE, Dom Pierre Martyr d' : 122, 126, 141.
- ANGLETERRE : 10, 28, 51, 132, 166, n. 6, 171, 172, n. 10, 231, n. 45, 235, 245, n. 19, 246, n. 19 et 20, 928, 929, 931, 932, n. 21.
- ANGOULÈME, Charles d' : 203, n. 110.
- ANGOULESME : 288, n. 22.
- ANGRIM, Johnson : 129, n. 75.
- anguille* : 354-355, 360, 360, n. 17, 394, 399-400, 400, n. 21, 660, 664, n. 25, 939-940.
- animal inconnu* : 797-798.
- ANJOU : 337.
- anthropophagie* (Amérindien) : 132, 417, 466-467, 879, 892.
- ANTICOSTE [ANTICOSTY] (île d') : 91, 190, n. 72, 192, 193, n. 85, 194, n. 87, 426, 949.
- ANTILLES : 106, 113, n. 36, 119, 126, 131, 141, 151, 254, n. 34, 359, n. 6, 868, n. 2, 890, n. 30, 917, n. 30.
- antimoine* : 766.
- ANTIQUITÉ : 106, n. 12, 111, n. 31, 112, n. 31, 683, 696, 730, 775.
- ANTONIO (dom) : 878, n. 15, 879, 883.
- AOUIA : voir AIOUEZ.
- APALACHES (tribu amérindienne) : 147, n. 128, 891.
- APALACHES (baie des) : 889, n. 23.
- APALACHICALA (rivière) : 891, n. 31.
- apalachine* : 100, 853, 856, 856-857, n. 11.
- APALCHENOS (peuple) : 147, n. 129.
- APALÉENS : 146.
- APPIEN : 140, 141, n. 107.
- apponatz* : voir pingouin.
- APULÉE : 265, n. 14.
- ARABIE : 9, n. 12, 104, n. 3.
- ARABO-PERSIQUE (Golfe) : 148, n. 131.
- araignée* : 581.
- ARCOITE, père : 909, n. 14.
- ARCTIQUE : (voir aussi océan GLACIAL) 133, n. 84, 170, n. 6, 370, n. 61, 968, n. 4.
- AREGOUEN : 465.
- ARESKOUI (divinité amérindienne) : 465, 465-466, 682.
- ARGALL, Samuel : 246, n. 20.
- ARGENTENAY : 203, n. 111.
- ARGENTINE : 160, n. 165.
- ARISTOTE : 111, 112, n. 31, 113.
- ARKANSAS : voir AKANSAS.
- ARKANSAS (rivière) : 787, n. 25, 791, n. 1.
- ARMÉNIENS : 643, n. 27.
- armes* (Amérindien) : 311, 322, 414, 414, n. 15, 486-487, 510, 512, 529.
- armoires* (Amérindien) : 553.
- ARNGRIM, Jonsson : 133, n. 85.
- ARQUIAN, comte d' : 199, n. 100, 963.
- ARRATE, J. Martin Félix de : 912, n. 20.
- ARTAGNAN, Joseph de Montesquiou, comte d' : 832, 833, n. 41.
- ARTAGUIETTE, Bernard Diron d', ou Bernard Diron Dartaguiette : voir DIRON D'ARTAGUIETTE.

- ARTÉMIDORE : 141, n. 107.
- ASCENSION (baie de l') : 845, n. 19.  
*asclépiade* : 387, n. 118.
- ASFIELD (marquis d') : 794, n. 7.
- ASIE : 9, 10, 11, 15, 18, n. 53, 19, 21, 108, n. 18, 110, n. 27, 113, 118, 119, 120, 123, n. 60, 132, 136, n. 93, 138, 145, 151, 152, 158, 159, 160, n. 168, 451.
- ASION-GABER : 142.
- ASKICOUANERONONS (tribu amérindienne) : 428, n. 62.
- ASSENESIPI (rivière) (voir aussi MISSISSIPI) : 764.
- ASSINIBOËLS : voir ASSINIBOINES.
- ASSINIBOËLS (lac des) : voir lac des ASSINIBOINES.
- ASSINIBOILES : voir ASSINIBOINES.
- ASSINIBOINES (tribu amérindienne) : 7, 15, 94, 415, n. 19, 416, n. 23, 422, n. 40, 424, n. 45, 424, n. 46, 430, 984, 988.
- ASSINIBOINES (lac des) : 21, 23, n. 84 et 86, 24, n. 86, 37, 39, 94, 422, n. 42, 984, 986.
- ASSINOUALAKS (tribu amérindienne) (voir aussi ASSINIBOINES) : 13, n. 25, 430, n. 75.
- ASSINOUARS (tribu amérindienne) (voir aussi ASSINIBOINES) : 424, n. 45.
- ASSINOILES (tribu amérindienne) (voir aussi ASSINIBOINES) : 15.
- ASSOMPTION (rivière de l') : 461, n. 9.
- ASSUMPTION (île de l') : 193, n. 85.  
*astres* (Amérindien) : 770-771.
- ATAHENTSIK (divinité amérindienne) : 682, 683, 684, 694, 770.
- ATAHOCAN (divinité amérindienne) : 682, n. 2.
- ATHÈNES : 559.
- ATLANTIDE : 107, 108, n. 17, 112, n. 32, 113, 141.
- ATLANTIQUE : 106, n. 12, 113, n. 35, 119, n. 49, 139, 140, 142, 170, n. 6, 189, n. 70, 425, n. 48, 426, n. 56.
- ATLAS (mont) : 119, n. 51, 141.
- atoca* : 387, 387, n. 116.
- ATTERBURY, Francis : 931, n. 18.  
*atticamègue* : 580, 580, n. 36.
- ATTIGNAOUANTANS (tribu amérindienne) : 553, n. 4.
- ATTIKAMEGUES (tribu amérindienne) : 427, n. 57.
- ATTINGNEENOUGHNAHACS [NATION DU MAÏS] (tribu amérindienne) : 553, n. 4.
- attributs intellectuels* (Amérindien) : voir intellectuel (attribut).
- attributs physiques* (Amérindiens) : voir physique (attribut).
- aubépine* : 387, 387, n. 117.
- AUBERY [AUBERI ; AUBRY], Joseph : 306, n. 16, 540, n. 31.
- AUBETERRE : 145, n. 121.
- AUBIN, Nicolas : 186, n. 59, 440, n. 11.
- AU BOSSU (ilet) (voir aussi île Caribou) : 949.
- AUGSBOURG (guerre de la coalition d') : 334, n. 11.
- AUGUSTE : 109.
- AUGUSTINES HOSPITALIÈRES : 234, n. 55.
- AUSTRALES (terres) : 133, 148, 154, 158.
- AUSTRALIE : 133, n. 86, 158, n. 158.
- AUTÉ (port d') : 891, n. 32.  
*autmoins* (Amérindien) : 98, 719-720.
- AUTOLOLES (peuple) : 131.
- autour* : 368, 368, n. 50.
- AUTRICHE : 51.
- AUTRICHE, Anne d' : 341, n. 28.
- AUX [O], Pierre, chevalier d' : 529, n. 12.
- AVALON (péninsule d') (voir aussi TERRE-NEUVE) : 183, n. 50, 246, n. 19.
- AVAUGOUR, père d' : 242, n. 13.
- avoine* : 277, n. 45.
- AYUBALE (village) : 891, n. 31.
- BACCALAOS** (île) : 129.
- BACCHANTES (Les) : 506, n. 24.

- BACCHUS : 208.
- BACCHUS (île de) (voir aussi île d'ORLÉANS) : 208.
- BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, Jacques Leneuf : 224, n. 28, 235, n. 57, 266, n. 16, 272, n. 30, 274, n. 36, 275, n. 39, 283, n. 11, 288, n. 23, 296, n. 48, 297, n. 49, 298, n. 50, 311, n. 28, 312, n. 30, 313, n. 31, 315, n. 37, 319, n. 56, 354, n. 62, 355, n. 67, 356, n. 68, 416, n. 23, 418, n. 29, 419, n. 29, 453, n. 47, 472, n. 32, 484, n. 23, 630, n. 32, 631, 688, n. 14, 801, n. 23.
- BADINE (La) : 405, n. 28.
- BAFFIN (terre de) : 398, n. 18.
- BAHAMA (canal de) : 101, 865, n. 33, 867, 882, 915, 916, 917, n. 31.
- BAHAMAS : 34, 917, n. 33.
- BAHIA HONDA KEY : 885, n. 22.
- BAHIA HONDE [BAHAHONDE] : 869, n. 2.
- BAIE GEORGIENNE : 206, n. 117.
- BAIE SAINT-PAUL : 949, n. 21.
- BAILLARGÉ, Jean : 221, n. 21.
- BAILLARGEON, N. : 756, n. 12-13, 821, n. 11.
- BAILLEUL, M. : 945.
- BAILLIF, Claude : 219, n. 20.
- BAKER, G. A. : 166, n. 6.
- BALD EAGLE CREEK : 490, n. 40.
- BALEARES : 143.
- baleine* : 178, 178, n. 31, 179, 195, 199-200, 355.
- BALEINES (côte des) : 200.
- BALISE (île de la) (voir aussi île TOULOUSE) : 99, 837, 842, n. 8, 975.
- BALLARD, Christophe : 872, n. 9.
- BALLONES, Don Dionisio Pérez : 895, n. 43.
- BALTAZAR, Christophe : 628, n. 29.
- BANC CRAUS : 172, n. 12.
- BANC D'ACADIE : 172, n. 11.
- BANC DE LA BAYE DES ISLES : 172, n. 11.
- BANC DE LA HEVE : 172, n. 11.
- BANC DE SINCEMBRE : 172, n. 11.
- BANC DU CAP DE SABLE : 172, n. 11.
- BANC JACQUET : 172, n. 9.
- BANFIELD, A. W. F. : 273, n. 31, 276, n. 40, 278, n. 47, 299, n. 52, 318, n. 53, 319, n. 57, 320, n. 58, 324, n. 71, 325, n. 72-77, 327, n. 87-88, 328, n. 90-91, 329, n. 92, 330, n. 95-97, 348, n. 43, 352, n. 57, 353, n. 59, 370, n. 59, 782, n. 16.
- BANIER, Antoine : 484, n. 23.
- bar* : 304, 304, n. 8.
- BARBARES : 120, 125, 129, 130, 144, 148, 159, 250, n. 24, 276, 284, 309, 311, n. 28, 315, 344, 407, 410, 427, 447, 448, 465, 467, 477, 481, 508, 518, 528, 547, 551, 559, 577, 646, 674, 696, 741, 751, 789, 874, 875.
- BARBARIE : 323, n. 69, 564.
- BARBÉ-MARBOIS, François, comte de : 50, n. 205, 52, 61, n. 255.
- BARBUE (rivière à la) : 756, n. 15.
- BARCIA, André Gonzales de : 111.
- BAROIS : 59, 165, n. 4.
- barque* : 237, 460, 473, 917, 970.
- BARQUES (île des) : 304, n. 3.
- BARRE, Joseph-Antoine Lefebvre de La : voir Joseph-Antoine LEFEBVRE DE LA BARRE.
- BARTOLI, Daniello : 42, n. 172.
- BASQUES : 199, 355, 413, n. 11.
- BASQUES (île aux) : 196, n. 95.
- BASTON : voir BOSTON.
- bateau en botte* : 33, 873, 873, n. 10, 880, 884, 885, 890, 904, 907, 913.
- BÂTON ROUGE : 32, 829.
- BAUDE (Moulin) : 27, 196, 198, n. 96, 950.
- BAUDRILLART, Alfred : 57, n. 237.
- BAUDRY, R. : 231, n. 46, 243, n. 15, 359, n. 6.
- BAYAGOULAS (tribu amérindienne) : 99, 820, n. 7, 829, n. 32, 830, 832, n. 38, 834, n. 43.
- BAY BODREAU : 846, n. 20.
- BAYE (La) : 96, 99, 597.
- bayou* : 837, 837, n. 1, 864.
- BEAUCE : 357.
- BEAUCHAMP, William M. : 442, n. 16, 468, n. 25, 909, n. 14.
- BEAUCHESNE, Théodore : 333, n. 5.

- BEAUHARNOIS, M. de : 199, n. 100, 202, n. 108, 233, n. 50, 256, n. 37, 439, n. 7, 539, n. 25, 944.
- BEAUJEU, Jean : 112, n. 31, 147, n. 127.
- BEAUJEU, Louis Liénard de : voir Louis LIÉNARD DE BEAUJEU.
- BEAUPORT : 238, n. 3.
- BEAUPRÉ (seigneurie de) : 203, n. 110.
- BEAVER ISLAND : 581, n. 38, 635, n. 4.
- BECAN [BECANUS] : voir Jan VAN GORP.
- BÉCANCOUR : 92, 233, n. 52, 279, 282, n. 9, 283, 285, n. 15, 286, n. 16, 306, n. 17, 343, 425, n. 48, 766, n. 50.
- BÉCANCOUR, Pierre Robineau de : voir Pierre ROBINEAU DE BÉCANCOUR.
- BÉCANCOUR (rivière) : 92, 282, n. 9, 283, 284, 286, n. 16.
- bécasse* : 369, 369, n. 55, 894.
- bécassine* : 369, 369, n. 55.
- BECKANCOURT : voir BÉCANCOUR.
- BECKANCOURT (rivière de) : voir BÉCANCOUR (rivière).
- BÉDIER, Joseph : 63.
- BÉGON DE LA PICARDIÈRE, Michel : 8, n. 6, 10, 15, n. 40, 21, 25, n. 92, 28, n. 111, 164, n. 3, 183, n. 47, 218, n. 17, 232, n. 48, 233, n. 50, 240, 256, n. 37, 287, n. 19, 343, n. 35, 492, n. 45, 540, n. 30, 766, n. 50, 946, 972, 977.
- BEHLER, J. L. : 376, n. 85, 698, n. 36, 793, n. 6.
- BEHOUR, Guillaume : 40, n. 167.
- BEHRING (détroit de) : 151, n. 143, 161, n. 168.
- belette* : 327, 327, n. 87.
- BELGIQUE : 129.
- BELLE-ISLE, Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte de : 794, n. 7, 831, n. 37.
- BELLE-ISLE (détroit de) : 188, n. 67, 966, n. 1.
- BELLEGARDE, Joseph-François de, marquis des Marches : 826, n. 21.
- BELLE RIVIÈRE : 489, n. 36.
- BELLEROPHON : 315, n. 41.
- BELLIN, Nicolas : 16, n. 47, 17, n. 51, 38, 39, n. 161, 40, n. 165, 172, n. 11, 196, n. 94, 201, n. 105, 217, n. 16, 218, n. 16, 427, n. 58, 438, n. 3, 459, n. 3, 489, n. 36, 490, n. 40, 572, n. 3, 634, n. 4, 638, n. 12, 641, n. 21, 779, n. 7, 781, n. 15, 785, n. 21, 840, n. 4, 844, n. 14, 868, n. 2, 869, n. 3, 885, n. 22.
- BELLONE (La) : 33, 34, n. 134, 79, 862, n. 23, 909, n. 14, 910, 911, 913, n. 22.
- béluga* : 353, 353, n. 59.
- BÉNAC, Étienne de : 827, n. 41.
- BÉNARD DE LA HARPE, Jean-Baptiste : 32, n. 131, 35, n. 138, 600, n. 25, 787, n. 25, 817, n. 1, 860, n. 20, 862, n. 22, 873, n. 10, 896, n. 45, 902, n. 62, 904, n. 1, 906, n. 5, 907, n. 6, 909, n. 14.
- BENAVIDES, Antonio de : 893, n. 36, 899, n. 49.
- BÉNÉDICTINS : 930.
- BÉNIN : 126.
- BEOTHUKS (tribu amérindienne) : 411, n. 6.
- BÉOTIE : 273, n. 33.
- BERGIER, Nicolas : 136, n. 94.
- BERLIN : 737, n. 8, 765, n. 43.
- BERMUDES [VERMUDES] : 113, n. 36, 917, n. 30.
- BERMUDEZ, Juan : 113, n. 36.
- bernache* : 371, n. 70.
- BERNARD, Jean-Frédéric : 9, n. 12, 185, n. 55, 186, n. 60, 321, n. 62, 411, n. 7, 967, n. 2.
- BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Jacques Henri : 275, n. 38.
- BERNIER, H. : 337, n. 19.
- BEROSUS : 107, n. 12.
- BERRYER, sieur : 203, n. 110, 208, n. 119.
- BERSIAMITES (tribu amérindienne) : 426.
- BERSIMIS (rivière) : 426, n. 54.
- BERTHELOT, François : 202, 203, n. 110, 208, n. 119, 339, n. 22.
- BESCHEFER, père : 597, n. 18.

- bétail* : 393.  
*bête à la grande dent* : voir morse.  
*bête inconnue* : 797-798.  
**BÉTHISY**, Eugène-Marie de, marquis de Mézières : 826, n. 21, 888, n. 26.  
**BÉTHUNE**, comte de : 947, n. 21.  
**BÉTHUNE CHAROST**, Paul-François, marquis d'Ancenis, duc de : 831, n. 37.  
**BIARD**, Pierre : 184, n. 53, 394, n. 7, 451, n. 42, 552, n. 3, 588, n. 57, 628, n. 29, 667, n. 36, 719, n. 34, 720, n. 35.  
**BIBEAU** (île) : 304, n. 3.  
**BIDEAUX**, Michel : 121, n. 57, 186, n. 60, 188, n. 68, 190, n. 73, 193, n. 85, 194, n. 88, 203, n. 110, 287, n. 19, 348, n. 43, 468, n. 25.  
*bident feuillu* : voir herbe à serpent à sonnettes.  
**BIENVILLE**, Jean-Baptiste Le Moyne de : voir Jean-Baptiste LEMOYNE DE BIENVILLE.  
*bièvre* : 260, 273.  
**BIG BLACK RIVER** : 795, n. 8.  
**BIG CREEK** : 532, n. 5, 754, n. 9.  
**BIGOT**, Jacques : 286, n. 16, 306, n. 17.  
**BIGOT**, Vincent : 410, n. 4, 627, n. 26.  
**BIGOT DE LA MOTHE** : 183, n. 47.  
**BILOXI** : 32, 33, 35, 79, 100, 101, 759, n. 25, 819, n. 6, 837, 840, 844, n. 14, 846, n. 20, 850, 853, 855, n. 8, 856, n. 10, 858, 861, 862, 863, 864, 867, 885, 896, 900, 901, 902, 903, 906, 907, 908, 909, 911, 982.  
**BISCAYE** (golfe de) : 190, n. 76.  
*biscayenne* (embarcation) : 190, n. 76, 191, n. 76.  
**BISERENIS** (lac des) : 428, n. 67.  
*bison* : 137, 317, 321-322, 322, n. 65, 420-421, 486, 533, 548, 665, 667, 724, 736, 737, 738, 745, 752, 760, 765, 776, 781.  
**BISSIRINIENS** (tribu amérindienne) : 428, n. 62.  
**BITTEROOT MOUNTAINS** : 764, n. 40.  
**BIZARD** (île) : 340, n. 27, 341.  
**BIZARD**, Jacques : 792, n. 3.  
**BIZARD**, Jean : 340, n. 27.  
**BIZARD**, Louis-Hector : 792, n. 3.  
**BLACK BAY** : 846, n. 20.  
**BLACK RIVER** : 795, n. 8, 825, n. 20.  
*blaireau* : 262, 262, n. 7, 953, 953, n. 4.  
**BLAISE**, T. : 109, n. 25.  
**BLANC** (cap) : 19, n. 57.  
**BLANCSABLON** : 411, n. 6.  
**BLANDINIÈRE**, M. de La : voir LA BLANDINIÈRE.  
**BLAIR**, Emma Helen : 541, n. 32.  
**BLAU**, H. : 456, n. 50.  
*blé* : 277, n. 45, 776, 780, 941.  
*blé de Turquie* : voir maïs.  
*blé d'Inde* : voir maïs.  
**BLET**, H. : 232, n. 47.  
*bleuet* : 386, 386, n. 115.  
**BLOCH**, O. : 266, n. 15.  
**BLUE EARTH RIVER** : 765, n. 45.  
**BLUE HILLS** : 553, n. 4.  
**BOBÉ**, Jean : 7, 8, n. 8, 18, 19, n. 58, 20, 21, 23, 24, 25, n. 91, 145, n. 121.  
**BOCHART DE CHAMPIGNY**, Jean, sieur de Noroy et de Verneuil : 216, n. 12, 253, 254, n. 34, 255, 256, n. 37.  
**BODIN**, Paul : 38.  
*boeuf* : 137, 351, 352, n. 57, 392, 891.  
*boeuf musqué* : 93, 323, 323, n. 70.  
*boeuf sauvage* : voir bison.  
**BOEUFs** (rivière aux) : 490, n. 40, 764, n. 41, 765.  
**BOILEAU** : 299, n. 53.  
**BOIS** (lac des) : 15, n. 38, 39 (voir aussi Lake of the WOODS).  
**BOISBERTHELOT DE BEAUCOURS** : 229, n. 38.  
**BOIS BLANC** (île) : 579, n. 25.  
*bois blanc* : voir tilleul.  
**BOISBRIANT** [BOISBRILLAND ; BROISBRIAND] Pierre Dugué de : voir Pierre DUGUÉ DE BOISBRIANT.  
*bois d'amourette* : 863, 863, n. 26.  
**BOISVERT** (pointe au) : 950, n. 10.  
**BONAVENTURE** [BONNE-AD-

- VENTURE] (île) : 191, n. 79, 340, n. 27.
- BONAVENTURE (Le) : 191, n. 79.
- BONAVISTA : 206, n. 117.
- BONDÉSIR (anse de) : 292, n. 36.
- bonheur* (Amérindien) : 647-648.
- bonité* : 178, 178, n. 30.
- BONREPOS : 818, n. 3.
- BONSECOURS (lac) : 767, n. 51.
- BOOTHVILLE : 841, n. 7.
- BORDEAUX : 607, n. 27.
- BORGNE (lac) : 863, n. 27.
- BOSTON : 64, 231, n. 45, 285.
- BOUCANIERS : 154.
- BOUCHER DE GROSBOS. Pierre : 289, n. 25.
- BOUDOT, Jean : 264, n. 11.
- BOUGEANT, père : 57, 81, n. 19.
- bouleau des Alléghany*s : 382, n. 101, 440.
- BOULLANGER, Jean-Baptiste-Antoine-Robert Le. : voir Jean-Baptiste-Antoine-Robert LE BOULLANGER.
- BOULLENGER, Jacques-Joseph, Le : voir Jacques-Joseph LE BOULLENGER.
- BOURBON (fort) : 7, 411, n. 7, 985, n. 43.
- BOURBON, Louis-Armand de : 165, n. 4.
- BOURBON, Louis-Jean-Marie, duc de Penthièvre : 59.
- BOURBON, (rivière) : 411, n. 7, 423, 575, n. 16, 576, n. 17, 986.
- BOURBONIE : 19, n. 57 et 63, 20, 21.
- BOURBONIE (mer de) : 21.
- BOURGEOIS, Marguerite : 337, n. 19.
- BOURGES : 627, n. 26.
- BOURGMONT, Véniard de : voir VÉNIARD DE BOURGMONT.
- BOVES [BOUËS], Charles de. : 214, n. 8.
- BRAND, M. : 907, n. 6.
- BRAS-DE-FER DE CHATEAUFORT, Marc-Antoine : 289, n. 25.
- BRASILIENS : 130, 131, 135, 148.
- BRASSER, J. T. : 305, n. 14.
- brasseur* : voir phoque.
- BRASSEUR DE BOURBOURG, Charles-Étienne : 63.
- BRAY-SUR-SEINE : 103, n. 1.
- BRÉBEUF, Jean de : 46, n. 194, 448, n. 36, 450, n. 40, 457, n. 51, 498, n. 9, 499, n. 11, 540, n. 29, 546, n. 39, 555, n. 8, 562, n. 19, 566, n. 27, 567, n. 30, 568, n. 31, 570, n. 34, 629, n. 31, 656, n. 5, 667, n. 36, 684, n. 6, 694, n. 26, 695, n. 29, 712, n. 11, 727, n. 7, 728, n. 10, 732, n. 19, 734, n. 21.
- BRÉHAT : 172, n. 10.
- BREREWOOD, Edward : 91, 117, 120, n. 53, 122.
- BRÉSIL : 112, 117, n. 47, 118, 119, 126, 129, 131, 135, 138, 151.
- BRESSANI, Francesco-Giuseppe : 305, n. 9, 396, n. 11, 397, n. 12-13, 398, n. 17, 568, n. 32, 621, n. 14, 624, n. 18, 625, n. 21 et 23, 659, n. 14, 696, n. 30, 712, n. 12, 734, n. 21.
- BREST : 944.
- BRETAGNE : 177, n. 26.
- BRETON (cap) : voir CAP BRETON.
- BRETONS : 138, 172, n. 10.
- BREVEROOD, Edouard : voir Edward BREREWOOD.
- brigantin* : 843, 854, 854, n. 3, 860, 880-881, 884, 892.
- BRIN-D'AMOUR, Pierre M. : 352, n. 56, 353, n. 61.
- BRION [BRYON] (île de) : 352, n. 57.
- BRISAY DE DENONVILLE, Jacques René de : 340, n. 27, 445, n. 30, 492, n. 45, 575, n. 16, 578, n. 24.
- BRITANNIQUES (îles) : 132, 151, 413, n. 11.
- BROC, Numa : 8, n. 8, 9, n. 11, 11, n. 18, 151, n. 143, 205, n. 115, 422, n. 39, 463, n. 12, 503, n. 15-16.
- brochet* : 305, 364, 365, n. 39, 580, 580, n. 33.
- BROCHET (baie) : 30, n. 122.
- BROCHET (rivière) : 30, n. 122, 36.
- BROCHET (tribu amérindienne) : 30, n. 122, 36, 980.
- BROCHET (village) : 30, n. 122.
- BROLLE (cap de) : 183.
- BROOKS LAKE : 828, n. 26.
- BROUAGE, M. de : 966, n. 4.

- BROUAGE** (salines de) : 224, n. 28.  
**BROYLE** (cap) : 183, n. 8, 948.  
**BRUCE** : 206, n. 117.  
**BRUCE** (péninsule de) : 553, n. 5.  
*brûlots* : 595, 595, n. 12.  
**BRUMOY** : 57, 81, n. 19.  
**BRUNO**, Giordano : 107, n. 15.  
**BRUNOT**, Ferdinand : 148, n. 130, 450, n. 41, 483, n. 21, 526, n. 8, 573, n. 8, 895, n. 42.  
**BRUZEN DE LA MARTINIÈRE** : 165, n. 5, 574, n. 12, 891, n. 32.  
**BUADE**, Louis de, comte de Frontenac : 222, n. 24, 251, n. 26, 254, n. 34, 312, n. 30, 334, n. 10, 340, n. 27-28, 445, n. 30, 496, n. 5, 529, n. 12, 532, n. 3, 538, n. 24, 575, n. 16, 624, 710, n. 9, 759, n. 25, 766, n. 50.  
**BUDBECKS** : voir Olof **RUDBECK**.  
**BUFFALO** (rivière) : 823, n. 13.  
**BUFFALO ROCK** : 738, n. 10.  
**BUISSON DE SAINT-COSME**, Jean-François : 789, n. 31, 820, n. 8, 831, n. 36, 841, n. 6.  
**BULLION**, Angélique de : 337, n. 20.  
**BURNET**, William : 495, n. 3.  
**BURPEE**, L. J. : 7, n. 4, 8, n. 10, 13, n. 25, 15, n. 38.  
**BURTON**, Thomas : 411, n. 7.  
**BUSHNELL**, D. I. : 322, n. 66, 415, n. 19, 422, n. 40, 433, n. 87, 435, n. 94, 706, n. 3, 763, n. 36, 787, n. 25, 823, n. 14, 855, n. 8, 908, n. 9.  
**BUTEAUX**, Jacques : 288, n. 24, 427, n. 57.  
**BUTEL**, P. : 245, n. 18.  
**Cabane** (Amérindien) : 198, 225, 306, 321, 420, 469, 487, 523-524, 588, 589-590, 668-670, 672-675, 799-800, 824, 832, 840.  
*cabellau* ou *cabillaud* : 177, 177, n. 25.  
**CABIRE-COUBAT** (rivière) : 214, n. 8.  
**CABOT** (détroit de) : 187, n. 63.  
**CABOTTO**, Giovanni : 172, n. 10, 245, n. 19.  
*cacique* : 100, 882, 883.  
**CADIX** : 139, 157.  
**CADMUS** : 143.  
*caducée de Mercure* : 471, 603.  
*café* : 942.  
**CAFRES** : 160, n. 159.  
**CAHOKIA CREEK** : 755, n. 11.  
*caïman* : voir alligator.  
**CAÏQUES** : 101, 918, n. 35, 919.  
**CALIFORNIE** : 9, n. 12 et 13, 17, 19, n. 57, 21, 39, 125, 126, 128, 129, 149, 609, 817, n. 1, 863, n. 25, 985.  
**CALIFORNIE** (golfe de) : 21.  
**CALLENDER**, Ch. : 432, n. 86, 434, n. 93.  
**CALLIÈRE**, Louis-Hector de : 232, n. 47, 306, n. 17, 312, n. 30, 334, n. 10, 340, n. 28.  
*calmar* : 362-363, 363, n. 34.  
**CALOS** [CARLOS] (tribu amérindienne) : voir **CALUSA**.  
**CALPÉ** (monts) : 139, n. 102.  
*calumet* (Amérindien) : 94, 416, 470-472, n. 32, 481, 583, 603, 604, 605, 740, 762-763, 805, 813, 815.  
**CALUSA** (tribu amérindienne) : 879, n. 16.  
**CAMANETTIGOUIA** : 430, n. 75.  
**CAMBISE** : 138.  
**CAMBRAI** (congrès de) : 903, n. 1.  
**CAMIS** : 143.  
**CAMOURASKA** : voir **KAMOURASKA**.  
**CAMPEAU**, L. : 634, n. 2.  
**CAMPISI**, J. : 456, n. 50.  
**CANADA** : 7, 8, 11, 12, n. 21, 14, 16, n. 43, 17, 18, n. 53, 19, 21, 25, n. 92, 26, 28, n. 109, 32, 35, 37, 39, 41, 43, n. 178, 51, n. 206 et 207, 53, 54, n. 221, 56, n. 230, 57, 60, 64, n. 278, 73, 82, 92, 93, 94, 97, 119, 135, 144, 145, n. 121, 167, 169, n. 2, 172, n. 11, 177, 196, n. 94, 198, 199, n. 100, 203, n. 111, 212, n. 2, 215, n. 9, 223, n. 26 et 27, 226, n. 32, 228, n. 36, 229, n. 38, 230, 231, n. 46, 232, n. 47 et 48, 233, n. 50 et 51, 234, n. 56, 235, n. 57, 236, n. 58, 237, 242, n. 13, 245, 248, n. 22, 250, 252, 254, n. 34, 256, n. 37, 257, 259, 260, 264, n. 11-12, 265, 273, 280,

- 281, n. 5-6, 282, n. 9, 283, n. 11, 284, 286, n. 18, 288, n. 23, 289, n. 28, 292, n. 36, 299, n. 51, 304, n. 5, 307, 309, 310, n. 25, 312, n. 30, 317, 319, 320, n. 58, 321, 322, 324, 325, n. 72 et 77, 329, n. 92, 330, n. 96-97, 335, 339, 340, n. 27, 345, 356, 357, n. 1, 358, n. 3, 361, n. 26, 365, 369, 371, n. 63, 372, n. 71 et 74, 372, n. 74, 373, 375, 381, 389, n. 128, 391, 393, 394, n. 7, 395, n. 9, 396, 397, 398, n. 18, 401, n. 25, 402, 405, n. 30, 407, 410, 411, 416, n. 23, 424, 426, 427, n. 58, 435, 437, 439, n. 7, 443, n. 18, 446, n. 34, 447, 451, 452, 453, 456, 457, n. 51, 459, 460, 467, 472, 489, n. 38, 496, n. 5, 498, n. 10, 503, n. 15, 532, n. 3, 534, n. 11, 536, 537, n. 20, 538, 543, 551, 561, 572, n. 4, 579, 585, 595, 598, 602, n. 29, 608, 617, 618, 634, 638, n. 12, 640, n. 20, 661, 671, n. 50, 690, n. 20, 742, n. 16, 749, 760, n. 27, 792, 810, 816, 817, n. 1, 851, n. 25, 883, 952, 955, 967, 977, 978, 983, 984, 985, 986, 988, 990.
- CANADA (colonie de) : 267, n. 17.
- CANADA (mission du) : 59, 627, n. 26, 671, n. 50.
- CANADA (rivières du) : 777.
- CANADIENS : 35, 49, 195, 234, 245, 257, n. 39, 259, n. 1, 311, 320, 393, 402, 403, 404, 460, 517, 549, 629, 736, 743, 744, 745, 746, 759, 817, n. 1, 962-965, 980, 981, 982.
- CANANDAIGUA (lac) : 491, n. 43.
- CANANÉENS : 108, 118, 119, n. 49, 120, n. 52, 140, 142.
- canard* : 326, 371, 371, n. 63, 697, 752, 953.
- canard branchu* ou *canard huppé* : 371, 371, n. 64.
- CANARIES (îles) : 111, 119, 130, 140, 142, 151.
- CANAVERAL (cap) : 870, n. 7.
- CANIBA (tribu amérindienne) : 104, n. 4, 425.
- canne à sucre* : 308, 779, 784, 803, 818, 839.
- CANNIBALES : 120, n. 52.
- CANOPLES, marquis de) : 103, n. 1.
- canot* : 28, 33, 872, 876, 880, 884, 885, 889, 975.
- CANOT (lac au) : 23, n. 86.
- canot d'écorce* : 23, n. 86, 49, 166, 208, 284, 288, 317, 331, 384, 385, 403, 437, 440, 440-442, 442, n. 16, 443, 460, 473, 484, 487, 491, 505, 506-507, 509, 513, 514, 612, 777-778, 825, 845, 846, 887, 939, 963, 969.
- CANSEZ (tribu amérindienne) : 763, n. 36, 789.
- CANTILLON, Richard : 826, n. 22.
- CANYON FERRY LAKE (Montana) : 16, n. 47, 764, n. 40.
- CAOLI : 149.
- CAOQUIAS (tribu amérindienne) : 74, 768, n. 56.
- CAP (plaine du) : 101.
- CAP BRETON : 172, n. 12, 187, n. 63, 188, n. 66, 248, n. 22, 292, n. 37, 775, n. 1, 944, 990.
- CAP FRANÇAIS : voir CAP HAÏTIEN.
- CAP HAÏTIEN : 34, n. 134, 873, n. 10, 916, 917, n. 31, 920, n. 38, 921, 922, 923, 924, n. 2, 926, n. 7, 927, 982, 988.
- CAP VERD (îles du) : 119, 131.
- CAPE ANTOINE : 779, n. 3.
- capelan* : voir anchois.
- capilaire* : 389, 389, n. 128, 638.
- CAPPAHAGDEN : 183, n. 50.
- CAPUCINS : 819, n. 5.
- CARABELLE (rivière) : 894, n. 41.
- CARAÏBES : 245, n. 18, 465, n. 19.
- carcajou* : 93, 318-319, 318, n. 53, 326, n. 83.
- cardinal* : 93, 373, 373, n. 78.
- CARETA (province de) : 138.
- caribou* : 93, 317, 320, n. 58, 320-321.
- CARIBOU (île) : 949, n. 7.
- CARIGNAN : 310, n. 25, 311, n. 28, 357, n. 2, 358, n. 3, 358, n. 6, 401, n. 25.
- CARLETON (île) : 459, n. 3.
- CAROLINE (La) : 374, 419, n. 31, 435, n. 94, 641, 838, n. 3, 856, n. 11, 859, 890, 891, n. 31, 907, n. 6.
- CARON, Joseph Le : voir Joseph LE CARON.
- CARON, Guy-Toussaint-Julien : 63.
- carpe* : 580, 580, n. 31.

- CARPEAU DE MONTIGNI : 900, n. 53.
- CARPENTERIE (terre de) : 134, n. 87.
- CARR, A. F. : 364, n. 38, 829, n. 31.
- CARRIÈRE, Joseph-Médard : 484, n. 23, 851, n. 26, 895, n. 43.
- CARROUGES, Tellières de : voir TELLIÈRES DE CARROUGES.
- CARTHAGE : 135.
- CARTHAGINOIS : 113, 131, 135, 139, 140, 142, 157.
- CARTIER, Gabriel : 925, n. 3.
- CARTIER, Jacques : 118, 119, n. 49, 121, n. 57, 172, n. 10, 186, n. 62, 187, n. 63, 188, n. 65 ; 67 et 68, 189, n. 70, 190, n. 73, 191, n. 79, 193, n. 85, 196, n. 95, 198, n. 97, 200, n. 103, 201, n. 104 et 105, 203, n. 110, 205, n. 115, 208, n. 119, 212, n. 2, 214, n. 8, 215, n. 10, 223, n. 26, 287, n. 19, 288, n. 22, 348, n. 43, 352, n. 57, 411, n. 6, 448, n. 37, 468, n. 25.
- CARVER, John : 63.  
*caryer* : voir noyer.
- CASAS, Bartolomé de Las : voir Bartolomé de LAS CASAS.
- CASCONCHIAGON (rivière de) : 95, 489, n. 35.
- CASPIENNE (mer) : 133, 144, n. 120, 148, n. 131.  
*cassine* : voir apalachine.
- CASSINI, Jean-Dominique : 9, n. 13.
- CASTEL, Louis-Bertrand : 57, n. 239, 58, n. 242, 81, n. 19.
- CASTILLAN : 111, 175, n. 21.
- CASTILLO DE LA FUERZA : 912, n. 20.
- CASTILLO DEL MORRO : 912, n. 20.
- CASTILLO DE SAN SEVERINO : 914, n. 26.
- CASTILLON, sieur : 203, n. 110, 208, n. 119.  
*castor* : 92, 248, 257, 259-277, 278, 292, 313, 319, 347, 351, 577, 657, 693, 952-961.
- CASTOR : (tribu amérindienne) : 96.  
*castoreum* : 73, 260, 264-266, 954, 958, 959-961.
- CASTRO CID, José de : 914, n. 23.
- CATALOGNE, Gédéon de : 66, 203, n. 111, 280, n. 4, 303, n. 2, 304, n. 8, 337, n. 20, 378, n. 89, 379, n. 92, 380, n. 92-95, 381, n. 96 et 98, 382, n. 99-101, 383, n. 102, 384, n. 105 et 107, 385, n. 108-110, 386, n. 111-115, 387, n. 116-118, 388, n. 119-120, 389, n. 125, 128.
- CATAOUACHE (lac) : 846, n. 19.
- CATARACOU [CATAROCOUI] : 94, 437, 439, 445, n. 30, 446, 459, 491.
- CATARACOU [CATAROCOUI] (fort) : 29, 94, 312, n. 30, 438, 439, 445, 446, n. 34, 462, n. 10, 525, n. 7, 539, n. 25, 633, 980, 987.
- CATAWBA ISLAND : 535, n. 13.
- CATAYENS [CATHAYENS] : 149, 150.
- CATESBY, Mark : 373, n. 78, 857, n. 13.
- CATFISH CREEK : 461, n. 9.
- CATHAY [CATHAI] [CHINE] : 143, 148, 149, 150.
- CATHOLIQUES : 106.
- CAUGHNAWAGA : voir KANA-WAKE.
- CAVALE (île à la) : 303, n. 2.
- CAVELIER DE LA SALLE, Robert : 13, 446, n. 34, 492, n. 45, 535, n. 15, 723, n. 1, 724, n. 2, 738, n. 13, 743, n. 19, 786, n. 25, 788, 793, n. 5, 799, n. 18, 804, 833, 834, n. 43, 839, 860, 971.
- CAYNE, Claude : 451, n. 42.
- CAYUGAS (tribu amérindienne) : 474, n. 4.
- CAYUGAS (lac des) : 474, n. 4.
- CECIL BAY : 612, n. 5.  
*cèdre* : 378, 378, n. 89, 381, 440, 441, 749.  
blanc : 381, n. 96, 485, n. 26, 534-535, 535, n. 12.  
rouge : 381, n. 96, 534-535, 535, n. 12.
- CÈDRES (île aux) : 446.
- CÈDRES (cotteau des) : 438, n. 3, 439, n. 8, 440, n. 9.
- CELER, Quintus Metellus : 112, n. 34, 116, 117, n. 44.
- CELTES : 110, 138, 158.
- CENIS (tribu amérindienne) : 18.

- CENT ASSOCIÉS (Compagnie des) : 246, n. 20, 248, n. 22, 291, 333, n. 6.
- CÉOS, Simonide de : voir SIMONIDE DE CÉOS.
- CERAM, C. W. : 161, n. 168.
- CERES : 208.
- cerf* : 295, 304, 313, 317, 319, n. 57, 319-320, 611, 738, 752.
- CERF (tribu amérindienne) 452, n. 45.
- cerf de Virginie* : 304, 324, 324, n. 71.
- CERFS (île aux) : 446.
- cerise* : 386.
- cerisier* : 394, n. 6.
- cerisier tardif* : voir prunier.
- CESAR : 619, n. 6.
- CHABERT, Joseph-Bernard de : 171, n. 9, 173, n. 14.
- CHABERT DE JONCAIRE, Louis-Thomas : 69, 71, 489, n. 38, 491, 492, n. 45, 493, 494, 495, n. 3, 496, n. 8, 497, 504, 505, 969, 970.
- CHACTAS (tribu amérindienne) : 783, n. 19, 820, n. 7, 832, n. 38, 834, n. 45, 908, n. 9.
- CHAGOUAMIGON (Chequamegon Bay) : 36, 430, n. 75, 536, n. 19, 981, n. 19.
- CHAILLONS, des : 36.
- CHALEURS (baie des) : 191, n. 80.
- chaloupe* : 33, 189, 190, 203, 384, 795, 838, 853, 872, 874, 875, 876, 884, 885, 888, 896, 898, 918.
- CHAM : 108, n. 18, 142.
- chamans* (Amérindien) : 507, n. 25, 708, n. 6.
- CHAMBLY : 29, 53, n. 216, 310, n. 25, 357, n. 2, 359, 367, 389, n. 126.
- CHAMBLY (fort) : 342, 357, n. 2, 633.
- CHAMBLY, Jacques de : 357, n. 2, 358, n. 6.
- chameau* : 137, 313.
- CHAMEAU (Le) : 26, 27, 28, 79, 166, n. 8, 167, n. 9 et 11, 182, n. 46, 183, n. 50, 208, 231, n. 46, 236, n. 59, 496, n. 6, 944-947, 979, 991.
- CHAMEAU ROCK : 183, n. 47.
- chamois* : 320, 322.
- CHAMPAGNE : 751, n. 1.
- CHAMPAGNE, A. : 166, n. 6.
- CHAMPFOUR, François de : 289, n. 25.
- CHAMPIGNY, Jean Bochart de : voir Jean BOCHART DE CHAMPIGNY, sieur de Noroy et de Verneuil.
- CHAMPLAIN, Samuel de : 12, 71, n. 24, 182, n. 46, 185, n. 58, 186, n. 60 et 62, 188, n. 65 et 66, 189, n. 71, 191, n. 77 et 79, 193, n. 85, 195, n. 92, 196, n. 93-95, 198, n. 96, 200, n. 102, 201, n. 104, 202, n. 106 et 109, 212, n. 2, 214, n. 6 ; 7 et 8, 215, n. 11, 217, n. 15, 218, n. 18, 223, n. 26, 224, n. 28, 251, n. 28, 285, n. 15, 287, n. 19 et 21, 288, n. 22 et 24, 305, n. 14, 309, n. 24, 310, n. 25, 317, 318, n. 52, 324, n. 70, 332, n. 3, 341, n. 29, 359, n. 8-9, 364, 365, n. 39, 427, n. 61, 428, n. 67, 430, n. 72, 445, n. 29, 453, n. 46, 508, n. 27, 545, n. 37, 552, 663, n. 22, 664, n. 254, 666, n. 33, 669, n. 45, 693, n. 24, 708, n. 6, 734, n. 21, 766, n. 50, 871, n. 8.
- CHAMPLAIN (lac) : 310, n. 25, 359, n. 9, 364.
- CHAMPMÈLIN, comte de : 900, n. 54.
- CHANDELEUR (île de la) : 846.
- chant* (Amérindien) : 240-241, 241, n. 11, 293, 422, 465, 477, 478, 480, 484, 486, 497-498, 499, 507, 513, 518-519, 524, 554, 689-690, 694, 726, 728, 729, 730, 733-734, 811, 812, 813, 814.
- CHAOUACHAS (tribu amérindienne) : 99, 840, 841, n. 6.
- chaousarou* : 364, voir lépistostée osseux.
- CHAPEAU ROUGE [CHAPPEAU ROUGE] : 186, n. 60.
- CHAPITOULAS (tribu amérindienne) : 99, 834, n. 45, 835, n. 46.
- charbon de terre* : 738, 766.
- CHARDON, Jean : 601, n. 27, 634, n. 2.
- chardonneret* : 372, 372, n. 75.
- CHARENTE (La) : 167, n. 11, 496, n. 6, 789, n. 30.
- CHARENTE (rivière) : 947, n. 20.
- CHARETTE, M.-J. d'Arc : 700, n. 39.
- CHARLAND, T. : 627, n. 26.

CHARLES II : 924, N. 14.

CHARLES VI : 51, 260, n. 2.

CHARLEVOIX, François-Xavier de :  
 8, 9, n. 11, 14, n. 33, 16, n. 47, 17,  
 18, n. 53, 22, 25, n. 92, 26, n. 93 et  
 98, 27, n. 99, 28, n. 109 et 111, 29,  
 30, n. 122, 31, 32, 33, 34, n. 134,  
 35, n. 138 et 142, 36, n. 144, 37,  
 38, n. 154, 39, n. 160 et 161, 40,  
 n. 165, 41, n. 170, 42, n. 172, 43,  
 n. 178, 44, n. 182, 45, n. 188, 46,  
 n. 192, 47, 48, 49, 50, 51, n. 206 et  
 207, 52, 53, n. 216, 54, n. 221, 55,  
 56, n. 230, 57, n. 235, 58, n. 242,  
 59, n. 249, 60, n. 252, 61, n. 255 et  
 256, 62, n. 260 et 261, 63, n. 268  
 et 269, 64, 65, 66, n. 4, 67, n. 6, 68,  
 n. 16, 69, n. 18, 70, n. 20 et 22, 72,  
 73, n. 32, 77, n. 1, 78, n. 4 et 7, 79,  
 n. 9, 80, n. 16, 81, n. 18 : 19 et 20,  
 82, n. 23, 104, n. 2, 105, n. 4, 107,  
 n. 13, 109, n. 24, 110, n. 27 et 28,  
 113, n. 35, 114, n. 37 et 40, 115,  
 n. 42, 116, n. 43, 117, n. 44 et 47,  
 120, n. 52 et 53, 125, n. 66, 129,  
 n. 75, 130, n. 77, 131, n. 78, 134,  
 n. 87, 135, n. 92, 143, n. 115 et  
 117, 145, n. 121, 147, n. 127 et  
 129, 150, n. 139, 153, n. 147, 160,  
 n. 161, 164, n. 2, 166, n. 6, 169,  
 n. 1, 178, n. 33, 183, n. 48 et 50,  
 185, n. 54 et 58, 190, n. 73, 191,  
 n. 77, 192, n. 81, 199, n. 100, 201,  
 n. 104 et 105, 203, n. 111, 205,  
 n. 114-116, 211, n. 1, 212, n. 2,  
 214, n. 7, 215, n. 11, 218, n. 16,  
 219, n. 19, 224, n. 29, 225, n. 30,  
 226, n. 32, 229, n. 38, 231, n. 45 et  
 46, 236, n. 58 et 59, 238, n. 1, 240,  
 n. 8, 241, n. 11, 246, n. 20, 248,  
 n. 229, 251, n. 26, 252, n. 30, 253,  
 n. 32-33, 255, n. 36, 256, n. 37,  
 257, n. 39, 259, n. 1, 263, n. 8, 264,  
 n. 13, 272, n. 29, 274, n. 36, 275,  
 n. 39, 277, n. 42, 278, n. 47, 281,  
 n. 7, 282, n. 7 et 9, 284, n. 15, 286,  
 n. 16-18, 287, n. 19, 288, n. 23,  
 289, n. 25, 290, n. 29, 291, n. 34,  
 296, n. 48, 299, n. 51-52, 303, n. 2,  
 304, n. 8, 305, n. 13, 306, n. 17,  
 310, n. 25, 312, n. 30, 313, n. 31,  
 314, n. 37, 316, n. 44, 317, n. 50,  
 319, n. 56, 322, n. 66, 323, n. 70,  
 326, n. 78 et 79, 327, n. 88, 328,  
 89-90, 329, n. 93, 330, n. 97, 332,  
 n. 3, 335, n. 14, 337, n. 19-20, 338,  
 n. 21, 339, n. 24, 342, n. 33, 344,  
 n. 37, 346, n. 40, 351, n. 54 et 56,  
 352, n. 56 353, n. 60, 354, n. 63,

355, n. 67, 360, n. 11, 361, n. 21,  
 363, n. 35-36, 364, n. 37, 365,  
 n. 39-40, 366, n. 41, 367, n. 45,  
 368, n. 52, 369, n. 55, 370,  
 n. 58-61, 371, n. 64-65, 376, n. 84,  
 377, n. 87, 380, n. 92 et 94, 381,  
 n. 96, 382, n. 99 et 101, 383,  
 n. 102, 384, n. 105, 385, n. 108,  
 386, n. 114, 387, n. 18, 393, n. 5,  
 396, n. 11, 397, n. 14-15, 398,  
 n. 16-17, 399, n. 19-20, 400, n. 21,  
 409, n. 3, 410, n. 4-5, 411, n. 8,  
 412, n. 9, 413, n. 12, 416, n. 23,  
 417, n. 26, 418, n. 29, 419, 30, 420,  
 n. 32, 421, n. 38, 422, n. 39, 427,  
 n. 57, 429, n. 71, 431, n. 83, 432,  
 n. 84, 434, n. 93, 438, n. 4, 441,  
 n. 12, 442, n. 16, 443, n. 18, 446,  
 n. 33, 448, n. 36-37, 449, n. 38,  
 450, n. 40, 452, n. 44, 453, n. 47,  
 457, n. 51, 459, n. 3, 459, n. 3, 460,  
 n. 4, 461, n. 9, 462, n. 10, 463,  
 n. 11, 465, n. 19, 467, n. 22, 469,  
 n. 26, 472, n. 2, 474, n. 4, 475,  
 n. 5-6, 476, n. 7, 477, n. 8, 482,  
 n. 18, 484, n. 23, 485, n. 25, 486,  
 n. 27, 487, n. 31, 488, n. 34, 489,  
 n. 35, 490, n. 40, 491, n. 41, 494,  
 n. 3, 495, n. 3, 498, n. 9, 503, n. 15,  
 508, n. 27, 509, n. 29, 510, n. 31,  
 511, n. 33, 519, n. 1, 520, n. 2, 522,  
 n. 3-4, 524, n. 6, 525, n. 7, 528,  
 n. 10, 529, n. 12, 533, n. 6, 535,  
 n. 15, 539, n. 28, 540, n. 29, 541,  
 n. 32, 542, n. 33, 543, n. 35, 545,  
 n. 38, 547, n. 40, 552, n. 1, 553,  
 n. 4, 555, n. 9, 557, n. 11, 559,  
 n. 14, 560, n. 15, 562, n. 18, 563,  
 n. 21, 564, n. 23, 565, n. 24-25,  
 566, n. 26-27, 572, n. 3, 574, n. 13,  
 578, n. 23, 579, n. 37, 583, n. 43,  
 586, n. 52, 587, n. 55, 588, n. 57,  
 589, n. 58, 590, n. 61, 594, n. 8,  
 595, n. 13, 596, n. 15, 597, n. 20,  
 598, n. 22, 600, n. 25, 601, n. 26,  
 608, n. 38, 609, n. 40, 619, n. 7-8,  
 620, n. 9, 621, n. 13-14, 622, n. 15,  
 624, n. 18, 625, n. 21, 626, n. 25,  
 627, n. 27, 628, n. 29, 629, n. 31,  
 630, n. 32, 631, n. 33, 634, n. 2,  
 635, n. 4, 636, n. 8, 638, n. 13, 644,  
 n. 28, 645, n. 32, 648, n. 34, 649,  
 n. 36, 650, n. 38, 653, n. 1, 554,  
 n. 3, 655, n. 4, 656, n. 5, 658, n. 11,  
 659, n. 12, 660, n. 15, 661, n. 17,  
 662, n. 19, 667, n. 36, 668, n. 40,  
 669, n. 45, 670, n. 48, 671, n. 51,  
 674, n. 53, 675, n. 54, 679, n. 59,  
 682, n. 2, 683, n. 5, 684, n. 6, 685,  
 n. 10, 688, n. 14, 690, n. 12, 691,

- n. 22, 692, n. 23, 695, n. 27, 696, n. 30, 698, n. 36, 699, n. 38, 705, n. 1, 706, n. 2, 710, n. 8, 711, n. 10, 712, n. 11, 713, n. 19, 715, n. 23, 716, n. 30, 717, n. 31, 720, n. 35, 724, n. 2, 726, n. 6, 727, n. 9, 728, n. 10, 727, n. 11, 730, n. 12, 731, n. 15, 734, n. 21, 735, n. 1, 736, n. 3, 737, n. 7, 738, n. 12, 742, n. 16, 744, n. 20, 749, n. 26, 752, n. 2, 753, n. 6, 754, n. 8-9, 758, n. 20, 759, n. 22, 762, n. 33, 764, n. 41, 765, n. 44, 768, n. 55, 770, n. 59, 783, n. 19, 784, n. 20, 785, n. 22, 786, n. 23, 789, n. 30, 791, n. 1-2, 792, n. 2, 793, n. 6, 795, n. 8, 796, n. 11, 801, n. 22, 804, n. 27-28, 805, n. 29-30, 808, n. 31, 809, n. 35, 810, n. 36, 811, n. 39, 813, n. 40, 814, n. 41-42, 816, n. 43, 817, n. 1, 818, n. 3, 819, n. 4, 823, n. 13-14, 828, n. 26, 831, n. 35, 834, n. 44, 838, n. 3, 839, n. 4, 840, n. 4, 841, n. 6, 844, n. 14, 846, n. 19, 847, n. 21, 854, n. 3, 856, n. 10, 857, n. 13, 862, n. 22, 864, n. 30, 868, n. 2, 869, n. 2 et 4, 870, n. 7, 875, n. 11, 876, n. 13, 878, n. 15, 879, n. 16, 887, n. 25, 889, n. 29, 900, n. 54, 901, n. 59, 904, n. 1, 909, n. 14, 912, n. 19, 913, n. 22, 914, n. 25, 924, n. 2, 925, n. 3, 932, n. 21, 933, n. 23, 968, n. 4, 974, 975, 977, 979, 983, n. 31, 985, n. 41, 986, n. 45, 989, 990, 991.
- CHARLEVOIX, Roger de : 77, n. 1.
- CHARLIER, Gustave : 60.
- CHARLOTTE HARBOUR : 887, n. 25.
- CHARNIE : 306, n. 15.
- CHARON, Claude : 338, n. 21.
- CHARON DE LA BARRE, François : 338, n. 21.
- CHARRON, Jacques : 109, n. 25, 338, n. 20.
- CHARTIER DE LOTBINIÈRE, Louis-Théandre : 710, n. 9.
- CHARTIER DE LOTBINIÈRE, Marie-Françoise : 710, n. 9.
- CHARTRES, duc de : 759, n. 24.
- CHARTRES (fort de) : 752, n. 1, 759, n. 24.
- chasse* : 195, 234, 273-276, 293-300, 313, 316-318, 319-320, 321, 328-329, 400-401, 402, 410, 417, 420-421, 434, 446, 454-455, 462, 507, 509, 515, 533, 533, 574, 588, 607-608, 638-639, 665, 671-674, 690, 694, 708, 729, 743, 767, 784, 887, 941-942, 956-957, 962-963, 965.
- CHASTANG, François : 834, n. 44.
- CHASTELIN, Pierre : 502, n. 12.
- chat* : 318, 326.
- CHAT (tribu amérindienne) : 531, n. 1.
- chat-huant* : 347, 369-370, 370, n. 58.
- chat sauvage* (voir aussi couguar) : 327, 385.
- CHATEAUBRIAND, François-René de : 63, 306, n. 16.
- CHATEAUGUAY (seigneurerie de) : 342, n. 34.
- CHÂTILLON-SUR-SEINE : 751, n. 1.
- CHAUDIÈRE (rivière de la) : 212, n. 3, 286, n. 16, 306, n. 15, 306, n. 17, 627, n. 26.
- CHAUDON, L.-M. : 62, n. 265.
- CHAUMONOT, Joseph-Marie : 530, n. 13, 664, n. 24, 698, n. 36, 700, n. 40.
- CHAUMONT, Antoine : 901, n. 59.
- CHAUMONT, Marie-Catherine : 901, n. 59.
- CHAUSON, (sœur) : 184, n. 53.
- CHAUSSÉE, sieur de La : voir LA CHAUSSÉE, sieur de.
- CHAUSSEGROS DE LÉRY, Gaspard-Joseph : 202, n. 108, 211, n. 1, 217, n. 16, 218, n. 16, 229, n. 38, 231, n. 46, 334, n. 11.
- chauve-souris* : 370, 370, n. 59.
- CHAUVIGNERIE, Michel Maray de La : voir Michel MARAY DE LA CHAUVIGNERIE.
- CHAUVIN DE BEAULIEU, Louis : 835, n. 46.
- CHAUVIN DE LA FRESNIÈRE, Nicolas : 835, n. 46.
- CHAUVIN DE LÉRY, Joseph : 835, n. 46.
- CHAVAGUE : 831, n. 37.
- CHAVITEAU, Guillaume : 167, n. 10, 182, n. 47, 183, 187, n. 64.
- CHAVITEAU, Jacques : 167, n. 10.

- CHECOUTIMI : voir CHICOUTIMI.  
*chef de village* (Amérindien) : 451-452, 469, 476, 479, 494, 520, 538-539, 551-552, 552, n. 2, 554-555, 558, n. 8, 558, n. 9, 561-562, 569, 598, 601, 642-643, 712, 733, 734, 738-739, 744, 799-800, 804-808, 808, 809, 814-816, 823-824, 840, 882-883, 969.
- CHEFFAUD DE LA RÉGNARDIÈRE : 203, n. 110, 208, n. 119.
- CHEMEZ : 143.
- CHEMIIN : 465, n. 19.
- CHENAUX DU LAC : 29, 443, n. 19.  
*chêne* : 381, 381, n. 98, 444, 474, 533, 538, 795, 801, 946.  
 blanc : 381, 381, n. 98, 462.  
 rouge : 381, 381, n. 98, 462.
- CHÉRAQUIS (tribu amérindienne) : 434, 464, 465, 781.
- CHETIMACHAS (tribu amérindienne) : 99, 820, n. 8, 830, 831, n. 35-36, 845, n. 19.
- CHETIMACHAS (lac des) : 846.  
*cheval* : 123, 132, 137, 150, 279, 282, 313, 392, 599, 639, 824, 891.
- CHEVALIER DE MONTVAL, Pierre : 833, n. 41.
- CHÈVRES (île aux) : 460.  
*chevreuil* (voir aussi cerf de Virginie) : 598, 639, 656, 660, 664, n. 25, 667, 738, 740, 752, 760, 773, 803, 807.
- CHEVREUILS (île aux) : 459, n. 3, 460.
- CHEVREUILS (pointe aux) : 899.
- CHEVRIER, Pierre, baron de Fancan : 333, n. 6.
- CHIAPPA : 149, 924.
- CHICACHAS (tribu amérindienne) : 32, 99, 759, n. 25, 783, n. 18, 784, n. 20, 793, n. 5, 794, n. 7, 859, n. 16, 908, 982, 988.
- CHICACHAS (rivière des) : 99, 784, n. 20, 785, n. 21.
- CHICAGO : 433, n. 92.
- CHICAGO (rivière) : 31, 433, n. 89, 705, n. 1.
- CHICAGOÛ : 433, 636, 705, 723, n. 1.
- CHIC-CHOCS (monts) : 194, n. 88.  
*chichikoué* (Amérindien) : 464, n. 17, 483, 497, 507, 518, 603, 605, 606, 813, 814, n. 41.
- CHICHIMEQUES (tribu amérindienne) : 128, 129, n. 75.
- CHICOUTIMI : 204, 205, n. 114, 292, 292, n. 36.  
*chien* : 329, 348, 351, 954.  
*chien* (Amérindien) : 276, 300-301, 317, 322, 478, 483, 673-674, 687-688, 688, n. 14, 701, 725, 728, 771.
- CHIEN (lac du) : voir lac DOG.  
*chien de mer* : voir requin.
- CHILE CAMBAL : 143.
- CHILI : 105, 109, 128, 160, n. 165.
- CHINARD, Gilbert : 59, n. 249.
- CHINE : 7, 9, 11, 14, 21, 145, n. 121 et 122, 146, 149, 150, 151, 158, 315, n. 41, 422, 483, n. 20, 640, n. 20, 641, n. 21.
- CHINOIS : 127, 128, 130, 140, 143, 148, 150, 157, n. 157, 158, 315, n. 40, 420, n. 33, 421, 640, n. 20, 641, n. 21.
- CHIKUITES : 149.
- CHITICHIMAS (tribu amérindienne) : 841, n. 6.
- CHOISY, François Timoléon, abbé de : 169, n. 1.
- CHOLENEC, Pierre : 409, n. 3.
- CHOMEDEY DE MAISONNEUVE, Paul : 284-285, n. 15, 337, n. 20, 341, n. 28.  
*chouette rayée* : 369-370, 370, n. 58.
- CHRÉTIENS : 122, 130, 139, 140, 154, 292, 306, 344, 408, 409, n. 3, 559, 655, 668, 679, 746, 747.
- christianisation* : 238, 242, 244, 250-252, 251, n. 26, 291, 537, 542-543, 543, n. 35, 551, 559, 601-602, 630, 633-634, 679, 691, 696, 748-749, 819-821, 891.
- CHRISTINAUX : voir CRIS.
- CHRYSTOSTOME, Jean : 627, n. 27.
- CHUPPIN, A. : 108, n. 18.
- CHURCHILL (rivière) : 323, n. 67, 417, n. 24.
- CIBONEYS (tribu amérindienne) : 879, n. 16.
- CICERON : 625.  
*cigale* : 376, 376, n. 85.
- CINQ-NATIONS (Confédération des) : 491, n. 43, 494, n. 2.
- CIOTTO, J. B. : 106, n. 9.

- CIPANGO : 105, n. 4.
- CITADELLE (fort La) : 229, n. 37, 930.
- CITIÈRE : 303, n. 1.
- citron* : 95 (voir podophylle pelté).
- citronnier* : 924.
- citrouille* : 388, 388, n. 122, 660.
- CIVAO [CIBAO] : 104, n. 4, 105.
- CLAIRAMBAULT, Pierre : 56, n. 230, 57, n. 235, 80, n. 14.
- CLAIRAMBAULT D'AIGREMONT, François : 439, n. 7.
- CLARK, William : 13, n. 28.
- CLAUDUS, F. : 106, n. 12.
- CLEIRAC, E. : 175, n. 21.
- CLERAC (Charente Maritime) : 797, n. 13, 798.
- CLERMONT : 671, n. 50.
- CLICHE, M.-A. : 62, n. 263.
- CLIFTON, J. A. : 431, n. 80.
- CLINTON (rivière) : 571, n. 1.
- CLOSSE, Jeanne-Cécile : 340, n. 27, 792, n. 3.
- CLOSSE, Lambert : 340, n. 27, 792, n. 3.
- COÇA : 804, n. 28.
- cochon* : voir porc.
- COETLONGON, M. de : 827.
- COFACIQUI (pays des) : 804, n. 28.
- COIGNY, M. : 945.
- COLAPISSAS (tribu amérindienne) : 99, 831, 832, n. 38, 833.
- COLBERT, Jean-Baptiste : 288, n. 23.
- colibri* : voir oiseau-mouche.
- collier de porcelaine* (Amérindien) : 466, 467-469, 468, n. 25, 470, 471, 500, 520, 568, 602, 605, 686, 970.
- COLOMB, Christophe : 9, 104, n. 4, 105, 107, n. 12, 112, 113, n. 35, 116, 142, 917, n. 33.
- COLOMBIA (fleuve) : 13, n. 28, 609, n. 40, 764, n. 40.
- COLONIE (Compagnie de la) : 249, n. 22.
- colonisation* : 242-257.
- COLORADO (rivière) : 20, 21, 860, n. 19.
- COMEAU, N.-A. : 348, n. 43.
- commerce* : 10, 14, 25, 124, 157, 160, 192, 198, 235, 242, 243, 245-257, 259, 268, 280, 281, 283, 290, 305, 308, 321, 325, 345-346, 346, 355-356, 359-360, 402, 412-413, 415, 419, 419-420, 424, 430, 439, 446-447, 473, 493, 543, 575-576, 608, 639-640, 738, 767, 847, 848, n. 22, 860-861, 897, 906, 911, 923.
- compagnie d'Afrique* : 754, n. 8.
- COMPAGNIE DE JÉSUS : 19, n. 59, 25, 26, 40, n. 165, 48, 49, 55, n. 223, 59, 61, n. 255, 77, n. 2, 145, n. 121, 150, n. 139, 282, n. 9, 292, n. 35, 292, n. 36, 335, n. 15, 342, n. 33, 395, n. 9, 409, n. 3, 537, n. 21, 819, n. 6, 820, n. 8.
- compagnie de la Chine* : 754, n. 8.
- compagnie des Indes* : 26, n. 93, 51, 754, n. 8, 818, n. 3, 834, n. 44, 860, n. 20, 862, n. 22.
- compagnie des Indes occidentales* : 233, n. 52, 246, n. 20, 253, 257, n. 38, 291, 292, n. 35.
- compagnie des Indes orientales* : 136, n. 93, 754, n. 8.
- compagnie d'Occident* : 10, 249, n. 23, 292, n. 35, 754, n. 8, 756, 758, n. 21, 897, n. 47, 901, n. 59, 973.
- compagnie du Cap Nègre* : 754, n. 8.
- COMTE-DE-TOULOUSE (Le) : 900, n. 54, 913, n. 21.
- concession* (Louisiane) : 788-789, 788, n. 29, 789, n. 30, 794, 794, n. 7, 796-797, 797, n. 13, 826, 826, n. 21, 827-828, 827, n. 25, 828, n. 26, 829, 829, n. 30, 830, 830, n. 33, 831, 831, n. 37, 832-833, 833, n. 41, 835, 835, n. 46, 840, 847-848, 850, 901, 901, n. 59.
- CONDÉ [CONTI] [ÉRIÉ] (lac de) : 532, n. 3.
- CONGRÉGATION NOTRE-DAME : 234, n. 55, 335, 336, 337, 337, n. 19.
- CONNELLY, William E. : 294, n. 41.
- CONRAD, R. : 904, n. 1.
- conseil* (Amérindien) : 478-479, 497, 500, 507, 520, 521, 538-542, 540, n. 29, 555-557, 557, n. 10, 558-559, 561-562, 600-602, 747-748.
- CONSEIL DE MARINE : 944, 977, n. 1.

- conseil supérieur* :  
 Louisiane : 796, 796, n. 12.  
 Québec (ou conseil souverain) :  
 232, 232, n. 49, 264, 289.
- CONTI : 165, n. 4, 492, n. 45.
- CONTRECOEUR (compagnie ou régiment de) : 311, n. 28.
- COOK, James : 9, 22.
- copalme* : 786, 786, n. 24, 828.
- coq d'Inde* : voir dindon.
- corbeau* : 369, 369, n. 56, 375, 769.
- CORDE (tribu amérindienne) : 452, n. 45.
- CORDELIERS DE SAINT AUGUSTIN : 892, 896.
- CORÉE : 641, n. 21.
- CORÉENS : 149.
- CORLAER (Schenectady) : 405, n. 28, 593, n. 1.
- CORLEY, Nora T. : 964, n. 1.
- cormoran* : 443.
- CORNEILLE, Thomas : 314, n. 37, 319, n. 57, 320, n. 58.
- cornet de mer* : 468, n. 25.
- cornibot* : 468, 468, n. 25.
- CORNWALL (Ontario) : 443, n. 19.
- CORONELLI, V. : 491, n. 42, 532, n. 3.
- CORRÉARD, J. : 165, n. 4.
- CORROIS (tribu amérindienne) : 821, n. 9.
- corsaire* : 921, 921, n. 42.
- CORTEREAL, Gaspard : 172, n. 10, 245, n. 19.
- CORTESE, Hernando [Hernán CORTES] : 109, n. 23, 126, n. 68, 127, 148.
- CORTEZ, Fernand : voir Hernando CORTESE.
- CORVO (île) : 108, n. 18.
- CÔTEAU DU LAC : 29, 440, n. 9, 442, n. 17.
- cotonnier* : 798, 798, n. 16, 828.
- cotonnier* (Canada) : voir asclépiade et plane.
- COUDRES (île aux) : 27, 92, 200, 201, n. 104, 951.
- couguar* : 326, 326, n. 78, 782, 782, n. 16.
- COUILLARD, Guillaume : 222, n. 22.
- couleuvre* : 376, 772.
- COUPLET, Philippe : 150, n. 140.
- courants dans les lacs* : voir lacs.
- COURBON-SAINT-LÉGER : 199, n. 100.
- coureur des bois* : 24, 248, 248, n. 22, 346.
- COURNOYER, sieur de : 979.
- COUROAS : voir KOROAS.
- COURTEMANCHE : voir LE GARDEUR DE COURTEMANCHE.
- cousin* : 925-926, 926, n. 6.
- COUVERT, Michel Germain de : 219, n. 18.
- COVE SEAL : 183, n. 50.
- COVENS, Jean : 890, n. 30.
- CRASSET, Jean : 42, n. 172.
- CRÉOLE : 18, n. 53, 94, 234, 235, n. 57, 392, 402, 403, 405, n. 30.
- CRÉQUY, Alphonse de, duc de Lesdiguières : 103, n. 1.
- CRÉTINEAU-JOLY, Jacques-Auguste-Marie : 50, n. 205.
- CRÈVECOEUR (fort) : 743, n. 19, 897, n. 47.
- CREVIER, Jean : 306, n. 17.
- CRIS (tribu amérindienne) : 35, 317, n. 50, 415, n. 19, 422, 423, n. 44, 430, 430, n. 73, 897, n. 47, 987.
- CRIS (lac des) : 15, n. 38, 23, n. 86.
- CRISASY [CRISAFY ; CRISACI ; CRISACY], Thomas de : 312, n. 30.
- CRISTINAUX : voir CRIS.
- CRISTINAUX (lac des) : voir lac des CRIS.
- crotale des bois* : voir serpent à sonnettes.
- CUBA : 33, 36, 100, 489, n. 35, 868, n. 2, 869, 893, n. 36, 910, 913, 917, n. 31, 983, n. 31.
- CUBLAY [COBLAI] : 150, n. 139.
- CUZCO : 136.
- cygne* : 371, 371, n. 65, 659, 953.
- cyprès* : 785, 785, n. 22, 828.
- DABLON**, Claude : 13, n. 28, 412, n. 9, 424, n. 45, 426, n. 56, 463, n. 12, 472, n. 32, 482, n. 16 et 18,

- 529, n. 11, 530, n. 13, 579, n. 27, 580, n. 29, 636, n. 8, 637, n. 11, 685, n. 10, 686, n. 11, 687, n. 12, 688, n. 14, 698, n. 36, 726, n. 6.
- daim* : 304, n. 5, 314.
- DAIN, Alphonse : 293, n. 40.
- DAINVILLE, François de : 106, n. 9.
- DAIRE, Antoine : 870, n. 6-7.
- DAKOTA : 421, n. 38.
- DAMAS, D. : 414, n. 16.
- DAMOURS, Élisabeth : 710, n. 9.
- DANGEAU : 145, n. 122.
- DANIEL, Antoine : 502, n. 12.
- DANOIS : 121, 138.
- DANOISE (rivière) : 320, 417.
- danse* (Amérindien) : 240, 422, 477, 480-481, 554, 602-607, 689-690, 726, 728, 729, 733, 806, 811, 812, 813, 814, 816.
- danse curative* : 606-607.
- danse de la découverte* : 604.
- danse du boeuf* : 606.
- danse du calumet* : 602-603, 605.
- danse du feu* : 497-498, 498, n. 9.
- DANTZIC ou DANTZIG (GDANSK) : 73, 265, 960.
- DANUBE (fleuve) : 112, n. 34.
- DARMESTETER, A. : 148, n. 130, 526, n. 8, 573, n. 8.
- DARTAGUIETTE, Bernard Diron : voir Bernard DIRON D'ARTAGUIETTE.
- DARTAGUIETTE, Pierre Diron : voir Pierre DIRON D'ARTAGUIETTE.
- DAUMONT DE SAINT LUSSON, Simon-François : 578, n. 24, 766, n. 50.
- dauphin* : 366, 366, n. 43.
- DAUPHIN [lac des ILLINOIS] (lac) : 532, n. 3.
- DAUPHINE (île) : 851, n. 24, 897, n. 47, 900, n. 54, 909, n. 14.
- DAUVERSIÈRE, Jérôme Le Royer de La : voir Jérôme LE ROYER DE LA DAUVERSIÈRE.
- DAVELUY, M.-C. : 338, n. 20.
- DAVENPORT : 764, n. 42.
- DAVID : 455, 467.
- DAVION, Albert ou Antoine : 799, n. 18, 821, n. 11, 824, n. 17.
- DAY, G. M. : 428, n. 61.
- DEBEAUBOIS, Nicolas-Ignace : 760, n. 26.
- DECHÈNE, Louise : 345, n. 38, 593, n. 1.
- DEER CREEK : 475, n. 5.
- DEER ISLAND : 459, n. 3.
- DEGONNOR, Nicolas : 537, n. 21.
- DEHERGNE, Joseph : 145, n. 121.
- DEJNEV (cap de) : 151, n. 143.
- DELÂGE, Denys : 249, n. 23, 345, n. 38.
- DELAIRE, Jean-Baptiste : 834, n. 44.
- DELAIRE, Michel : 834, n. 44.
- DÉLAISSÉ (lac du) : 214, n. 7.
- DELANGLEZ, J. : 7, n. 1, 8, n. 8 et 9, 10, n. 16, 13, n. 28, 15, n. 41, 17, n. 51, 22, n. 78 et 80, 37, n. 152, 758, n. 21.
- DELEBECQUE, Édouard : 654, n. 3.
- DELISLE, Achelle ou Antoine-Louis de Bréhaut : 8, n. 8, 289, n. 25, 502.
- DELISLE, Claude : voir Claude de FISLE.
- DELISLE, Guillaume : voir Guillaume de l'ISLE.
- DELISLE (rivière) : 438, n. 4.
- DEMARSAY : 856, n. 22.
- DEMEUVES, Étienne : 826, n. 38, 828, n. 44.
- DENIS [DENYS], Nicolas : 66, 170, 171, n. 7, 177, n. 24 et 26, 178, n. 27, 261, n. 4, 269, n. 22, 274, n. 36, 275, 299, n. 52, 314, n. 37, 319, n. 56, 325, n. 72-73, 326, n. 82, 327, n. 86 et 87, 328, n. 89-90, 329, n. 93, 330, n. 95 et 97, 349, n. 46-47, 352, n. 57, 353, n. 60, 356, n. 68, 361, n. 21, 363, n. 34-36, 364, n. 38, 366, n. 43, 367, n. 44, 368, n. 47 et 54, 369, n. 55-57, 370, n. 58-61, 371, 372, n. 72, 373, 374, n. 83, 394, 590, n. 62.
- DENISON CREEK : 475, n. 5.
- DENONVILLE, Jacques René de Brisay de : voir René de BRISAY DE DENONVILLE.
- DENYS DE SAINT-SIMON, Charles-Paul : 233, n. 51.

- DENVER (Colorado) : 18.  
 DÉONVILLE : 254, n. 34.  
 DÉPARTEMENT DE LA MARINE  
 ET DES COLONIES : 986, n. 45.  
 DERAQUE : 757, n. 19.  
 DESCÉLLIERS : 188, n. 65.  
 DESCHAILLONS, Pierre-Roch : 981.  
 DESCHÈNES, abbé : 190, n. 73.  
*déserteur* : 33, 248, 895-896, 906-907,  
 907, n. 8.  
 DESJORDY MOREAU DE CABANA-  
 CAC, François : 289, n. 26.  
 DES MOINES (îles) : 304, n. 3.  
 DES MOINES (rivière) : voir rivière  
 MOINGONA.  
 DESPREAUX : 299.  
 DESROSIERS, L.-P. : 648, n. 34.  
*dessin corporel* (Amérindien) (voir aussi  
 tatouage) : 573, 659.  
 DÉTOUR AUX ANGLAIS : 839, 840.  
 DÉTROT : 29, 95, 431, 531, 535,  
 n. 14, 537, n. 20, 538, 539, n. 25,  
 540, n. 31, 548, n. 41, 549, 558,  
 571, 575, 971, 980, 987.  
 DÉTROT (fort du) : 95.  
 DETROT ISLAND : 594, n. 8.  
*deuil* (Amérindien) : 418, 514-515, 731.  
 DEUX-MONTAGNES (lac des) : 340,  
 n. 27, 341, 343, n. 35, 437, n. 1.  
 DEVENS : 862, n. 22.  
 DIAMANTS [DIAMANS] (cap aux) :  
 92, 215, n. 9, 216, n. 13, 222, 229,  
 n. 38, 230, 320.  
 DIAMANTS (fort aux) : 92, 222.  
 DIDEROT, D. : 65, n. 1, 148, n. 130.  
 DIEGO [DIEGUE], dom : 878, n. 15,  
 879, 881, 883, 892.  
 DIEPPE : 227.  
 DIÉREVILLE : 180, n. 38, 296, n. 48,  
 314, n. 37, 413, n. 11, 711, n. 9,  
 714, n. 20.  
 DIEU : 151, 152, 156, n. 150, 244,  
 n. 17, 408, 465, 533, n. 8, 646, 684,  
 985.  
*dieu* (Amérindien) : 577-578, 579,  
 581-582, 582, n. 42, 607-608.  
 DILLON, Arthur : 931, n. 18.  
*dindon* : 368, 371, 371, n. 66, 464.  
 DIODORE DE SICILE : 138, n. 100,  
 142.  
 DIONIZ, M. : 896.  
 DIONNE, Ch.-E. : 369, n. 54, 371,  
 n. 64-67, 372, n. 73-74, 373,  
 n. 76-77, 374, n. 78, 375, n. 83,  
 375, n. 83, 400, n. 22, 894, n. 39.  
 DIRON D'ARTAGUIETTE, Ber-  
 nard : 756, n. 15, 827, n. 25, 828,  
 n. 26, 829, n. 30, 831, n. 37, 833,  
 n. 41, 838, n. 4, 907, n. 8.  
 DIRON D'ARTAGUIETTE, Pierre :  
 829, n. 30.  
*divorce* (Amérindien) : 584-585.  
 DIXON'S MILL : 443, n. 20.  
 DOG [du CHIEN] (lac) : 7, 7, n. 3.  
 DOG ISLAND : 894, n. 41.  
 DOGERON, M. : 245, n. 18.  
 DOGET : 425, n. 47.  
 DOLBEAU : 224, n. 28.  
 DOMINICAÏNS : 110, 884.  
 DONNACONA : 190, n. 73.  
*dorade* : 101, 178, 178, n. 29, 927, 927,  
 n. 11.  
*doré* : 304-305, 305, n. 9, 367, 367,  
 n. 45, 580.  
 DOUVILLE, R. : 289, n. 25, 525, n. 7.  
 DRAGON (fable du) : 119, 316.  
 DRIVER, Harold E. : 161, n. 168, 297,  
 n. 49, 420, n. 32, 583, n. 43, 590,  
 n. 62, 667, n. 37, 725, n. 5.  
 DROMADAIRE (Le) : 167, n. 11, 794,  
 n. 7.  
 DROUOT DE VALDÉTERRE : 855,  
 n. 10.  
 DRUILLETES, Gabriel : 700, n. 39.  
 DRY TORTUGAS : 886, n. 23.  
 DUBOIS, Guillaume : 78, n. 9.  
 DUBOS, Jean-Baptiste : 155, n. 148 et  
 149, 451.  
 DUBREUIL, Claude Joseph : 835,  
 n. 46.  
 DUCHESNEAU, Jacques : 340, n. 27.  
 DUFAURE, Louis-Victoire : 827, n. 25,  
 833, n. 41.  
 DUGUÉ DE BOISBRIANT, Pierre :  
 758, n. 22 et 25, 760, n. 27, 908,  
 n. 12, 978.

- DUHAMEL, sieur : 203, n. 110, 208, n. 119.  
 DUHAU, Dominique : 446, n. 34.  
 DULHUT, Daniel Greysolon : voir Daniel GREYSOLON DULHUT.  
 DUMANOIR, M. : 972.  
 DUMAS, G.-M. : 339, n. 24.  
 DUMOULET (lieutenant) : 929, n. 13.  
 DUNKERQUE : 233, n. 50, 439, n. 7.  
 DUNN, J. L. : 894, n. 39.  
 DUPAGE (rivière) : 737, n. 7.  
 DUPAS (île) : 303, n. 2.  
 DUPLESSIS DE SAINTE-HÉLÈNE, Marie-Andrée : 227, n. 33, 229, n. 37.  
 DUPRÉ, C. : 446, n. 34, 496, n. 5, 780, n. 13.  
 DURAND, Guillaume : 262, n. 8.  
 DURANTAYE, La : voir LA DURANTAYE.  
 DURU, Paul : 810, n. 37, 819, n. 6.  
 DUSCHESNEAU, Jacques : 194, n. 86, 342, n. 34.
- EAST BRANCH CREEK** : 491, n. 41.  
*eau-de-vie* : 239, 285, 286, 343-344, 444, 540, 540, n. 30, 541-542, 542-543, 543, n. 32, 575, n. 16, 619, 624, 646-647, 887.  
 EBERHART, J.-M. : 141, n. 107.  
 ÉBOULEMENTS : 949, 949, n. 16.  
 ÈBRE : 273.  
 ECHICEIS Y ZUBIZA, Antonio de : 870, n. 7.  
*écure* : 173, n. 14, 174.  
 ÉCOSSE : 658, n. 11, 981.  
*écrevisse* : 270, 954.  
*écrevisse de mer* : voir homard.  
*écriture* (Amérindien) : 114, 115, 123, 127, 150, 448, 451, 487, 512-513.  
*écureuil* : 327, 328-329, 329, n. 92.  
 ÉDOM : 118, n. 48.  
*éducation* (Amérindien) : 653-655.  
 ÉGYPTE : 9, n. 12, 159.  
 ÉGYPTIENS : 110, 143, 148, 683.  
*élan* : 247, 273, 304, 313, n. 32, 313-319, 320, 321, 455, 611, 696.
- ELBE (rivière) : 955.  
*éléphant* : 137, 142.  
 ÉLÉPHANT (L') : 167, n. 11, 571, 862, n. 23, 944.  
 ÉLIAS, Thomas S. : 638, n. 13, 665, n. 29, 761, n. 29, 762, n. 33, 785, n. 22, 786, n. 22-24, 863, n. 26, 888, n. 26.  
 ÉLIEN [AELIANUS], Claudus : 119, n. 50.  
 ÉLISABETH (L') : 907, n. 6.  
 ÉLISÉE : 694.  
 EMBARRAS (île d') : 304, n. 3.  
 EMICOUEN (rivière) : 768, n. 56.  
 EMMANUEL, Marthe : 11, n. 19, 12, n. 22.  
*enfant* (Amérindien) : 405, 417-418, 429, 485, 588, 590-592, 619, 629-630, 649-650, 653-656, 719.  
*enfant du diable* : 326, 326, n. 83.  
 ENFANT-JÉSUS (séminaire de L') : 222, n. 22.  
*engagé* : 797, 797, n. 14.  
 ENGELBRECHT, W. E. : 456, n. 50.  
 ENGLEWOOD : 887.  
 ENGLISH LAKE : 736, n. 4.  
*engoulement* : 369, 369, n. 57.  
 ENJOLRAN, Jean : 241, n. 12.  
*éperlan* : 360, 360, n. 16.  
 ÉPIERINYENS (tribu amérindienne) : 428, n. 62.  
*épine blanche* : voir aubépine.  
*épinette* : 717.  
     *blanche* : 379, 379, n. 92.  
     *rouge* : 379, 380, 380, n. 95.  
*éponge* : 882.  
*érable* : 307-308, 308, n. 21, 309, n. 22, 381-382, 382, n. 99 et 100, 383, n. 103, 384, 441.
- ERASTOTHENE : 140, 141, n. 107.  
 ÉRIÉ (lac) : 29, 95, 434, 435, 452, n. 45, 464, 491, 517, 531, 532, 534, n. 11, 539, n. 25, 548, 576, 638, n. 12, 980.  
 ÉRIÉS (tribu amérindienne) : 456, n. 50, 531, n. 1.  
 ERICKSON, V. O. : 425, n. 49.  
 ERNOUT, Alfred : 164, n. 2, 265, n. 14.

- ÉSAÛ : 118, n. 48.
- ESCALONE, duc d' : 9, n. 13.
- esclave* : 417, 457, 507, 521, 605, 740, 787, 797, 831, 858, 966, 967, 983.
- ESCLAVES (lac des) : 417, n. 26.
- ESCURIAL : 981.
- ESDRAS : 114, n. 39.
- espadon* : 178, 178, n. 33, 179, 179, n. 36, 180.
- ESPAGNE : 10, 21, 107, n. 12, 109, n. 22, 115, 116, 118, 134, n. 87, 242, 245, n. 18, 254, n. 35, 312, n. 30, 897, n. 47, 903, n. 1, 906.
- ESPAGNOLE (île) [HISPANIOLA] : 104, n. 4, 105, 110, 924, n. 3.
- ESPAGNOLS : 11, 15, 16, n. 43, 18, 32, 96, 100, 106, 110, 111, 116, 118, n. 48, 121, 123, 125, 131, 136, 139, 148, 149, 150, 157, 158, 419, 593, 599, 600, n. 25, 609, 757, 783, 784, 804, n. 28, 848, n. 22, 856, n. 12, 857, 859, 860, n. 18, 861, 869, n. 4, 874, 878, 882, n. 19, 888, 889, 890, n. 30, 891, n. 32, 892, 896, 897, 898, 900, 901, 903, 906, 907, 908, 911, 925, 926, n. 7.
- ESPIDUEL (L) : 862, n. 23.
- ESQUIMAUX [ESKIMAUX] : 71, 94, 138, 144, 159, 160, 410, 411, n. 6, 412, n. 9, 413, n. 11, 414, n. 16, 416, 426, n. 56, 622, n. 15, 966, 967, 968.
- ESTEBAN DE UBILLA, Juan : 870, n. 7.
- ESTIENNE, Robert : 105, n. 4.
- ESTOTILAND : 121, 124, 125, n. 66.
- ESTRÉE, Victor-Marie, maréchal duc d' : 78, n. 9, 986, n. 45.
- esturgeon* : 93, 365-366, 366, n. 43, 573, 580, 580, n. 34, 594.
- esurni* : 468, 468, n. 25.
- ÉTARITA : 452, n. 44.
- ÉTATS (U. S. A.) :  
 Illinois : 781, n. 15.  
 Indiana : 781, n. 15.  
 Iowa : 764, n. 40, 765, n. 45, 766, n. 46.  
 Kansas : 764, n. 40.  
 Minnesota : 765, n. 45, 767, n. 52.  
 Missouri : 764, n. 40.  
 Montana : 764, n. 40.  
 Nebraska : 764, n. 40.  
 North Dakota : 764, n. 40.  
 South Dakota : 764, n. 40.
- ÉTATS-UNIS : 299, n. 52, 398, n. 16, 638, n. 13, 798, n. 16, 863, n. 26.
- ETCHEMINS (tribu amérindienne) : 425, 427, n. 61, 453, n. 46.
- ÉTHIOPIE : 126.
- ÉTHIOPIENS : 122, n. 59, 130, 131, 138, 967.
- éthylisme* (Amérindien) (voir aussi eau-de vie) : 343-344, 344, n. 37 et 38.
- euphorbe* : 926, 926, n. 10.
- EUROPE : 10, 14, 51, 61, 109, n. 23, 113, 118, 120, 123, n. 60, 129, 132, 136, 138, 139, n. 102, 144, n. 119, 151, 158, 159, 161, n. 168, 163, 171, 243, 259, 260, 261, 263, n. 8, 319, n. 57, 320, n. 59, 361, 370, n. 60, 372, 384, n. 105, 386, n. 115, 388, n. 124, 397, 398, 400, n. 21, 411, 632, 661, 715, n. 23, 742, 785, 932.
- EUROPÉENS : 24, 37, 40, n. 165, 124, 125, n. 66, 241, n. 11, 330, n. 97, 388, n. 119, 412, 414, n. 16, 423, 432, n. 86, 434, n. 93, 498, 609, 619, 632, n. 36, 674, n. 53, 681, n. 1, 693, n. 23, 715, n. 23, 834, n. 43, 848, 984.
- ÉVERLY : 103, n. 1.
- FABRY : 862, n. 22, 909, n. 14.
- FACFUR : 150, n. 139.  
*faisan* : 368.
- FALLS CITY (Nebraska) : 18.
- FAMINE (anse de la) : 29, 94, 459, 462, n. 10, 473, 475, n. 5.
- FANCAN (baron de) : voir Pierre CHEVRIER, baron de Fancan.
- FARB, Peter : 161, n. 168, 414, n. 16, 425, n. 47.
- FARGES, François-Marie : 828, n. 26.  
*faucon* : 368, 368, n. 49.  
*fauvette jaune* : 372-373, 373, n. 76.
- FAYE, Stanley : 895, n. 43.
- FEES, C. F. : 429, n. 71.
- femme* (Amérindien) : 240, 241, 454, 485, 487, 515, 517, 520, 523, 558-559, 559, n. 14, 587-588, 621, 661-663, 667, 687, 705, 832.
- FENES ou FENIS, M. : 945, 946.

- FENNES : 144, n. 119.  
 FENTON, W. N. : 456, n. 50.  
 FERLAND, Jean-Baptiste-Antoine : 63, 189, n. 71, 285, n. 15.  
 FERMEUSE HARBOUR : 183, n. 50.  
 FERNANDEZ DE LA VEGA, Gregorio Guazo Calderon : 913, n. 21.  
 FERTÉ, Jacques de la, abbé de La Madeleine : 291, n. 32.  
*festin* (Amérindien) : 240, 294, 298, 365, 418, 478, 479, 481, 483, 508, 513, 606, 607-608, 662, 686, 688, 689-690, 690, 696, 713, 725, 726, 729, 730, 731, 733, 810.  
*fête* (Natchez) : 809-810.  
*fête des morts* (Amérindien) : 732-734.  
 FEU (terre de) : 433.  
 FEU (tribu amérindienne) : 433, n. 88.  
*fève* : 664, 666.  
*févier* : voir gymnocladier dioïque.  
*figuier* : 467.  
 FINLANDE : 144.  
 FINNES : 144.  
 FLAGG, Edmund : 753, n. 5.  
 FLAMANDS : 760.  
*fléton* : 91, 178, 180, 180, n. 37, 361, 361, n. 25.  
 FLEURY, cardinal de : 50, n. 205, 51, 59.  
*fleuve* (marées) : 196, 203-205, 205, n. 116, 215, 229, 237, 355, 363, 399.  
*flibustier* : 245, 245, n. 18, 913.  
 FLORIDE : 32, 33, 63, n. 269, 79, 100, 117, n. 47, 145, 147, 793, n. 6, 798, n. 16, 825, 840, 848, n. 23, 856, 857, 859, 865, n. 33, 867, 869, 879, n. 16, 882, 890, n. 30, 891, n. 31, 892, n. 35, 915, 982, 988.  
 FLORIDIENS : 875.  
*flûte* (navire) : 26, 32, 166, 166, n. 8, 862, 862, n. 24, 864, 865, 866, 872, 909, n. 14, 944, 979, 982, 988.  
 FO ou FOE : 315, 315, n. 43.  
 FOER-OER [FRISELAND](îles) : 125, n. 66.  
 FOLCH-RIBAS, J. : 334, n. 12, 336, n. 17, 339, n. 21.  
*folle-avoine* : 420, 420, n. 34, 595, 665, 666, n. 31, 735.  
 FOLLES AVOINES (tribu amérindienne) : voir MALHOMINES.  
 FOLWELL, W. W. : 63, n. 273.  
 FONTENAY MONTREUIL, P., chevalier de : 58, 929, n. 13, 931.  
 FONVILLE : 230, n. 40.  
 FOOT DAM POUND (rivière) : 574, n. 11.  
*forban* : 881, 907, 907, n. 7, 929, 932.  
 FORK (rivière) : 785, n. 21.  
 FORSTER, John Adam : 579, n. 24.  
*fort* : 29, 31, 288, n. 24, 290, 309-311, 310, n. 25, 311, 311, n. 28, 312-313, 313, n. 31, 346, 357, 357, n. 2, 358, 358, n. 4, 359, n. 7, 395, n. 9, 438, 439, 445, 445, n. 30, 462, n. 10, 464, 492, 492, n. 45, 495, 575, 575, n. 16, 597, 597, n. 20, 633, 759, 759, n. 24, 767, 767, n. 51, 781, 792-793, 792, n. 4, 794, 795, 795, n. 10, 822, 826, 838, 842, 855, n. 10, 859, 859, n. 17, 869, 869, n. 4, 890, 890-891, 892, 893, 897, 897, n. 47, 900, 900, n. 54, 912, 912, n. 20, 915, 915, n. 27, 923, 930.  
 FOSSE (baie, La) : 171.  
 FOUCAULT, Nicolas : 821, n. 9.  
 FOUÉZ [FOIX] (rivière) : 287, n. 19.  
*fourme* : voir belette.  
 FOULON : 216, n. 13.  
*foulque américaine* : 371, n. 67.  
 FOUNTAIN BLUFF (Illinois) : 779, n. 3.  
 FOUQUET, sieur : 203, n. 110, 208, n. 119.  
 FOUQUET DE BELLE-ISLE, Nicolas : 794, n. 7.  
 FOURAS : 947, 947, n. 20.  
 FOURCHE, La : 31, 830, n. 34.  
*fourmi* : 268, 315, 506.  
 FOURMILE CREEK : 475, n. 5.  
 FOURNIER, F. : 142, n. 113.  
 FOX (rivière) : 432, n. 85, 596, n. 16, 737, n. 8.  
*fraise* : 277, 277, n. 45.  
*framboise* : 277, 277, n. 45.  
 FRANÇAIS : 12, 13, 14, 15, 20, 25, n. 92, 34, 44, 50, n. 204, 51, n. 207, 73, 93, 99, 100, 117, n. 47, 147, 186, n. 59, 198, 208, n. 119, 235,

- n. 57, 236, n. 58, 238, n. 3, 246, n. 19 et 20, 247, 250, 252, n. 29-30, 260, n. 2, 277, n. 42, 284, 290, 292, 305, n. 13, 306, 307, 342, n. 33, 346, 359, n. 9, 369, 388, n. 120, 402, 408, 409, 411, n. 7, 420, n. 33, 422, 425, n. 48, 427, 428, n. 63, 431, n. 80, 432, n. 84, 440, 442, 445, n. 30, 446, n. 34, 449, n. 39, 452, n. 45, 456, n. 50, 457, n. 51, 459, n. 3, 462, n. 10, 469, 483, 494, 496, n. 8, 497, 505, n. 22, 529, 537, n. 21, 538, n. 24, 539, n. 26, 540, n. 31, 542, 552, 561, n. 17, 575, 577, n. 21, 595, 597, n. 18, 598, n. 22, 602, n. 29, 604, 607, 632, 642, 646, 647, 648, 649, 655, 656, 665, n. 28, 672, 693, 700, n. 39, 715, n. 22, 736, 738, 739, 741, 743, 744, 748, 749, n. 26, 765, 780, 783, n. 18, 784, 793, n. 5, 802, 807, 816, n. 44, 819, 821, 824, 841, n. 4, 854, n. 4, 908, n. 9, 909, 964, 970, 971, 972, 988.
- FRANÇAIS (cap) :** voir CAP HAÏ-TIEN.
- FRANCE :** 7, 8, 10, 14, 17, 22, 34, n. 134, 36, 38, 50, 51, 53, 54, 55, 59, 92, 93, 100, 145, n. 121, 152, 166, n. 6, 170, 171, 177, 178, 182, 194, 195, 206, 208, n. 118, 212, n. 2, 214, n. 6, 217, n. 16, 221, 223, n. 27, 224, 228, 231, 232, 234, n. 56, 242, 243, n. 15, 247, 253, 254, 256, n. 36, 257, n. 37, 259, 264, 273, 281, n. 6, 282, n. 9, 292, n. 35, 312, n. 30, 319, 327, 332, 336, n. 17, 357, n. 1, 358, n. 6, 361, 366, 368, 369, n. 57, 370, 371, n. 63, 373, n. 77, 382, n. 102, 383, 384, n. 105, 391, 392, 393, 394, 395, n. 9, 398, 400, 405, 410, 443, 496, n. 5, 538, n. 24, 545, n. 37, 572, n. 5, 579, n. 24, 640, 737, 754, 757, 758, n. 20, 760, n. 26, 766, n. 50, 775, 776, n. 4, 780, 785, 796, n. 12, 798, 818, 820, 840, 844, n. 14, 847, 848, n. 22, 854, 857, 862, n. 22, 864, 866, 903, n. 1, 909, n. 14, 910, 919, 926, n. 7, 962, 963, 964, 983, 988.
- FRANCE (rivières de) :** 164.
- FRANCISCAINS :** 892, n. 35, 897, n. 46.
- FRANÇOIS I<sup>er</sup> :** 203, n. 110.
- FRANÇOIS (Le) :** 167, n. 9 et 10, 199, n. 100, 938.
- FRANÇOIS, Alexis :** 65, n. 2 et 3, 67, n. 5 ; 9 et 10, 68, n. 15, 72, n. 27 et 30, 73, n. 31, 74, n. 33, 148, n. 130, 482, n. 21, 526, n. 8, 573, n. 8, 687, n. 13, 695, n. 27, 895, n. 42.
- FRANÇOIS (cap) :** voir CAP HAÏ-TIEN.
- FRANÇOIS, Claude :** 223, n. 27.
- FRANQUELIN :** 636, n. 7.
- FRÉDÉRIC II :** 51.
- FREDIN, Jean :** 338, n. 21.
- frégate :* 929, 929, n. 13, 932.
- FRÉGAULT, G. :** 228, n. 36, 229, n. 37, 232, n. 48 et 49, 256, n. 36, 280, n. 4, 342, n. 33.
- FRENCH, Benjamin Franklin :** 64.
- FRENCH (rivière) :** 582, n. 41.
- frêne :* 309, 382-383, 382, n. 102, 383, n. 103, 863, 863, n. 26.
- FRESNIÈRE, Joseph-François Hertel de La :** voir Joseph-François HERTEL DE LA FRESNIÈRE.
- FRISCH, J. A. :** 456, n. 50.
- FRISE :** 109, n. 24.
- FRISLANDE [FRISELAND ou FRISLEND] :** 124, 125, n. 66.
- FRISONS :** 109, n. 24.
- froid (Canada) :* 391-398, 398, n. 18.
- froment :* 208, 536, 538, 760, 776, 776, n. 3, 779, 780, 847.
- FRONTENAC, Louis de Buade, comte de :** voir Louis de BUADE, comte de Frontenac.
- FRONTENAC (fort) :** voir fort CATA-RACOU.
- FUNK ISLAND :** 188, n. 68.
- FURETIÈRE :** 148, n. 130, 223, n. 26, 229, n. 39, 230, n. 40-44, 269, n. 22, 308, n. 20, 310, n. 26-27, 336, n. 17, 392, n. 3, 401, n. 24, 402, n. 27, 455, n. 48, 479, n. 11, 483, n. 19 et 21, 526, n. 8, 573, n. 8, 656, n. 6, 657, n. 7-9, 660, n. 16, 669, n. 42-43, 674, n. 52, 702, n. 41, 706, n. 4, 756, n. 17, 773, n. 64, 795, n. 8, 819, n. 5, 843, n. 9, 932, n. 22, 933, n. 23.
- GACHEPÉ :** voir GASPÉ.
- gadelier :* 386, n. 114.

- GAGNON, François-Marc : 669, n. 45.  
*gaiac* : 715, 715, n. 21.
- GALETTE, La : 438, 439, 444, 446.  
*galion* : 870.
- GALLES : 51, n. 207, 131, n. 13.
- GALOP ISLAND [îles aux GALLOTS] : 444, n. 23, 460, n. 5.
- GAMANISSIGOÛEN (rivière) : 23, n. 86.
- GAMANISTIGOUYA : 977, 978.
- GANNENTAHA (lac) [ONONDAGA LAKE] : 474, n. 3.
- GANONG, W. F. : 276, n. 40, 304, n. 5 et 8, 318, n. 53, 320, n. 58, 325, n. 72, 327, n. 85 et 88, 328, n. 90, 347, n. 42, 352, n. 58, 353, n. 59, 361, n. 21 et 26, 363, n. 34, 368, n. 47-50, 369, n. 54-57, 372, n. 71-75, 373, n. 77, 400, n. 22, 443, n. 18.
- GANOS : 489.
- GARCIA, Gregorio : 105, n. 4 et 5, 107, n. 15, 109, n. 24, 110, n. 27, 117, 136.
- GARDEN ISLAND : 581, n. 38.
- GARNEAU, F.-X. : 61, n. 256, 62, n. 261, 63.
- GARNIER, Charles : 502, n. 12.
- GARNIER, Julien : 699, n. 37, 757, n. 19.
- GARONNE (La) : 789, n. 30, 862, n. 22.
- GARRAD, C. : 452, n. 44.
- GASPÉ (cap) : 27, 91, 190, 190, n. 73, 425, 949.
- GASPÉSIE : 194, n. 88.
- GASPÉSIENS (Amérindiens) : 317, n. 49, 425.
- GASTON (sault de) : 430, n. 72.
- GATINEAU (rivière) : 428, n. 61.
- GAUDET, Placide : 183, n. 47.
- GAULE : 109, n. 23, 112, n. 34.
- GAULOIS : 109, 158.
- GAULTIER DE LA VÉRENDRYE, Pierre : 57, 80.
- GAUMOND, M. : 216, n. 12, 219, n. 18.
- GAUTHIER, G. : 376, n. 85, 595, n. 11.
- GÉDÉON : 166, n. 9.
- GEIGER, Maynard : 892, n. 35.
- GENEBRARD, Gilbert : 106, n. 9 et 10.
- GENESSEE (rivière) : 475, n. 5, 489, n. 35, 493, n. 43.  
*génévrier de Virginie* : voir cèdre rouge.
- génies* (Amérindien) : 293, 294, 297-298, 477, 487-488, 501, 502, 508, 509, 544, 545, 546, 554, 591, 607-608, 631, 643, 684-688, 689, 692, 695, 696, 699, 705, 707-708, 711, 717, 718, 772, 772, n. 62, 813, 814.
- GENS DES MARAIS [AATARONCHRONONS] (tribu amérindienne) : 553, n. 4.
- GEOFFROY, Louis : 337, n. 20.
- GEORGE I<sup>er</sup> : 931, n. 18.
- GEORGE (Lac) : 359, n. 9.
- GÉORGIE (La) : 435, n. 94.
- GEORGIENNE (baie) : 429, n. 71, 430, n. 73.
- GERMAINS : 132.
- GERMANIE : 112, 113, n. 35, 144, n. 119.
- GETULES : 131.
- GIBRALTAR (détroit de) : 139, n. 102.
- GILLS ROCK : 594, n. 8.
- GILMARY, John : 904, n. 2.
- GILL CREEK : 502, n. 12.
- ginseng* : 97, 638, 640-641, 640, n. 19.
- GIOVIO, Paolo : 109, 109, n. 23.
- GIRARD, Jacques : 333, n. 6.
- GIRAUD, Marcel : 10, n. 15, 14, n. 31, 17, n. 48 et 51, 19, n. 58, 23, n. 84, 738, n. 10, 743, n. 19, 754, n. 8, 757, n. 19, 758, n. 20, 767, n. 54, 775, n. 2, 776, n. 4, 779, n. 7, 792, n. 4, 793, n. 5, 794, n. 7, 796, n. 10-11, 797, n. 13, 798, n. 15, 818, n. 3, 819, n. 4, 821, n. 11, 826, n. 21, 827, n. 24, 829, n. 30, 834, n. 45, 840, n. 4, 841, n. 6, 842, n. 8, 844, n. 14, 851, n. 25, 856, n. 10, 858, n. 14, 859, n. 17, 860, n. 20, 897, n. 47, 900, n. 54, 901, n. 59, 907, n. 6.
- GIRODEAU (île de la) : 303, n. 2.
- GIRONDE (La) : 868, n. 2.
- GIROS, Ferdinand [de QUIROS] : 134, n. 87.
- GISORS : 306, n. 16.

- GLACIAL (mer ou océan) (voir aussi océan ARCTIQUE) : 133, n. 84.
- GOAT ISLAND : 503, n. 17.  
*goberge* : voir aiglefin.
- GOBI (désert de) : 147, n. 127.
- GODDARD, Y. : 433, n. 88.
- GODECHOT, J. : 125, n. 66.
- GODFREY, W. E. : 189, n. 70, 368, n. 47-50, 369, n. 54-56, 370, n. 58-62, 371, n. 64-70, 372, n. 71-75, 373, n. 76-77, 374, n. 78, 375, n. 83, 400, n. 22, 443, n. 18.  
*goëlands* : 189, 189, n. 69.
- GOÏOGOUEU (tribu amérindienne) : 449, n. 39.
- GOMARA, Francisco Lopez de : voir Francisco LOPEZ DE GOMARA.
- GOMERA (île) : 142.
- GORE ISLAND : 446, n. 33.
- GOUACHOS : 825, n. 19.
- GOUFFRE (baie du) : 202, n. 106.
- GOUFFRE (île du) : 92.
- GOUFFRE (rivière du) : 201, n. 104.  
*gouvernement* (Amérindien) : voir politique (Amérindien).
- GOYOGOUINS (tribu amérindienne) : 474, 494, n. 2.
- GRÂCE (île de) : 303, n. 2.
- GRAND BANC (Terre-Neuve) : 27, 171, n. 7 ; 8 et 9, 172, n. 11, 173, 174, 176, 177, 178, 182, 187, 245.
- GRAND CASTOR (divinité amérindienne) : 581-582, 582, n. 42.
- GRAND GULF : 795, n. 8.
- GRAND ISLAND : 863, n. 27.
- GRAND LIÈVRE (divinité amérindienne) : 682.
- GRAND MARAIS : 491.
- GRAND ORIGINAL (divinité amérindienne) : 315-316.
- GRAND TIGRE (divinité amérindienne) : 682.
- GRAND TOWER : 779, n. 3.
- GRAND TRAVERSE BAY : 635, n. 4.
- GRANDE BAYE [BIG BAY] : 594, n. 6.
- GRANDE-BRETAGNE : 131.
- GRANDE EAU : 423.
- GRANDE FAMINE (rivière de la) : 461, n. 9, 462, n. 10.
- GRANDFONTAINE : 246, n. 20.
- GRANDS LACS : 11, 12, 14, 16, 19, 20, 21, 23, n. 84, 29, 458, n. 54, 459, n. 3, 463, n. 11, 490, n. 40, 532, n. 3, 634, n. 2, 715, n. 22.
- GRANIER, Jacques : 620, n. 12.
- GRANT, B. : 433, n. 92, 783, n. 18, 834, n. 43, 855, n. 8, 908, n. 9.
- GRANT BAYE : 188, n. 67.
- GRASSY LAKE : 828, n. 26.
- GRAVEL ISLAND : 594, n. 8.
- GRAVIER, Jacques : 472, n. 32, 799, n. 18, 801, n. 23, 808, n. 31, 810, n. 37, 820, n. 8, 821, n. 11, 823, n. 14, 830, n. 34, 855, n. 10.
- GREAT BEAR LAKE : 417, n. 26.
- GREAT SALT LAKE : 13, n. 26.
- GRÈCE : 143, 273, n. 33.
- GRECS : 139, 149, 273, 447, 449, 465, 471, 622, 654, n. 3, 683, 925.
- GREEN BAY : 12, 30, 431, n. 78, 432, n. 85, 433, n. 92, 463, n. 12, 542, n. 34, 593, n. 1, 594, n. 6, 601, n. 27, 634, n. 2, 636, n. 8, 737, n. 6, 980.
- GREEN ISLAND : 535, n. 13.
- GREENVILLE : 791, n. 1.
- GRÉGOIRE IX : 932, n. 20.
- GRELLON [GRELON ; GRESLON], Adrien : 145, n. 121.
- GRENADE : 359, n. 6.
- GRENADIER (île) : 459, n. 3.
- GRENOBLE : 228, n. 36, 358, n. 3.  
*grenouille* : 664, n. 25, 698.
- GREVISSE, Maurice : 687, n. 13, 895, n. 42.
- GREYSOLON DULHUT, Daniel : 12, 13, n. 25.
- GRIFFON (Le) : 870, n. 7.
- GRIGNON, Pierre : 172, n. 10.
- GRIMAL, Pierre : 265, n. 14.
- GRINDSTOKE CREEK : 461, n. 9.
- GROENLAND : 121, 124, 125, n. 66, 128, 133, n. 85, 144, 200, 356, 398, n. 18, 413, 967, 968, n. 4.
- GROENLANDAIS : 128, 144.
- GROOT, Hugo de : 91, 116, n. 43,

- 117, 121, n. 58, 122, n. 59, 123, n. 62, 124, 125, 126, 127, 128, n. 73 et 74, 129, 130, n. 77, 133, 139.
- GROULX, L. : 345, n. 38.
- GROSBOIS, Pierre Boucher de : voir Pierre BOUCHER DE GROSBOIS.
- groseillier* : 386, 386, n. 114.
- GROSSE (île) : 201, n. 105.
- GROSSE ÉCORCE (rivière de la) : 461, n. 9.
- grosse-tête* : voir phoque.
- GROSTON DE SAINT-ANGE, Robert : 744, n. 20, 751, n. 1.
- GROTIUS : voir Hugo de GROOT.
- grue* : 371, 372, 372, n. 71.
- GRUES (île aux) : 201, n. 105.
- GUADALQUIVIR (fleuve) : 925, n. 3.
- GUADELOUPE : 929, n. 13, 931, n. 19.
- GUALLE, Francisco : 146, 146, n. 124.
- GUANABACOA : 869, n. 4.
- GUARANIS [GUAYRANIS] (tribu amérindienne) : 160, n. 164.
- GUÂT, P. : 152, n. 145.
- GUELLA, François : voir Francisco GUALLE.
- guerre* (Amérindien) : 346, 453-458, 464-467, 470, 475-488, 506-515, 517-528, 528-529, 530, 540-542, 542, n. 34, 557-558, 558, n. 13, 626-627, 739-741, 745, 751, 783, 811-813.
- guerriers* (corps des) (Amérindien) : 557.
- GUIGUES [GUIGNE ; GUIGNES ; GUIGUE], Louis : 267, n. 17.
- GUILLET DE SAINT-GEORGES : 173, n. 14, 931, n. 18.
- GUINÉE : 133, n. 86.
- GULF STREAM : 171, n. 8, 174, n. 16, 398, n. 18.
- GUSDORF, Georges : 155, n. 149.
- GUY, John : 246, n. 19.
- GUYART, Marie, dite de l'Incarnation : 184, 185, n. 54, 648, n. 35.
- GUYMONNEAU, Jean-Charles : 760, n. 28.
- GUYNETH, Owen : 131.
- gymnocladier dioïque* : 641, 641, n. 22.
- HABERT, J.** : 121, n. 57.
- habitants* : 232-236, 235, n. 57, 335, 401-405, 549.
- HABITANTS (Compagnie des) : 248, n. 22.
- HAÏTI : 110, 142, 143, 921, n. 40, 924, n. 2.
- HAÏTIEN (cap) : voir CAP HAÏTIEN.
- HAKLUYT, Richard : 133, n. 86.
- HALDE, Jean-Baptiste du : 150, n. 140, 409, n. 3.
- HAMCONIUS : 109, n. 24.
- HAMELIN, J. : 289, n. 25.
- hanneton* : 374.
- HANNON : 112, n. 31, 131, n. 79, 140.
- HANZELI, Victor Egon : 420, n. 32, 425, n. 47, 449, n. 38.
- HARBOR BEACH (Michigan) : 574, n. 9.
- HARE, J. : 216, n. 12, 219, n. 20, 222, n. 24, 224, n. 29, 225, n. 31, 227, n. 35, 229, n. 38, 233, n. 51 et 52.
- hareng* : 355, 360, 360, n. 20, 580.
- haricot* : 388, 388, n. 121.
- HARPE, Jean-Baptiste Bénard de La : voir Jean-Baptiste BÉNARD DE LA HARPE.
- HASTING : 767, n. 53.
- HATZFIELD, A. : 148, n. 130, 526, n. 8, 573, n. 8.
- HAUTERIVE, Renault d' : 826, n. 23.
- HAVANE (La) : 33, 34, 70, 101, 405, n. 28, 819, 862, n. 23, 869, n. 4, 876, 878, 879, n. 16, 884, 885, 892, 898, 900, 907, n. 6, 910, 911, 912, n. 20, 913, n. 22, 914, n. 23, 915.
- HAVRE-DE-GRÂCE : 34, 80, 101, 231, n. 46, 232, n. 48, 254, n. 34, 922, 923, 927, 929, n. 13, 932, 933, 988.
- HAWKE, Edward : 167, n. 11.
- HAWKINS, Richard : 133, n. 86, 179, n. 36.
- HAYES, Edward : 22, n. 80.
- HAYNE, David M. : 61, n. 258, 77, n. 2, 78, n. 6 et 7, 80, n. 16, 82, n. 23 et 26, 529, n. 12.
- HEBER : 105, n. 6, 106, n. 10.
- HÉBREUX : 97, 105, n. 6, 114, 120, 122, 139, 143, 148, 447, 448, n. 36,

- 587, n. 56, 689, 690, n. 19, 747, n. 25.
- HÉBRON : 533, n. 8.
- HEIDENREICH, C. E. : 452, n. 44-45.
- HEINRICH, Pierre : 61, n. 255.
- hélianthe annuel* : 388, n. 119.
- HELICON (mont) : 315, n. 41.
- HÉMONIE : 505, n. 21.
- HENAULT, Jean : 157, n. 157, 333, n. 5.
- HENNEPIN, Louis : 179, n. 36, 274, n. 36, 442, n. 16, 445, n. 29, 469, n. 26, 472, n. 32, 491, n. 42, 503, n. 15, 532, n. 3, 535, n. 15, 620, n. 12, 644, n. 28, 674, n. 53, 710, n. 9, 851, n. 26.
- HENRI II, duc de Montmorency : voir Henri II, duc de MONTMORENCY.
- HENRI VII : 172, n. 10.
- HENRY, Christopher : 579, n. 24.
- herbe à puce* : 547, 547, n. 40.
- herbe à serpent à sonnettes* : 376-377, 377, n. 86.
- HERCOÛET : 862, n. 22, 865, n. 32.
- HERCULE [HÉRACLES] : 107, 108, n. 17, 139, n. 102, 140.
- HERCULE (L') : 900.
- HERE, chevalier d' : 970.
- HERICOURT, Louis de : 932, n. 20.
- hermine* : 327, 327, n. 88, 414.
- HERMITE, Jacques L' : 289, n. 26.
- HERNANDEZ, Manuel G. : 134, n. 88.
- HERODOTE : 59, 147.
- HÉROS (Le) : 167, n. 9, 199, 496, n. 6.
- HERRERA, Antoine de : 126, 128, 129, n. 75.
- HERRMANN, Léon : 111, n. 31.
- HERTEL DE LA FRESNIÈRE, Joseph-François : 525, n. 7.
- HERTRÉ : 223, n. 26.
- HERVER, Thielman : 932, n. 20.
- HESPÉRIDES : 106, n. 12, 119, n. 51.
- HESPÉRUS : 106, n. 12, 107, n. 12.
- hêtre* : 384.
- HEWITT, J. N. B. : 598, n. 22.
- hiéroglyphe* (Amérindien) : 451 (voir écriture).
- HIGH ISLAND : 581, n. 38.
- HILLAIRE : 929, n. 13.
- HIPPOCRÈME : 315, n. 41.
- HIRAM [HURAM] : 104, n. 3.
- HIRCANIE : 146.
- hirondelle* : 370, 370, n. 60.
- HISPALENSI, Nicolao Antonio : 135, n. 92.
- histoire* (Amérindien) : absence de connaissance : 452-453, 469.
- HOCHELAGA (rivière) : 188, n. 67.
- HOCQUART : 202, n. 108.
- HODGE, F. W. : 305, n. 13-14, 414, n. 16, 421, n. 38, 422, n. 40, 426, n. 54, 427, n. 57, 428, n. 61, 429, n. 71, 431, n. 80, 432, n. 84, 433, n. 88, 435, n. 94, 447, n. 35, 474, n. 4, 539, n. 26, 553, n. 4-5, 555, n. 8, 591, n. 64, 597, n. 18, 598, n. 22, 599, n. 23-24, 706, n. 3, 763, n. 37, 765, n. 44, 783, n. 18, 787, n. 25, 793, n. 5, 799, n. 19, 816, n. 44, 820, n. 7, 823, n. 14, 826, n. 22, 831, n. 36, 841, n. 6, 855, n. 8, 856, n. 12, 879, n. 16, 902, n. 60.
- HOG ISLAND : 581, n. 38.
- HOHEIN, Philipp Aureol Theophrast Bombast Von Paracelse : 107, n. 15.
- HOKKAÏDO (île) : 145, n. 123.
- HOLLANDAIS : 117, 177, 395, n. 9, 487, n. 30, 779.
- HOLLAND COVE : 475, n. 5.
- HOLLANDE : 245, n. 19, 267, n. 18, 334, n. 11.
- homard* : 363, 363, n. 36.
- HOMÈRE : 465, 511, 694, 747, n. 22.
- homme* (Amérindien) : 667-668.
- HOMOCHITO (rivière) : 823, n. 13.
- HOMOSASSA BAY : 888, n. 28.
- HONGNANT, P. : 58.
- HONGUEDO : 190, n. 73.
- honneur* (principe d') (Amérindien) : 569-570, 569, n. 33.
- HONTAN (baron de la) : voir LA-HONTAN.
- HOOK : 112, n. 31.
- HORN, Georges de : 91, 110, n. 28, 121, n. 58, 136, 137, n. 95, 138.

- n. 97 ; 98 et 100, 139, n. 101 ; 103 et 104, 140, n. 105 et 106, 141, n. 107, 142, n. 112 et 114, 143, n. 115 et 116, 144, n. 118 et 119, 145, n. 121, 146, 147, n. 127 et 129, 148, n. 131 ; 132 et 134, 149, n. 135 et 138, 150, n. 140 et 141.
- HORREUS, J.** : 109, n. 24.
- HORSESHOE (île)** : 460, n. 6.
- HORSESHOE LAKE** : 828, n. 26.
- HORTON, Donald J.** : 541, n. 32, 579, n. 24.
- HOSPITALIÈRES DE SAINT-AUGUSTIN** : 219, n. 19, 226, n. 33, 227.
- HOSPITALIERS DE SAINT-JOSEPH-DE-LA-CROIX** : 338, n. 21.
- HOTTENTOTS** : 160, n. 159.
- houblon* : 389, 389, n. 127.
- HOUEL, Louis** : 224, n. 28.
- HOUGUE (fort La)** : 869, n. 4.
- HOW ISLAND** : 446, n. 33.
- huart* : 442-443, 443, n. 18, 697, 698.
- HUAULT DE MONTMAGNY, Charles** : 222, n. 24, 358, n. 4, 542, n. 33, 602, n. 28.
- HUBER, Rudolph** : 230, n. 40.
- HUBERT, Marc-Antoine** : 16, n. 46, 32, n. 131, 34, n. 134, 796, n. 11, 797, n. 13, 817, n. 1, 862, n. 22, 898.
- HUDSON (baie d')** : 10, 11, 12, n. 21, 16, 144, 185, 194, n. 86, 305, n. 14, 320, n. 62, 321, n. 62, 398, n. 16, 404, n. 28, 405, n. 28, 411, 414, n. 16, 415, n. 17, 419, n. 30, 420, n. 34, 422, n. 40, 423, 426, n. 56, 427, n. 60, 575, 759, n. 25, 985.
- HUDSON, Henry** : 411, n. 7.
- HUDSON (rivière)** : 724, n. 5.
- HUET, Daniel** : 142, n. 113.
- huître* : 71, 100, 362, 362, n. 32, 887-888, 888, n. 27, 890, 894.
- HUMBERT, Jules** : 626, n. 24.
- HUNS** : 143, 144.
- HUNT, G. T.** : 456, n. 50.
- HUNTER, W. A.** : 496, n. 8.
- HURON (lac)** : 12, 29, 96, 134, 272, 428, n. 65, 429, n. 70, 430, n. 72, 447, n. 35, 450, 532, 535, 572, n. 3, 573, 574, n. 9 et 12, 576, 577, 579, n. 25, 618, n. 3, 635, 980.
- HURONNE (Langue)** : 73, 94, 148, 241, 284, 419, 424, 434, 447, 448, n. 36, 449, 465, n. 19, 531, 558, 684.
- HURONNIE** : 285, n. 15, 395, n. 9, 456, n. 50, 567, n. 30.
- HURONS (tribu amérindienne)** : 69, 94, 95, 96, 135, 147, 160, 206, n. 117, 208, n. 119, 238, n. 3, 240, 241, n. 12, 284, 285, n. 15, 343, n. 35, 365, n. 40, 396, 424, 427, n. 57, 428, n. 62, 429, n. 71, 442, 445, 447, n. 35, 448, 449, 450, n. 40, 451, 452, n. 44, 453, n. 46, 454, 457, n. 51, 458, n. 54, 465, n. 19, 466, 487, n. 30, 498, n. 9, 499, n. 11, 502, n. 12, 507, 523, 256, 528, 531, n. 1, 537, 539, 540, n. 29, 541, 542, 543, n. 35, 546, 553, n. 4, 555, n. 9, 557, n. 10, 558, n. 13, 559, n. 14, 566, n. 26, 568, 568, n. 31, 570, 572, n. 3, 574, 575, n. 16, 583, n. 43, 584, 585, n. 48, 586, n. 52, 591, n. 64, 592, n. 65, 623, 624, 656, n. 5, 662, n. 19, 681, n. 1, 682, 683, n. 5, 691, 693, n. 24, 732, n. 19, 769, 771, 772, n. 61, 773, 804.
- HURONS (rivière des)** : voir rivière **CLINTON**.
- HUYRON** : voir **HURONS**.
- HUYRONES** : 147, n. 129.
- HYRCANIE [HIRCANIE]** : 144, n. 120.
- HYRCANIENNE (mer)** : 144, n. 120, voir aussi mer **CASPIENNE**.
- IBERVILLE, Pierre Le Moyne d'** : voir Pierre **LE MOYNE D'IBERVILLE**.
- iceberg* : 184-185, 397, 397, n. 14.
- ICHOIMI** : 205, n. 114.
- IDUMÉENS** : 118, n. 48.
- IÉNISSÉI** : 124, n. 64.
- ÎLE à la Corne [HORN ISLAND]** : 850, n. 24, 854, n. 6, 901, n. 57, aux Chats [île de **BIENVILLE**] : 854, n. 5, aux Perles : 863, n. 27, aux Vaisseaux : 850, n. 24, 853, 854, 855, n. 10.

- Club : 460, n. 6.  
 Dauphine : 850, n. 24, 854, 859.  
 de la Chandeleur : 854.  
 des Chiens : 894, n. 41.  
 des Tortués : 885, 886, n. 23, 926,  
 n. 7.  
 du Bois Blanc : 535, 537, n. 21.  
 du Castor : 96, 581, n. 38, 634.  
 Francis : 460, n. 6.  
 Grindstone : 460, n. 6.  
 Massacre : 854, 859, n. 17.  
 Rock West : 460, n. 6.  
 Royale : voir CAP BRETON.  
 Turques : 917, n. 31, 918.  
 Wolfe : 460, n. 6.
- ILLINOIS : 17, 31, 37, 48, n. 200, 98,  
 194, n. 86, 261, 369, 433, n. 89,  
 434, n. 93, 584, n. 47, 596, 597,  
 n. 19, 599, 620, n. 12, 625, 706,  
 n. 3, 721, 723, 736, n. 3, 737, n. 6,  
 738, n. 9-10, 739, 741, n. 15, 742,  
 n. 16, 746, n. 23, 747, n. 24, 749,  
 n. 26, 751, n. 1, 754, n. 9, 755,  
 n. 11, 758, n. 21, 760, n. 28, 761,  
 n. 29, 764, 767, 768, n. 55, 775,  
 777, 780, 781, n. 15, 784, 789, 833,  
 848, 908, 974, 981, 984.
- ILLINOIS (lac des) : 431, 636, n. 7.  
 ILLINOIS (mission des) : 820, n. 8.  
 ILLINOIS (pays des) : 974, 981-982.  
 ILLINOIS (poste des) : 99.  
 ILLINOIS (rivière des) : 31, 98, 432,  
 608, 705, n. 1, 735, 737, n. 7, 751,  
 752, n. 2, 753, n. 4, 764, 768, n. 56,  
 781, 981.  
 ILLINOIS (village des) : 31, 446, n. 34,  
 739, n. 13, 743, 760.
- INCARNATION, Marie : voir Marie  
 GUYART, dite de l'Incarnation.
- INCAS (tribu amérindienne) : 127,  
 149.
- INDES : 9, 104, n. 3, 105, n. 5, 106,  
 n. 12, 138, 139, 148, n. 131, 254,  
 n. 34, 303, n. 1, 315, n. 43, 316,  
 n. 43, 715, n. 21.
- INDES OCCIDENTALES : 135.
- INDIANA : 431, n. 77, 433, n. 91, 736,  
 n. 5, 781, n. 15.
- INDIEN (L') : 167, n. 9.
- INDIEN (océan) : 157, n. 157.
- INDIENS (voir aussi SAUVAGE) :  
 112, 116, 128, 138, 157, n. 157,  
 373, 483, n. 20, 856, n. 11, 882,  
 n. 19.
- indigotier* : 99, 798, 798, n. 17, 830, 926.
- INDONÉSIENS : 157, n. 157.
- intellectuels* (Attributs) (Amérindien) :  
 163, 294, 346, 412, 418, 422, 427,  
 452, 455, 508, 509, 511, 513, 525,  
 528, 600, 622-630, 642, 677-679,  
 742, 936, 937.
- interlope* : 906, 906, n. 4, 913.
- INTRÉPIDE (L') : 167, n. 11.
- INUIT [INUK] : 414, n. 16.
- IOWAS (tribu amérindienne) : 597,  
 n. 18.
- IRAN : 144, n. 120.
- IRLANDE : 125, n. 66, 131, 132.
- IRONDEQUOIT BAY : 489, n. 35.
- IROQUET (tribu amérindienne) : 283,  
 284, 285, n. 15.
- IROQUOISIENS : 285, n. 15.
- IROQUOIS (tribu amérindienne) : 44,  
 n. 182, 93, 94, 96, 146, 147, 160,  
 n. 162, 208, n. 119, 221, n. 21, 238,  
 n. 3, 251, 285, n. 15, 290, 299,  
 n. 51, 305, n. 13-14, 306, n. 17,  
 309, n. 24, 310, n. 25, 311, n. 28,  
 312, 337, n. 20, 342, 343, n. 35,  
 346, 357, n. 1, 358, n. 4, 359, n. 9,  
 385, n. 109, 395, n. 9, 401, n. 25,  
 407, 408, 421, 426, n. 56, 427, 428,  
 n. 61, 429, n. 71, 433, 434, 434,  
 435, n. 95, 437, 440, 442, n. 16,  
 444, 445, 446, 447, n. 35, 448,  
 n. 36, 449, n. 39, 452, n. 44, 453,  
 n. 46, 454, 455, 456, n. 50, 457,  
 n. 51, 458, 461, n. 8, 462, n. 10,  
 464, 465, n. 19, 466, 474, 479, 482,  
 n. 18, 487, n. 30, 494 n. 3, 495,  
 502, n. 14, 505, n. 22, 506, n. 24,  
 507, 518, 520, 521, 522, n. 4, 523,  
 525, n. 7, 526, 528, n. 10, 529,  
 n. 11, 530, n. 13, 531, n. 1, 537,  
 542, n. 33, 557, n. 10, 558, n. 13,  
 559, n. 14, 561, n. 16, 579, 583,  
 n. 43, 584, 585, n. 48, 589, 597,  
 n. 19, 608, 620, n. 10, 623, n. 17,  
 624, 627, n. 26, 630, 640, n. 20,  
 646, 647, 649, n. 36, 669, n. 45,  
 670, n. 48, 681, n. 1, 682, 683, n. 5,  
 684, 691, n. 22, 694, 699, 720, 724,  
 n. 5, 732, 737, 741, n. 15, 769, 772,  
 n. 63, 773, 781, 970, 971.
- IROQUOIS (guerre des) : 346.
- IROQUOIS (lac des) : 445, n. 29.
- IROQUOIS (rivière des) : 290, 309,  
 n. 24, 358, n. 4, 736, n. 5.

- IROQUOISE (langue) : 461, n. 8, 496, 497.
- IROQUOISES (nations) : 492, n. 45, 554, n. 6.
- ISÈRE (rivière) : 273, 954.
- ISLANDE : 121, 124, 125, n. 66, 133, n. 85.
- ISLE, Claude de l' : 8, 9, n. 13, 11, n. 18, 14, 18, n. 53, 24.
- ISLE, Guillaume de l' : 8, n. 8 et 9, 9, n. 12, 14, 17, 18, 151, n. 143, 503, n. 15, 784, n. 20, 825, n. 19, 860, n. 18, 890.
- ISLE VERTE : 196, n. 95, 199.
- ISRAËL : 118, n. 48.
- ISRAÉLITES : 108, 120, 121, n. 54, 135.
- ITALIE : 42, n. 172, 54, 55, 58, 80, 115, 149, 238, n. 3, 395, n. 9, 909, n. 14.
- ITHAQUE (pointe d') : 869, n. 2, 917.
- JACOB** : 533, n. 9.
- JACOBITES : 931, n. 18.
- JACQUES II : 931, n. 18.
- JAENEN, C. J. : 233, n. 53.
- JAGGARD, John : 133, n. 86.
- JAL, Augustin : 166, n. 8, 173, n. 14 et 15, 175, n. 21, 180, n. 39, 181, n. 40, 183, n. 48, 184, n. 52, 186, n. 61, 187, n. 64, 191, n. 77, 192, n. 81, 193, n. 82 et 83, 209, n. 121, 233, n. 50, 440, n. 10, 853, n. 1, 854, n. 3, 864, n. 29, 873, n. 10, 876, n. 14, 880, n. 17, 911, n. 17, 914, n. 26, 915, n. 28, 921, n. 42, 932, n. 21.
- jalousie* (Amérindien) : 585.
- JAMAÏQUE : 245, n. 18, 868, n. 2, 928.
- JAMAY, Denis : 224, n. 28.
- JAMES (baie de) : 415, n. 18.
- JAPHET : 108, 158.
- JAPON : 9, n. 13, 17, 19, n. 63, 105, n. 4, 108, 119, 143, 145, n. 123, 146, n. 124, 149, 151, 158, 632, 779.
- JAPON (mer du) : 9, n. 13.
- JAPONAIS : 146, 148, 150, 157, n. 157, 315, 316, n. 44.
- JARRET DE VERCHÈRES, François : 311, n. 28.
- JARRET DE VERCHÈRES, Marie-Madeleine : 311, n. 28, 313, n. 31.
- JARTOUX : 640, n. 20.
- JARUCO (rivière) : 914, n. 25.
- JAVA : 122.
- JECTAN [YOGTAN] : 105, n. 6.
- JEFFREYS, J. : 51, n. 207.
- JENNES, Diamond : 417, n. 26.
- JENNINGS, J. D. : 799, n. 18, 816, n. 44.
- JÉRÉMIE (filets) : 292, n. 36.
- JÉRÉMIE, Nicolas : 185, n. 55, 320, n. 62, 411, n. 7, 414, n. 16, 415, n. 21, 416, n. 22, 417, n. 24, 418, n. 28, 419, n. 29, 423, n. 43, 968, n. 4, 985, 985, n. 43.
- JÉSUITES : 11, 13, n. 28, 17, 25, 26, n. 93, 34, 38, 42, 47, 49, 50, 55, 56, 59, 61, n. 255, 62, 63, 69, 71, 77, n. 2, 81, n. 20, 82, 111, 115, n. 42, 116, 117, 143, n. 117, 145, n. 121, 160, n. 164, 199, n. 100, 217, 225, n. 31, 226, n. 32 et 33, 228, n. 36, 233, 238, n. 3, 250, n. 24, 251, n. 29, 256, n. 37, 281, n. 7, 282, 286, n. 16, 288, n. 24, 290, 291, n. 32, 292, 303, n. 1, 306, n. 17, 335, n. 15, 336, n. 15 et 17, 339, n. 22, 342, n. 34, 343, n. 35, 365, n. 40, 395, 410, n. 4, 427, n. 57, 428, n. 65, 429, n. 71, 432, n. 84, 446, n. 34, 448, n. 36, 457, n. 51, 467, n. 22, 502, n. 12, 525, n. 7, 529, 530, n. 13, 540, n. 30, 563, n. 21, 575, n. 16, 630, 634, n. 2, 637, n. 10, 688, n. 14, 690, n. 20, 700, n. 40, 702, 703, 759, 760, 761, 768, n. 55, 804, n. 27, 819, n. 6, 914, n. 23.
- JÉSUITES (collège des) : 78, n. 4, 82, n. 26, 92, 217, 225.
- JÉSUS (île) : 93, 203, n. 110, 339, n. 22, 340.
- JÉSUS-CHRIST : 143, 316, n. 43, 408, 409, 427, 533, n. 9.
- jeûne* (Amérindien) : 293, 294, 418, 477, 545, 607-608, 619, 685, 688, 688, n. 15, 711, 713, 727, 813.
- jeux* (Amérindien) : 730, 733, 734.
- jeu (cérémonial amoureux) : 644, 644, n. 29.

- jeu de la crosse : 644-645, 645, n. 30.  
 jeu des pailles : 643-644, 644, n. 28.  
 jeu du plat ou des osselets : 543-546, 545, n. 38.
- JOBAB** : 105.
- JOGUES**, Isaac : 513, n. 38, 577, n. 21.
- JOLY** (Le) : 446, n. 34.
- JOLLIET** [JOLIET], Louis : 13, n. 28, 194, n. 86, 529, n. 12, 636, n. 8, 706, n. 3, 723, n. 1, 724, n. 2, 764, n. 43.
- JOHNSON**, M. D. : 306, n. 16.
- JOHNSON**, W. F. : 912, n. 20, 915, n. 27.
- JOHNSON CREEK** : 490, n. 40.
- JONAS**, Angrimus : 128.
- JONCAIRE** (fort de) 29.
- JONCAIRE** [JONQUAIRE], Louis-Thomas Chabert de : voir Louis-Thomas CHABERT DE JONCAIRE.
- JONCHÈRE**, Gérard-Michel La : 794, n. 7.
- JONCS** (îles des) : 304, n. 3.
- JONES LAKE** : 828, n. 26.
- jongleur* (Amérindien) (voir aussi magicien et médecin) : 482, 483, 498-499, 499, n. 11, 506, n. 24, 507, 606-607, 686, 690-691, 696, 702, 705-706, 706, n. 2, 707-712, 714, 717-718, 719-721, 813-814.
- JOSAPHAT** : 104, n. 3.
- JOSEPH** : 142.
- JOUE**, François de La : voir François de LA JOUE.
- JOURDAIN**, Michel Mollat du : voir Michel MOLLAT DU JOURDAIN.
- « *Journal* » de Charlevoix :  
 composition : 40-59.  
 langue : 65-74.  
 réception : 59-64.
- JOUSKEKA** [JOUSKEQUA ; JUS-QUEKA] (divinité amérindienne) : 71, 683, 684, 694.
- JOSUÉ** : 108, 118.
- JOUTEL**, Henri : 34, 786, n. 25, 787, n. 25.
- JOUENCY**, Joseph : 313, n. 33, 315, n. 37.
- JOVE**, Paul : voir Paolo GIOVIO.
- JOYBERT DE SOULANGES ET DE MARSON**, Louise-Élisabeth : 167, n. 10, 496, n. 6, 710, 710, n. 9.
- JOYBERT DE SOULANGES ET DE MARSON**, Pierre-Jacques : 710, 710, n. 9.
- JUCHEREAU**, sieur : 203, n. 110, 208, n. 119.
- JUCHEREAU DE SAINT-IGNACE**, Jeanne-Françoise : 227, n. 33, 229, n. 37.
- JUDA** : 104, n. 3.
- JUIFS** : 114, n. 40, 140, 157, n. 157.
- JULIEN**, Charles-André : 232, n. 47-49, 249, n. 23, 257, n. 37, 259, n. 1, 333, n. 5.
- JUPITER** : 139, n. 102.
- JUSQUEKA** : voir Jouskeka.
- justice* (Amérindien) : 562-570, 562, n. 19.
- KAKOUCHAKIS** : 553, n. 4.
- KALAMAZOO** (rivière) : 433, n. 92.
- KALM**, Pehr : 212, n. 5, 216, n. 14, 218, n. 16, 222, n. 22 et 24, 224, n. 28 et 29, 225, n. 31, 226, n. 32, 227, n. 33, 229, n. 37, 235, n. 57, 236, n. 58, 241, n. 11, 263, n. 8, 283, n. 13, 286, n. 18, 288, n. 23, 308, n. 21, 386, n. 113, 387, n. 118, 388, n. 124, 389, n. 125, 420, n. 34, 463, n. 11, 548, n. 41, 715, n. 22, 762, n. 32.
- KAMASNITIGOYA** [KAMINISTIGUIA] (rivière) : 15.
- KAMOURASKA** : 354.
- KAMTSCHATKA** : 145.
- KANASTIGOYA** (rivière) : 30, n. 121.
- KANAWAKE** [KAHNAWAKE] : 53, n. 216, 342, n. 34, 410, n. 4.
- KANESATAKE** : 343, n. 35.
- KANKAKEE** (rivière) : 31, 98, 705, n. 1, 723, 724, 724, n. 4, 725, n. 5, 735, 736, 736, n. 5, 742, 981, 981, n. 24.
- KANSAS** (rivière) : 763, n. 36.
- KANSAS CITY** (Missouri) : 18, 599, n. 24.
- KAPPAS** (tribu amérindienne) : 788, n. 28.

- KASKASKIAS (tribu amérindienne) : 31, 98, 751, 759, n. 23, 761, n. 29, 763, 768, n. 56, 775, n. 2, 777, 981, 987.
- KASKASKIAS (rivière des) : 760, n. 27, 778.
- KEBEC [KEPAC] : voir QUÉBEC.
- KEGASKA ou KÉGASHKA : 966, n. 1.
- KEG CREEK : 491, n. 41.
- KEINOUCHE : 427, n. 61.
- KELLEYS ISLAND : 535, n. 13.
- KELLOGG, Louise Phelps : 9, n. 11, 432, n. 85, 438, n. 5, 443, n. 20, 446, n. 33, 459, n. 3, 461, n. 9, 462, n. 10, 484, n. 23, 489, n. 35, 502, n. 13, 541, n. 32, 574, n. 13, 577, n. 21, 578, n. 23, 594, n. 8, 596, n. 15, 597, n. 20, 638, n. 12, 649, n. 36, 723, n. 1, 736, n. 4, 737, n. 6, 738, n. 10, 753, n. 5, 765, n. 44, 767, n. 52, 779, n. 7, 785, n. 21, 791, n. 1, 792, n. 4, 795, n. 8-9, 804, n. 27, 831, n. 35, 840, n. 5, 863, n. 27, 869, n. 2-3, 889, n. 29.
- KENNEBEC (tribu amérindienne) : 425, n. 48,
- KENNEDY, J. H. : 62, n. 263.
- KENTÉ (mission sulpicienne de) : 445, n. 30.
- KEOKUK : 765, n. 45.
- KEREBEN, Joseph-François de : 759, n. 23, 760, n. 27.
- KERLASIO : 843, n. 11.
- KESSESAKIOU : 964, n. 1.
- KEY WEST : 886, n. 23.
- KICAPOUS (tribu amérindienne) : 94, 432, n. 87.
- KICHESIPIRINI (tribu amérindienne) : 427, n. 61.
- KING, F. W. : 376, n. 84, 698, n. 35, 793, n. 6.
- KINGSTON : 285, n. 15, 445, n. 30.
- KINGSTON (fort) : voir fort CATA-RACOU.
- KIONONTATERONONS : voir TIONNONTATÉS.
- KIOUEOUNAN (tribu amérindienne) : 430, n. 75.
- KIRCHER, Athanase : 110, n. 27, 463, n. 12, 640, n. 20.
- KIRIM : 315, 315, n. 42.
- KIRISTINONS : voir CRIS.
- KIRK : 199, n. 98, 224, n. 28.
- KIRKER : 110.
- KIRWAN (port) : 183, n. 50.
- KOEMPFER [KAEMPFER]. Engelbert : 138, n. 99, 315, n. 42, 316, n. 44-45.
- KOLLY [KOLLI], Jean Daniel : 827, n. 25.
- KONDIARONK : 539, n. 26.
- KOROAS (tribu amérindienne) : 791, n. 2, 792, n. 4, 793, n. 5.
- KRAGG, Niels : 46, n. 192.
- KUNSTMANN, Sara-Maria Zawel de : 134, n. 89.
- LABAT, Jean-Baptiste : 245, n. 18, 907, n. 6, 926.
- LA BLANDINIÈRE : 56, n. 230.
- LABRADOR : 125, n. 66, 196, 363, n. 36, 410, 411, n. 6, 413, n. 11, 622, 966, 966, n. 1, 968, n. 4.
- LABRIOLLE, Marie-Rose de : 155, n. 149.
- lac (courants et marées dans les) : 463, 463, n. 12, 617-618, 634.
- LACÉDÉMONIENS : 45, 46, n. 192, 654, n. 3.
- LACHANCE, A. : 233, n. 51.
- LA CHAPELLE, M. : 979.
- LA CHAUSSÉE, sieur de : 333, n. 6.
- LA CHAUVIGNIRIE : 969, 970.
- LACHINE : 11, n. 17, 232, n. 47, 525, n. 7, 341, n. 29, 525, n. 7, 636, n. 8, 983, n. 31.
- LACOMBE, A. : 423, n. 43.
- LACROIX (île) : 304, n. 3.
- LA CROIX de Chevières de Saint-Vallier, Jean-Baptiste : voir Jean-Baptiste La Croix de Chevières de SAINT-VALLIER.
- LA DURANTAYE : 537, n. 22.
- LAET, Jean de : 91, 114, n. 40, 116, n. 43, 117, 119, 120, n. 52, 121, n. 54, 122, n. 59, 123, n. 62, 124, n. 63 et 65, 125, n. 67, 126, n. 68 et 69, 128, n. 72, 129, n. 75, 130,

- n. 76 et 77, 131, n. 78 et 79, 132, n. 82 et 83, 133, n. 85 et 86, 134, n. 87, 135, n. 90 ; 91 et 92, 136, n. 92, 137, 156, n. 153, 171, n. 7, 856, n. 11.
- LAFAGE, Georges : 505, n. 21.
- LAFITAU, Joseph-François : 43, 44, n. 182, 45, n. 188, 46, n. 192, 66, 154, n. 147, 293, n. 39, 308, n. 21, 345, n. 38, 410, n. 5, 412, n. 9, 413, n. 11, 414, n. 16, 420, n. 32, 424, n. 47, 442, n. 16, 448, n. 36, 451, n. 42, 465, n. 19, 466, n. 20-21, 469, n. 26, 472, n. 32, 475, n. 6, 476, n. 7, 477, n. 8, 480, n. 13, 482, n. 16, 485, n. 25-26, 487, n. 31, 488, n. 34, 506, n. 24, 507, n. 25, 508, n. 27, 509, n. 29, 510, n. 32, 511, n. 33-34, 512, n. 35, 513, n. 37, 514, n. 39, 515, n. 40, 519, n. 1, 520, n. 2, 522, n. 4, 524, n. 6, 526, n. 9, 529, n. 12, 540, n. 29, 545, n. 38, 553, n. 5, 554, n. 6, 557, n. 11-12, 559, n. 14, 560, n. 15, 561, n. 16-17, 562, n. 19, 564, n. 23, 565, n. 24, 566, n. 26-27, 567, n. 28, 569, n. 33, 583, n. 45, 585, n. 49, 586, n. 50, 587, n. 53, 589, n. 58, 590, n. 61, 603, n. 31, 604, n. 32, 606, n. 33, 607, n. 35, 619, n. 8, 620, n. 10, 621, n. 13, 622, n. 15, 625, n. 20, 640, n. 20, 642, n. 24, 644, n. 28, 645, n. 31, 648, 649, n. 37, 650, n. 38, 655, n. 4, 658, n. 10-11, 660, n. 15, 661, n. 17, 662, n. 21, 663, n. 22, 664, n. 24, 665, n. 27, 666, n. 32, 667, n. 36, 669, n. 45, 670, n. 48, 679, n. 59, 683, n. 5, 685, n. 10, 688, n. 15, 689, n. 16, 690, n. 19, 691, n. 22, 692, n. 23, 694, n. 25, 695, n. 28, 706, n. 2, 712, n. 11, 713, n. 19, 715, n. 23, 716, n. 30, 717, n. 31, 718, n. 33, 719, 720, n. 36, 726, n. 6, 727, n. 8, 728, n. 10, 729, n. 11, 730, n. 12, 731, n. 15, 732, n. 18, 734, n. 21, 770, n. 59, 771, n. 60, 772, n. 62, 773, n. 66, 801, n. 22, 808, n. 31.
- LAFOURCHE (bayou) : 846, n. 19.
- LAGLOIRE, P. : 320, n. 61, 376, n. 85, 595, n. 11.
- LA GRANGE : 945, 947.
- LAHAISE, Robert : 335, n. 13, 336, n. 16, 337, n. 19, 338, n. 20, 339, n. 21.
- LA HAVANE : voir La HAVANE.
- LAHONTAN (Louis Armand, baron de) : 18, 20, 52, n. 209, 93, 226, n. 32, 272, n. 30, 299, n. 52, 313, n. 33, 319, n. 57, 320, n. 58, 326, n. 78 et 83, 328, n. 91, 345, n. 39, 346, 369, n. 54, 371, n. 64 et 70, 375, n. 83, 405, n. 29, 412, n. 10, 441, n. 13, 448, n. 37, 462, n. 10, 502, n. 14, 503, 504, n. 18, 508, n. 29, 529, n. 12, 539, n. 26, 580, n. 31, 595, n. 12, 620, n. 12, 773, n. 66.
- laitue* : 926.
- LAJEUNESSE, E. J. : 537, n. 21.
- LA JOUE, François de : 222, n. 24, 227, n. 33.
- LALEMANT, Gabriel : 457, n. 51.
- LALEMANT, Jérôme ou Hiérosme : 11, n. 19, 201, n. 104, 202, n. 106, 292, n. 38, 321, n. 62, 345, n. 38, 414, n. 16, 424, n. 46, 451, n. 42, 457, n. 51, 469, n. 26, 476, n. 6, 491, n. 42, 507, n. 26, 513, n. 38, 514, n. 39, 522, n. 4, 524, n. 6, 526, n. 9, 539, n. 26, 546, n. 39, 566, n. 26, 584, n. 46, 585, n. 48, 588, n. 57, 628, n. 28, 719, n. 34, 726, n. 6, 734, n. 21, 772, n. 61.
- LA MONNERIE : 312, n. 30.
- LAMONTAGNE, L. : 283, n. 11, 312, n. 30, 578, n. 24.
- LA MORANDIÈRE, Charles de : 171, n. 9, 172, n. 10, 411, n. 6.
- LAMOTHE-CADILLAC : voir LAU-MET, dit LAMOTHE-CADILLAC.
- LAMOUREUX, Gisèle : 753, n. 5.
- lamproie* : 360, 360, n. 15.
- LAMRINCK, J. : 109, n. 24.
- LAMY, Jean : 827, n. 25.
- LANCTOT, G. : 231, n. 45, 232, n. 47, 292, n. 35, 358, n. 4, 401, n. 25, 402, n. 26, 445, n. 30, 462, n. 10, 492, n. 45, 537, n. 22, 576, n. 16, 636, n. 8.
- LANDY, D. : 456, n. 50.
- LANGEAIS : 26, 165, n. 5, 166.
- LANGETS : voir LANGEAIS.
- LANGLET DU FRESNOY : 58, n. 244, 198, n. 98.
- langue* (Amérindien) : 110, 122, 125, 127, 132, 134-135, 144, 147-148, 152-156, 161, 163, 212, 283-284,

- 413, 416-417, 419-420, 420, n. 33, 421-422, 422, n. 39, 424, 428, 430, 434, 434-435, 447-451, 465, 595-596, 597-598, 623, 935-939.
- LANGUEDOC : 394, 443.
- LA NOUE : voir ROBUTEL DE LA NOUE.
- LAON (Picardie) : 636.
- LAPEROUSE, Jean-François de Gaulp, comte de : 9, 21, 151, n. 143.
- LA PEYRERE, Isaac de : 107, n. 15, 967, n. 2.
- lapin* : 330, 330, n. 97, 367.
- LAPLAQUE : 630, n. 32.
- LAPONIE : 144.
- LAPONS : 129, 138, 160, 709, n. 7.
- LA PORTE DE LOUVIGNY, Louis de : 542, n. 34.
- LARA, Léon de : 892, n. 35.
- LA RENAUDIÈRE, Philippe de : 758, n. 21.
- LA RICHARDIE, Armand de : 537, n. 21, 543, n. 35.
- LA ROCHELLE : 945.
- LA SALLE, Robert Cavelier de : voir Robert CAVELIER DE LA SALLE.
- LAS CASAS, Bartolomé de : 924.
- latanier : 827, 832, 832, n. 39, 840.
- LATINS : 111, 139, 148.
- LA TOUR : 57, 81, n. 19.
- LAUBESPIERRE DE VERDERONNE, Hélène-Angélique-Rosalie de : 795, n. 10.
- LAUMET, dit LAMOTHE-CADILLAC : 14, 20, 22, 23, 24, 295, n. 46, 433, n. 89, 478, n. 9, 480, n. 12, 481, n. 15, 512, n. 35, 537, n. 22, 539, n. 25, 575, n. 16, 584, n. 46, 690, n. 17, 757, n. 19.
- LAURE, Pierre : 277, n. 42, 292, n. 36, 347, n. 42, 348, n. 43, 413, n. 11, 415, n. 17, 426, n. 55, 664, n. 24.
- laurier* : voir tulipier de Virginie.
- LAUZON : 820, n. 8.
- LAUZON, François de : 203, n. 110, 208, n. 119, 303, n. 1.
- LAUZON, Jean de : 333, n. 6, 710, n. 9.
- LAVAL, François de : 202, 203, n. 110, 222, n. 22, 228, n. 36, 339, n. 22.
- LAVAUD, Jean : 55, 59.
- LA VEGA, Garcilasso de : 127, n. 71, 503, n. 15, 783, 784, n. 20, 804, n. 28, 825, n. 19, 848, n. 23, 859, 860, n. 18, 882, n. 19, 891, n. 32.
- LAVERDIÈRE, Charles-Honoré : 199, n. 98, 288, n. 24, 359, n. 9, 442, n. 17.
- LA VÉRENDRIE : voir Pierre GAULTIER DE LA VÉRENDRIE.
- LAVOY, Élisabeth, Le : 77, n. 1.
- LAW, John : 61, n. 255, 99, 257, n. 37, 292, n. 35, 754, n. 8, 788, 789, n. 30, 798, n. 15, 907, n. 8.
- Law (système de)* : 754, n. 8.
- LE BER, Pierre : 338, n. 21.
- LE BER DE SENNEVILLE, Jacques : 496, n. 7.
- LEBLANC, Claude : 794, n. 7.
- LEBLOND DE LA TOUR, Antoine : 794, n. 7.
- LEBLOND DE LA TOUR, Louis-Pierre : 794, n. 7, 843, n. 11, 855, n. 10, 907, n. 6.
- LE BOULLANGER, Jean-Baptiste-Robert : 759, n. 23, 760, n. 27.
- LE BOULLENGER, Jacques-Joseph : 40, n. 167, 42, n. 171.
- LE CARON, Joseph : 224, n. 28.
- LECLERCQ, Chrestien : 179, n. 36, 234, n. 56, 262, n. 8, 314, n. 37, 317, n. 49, 412, n. 9, 628, n. 29, 659, n. 12, 706, n. 3.
- LE COMTE : 862, n. 22.
- LE COMTE, Louis : 150, n. 140, 315, n. 43.
- LE COMTE, Robert : 110.
- LEFEBVRE DE LA BARRE, Joseph-Antoine : 462, n. 10.
- LE GARDEUR DE COURTEMANCHE, Augustin : 966, 966, n. 1, 967, 968, n. 4.
- LE GARDEUR DE SAINT-PIERRE, Jean-Paul : 981, 981, n. 19.
- LEGENDRE, G. : 338, n. 20.
- LEGENDRE, Marcel : 743, n. 17.
- LEGIER, Jérôme : 872, n. 9.
- LEJEUNE, Paul : 12, 184, n. 53, 241, n. 11, 251, n. 29, 274, n. 36, 277, n. 42, 285, n. 15, 292, n. 38, 293, n. 39, 299, n. 51, 313, n. 32-33,

- 330, n. 95, 339, n. 22-23, 340, n. 26, 344, n. 38, 353, n. 59, 365, n. 40, 376, n. 84, 384, n. 105, 427, n. 57, 451, n. 42, 457, n. 52, 464, n. 17, 478, n. 10, 498, n. 9, 499, n. 11, 502, n. 12, 542, n. 33, 546, n. 39, 563, n. 22, 590, n. 62, 591, n. 63, 592, n. 65, 596, n. 18, 618, n. 6, 624, n. 19, 629, n. 31, 632, n. 36, 648, n. 34, 655, n. 4, 656, n. 4, 657, n. 10, 658, n. 10, 664, n. 24, 665, n. 27, 671, n. 50-51, 674, n. 53, 675, n. 54, 677, n. 57, 682, n. 2, 695, n. 28, 710, n. 8, 718, n. 33, 719, n. 34, 731, n. 17, 772, n. 61.
- LEMAIRE, A. : 54.
- LEMAIRE (détroit de) : 117, n. 44.
- LEMAIRE, François : 8, 14, 15, 16, n. 43 et 47, 17, 19, n. 58, 20, 116, 758, n. 21.
- LEMASCRIER, Jean-Baptiste : 484, n. 23, 600, n. 25, 762, n. 33, 909, n. 14.
- LEMERCIER, D. G. : 150, n. 140.
- LEMERCIER, François : 310, n. 25, 315, n. 39, 315, n. 39, 421, n. 38, 426, n. 55, 431, n. 80, 457, n. 51, 469, n. 26, 502, n. 12, 531, n. 1, 568, n. 31, 578, n. 23, 590, n. 62, 684, n. 9, 685, n. 10, 690, n. 21, 699, n. 37, 918, n. 35.
- LEMERCIER, Jean-Paul ou Pierre : 756, n. 13-14.
- LEMERCIER, Joseph : 567, n. 30.
- LÉMERY, Nicolas : 46, 261, n. 5, 262, n. 6-7, 263, n. 8-10, 264, n. 13, 273, 274, n. 36, 325, n. 72, 715, n. 22, 856, n. 11, 882, n. 27, 952, 958, 959, 961.
- LEMOYNE, Charles : 29, 289, n. 26, 492, n. 45, 494, n. 3, 495, n. 3, 496, n. 5, 780, n. 13, 969, 970, 971, 972, 973.
- LEMOYNE, Jeanne : 496, n. 7.
- LEMOYNE, Simon : 525, n. 7, 530, n. 13.
- LEMOYNE DE BIENVILLE, Jean-Baptiste : 32, n. 129, 752, n. 1, 795, n. 10, 796, n. 11, 799, n. 18, 817, n. 1, 831, n. 36, 837, n. 1, 838, n. 3, 862, n. 22, 902, n. 60, 903, n. 1, 906, 907, 908, 975.
- LEMOYNE DE SÉRIGNY, Joseph : 842, n. 8.
- LE MOYNE D'IBERVILLE, Pierre : 12, 13, 18, 201, n. 105, 204, 404, n. 28, 416, n. 22, 593, n. 1, 757, n. 19, 759, n. 25, 763, n. 37, 795, n. 10, 799, n. 18, 804, 816, n. 44, 819, 827, n. 24, 844, n. 14, 855, n. 8, 859, n. 17, 902, n. 60, 985.
- lencornet* : voir calmar.
- LENMAN, Bruce : 931, n. 18.
- LENOIR, sieur : 798, n. 15, 805, n. 30.
- LENORMANT DE POU : 270, n. 23.
- LÉOGANE : 921, n. 41.
- LEPAGE, Yvan : 545, n. 37, 695, n. 27.
- LEPAGE DU PRATZ : 142, n. 112, 645, n. 30, 758, n. 20, 797, n. 13, 799, n. 19, 804, n. 27, 805, n. 29, 825, n. 20, 829, n. 32, 837, n. 1, 838, n. 3, 846, n. 20, 854, n. 6, 862, n. 23, 900, n. 54.
- lépistote osseux* : 364-365, 365, n. 39.
- lèpre* : 547, 547, n. 40.
- LE ROYER DE LA DAUVERSIÈRE, Jérôme : 333, n. 6.
- LÉRY, Jean de : 108, n. 18.
- LÉRY [LERIS], Gaspard-Joseph Chaussegros de : voir Gaspard-Joseph CHAUSSEGROS DE LÉRY.
- LESCARBOT, Marc : 91, 117, n. 47, 118, n. 48, 119, n. 49, 120, n. 52, 137, 193, n. 85, 243, n. 15, 260, n. 2, 287, n. 19, 347, n. 41, 352, n. 57, 394, n. 7, 552, n. 3, 590, n. 62, 719, n. 34, 770, n. 59.
- LESCUYER, Denis : 106, n. 7.
- LESDIGUIÈRES, duc de : voir Alphonse de CRÉQUY, duc de Lesdiguières.
- LESDIGUIÈRES, duchesse de : voir Gabrielle-Victoire de ROCHE-CHOUART MORTEMART, duchesse de Lesdiguières.
- LE SUEUR, Jacques-François : 282, n. 9, 757, n. 19, 763, n. 37, 764, n. 41, 767, n. 54.
- LE VASSEUR, N. : 348, n. 43.
- LEVI [LEVIS] (pointe de) : 211, n. 4, 214, 320.
- LEVIS [LEVY], Henri de, duc de Ventadour : 212, n. 4, 213.
- LEWIS, Meriwether : 13, n. 28.

- LEXINGTON : 574, n. 9.
- LEYDE : 112, n. 31.
- LIBAN (mont) : 381.
- liberté* (Amérindien) : 240, 402-403, 544, 563, 563, n. 22, 585, 628-629.
- LIÉNARD DE BEAUJEU, Louis : 574, n. 12, 987, n. 49.
- LIETTE, Pierre-Charles : 328, n. 91, 584, n. 47, 620, n. 12, 732, n. 17, 741, n. 15, 742, n. 16, 743, n. 5.
- lièvre* : 276, 330, 330, n. 96, 367.
- LIÈVRES (île aux) [île au LIEVRE] : 27, 951, 951, n. 15.
- LIMAGNE (rivière) : 332.
- LINDSAY, L. Saint-George : 238, n. 3 et 4.
- linotte* : 372.
- LINSCHOOTEN [LINSCHOTEN], Jean Hugues de : 146, 146, n. 24.
- lion* : 113, 144, 146, 146, n. 126, 456, 457.
- LISBONNE : 985.
- LITTLE SALMON (rivière) : 461, n. 9.
- LITTLE SANDY CREEK : 461, n. 9.
- LITTLE SUMMER ISLAND : 594, n. 8.
- LOCHON sieur de : 756, 757, n. 19.
- LOIRE : 26, 91, 164, 165, n. 5, 332.
- LOIRE* (La) : 199, n. 100.
- LOMBARDS : 125.
- LONDRES : 10, 51, n. 207, 931, n. 18.
- LONG POINT : 532, n. 5, 533, n. 6.
- LONG-SAULT : 29, 443, n. 21.
- LONGUE (rivière) : 18, n. 54, 20.
- LONGUE POINTE [Long Point] : 29, n. 118, 532.
- LONGUEUIL, baron de : voir Charles LEMOYNE, baron de Longueuil.
- LOPEZ DE GOMARA, Francisco : 17, 108, n. 18, 128, 129.
- LORETTE [LORETTO] : 28, 92, 237, 238, n. 3, 241, n. 12, 250.
- LORETTE (mission de) : 242, n. 13, 537, n. 21.
- LORRAINE (cap de) : 188, n. 65.
- LOUIS [LOUYS] : 71.
- LOUIS XIII : 337, n. 20.
- LOUIS XIV : 50, 194, n. 86, 281, 282, n. 7, 334, n. 11, 336, n. 16, 341, n. 28, 850, n. 24.
- LOUIS XV : 539, n. 28.
- LOUISBOURG [LOUYSBOURG] : 182, n. 47, 183, n. 47, 229, n. 38.
- LOUIS-DE-BOURBON* : 34, 80, 927, n. 12.
- LOUIS DE LA LOUISIANE (fort) : 859, n. 17.
- LOUISIANE [LOUYSIANE] : 9, n. 13, 11, 14, n. 32, 16, n. 46, 17, 21, 25, n. 92, 29, 31, 32, 33, 34, n. 134, 37, 38, 40, 41, 50, 52, 54, 55, 61, n. 255, 63, n. 269, 64, 67, 79, 98, 99, 100, 252, 292, n. 35, 373, 405, n. 28, 419, 482, 489, n. 37, 532, n. 3, 572, n. 3, 574, n. 9, 620, 631, 636, n. 7, 641, n. 21, 705, 736, 751, 754, n. 8, 757, n. 19, 760, n. 26, 761, 764, n. 41, 768, n. 56, 775, n. 2, 776, 778, 779, 781, 783, 784, 785, 788, 789, n. 30, 792, 795, 796, n. 12, 797, n. 13, 798, n. 15, 803, 817, n. 1, 818, n. 3, 819, n. 6, 820, 821, n. 11, 824, 829, 830, n. 33, 833, n. 42, 834, n. 43, 848, n. 22, 850, 851, n. 26, 855, n. 8, 861, 862, n. 22, 865, 867, 868, n. 2, 886, 890, 896, 898, 903, 904, n. 1, 907, n. 8, 913, n. 21, 927, 977, 978, 981, 983, 987, 988.
- LOUISIANE (Conseil supérieur de la) : 796, n. 12, 855, n. 10, 862, n. 22.
- LOUISIANE (mission de la) : 38, 59, 82.
- loup* : 300, 326, 326, n. 79, 701, 798.
- LOUP MARIN (rivière du) : 417.
- loup-marin* : voir phoque.
- LOUPS : voir MAHINGANS.
- loutre* : 657.
- LOUVIGNY, Louis de La Porte de : voir Louis de LA PORTE DE LOUVIGNY.
- LOUVRE : 217, n. 16, 223, n. 27, 231, n. 46, 462.
- LOWER GAP : 460, n. 6.
- LUBERT, madame la présidente de : 340.
- LUC, frère : 223, n. 27, 224, n. 28.
- LUCAYES : 865, n. 33, 917, n. 31, 919.
- LUCRÈCE : 164, n. 2.

- LUDINGTON : 636, n. 7.  
 LUNN, A. J. E. : 233, n. 51.  
 LURIE, N. O. : 597, n. 19.  
 LYBIE : 142, 159.  
*lynx* : 146, n. 125, 324-325, 325, n. 72.  
 LYOTARD, Jean-Baptiste : 306, n. 16.
- MACAO** : 146, n. 124.  
 MACHADO, D. Barbosa : 135, n. 92.  
 MACKAY, D. : 194, n. 86.  
 MACKINAC (détroit de) : 619, n. 5.  
 MACKINAC ISLAND : 579, n. 25.  
 MACLEOD, M. : 496, n. 8.  
 MACOUPIN CREEK : 753, n. 4.  
 MACTOTATAS (tribu amérindienne) : 763.  
 MADAGASCAR : 157, n. 157, 158.  
 MADAWASKA [MATOUWESKARINI] (tribu amérindienne) : 428, n. 61.  
 MADELEINE (cap de La) : 92, 291.  
 MADELEINE [MAGDELEINE], Jacques de la Ferté, abbé de : voir Jacques de la FERTÉ, abbé de La Madeleine.  
 MADELEINE (prairie de La) : 342, n. 34, 627, n. 26.  
 MADOC : 131.  
 MAGELLAN (détroit de) : 108, 113, 116, 118, 122, 123, 126.  
*magicien* (Amérindien) (voir aussi *jongleur* et *médecin*) : 567, 567, n. 30.  
 MAGNAN, H. : 205, n. 114, 303, n. 1, 354, n. 64, 440, n. 9.  
 MAGNUS, Olaus : 262, n. 8.  
 MAGUELON (île) : 186, n. 62.  
 MAHINGANS (tribu amérindienne) : 305, n. 14, 424, 724.  
 MAHOMÉTANS : 139.  
 MAHOMÉTISME : 120.  
 MAILLARD (cap) : 951, n. 21.  
 MAILLARD (village) : 951, n. 21.  
 MAILLOU, Jean : 219, n. 18.  
 MAINE : 332, 425, n. 48.  
 MAIRE, François Le : voir François LEMAIRE.  
*maïs* : 388, 388, n. 120, 409, 469, 581, 640, 661-665, 666, 687, 701, 779, 780, 799, 942-943, 964.  
 MAISONNEUVE, Paul Chomedey de : voir Paul CHOMEDEY DE MAISONNEUVE.  
 MAITLAND (port) : 532, n. 4.  
 MAJOR (île) : 340, n. 27.  
 MALASPINA : 151, n. 143.  
 MALBAIE (mission montagnaise de la) : 768, n. 55.  
 MALÉCITES (tribu amérindienne) : 306, n. 16, 425, n. 48.  
 MALHOMINES : 96, 431, n. 81, 432, n. 84, 595, n. 14, 596, n. 15.  
 MALINE : 764, n. 42.  
*mal-nommée* : 926, 926, n. 10.  
 MALOINS : 797, n. 13, 865.  
 MALOPOQUES : 138.  
 MALOUMINEK (tribu amérindienne) : 420, n. 34.  
 MALTE : 312, n. 30.  
 MAMBRÉ (chênaie de) : 533, n. 8.  
 MANCE, Jeanne : 337, n. 20.  
 MANCHE : 177, 929, 930, 932.  
 MANCO [MANGO] : 150, n. 139.  
 MANDANS (tribu amérindienne) : 765, n. 44.  
 MANDELBAUM, D. G. : 416, n. 23, 419, n. 29.  
 MANDEVILLE : 14, n. 32.  
 MANGADSINI : 157, n. 157.  
 MANGARORO : 157, n. 157.  
*manglier* : 888, 888, n. 26.  
 MANGO CAPA : 127.  
 MANHAC (bayou) : 831, n. 35.  
 MANHATTE (rivière) : 305, 305, n. 14.  
 MANICOUAGAN (batture de) : 950.  
 MANICOUOGAN [MANICOUAGAN] (rivière) : 195, 196, n. 94.  
 MANILLE : 19.  
 MANISTIE (rivière) : voir rivière MANISTIQUÉ.  
 MANISTIQUÉ (rivière) : 594, 594, n. 4.  
 MANITOBA : 30, n. 122, 329, n. 92.  
*maniton* : voir manitou.

- manitou* : 487, 508, 509, 684, 686, n. 11, 687, 688, n. 14, 708, n. 6, 772, n. 62, 813 (voir aussi génies).
- MANITOULIN [MANITOUALIN] (île) : 428, n. 65, 429, n. 70, 581, n. 39.
- MAN-LOT, Marianne : 113, n. 35.
- MANOTOU : 465, n. 19.
- MANTANNE [MENTANE ou MONTONNE ou MOTOANE] : voir Mont MATANE.
- MANZANEDA Y SALINES, D. Severino de : 915, n. 27.
- maquereau* : 360, 360, n. 18, 580.
- maquereuse* : 262.
- MARAMEG (rivière) : 98, 751, 756, n. 15, 758, 764.
- MARAY DE LA CHAUVIGNERIE, Michel : 29, 496, n. 8.
- MARCELLIN, Ammien : 146.
- MARCHES (marquise des) : voir F.-Ch. d'OGLETHORPE.
- MARÉCHAL-DE-VILLARS (Le) : 900, n. 54, 913, n. 21.
- marées* : voir fleuve et lac.
- MAREK, Kurt Wilhem : 161, n. 168.
- MAREST, Joseph-Jacques : 31, n. 126, 37, 415, n. 19, 416, n. 22, 620, n. 12, 634, n. 2, 978, n. 7, 981, n. 21.
- MAREUIL : 58, n. 244.
- MARGAT : 56.
- MARGAULX (îles de) : 188, n. 68.
- MARGOT (rivière à) : 785, n. 21.
- MARGRY, Pierre : 13, n. 27 et 29, 14, n. 32, 16, n. 46, 22, n. 76 à 81, 24, n. 88, 60, 145, n. 122, 295, n. 46, 478, n. 9, 480, n. 12, 481, n. 15, 488, n. 33, 504, n. 20, 507, n. 25, 512, n. 35, 519, n. 1, 523, n. 5, 524, n. 6, 584, n. 46, 690, n. 17, 706, n. 3, 746, n. 23, 778, n. 6, 801, n. 22, 827, n. 24, 832, n. 38.
- mariage* (Amérindien) : 418, 421, 434, 452, 582-592, 808-809, 810-811.
- MARIANNE (Table à) : 911.
- MARIANNES (îles) : 152, 158, 869, n. 3.
- MARIE-DES-ANGES, soeur : 224, n. 29.
- MARIEL (baie) : 869, n. 3.
- MARIETTE, Jean : 155, n. 149.
- MARIE-VICTORIN : 377, n. 86, 378, n. 89, 379, n. 90, 381, n. 96, 382, n. 100-101, 384, n. 107, 385, n. 110, 386, n. 111, 387, n. 115, 388, n. 118-121, 389, n. 125-128, 420, n. 34, 460, n. 4, 498, n. 10, 547, n. 40, 641, n. 21, 665, n. 29, 666, n. 35, 785, n. 22, 786, n. 22, 863, n. 25.
- MARIN (Le) : 405, n. 28.
- MARINÉ (Conseil de) : 8, n. 6 et 7, 10, 14, n. 33, 15, 24, 25, n. 92, 26, 28, n. 111, 32, n. 129, 34, n. 134, 36, n. 146, 52, 167, n. 10, 342, n. 34, 851, n. 25.
- MARINE (Département de la) : 52, 53, 56, n. 230.
- maringouin* : 320, 320, n. 20, 595, 595, n. 11, 676.
- MARINOEUS ou MARINEO, Lucio : 109, 109, n. 22.
- MARION, M. : 233, n. 53.
- MARIUS, Jean : 263.
- MARK TWAIN (National Forest) : 787, n. 26.
- MARLY (Arrêts de) : 280, n. 4.
- MARMETTE, Joseph : 526, n. 9.
- MARMOUZETS : 513, 706, n. 4.
- MARNE (rivière de) : 825, n. 18.
- MARNIX, C. : 141, n. 107.
- MARQUESAS KEY : 886, n. 23.
- marronnier d'Inde* : 463, 786.
- MARQUETTE, Jacques : 13, 293, n. 38, 377, n. 86, 420, n. 34, 423, 424, n. 45, 472, n. 32, 599, n. 24, 633, 636, n. 7, 637, n. 9, 706, n. 3, 723, n. 1, 763, n. 36, 786, n. 25, 793, n. 5, 823, n. 14.
- MARQUETTE (rivière du père) : 97, 635, 636, n. 7.
- MARS : 465.
- MARSEILLE : 237.
- MARSHAL (Le) : 906, 913, n. 21.
- MARSHALL, T. M. : 600, n. 25.
- MARSIGLI, Luigi Ferdinando : 205, n. 116.
- MARSON, Madame de : voir Louise-Élisabeth JOYBERT DE SOULANGES ET DE MARSON.
- marsouin* : 93, 178, 223, 263, 347,

- 352-355, 353, n. 50, 60 et 61, 399, 939, 953.
- MARTINI : 145, n. 122.
- MARTINIQUE : 359, n. 6, 392.  
*martré du Canada* : voir pécan.
- MARTYRES : 100, 862, n. 22, 874, 875, 885.
- MARVILLE, M. de : 59.
- MASCARDI, V. : 110, n. 27.
- MASCOUTINS (tribu amérindienne) : 94, 432, 433, n. 92, 640, n. 18, 737, n. 8, 765, n. 43.
- MASHKÉGOUS (tribu amérindienne) : 416, n. 23.
- MASKOUTENECH (tribu amérindienne) : 433, n. 88.  
*masquinongé* : 305, 305, n. 11.
- MATAGORATA BAY : 860, n. 19.
- MATANCE : 101, 869, 915, 917.
- MATANCE (baie de) : 869.
- MATANCE (pain de) : voir MATANZAS.
- MATANE : 195, n. 92, 946, 949.
- MATANE (mont) : 27, 195, n. 92.
- MATANZAS (Pan de) : 869, n. 5, 913, n. 25, 914, n. 24 et 25.
- MATEOMEK [MATCOM EK] (divinité amérindienne) : 682, n. 4.
- MAUBILE (La) : 853, 858, 865, 891, 896, 900, n. 54.
- MAUBILE (fort de La) : 859, n. 16.
- MAUBILE (rivière) : voir MOBILE.
- MAUMEE (rivière) : 433, n. 90 et 92.
- MAUREPAS, comte de : voir Jean-Frédéric PHELYPEAUX, comte de Maurepas.
- MAUREPAS (fort) : 844, n. 14, 859, n. 17.
- MAURES : 106, 108.
- MAURITANIE : 107, 140, 142, 159.
- MAUVAISE TERRE : 753, n. 6.
- MAUVILLA : 860, n. 18.
- MAWAISE TERRE CREEK : 753, n. 6.
- MAZON, Paul : 293, n. 40, 746, n. 22.
- MAZON (rivière) : 737, n. 7.
- MCDERMONT, J. F. : 752, n. 1.
- médecin* (Amérindien) (voir aussi magicien et jongleur) : 499-502, 545, 725, 726.
- médecine* (Amérindien) : 499-502, 707-708.
- MEDÉE : 111.
- MÉDICIS, cardinal de : 333, n. 5.
- MÉDIE : 108.
- MÉDITERRANÉE : 142, 854, n. 3, 904, n. 3.
- MÉGANTIC (lac) : 212, n. 3.
- MEINKITH, N. A. : 363, n. 36.
- MÉLANÇON, C. : 145, n. 121, 304, n. 8, 360, n. 11-20, 361, n. 21-26, 362, n. 30, 363, n. 35, 366, n. 43, 367, n. 44, 580, n. 36, 759, n. 23, 760, n. 28.
- melon* : 388-389, 389, n. 125, 662, 780.
- MEMBRÉ, Zénoble : 706, n. 3, 763, n. 37.
- MEMPHIS (Tennessee) : 783, n. 18.
- MÉNAGE, Gilles : 149, n. 136, 862, n. 22.
- MÉNARD, René : 539, n. 26.
- MENDE : 262, n. 8.
- MENENDEZ, Juan Tomas : 897, n. 46.
- MENOMINEE (rivière) : 595, n. 13.
- MERCHIER, Albert : 59, n. 249.
- MERCIER, Louis-Sébastien : 648, n. 34.
- MERCURE (caducée de) : 471, 472.
- MÈRES [MERS] (anse des) : 216, n. 13.
- merisier* : 309, 382, 382, n. 101.
- merle* : 370, 370, n. 60, 742.
- merluche* : 177.
- MERMANDE : voir Mathieu SAEGAN.
- MERVEILLEUX, François-Louis de : 907, n. 6.
- MÉSAIGER, Michel : 82, n. 23.
- MESME, Antoinette-Louise, de : 103, n. 1.
- MESNIER, Pierre : 872, n. 9.
- MESSAGETES : 146.
- MESSINE : 312, n. 30.
- MESSOU (divinité amérindienne) : 769.

- METCHIGAMIAS (tribu amérindienne) : 760, n. 27, 768, n. 56.
- métempsyose* (Amérindien) : 138.
- MEULLES : 227, n. 35, 256, n. 37.
- MEUSE, M. de : 834.
- MEUVES, Étienne de : voir Étienne DEMEUVES.
- MEXICO : 109, n. 25, 129, n. 75.
- MEXICO (lac de) : 125, 128, 129.
- MEXIQUAINS : 72, 109, n. 23, 110, 127, 128, 129.
- MEXIQUE : 17, 72, 109, 110, 111, n. 29, 126, 129, 135, 146, n. 124, 148, n. 133, 149, 152, 158, 161, 172, 243, 370, n. 61, 460, n. 4, 784, 818, 851, n. 26, 860, n. 20, 890, n. 30, 906, n. 5, 985.
- MEXIQUE (golfe du) : 13, n. 28, 21, 362, n. 32, 423, 446, n. 34, 636, n. 8, 829, n. 31, 851, n. 26, 894, 917.
- MEYNIER, Marie Laguide : 340, n. 28.
- MEZERAI L'AÎNÉ : 768, n. 55, 974.
- MÉZIÈRES, Éléonore-Marie-Thérèse, marquise de : 827, 828, n. 26.
- MÉZIÈRES, marquis de : voir Eugène-Marie de BÉTHISY.
- MIAMIS (tribu amérindienne) : 37, 94, 95, 295, n. 46, 433, n. 92, 433, n. 93, 482, 584, n. 47, 633, 634, n. 2, 642, 643, 725, n. 5, 767, 768, n. 55, 984.
- MIAMIS (fort des) : 738, n. 10.
- MICHABOU (divinité amérindienne) : 577-578, 579, 581, 682, 682, n. 2.
- MICHALLET, E. : 42, n. 172.
- MICHAUD, J.-F. : 62, n. 261.
- MICHIGAN : 430, n. 72, 431, n. 77, 706, n. 3.
- MICHIGAN (lac) : 22, 31, 35, 97, 430, 433, n. 92, 532, n. 3, 574, n. 12, 576, 581, n. 38, 593, 598, n. 22, 617, 618, n. 3, 633, 634, n. 3, 635, n. 4, 636, n. 7, 637, n. 9, 641, n. 21, 705, n. 1, 723, 981, 987.
- MICHILLIMAKINAC : 17, n. 49, 22, 29, 30, n. 122 et 125, 31, n. 126, 35, n. 141, 43, n. 178, 79, 96, 428, n. 61, 536, n. 19, 538, n. 24, 571, 574, n. 12, 575, n. 16, 576, 580, n. 29, 593, n. 1, 617, 634, n. 2, 637, 979, 980, 981, 987, 987, n. 49.
- MICHINIPI : 423.
- MICMACS (tribu amérindienne) : 193, n. 85, 212, n. 2, 425, n. 50, 426, n. 56, 684, n. 7.
- MIDDLE BASS ISLAND : 535, n. 13.
- MIGES : 138.
- MIGNE, Jacques-Paul : 107, n. 13.
- MILIUS, Abraham : 109, 110, n. 26, 121, n. 55.
- MILLE-ÎLES [THOUSAND ISLANDS] : 29, 340, 445, n. 28.
- MILLES-ÎLES (rivière des) : 340, n. 26.
- MILLET, Pierre : 529, n. 11, 699, n. 37.
- MILLE-VACHES (baie de) : 950, n. 10.
- MILLE-VACHES (pointe) (voir pointe du Boisvert) : 950.
- mine* : 15, 105, 109, 194, 242-243, 243, 288, 288, n. 23, 291, n. 34, 578, 578, n. 23 et 24, 642, 756-758, 757, n. 19, 758, n. 20, 21 et 22, 766, 766, n. 50, 781, 851, 908-909.
- MINGAN (Longue-Pointe de) : 190, n. 72.
- MINGUEZ : 600, n. 25.
- MINK CREEK : 475, n. 5.
- MINNEAPOLIS : 767, n. 54.
- MINNESOTA (rivière) : 20, 22, 23, 24, n. 87, 37, 335, n. 14, 337, n. 20, 339, n. 21, 421, n. 36, 757, n. 19, 765, n. 45, 766, n. 47.
- MIRBAISE, Henry-Martin de, sieur de Villemont : 826, 826, n. 21.
- MISCOU (île) : 191.
- MISCOUK : 191, n. 80.
- MISÉRICORDE DE JÉSUS (Congrégation de la) : 219, n. 19, 227.
- MISSILIMAKINACS (tribu amérindienne) : 579, n. 27.
- MISSION (voir missionnaires) :  
 – Congrégation de la : 18, 145, n. 121.  
 – de la Montagne : 251, n. 26.  
 – du Sault : 251, n. 26.
- mission* de Charlevoix 7-39, 164, 164, n. 3, 420, 420, n. 33, 421-422, 422, n. 39, 608-609, 763-764, 767-768, 768, n. 55, 977-991.
- MISSIONNAIRES : 25, n. 92, 31, 36, 38, 42, 52, 55, 69, 99, 110, 115, n. 42, 118, 150, n. 139, 152, n. 145,

- 153, 198, 199, n. 100, 238-242, 250, 251-252, 251, n. 29, 252, n. 30, 282, n. 9, 285-286, n. 16, 291-292, 305-306, 340, 342, n. 33 et 34, 342-344, n. 35, 345, n. 38, 346, 350, n. 48, 367, 395, n. 9, 407-410, n. 4, 420, 447, 451, n. 42, 452, n. 44, 463, n. 12, 467, n. 22, 474, n. 3, 498-499, 499-502, n. 12, 526-528, n. 10, 529-530, n. 13, 537, 541, 546, 558, 563, n. 22, 566, 570, 575, 577, n. 21, 579, 584, n. 46, 590, n. 62, 597-598, 597, n. 20, 599-600, 601-602, 626, 627, 628, n. 28, 633-634, 634, n. 2, 640, n. 20, 646, 655, n. 4, 671-677, 671, n. 50, 672, 673, 674, 675, n. 57, 688, n. 14, 690, n. 19, 690-691, 697-698, 700-703, 708, 718, n. 33, 727, 728, 747, 755-756, 759-760, n. 27, 771, 772, n. 61, 801, n. 23, 819-821, 820, n. 7, 824, 824, n. 17, 858, 892, 897, n. 46, 914, 970, 981, 984, 986, 988, 990.
- MISSISAGUEZ (tribu amérindienne) : 464, 491, 497, 498, n. 9, 572, n. 3, 573, 729 (voir aussi MISSISAGAS).
- MISSISAUGAS (tribu amérindienne) : 430, n. 73, 447, n. 35.
- MISSISSIPI [MISSISSIPY; MICISIPY] (fleuve) : 9, n. 13, 11, 13, n. 28, 14, 16, n. 47, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 31, 32, 35, 36, 37, 38, 61, n. 255, 79, 98, 99, 100, 194, 321, 405, n. 28, 419, n. 31, 420, 420, n. 33, 421, n. 38, 423, 434, n. 93, 435, 446, n. 34, 470, 489, n. 37, 503, n. 15, 572, n. 3, 608, 620, n. 12, 636, 638, n. 12, 641, n. 21, 725, n. 5, 742, 751, 752, n. 2, 753, 754, n. 9, 755, n. 11, 757, n. 19, 762, n. 32, 764, n. 40, 765, n. 43, 766, n. 56, 775, n. 2, 777, 778, 779, n. 7, 781, n. 15, 786, n. 22, 787, n. 26, 788, 795, 799, n. 18, 804, 819, 823, n. 13, 827, 828, n. 26, 830, n. 34, 834, n. 44, 837, n. 1, 838, 839, 844, n. 14, 846, 847, 851, n. 25, 855, 860, 861, 868, 906, 908, 909, 975-976, 981, 982, 987.
- MISSOURI [MISSOURY] (rivière) : 9, n. 13, 13, n. 28, 14, 16, n. 46 et 47, 17, 18, 20, 21, 23, n. 84, 24, n. 87, 31, 37, 38, 96, 98, 415, n. 19, 423, 472, 593, 599, n. 24, 609, 751, 752, n. 1, 754, n. 9, 755, n. 11, 762, 763, 764, n. 40, 789, 868, 908, 982, 984, 988.
- MISSOURIS (tribu amérindienne) : 14, 597, n. 18, 599, 599, n. 24, 746, 763, 763, n. 37, 984.
- MISTASSINS (tribu amérindienne) : 415, n. 18, 416, n. 23.
- MISTASSINS (lac des) : 427, n. 59.
- MITAWIN : 596, n. 15.
- MOBILE (baie de La) : 850, n. 24, 855, n. 8, 860, n. 18.
- MOBILE (rivière) : 100, 816, n. 44, 819, n. 6, 824, n. 17, 837, 859, n. 16.
- MOBILIENS (tribu amérindienne) : 816, n. 44, 860, n. 18.
- mobilier* : 534-535.
- moeurs* (Amérindiens) : voir noms de tribus.
- MOGOLS : 147.
- MOHAWK (rivière) : 970, n. 8.
- MOINE (chenal du) : 304, n. 3.
- moineau* : 370, 370, n. 62.
- MOINES (iles Des) : voir iles DES MOINES.
- MOINES (rivière Des) : voir rivière MOINGONA.
- MOINGONA (rivière) : 16, 20, 23, 24, n. 87, 37, 39, 765, n. 45, 766, 768.
- MOIGUENAS (tribu amérindienne) : 706, n. 3.
- MOLLAT DU JOURDAIN, Michel : 121, n. 57.
- MOLUQUES : 122.
- monnaie* : voir numéraire.
- monnaie de carte* : voir numéraire.
- MONNERIE, M. de La : voir M. de LA MONNERIE.
- MONSONIS (tribu amérindienne) : 415, n. 18, 416, n. 23.
- monstre marin* : 367.
- MONTAGNAIS (tribu amérindienne) : 199, n. 98, 214, n. 8, 292, 411, n. 6, 426, 426, n. 54, 427, n. 57 et 61, 453, n. 46, 553, n. 4, 671, 708, n. 6, 772.
- MONTAGNARDS (voir MONTAGNAIS) : 159.
- MONTAGNE (île de la) : 408.

- MONTAGNE (mission de la) : 340, n. 25, 343, 343, n. 35.
- MONTAGNEZ : voir MONTAGNAIS.
- MONTANO [MONTANUS], Benito  
Aria : 105, n. 6, 106, n. 8.
- MONTEZUMA [MOCTEZUMA] :  
149.
- MONTIGNY, Jacques Testard de :  
voir Jacques TESTARD DE  
MONTIGNY.
- MONT-JOLI : 190, n. 75.
- MONT-LOUIS [MONT-LOUYS] : 27,  
194, 195.
- MONTMAGNY, Charles Huault de :  
voir Charles HUAULT DE  
MONTMAGNY.
- MONTMAGNY (île de) : 339, n. 22.
- MONTMORENCY [MONTMO-  
RENCI], Henri de : 212, n. 4, 214.
- MONTMORENCY (saut de) : 92, 214,  
n. 6.
- MONTMORENCY (rivière de) : 213,  
n. 7.
- MONTRÉAL : 11, 28, 30, 35, 37, 49,  
53, n. 216, 78, n. 5, 79, 93, 203,  
n. 110, 223, n. 27, 228, n. 36, 231,  
n. 46, 232, n. 47, 233, n. 50, 237,  
249, n. 22, 272, 282, n. 9, 304, n. 8,  
306, n. 17, 331, 332, n. 1, 333, n. 4,  
334, n. 7, 335, 336, n. 17, 337,  
n. 19, 340, 341, n. 28, 342, 345,  
n. 39, 357, n. 1, 377, n. 87, 381,  
n. 96, 389, n. 125-126, 391, 398,  
422, 439, n. 7, 442, 446, n. 34, 462,  
n. 10, 496, n. 5, 517, 537, n. 22,  
540, n. 31, 542, n. 34, 575, n. 16,  
593, n. 1, 635, 780, 792, 945, n. 11,  
969, 973, 980.  
collège des jésuites : 335-336, 335,  
n. 15.  
collège des récollets : 335, 336,  
336, n. 16.  
foire : 345-346, 345, n. 39.  
fortifications : 334-335, 334, n. 12.  
Hôpital général : 335, 338, 338,  
n. 21.  
Hôtel-Dieu : 335, 337, 337, n. 20.  
maison de la Congrégation Notre-  
Dame : 335, 336-337, 337, n. 19.  
Séminaire : 335, 336, 336, n. 17,  
340, 343.
- MONTRÉAL (île de) : 283, 331, 332,  
333, n. 4, 339, 341, n. 28, 343, 408,  
428, 437, 438, 454, 468.
- MONTS, M. de : 117, n. 47.
- MOOGK, Peter N. : 622, n. 18.
- MOORE, James : 891, n. 31.
- MOORE, John Hamilton : 63.
- MOOSE (rivière) : 415, n. 18.
- MORAES [MORAEZ], Manuel de  
[Emmanuel] : 91, 135, 135, n. 92.  
*morale* : 534.
- MORANDIÈRE, Ch. de La ; voir  
Charles de LA MORANDIÈRE.
- MORE (fort du) : 912, n. 20.
- MOREAU DE CABANAC, François  
Desjordy : voir François DES-  
JORDY MOREAU DE CABA-  
NAC.
- MORIN, Guillaume : 425, n. 51, 901,  
n. 59.
- MORISSET, G. : 223, n. 27.
- MORISSONNEAU, C. : 185, n. 57 et  
58, 188, n. 67 et 68, 196, n. 94,  
238, n. 3, 332, n. 1.
- MORLEY, W. F. E. : 60, n. 252, 63,  
n. 269 ; 271 et 274, 74, n. 34.
- morse* : 347, 352, 352, n. 57, 414.
- mort* (Amérindien) : 692-696, 725-734,  
740, 747, 789, 806-808.
- MORTIER, Corneille : 890, n. 30.
- morue* : 170, 170, n. 6, 172, 173, 174,  
175, 176-179, 180, 186, 192, 346,  
356, 363, 394.
- MORVILLE, Charles-Jean-Baptiste  
d'Armenonville, comte de : 35,  
n. 142, 36, n. 144, 38, n. 154, 52,  
n. 210, 53, n. 214, 227, n. 35, 651,  
n. 39, 986, 986, n. 45, 989, 990.
- MOSCOVIE : 325, 371, n. 64.
- MOSCOVITE : 266, n. 16.
- MOTUZAIÛUMA : 149.
- mouche* : 374.
- moucheron* : 676, 925, 926, n. 6.
- mouffette* : 326, n. 83, 326-327, 327,  
n. 84.
- MOUGOULACHAS (tribu amérin-  
dienne) : 820, n. 7.
- MOUILLAGE (île du) : 850, n. 24.
- moulin à sucre* : 926.
- MOULINET (Le) : 443, n. 20.
- MOULINETTE ISLAND : 443, n. 20.
- MOUREAU, François : 79, n. 10.

- MOUSSETTE, Normand : 11, n. 17.  
*mouton* : 295, 323, 353, 392, 760, 797, 930.
- MOYSE [MOÏSE] : 105, 117, 156, n. 152.
- MOZAMBIQUE : 116, 157.  
*mulet* : 313, 320.  
*mulot* : 370.  
*mûrier* : 761, 761, n. 31, 830.  
*myrthe à chandelle* : 857-858, 857, n. 13, 858, n. 15.  
*mythes* (Amérindien) : voir religion.
- NACHITOCHE**s (tribu amérindienne) : 39, 801, n. 23, 826, n. 22.
- NADOUESSIOUX** [NADOÛESIOUEK ; NADOUESSIS] : voir SIOUX.
- NANTES : 145, 183, n. 47, 920.
- NANTES (Édit de) : 167, n. 9.
- NAPLOUSE : 533, n. 9.
- NATASCOUEH** [NATASHKUAN ; NATASHQUAN ; NATIGÔSTEG] : 193, n. 85, 353, n. 59.
- NATCHEZ** (tribu amérindienne) : 32, 99, 645, n. 30, 777, 783, n. 19, 791, 795, 796, n. 10, 797, n. 13, 799, n. 18-19, 801, n. 22, 802, n. 25, 803, n. 26, 804, n. 27, 805, n. 30, 806, 808, n. 31, 809, 810, 811, 812, 813, n. 40, 816, 817, 820, n. 8, 821, 824, 826, n. 23, 827, n. 25, 831, n. 35, 834, n. 43, 908.
- NATCHITOCHE**s : voir NACHITOCHEs.
- NATICOSTI** [NATICOUSTI] (île) : voir île d'ANTICOSTI.
- NATION DE LA CORDE** (tribu amérindienne) : 553, n. 4.
- NATION DE LA TORTUE** (tribu amérindienne) : 554, n. 6.
- NATION DU CASTOR** (tribu amérindienne) : 429.
- NATION DU CERF** [TAHONTAENRATS] (tribu amérindienne) : 553, n. 4.
- NATION DU LOUP** (tribu amérindienne) : 554, n. 6.
- NATION DU MAÏS** [ATTINGNEE-NOUGNAHACS] (tribu amérindienne) : 553, n. 4.
- NATION DE PETUM** (tribu amérindienne) : 553, n. 4.
- NATION DU PORC-ÉPIC** (tribu amérindienne) : 553, n. 4.
- NATION DU ROCHER** [AHRENDARRHONOS] : 553, n. 4.
- NATIONS** : 73, 96, 110, 122, 127, 132, 133, 136, 138, 139, 140, 143, 144, 153, 155, 159, 160, 161, 198, 247, 346, 407, 418, n. 28, 420, 421, 427, 454, 455, 458, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 476, 477, 478, 482, 486, 508, n. 28, 512, 513, 514, 515, 518, 519, 520, n. 2, 521, 524, n. 6, 528, 529, 531, 541, 542, 551, 554, 557, 558, 559, 560, n. 15, 561, 564, 565, 566, n. 26, 567, 569, 571, 575, 579, 582, 587, 588, 589, 595, 598, 602, 603, 608, 618, 619, 620, 626, 627, 628, 646, 649, 650, 656, 664, 665, 670, 676, 677, 682, 690, 691, 693, 706, 717, 720, 726, 727, 730, 731, 732, 739, 741, n. 15, 745, 748, 751, 763, 765, 773, 788, 799, 804, 814, 819, 820, 824, 829, n. 32, 831, 847, 892.
- NAU**, Luc-François : 288, n. 23.  
*nau* : voir phoque.
- NAVARRE** : 860, n. 22.
- NEIGES** (rivière des) : 213, n. 7.
- NÈGRES** : 138, 797, 967 (voir aussi NOIRS).
- NELSON** (fort) : 7, n. 3, 94, 320, 415, 985.
- NELSON** (port) : voir fort NELSON.
- NELSON**, Robert : 411, n. 7.
- NEMISCAU** : 427, n. 60.
- NEPOS**, Cornelius : 112, n. 34, 131.
- NERVAEZ** : 856, n. 12.
- NEUCHÂTEL** (Suisse) : 340, n. 26.
- NEVERS** : 671, n. 50.
- NEWCOMB**, Lawrence : 753, n. 5.
- NEW YORK** : 248, 304, n. 3, 305, n. 14, 306, 357, 359, 409, 438, n. 5, 459, n. 3, 487, 494, 495, n. 3, 530, 538.
- NIAGARA** : 29, 95, 439, 447, 473, 490, n. 38, 491, n. 42, 492, n. 45, 493, 494, 531, 576, 969, 970, 971, 972, 980, 987.
- NIAGARA** (chutes ou saut du) : 12, 29, 95, 493, 502, 503, n. 15, 517.
- NIAGARA** (fort de) : 505, n. 20, 969, 971.

- NIAGARA (pays de) : 95, 505.  
 NIAGARA (portage de) : 505.  
 NIAGARA (rivière) : 29, 69, 95, 488, 491, n. 21, 492, n. 45, 504, n. 18.  
 NICOLAS, Louis : 350, n. 48.  
 NICOLET, Jean : 340, n. 26.  
 NICOLOSI : 17.  
 NIL (fleuve) : 398.  
 NILES (Michigan) : 633, n. 1.  
 NIPIGON (lac) : 428, n. 62, 578, n. 24, 690, n. 20.  
 NIPISIERINII (lac des) : voir lac NIPISSING.  
 NIPISSING (lac) : 428, n. 61 et 67, 579, 582, n. 41.  
 NIPISSING (village) : 428, n. 61.  
 NIPISSINGUES [NIPISSINGS] (tribu amérindienne) : 428, n. 61.  
 NOÉ : 119, 120, 123, 137, 143, 152, 155, 156, n. 150, 158.  
 NOIRE (mer) : 123, n. 60.  
 NOIRE (rivière) : 196, 638, n. 12, 641, n. 21, 825, n. 20, 828.  
 NOIRS : 130, 138, 160.  
*nom* (Amérindien) : 591-592, 591, n. 63 et 64, 729.  
 NOPPEN, Luc : 219, n. 20, 221, n. 21, 222, n. 22 et 24, 224, n. 28 et 29, 225, n. 31, 227, n. 33 et 35, 229, n. 37 et 38.  
 NOQUETS (tribu amérindienne) : 96, 431, n. 81, 432, n. 84, 596.  
 NOQUETS (baie des) : 593.  
 NORD [NORT] (mer du) : 397, 411, 418, n. 28, 700, n. 39.  
 NORD-OUEST (rivière du) : 891.  
 NORIMBERGUE : 121, 125.  
 NORMANDIE : 332.  
 NORMANDS : 212, n. 2, 339, n. 21, 470, 472, n. 32.  
 NOROY, sieur de : voir Jean BOCHART DE CHAMPIGNY, sieur de Noroy et de Verneuil.  
 NORTH BAY : 582, n. 41.  
 NORTH BRANCH BLACK RIVER : 641, n. 21.  
 NORTH BRANCH SANDY CREEK : 461, n. 9.  
 NORTH FOX ISLAND : 579, n. 38.  
 NORTH PASS : 844, n. 14.  
 NORTH PLATTE (rivière) : 600, n. 25.  
 NORVÈGE : 125, n. 66, 128, 129.  
 NORVÉGIENS : 121, 122, 124, 125, 126, 128, 133, 138, 144.  
 NOTRE-DAME (monts) : 194, 426.  
 NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX : 221, n. 21.  
 NOTRE-DAME-DE-LA-RECOURANCE : 221, n. 21, 225, n. 31.  
 NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION : 537, n. 21.  
 NOTRE-DAME-DE-LA-VICTOIRE : 218, n. 18, 219, n. 18.  
 NOTRE-DAME DE MONTRÉAL (société de) : 333, n. 6.  
 NOTTAWASAGA (baie de) : 452, n. 44.  
 NOUE, Robutel de La, Zacharie : voir Zacharie ROBUTEL DE LA NOUE.  
 NOUKEK : 420, n. 34.  
 NOURAKAMIG : 627 n. 26.  
 NOUVEAU-BRUNSWICK : 329, n. 92, 362, n. 32, 364, n. 38, 425, n. 50.  
 NOUVEAU MONDE : 40, n. 165, 62, n. 261, 81, 104, 105, n. 6, 107, n. 15, 110, 114, n. 40, 115, 116, 118, 120, 121, 122, 123, 125, n. 66, 130, 134, 136, 137, 138, 139, 142, 143, 144, 149, 150, 152, 153, 155, 159, 221, 242, 713, 804, n. 28.  
 NOUVEAU [NOUVELLE] MEXIQUE : 12, 20, 39, 125, 128, 129, 472, 599, 600, 609, 758, n. 20.  
 NOUVEL, André : 463, n. 12.  
 NOUVEL, Henry : 608, n. 38, 688, n. 14.  
 NOUVELLE-ANGLETERRE : 40, 64, 125, 178, 235, 236, n. 58, 251, 285, 305, n. 13, 306, 424, 425, 467, 626.  
 NOUVELLE-ÉCOSSE : 51, n. 207, 188, n. 65, 364, n. 38, 425, n. 50.  
 NOUVELLE ESPAGNE : 40, 904.  
 NOUVELLE-FRANCE : 7, 10, 14, 19, 20, 28, 39, 40, 42, 53, 54, 55, 59, 61, n. 255, 71, n. 24, 82, 94, 118, n. 48, 125, 141, 145, 147, 172, n. 11, 196, n. 94, 198, n. 98, 211, 212, n. 2, 214, n. 6, 217, n. 16, 219,

- 224, n. 28, 231, n. 45, 233, n. 53, 235, 242, 244, n. 17, 246, n. 20, 251, n. 26, 253, 254, n. 34, 256, n. 36, 259, n. 1, 264, n. 12, 279, 281, n. 5, 282, n. 7, 286, n. 16, 287, n. 21, 289, 290, n. 29, 306, 306, n. 16, 321, 337, 341, n. 28, 347, 359, 360, 365, n. 39, 369, 397, 398, 401, 408, 409, n. 3, 419, 423, n. 44, 425, n. 48, 427, n. 58, 428, n. 67, 430, n. 72, 489, n. 38, 491, n. 42, 496, n. 6, 532, n. 3, 532, n. 3, 542, n. 34, 545, n. 37, 602, n. 29, 636, 659, 766, n. 50, 768, n. 55, 851, n. 26, 969.
- NOUVELLE FRANCE (Compagnie de la) : 248, n. 22, 291, n. 33, 333, n. 6, 339, n. 22.
- NOUVELLE-GUINÉE : 122, 126, 133, n. 86, 134, n. 87, 154, 158.
- NOUVELLE HOLLANDE : 158.
- NOUVELLE-ORLÉANS : 31, 32, 79, 99, 100, 777, 783, n. 19, 796, n. 11, 817, n. 1, 818, n. 3, 819, n. 4, 821, n. 11, 822, 830, n. 34, 833, n. 41, 837, 838, n. 3, 839, 845, n. 19, 853, 855, n. 10, 861, 862, n. 22, 864, 864, 866, 906, 982.
- NOUVELLE-YORK : voir NEW YORK.
- NOUVELLE ZEMBLE : 144.  
*noyer* : 309, 383-384, 383, n. 104, 384, n. 105, 538, 778, 782, 786, 795.
- NOYON, Jacques de : 7, 14, 15, n. 36.  
*numéraire* : 253-257, 256, n. 37.
- OAK CREEK** ou **OAK-ORCHARD CREEK** : 490, n. 40.
- OB [OBY ou OBI] (fleuve) : 124, n. 64, 133, n. 84.
- OB (golfe d') : 133, n. 84.
- OBION (rivière) : 785, n. 21.
- O'CALLAGHAN, Edmund Bailey : 490, n. 40.
- OCCIDENT : 111, 113, 131, 132, 134, 171, 267, n. 17, 411, 416, 693.
- OCCIDENTAL (océan) : 119, 885, n. 22.
- OCTOTATAS (tribu amérindienne) : 499, 600, n. 25, 763, n. 37.
- O'DONOGHUE, Bonaventure : 833, n. 42.
- OEUFS (île aux) : 218, n. 18, 231, n. 45, 949, n. 7.
- OFOGOULAS (tribu amérindienne) : 793, n. 5.
- OGDENSBURG : 438, n. 5.
- OGEN (île) : 443, n. 22.
- OGLETHORPE, Françoise-Charlotte d', Marquise des Marches : 828, n. 26.
- OHIO (rivière) : 305, n. 14, 433, n. 90, 446, n. 34, 489, 781, n. 15, 786, n. 23, 793, n. 5.  
*oie* : 371, 371, n. 69, 697.
- OIES (cap aux) : 951.  
*oignon* : 498.
- OIL SPRING INDIAN RESERVE : 489, n. 35.
- OISE (rivière) : 273, 954.
- OISEAU DU PARADIS : 316, 316, n. 45.  
*oiseau-mouche* : 374-375, 375, n. 83.
- OISEAUX (îles aux) : 91, 119, n. 49, 188, 188, n. 68.
- okki* ou *oky* : voir génies.
- OKLAHOMA : 787, n. 27.
- OLBEAU, Jean d' : voir Jean DOLBEAU.
- OLD CREEK : 532, n. 5.
- OLD MACKINAW : 574, n. 13.
- OLD RIVER LAKE : 823, n. 13.
- OLERON : 177, n. 26.
- OLYMPE (mont) : 925, n. 4.
- OMAHAS (tribu amérindienne) : 18, 765, 765, n. 44.
- OMANS : voir OMAHAS.  
*omble des fontaines* : 360, n. 14.
- ONANGUICÉ : 541, n. 32, 543.
- O'NEILL, C. : 54, n. 220, 57, n. 237, 77, n. 1, 78, n. 3 ; 4 et 7, 81, n. 18, 82, n. 23, 526, n. 9, 760, n. 26.
- ONÉIOUTS [ONEIDAS] (tribu amérindienne) : 474, n. 4, 494, n. 2, 558.
- ONGUIOAHRA [ONGIARA] : 491, n. 42.
- OÑATE, Juan de : 763, n. 36.
- ONNONTAGUÉS : 494, n. 2, 496, n. 8, 530, n. 13, 698, n. 36, 699, n. 37, 719, 970.

- ONNONTAGUÉS (rivière des) : voir rivière OSWEGO.
- ONNONTCHARONNONS (tribu amérindienne) : 283.
- ONNONTCHATARONONS (tribu amérindienne) : 285, n. 15.
- ONONDAGA LAKE : voir lac GAN-NENTAHA.
- ONONTHIO : 542, n. 33, 602.
- ONTARIO : 329, n. 92, 330, n. 97, 430, n. 72.
- ONTARIO (lac) : 29, 94, 160, n. 162, 340, n. 28, 359, n. 9, 399, 439, 445, n. 30, 447, 452, n. 45, 460, n. 5-6, 461, n. 7, 474, n. 4, 475, n. 5, 491, n. 42, 492, n. 45, 493, 532, n. 3, 698, n. 36, 828, 980.
- OPHIR : 104, n. 3, 105, n. 5 et 6, 106, n. 7, 142.
- OPMÉER, Pieter Van : voir Pieter VAN OPMÉER.
- OPORINUS, O. : 106, n. 7.
- opossum d'Amérique* : 327, 328, 328, n. 91.
- ORAMBEGA : 121, n. 57.
- ORANGE (fort) : voir ALBANY.
- oranger* : 331.
- orateur* (Amérindien) : 240, 241-242, 479, 539-541, 559-560, 560, n. 15, 601, 815.
- ORCADES : 131, 413, n. 11.
- ORCHARD CREEK : 490, n. 40.
- orfraie* : voir engoulevent.
- ORIENTAUX : 116, 479, n. 11, 643.
- origine des Amérindiens* : 103-161, 412-413, 935-939.
- orignac* : voir élan.
- original* : voir élan.
- ORLÉANS : 165, n. 4, 166, 292, n. 35, 308, 760, n. 26, 817.
- ORLÉANS, Philippe, duc d', régent : 10, 17, n. 49, 23, n. 84, 25, n. 92, 36, 36, n. 146, 38, 50, n. 205, 79, 236, n. 59, 539, 539, n. 28, 818, n. 3, 945, 986, 989.
- ORLÉANS (fort d') : 752, n. 1.
- ORLÉANS (île d') : 28, 92, 201, n. 104, 202, 204, 206, n. 118, 208, n. 118, 211, 212, 214, 219, 238, n. 3, 339, n. 22, 352.
- ORLÉANS (lac d') : 532, n. 3, voir aussi Lac HURON.
- orme* : 385, 440.
- ORPHÉE : 694.
- orque épaulard* : 179, n. 36.
- ORTELIUS, Abraham : 109, n. 22.
- ortolan* : voir plectrophane des neiges.
- OSAGES (rivière des) : 14, 762, 763, n. 35 (voir aussi rivière des MISSOURIS)
- OSCEDA (Michigan) : 574, n. 11.
- oseille* : 863.
- OSOSANÉ (Bourg d') : 502, n. 12.
- OSSA (mont) : 925, n. 4.
- OSWEGO (rivière) : 459, 461, n. 8, 474, n. 4, 475, n. 5, 496, n. 8.
- OTAGUOTTOUEMINS (tribu amérindienne) : 427, n. 61.
- OTCHAGRAS (tribu amérindienne) : 431, 596, n. 17, 597, n. 18, 602, 604.
- OTHON : 619, n. 6.
- OTOMIAS (tribu amérindienne) : 129.
- OTOS [OCTOTATAS] (tribu amérindienne) : 597, n. 18.
- OTSOTCHOVE : 786, n. 25.
- OTTAWA : 285, n. 15, 738, n. 9.
- OTTOMAN : 648, n. 34.
- OUABACHE (rivière) : voir rivière WABASH.
- OUAISEAULX (île des) : voir île aux OISEAUX.
- OUELLET, Réal : 18, n. 54, 52, n. 208, 179, n. 36, 326, n. 83, 369, n. 57, 405, n. 29, 580, n. 31.
- OUENDATS (tribu amérindienne) : 160, n. 162, 452, n. 45.
- OUEST (mer de l') : 7, 8, 10, n. 16, 13, n. 28, 14, n. 33, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, n. 92, 26, n. 93, 30, 32, 37, n. 152, 39, 53, 57, 145, n. 121, 164, n. 3, 422, n. 39, 424, n. 45, 979, 983, 984, 985, 986, 988, 990, 991.
- OUEST (mission de l') : 634, n. 2, 700, n. 39.
- OUEST (rivière de l') : 18, 21, 39.
- OUGAPA (village) : 786, n. 25.
- OUILAMEK : 645, n. 33.

- OUINIEG (lac) : voir lac WINNIEG.  
 OUINIEGOUK (tribu amérindienne) : 420, n. 34.  
 OUINIEGON (Lac) : 39.  
 OUITTIGU'ACHILINIK [OUTCHIROUK] (tribu amérindienne) : 430, n. 74.  
 OUMAS (tribu amérindienne) : 99, 823, n. 14, 829, n. 32, 830, n. 34.  
*ours* : 31, 119, 119, n. 49, 273, 292, 293, 294, 295, 296-297, 298, 299, n. 52, 299-300, 315, 385, 391, 392, 413, 460, 483, 535, 607-608, 640, 657, 664, n. 25, 696, 697, 784, 964, 967.  
 OURS (île aux) : 303, n. 2.  
 OURS (nation de l') : 452, n. 45, 553, n. 5.  
 OUTAGAMIS (tribu amérindienne) : 94, 432, n. 85, 540, n. 31, 542, n. 34, 598, 608, n. 39, 624, 724, n. 3, 736, 744, 745, 746, 763, n. 35.  
 OUTAGAMIS (rivière des) : 596, 597.  
 OUTAOUAIS [OTAWAK ; OUTAVAIS ; OUTAOUAKS] (tribu amérindienne) : 94, 421, 426, n. 56, 428, 429, n. 71, 430, n. 73, 442, n. 16, 504, 505, 536, n. 19, 537, n. 20, 541, 574, n. 10, 575, n. 16, 578, n. 24, 624, n. 18, 688, n. 14, 690, 766, n. 50.  
 OUTAOUAIS (rivière des) : 160, n. 161, 272, n. 28 et 30, 341, n. 31, 427, n. 61, 428, n. 67, 429, n. 68 et 70, 439, 579.  
*outarde* : 326, 371, 371, n. 70, 697, 744.  
 OUTCHITAS (rivière des) : 825.  
*outils* (Amérindien) : 668.  
 OUYAPES : 791.  
 OUYATANONS : 433, n. 92.  
 OVIDE : 112, n. 32, 505, n. 21, 608, 925, n. 4.  
 OVIEDO Y VALDES, Gonzalo Fernandez de : 106, n. 12, 107, n. 12 et 13, 126.  
 OYSEAUXX (île des) : voir île aux OISEAUX.  
*Pacanie* : 761-762, 762, n. 32.  
 PACHOT, Jean-Daniel-Marie VIENNAY : voir Jean-Daniel-Marie VIENNAY- PACHOT.  
 PACIFIQUE (océan) : 9, 11, 12, 13, n. 28, 14, 17, 123, 127, 133, 134, 140.  
 PAGE (rivière Du) : voir rivière DUPAGE.  
 PAÏCUMA : 148.  
 PALATINAT : 788.  
 PALESTINE : 118, n. 48, 143.  
 PALLAS : 506, n. 24.  
 PANAMA (isthme de) : 107, 121, n. 58, 124, 139.  
 PANIS (tribu amérindienne) : 18, 472, 600, n. 25, 763, n. 39, 787, n. 27, 983.  
*paon* : 142.  
 PAOURINIOUAGAOU : 411, n. 7.  
 PAPINACHOIS [NI-PAPINACH ; POUPAPINACHAOUETS] (tribu amérindienne) : 426, n. 55.  
 PARACELSE, Theophraste (Philipp Aureol Theophrast Bombast von) : 107, n. 15.  
 PARAGUAY : 149, 160, n. 164.  
 PARC-AUX-CERFS : 22.  
 PARIA (côte de) : 105.  
 PARIS : 10, 25, n. 92, 26, 34, 42, 49, 53, n. 216, 58, n. 244, 77, n. 2, 91, 117, 145, n. 121, 164, 166, 219, 223, n. 27, 228, n. 36, 231, n. 46, 243, n. 15, 260, n. 2, 306, n. 16, 339, n. 22, 462, 472, 627, n. 26, 646, 648, n. 34, 671, n. 50, 710, n. 9, 851, n. 25, 923, 931, n. 18, 982, 986, 988, 989, 990, 991.  
 PARIS DE MARMONTEL, Jean : 830, n. 33, 831, n. 35.  
 PARIS-DUVERNEY, Joseph : 830, n. 33.  
 PARKER, Arthur C. : 294, n. 41.  
 PARMENIDE : 111, 112, n. 31.  
 PARNASSE (mont) : 769, n. 57.  
*parure* (Amérindien) (voir aussi vêtement) : 294, 464, 467-468, 477, 477-478, 485-486, 506, 510, 518, 523, 539-540, 659-661.  
 PASCAGOULA (rivière ou PASCAGOULAS, rivière des) : 784, n. 20, 855, n. 8, 901, n. 59, 902, n. 60.  
 PASS À LOUTRE : 844, n. 14, 845, n. 16.  
 PASSE À LA LOUTRE : voir PASS À LOUTRE.

- PASSE À SAUVOLE : 844, n. 14.  
 PASSE DE L'EST : 844.  
 PASSE DU SUD : voir SOUTH PASS.  
 PATAGONS : 160, n. 165.  
*patate*, ou patate douce : 666.  
*patronage des églises* : 281, 281, n. 6 et 7.  
 PAU : 601, n. 27.  
 PAUGER, Adrien : 32, n. 128, 819, n. 4, 822, 839, n. 4, 842, n. 8, 843, n. 11, 847, n. 21, 853, 975, 982.  
 PAUOIRIGOUEIOUHAK : 430, n. 74.  
 PAUSANIAS : 140, 141, n. 107.  
 PAUW, Cornélius de : 62, n. 260.  
 PAVILLON (île au) (voir aussi île de la BALISE) : 840, n. 4.  
 PEARL (rivière) : 832, n. 38, 855, n. 9, 863, n. 27.  
*pécan* : 326, n. 83, 327, 327, n. 85, 327-328, 328, n. 89.  
*pêche* : 124, 170-172, 172, n. 10, 174, 176-179, 186-187, 192, 195, 199-200, 242, 243, 245, 246, 284, 304, 346-350, 352, 354-356, 362, 365, 365-366, 393-394, 399-400, 402, 410, 417, 434, 446, 461, 462, 543, 573, 577, 580, 580, n. 29, 588, 596, 694, 743, 752, 881, 887, 965.  
*pêcher* : 394, n. 6.  
 PÉGASE : 315, 315, n. 41.  
 PÉIRENC, Abraham : 828, n. 26.  
 PELÉE (pointe) [PELEE POINT] : 534, n. 10, 535, n. 13.  
 PELÉES (montagnes) : 37.  
 PÉLICAN (Le) : 405, n. 28.  
 PELL, J. H. G. : 529, n. 12.  
*pelletteries* (commerce des) (voir aussi commerce) : 92, 93, 192, 242, 243, 245, 246-257, 267, 283, 290, 324-330, 345, 346, 355, 446-447, 495, 538, 543, 575, 575, n. 16, 646, 734.  
 PELLETIER, J.-G. : 358, n. 3.  
 PELTRIE, madame de La : 224, n. 29.  
*pemine* : 386, 386, n. 113.  
 PÉNÉE : 505, n. 21, 919, n. 3.  
 PÉNICAUT : 296, n. 48, 309, n. 22, 668, n. 41, 706, n. 3, 746, n. 23, 756, n. 15, 764, n. 41, 765, n. 45, 779, n. 3, 796, n. 10, 799, n. 18, 800, n. 21, 802, n. 24, 803, n. 26, 805, n. 30, 808, n. 31, 816, n. 44, 820, n. 8, 824, n. 17, 832, n. 38, 838, n. 3, 850, n. 24, 854, n. 4-6, 855, n. 10, 900, n. 54.  
 PENSACOLA [PENSACOLE] : 33, 100, 757, 758, n. 20, 859, n. 17, 894, 897, 899, n. 52, 900, n. 53-54, 901, n. 55, 903, n. 1, 904, 907, n. 6, 909, n. 14.  
 PENNSYLVANIE : 305, n. 14.  
 PENTAGOUËT : 246, n. 20, 425, n. 48, 627, n. 26.  
 PENTATEUQUE : 156, n. 152.  
 PENTHIÈVRE, duc de : voir Louis-Jean-Marie de BOURBON.  
 PENTWATER RIVER (South Branch) : 638, n. 12.  
 PEORIA (tribu amérindienne) : 768.  
 PÉPIN (lac) : 767, n. 52.  
 PÉRADE, Pierre-Thomas Tarieu de La : voir Pierre-Thomas TARIEU DE LA PÉRADE.  
 PERCÉE (île) : 191, 304, n. 3.  
 PERDIDO (rivière) : 901, n. 55.  
*perdrix* : 368, 368, n. 53 et 54, 384.  
 PÉRÉ, Jean : 578, n. 24.  
 PERIGUEUX : 145, n. 121, 537, n. 21.  
 PERMESSE (rivière) : 273, n. 33.  
 PERNA, Pierre : 107, n. 15.  
 PERNETY, Antoine-Joseph : 173, n. 15.  
 PÉROU [PHRU ; PERU] : 105, n. 6, 109, 110, 111, n. 29, 113, 127, 128, 133, 136, n. 93, 141, 147, 148, 149, 150, 161, 172, 243, 346.  
 PERRAULT, Claude : 262, n. 8, 325, n. 72.  
 PERRAULT, Julien : 631, n. 35.  
 PERRET, J. : 818, n. 2  
 PERRICHET, M. Marc : 167, n. 9 et 10, 199, n. 100, 947, n. 21.  
 PERRON, François du : 502, n. 12.  
*perroquet* : voir perruche de la Caroline.  
 PERROT, François-Marie : 334, n. 10, 340, n. 28.  
 PERROT (île) : 340, 437.  
 PERROT (lac) : 341.  
 PERROT, Nicolas : 274, n. 36, 293, n. 39, 294, n. 42, 297, n. 49, 298,

- n. 50, 299, n. 51-52, 300, n. 54, 317, n. 50, 322, n. 66, 340, 341, n. 28, 345, n. 38, 433, n. 92, 453, n. 47, 470, n. 28, 472, n. 31-32, 478, n. 10, 481, n. 14, 484, n. 23, 536, n. 19, 537, n. 22, 545, n. 38, 552, n. 2, 568, n. 31, 581, n. 40, 582, n. 42, 584, n. 46, 586, n. 52, 628, n. 29, 629, n. 30, 644, n. 28, 662, n. 19, 668, n. 40, 690, n. 17, 732, n. 17, 734, n. 21, 745, n. 21, 766, 767, n. 50.
- peruche de la Caroline* : 742-743, 743, n. 17.
- PERS, P. Jean-Baptiste, Le : 42, n. 173, 51, n. 206, 54, n. 221, 55, n. 224, 56, n. 229, 57, 80, n. 12, 925, n. 3.
- PERSE : 138, 637, n. 27.
- pérusse* : voir prusse.
- PÉRUVIENS : 110, 113, 122, 123, n. 61, 127, 128, 130, 148.
- PETERSEN, M. : 870, n. 7.
- PÉTTIT, Mathurin Le : 801, n. 23, 802, n. 24, 803, n. 26, 804, n. 27, 805, n. 29, 808, n. 31-32, 813, n. 40, 814, n. 42, 816, n. 43, 827, n. 25.
- PÉTTIT BOIS ISLAND : 850, n. 24.
- PÉTYTE FAMINE (rivière de la) : 461, n. 9.
- PÉTITES ÎLES (lac des) : 214, n. 7.
- PÉTITOT, Émile : 416, n. 23.
- PETRI, Suffridus : 109, n. 24.
- PETTITT, G. E. : 590, n. 62.
- petum* : voir tabac.
- PÉTUNS (tribu amérindienne) : 452, n. 44, 553, n. 5.
- PEUCINS : 144, n. 119.
- peuplier* : 271, 271, n. 25, 385, 385, n. 110.
- PEYSE, Joseph L. : 574, n. 12, 633, n. 1, 738, n. 10.
- PHALEG : 106, n. 10.
- PHÉLYPEAUX, Jean-Frédéric, comte de Maurepas : 52, n. 209 et n. 211, 56, n. 230, 57, 80, 831, n. 35, 837, n. 1.
- PHÉNICIE : 140.
- PHÉNICIENS : 110, 139, 140, 141, n. 107, 141, n. 107, 142, 143, n. 115, 149, 157.
- phénomènes naturels* (selon les Amérindiens) : 771-772.
- PHILIPPE V : 334, n. 10.
- PHILIPPINES : 146, n. 124, 151, 158.
- PHIPPS, William : 218, n. 18, 229, n. 38.
- phoenix* : 315, 315, n. 40, 316, n. 45.
- phoque* : 346-350, 348, n. 43, 664, n. 25.
- PHRU : voir PÉROU.
- physiques* (attributs) (Amérindien) : 411-412, 422, 618-621, 624-626, 631-632.
- piakiminier* : voir plaquemier.
- pic* : 372, 372, n. 72.
- PICQUET, François : 60, n. 252.
- PICTES : 658, n. 11.
- PIERRE (nation de la) : 452, n. 45.
- PIERREVILLE : 425, n. 48.
- pigeon* : 400, 459.
- PIJART : 499, n. 11.
- pijoux* : voir couguar.
- PIMITEOUY (lac) [UPPER PEORIA LAKE] : 31, 98, 446, n. 34, 735, n. 1, 743, n. 19, 744, 745, 746, 748, 751, 752.
- PIMITEOUY (village des) : 743, n. 19, 744, 745.
- pin* : 316, 378.  
blanc : 378, n. 89, 638, 638, n. 13.  
de Virginie : 638, n. 13.  
rouge : 202, 378, n. 89, 638, 638, n. 13.
- pingouin* : 189, 189, n. 70, 352.
- pinson chanteur* : 372, 372, n. 73.
- pirate* : 364, 932.
- PIRÉMON [PILÉMON] : 645, n. 32, 646.
- pirogue* : 777-778, 784, 790, 795, 825, 859, 862, 874, 879, 887, 890, 892.
- PISTICOUI : 737.
- pitoi* : vois vison.
- PLAINES (rivière) : 737, n. 7.
- PLAISANCE [PLACENTIA] (baie de) : 185, 245, 246, n. 19.
- PLANCHÉ (rivière de la) : 461, n. 9.
- plane* : 462-463, 463, n. 11.
- PLANTAIN, P.-H. : 262, n. 8.
- PLANTIN, Christophe : 106, n. 8.
- PLAQUEMINES (détour des) : 841, n. 7.

- plaqueminiér* : 762, 762, n. 34.  
 PLATA (rio de la) : 138.  
 PLATON : 107, 112, n. 31 et 32, 19, 141, 227, n. 34, 640, 769, n. 57.  
 PLAT-POINT (rapides) : 443, n. 22.  
 PLATSCÔTÉS DE CHIEN (tribu amérindienne) : 417, n. 26.  
 PLATTE (rivière) : 763, n. 39.  
*pléctrophane des neiges* : 373, 373, n. 77.  
 PLESSIS, Octave : 191, n. 78.  
 PLESSIS, Pacifique : 224, n. 28, 288, n. 24.  
*plie* : 180, 362, 363, 363, n. 36.  
*plie-sole* : 360, 360, n. 19.  
 PLIMOUTH : voir Plymouth.  
 PLINE L'ANCIEN : 111, 112, n. 32 et 34, 130, 131, n. 80, 132, 133, n. 86, 146, 157, n. 155, 925, n. 4.  
 PLUIE (lac La) : 7, n. 4, 15, n. 38.  
 PLUM ISLAND : 594, n. 8.  
 PLUTARQUE : 654, n. 3.  
 PLYMOUTH (Angleterre) : 34, 80, 101, 923, n. 13, 930, n. 15, 988.  
*podophylle pelté* : 548, 548, n. 41.  
 POINT CHICO : 791, n. 1.  
 POINTE-À-CALLIÈRE : 335, n. 14.  
 POINTE COUPÉE : 791, n. 1, 827, n. 24.  
 POINTE-DES-CASCADES : 437, n. 1.  
*poirier* : 394, n. 6, 762.  
 POIRIER, J. : 191, n. 78, 193, n. 85, 203, n. 110 et 111.  
*pois* : 661.  
 POISSON, Paul Du : 595, n. 11, 820, n. 7, 829, n. 30.  
*poisson armé* : voir lépisostée osseux.  
*poisson blanc* : voir atticamègue.  
*poisson de Saint Pierre* : voir aiglefin.  
*poisson doré* : voir doré.  
 POITIERS : 601, n. 27.  
 POLIGNAC, cardinal de : 82.  
*politique (Amérindien)* : 451-452, 494, 551-570, 552, n. 1, 804-805, 882-883.  
 POLO, Marco : 104, 105, n. 4, 146, 147, n. 127, 150.  
 POLOGNE : 273, 313, n. 31, 955.  
 POLYBE : 131.  
*pomme de terre* : 666, 666, n. 35.  
 POMMES (île aux) : 196, n. 95, 946, 950.  
*pommier* : 394, 394, n. 6.  
 POMONE : 208.  
 POMPÉE : 619, n. 6.  
 PONCE DE LEON : 879, n. 16.  
 PONCET : 238, n. 4.  
 PONCHARTRAIN, comtesse de : voir H.-A.-R. de LAUBESPIERRE DE VERDERONNE.  
 PONCHARTRAIN (fort de 29, 531, 537, n. 22, 538, 549, 571).  
 PONCHARTRAIN (lac de) : 100, 826, n. 22, 832, n. 39, 837, n. 1, 853, 855, n. 9, 863, 864, n. 28.  
 PONCHARTRAIN, Jérôme de Phélypeaux de : 167, n. 9, 194, n. 87, 345, n. 38, 439, n. 7.  
 PONTBRIAND, Claude de : 333, n. 5.  
 PONT-EUXIN : 123, n. 60, 166.  
 PONTGRAVÉ : 287, n. 19.  
 PONTHOISE : 214, n. 8.  
 POPE, R. K. : 432, n. 87.  
*porc* : 298, 330, 349, 446, 952.  
*porc-épic* : 276, 329-330, 330, n. 95, 605, 660, 667.  
*portage* : 23, n. 86, 272, 437-438, 505-506, 532-533, 723, 825, 963.  
 PORTAGE (rivière du) : 723, n. 1.  
 PORT DE PAIX : 921, n. 40.  
 PORTEFAIX (Lc) : 864, n. 23, 944.  
 PORTNEUF : 233, n. 53, 283, n. 11.  
 PORTNEUF, baron de : voir BÉC-KANCOURT.  
 PORT-ROYAL : 148, n. 130, 246, n. 20.  
 PORTUGAIS : 116, 130, 175, n. 21, 483, n. 20, 758, n. 20.  
 PORTUGAL : 245, n. 18 et 19, 548, 985.  
 POSEDENIUS : 112, n. 31.  
 POSSEVIN [POSSEVINO], Antonio : 106, n. 9.  
*posteau* : voir raie.  
 POSTEL, Guillaume : 106, n. 7, 107, n. 16, 109, 121, n. 58.

- POTÉOUATAMIS : voir POUTÉOUATAMIS.
- POTÉOUATAMIS (île des) : voir îles des POUTÉOUATAMIS.
- POTHIER, Bernard : 579, n. 24.  
*potiron* : 388, n. 122.
- POTVIN, Damase : 208, n. 118.
- POUALAKS (tribu amérindienne) : 424, n. 46.  
*poule* : 369, 369, n. 56, 370.  
*poule d'eau* : 371, 371, n. 67.  
*poule d'Inde* : 371, 371, n. 66.
- POULIOT, Joseph-Camille : 203, n. 110, 208, n. 119.
- POULIOT, Léon : 47, n. 198, 54, n. 222, 61, n. 255, 63, n. 267, 77, n. 1 et 2, 82, n. 23, 597, n. 20, 671, n. 50.  
*pourceau de mer* ou *pourcelle* : voir *mar-souin*.
- POUSSIN, Nicolas : 223, n. 27.
- POUTEOUATAMIS (tribu amérindienne) : 94, 95, 429, n. 71, 430, 430, n. 73, 431, n. 80, 536, n. 15, 537, 537, n. 20, 541, n. 32, 543, 595, 598, n. 22, 607, 634, 640, n. 18, 643, 645, n. 32 et 33, 790.
- POUTEOUATAMIS (île des) : 96, 594, n. 8.
- POVERTY ISLAND : 594, n. 8.
- POWEL, David : 131, 132, n. 81.
- PRAIRIE ISLAND : 767, n. 52.
- PRAIRIES (rivière des) : 93, 339, 343, n. 35.
- PRAT, Louis : 216, n. 13.  
*prêtre* (Amérindien) : 712.
- PRÉVOST, Antoine-François : 63, 307, n. 19, 776, n. 3.
- PRIMO DE RIVERA, Joseph : 898, n. 49.
- PRINCE-ÉDOUARD (île du) : 425, n. 50.
- PROFIT ISLAND : 828, n. 26.
- PROFOND (Le) : 199, n. 100.  
« *Projet d'un corps d'histoires du Nouveau Monde* » : 40-41.
- PROLARD, André : 925, n. 3.  
*prophétie* (Amérindien) : 709-710.
- PROTESTANTS : 116, n. 43, 907.
- PROTESTANTISME : 167, n. 9.
- PROUVILLE, Alexandre de, marquis de Tracy : 310, n. 25, 358, n. 4, 359, n. 7.
- PROVANCHER, L. A. : 388, n. 120, 641, n. 23, 665, n. 29, 715, n. 22, 761, n. 29, 776, n. 3, 779, n. 10, 786, n. 22-23, 798, n. 16-17.
- PROVENCE : 394.  
*providence* : 261, 534, 563.
- PROVINCES-UNIES : 167, n. 8.  
*pruneaux* : 65.  
*prunier* : 386, 386, n. 111, 394, n. 6, 762.  
*prusse* : 350, 379, 380, 380, n. 94, 660.
- PRUSSE : 245, n. 19, 380, n. 94.
- PTOLÉMÉE : 146, 147, n. 127.
- PUANTE (rivière) : 92, 279, 283, 284.
- PUANTS (tribu amérindienne) : 96, 596, 598, n. 21.
- PUANTS (baie des) : voir GREEN BAY.  
*puma* : voir *cougar*.
- PUNTA GORDA : 915, n. 27.
- PUNTA MAISI : 917, n. 32.
- PURCHAS, Samuel : 17.
- PUY-DE-DÔME : 332, n. 2.
- PYGMÉE : 965, 966, n. 4.
- PYRENÉES : 159, 165, n. 4.  
*pyromancie* (Amérindien) : 98, 711.
- PYRRHA : 769, n. 57.
- QUADRAVO : 860, n. 18.
- QUAYS (rade de) : 221.
- QUÉBEC [KEBEC ; QUEBECQ ; QUEBÉIO ; QUEUBEC] : 10, 28, 32, 34, n. 134, 35, 53, n. 216, 64, 71, 77, n. 2, 78, n. 3, 79, 92, 93, 160, n. 162, 167, n. 9 ; 10 et 11, 169, 188, n. 67, 192, 194, n. 87, 199, n. 98 et 100, 200, n. 102, 201, n. 104, 202, n. 107, 203, 204, n. 113, 206, n. 117, 208, 211, n. 1, 212, n. 2 et 3, 214, n. 6, 215, n. 10 et 11, 216, n. 13 et 14, 217, n. 16, 218, n. 16 et 18, 219, n. 20, 222, n. 22, 223, n. 26, 224, n. 28, 228, n. 36, 229, n. 37, 231, n. 46, 232,

- 233, n. 52, 237, 242, n. 13, 248, n. 22, 249, n. 22, 253, 256, n. 37, 257, n. 37, 272, n. 30, 279, 282, n. 7, 286, n. 18, 290, n. 29, 291, n. 34, 292, n. 36, 304, n. 8, 304, n. 8, 306, n. 15, 320, 329, n. 92, 331, 332, n. 1, 333, 334, n. 7 et 10, 336, n. 17, 338, n. 21, 353, n. 59, 354, 360, n. 16, 369, n. 54, 377, n. 87, 380, n. 93, 381, n. 96, 385, n. 109, 389, n. 125, 393, 395, n. 10, 399, 401, n. 25, 426, n. 56, 427, 439, n. 7, 446, n. 34, 447, 453, n. 46, 492, 496, n. 5, 504, n. 20, 537, n. 21, 539, n. 26, 549, 578, n. 23, 580, n. 33, 592, 600, n. 27, 627, n. 26, 649, n. 36, 700, n. 39, 710, n. 9, 756, n. 12, 760, n. 26, 768, n. 55, 775, n. 1, 821, n. 9, 944, 945, 946, 947, 966, 979, 982, 985, 986, 988.
- cathédrale : 217, 221-222, 221, n. 21, 225.
- collège des jésuites : 217, 225-226, 225, n. 31, 226, n. 32.
- collège des récollets : 217, 223-224, 224, n. 28.
- évêché : 217, 219-221, 219, n. 20.
- fort Saint-Louis : 217, 222-223, 222, n. 24.
- fortifications : 229-231, 229, n. 38.
- Hôpital général : 227-228, 228, n. 37.
- Hôtel-Dieu : 217, 226-227, 226, n. 33, 228.
- monastère des ursulines : 217, 224, 224, n. 29.
- Notre-Dame-des-Victoires : 218, 218, n. 18.
- palais de l'intendant : 217, 227, 227, n. 35.
- prison : 227.
- séminaire de : 202, 217, 221-222, 222, n. 22, 339, n. 22, 339, n. 22, 755, 756, n. 12.
- QUÉBÉCOIS : 218, n. 16.
- QUÉLIBEC : 212.
- QUEN, Jean de : 367, n. 44, 698, n. 36, 700, n. 40.
- QUIGUALTAM [QUIGUALTAN-QUI] : 799, n. 18.
- QUIMPER : 759, n. 23.
- QUIROS, Fernandez de : 134, n. 87.
- QUITO : 136.
- QUIVIRA : 17, 18, 20.
- RABELAIS** : 545, n. 37.
- RACE** (cap) : 27, 183, n. 49, 185, 187.
- RACOUBE** : 157, n. 157.
- RADOUAY** : 201, n. 105.
- RAGUENEAU**, Paul : 208, n. 119, 426, n. 54, 457, n. 51, 468, n. 25, 529, n. 11, 531, n. 1, 566, n. 26, 587, n. 53, 596, n. 18, 629, n. 31, 683, n. 5, 684, n. 9, 708, n. 6, 712, n. 12.
- RAHADZI** : 157, n. 157.
- RAI**, John : voir John RAY.
- raie* : 361, 361, n. 26.
- RAINY LAKE** : voir lac La PLUIE.
- raisin* : 735-736, 736, n. 3.
- RAISINS** (île) : 304, n. 3.
- RALAIMIHOATRA** : 157, n. 157.
- RAMBAUD**, A. : 228, n. 36.
- RAMEZAY [RAMEZAI]**, Claude de : 342, n. 33, 780, n. 13, 945, 945, n. 11.
- RAMEZAY [RAMEZAI]**, Louis de : 780, n. 13.
- ramier* : 400.
- RAMSEY**, Richard : 542, n. 34.
- RAMUSIO** : 17.
- RANJART** : 66, n. 4.
- raquette* : 484-485, 963, 967.
- RASLES**, Sébastien : 488, n. 34, 682, n. 2, 688, n. 14, 738, n. 13, 741, n. 15.
- rat* : 262, 952, 954.
- rat des bois* : voir opossum d'Amérique.
- rat musqué* : 277-278, 278, n. 47, 283, 769.
- RAUDOT**, Antoine-Denis : 42, 51, 52, n. 208, 53, 66, 199, n. 100, 211, n. 1, 212, n. 2, 235, n. 57, 239, n. 5, 251, n. 27, 253, n. 32, 256, n. 37, 257, n. 39, 259, n. 1, 260, n. 2, 261, n. 5, 267, n. 17, 268, n. 20, 272, n. 29-30, 274, n. 36, 277, n. 42, 281, n. 7, 295, n. 46, 300, n. 57, 330, n. 95, 344, n. 37, 345, n. 38, 380, n. 92, 400, n. 22, 405, n. 30, 412, n. 9, 414, n. 15, 415, n. 17, 421, n. 38, 423, n. 44, 432, n. 87, 433, 438, n. 3, 442, n. 16, 443, n. 22, 444, n. 23, 456, n. 50, 469, n. 26, 475, n. 6, 476, n. 6, 477, n. 8, 480, n. 13, 485, n. 25, 486, n. 27, 488, n. 34, 490, n. 38, 504, n. 20,

- 506, n. 23, 508, n. 28, 509, n. 29, 511, n. 33, 514, n. 39, 519, n. 1, 520, n. 2, 522, n. 4, 537, n. 20, 545, n. 38, 547, n. 40, 548, n. 41, 552, n. 1, 557, n. 11, 560, n. 15, 562, n. 18, 563, n. 20-21, 572, n. 4, 574, n. 13, 576, n. 18, 577, n. 19 et 21, 578, n. 23, 579, n. 28, 583, n. 43, 584, n. 46, 586, n. 52, 589, n. 59, 598, n. 22, 604, n. 32, 606, n. 33, 620, n. 12, 623, n. 17, 644, n. 28, 645, n. 30, 648, n. 35, 649, n. 36, 657, n. 10, 668, n. 40, 670, n. 48, 683, n. 5, 684, n. 9, 685, n. 10, 711, n. 10, 726, n. 6, 736, n. 3, 741, n. 15, 754, n. 8, 761, n. 29, 762, n. 33, 778, n. 6, 789, n. 31, 965, 965, n. 3, 968, n. 4, 984.
- RAVESTEYN, Nicolas : 110, n. 28.
- RAY (cap) : 27, 185, n. 57, 188, 949.
- RAY, John : 277, n. 43, 278, n. 47.
- RAYE (cap de) : voir cap RACE.
- RAYBAULT, Charles : 577, n. 21.
- RAZE (cap de) : 91, 173, 182, n. 46, 183, 185, 946, 949.
- RÉ : 177, n. 26.
- RÉAUMUR : 264, n. 12.
- REBOUL, Jean-Baptiste : 903, n. 1.
- RÉCOLLET (saut au) : 93, 339, 343.
- RÉCOLLETS : 69, 92, 135, 217, 223, n. 27, 224, n. 28, 225, n. 31, 228, n. 36, 228, n. 36, 229, n. 37, 233, 281, n. 7, 289, n. 27, 335, 336, n. 16, 448, 637, n. 10, 656, n. 5.
- RED (rivière) : 23, 37, 39, 99, 428, n. 61, 825, n. 18, 826, n. 21, 827, n. 24.
- RÉGENCE : 10, 50, 52.
- RÉGENCE (Conseil de) : 848, n. 22.
- REGNARD, Jean-François : 709, n. 7.
- REID, W. S. : 759, n. 25.
- REINDER (lac) : 30, n. 122.
- REINEL : 188, n. 68.
- REITH, Renate : 230, n. 40.
- religion* (Amérindien) : 110, 115, 130, 135, 139, 153-154, 365, 416, 417-418, 471-472, 478-479, 483-484, 523, 551, 620, 679, 681-703, 769-770, 809-810, 816.
- RELIGIONNAIRES : 13.
- remède* (Amérindien) : voir simples.
- renard* : 300, n. 57, 319, 325-326, 325, n. 73 à 77, 330, 456.
- RENARDS (tribu amérindienne) : 430, n. 73, 432, n. 86, 540, 597, n. 19, 598, n. 22, 752, n. 1, 776, n. 4.
- RENARDS (fort des) : 724, n. 3.
- RENARDS (île aux) : 459, n. 3.
- RENARDS (rivière des) : voir rivière FOX.
- RENAUD, sieur) : 758, n. 22.
- RENAUDIÈRE, Philippe de La : voir Philippe de LA RENAUDIÈRE.
- RENAUT, Philippe : 758, n. 22, 759, n. 22.
- RENAUT-D'ARTAGUIETTE DIRON (concession) : 758, n. 22.
- RENEWS HARBOUR : 183, n. 50.
- RENEWS ROCK : 183, n. 50.
- renne du Canada* : voir caribou.
- RENNES : 671, n. 50.
- RENONVILLE (de) : 759, n. 24.
- requin* : 178, 362, 362, n. 31.
- RESOLUTION (Le) : 411, n. 7.
- rêve* (Amérindien) : 294, 294, n. 41, 315, 475, 476, 477, 499, 509, 545, 545-546, 685, 688, 696-703, 739, 811-812.
- revenants* (Amérindien) : 728-729.
- RÉVILLE, Jean-Baptiste du : 827, n. 25.
- RÉVILLON, Eustache : 901, n. 59.
- REY, M.-M. : 62, n. 265.
- REYNOLDS, B. : 411, n. 6.
- RHIN (fleuve) : 112, n. 34.
- rhinocéros* : 137.
- RHODE ISLAND : 121, n. 57.
- RHÔNE (fleuve) : 273, 771, 954.
- RICHARD, François : 164, n. 2.
- RICHARD, Pierre : 164, n. 2.
- RICHARDIE, Armand de La : voir Armand de LA RICHARDIE.
- RICHELET : 148, n. 130, 175, n. 18, 230, n. 40, 361, n. 24.
- RICHELIEU, Armand-Jean Du Plessis, duc et cardinal de : 291.
- RICHELIEU (îles de) : 93, 303, n. 2, 304, 309, 331, 332, n. 2.

- RICHELIEU (fort de) : 93, 309, n. 23, 310, n. 25, 358, n. 4, 395, n. 9.
- RICHELIEU (rivière) : 309, n. 24, 310, n. 25, 357, n. 2, 358 (voir aussi rivière de SOREL).
- RICHER, Pierre-Daniel : 239, n. 6, 242, n. 13.
- RIGAUD, Louis-Philippe, marquis de Vaudreuil : 167, 167, n. 10, 181, 496, 496, n. 6, 945.
- RIGAUD, Philippe, marquis de Vaudreuil : 7, 8, n. 6, 10, 15, n. 40, 21, 23, n. 84, 25, n. 92, 28, n. 111, 30, n. 121, 164, n. 3, 167, n. 11, 183, n. 47, 232, n. 47, 286, n. 16, 343, n. 35, 492, n. 45, 496, n. 6, 538, n. 25, 540, n. 30, 710, 710, n. 9, 780, n. 13, 969, 970, 972, 977, 987.
- RIO DE LOSA, Rodrigo del : 851, n. 26.
- RISWICK : 334.
- RITZENTHALER, R. E. : 430, n. 73.
- RIVAUD, Albert : 112, n. 32.
- RIVERIN, sieur : 12, n. 21.
- RIVIÈRE AUX BOEUFs : voir rivière aux BOEUFs.
- RIVIÈRE AUX PERLES : voir rivière PEARL.
- RIVIÈRE AUX SAUMONS : voir rivière aux SAUMONS.
- RIVIÈRE BLANCHE : voir rivière WHITE.
- RIVIÈRE BLEUE : voir BLUE EARTH RIVER.
- RIVIÈRE-DU-LOUP : 27, 943, n. 15.
- RIVIÈRE DU NORD-OUEST : voir rivière du NORD-OUEST.
- RIVIÈRE-OUELLE : 360, n. 20, 951, n. 16.
- RIVIÈRE TROIS-PISTOLES : 946, n. 18.
- riz* : 778, 779, n. 10, 828, 847.
- ROBINEAU DE BÉCANCOUR, Pierre : 233, n. 52 et 53, 282, 283, n. 11.
- ROBUTEL DE LA NOUE, Zacharie : 30, n. 121, 36, 978, 980, 981.
- ROCHE, La : 246, n. 20.
- ROCHE (rivière à la) : 764.
- ROCHE-ALLARD, comtesse de La. : 340.
- ROCHECHOUART, Louis-Victor, duc de Mortemart et de Vivonne : 103, n. 1.
- ROCHECHOUART MORTEMART, Gabrielle-Victoire de, duchesse de Lesdiguières : 43, 47, 50, n. 205, 61, n. 255, 103, 163, n. 1.
- ROCHEFORT : 26, n. 94, 91, 163, 164, 167, n. 9 et 11, 194, n. 87, 199, n. 100, 231, n. 46, 255, 496, n. 6, 862, n. 23, 944, 945, 947, 947, n. 20.
- ROCHELLE (La) : 13, 26, n. 94, 66, n. 4, 167, n. 9, 169, 291, n. 33, 601, n. 27, 945.
- ROCHELOIS : 196, n. 95.
- ROCHEMONTEIX, Camille de : 38, n. 155 et 159, 57, n. 236, 59, n. 248, 77, n. 1, 78, n. 4 et 6, 145, n. 121, 211, n. 1, 286, n. 16, 306, n. 16-17, 415, n. 17, 583, n. 43, 597, n. 20, 634, n. 2, 819, n. 6, 965, n. 3.
- ROCHER (village du) : 219, 752, n. 2.
- ROCHESTER : 489, n. 35, 931, n. 18.
- ROCHEUSES : 20, 764, n. 40.
- ROCK (rivière) : 764, n. 42.
- ROCK ISLAND : 594, n. 8, 764, n. 42, 889, n. 29.
- ROCKWOOD : 779, n. 7.
- ROGERS, E. S. : 430, n. 73.
- roitelet* : 372, 372, n. 74.
- ROLAND (table à) : 191, n. 78.
- ROMAINS : 109, 131, 136, 221, 273.
- ROME : 50, n. 204, 54, n. 222, 80, 273, n. 33, 559, 622.
- RONDE, Denys de La : 231, n. 45, 578, n. 24, 579, n. 24.
- RONDE (île) [ROUND ISLAND] : 205, n. 115, 901, n. 58.
- RONSIN, A. : 9, n. 13, 172, n. 10.
- roseau* : 275, 275, n. 38, 364, 365.
- ROSÉE, sieur : 203, n. 110, 208, n. 119.
- rosier* : 374.
- ROSIERS (cap des) : 91, 189, 190, n. 72.
- rossignol* : voir pinson chanteur.
- ROTHNEY, G. O. : 246, n. 19.
- ROUE, Antoine de La : 834, n. 44.

- ROUEN : 34, 172, n. 10, 446, n. 34, 819, n. 6, 923.
- ROUILLARD, E. : 191, n. 80, 193, n. 85, 205, n. 114, 354, n. 64, 427, n. 59-60, 491, n. 42.
- ROUILLE : 57, 81, n. 19.
- ROUILLET, Antoine-Louis, comte de : 26, n. 93, 66, n. 4, 82.
- ROUGE (cap) : 215, n. 9.
- ROUGE (île ou îlet) : 27, 200, 200, n. 101, 950.
- ROUGE (mer) (voir aussi mer VERMEILLE) : 9, n. 12.
- ROUGE (rivière) : voir rivière RED.
- ROUND ISLAND (Michigan) : 579, n. 25.
- ROUSSEAU, Jacques : 264, n. 12, 380, n. 92, 966, n. 1.
- ROY, Joseph-Edmond : 52, n. 212 et 213, 54, n. 218 et 220, 57, n. 237, 62, 79, 81, n. 18, 198, n. 96.
- ROY, Pierre-Georges : 189, n. 71, 190, n. 75, 191, n. 78 et 79, 193, n. 85, 194, n. 89, 200, n. 101, 205, n. 114, 208, n. 118, 246, n. 20, 280, n. 3, 289, n. 25-26, 303, n. 2, 339, n. 22, 340, n. 27, 354, n. 64, 427, n. 58, 439, n. 8, 792, n. 3.
- ROYALE (île) : 172, n. 12, 182, n. 47, 188, 292, 775.
- ROZO, Ignacio Rodriguez : 893, n. 36.
- RU, Paul Du : voir Paul DURU.
- RUBIS (Le) : 167, n. 11.
- RUDBECK, Olof : 108, : voir aussi BUDBECK.
- RUETTE D'AUTEUIL, François-Madeleine-Fortuné : 79, n. 9.
- RUFFEIX : 342, n. 34.
- RUMILLY, R. : 333, n. 6, 339, n. 22, 341, n. 28, 342, n. 33, 343, n. 35, 358, n. 3, 359, n. 7.
- RUSS, C. J. : 496, n. 7.
- RUSSIE : 261, n. 4.
- RUSSIENS [RUSSSES] : 133.
- RYSWICK (traité de) : 926, n. 7.
- SABLE (île de) : 246, n. 20, 352, n. 57.
- SABLES (rivière aux) : 638, n. 12 (voir aussi SANDY CREEK, Michigan).
- SABLES (rivière des) : 461, n. 9, 473, 475, n. 5, 488, 638, n. 12 (voir aussi SANDY CREEK, New York).
- SABLONNIÈRE (rivière de la) : 825, n. 18.
- SABREVOIS, Jacques-Charles de : 29, 357, n. 1.
- SACO (rivière) : 305, n. 13.
- SADDLE BUNCH KEY : 885, n. 22.
- sagamité* : 663-664, 734, 943.
- sagamo* (Amérindien) : 552, 552, n. 3.
- SAGARD [SAGHART], Gabriel : 135, 189, n. 70, 191, n. 78, 200, n. 102, 202, n. 109, 214, n. 8, 287, n. 19, 339, n. 23, 365, n. 39, 375, n. 83, 418, n. 28, 426, n. 56, 448, n. 37, 468, n. 25, 499, n. 11, 525, n. 6, 591, n. 64, 656, n. 5.
- SAGEAN, Mathieu : 18, n. 53, 34, n. 135, 36, 912, n. 19, 983, 983, n. 31.
- SAGUENAY : 91, 196, n. 95, 198, n. 97, 199, n. 98, 200, 204, 426, 601, n. 27.
- SAGUINAM (baie de) [SAGINAW BAY] : 574.
- SAINCT LAURENS (cap et île de) : voir cap SAINT-LAURENT.
- SAINCT MATTHIEU (pointe) [pointe des ALLOUETTES] : 200, n. 102.
- SAINCTE CROIX (rivière) [rivière SAINT-CHARLES] : 214, n. 8.
- SAINCT-ANDRÉ, Pierre de : 46, n. 192.
- SAINCT-ANGE, Robert Groston de : voir Robert GROSTON DE SAINT-ANGE.
- SAINCT-ANNE (mont) : 191, n. 78.
- SAINCT ANTHONY FALLS : 767, 767, n. 54.
- SAINCT-ANTOINE (cap) : 779, n. 7.
- SAINCT-ANTOINE (rivière) : 287, n. 19, 767, n. 54.
- SAINCT-ANTOINE (saut) : voir SAINT ANTHONY FALLS.
- SAINCT AUGUSTIN : 534, n. 10.
- SAINCT AUGUSTINE (Florida) [SAINT-AUGUSTIN de la Floride] : 33, 33, n. 133, 100, 876, n. 12, 879, n. 16, 883, 884, 885, 892, n. 35, 893.
- SAINCT-BARNABÉ (lac) : 196, n. 94.

- SAINT-BERNARD (baie de) : 100, 853, 860.
- SAINT CATHERINE'S CREEK : 795, n. 9.
- SAINT-CHARLES (rivière de) : 214, n. 8, 216, 217, 221, 222, 224, n. 28, 225, n. 31, 227, n. 35, 228, 230.
- SAINT-CHRISTOPHE (île) : 287, n. 19, 926, n. 7.
- SAINT CHRYSOSTOME : 627.
- SAINT CLAIR (lac) : 29, 571, n. 1.
- SAINT CLAIR (rivière) : 572, n. 3.
- SAINT-COSME, Jean-François Buisson de : voir Jean-François BUISSON DE SAINT-COSME.
- SAINT-DENIS : 826, n. 23.
- SAINT-DIDIER-EN-FOREZ : 690, n. 20.
- SAINT-DIÉ : 9.
- SAINT-DOMINGUE (île de) : 32, 34, 42, n. 173, 51, n. 206, 55, n. 224, 56, n. 230, 57, 66, n. 4, 80, 101, 167, n. 9, 245, 798, 865, 866, 867, 868, n. 2, 873, 903, 916, 917, n. 31, 919, 921, n. 40, 923, 924, n. 2, 926, n. 7, 927, 944, 983, 988.
- SAINT-ESPRIT (baie du) : 895, n. 43.
- SAINT-ESPRIT (mission du) : 424, n. 45.
- SAINT-ESPRIT (terres australes du) : 134, n. 87.
- SAINT-FRANÇOIS : 28, 93, 287, 292, 303, n. 1, 305, 306, 310, 331, 425, n. 48, 891.
- SAINT-FRANÇOIS (baie) : 304, n. 3.
- SAINT-FRANÇOIS (îles de) : 303, 304.
- SAINT-FRANÇOIS (lac) : 94, 309, 438, n. 3, 442.
- SAINT-FRANÇOIS (mission de) : 627, n. 26.
- SAINT-FRANÇOIS (rivière) : 304, n. 3, 306, n. 16-17.
- SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES (mission abénakise) : 282, n. 9, 286, n. 16, 306, n. 16-17, 343.
- SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC : 303, n. 1.
- SAINT-FRANÇOIS-XAVIER (mission de) : 282, n. 9, 342, n. 34, 597, n. 20.
- SAINT GEORGE ISLAND : 894, n. 41.
- SAINT-GEORGES, Georges Guillet de : voir Georges GUILLET DE SAINT-GEORGES.
- SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (traité de) : 246, n. 20, 288, n. 24.
- SAINT GRÉGOIRE LE GRAND : 107, n. 13.
- SAINT-IGNACE (île) : 303, n. 2.
- SAINT-IGNACE (mission) : 429, n. 71, 636, n. 8.
- SAINT JACQUES : 106.
- SAINT-JEAN ou SAINT JOHN (Terre-Neuve) : 948.
- SAINT-JEAN (bayout) : 837, n. 1, 864, n. 28.
- SAINT-JEAN (lac) : 310, n. 25, 427, n. 58, 553, n. 4, 700, n. 39.
- SAINT-JEAN (rivière) : 246, n. 20, 306, n. 16, 340, 341 n. 28, 710, n. 9, 830, n. 34.
- SAINT-JEAN-BAPTISTE DES NACHITOCHEs (fort) : 826, n. 23.
- SAINT JOSEPH (Michigan) : 431, n. 77.
- SAINT-JOSEPH (baie) : 33, 893, n. 37, 896, n. 45, 897, n. 47, 898, n. 49, 899, 904, 906.
- SAINT-JOSEPH (fort) : 31, 79, 98, 633, n. 1, 681.
- SAINT-JOSEPH (île) : 287, n. 19, 894, n. 41, 895, 896, 897.
- SAINT-JOSEPH (mission) : 634, n. 2, 974.
- SAINT-JOSEPH (poste de) : 35, 36, n. 144, 100.
- SAINT-JOSEPH (rivière) : 31, 36, n. 144, 97, 431, n. 77, 433, n. 90, 617, 618, 633, 634, 634, n. 2, 638, 639, 641, n. 21, 645, n. 33, 653, 705, 705, n. 1, 723, 724, 724, n. 2, 725, n. 5, 768, 834, n. 43, 981, 987.
- SAINT-LAURENT (cap) : 188, 188, n. 65 et 66.
- SAINT-LAURENT (fleuve) : 12, n. 22, 53, n. 216, 91, 93, 94, 167, n. 10, 169, 189, 190, 193, 201, n. 104, 214, 219, 231, n. 45, 245, 285, n. 15, 286, 287, n. 19, 306, 306, n. 15, 309, 333, n. 4, 341, n. 29, 342, n. 34, 353, n. 59, 355, 358,

- 359, 360, 366, n. 41, 398, 399, 411, 423, 426, n. 56, 434, 437, 439, 445, n. 28, 454, 491, 888, 980.
- SAINT-LAURENT (golphe) : 91, 172, 187, 205, 347, 352, 359, 360, 414, n. 16, 424, 426, n. 54, 622, 863, n. 25.
- SAINT-LAURENT (régiment de) : 496, n. 5.
- SAINT LAWRENCE (cap) : voir cap SAINT-LAURENT.
- SAINT LOUIS (Missouri) : 755, n. 10, 775, n. 2.
- SAINT-LOUIS (baie) : 850, n. 24.
- SAINT-LOUIS (fleuve) [MISSISSIPI] : 868, n. 2.
- SAINT-LOUIS (fort) : 217, n. 15, 225, n. 31, 357, n. 1, 358, n. 6, 359, n. 7.
- SAINT-LOUIS (lac) : 341, 343, 410, n. 4, 437, n. 1, 438, n. 3, 445, n. 30, 491, n. 42.
- SAINT-LOUIS (saut) : 93, 94, 285, n. 15, 310, n. 25, 341, n. 29, 342, n. 33, 407, 409, 491, n. 42, 649, n. 36.
- SAINT-LOUIS-DE-KAMOURASKA : 354, n. 64.
- SAINT-LOUIS DES ILLINOIS (fort) : 738, n. 13.
- SAINT LUC : 238, n. 4.
- SAINT LUSSON, Simon-François Daumont de : voir Simon-François DAUMONT DE SAINT LUS-SON.
- SAINT-MALO : 203, n. 110.
- SAINT-MARC D'APALACHE [SAN MARCOS ou SAINT MARKS] : 33, 100, 889, 890, n. 30, 891, n. 33, 892, n. 35, 893, 894, 906.
- SAINT MARTIN (rivière) : 888, n. 28.
- SAINT MARTIN ISLAND : 594, n. 8.
- SAINT MARTINS KEY : 888, n. 28.
- SAINT-MATHIEU (pointe de) : 453, n. 46.
- SAINT-MAURICE (rivière) : 160, n. 161, 287, n. 19, 426, n. 56, 427, n. 57.
- SAINT-MICHEL (île de) (Açores) : 108, n. 19.
- SAINT-MICHEL (rivière) : 766, n. 50.
- SAINT-MICHEL (village amérin-dien) : 433, n. 92.
- SAINT-NICOLAS (fort) : 766, n. 50.
- SAINT-NICOLAS (rivière de) : 638, n. 12, 641, n. 21.
- SAINT-OURS : 311, n. 28.
- SAINT OVIDE, M. de : 602, n. 29.
- SAINT-PAUL [POL] : 106, 408.
- SAINT-PAUL (baie de) : 92, 201, n. 104, 202, n. 106 et 108, 354.
- SAINT-PAUL (cap de) : 187, n. 63.
- SAINT-PAUL (île de) [SAINT PAUL ISLAND] : 187, n. 63, 188.
- SAINT-PÉ, Jean-Baptiste de : 634, n. 2, 768, n. 55, 974.
- SAINT PIERRE : 363.
- SAINT-PIERRE, Monsieur de : 36.
- SAINT-PIERRE (îles) : 91, 182, 186, n. 62.
- SAINT-PIERRE (lac) : 28, 92, 204, n. 113, 237, 287, n. 21, 288, n. 22, 303, n. 2, 304, n. 3, 306, 309, 331, 332, n. 1, 358, 427.
- SAINT-PIERRE (rivière) : voir rivière MINNESOTA.
- SAINT-PIERRE DES YASOUS (fort) : 792, n. 3.
- SAINT-PIERRE ET MIQUELON (archipel) : 27, 182, n. 44, 186, n. 62.
- SAINT-QUENTIN : 77, 287, n. 19.
- SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE : 489, n. 38.
- SAINT SACREMENT (Compagnie du) : 333, n. 6.
- SAINT-SAUVEUR* (Le) : 33, 884.
- SAINT-SIMON, Louis de Rouvroy, duc de : 392, n. 4.
- SAINT SULPICE (séminaire de) : 333, n. 6, 338, n. 21, 341, n. 28, 408.
- SAINT THOMAS : 148.
- SAINT-VALLIER, Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières de : 219, n. 20, 224, n. 28, 228, n. 36 et 37, 233, n. 54, 289, n. 28, 335, n. 15, 409, n. 3, 575, n. 16.
- SAINT VINCENT ISLAND : 894, n. 41.
- SAINTE ANNE (fort) : 310, n. 25, 359, n. 7.
- SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE : 313, n. 31,

- SAINTE BARBE [SANTA BARBARA] (mines de) : 851, n. 26.  
 SAINTE-CATHERINE (concession) : 827, n. 25, 858, n. 14.  
 SAINTE-CLAIRE (île de) : 535, n. 15, 537.  
 SAINTE-CLAIRE (lac) : voir lac SAINT CLAIR.  
 SAINTE-CLAIRE (rivière) : voir rivière SAINT CLAIR.  
 SAINTE-CROIX (rivière de) : 767, n. 53.  
 SAINTE-FAMILLE (mont) : 338, n. 20.  
 SAINTE-FAMILLE DES TAMAROIS (mission) : 756, n. 13.  
 SAINTE-FOY : 238, n. 3.  
 SAINTE-HÉLÈNE (île) : 336, n. 16.  
 SAINTE-MAGDELEINE : 860, n. 20.  
 SAINTE-MARGUERITE (île) : 201, n. 105.  
 SAINTE-MARGUERITE (rivière) : 196, n. 94.  
 SAINTE-MARIE (île d'ORLÉANS) : 208, n. 119.  
 SAINTE-MARIE (saut) : 430, n. 72, 536, 576, n. 17, 577, n. 21, 578.  
 SAINTE-MARIE D'APALACHE : 890, n. 30.  
 SAINTE-MARIE DE GANNEN-TAHA (mission de) : 700, n. 39.  
 SAINTE-PÉTRONILLE : 203, n. 111.  
 SAINTE-REYNE (concession) : 827, n. 25.  
 SAINTE-ROSE (baie) : 899.  
 SAINTE-ROSE (canal) : 899.  
 SAINTE-ROSE (fort) : 900, n. 54.  
 SAINTE-ROSE (île) : 100, 898, 899, n. 51, 900, 901.  
 SAINTE-THÉRÈSE (fort) : 310, n. 25, 359, n. 7.  
 SAINTE-THÉRÈSE (rivière) : 416.  
 SAINTONGE (lac) : 359, n. 9.  
 SAKETCHAK (divinité amérindienne) : 769.  
 SAKIS (tribu amérindienne) : 96, 431, 432, n. 86, 597, 598, n. 22, 600, 602.  
 SALAZAR, Joseph de Hita : 892, n. 35.  
 SALIÈRES, marquis de : 310, n. 25.  
*saline* : 474, 474, n. 3, 764, 842-843.  
 SALLE [SALE], Cavellier de La, Robert : voir Robert CAVELIER DE LA SALLE.  
 SALMANAZAR V (roi d'Assyrie) : 108, 121, n. 54.  
 SALMON (rivière) : 461, n. 9, 462, n. 10.  
 SALMON FALLS : 525, n. 7.  
 SALOMON : 104, n. 3, 105, 142.  
 SALOMON (îles) : 133, n. 86, 134, n. 87.  
 SALONE, Émile : 61, n. 255, 249, n. 23.  
 SALT (rivière) : 764, n. 41.  
 SAMARIE : 121, n. 54.  
 SAMARITAINE : 533, n. 9.  
 SAMOYÈDES [SAMOJÈDES] : 124, n. 64, 133, 138, 144, 160.  
 SAMSON : 491, n. 42.  
 SANDY CREEK (Michigan) : 638, n. 12.  
 SANDY CREEK (New York, comté de Jefferson) : 461, n. 9.  
 SANDY CREEK (New York, comté d'Orleans) : 490, n. 40.  
 SANGAMON (rivière) : 753, n. 2.  
 SAN LUIS (fort) : 891, n. 31.  
 SAN MARCOS DE SAINT-AUGUSTIN (fort) : 891, n. 31.  
 SAN MARCOS DES APALACHES : voir SAINT-MARC D'APALACHE.  
 SANT-YAGO DE LOS CABALLEROS [SANTIAGO] : 925, n. 5.  
 SANTA-CRUZ : 148.  
 SANTA ELENA : 897, n. 46.  
 SANTA FE : 600, n. 25.  
 SANTO DOMINGO : 104, n. 4.  
 SAÔNE (La) : 862, n. 23.  
*sapin* : 93, 270, 296, 368, 378, 379, 379, n. 90, 441, 717, 946.  
*sarcelle* : 371, 371, n. 68.  
*sardine* : 361, 361, n. 22.  
 SARIEGO, J. L. : 870, n. 7.  
 SARMATES : 132.  
 SARNIA : 535, n. 15, 572, n. 4.

- SARRAZIN, Michel : 46, 261, n. 5, 264, n. 11-12, 274, n. 36, 278, n. 47, 291, n. 34, 324, 386, n. 115, 387, n. 116, 952, 959.
- SASKATCHEWAN : 30, n. 122.
- SASKATCHEWAN (rivière) : 424, n. 46.
- sassafras* : 641, 641, n. 23, 715, 715, n. 22.
- SASTERATSI : 539, n. 26, 542, n. 33.
- SAUGRAIN, Cl.-M. : 504, n. 18, 505, n. 18, 706, n. 3.
- SAULT-AU-RÉCOLLET : 340, n. 25, 343, n. 35.
- SAULT DU BUISSON : 438, n. 3.
- SAULT-DU-TROU : 438, n. 3.
- SAULT-SAINT-LOUIS : 29.
- SAULTEURS : voir SAUTEUX.
- saumon* : 360, 360, n. 11, 461.
- SAUMONS (rivière aux) : 462, n. 10.
- SAUTEUX (tribu amérindienne) : 422, n. 40, 429, n. 71, 430, 430, n. 73, 431, n. 80, 432, n. 84, 596.
- SAUVAGES : 18, 43, n. 177, 47, 53, 92, 94, 95, 96, 97, 98, 100, 120, 128, 133, 135, 145, 147, 153, 159, 163, 193, n. 85, 196, n. 95, 198, n. 98, 199, n. 98, 206, n. 118, 212, 225, 235, 238, 240, 247, 250, n. 24, 251, 252, 257, 266, 267, 270, 272, n. 30, 273, 274, 275, n. 39, 276, 278, 279, 283, 285, n. 15, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 298, 299, 300, 304, n. 8, 306, 308, 311, 312, 317, 318, 321, 324, 327, 328, n. 91, 334, 340, 344, n. 37, 345, 346, 349, 364, 365, 366, 367, n. 44, 377, 380, 384, n. 105, 386, n. 115, 387, n. 116, 388, n. 124, 389, n. 125, 395, n. 10, 402, 403, 404, 405, 407, 408, 409, 410, 411, n. 6, 414, 415, 416, 417, 418, 419, n. 31, 421, 423, 424, n. 45, 427, 430, 433, 435, 439, n. 6, 440, 442, 448, n. 37, 449, 451, 452, 453, 454, 455, 456, n. 50, 458, 459, 464, 465, 467, 469, 470, 471, 472, 473, 478, n. 9, 483, 485, n. 25, 486, 488, n. 34, 490, 492, n. 45, 493, 497, 498, 499, 500, 501, 504, 506, n. 24, 507, 508, n. 28, 511, n. 33, 512, n. 35, 514, n. 39, 517, 519, 525, 526, 529, 531, 537, 538, 539, 540, n. 30, 541, n. 32, 541, n. 33, 543, 544, 545, 546, 549, 552, 553, 557, 559, 560, 563, 564, 566, 569, 570, 571, 572, 573, 575, 577, 578, n. 23, 579, 580, 581, 582, 584, 585, 588, 589, 591, n. 63, 593, 594, 596, 598, 599, 600, 601, n. 26, 602, n. 29, 604, 605, 607, 608, 617, 618, 620, n. 12, 621, n. 13, 625, 626, 627, n. 27, 628, 629, n. 30, 630, 631, 632, 633, 634, 640, 641, 642, 643, 645, 646, 647, 648, 653, 655, 656, 657, 658, n. 11, 659, n. 13, 661, 663, n. 23, 664, n. 24, 665, 666, 670, 671, 672, 673, 674, 677, 678, n. 58, 679, 681, 684, 685, 686, 687, 689, 690, 691, 693, 695, n. 29, 696, 697, 698, 701, 702, 705, 707, 709, 710, 711, 712, 714, 717, 723, 725, 726, 728, 729, 732, 733, 738, 739, 742, n. 16, 743, 745, 747, 751, 752, 755, 758, n. 22, 759, 762, 768, 769, 770, 771, 776, 781, 783, 784, 787, 789, 792, 794, 799, 800, 801, n. 23, 803, 807, 808, 810, 812, 814, 816, 817, 820, 821, n. 11, 823, 824, 829, n. 32, 832, 837, n. 1, 841, 855, n. 8, 857, 859, 860, 874, 875, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 887, 890, 891, 908, 909, 961, 981, 983, 984, 988.
- SAUVIGNY : 18.
- SAUVOLLE [SAUVOLE] : 859, n. 17.
- savane* : 416, n. 23.
- SAVANOIS : 416, n. 23, 417.
- SAVARY, sieur : 267, n. 18.
- SAVOIE : 245, n. 19.
- SAYLORVILLE LAKE : 765, n. 45.
- SCANDINAVES : 108, n. 17.
- SCANDINAVIE : 107, 423.
- SCHENECTADY : voir CORLAER.
- SCHERIES : 138.
- SCHMITT, J. : 194, n. 86.
- SCHUYLER, Peter : 529, n. 12.
- SCYTHES : 120, n. 53, 123, 124, 132, 133, 139, 140, 143, 144, n. 119, 146, 147, 148.
- SCYTHIE : 123, n. 60.
- SEAL (rivière) : 323, n. 68.
- sèche* : voir calmar.
- SECOUSSE, J.-D. : 260, n. 2.
- SED (cap de) : 868, n. 2, 869, 910.
- SEDGEWICK, Robert : 246, n. 20.
- SEFFROY DE MEZY, Augustin : 341, n. 28.

- SEGUIN, Robert-Lionel : 208, n. 118.  
*seigneuries du Canada* : 280-281, 280, n. 4, 281, n. 5, 6 et 7, 333-334, 401-402, 402, n. 26, 444.
- SEINE (fleuve) : 93, 231, n. 46, 392, n. 4, 462, 618, 793, 819, 879.
- SEM : 108.
- SENECAS : voir TSONNON-THOUANS.
- SÉNÉGAL : 140, 754, n. 8.
- SÉNÈQUE : 111, n. 31, 164, n. 2, 351, n. 56.
- SENNEVILLE, Jacques Le Ber : voir Jacques LE BER DE SENNEVILLE.
- SEPHAR : 105, n. 5.
- SEPHER (mont) : 105, n. 6.
- SEPT ANS (guerre de) : 402, n. 26, 496, n. 8.
- SEPT-ÎLES : 196, n. 94, 205, n. 115, 231.  
*serin* : 373.  
*serpent* : 422, 658, 660, 926.  
*serpent à sonnettes* : 376-377, 376, n. 84, 506, 506, n. 23, 535, 548, 802, 894.
- SERPENT À SONNETTES (île des) : 535, 13.
- SEVERANCE, F. H. : 492, n. 45.  
*sexualité* (Amérindien) : 586, 586, n. 52, 590, 620-621, 644, 644, n. 29, 656, 808-809.
- SGARD, Jean : 57, n. 239, 58, n. 240 et 241, 77, n. 1.
- SHAG ROCK : 183, n. 50.
- SHÉA, John Gilmary : 53, n. 216.
- SHEPPARD, William : 377, n. 87, 389, n. 128, 463, n. 11, 715, n. 22, 785, n. 22, 856, n. 11, 857, n. 13.
- SHIMONY, Annemarie Anrod : 299, n. 51.
- SHORTT, A. : 257, n. 37.
- SICILE : 312, n. 30.
- SICILIEN : 109.
- SILÉSIE : 51.
- SILLERY [SYLLERI] : 226, n. 33, 305, n. 13, 306, 425, n. 48, 627, n. 26.
- SILVY, Antoine : 211, n. 1, 583, n. 43.
- SIMCOE (île) : 460, n. 6.
- SIMONIDE DE CÉOS : 247, n. 21.  
*simples* (Amérindien) : 642, 686, 713-716.
- SIOUX (tribu amérindienne) : 13, n. 25, 22, 30, 35, n. 142, 36, 37, n. 152, 38, 52, 94, 160, 415, n. 19, 420, 421, 421, n. 38, 422, n. 39, 447, 598, n. 21, 608, n. 39, 681, 736, 745, n. 21, 757, n. 19, 763, 766, n. 50, 767, 768, n. 55, 832, 981, 984, 985, 987, 988, 990, 991.
- SIX LIEUES (lac) : 23, n. 86.
- SKINNER, A. : 419, n. 29.
- SLEEPING BEAR POINT : 635, n. 4.
- SNOW, D. R. : 425, n. 48.  
*société d'amis* (Amérindien) : 630-631.
- SOCOQUIS [SÔKUKIAK] (tribu amérindienne) : 286, n. 16, 305, n. 13.
- SODUS BAY : 474, n. 4.  
*soie* : 830.
- SOISSONS (lac de) : 341, n. 29.  
*sole* : voir plie-sole.  
*soleil* : 388, 388, n. 119.
- SOLIN : 146, 147, n. 127.
- SOLORZANO PEREIRA, Juan de : 105, n. 5, 117, n. 46, 136.
- SONDATSAA, Charles : 542, n. 33.  
*songe* (Amérindien) : voir rêve.
- SONNIUS, Michel : 108, n. 18.
- SONONCHIEZ : 489, n. 38.
- SONONTOUANS ou SONNON-TOUANS : voir TSONNON-THOUANS.
- SOPHOCLE : 293, n. 40.
- SOPONIS (tribu amérindienne) : 855, n. 8.
- SORBONNE : 299, n. 53.
- SORCIERS (Nation des) : 98, 428, n. 62.
- SOREL (fort) : 358, n. 4.
- SOREL (îles de) : 303, n. 2.
- SOREL (rivière de) : 290, 309, n. 24, 310, n. 25, 359, 366, n. 41, 434 (voir aussi rivière RICHELIEU).
- SOREL, Pierre de : 309, n. 24, 310, n. 25, 358, 359.
- SOTHOUIS (tribu amérindienne) : 788, n. 28.
- SOTO, Hernando De : 435, n. 94, 783, n. 18, 784, n. 20, 788, 799, n. 18, 804, n. 28, 816, n. 44, 825, n. 19, 848, n. 23, 856, n. 12.

- SOUABE : 112, n. 34.  
 SOUCIET, Jean : 58, 80.  
*souffleur* : 178, 178, n. 32.  
 SOURIQUI : voir SOURIQUOIS.  
 SOURIQUOIS (tribu amérindienne) : 147, 147, n. 29, 425, n. 50.  
*souris* : 607.  
 SOUTH BASS ISLAND : 535, n. 13.  
 SOUTH BEND (Indiana) : 705, n. 1.  
 SOUTH BRANCH BLACK RIVER : 641, n. 21.  
 SOUTH BRANCH PENTWATER RIVER : 638, n. 12.  
 SOUTH BRANCH SANDY CREEK : 461, n. 9.  
 SOUTH FOX ISLAND : 581, n. 38.  
 SOUTH HAVEN : 641, n. 21.  
 SOUTH MANITOU ISLAND : 635, n. 5.  
 SOUTH PASS : 844, n. 14, 845, n. 17.  
 SOUTH SEA COMPANY : 931, n. 18.  
 SOUTHWEST PASS : 844, n. 14, 845, n. 18.  
 SPARTE : 654, n. 3.  
 SPARTIATES : voir LACÉDÉMONIENS.  
 SPENCER, R. F. : 799, n. 18, 816, n. 44.  
 SPILLEBOUT, Gabriel : 483, n. 21, 687, n. 13, 695, n. 27.  
 SPINDLER, L. S. : 432, n. 84.  
 SPINOLA, Augustin : 904, n. 3, 907.  
 STADACONÉ : 212, n. 2.  
 STARTER, J. : 109, n. 24.  
 STARVED ROCK : 738, n. 10.  
 STEELS, Johann : 129, n. 75.  
 STONY CREEK (rivière) : 461, n. 9.  
 STONY POINT [pointe de La TRAVERSE] : 201, n. 105, 461, n. 7.  
 STOUTENBURG, J. L. : 305, n. 14, 422, n. 40, 428, n. 62, 432, n. 87, 725, n. 5, 820, n. 7.  
 STRABON : 132, 133, n. 86, 140, 141, n. 107, 157, n. 154.  
 STUMPY LAKE : 828, n. 26.  
 STURTEVANT, W. C. : 456, n. 50.  
 SUCCESSION D'AUTRICHE (guerre de) : 402, n. 26.  
 SUCCESSION D'ESPAGNE (guerre de) 10, n. 16, 51, 231, n. 45, 245, n. 19, 246, n. 19, 334, n. 11, 402, n. 26, 405, n. 28.  
 SUD (canal du) : 211.  
 SUD (mer du) : 18, 39, 117, n. 47, 158, 420, n. 33, 423, 609.  
 SUÉDOIS : 121, 138.  
*suerie* (Amérindien) : 709, 716-717.  
 SUÈVES : 112, n. 34, 116.  
 SUGARLOAF KEY : 885, n. 22.  
*suisse* : 329, 329, n. 92.  
 SUISSSES : 243, n. 15, 329, n. 92, 789, n. 30, 792, 906, 907, n. 6.  
 SULPICIENS : 60, n. 252, 335, n. 15, 336, n. 17, 343, n. 35.  
 SULTAINOS (tribu amérindienne) : 879, n. 16.  
 SULTE, Benjamin : 285, n. 15, 287, n. 19, 289, n. 25.  
*sumac vinaigrier* : voir vinaigrier.  
 SUMMER ISLAND : 594, n. 8.  
 SUNSET BEACH : 491, n. 41.  
 SUPÉRIEUR (lac) : 7, n. 3, 12, 13, n. 25, 15, 17, 21, 23, n. 86, 30, n. 121, 122 et 125, 32, 35, n. 142, 36, 39, 96, 317, n. 50, 415, n. 422, n. 40, 423, 424, n. 45, 429, 430, n. 72, 532, 576, 577, 578, n. 22, 579, n. 24, 593, 690, n. 20, 700, n. 39, 766, n. 50, 977, 980, 981, 982, 985, 987.  
 SURGÈRE, comte de : 850, n. 24.  
 SURGÈRE (île) : 850, n. 24.  
 SURPRENANT, A. : 700, n. 40.  
 SUSANE, L. : 165, n. 4.  
 SUSQUEHANNA (rivière) : 305, n. 14.  
 SUSQUEHANNAHS (tribu amérindienne) : 456, n. 50.  
 SWANTON, John R. : 435, n. 94, 783, n. 18, 792, n. 2, 796, n. 10, 799, n. 18-19, 803, n. 26, 804, n. 27, 805, n. 29, 808, n. 32, 810, n. 36, 811, n. 39, 816, n. 44, 820, 823, n. 15, 824, n. 17, 830, n. 33, 831, n. 35-36, 832, n. 38, 834, n. 43, 841, n. 6, 855, n. 8, 856, n. 12, 902, n. 60.  
 SYRACUSE (New York) : 474, n. 3.  
 SYRIAQUE : 120.

- Tabac** : 99, 208, 418, 471, 666-667, 687-688, 688, n. 14, 690, 798, 805, 807, 813, 815, 830.
- TABIENI** : voir TABIENS.
- TABIENS** : 146, 147, n. 127.
- TABIN** : 146, 147, n. 127.
- TACITE**, Corneille [Publius Cornelius Tacitus] : 144, n. 119.
- TADOUSSAC [TADOUCHAC ; TO-TOUCHAC]** : 91, 196, 198, n. 96 et 98, 199, n. 98 et 99, 200, n. 102, 201, n. 104, 204, 224, n. 28, 292, n. 36, 426, n. 54 et 56, 427, n. 61, 453, n. 46, 454, 553, n. 4.
- TADOUSSAC** (mission montagnaise de) : 768, n. 55.
- TAENSAS [TENSAY]** (tribu amérindienne) : 99, 793, n. 5, 801, n. 23, 820, n. 7, 833, 834, n. 43, 859, n. 16, 902, n. 60.
- TAHONTAENRATS [NATION DU CERF]** (tribu amérindienne) : 553, n. 4.
- TAHOUSKARON** (divinité amérindienne) : 770.
- TAHOITSARON** (divinité amérindienne) : 683, 770.
- TAILHAN, J.** : 536, n. 19, 644, n. 28, 741, n. 15.
- TAILLANDIER, Jean-Baptiste** : 19, n. 59.
- TAILLEMITE, Étienne** : 166, n. 8, 167, n. 11, 192, n. 81, 233, n. 50, 405, n. 28, 439, n. 7, 496, n. 6.
- TAÏMYR** (presqu'île de) : 124, n. 64.
- TAINOS** (tribu amérindienne) : 879, n. 16.
- TALISSE** (fleuve) : 804, n. 28.
- TALOMECO** (temple de) : 882, n. 19.
- TALON, Jean** : 227, n. 35, 288, n. 23, 340, n. 28, 401, n. 25, 636, n. 8.
- TAMAROUAS [TAMAROAS]** (tribu amérindienne) : 98, 706, n. 3, 755, 756, n. 13, 768, n. 56, 820, n. 7, 821, n. 9.
- TAMBOS** : 147, n. 129.
- TAMPIR** : 906, n. 5.
- TANEGUY LE GALLOIS DE BEAU-JEU** : 446, n. 34.
- TANGUAY, C.** : 780, n. 13, 792, n. 3.  
*tanguex* : voir pingouin.
- TANIKOUA** : 823, n. 14.  
*taon* : 320.
- TARIEU DE LA PÉRADE, Pierre-Thomas** : 313, n. 31.
- TARONHIAOUAGON** (divinité amérindienne) : 769.
- TARTAR** (fleuve) : 120.
- TARTARES** : 106, n. 10, 120, n. 53, 121, 123, 124, 143, 145, 147, n. 127, 150, 420, n. 33, 421, 694.
- TARTARIE** : 19, n. 63, 120, 144, 145, 146.
- TARTRE, P.** : 871, n. 8.
- TASCALUÇA** : 904, n. 28.  
*tatouage* (Amérindien) : 422, 658, 658, n. 11.
- TAUMUR DE LA SOURCE, Dominique-Antoine-René** : 756, n. 12.  
*taureau* : 322, 793.
- TAVERNIER, Jean-Baptiste** : 643, n. 27.
- TCHACTAS** (tribu amérindienne) : 823, 853.
- TCH'ENG-TSOU** (empereur) : 157, n. 157.
- TCHEN HO** : 157, n. 157.
- TEBEAU, C. W.** : 891, n. 31, 893, n. 36.
- TEKARIHOTEN** : 496, n. 8.
- TELAMON** : 293, n. 40.
- TELLIÈRES DE CARROUGES**, 333, n. 5.
- TEMISCAMING** : 428, n. 63, 429, n. 68.
- TEMPÉ** (vallée de) : 505, n. 21, 925.  
*tempête* : 577, 577, n. 19.  
*temple* (Maubiliens) : 816, 816, n. 44.  
*temple* (Natchez) : 800-803, 816, 816, n. 44.  
*temps* (division chez les Amérindiens) : 772-773.
- TENNESSEE** : 435, n. 94, 783, n. 18.
- TEPASKE, J. J.** : 891, n. 31, 893, n. 36, 899, n. 49, 913, n. 21.
- TERRE-NEUVE** : 27, 61, n. 255, 91, 94, 125, n. 66, 152, 169, 170, 171, n. 7 et 8, 172, n. 10, 173, 182, n. 46, 183, n. 50, 185, n. 58, 186, 188, 206, n. 117, 243, n. 16, 245, 398, n. 16, 405, n. 28, 410, 411,

- n. 6, 414, n. 16, 425, n. 50, 593, n. 1, 759, n. 25, 864, 887, 917, 949.
- TESSIER, A. : 289, n. 25 ; 27-28, 395, n. 9.
- TESTARD DE MONTIGNY, Jacques : 30, 593, n. 1, 610, 799, n. 18, 834, n. 43, 977.
- TÊTE DE BOEUF (prairie de la) : 705, n. 1, 724, n. 3.
- TÊTE DE BOULE (tribu amérindienne) : 428, 429.
- TEUBNER, B. G. : 106, n. 12.
- TEXAS (État) : 23, 446, n. 34, 599, n. 23.
- THADOYSEAU : 199, n. 98.
- THAMES (fleuve) [TAMISE] : 571, n. 2.
- THARSIS : 142.
- THEAKIKI (rivière) : voir rivière KANKAKEE.
- THESSALIE : 925, n. 4.
- THETFORD-LES-MINES : 304, n. 3.
- THETIS (La) : 746, n. 22, 929, n. 13, 930, 931.
- THEVET, André : 108, n. 19, 193, n. 85, 199, n. 98, 223, n. 26.
- THIENNOT, capitaine : 188, n. 67.
- THIERRY, Denys : 872, n. 9.
- THOMAS, A. : 148, n. 130 et 131, 526, n. 8, 573, n. 8, 600, n. 25.
- THOMASSIN (bayou) : 844, n. 14.
- thon* : 360, 360, n. 12.
- THORIGNY-SUR-VIRE : 334, n. 10.
- THORPE, F. J. : 231, n. 46.
- THULÉ : 111, n. 31.
- THUNDER BAY : 574, 574, n. 11.
- THWAITES, Reuben Gold : 145, n. 121, 242, n. 13, 285, n. 15, 336, n. 15, 343, n. 35, 411, n. 8, 424, n. 46, 491, n. 42, 636, n. 7, 738, n. 11.
- TIBRE (fleuve) : 273, n. 33, 819.
- TICHON : 805, n. 30.
- tiercelet* : 368, 368, n. 51.
- tigre* : 113, 144, 146, 146, n. 126.
- tilleul* : 382, 384-385, 385, n. 108, 667.
- TIMUCUA (groupe) : 879, n. 16.
- TIONNONTATÉS (tribu amérindienne) : 452, n. 44, 536, 539, 553, n. 5.
- TIOUX (tribu amérindienne) : 791, n. 2, 799, n. 19.
- TOLEDO (Ohio) : 433, n. 90.
- TOMBAS : 147, n. 127.
- TOMBIGBEE (rivière) : 859, n. 16.
- TONGINGA (Village) : 786, n. 25, 787, n. 25.
- TONICAS (tribu amérindienne) : 99, 650, n. 38, 793, n. 5, 821, n. 10, 822, 823, n. 13-14, 824, n. 17, 830, n. 34.
- TONICAS (baie des) : 825.
- TONICAS (rivière des) : 823, n. 13.
- TONIHATA (île) : 94, 444.
- TONNAY-CHARENTE : 103, n. 1.
- TONNERRE (anse au) : voir THUNDER BAY.
- TONTI [TONTY], Alphonse de : 537, n. 22, 538, n. 25, 957, n. 6.
- TONTI [TONTY], Henri de : 34, 492, n. 45, 504, n. 20, 537, n. 22, 540, n. 30, 541, 543, 791, n. 2, 801, n. 22, 820, n. 7, 826, n. 22.
- TOOKER, Elisabeth : 294, n. 41, 297, n. 49, 299, n. 51, 305, n. 14, 365, n. 40, 428, n. 62, 452, n. 44, 456, n. 50, 466, n. 21, 467, n. 22, 476, n. 6, 485, n. 26, 552, n. 1, 553, n. 5, 555, n. 8-9, 557, n. 10, 558, n. 13, 559, n. 14, 566, n. 26, 581, n. 40, 585, n. 48, 592, n. 65, 607, n. 35, 662, n. 19, 667, n. 37, 669, n. 45, 681, n. 1, 692, n. 23, 693, n. 24, 699, n. 37, 712, n. 12, 728, n. 10, 732, n. 19, 772, n. 61.
- topinambour* : voir pomme de terre.
- TOPINGAS (tribu amérindienne) : 788, n. 28.
- TORIMAN (village) : 786, n. 25.
- TORIMAS (tribu amérindienne) : 788, n. 28.
- TORISNA (village) : 787, n. 25.
- TORNIEL, Augustin [Augustino TORNIELLO] : 108, n. 21.
- TORRES, L. Vaez de : voir L. VAEZ DE TORRES.
- tortue* : 364, 364, n. 38, 769-770, 829.
- TORTUGAS : 886, n. 23.
- torture* (Amérindien) : 417, 513-514,

- 515, 517-519, 523-528, 739-741, 744-745, 814.
- TOULOUSE (île) : 99, 836, 842, 843, 845, 846.
- TOULOUSE, Louis-Alexandre de Bourbon, comte de : 14, n. 33, 25, n. 92, 28, n. 107, 30, n. 125, 35, n. 139, 37, 52, 59, 651, n. 39, 690, n. 20, 842, n. 8, 912, n. 19, 977, 977, n. 1, 979, 986, 988, 989.
- TOURAINÉ : 332.
- TOURMENTE (cap) : 28, 201, n. 104, 202, n. 109, 203, 204, 371, n. 69, 943.
- TOURNEFORT, Joseph Pitton de : 264, n. 11, 952, 952, n. 2.
- tournefol* : 662, 666.
- TOURS : 165, n. 5.
- tourte* : 400-401, 400, n. 22, 459, 941-942.
- tourterelle* : 400, 692.
- TOUSPE : 906, n. 5.
- TRACY, Alexandre de Prouville, marquis de : voir Alexandre de PROUVILLE, marquis de Tracy.
- TRAGER, G. L. : 425, n. 47.
- traîne* ou *traîneau* : 485, 485, n. 26, 513.
- traités* (Amérindien) : 470, 484, 528-530, 560-561, 611, 814-816.
- TRAQUAIR, R. : 224, n. 29, 229, n. 37, 289, n. 28.
- TRAVERSE (pointe de La) [STONY POINT] : 201, n. 105, 461, n. 7.
- traversier* : 864, 864, n. 29, 865, 866, 895, 906.
- TREMBLAY, V. : 292, n. 36.
- treuble* : voir *peuplier*.
- tremblement de terre* (1663) : 200-201, 201, n. 105, 204.
- TREMBLES (pointe aux) : 280, n. 3, 282.
- tribu* (Amérindien) (voir aussi nom des tribus) : 552-554, 553, n. 4, 554, n. 6, 581.
- TRIGGER, Bruce G. : 60, n. 252, 285, n. 15, 305, n. 14, 411, n. 6, 425, n. 47, 428, n. 61, 429, n. 71, 430, n. 73, 431, n. 80, 432, n. 86, 433, n. 88, 434, n. 93, 452, n. 44, 456, n. 50, 496, n. 8, 524, n. 6, 531, n. 1, 552, n. 1, 553, n. 4, 555, n. 9, 597, n. 19, 598, n. 22, 629, n. 31, 656, n. 5, 662, n. 19, 668, n. 40, 681, n. 1, 732, n. 19, 879, n. 16.
- TRINITÉ (baie ou pointe de La) : 195, n. 90.
- TRINITY (rivière) : 446, n. 34.
- tripe de roche* : 665, 665, n. 29.
- TRIUMPH (Louisiana) : 841, n. 7.
- TROIE : 818, n. 2.
- TROIS-FEUX (Confédération des) : 430, n. 73.
- TROIS-RIVIÈRES : 28, 35, 79, 92, 204, n. 113, 232, n. 47, 249, n. 22, 279, 286, n. 18, 287, n. 19, 288, n. 24, 289, 25 ; 27-28, 290, n. 29, 291, n. 31, 303, 304, n. 8, 305, n. 13, 332, n. 1, 340, n. 26, 345, 377, n. 87, 381, n. 96, 399, 426, 427, n. 57, 496, n. 5, 525, n. 7, 690, n. 20, 766, n. 50, 780, n. 13, 945, n. 11, 969, 980.
- TROPIQUES : 111, 126, 146.
- TRUDEL, M. : 188, n. 68, 203, n. 111, 289, n. 25, 303, n. 2, 333, n. 5.
- truile* : 360, 360, n. 14, 363-364, 364, n. 37, 580, 580, n. 35.
- TSONNONTHOUANS [TSONNONTOUANS] (tribu amérindienne) : 95, 449, n. 39, 462, n. 10, 488, 489, n. 35, 490, n. 38, 491, n. 43, 493, 494, n. 2, 495, 497, 583, 970, 971.
- TSONNONTHOUANS (baie des) : 490.
- tsuga occidental* : voir *cèdre blanc*.
- tulipier de Virginie* : 786, 786, n. 23.
- TUNICAN (groupe) : 791, n. 2.
- turbot* : 361, 361, n. 23.
- TURCS (Les) : 147, 148, 648, n. 34.
- TURQUIE : 371, n. 64.
- TUTELOS (tribu amérindienne) : 855, n. 8.
- TWELVEMILE CREEK : 491, n. 41.
- TYBRE : voir TIBRE.
- TYGRE (Grand) (divinité amérindienne) : 682, n. 3.
- typha* : voir *roseau*.
- TYRIENS : 142.
- UBILLA, Juan Esteban de : voir Juan ESTEBAN DE UBILLA.

- URBAIN, A. : 142, n. 113.  
 URIEZ (détroit d') : 21.  
 URSULINES : 53, 82, 92, 217, 224, n. 29, 229, n. 38, 234, n. 55, 289, n. 28.  
 UTAH (État) : 13, n. 26.  
 UTICA : 738, n. 10.  
 UTRECHT (traité d') : 7, 10, 12, 14, 51, n. 207, 245, n. 19, 246, n. 19 et 20, 402, n. 26, 411, n. 7, 419, n. 30, 493, 972.  
  
*Vache* : 119, 179, 322, 353, 798.  
*vache marine* : voir morse.  
 VACHON, André : 765, n. 43.  
 VAEZ DE TORRES, L. : 133, n. 86.  
 VALENCE : 110.  
 VALIN, René-Josué : 872, n. 9.  
 VANCOUVER : 151, n. 143.  
 VAN DE MAELE, S. : 654, n. 3.  
 VAN ETTAM (lac) : 574, n. 11.  
 VAN GORP, Jan : 106, n. 8.  
 VAN OPMÉER, Pieter : 141, n. 108.  
 VANVES : 150, n. 139.  
 VARAONA, Jeronimo de : 914, n. 23.  
 VASCO DE GAMA : 157.  
 VASCOSAN, M. de : 106, n. 12.  
 VATABLE : 104, 105, n. 5, 142.  
 VAUDREUIL, Louis-Philippe, marquis de : voir Louis-Philippe RIGAUD, marquis de Vaudreuil  
 VAUDREUIL, Philippe, marquis de : voir Philippe RIGAUD, marquis de Vaudreuil.  
 VAULEZARD (compagnie de) : 14, n. 32.  
 VAZIMBA : 157, n. 157.  
*veau* : 263, 322, 353, 797.  
 VEGA, Garcilasso de La : voir Garcilasso de LA VEGA.  
 VEGA, Gregorio Guazo Calderon Fernandez de la : voir Gregorio Guazo Calderon FERNANDEZ DE LA VEGA.  
 VENCE : 234, n. 56.  
 VÉNÈDES : 144, n. 119.  
 VÉNIARD DE BOURGMONT : 752, n. 1.  
 VENISE : 104, 268, 562, n. 18.  
 VÉNITIENS : 124.  
 VENTADOUR (duc de) : voir Henri de LEVIS, duc de Ventadour.  
 VERACRUX [VERA-CRUZ] : 848, n. 22, 904, n. 3.  
 VERCHÈRES (fort de) : 311, n. 28, 312, n. 30.  
 VERCHÈRES, François Jarret de : voir F. JARRET DE VERCHÈRES.  
 VERCHÈRES, Marie-Madeleine Jarret de : voir M.-M. JARRET DE VERCHÈRES.  
 VERDUSSEN, Jérôme : 141, n. 108.  
 VERGIER, Michel-Léon du : 862, n. 22.  
 VERMEILLE (mer) : 9, n. 12, 11, 15, 16, n. 43, 17, 21.  
 VERNESOBRE DE LAURIEU, François-Mathieu : 827, n. 25.  
 VERNEUIL, sieur de : voir Jean BO-CHART DE CHAMPIGNY, sieur de Noroy et de Verneuil.  
 VERNON : 819, n. 6.  
 VERRAZANO, Giovanni da : 117, n. 47, 121, n. 57.  
 VERRAZANO, Giorlamo da : 121, n. 57.  
 VERSAILLES : 13, 22, 23, 52, 223, 249, n. 22, 256, n. 37, 336, n. 17, 757, n. 19, 989.  
 VERT (fort) : 757, n. 19.  
 VERTE (île) : 27, 950.  
 VERVINS : 243, n. 15.  
 VESPUCCI, Amerigo : 9.  
*vestales* (Amérindien) : 691.  
*vêtement* (Amérindien) : 266, 413-414, 572-573, 603, 656-657, 832, 881-882.  
*veuvage* (Amérindien) : 731.  
 VIEL, Nicolas : 339, n. 24.  
 VIELLE, Bernard-Alexandre : 858, n. 14.  
 VIENNAY-PACHOT, Jean-Daniel-Marie : 30, n. 122, 977, 977, n. 5, 980.  
*vigne* : 208, 208, n. 119, 300, 368, 394, n. 6, 460, 460, n. 4, 533, 574.  
 VIGOUROUX, F. : 104, n. 3, 118, n. 48.

- village* (Amérindien) : 414, 668-670, 676.
- VILLA NUEVA DE ARISCAL : 892, n. 35.
- VILLASUR, Pedro de : 600, n. 25.
- VILLEGAGNON, chevalier de : 117, n. 47.
- VILLEGAS, Domingo Garcia de : 892, n. 35.
- VILLE-MARIE (voir aussi MONT-RÉAL) : 333, 337, n. 20.
- VILLEMONT, sieur de : voir Henry-Martin de MIRBAISE, sieur de Villemont.
- VILLERMONT : 145, n. 122.
- VILLIERS DU TERRAGE, Marc de : 8, n. 10, 35, n. 138.
- VIMONT, Barthélémy : 12, 185, n. 54, 333, n. 5, 345, n. 38, 476, n. 6, 584, n. 46, 591, n. 63, 592, n. 65, 628, n. 28, 655, n. 4.
- vinagrier* : 386, 386, n. 112.
- VIOLETTE (La) : 288, n. 24, 289, n. 25.
- viorne trilobée* : 386, n. 113.
- VIRGILE : 309, 511, n. 34, 694, 925, n. 4.
- VIRGINIE : 140, 304, n. 5, 363, n. 36, 419, n. 31, 424, 433, 467, 468, 658.
- vison* : 327, 328, 328, n. 90.
- VITRÉ, M. : 354, n. 63.
- VITRY-LE-FRANÇOIS : 671, n. 50.
- voeux* (Amérindien) : 689.
- VOGEL, F. C. G. : 112, n. 31.
- volaille* : 392, 393, 760, 824.
- VOLTAIRE : 65, 148, n. 130.
- VOUTRON, Gédéon Nicolas, sieur de : 26, n. 97, 27, 167, n. 9 et 10, 181, 195, 236, n. 59, 944-951.
- WABASH** (rivière) : 31, 99, 433, n. 91 et 92, 757, n. 19, 781, n. 15, 792, 796, n. 10.
- WAGRET, Jean-François : 827, n. 25.
- WAKULLA (rivière) : 891, n. 33.
- WALCOP, Dom Alexandre : 904, n. 1.
- WALKER, Hovenden : 218, n. 18, 231, n. 45.
- WALLACE, A. F. C. : 456, n. 50.
- wampun* : voir collier de porcelaine.
- wapiti* : voir cerf.
- WARTBURG, W. von : 266, n. 15.
- WASHINGTON ISLAND : 594, n. 8.
- WATLING ISLAND : 917, n. 33.
- WATSEKA (village) : 736.
- WATSON HAMLIN, Marie-Caroline : 542, n. 34.
- WAUGH, Frederick W. : 506, n. 24, 772, n. 63.
- WAUGOSHANCE ISLAND : 618, n. 5.
- WEAVER, S. M. : 456, n. 50.
- WEIL, Françoise : 51, 52, n. 208, 57, n. 239, 58, n. 241.
- WENDATS : voir OUENDATS.
- WEST PEARL (rivière) : 863, n. 27.
- WEYTSSEN, Quintyn : 872, n. 9.
- WHITE, M. E. : 456, n. 50, 531, n. 1.
- WHITE (rivière) : 787, n. 26, 788.
- WICHITA : 787, n. 27.
- WILLARD, P. : 19, n. 59.
- WILLIAM HENRY (fort) : 405, n. 28.
- WILLISTON (North Dakota) : 16, n. 47.
- WILSON : 491, n. 41.
- WINEBAGO (lac) : 596, n. 17, 597, n. 19.
- WINNIPEG (lac) : 7, 12, 13, n. 26, 422, n. 42, 596, n. 18.
- WISCONSIN [OUISSONSING] : 431, n. 78, 432, n. 87, 578, n. 23, 597, n. 19, 737, n. 8, 764, n. 43.
- WISCONSIN (rivière) : 636, n. 8, 764, n. 43, 765, n. 43, 766, n. 50.
- WOLF (rivière) : 785, n. 21.
- WOLFE ISLAND : 446, n. 32, 459, n. 3, 460, n. 6.
- WOODS (Lake of the) : 15, n. 38, 39 (voir aussi lac des BOIS).
- XACA** : 138.
- XÉNOPHON : 654, n. 3.
- XIMENÈS : 856, n. 11.

- YANTY CREEK** : 490, n. 40.  
**YASOUS (fort des)** : 792, n. 4.  
**YASOUS (rivière des)** : 31, 99, 791, n. 2, 792, n. 2, 793, n. 5, 794, n. 7, 823, n. 14, 824, n. 17.  
**YAZOO [YASOUS] (tribu amérindienne)** : 792, n. 2, 793, n. 5, 794, n. 7, 795, 821, 834, n. 43, 908.  
**YDENHAM (rivière)** : 571, n. 2.  
**YELLOW (rivière)** : 736, n. 4.  
**YESSO (côtes d')** : 145.  
**YOGTAN** : voir JECTAN.  
**YOUVILLE, Marguerite d'** : 338, n. 21.  
**YRCAS** : 147.
- YROQUI** : 147, n. 129.  
**YUCATAN** : 105, n. 6, 121, 122, 126, 129, 139, 143.  
**YUMURI (rivière)** : 915, n. 27.
- ZANI, Antoine** : 125, n. 66.  
**ZAPOTECA (province de)** : 138.  
**ZENI, Nicolas** : 125, n. 66.  
**ZIPANGRI [CIPANGO] (île)** : 104.  
*zizanie aquatique (ou folle-avoine)* : 420, n. 34.  
**ZOLTVANY, Y. F.** : 232, n. 47 et 48, 334, n. 10, 490, n. 38, 496, n. 7, 542, n. 34, 780, n. 13.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Itinéraire de Charlevoix .....	85
Carte de l'Océan Occidental et Partie de l'Amérique Septentrionale .....	102
Carte du Cours de la Rivière du Saguenay .....	197
Carte de l'Isle D'Orleans et du Passage de la Traverse dans le Fleuve S <sup>t</sup> . Laurent .....	207
Plan du Bassin de Québec et de ses environs.....	213
Plan de la Ville de Québec .....	220
Carte des Lacs du Canada .....	550
Carte du Déroit entre le Lac Supérieur et le Lac Huron .	556
Carte des embouchures du Mississipi .....	849
Partie de la Coste de la Louisiane et de la Floride.....	877
Plan de la Baye de Pensacola .....	905

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	7
Note sur l'établissement du texte .....	65
Chronologie de Charlevoix .....	77
Sigles et abréviations .....	83

### *Journal*

Table des sommaires .....	91
Dissertation préliminaire .....	103
Première lettre .....	163
Seconde lettre .....	169
Troisième lettre .....	211
Quatrième lettre .....	237
Cinquième lettre .....	259
Sixième lettre .....	279
Septième lettre .....	303
Huitième lettre .....	331
Neuvième lettre .....	357
Dixième lettre .....	391
Onzième lettre .....	407
Douzième lettre .....	437
Treizième lettre .....	459
Quatorzième lettre .....	473
Quinzième lettre .....	493

Seizième lettre .....	517
Dix-septième lettre .....	531
Dix-huitième lettre .....	549
Dix-neuvième lettre .....	571
Vintième lettre .....	593
Vint-unième lettre .....	617
Vint-deuxième lettre .....	633
Vint-troisième lettre .....	653
Vint-quatrième lettre .....	681
Vint-cinquième lettre .....	705
Vint-sixième lettre .....	723
Vint-septième lettre .....	735
Vint-huitième lettre .....	751
Vint-neuvième lettre .....	775
Trentième lettre .....	791
Trente-unième lettre .....	817
Trente-deuxième lettre .....	837
Trente-troisième lettre .....	853
Trente-quatrième lettre .....	867
Trente-cinquième lettre .....	903
Trente-sixième lettre .....	923

## Appendices

I Commentaires jésuites sur le <i>Journal</i> .....	935
II Le Chameau .....	944
III Journal de mer de Voutron à l'aller .....	948
IV Description du castor par Nicolas Lémery .....	952
V Définition du Castoreum par Nicolas Lémery .	959
VI Les « Créoles » du Canada .....	962
VII Note 12 de la lettre 11 .....	966
VIII Mémoire du marquis de Vaudreuil de 1721....	969
IX Lettre du père Saint-Pé à M. Mezerai l'aîné, en route pour les Illinois .....	974

X Lettre d'Adrien Pauger à Le Moyne de Bienville .....	975
XI Lettres de François-Xavier de Charlevoix .....	977
Bibliographie .....	993
Index .....	1041
Table des illustrations .....	1109

*Page laissée blanche*

Achévé d'imprimer  
en décembre 1993 sur les presses  
des Ateliers Graphiques Marc Veilleux Inc.  
Cap-Saint-Ignace (Québec).



**Le papier utilisé pour cette publication satisfait aux exigences minimales contenues  
dans la norme American National Standard for Information Sciences -  
Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48-1992.**